3 1761 03595 6325

MAX LAZARD
Master of Arts (Columbia University)
Docteur en droit

LE CHOMAGE

ET

LA PROFESSION

Contribution à l'étude statistique du Chômage
et de son
Coefficient professionnel

UNIVERSITY OF TORONTO
mch 9
LIBRARY

PARIS
FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
LIBRAIRIES FÉLIX ALCAN ET GUILLAUMIN RÉUNIES
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
—
1909

Pamph
Econ.
C.L.
[and]
W.L
c.1
ROBA

Digitized by the Internet Archive
in 2015

https://archive.org/details/lechomageetlapro00laza

LE CHOMAGE

ET

LA PROFESSION

Paris. — Imp. Motteroz et Martinet, 7, rue St-Benoit. — 10671.

Pamph
Econ.
C.L.
Land J W.L

MAX LAZARD

Master of Arts (Columbia University)

Docteur en droit

LE CHOMAGE

ET

LA PROFESSION

Contribution à l'étude statistique du Chômage

et de son

Coefficient professionnel

PARIS

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

LIBRAIRIES FÉLIX ALCAN ET GUILLAUMIN RÉUNIES

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1909

Tous droits de traduction et de reproduction réservés

ELECTRONIC VERSION
AVAILABLE
NO. 9700529
eer-177 B

Dans le flot montant des publications consacrées au phénomène économique du chômage, on peut distinguer deux grands courants : l'un d'art social, l'autre scientifique.

Ce que l'on étudie le plus souvent à propos du chômage, ce sont les moyens de lutter contre lui : travaux de secours, placement, assurance, etc. Les applications faites de ces divers procédés en diverses circonstances sont décrites, commentées, appréciées ; les meilleurs remèdes, ou du moins les plus inoffensifs, sont prônés.

Si utile que soit, pour la politique sociale, cette œuvre d'information, elle ne se suffit pas à elle-même. Pour combattre efficacement le chômage, il faudrait avant tout savoir en quoi consiste ce phénomène, quelles sont ses lois. L'acquisition de ces connaissances fait l'objet d'un deuxième groupe de travaux, alliant, de façon inégale, la documentation pure et simple à l'élaboration scientifique des données recueillies.

C'est à cet ordre de recherches que se rattache l'étude suivante : son objet précis est d'examiner, à l'aide des statistiques disponibles, s'il existe un rapport entre l'inactivité temporaire des professionnels et l'industrie à laquelle ils appartiennent.

Le rapprochement des grands recensements professionnels français et allemands témoigne, à notre avis, que ce rapport existe ; que, d'un groupe professionnel à l'autre, le taux du chômage varie,

et que sa valeur relative reste, au sein de chaque groupe, d'une constance remarquable.

Il existerait donc, s'il nous est permis d'emprunter à la mathématique son langage précis, un véritable coefficient professionnel du chômage.

La détermination de ce coefficient nous paraît constituer pour l'étude du chômage et la recherche de ses lois un point de départ nécessaire et fécond. Obtenir l'acquiescement du lecteur à cette modeste conclusion, sera notre seule ambition.

LE CHOMAGE

ET

LA PROFESSION

CHAPITRE PREMIER

Définition du chômage et objet de la présente étude.

§ I. — Définition provisoire du chômage.

L'observation statistique du chômage, première et nécessaire étape dans la recherche de ses lois, se heurte à une difficulté initiale, dont bien peu d'auteurs ont pleinement conscience : l'absence d'une définition précise du phénomène. La seule notion sur laquelle il y ait unanimité et qu'on puisse, par conséquent, accepter comme point de départ de l'étude, est celle qui voit dans le chômage l'état exceptionnel d'oisiveté d'une personne habituellement occupée. Précisons-la le plus possible, en nous reportant au système économique actuel. Admettons que les personnes, qui travaillent habituellement, exercent une profession, qu'on ne considère en elles que leur travail professionnel, et plus spécialement leur travail rémunéré, le seul qui joue un rôle dans les échanges économiques, et nous pourrons dire que le chômage est l'*absence exceptionnelle de travail rémunéré chez un professionnel*[1].

[1] Cette définition convient particulièrement au mot français de *chômage*. En allemand, le mot *arbeitslosigkeit*, en anglais celui de *unemployment*, en italien même celui de *disoccupazione*, expressions qu'on considère en général comme synonymes de notre mot *chômage*, ont un sens plus restreint que celui-

Dès qu'on examine cette notion d'un peu près, son obscurité, son insuffisance apparaissent. Elle limite aux seuls professionnels le risque de chômage; or, entre les professionnels et les non-professionnels, il existe une masse de demi-professionnels, apprentis, vieillards, femmes aidant leurs maris, rentiers partiellement occupés, vagabonds, demi-valides, etc., et l'on peut se demander si l'oisiveté de toutes ces catégories de personnes est ou non du chômage.

Parmi les professionnels eux-mêmes, des sous-distinctions semblent utiles à faire. Lorsqu'un professionnel est riche, ou lorsqu'il travaille pour son propre compte, son oisiveté est rarement appelée *chômage*. Même parmi les salariés des classes sociales inférieures, il semble qu'on doive distinguer encore ceux qui ont habituellement une place fixe chez autrui des ouvriers à domicile, les travailleurs qualifiés des simples manœuvres, etc.

A côté des modalités dans la situation économique du travailleur, il y en a d'autres relatives à l'absence de travail, et dont il semble qu'il faudrait également tenir compte; n'est-il pas irrationnel de confondre en une seule notion le chômage légal des jours fériés, la grève, le lock-out, le chômage dit *de dignité*, le chômage accompagné de maladie, et enfin le manque d'ouvrage atteignant, contre leur gré, des travailleurs valides.

Dans ce dernier cas lui-même, des nuances complémentaires apparaissent : rupture ou non-rupture du contrat de travail, durée de l'oisiveté déterminée ou au contraire illimitée, durée de cette même oisiveté brève ou au contraire s'étendant à plusieurs semaines (mortes-saisons). Notre définition ignore toutes ces nuances.

---

ci; l'analyse sémantique qui suit s'applique pourtant *mutatis mutandis* à ces vocables étrangers, car on peut se demander à leur sujet si, entre le phénomène qu'ils désignent et les autres absences de travail, il y a ou non une différence profonde, et c'est précisément la question que soulève notre définition.

On peut enfin lui reprocher à volonté, soit d'être trop étroite, soit d'être trop ample. Nous appelons *chômage* l'état d'oisiveté exceptionnelle des professionnels, mais n'y a-t-il pas des professionnels, par exemple les *dockers* de Londres, qui souffrent du chômage d'une façon chronique, et non plus exceptionnelle? Est-il d'autre part indispensable qu'il y ait oisiveté pour qu'il y ait chômage? Un professionnel qui est privé de son occupation habituelle et doit se contenter d'un travail temporaire étranger à sa profession, n'est-il pas un chômeur?

Tandis que ces extensions du concept de chômage sont généralement acceptées par la classe ouvrière, on trouve, du côté patronal, des restrictions de ce même concept. Pour beaucoup de chefs d'industrie par exemple, il n'y a chômage que lorsque les instruments de production restent inutilisés.

Certains théoriciens semblent même penser qu'on doit calculer la différence existant entre les insuffisances et les excès de main-d'œuvre susceptibles de se produire à la fois dans un pays donné et égaler le chômage à cette seule différence[1].

Nous sommes loin d'avoir ainsi épuisé la liste des caractères existant, soit dans le travailleur, soit dans l'absence de travail, et dont il semble qu'il faudrait tenir compte, pour donner du chômage une définition exacte. Mais nous en avons assez dit pour montrer l'insuffisance de celle que nous acceptons.

[1] Voir l'indication de ce point de vue dans une note de M. Guillain, directeur au Ministère des Travaux publics, insérée au *Rapport sur la question du chômage* (Publications du Conseil Supérieur du Travail). Paris, Imprimerie nationale, 1896, p. 356. L'auteur commence par distinguer le chômage des exploitations de celui des individus. Se limitant au premier, il l'étudie dans les industries extractives et rappelle qu'au cours du XIXe siècle ces dernières ont périclité dans certaines régions, tandis qu'elles se développaient dans d'autres. Dans ces cas-là, dit-il, « il a pu y avoir, et il y a eu, des déplacements de main-d'œuvre d'un district sur un autre, on ne peut pas dire qu'il y ait eu des chômages ».

§ II. — Nature de la recherche suggérée par la définition précédente.

Telle qu'elle est, la notion courante du chômage suffit pourtant à nous orienter dans l'étude du phénomène et remplit ainsi sa fonction essentielle.

Elle met en pleine lumière ce fait que le chômage est l'état d'inutilisation ou d'anéantissement temporaire d'une force de travail professionnel. Sous le chômeur, par conséquent, elle nous montre le professionnel, et ce simple rapprochement nous ouvre de vastes horizons : qui dit *professionnel* dit *division du travail,* spécialisation des travailleurs dans les diverses branches de la production sociale. Le caractère essentiel, au point de vue social, du professionnel, est le fait qu'il exerce telle ou telle profession, qu'il collabore à telle ou telle industrie.

Les chômeurs, étant des professionnels, doivent donc être distingués avant tout selon leur industrie particulière. Pas plus qu'on ne peut confondre le travail d'un mécanicien et celui d'un médecin, on ne peut confondre leur chômage ; qu'elles soient au repos ou en action, leurs forces de travail sont et restent des grandeurs d'ordres différents.

Cette distinction nécessaire des chômeurs selon leur profession, qui apparaît comme un corollaire de notre définition, s'est depuis longtemps imposée à la pratique. Parmi les remèdes au chômage, il en est en effet au moins deux, l'assistance par le travail et le placement, dont l'application n'est efficace que si la profession des chômeurs est connue, et si l'on peut ainsi leur procurer un travail en rapport avec leurs aptitudes. Ce motif pratique explique que presque toutes les statistiques de chômeurs classent ceux-ci plus ou moins sommairement selon leur industrie ou profession. Notre définition nous conduit logiquement à fixer d'abord notre attention sur cette répartition.

Lorsque, en comptant des chômeurs, nous les classons par professions, nous formons ce qu'on peut appeler une série statistique, c'est-à-dire que nous remplaçons l'observation statistique unique que serait leur décompte sans cette sous-distinction, par plusieurs observations distinctes, observation du nombre des maçons chômeurs, de celui des tailleurs chômeurs, de celui des boulangers chômeurs, etc...[1].

Le grand avantage des séries statistiques par rapport aux chiffres uniques est qu'elles fournissent la matière de comparaisons, grâce auxquelles l'importance relative des chiffres qui les composent peut être appréciée. Ces comparaisons sont le plus souvent présentées sous la forme de pourcentages, rapportant les chiffres de la série à un étalon unique qui est tantôt leur total *(pourcentages de répartition)*, tantôt une grandeur typique quelconque *(pourcentages indépendants)*[2].

Bien qu'elles présentent un certain intérêt, on ne peut dire que ces comparaisons statistiques, lorsqu'il s'agit de chômeurs, satisfassent l'esprit. Reportons-nous de nouveau à notre définition, et nous verrons pourquoi cette impression d'insuffisance est légitime.

Le chômage, avons-nous dit, est la non-utilisation d'une certaine force professionnelle. Mais cette non-utilisation, nous ne pouvons en apprécier l'importance que si nous savons combien de force est, par ailleurs, employée. Perdre 1 sur 10.000, c'est perdre moins que 1 sur 100. Les forces professionnelles forment un total dont une certaine fraction est perdue ou non employée : la valeur relative de la fraction ne peut être

[1] Voir au sujet des séries statistiques en général, *infra*, chap. IX.

[2] On calculera par exemple combien, sur un total de 100 chômeurs, ou pour 100 maçons en chômage, existent de chômeurs tailleurs, cordonniers, etc. Le premier calcul donne des pourcentages de répartition, le deuxième des pourcentages indépendants.

connue que si l'on connaît le total duquel elle est déduite.

Notre définition attire donc l'attention sur ce fait capital que, pour mesurer réellement le chômage, il faut rapporter le nombre des chômeurs au nombre total des travailleurs. Au lieu de nous contenter de compter les chômeurs et de les répartir par groupes professionnels, il faut que nous sachions aussi combien il y a de travailleurs dans ces mêmes groupes professionnels et que nous établissions le rapport de ces deux chiffres.

Nous obtenons ainsi une série statistique de valeurs relatives qu'il ne faut confondre ni avec les pourcentages de répartition, ni avec les pourcentages indépendants mentionnés plus haut. Maintenant, en effet, ce n'est pas un phénomène seulement qui est observé et mesuré, soit avec un étalon, soit avec un autre, mais bien le rapport de deux phénomènes, tous deux variables. Les pourcentages de ce type pourraient être appelés *pourcentages de fréquence* et la série qu'ils forment série *composite* par opposition aux séries simples ne portant que sur un seul phénomène[1].

D'après cette définition, ce que nous devons tâcher d'obtenir comme observation statistique du chômage, c'est une série composite de pourcentages de fréquence concernant le chômage des divers groupes professionnels[2].

---

[1] Presque tous les décomptes de faits sociaux comportent, pour être instructifs, des rapprochements de ce genre. Un fait social est un fait qui affecte à la fois un plus ou moins grand nombre de membres d'un groupe social donné. L'importance du fait se mesurera au rapport du nombre d'individus affectés avec celui des individus susceptibles d'être affectés; c'est ainsi qu'on compare le chiffre des morts à celui des vivants, le chiffre des naissances à celui des adultes, le chiffre des divorces à celui des mariages, etc.

[2] Notons que, quand une série de ce type est établie, il peut être avantageux de substituer aux chiffres réels dont elle est composée les valeurs relatives de ces chiffres, par rapport à un étalon conventionnel, fonction de la série elle-même. Les grandeurs relatives ainsi obtenues sont évidemment très abstraites, puisque ce sont des proportions de proportions; pourtant, elles sont logiquement équivalentes aux pourcentages de répartition ou indépendants, calculés d'après les nombres entiers d'une série simple.

§ III. — PORTÉE SCIENTIFIQUE DE LA RECHERCHE PROPOSÉE : ELLE VISE A DÉTERMINER DES COEFFICIENTS PROFESSIONNELS DE CHÔMAGE.

Une recherche statistique de cet ordre est-elle, pour l'étude scientifique du chômage, un point de départ satisfaisant ? Nous achemine-t-elle vers la connaissance des lois du phénomène ?

Pour nous en rendre compte, le plus simple est de reprendre, en nous plaçant au point de vue causal, l'exposé que nous venons de faire. Nous avons adopté une définition du chômage, et indiqué l'étude que suggère cette définition. Nous devons voir maintenant si le phénomène en question paraît susceptible de rentrer dans un système de relations causales, et si la recherche projetée permettra de découvrir ces relations.

A. — *Valeur scientifique de la définition provisoirement adoptée.*

Considérée au point de vue causal, notre définition paraît tout d'abord trop large. Telles formes particulières de chômage, comme le chômage-grève ou le chômage-maladie, paraissent si évidemment dues à l'état affectif ou physique du travailleur, qu'il semble fâcheux de les confondre avec telles autres formes, comme le manque d'ouvrage, pour rechercher une cause commune aux unes et aux autres.

Si l'on examine les choses de plus près, la confusion provisoire se justifie pourtant. Nous ne pouvons, en effet, considérer les opinions que nous avons, quant aux liens existant entre telle espèce de chômage et tel autre phénomène, que comme des hypothèses à vérifier expérimentalement, et il est de bonne méthode de faire cette vérification en commençant par l'hypothèse la plus simple. Or celle-ci est, en l'espèce, que le phénomène du

chômage est bien, par sa nature intime, tel que le définit le bon sens populaire. Nous devons donc accepter provisoirement cette définition, quitte à adopter ensuite, si nous ne pouvons faire rentrer le chômage ainsi défini dans aucun rapport constant, une notion plus restreinte de l'inaction temporaire.

La nature même des documents, à l'aide desquels nous pouvons étudier le chômage, nous impose d'ailleurs cette méthode, car s'il existe bien certaines statistiques consacrées exclusivement au chômage-grève ou au chômage-maladie, la même spécialisation n'existe pas pour les autres types de chômage, et par conséquent la confusion ne peut être complètement évitée.

B. — *Portée scientifique de la recherche projetée.*

Il s'agit alors de vérifier si la recherche particulière projetée est susceptible de nous faire apercevoir les lois du phénomène, autrement dit, si elle nous permettra de découvrir un phénomène logiquement antérieur au chômage qui, lorsque le chômage augmente ou diminue, prenne lui-même des valeurs croissantes ou décroissantes. Ce but ne peut être atteint qu'aux trois conditions suivantes : 1° avoir du chômage une notion numérique ; 2° disposer d'une série de valeurs du chômage ; 3° avoir relevé ces valeurs dans des circonstances telles qu'on puisse noter éventuellement dans les mêmes circonstances la valeur de la cause inconnue. Comparons avec les trois articles de ce programme notre projet d'étude :

1° Il nous faut d'abord avoir du chômage une notion numérique. Le taux de chômage est une notion de cette nature, préférable à la notion analogue, mais plus grossière, que fournit le nombre des chômeurs tout seul ;

2° Il nous faut, en outre, avoir non pas une mesure

isolée du chômage, mais une série de mesures ; c'est-à-dire qu'il faut former un certain nombre de groupes d'individus, et que chacun de ces groupes doit se distinguer de ses voisins par la valeur ou la qualité variable que prend, dans son sein, un phénomène donné. Ce phénomène, devant par hypothèse être présent dans chacun des individus observés, ne peut être qu'une des nuances, une des modalités existant à la fois chez les travailleurs occupés et chez les chômeurs, et mentionnées dans notre premier paragraphe : la modalité *profession* est du nombre ; elle peut donc bien être prise comme variable de notre série de taux de chômage ;

3° Arrivons maintenant au troisième article de notre programme : il faut que les circonstances, dans lesquelles le chômage est observé, soient aussi celles où sa cause éventuelle se produit. Traduit en langage statistique, ceci signifie que le phénomène pris comme variable pour notre série de taux de chômage doit pouvoir servir également de variable à une série de valeurs du phénomène considéré comme la cause du chômage. Il doit donc être présent dans la cause du chômage comme dans le chômage lui-même ; et, comme en fait on ne peut séparer le chômage et ses causes du travailleur chômant, ce phénomène pris comme variable devra exister dans le travailleur dès avant le début du chômage. Cette condition est remplie, comme la précédente, par la modalité *profession*.

Notre programme d'étude statistique peut donc légitimement servir de base à une recherche méthodique des causes du chômage ; le jour où nous saurons comment le chômage varie d'une profession à l'autre, nous saurons aussi comment, dans ces mêmes circonstances, doit varier la cause du chômage, et ce rythme connu nous permettra de reconnaître la cause en question parmi les divers phénomènes en rapport hypothétique avec le chômage.

C. — *Nature des rapports étudiés.*

Les rapports entre la profession et le chômage, nous mettant sur la voie des causes du chômage, peuvent être considérés eux-mêmes comme des rapports de causalité indirecte entre la profession et le chômage. Si, en effet, la cause inconnue du chômage varie d'une profession à l'autre, il est logique de supposer que la nature de la profession agit sur cette cause, ce qui implique qu'elle exerce indirectement une influence sur le chômage.

Cette influence, que nous nous proposons d'étudier, peut être, remarquons-le, mesurée numériquement. Supposons, par exemple, que nous considérions dans un milieu économique donné les deux groupes professionnels de la boulangerie et de la boucherie, et que nous constations des taux de chômage de 7 0/0 dans le premier et de 4 0/0 dans le deuxième. Nous pouvons, par convention, égaler à 1 l'influence exercée par la boulangerie sur le chômage et nous pouvons dire alors que l'influence de la boucherie vaut 4/7 de celle de la boulangerie. Inversement, si nous prenons le taux de la boucherie comme étalon, nous pouvons dire que l'influence de la boulangerie est 7/4 fois plus forte que celle de la boucherie.

Les valeurs relatives des taux les uns par rapport aux autres mesurent donc les influences respectives des diverses industries sur le chômage, et peuvent être considérées, en quelque sorte, comme des coefficients professionnels de chômage.

§ IV. — Intérêt pratique de la recherche. Délimitation précise du problème étudié.

L'expérience déjà acquise tend à montrer que ces coefficients, une fois déterminés, ne seraient pas tous égaux à

l'unité; qu'en fait, d'une profession à l'autre, on trouverait des taux de chômage différents.

Cette diversité apparut, d'une façon très frappante, lors du fameux essai d'assurance obligatoire de Saint-Gall. Un des principaux motifs de l'échec de cette tentative fut l'hostilité que lui témoignèrent les ouvriers peu exposés au risque de chômage, qui se plaignirent de payer pour les autres. L'étude postérieure des opérations de la Caisse d'assurance montra que cette différence de risque existait réellement et correspondait à une différence de profession [1].

Que valait exactement cette différence de risque? Comment se classaient à ce point de vue les diverses professions? C'est ce que l'expérience trop limitée de Saint-Gall ne permit pas de dire, et c'est ce qu'on ne sait pas encore actuellement. C'est pourtant ce qu'il serait indispensable de connaître, si l'on voulait pratiquer avec sécurité le remède le plus en faveur actuellement dans la lutte contre le chômage : l'assurance.

La recherche statistique que nous suggère notre définition aurait donc, outre son intérêt scientifique, et malgré une apparence très abstraite, un intérêt pratique immédiat et considérable : celui de déterminer la valeur du risque professionnel de chômage. Presque tous les auteurs ont aperçu l'importance de cette donnée et il n'en est guère qui n'aient présenté sur les variations du taux de chômage d'une industrie à l'autre, sur les variations du risque professionnel de chômage, quelques observations. Mais la question n'a fait encore l'objet d'aucune étude approfondie, et aucune notion générale, aucune connaissance réelle ne se dégagent des bribes d'informations ou de commentaires répandues çà et là dans la littérature du sujet.

---

[1] Cf. E. Hoffmann. *Die Arbeitslosenversicherung der Stadt St-Gallen* (in *Statistik des Kantons St-Gallen XI Heft.*) St-Gall 1898.

La diversité même du vocabulaire employé empêche les idées de se préciser. Les publications françaises, par exemple, parlent tantôt de variations dans l'étendue[1], l'intensité[2], ou l'importance[3] du chômage, tantôt de différences dans le nombre proportionnel des chômeurs de chaque industrie[4]. Le professeur Schanz[5] traite la même question sous la rubrique *Degré du chômage selon les professions*. H. Greulich[6] se sert de la même expression et emploie le mot *intensité* pour désigner la durée du chômage. Ce dernier terme, dans la récente enquête officielle allemande[7], s'applique à tout rapprochement entre un nombre de chômeurs et un nombre de travailleurs, à quelque point de vue qu'on les compare. Ce rapprochement, lorsqu'il concerne exclusivement le fait même du chômage, est appelé parfois dans le même document *degré de chômage*[8]. De ces degrés, il est formé ailleurs une *échelle du chômage*[9]. Enfin, l'expression *risque professionnel*[10] se rencontre également.

Chez tous les auteurs, la même indétermination du vocabulaire se retrouve, témoignage frappant de l'incertitude des notions. On en arrive à se demander si notre ignorance ne tient pas simplement au fait qu'il est impossible de préciser la valeur des taux professionnels de

---

[1] Voir le *Rapport sur la question du chômage* cité plus haut, p. 293.

[2] Voir *ibid.*, p. 292.

[3] Voir *ibid.*, p. 301.

[4] Voir *Résultats statistiques du Recensement général de la population effectué le 24 mars 1901*, Paris, Imprimerie nationale, 1906, t. IV, p. 324.

[5] Voir G. Schanz. *Neue Beiträge zur Frage der Arbeitslosenversicherung*, Berlin, Heymann, 1897.

[6] Voir Secrétariat ouvrier suisse : *Le Chômage et les Bourses du travail.* Rapport au Département fédéral du Commerce et de l'Industrie. Genève, 1904, p. 50.

[7] Voir Kaiserliches statistisches Amt. *Die Versicherung gegen die Folgen der Arbeitslosigkeit, im Ausland und im Deutschen Reich*, Berlin, Heymann. 1906.

[8] Voir *id. ibid.*, p. 407.

[9] Voir *id. ibid.*, p. 390.

[10] Voir *id. ibid.*, p. 393.

chômage. C'est ce que semble dire G. Schanz dans son premier ouvrage[1]. J.-A. Hobson dénonce, lui aussi, l'imperfection des données statistiques existantes, mais, au lieu de l'attribuer à la nature des choses, il s'en prend, non sans ironie, à la mauvaise volonté des administrations publiques[2].

Il est certain que les documents dont nous disposons pour étudier statistiquement les rapports existant entre l'industrie et le chômage sont imparfaits. On peut néanmoins tirer, croyons-nous, des chiffres qu'ils contiennent un peu plus qu'on n'a fait jusqu'à présent. S'il est impossible d'établir dès maintenant une liste définitive de coefficients professionnels de chômage, on peut rechercher quelle est leur physionomie générale. Il serait, par exemple, important de savoir s'ils sont ou non très diversifiés ; si l'influence particulière de chaque industrie sur le taux de chômage est plutôt constante, ou au contraire instable. On peut, enfin, chercher si cette influence s'exerce semblablement sur tous les genres de chômages, ou si elle varie, lorsqu'on fait varier tel ou tel caractère secondaire de l'absence de travail.

Cette dernière recherche jetterait sur l'ensemble de la question du chômage beaucoup de lumière, puisqu'elle nous renseignerait sur la généralité des rapports qui pourraient être découverts. Elle est facilitée par la disparité des documents disponibles. Supposons, par exemple, que tel document porte seulement sur les chô-

---

[1] G. Schanz *Zur Frage der Arbeitslosenversicherung*, Bamberg, 1895, p. 81. « En cette matière, écrit l'auteur, tout change constamment et il semble même que plus on va, plus s'éloigne la possibilité d'établir, sur des bases techniquement satisfaisantes, une assurance contre le chômage. »

[2] « Nos informations statistiques, honteusement imparfaites, fournissent tout juste le fondement d'ignorance nécessaire, pour faire, à des questions embarrassantes, d'officielles et discrètes réponses. » J.-A. Hobson, *The Problem of the Unemployed*, 2e édit., London. Methuen, 1904, p. 11.

meurs valides et que tel autre vise exclusivement les malades : s'il est constaté que, d'un groupe professionnel à l'autre, les taux de ces deux types de chômage varient semblablement, il faudra admettre que l'influence exercée sur eux par la profession est la même, que, par conséquent, au regard du facteur profession, le rôle du facteur maladie est secondaire. Ainsi, la diversité des statistiques, dénoncée par la plupart des auteurs comme l'irrémédiable défaut des documents existants, peut, dans une certaine mesure, favoriser l'élaboration scientifique de ces mêmes documents.

Obligé de faire un choix parmi les sources à analyser et, par suite, parmi les genres de chômages à observer, notre attention se portera naturellement d'abord vers le chômage involontaire des travailleurs valides appartenant à la classe sociale des *preneurs d'ouvrages*.

Ce type particulier d'inaction pose, en effet, dans les sociétés modernes, tant par ses conséquences lamentables que par son apparente iniquité, le plus angoissant des problèmes. C'est à lui qu'on pense surtout lorsqu'on parle du chômage sans épithète, c'est lui qui a fait jusqu'ici l'objet des plus importantes statistiques et des plus nombreuses études. Il est vrai qu'on l'observe rarement à l'état pur et que, le plus souvent, tous les genres d'inaction des travailleurs salariés sont englobés sans distinction dans les statistiques établies.

De toutes façons, le choix fait n'a pas d'importance théorique, puisqu'il n'implique aucun jugement sur l'identité ou la dissemblance des divers types de chômage. Nous devrons seulement préciser la signification des chiffres étudiés, afin d'éviter dans nos conclusions éventuelles toute généralisation prématurée.

CHAPITRE II

Les Sources. — Inventaire méthodique des statistiques relatives au chômage, classées selon le phénomène observé.

Même en bornant notre étude à cette forme particulière de chômage qu'est le manque d'ouvrage des salariés valides, nous nous trouvons encore, au moment de l'entreprendre, en présence d'observations disparates, portant sur toute une gamme de phénomènes différents. Cette diversité ne saurait nous surprendre, puisque nous avons reconnu que toute distinction entre les cas de chômage était factice. Telle statistique confond le type d'inaction qui nous intéresse spécialement avec d'autres espèces de chômage; telle autre raffine au contraire sur les distinctions et se limite à telle ou telle catégorie de salariés, à telle ou telle forme spéciale de manque d'ouvrage.

Autant il se fait de ces sélections, volontaires ou non, autant de fois la matière étudiée est différente. Ce n'est pas tout. Le manque d'ouvrage, seul ou associé à d'autres formes d'inaction, n'a donné lieu jusqu'à présent qu'à des observations de médiocre valeur. Il n'est pas noté d'office, d'une façon continue, par les administrations publiques, mais a fait seulement l'objet d'enquêtes isolées, par lesquelles son rythme dans le temps n'est pas révélé.

On a donc été amené à utiliser, comme sources d'informations complémentaires, d'autres statistiques, portant sur des phénomènes supposés en rapport avec le chômage, mais plus aisément connus que lui, et plus régulièrement enregistrés. De là, toute une diversité de documents, dont l'inventaire méthodique est le préambule indispensable de notre étude.

A la base de cet inventaire, il est commode de poser la distinction que nous venons d'indiquer entre les documents ayant trait au chômage lui-même et ceux ayant trait à des indices du chômage [1].

Ces indices peuvent eux-mêmes se diviser en deux catégories, selon leur degré de connexité avec le chômage. Les uns sont des phénomènes affectant des chômeurs, mais n'affectant pas qu'eux; les autres sont des phénomènes affectant exclusivement des chômeurs, mais n'affectant pas tous ceux du milieu considéré [2]. La deuxième catégorie, plus proche du chômage proprement dit que la première, peut être appelée celle des phénomènes *directement connexes* au chômage; et la première celle des phénomènes indirectement connexes, ou simplement *symptomatiques*.

---

[1] Cette distinction est courante dans la science, depuis les travaux de G. Schanz. Nous en acceptons le principe, mais croyons devoir ranger parmi les données indicielles certains chiffres généralement considérés comme relatifs au chômage lui-même.

[2] Nous écartons de la liste des indices du chômage un certain nombre de phénomènes mentionnés parfois comme tels, et qui formeraient alors une troisième catégorie de symptômes, mais dont le lien avec le chômage est trop lointain pour qu'on puisse en faire état : par exemple, le mouvement du commerce extérieur, de l'émigration, des faillites, des mariages, des encaisses de banques, des prêts sur gages, etc.

§ I. — Statistiques visant des phénomènes symptomatiques du chomage.

Parmi les indices de la première catégorie, il convient de citer d'abord, en raison de leur notation officielle en divers pays, les chiffres relatifs aux bureaux de placements non commerciaux : le rapport du nombre des places demandées à celui des places offertes, ou des placements effectués, diminue lorsque la production industrielle est intense et augmente lorsqu'il y a stagnation. Il peut donc passer pour un indice de chômage, mais cet indice est extrêmement vague, car les fluctuations des offres d'emploi, et celles des placements effectués, ne se reflètent que très imparfaitement dans les opérations des bureaux.

Cette statistique est particulièrement intéressante en Allemagne, où les bureaux de placement « d'intérêt public » ont pris le développement que l'on sait. Elle est résumée mensuellement dans le *Reichsarbeitsblatt*. Elle l'était, avant la création de ce périodique, dans la revue *Der Arbeitsmarkt*, fondée en 1897 par le Dr Jastrow. En France, des données analogues à celles de l'Allemagne, mais infiniment plus fragmentaires et moins significatives, sont publiées mensuellement dans le *Bulletin de l'Office du travail* [1].

Une autre source de renseignements intéressants,

---

[1] On trouvera d'autres indications bibliographiques concernant le placement, tant municipal que syndical, dans les divers pays, dans : Emil Kruger, *Bibliographie der Arbeitslosenfürsorge*, Berlin, Troschel, 1904, p. 7, 41, 49, etc.

Sur l'état actuel du placement en Allemagne, on consultera avec intérêt : Louis Varlez, *Rapport sur les bureaux de placement en Allemagne*, broch. 71 p., Gand, Nouvelle Imprimerie, 1904, et le tome II de *Die Versicherung gegen die Folgen der Arbeitslosigkeit im Ausland und im Deutschen Reich*, Berlin, Heymann, 1906.

Nous avons déjà cité et mentionnerons fréquemment au cours de notre étude cette remarquable publication de l'Office impérial allemand de Statistique. Nous

mais spéciaux à l'Allemagne, est la statistique des caisses d'assurance-maladie[1]. Certaines de ces caisses communiquent chaque mois à l'Office impérial de Statistique le nombre de leurs membres payants. Or la loi autorise les chômeurs par manque d'ouvrage à suspendre le payement de leurs cotisations : les fluctuations du nombre des cotisants sont donc, dans une certaine mesure, fonction de l'activité industrielle. Mais comme elles dépendent en même temps d'autres facteurs plus importants, en particulier des variations dans le nombre des astreints à l'assurance, leur valeur comme indice de chômage reste médiocre[2]. A côté de l'assurance-maladie et de la même manière qu'elle, l'assurance-invalidité est également utilisée par l'Administration allemande comme source indirecte d'informations quant au chômage.

On peut de même considérer comme symptômes des fluctuations du chômage les variations dans le nombre des vagabonds ou mendiants, ou dans celui des indigents[3].

Un autre phénomène économique qui paraît, lui aussi,

---

tenons à rappeler qu'elle est due au Dr Leo, conseiller de gouvernement. Nous adopterons pour la désigner ultérieurement l'abréviation : *Enquête allemande.*

Sur la valeur des chiffres fournis par les bureaux de placement, comme indices de chômage, voir : G. Schanz, *Zur Frage der Arbeitslosenversicherung*, p. 85 ; voir également Jastrow, *Die Krisis auf dem Arbeitsmarkt* (tome V de la collection *Die Störungen im deutschen Wirtschaftsleben während der Jahre 1900 ff.*), et du même *Sozialpolitik und Verwaltungswissenschaft*, tome I, *Arbeitsmarkt und Arbeitsnachweis*, Berlin, 1902.

[1] Publiée, comme la précédente, dans le *Reichsarbeitsblatt* et avant son apparition dans *l'Arbeitsmarkt*. Tableaux remontant à 1895 et s'étendant jusqu'à 1902 dans l'ouvrage cité plus haut du Dr Jastrow.

[2] Une circonstance de fait qui enlève beaucoup de valeur à cet indice est que, jusqu'ici, 20 0/0 à peine des caisses communiquent leurs chiffres à l'Administration. Le passage des assurés d'une caisse notée dans la statistique à une caisse non notée apparaît donc comme une diminution du chiffre des cotisants et fausse d'autant la signification des fluctuations notées. Cf. *Enquête allemande*, t. I, p. 401. Voir quelques statistiques fragmentaires de caisses de maladies dans Schanz : *Zur Frage, etc.*, annexes 1 à 7.

[3] Voir, à ce sujet, W.-H. Beveridge, *The making of paupers*, in *Toynbee Record*, novembre 1904. (Rapprochement intéressant entre la courbe du chômage dans les Trade-Unions anglaises et celle des indigents admis dans

influencé par le chômage est la circulation des ouvriers d'une ville à l'autre. Or cette circulation laisse une double trace : c'est, d'abord, l'inscription des « trimardeurs » dans les refuges ou auberges spécialement affectés à leur usage[1] ; c'est, ensuite, pour certains groupements syndicaux, la distribution de viatiques. Il y aurait donc là de nouveau des indices utilisables.

Mentionnons enfin un groupe de données dont l'observation passe pour particulièrement instructive et a donné lieu déjà à d'intéressants travaux, ce sont celles qui concernent les fluctuations du personnel employé dans les grands établissements industriels. L'Administration du Massachusetts, par exemple, relève annuellement, depuis 1886, les effectifs employés dans les principales usines de l'État[2]. Des données semblables ont été recueillies en Pensylvanie pour les années 1892 à 1901[3] et en Suisse, pour l'année 1888[4] ; la Belgique, dans son grand recensement industriel de 1896, a fait une recherche analogue, en notant pour chaque établissement industriel la période des mortes saisons[5]. En Angleterre, la *Labor*

---

les *Workhouses*.) Voir également JASTROW, *op. cit.* — Le *Bulletin de l'Office du Travail* français a publié avec la même intention, depuis sa création jusqu'à 1900, la statistique des asiles de nuit parisiens.

[1] Forme d'assistance particulièrement développée en Allemagne sous le nom de *Naturalverpflegungestationen* et de *Herbergen zur Heimat*.

[2] Cf. Statistique annuelle des manufactures et spécialement pour la période 1889-1893, le XXIV[e] rapport annuel du *Bureau of Statistics of Labor*. Une recherche du même ordre, mais plus complète, a été faite dans ce même État de Massachusetts lors de son recensement de 1905. Voir *Massachusetts Labor Bulletin*, février 1907.

[3] Voir publications du *Bureau of Industrial Statistics of Pennsylvania* et *Second Series of Memoranda... prepared in the Board of Trade... on british and foreign trade and industrial conditions*. Londres 1904, p. 125. Nous désignerons dorénavant ce document officiel anglais sous l'abréviation : *Second Series of Memoranda*.

[4] Voir SECRÉTARIAT OUVRIER SUISSE, *Le Chômage et les Bourses du travail* Genève, 1904, p. 23, d'après le *Recensement suisse des établissements industriels en 1888*.

[5] Cf. *Recensement général des industries et des métiers du 31 octobre 1896*. Bruxelles 1900, 599. Volume XVIII, p. 153 et 211.

Gazette publie, chaque mois, des renseignements sur la production des hauts fourneaux, forges, aciéries et tôleries. Enfin, l'Office du travail français, dans sa grande enquête de 1891 sur *les Salaires et la Durée du Travail dans l'Industrie française*, a cherché également à déterminer, par la variation des effectifs employés et des journées faites, divers indices de chômage.

Le défaut de ce procédé saute aux yeux : il renseigne sur l'activité plus ou moins grande des établissements, mais non pas sur le chômage des ouvriers individuellement considérés. Lorsqu'un de ces ouvriers est congédié par un établissement, un risque de chômage s'ouvre, il est vrai, pour lui, mais l'on ne sait si ce risque se réalise ou non. Ce système, qui serait satisfaisant s'il pouvait saisir tous les établissements à la fois, ne donne que des résultats approximatifs, lorsqu'un nombre limité d'établissements est seul pris en considération[1].

§ II. — Statistiques visant les phénomènes directement connexes au chomage.

A côté des indices de chômage fort imprécis que nous venons d'énumérer, il en est d'autres plus significatifs, dont nous formons notre deuxième catégorie : ce sont les chiffres concernant l'assistance aux chômeurs, et l'assurance contre le chômage, chiffres dont le caractère commun est qu'ils se réfèrent exclusivement à des chômeurs, mais non pas, comme on semble le croire souvent, au chômage lui-même. Les statistiques établies au sujet de ces faits,

[1] De l'étude des données recueillies par l'Administration française, il ressort qu'on peut tirer de celles-ci trois catégories distinctes d'indices de chômage, selon qu'on considère, *a*) le total des mises à pied, *b*) l'écart des effectifs extrêmes, *c*) le nombre des journées de travail. La mise en œuvre de ces données par l'Administration n'est pas à l'abri des critiques, mais l'indication de celles-ci dépasserait le cadre du présent chapitre.

et utilisables comme renseignements sur le chômage, quoique moins diverses que celles de la première catégorie, ne visent pourtant pas toujours exactement le même phénomène.

A. — *Statistiques d'assistance.*

En matière d'assistance, on peut distinguer les types suivants :

1° Statistiques portant sur les demandes de secours formulées par les chômeurs. C'est à ce type qu'appartiennent les chiffres intéressants et souvent cités publiés par les villes de Zürich, de Bâle et de Saint-Gall[1] et également une statistique moins connue, établie à Amsterdam dans l'hiver 1894-1895[2].

2° Statistiques portant sur les chômeurs secourus sans obligation de travail. Exemple : le relevé des secours accordés aux chômeurs par l'Assistance publique allemande en 1885[3].

---

[1] Cf. Arbeitslosenkommission der Stadt Zürich, *Jährliche Berichte* régulièrement publiés depuis 1899; pour les années 1892-1899, renseignements fragmentaires reproduits dans Schanz, *Zur Frage, etc.;* Secrétariat ouvrier suisse, *op. cit.; Enquête allemande*, p. 43. Dans les hivers 1879-1880 et 1880-1881 avaient également eu lieu à Zürich des inscriptions de chômeurs en vue de travaux de secours. Leurs résultats sont signalés dans Secrétariat ouvrier suisse, *op. cit.*, p. 12 et 17.

Pour Bâle voir *Mitteilungen des Statistichen Amtes des Kantons Basel-Stadt,* Numéros 1, 2, 6, 9, portant respectivement sur les demandes de secours des hivers 1902-1903, 1903-1904, 1904-1905, 1905-1906; chiffres reproduits et commentés dans la *Denkschrift über die Entwickelung der Staatliche Arbeitslosenfürsorge im Kanton Basel-Stadt*, Bâle 1906, et dans l'*Enquête allemande*, p. 147.

Pour Saint-Gall, voir Rapport de C. Zuppinger dans *Statistik des Kantons St Gallen II Heft,* chiffres reproduits dès 1896 dans la circulaire n° 2, série B, du Musée Social et, plus récemment, dans l'*Enquête allemande*, p. 45; ne pas confondre ces données portant sur les chômeurs déclarés au cours des huit hivers 1886 à 1894 avec les données relatives à la caisse d'assurance-chômage qui a fonctionné de 1895 à 1897.

[2] Voir *Statistik der Werkloosen die zich bij de Commissie voor Werkverschaffing te Amsterdam hebben aangemeld*, publication du bureau de statistique de la commune d'Amsterdam.

[3] Relevé exceptionnel publié par l'Administration allemande dans le tome 29 de la Statistique impériale, mentionné par Schanz : *Zur Frage, etc.*, annexe n° 12.

3° Statistiques portant sur les chômeurs secourus avec obligation de travail :

a) Statistiques permanentes des œuvres d'assistance par le travail, colonies agricoles, etc.[1] ;

b) Statistiques des travaux de secours. Ceux-ci sont le remède classique aux crises aiguës de chômage, remède appliqué un peu partout, mais dont la terre d'élection est l'Angleterre[2].

Le caractère commun de ces divers types de statistiques est de porter, non sur le chômage proprement dit, mais sur le chômage accompagné de misère. Une ville qui organise des travaux de secours n'y admettra pas, par exemple, tous les chômeurs sans distinction, mais seulement ceux dont l'indigence a été officiellement constatée, et qui ont leur domicile de secours dans la commune. Pour la distribution pure et simple de secours, des règles encore plus strictes sont naturellement suivies. D'ailleurs, les ouvriers sentent eux-mêmes cette nuance, et ne s'inscrivent sur les registres *ad hoc* que lorsqu'ils sont totalement dénués de ressources. On ne saurait, dans ces conditions, confondre le nombre des individus inscrits ou admis aux secours avec celui des chômeurs. C'est pourquoi nous ne voyons dans le premier qu'un indice du second.

---

[1] Voir pour la France : *Rapport sur la question du chômage*, Paris 1896, annexe IV, p. 187 à 280.

[2] Voir pour l'Angleterre : *Report on agencies and methods for dealing with the unemployed*, edited by Llewellyn Smith, London 1893. Résumé dans le *Rapport sur la question du chômage*, p. 135-173. Également : *Report of Select Committee on distress from want of employment, 1895-1896; Report of Mansion House Committee on the unemployed, 1903-1904* (colonies agricoles de Hadleigh et Osea); *Report of the Central Executive Committee of the London Unemployed Fund for 1904-1905.*

Pour la France, le *Rapport sur la question du chômage* présente le tableau détaillé des travaux de secours des villes ayant un budget supérieur à 100.000 fr. entre 1890-1895. Le *Bulletin de l'Office du Travail* donne annuellement des détails financiers sur ces travaux de secours.

B. — *Statistiques d'assurance-chômage.*

Le même raisonnement s'applique *mutatis mutandis* aux données concernant l'assurance-chômage. Ici aussi, le phénomène donnant lieu à indemnité, le seul qui soit exactement noté, n'est pas le chômage pur et simple des travailleurs assurés, mais le chômage accompagné de conditions restrictives nombreuses, sans rapports directs avec lui : on considère avant tout la régularité dans le payement des primes dues, et la date d'adhésion à la caisse ; puis on tient compte, selon les caisses, leurs ressources financières ou leur orientation économique, de délais de carence, de la durée du chômage, de sa cause apparente, de l'attitude de l'assuré en présence de nouvelles offres de travail, etc. Le nombre des bénéficiaires d'indemnité, même si on lui adjoint celui des membres en période de carence, ne doit donc pas être confondu avec celui des membres de la caisse atteints par le chômage.

Il serait difficile de donner une bibliographie complète des statistiques concernant l'assurance-chômage ; on sait en effet quelle extension cette pratique a prise au sein des syndicats ouvriers des divers pays. En dehors des syndicats, l'assurance est encore pratiquée au sein de quelques groupements municipaux et patronaux ; enfin, il existe, tendant vers le même but, certaines organisations d'épargne. Chacune de ces institutions fournit sa quote-part de renseignements sur le chômage. Nous n'indiquerons ici que les documents les plus accessibles.

1. Épargne. — 1° Publications de la Caisse d'épargne de Bologne depuis 1896[1] ;

2° Publications du Fonds de chômage gantois, en ce qui concerne le Service d'épargne de ce Fonds ;

[1] Statuts commentés dans Schanz, *Neue Beiträge, etc.*, p. 75.

3° Publications de la coopérative de consommation *Produktion* de Hambourg depuis 1901[1].

II. Institutions municipales ou privées d'assurance facultative. — 1° Rapports annuels (depuis 1894), de la Caisse d'assurance facultative contre le chômage de la ville de Berne ;

2° Rapports annuels (depuis 1902) de la Caisse de l'*Arbeiterbund* bâlois ;

3° Rapports annuels (depuis 1897), de la Caisse de Cologne[2].

4° Publications (depuis 1901) de la Caisse de prévoyance de Venise[3].

5° On signale quelques entreprises patronales ayant organisé des caisses d'assurance facultative[4].

III. Institution municipale d'assurance obligatoire. — C'est la fameuse tentative de Saint-Gall, dont la Caisse fonctionna du 1er juillet 1895 au 1er juillet 1897[5].

IV. Caisses syndicales d'assurance-chômage. — 1° Les plus connues et les plus anciennes sont les caisses anglaises dont la statistique résumée est donnée :

a) mensuellement dans la *Labor Gazette* ;

---

[1] Voir *Enquête allemande*, p. 538. Schanz mentionne, dans ses *Neue Beiträge, etc.*, p. 90 et dans son *Dritter Beitrag, etc.*, p. 213 une dizaine d'entreprises industrielles, soit privées, soit municipales, ayant organisé des caisses d'épargne en vue du chômage ; mais les opérations de ces caisses ne sont pas publiées.

[2] Voir Schanz, *Neue Beiträge, etc.*, p. 67. Une caisse analogue à celle de Cologne a été fondée à Leipzig en 1905. Voir *Soziale Praxis*, 3 août 1905.

[3] Voir *Contro la Disoccupazione* (n° 10 des Publications de l'Office du travail de la *Società Umanitaria*), Milan, 1905, p. 23 ; *Bollettino dell'Ufficio del Lavoro*, octobre 1904 ; *Enquête allemande*, p. 281.

[4] Voir Schanz, *Dritter Beitrag, etc.*, p. 169-214 et *Rapport sur les caisses de chômage* (Publications du Conseil Supérieur du Travail), Paris, Imp. nat. 1903.

[5] Voir les deux rapports annuels de la Caisse et l'étude déjà citée de E. Hoffmann dans la XIe livraison de la Statistique de Saint-Gall.

b) annuellement dans les *Annual Abstracts of Labor Statistics;*

c) d'ensemble et avec des recherches rétrospectives originales dans la *Second Series of Memoranda*[1].

2° Les plus importantes actuellement sont les caisses allemandes dont la statistique est publiée trimestriellement dans le *Reichsarbeitsblatt*[2].

L'Administration allemande fait, depuis 1906, des efforts méritoires pour transformer ces statistiques d'assurance en de véritables statistiques de chômage. Elle demande à cet effet aux syndicats de lui communiquer, non pas seulement le nombre des chômeurs secourus, mais celui de tous les chômeurs déclarés. Dans la mesure où les syndicats remplissent ce programme, les renseignements qu'ils fournissent doivent être considérés comme relatifs au chômage lui-même[3].

3° Les plus intéressantes, en raison de la collaboration obtenue des pouvoirs publics, sont les caisses belges, en particulier celles des syndicats gantois[4].

En dehors des trois pays que nous venons de désigner, il existe des caisses syndicales d'assurance-chômage un peu partout. Nous nous contenterons d'indiquer en

---

[1] Voir également, pour l'assurance au sein des syndicats d'employés anglais, Schanz, *Zur Frage, etc.*, annexes 50, 51 et 52.

[2] Voir également, pour les deux premières années de cette statistique, l'*Enquête allemande*, p. 385 et suivantes.

[3] Voir, dans l'*Enquête allemande*, p. 471 et suivantes, quelques chiffres relatifs à l'assurance dans des syndicats d'employés.

Voir d'autre part pour le passé :

a) la *Korrespondenzblatt der freien Gewerkschaften Deutschlands*, passim.

b) le *Gewerkverein*, passim ; en particulier, numéros du 17 mai 1895 et du 31 juillet 1896 ; ce dernier est résumé dans Schanz, *Neue Beiträge, etc.*, p. 116.

c) Schanz, *Zur Frage, etc.*, annexes numéros 35 à 40, 43 et 47.

d) la *Bibliographie*, de Krüger.

[4] Chiffres publiés mensuellement, depuis 1896, dans la *Revue du Travail* de Belgique. Voir également les rapports sur le Fonds de chômage : trois premiers exercices, 1901-1903; quatrième exercice 1904; cinquième exercice 1905, etc.

note quelques-unes des publications dans lesquelles les statistiques de ces caisses se trouvent reproduites[1].

§ III. — Statistiques concernant le chomage lui-même.

Les collectivités modernes, souffrant du chômage, ne se contentent pas de se renseigner indirectement à son sujet, ni même de lutter empiriquement contre lui. Elles essaient de déterminer la nature exacte du mal et d'abord de le mesurer. De là, une quantité d'enquêtes, faites en divers pays, et qu'il nous faut maintenant passer en revue.

Ces enquêtes, différentes les unes des autres à bien des égards, le sont en particulier au point de vue du phénomène observé.

Ce sont les causes apparentes de l'inaction qui interviennent le plus fréquemment comme bases de distinctions. Certaines enquêtes n'en tiennent pas compte du tout, ou du moins, tout en les notant, n'en font pas un critérium pour exclure de l'observation tel ou tel cas de chômage; presque toutes excluent le chômage-vacances; d'autres éliminent le chômage-maladie; d'autres, raffinant

---

[1] a) *Caisses françaises.* Voir le *Rapport sur les caisses de chômage*, déjà cité, et, depuis lors, les rapports semestriels du *Bulletin de l'Office du Travail* sur les opérations des caisses subventionnées par l'État.

b) *Caisses norvégiennes.* Voir depuis 1903 les statistiques mensuelles du bulletin officiel *Arbejdsmarkedet* et leur résumé dans les annuaires statistiques.

c) *Caisses hollandaises.* Voir depuis 1898 les statistiques mensuelles du bulletin municipal d'Amsterdam *Statistisch Maandbericht der Gemeente Amsterdam* (ne se réfèrent guère qu'aux diamantaires et typographes).

d) *Caisses italiennes.* La ville de Milan est seule à avoir des caisses syndicales un peu importantes contre le chômage. Celles-ci sont affiliées à un Fonds de chômage créé en 1905 sur le modèle du Fonds gantois par la *Società Umanitaria.* Voir *Contro la Disoccupazione* et aussi *Bollettino dell'Ufficio del Lavoro*, en particulier depuis mars 1906.

e) *Caisses de divers pays.* Voir les rapports du secrétaire ouvrier international Legien (Premier rapport 1905).

f) *Caisses des syndicats typographiques de tous les pays.* Voir les rapports et publications du Secrétariat typographique international (siège à Berne, M. Stautner, secrétaire).

davantage, excluent ou essaient d'exclure le chômage-grève, le chômage demi-validité, le chômage-paresse, etc. Parfois, c'est la présence ou l'absence d'une occupation accessoire, qui est prise en considération ; parfois, c'est la durée du chômage : ainsi le chômage durant moins d'un jour complet, même s'il se renouvelle pendant de nombreux jours, n'entre généralement pas en ligne de compte. Dans d'autres cas, au contraire, ce chômage partiel est seul noté.

Les différences existant dans la condition économique du travailleur déterminent aussi de nombreuses sélections.

Certaines enquêtes, organisées par les syndicats ouvriers, ne portent que sur leurs membres, c'est-à-dire sur des travailleurs ayant ce caractère particulier d'être des salariés syndiqués. Le plus grand nombre vise tous les salariés sans distinction, ou du moins tous ceux d'entre eux qui appartiennent aux classes sociales inférieures. D'autres statistiques portent exclusivement sur les ouvriers et employés travaillant habituellement à poste fixe chez autrui. Il en est enfin qui s'étendent à toute la population active, sans distinction de classe ou de position contractuelle.

Sans pousser jusque dans leurs détails ces distinctions diverses, nous pouvons présenter notre dernier groupe de renseignements bibliographiques, en ordonnant *grosso modo* les documents selon l'extension décroissante du phénomène observé.

A. — *Enquêtes portant sur tous les genres d'inaction et sur l'ensemble de la population active.*

Ce type d'enquête, au cadre excessivement vaste, ne se rencontre guère, à notre connaissance, qu'aux États-Unis. Lors des trois derniers Recensements fédéraux, en 1880,

1890 et 1900, toutes les personnes économiquement actives, de plus de 10 ans d'âge, furent invitées à répondre, le cas échéant, à la question suivante : *Mois sans emploi pendant l'année du Recensement?* Comme aucun commentaire additionnel ne semble avoir restreint la portée de l'enquête faite, il faut admettre qu'elle provoqua des réponses aussi bien chez les travailleurs indépendants que chez les salariés, et qu'elle visait tous les genres d'absence de travail, sans distinction. La documentation extrêmement vaste et peu différenciée ainsi obtenue fut, en 1880, jugée trop inexacte pour être publiée. Elle figura au contraire dans les comptes rendus de 1890 et de 1900.

Les Recensements du Massachusetts en 1885 et 1895 contiennent des renseignements analogues à ceux des Recensements fédéraux.

En ce qui concerne en particulier celui de 1895, on peut noter qu'il fit, entre les travailleurs, la triple distinction suivante : gens n'ayant jamais chômé pendant l'année du Recensement, gens n'ayant chômé qu'une partie de l'année et gens ayant chômé tout le temps. Cette recherche n'a pas été renouvelée par le Massachusetts lors de son dernier Recensement (1905)[1].

B. — *Enquêtes portant sur tous les genres d'inaction, à l'exception des vacances, ne tenant pas compte en général du chômage partiel, et s'étendant à tous les salariés des classes sociales inférieures.*

Ce genre d'enquêtes est de beaucoup le plus répandu. Cela tient au fait que le chômage ainsi entendu est précisément le phénomène dont l'opinion publique se préoccupe. Ce qui est grave, en effet, au point de vue pratique, c'est la misère qui suit le chômage, et celle-ci se produit, quelles

(1) Cf. *Massachusetts Labor Bulletin*, février 1907.

que soient les formes ou la cause apparente de l'inaction, du moment que cette dernière est complète et affecte des gens sans ressources accumulées.

Pour ordonner cette masse de renseignements, le plus simple est de la diviser par pays.

On remarquera que l'Allemagne a, à elle seule, plus d'enquêtes que tous les autres pays réunis. Il semble que l'on retrouve là un trait du caractère national, minutieux et laborieux. L'Allemand, souffrant du chômage, ne se contente pas de se plaindre, il veut savoir pourquoi il souffre et, à cet effet, interroge patiemment les faits. Sans doute les chiffres obtenus ne sont pas d'une exactitude rigoureuse, mais ils se contrôlent les uns les autres, et arrivent à serrer la réalité d'assez près.

1. Allemagne. — L'ensemble des enquêtes faites s'ordonne en un cadre chronologique très net, correspondant aux conjonctures économiques.

1° Un premier groupe de renseignements date de la dépression économique de 1893. Les *Gewerkschaftskartelle*[1] de différentes villes, en vue de soulever l'opinion publique, procédèrent à des décomptes de chômeurs. Ces décomptes portèrent sur trente-trois localités dont treize de plus de 50.000 habitants[2].

On reproche, en général, à ces enquêtes d'être vagues et tendancieuses.

2° Ce mouvement d'opinion détermina l'Administration impériale à s'enquérir à son tour de l'importance du chômage. Deux recensements généraux devaient avoir lieu en 1895 : l'un, le 14 juin, consacré au dénombrement pro-

[1] Rappelons que le « cartel syndical » allemand correspond à la « bourse du travail » française, c'est-à-dire groupe les différents syndicats ouvriers d'une même ville.

[2] La liste complète de ces villes, ainsi que les principales données recueillies sont reproduites dans Schanz, *Zur Frage, etc.*, ann. 13 à 19.

fessionnel et à la statistique des entreprises industrielles, l'autre, le 2 décembre, recensement quinquennal régulier, exclusivement démographique. Il fut décidé de mettre à profit ces deux décomptes pour recenser les chômeurs. Les chiffres obtenus au cours du Recensement de décembre furent rapprochés de ceux de juin et une longue préface critique mit en relief l'importance de ce double décompte que nous étudierons, par la suite, en détail[1].

Mentionnons seulement ici deux nuances dans le phénomène observé : d'une part, on distingua deux catégories de chômeurs, les malades et les autres; d'autre part, au Recensement de juin, on demanda aux travailleurs d'indiquer éventuellement leurs occupations accessoires; et ceux d'entre eux qui indiquaient une profession accessoire salariée, ne furent pas comptés comme chômeurs, même s'ils se donnaient comme tels.

3° Sur les données acquises par ces deux Recensements généraux de 1895, certaines grandes villes firent des travaux statistiques complémentaires, destinés d'une part à corriger par un contrôle minutieux les réponses erronées, d'autre part à obtenir sur les chômeurs des informations plus détaillées que ne le comportaient les formulaires impériaux[2].

4° Après le gros effort statistique de 1895, il y eut en Allemagne une période d'accalmie. La crise économique de 1901-1903 y mit fin. De nouveau la question du chômage

---

[1] Voir *Die beschäftigungslosen Arbeitnehmer im Deutschen Reich am 14 Juni und 2 Dezember 1895*. Collection des *Vierteljahreshefte zur Statistik des Deutschen Reichs; Jahrgang 1896, Ergänzung zum 4ten Heft.* Berlin 1896. Les tableaux de chiffres, sans commentaires, figurent au tome I de la *Berufs- und Gewerbezählung, vom 14 Juni 1895*, tome 102, de la Statistique impériale allemande.

[2] Ces villes furent les suivantes : Dresde et Leipzig, pour les deux Recensements, Berlin et Magdebourg, pour le Recensement de juin seulement, Hambourg, Lübeck, Stuttgart, Strasbourg, pour celui de décembre seulement. On trouvera dans l'*Enquête allemande* l'indication des documents municipaux où s'enregistrèrent ces *Nacherhebungen*.

devenait brûlante; de nouveau les enquêtes apparurent. Comme en 1893, elles portèrent sur les principales villes de l'Empire; comme alors, ce furent les organisations ouvrières qui commencèrent l'agitation. Cartels syndicaux et secrétariats ouvriers se partagèrent la besogne. Dans vingt et une villes en 1901-1902, dans trente et une en 1902-1903, des enquêtes furent organisées[1].

Parmi toutes celles-ci, de valeurs forcément inégales, l'Enquête allemande cite spécialement, avec beaucoup de critiques et quelques éloges, les suivantes :

a) Halle, 8 décembre 1901 et 2 novembre 1902[2];

b) Nuremberg, 19 janvier 1902[3];

c) Berlin, 1er février 1902[4];

d) Francfort, 1er février 1903[5].

5° A la suite de cette agitation populaire, certaines municipalités reconnurent de leur devoir de se saisir à leur tour du problème. Mais leurs chiffres datant principalement de 1904-1905, c'est-à-dire de la reprise des affaires, leur permirent d'être plus optimistes.

Toutes ces statistiques, sauf celles de Charlottenbourg et de Munich, que nous réservons pour un autre paragraphe, portent, comme les précédentes, sur tous les genres de chômages, et sur toutes les catégories de salariés. Leur liste doit donc trouver place ici :

a) Dresde : Enquêtes régulières depuis 1902, au mois d'octobre de chaque année; se rattachent à l'établissement des listes de contribuables pour l'impôt sur le revenu[6].

---

[1] Voir les noms dans l'*Enquête allemande*.

[2] Voir 2e et 3e Rapports annuels du Secrétariat ouvrier de Halle, 1902 et 1903.

[3] Voir 7e Rapport annuel du Secrétariat ouvrier de Nuremberg, 1902.

[4] Voir Berliner Gewerkschaftskommission : *Rechenschaftsbericht für das Jahr 1901, nebst Ergebnis der Arbeitslosenzählung am 1 Feb. 1902*, Berlin 1902.

[5] Voir K. Böhme : *Ergebnisse der Arbeitslosenzählung im Frankfurt am Main vom 1 Februar 1903.* (Publication de la *Centrale für private Fürsorge*), Francfort, 1903.

[6] Voir *Monatsberichte des Statistischen Amts der Stadt Dresden.*

b) Stuttgart : Enquêtes qui devaient avoir lieu régulièrement trois fois par an et qui, en raison de leurs médiocres résultats (les chômeurs devaient déposer des fiches dans des boîtes de quartier), n'ont été faites que les 19 février et 10 novembre 1902, les 2 février et 1er juillet 1903[1].

c) Ulm, Heilbronn, Cannstadt, Reutlingen, Ludwigsburg, Goppingen, Tübingen : dans ces sept villes du Wurtemberg, à l'imitation de Stuttgart, des décomptes eurent lieu le 2 février et le 1er juillet 1903[2].

d) Magdebourg (avec collaboration du *Gewerkschaftskartell* pour la réunion des données), 7 décembre 1902 et 24 janvier 1904[3]; à l'occasion du premier de ces deux décomptes, on essaya de noter également les cas de chômage partiel, mais le résultat fut reconnu très imparfait par les auteurs eux-mêmes.

e) Hanovre, 22 février 1904[4].

f) Cologne, 17 janvier 1904, 15 février, 30 juillet 1906.

g) Barmen, 4 novembre 1904[5]; se rattache comme les décomptes de Dresde au Recensement annuel des contribuables.

A cette place, où se termine notre longue énumération des statistiques allemandes relatives à l'inaction temporaire des *preneurs d'ouvrage*, le lecteur s'étonnera peut-être de ne pas voir mentionné le Recensement professionnel du 12 juin 1907. Il semblait en effet indiqué de profiter de ce dénombrement pour relever à nouveau, comme on l'avait fait en 1895, le chiffre des travailleurs inoccupés. L'Adminis-

---

[1] Voir *Amts und Anzeigeblatt der Stadt Stuttgart*, Mars 1902, sqq.

[2] Voir *Reichsanzeiger*, 14 octobre 1903.

[3] Voir *Mitteilungen des Statistischen Amts der Stadt Magdeburg*, numéros 11 et 14.

[4] Voir *Veröffentlichungen des Statistischen Amts der Stadt Hannover*, tome VII.

[5] Voir *Statistisches Jahrbuch der Stadt Barmen 1904*.

tration impériale en a malheureusement décidé autrement. Elle a, il est vrai, annoncé son intention de procéder ultérieurement à des recherches spéciales sur le chômage, mais ce projet n'a pas encore été réalisé.

II. Angleterre. — Autant l'Allemagne est riche en statistiques du chômage, autant en Angleterre la récolte documentaire est maigre.

Il y semble officiellement admis que la statistique des caisses syndicales d'assurance est à la fois la seule possible et la seule utile [1]. En dehors d'elle et des données secondaires relatives à l'assistance, rien n'existe; ni les municipalités, ni *a fortiori* l'État n'ont essayé de mesurer exactement la grandeur du mal. On ne peut citer qu'un seul *blue book* contenant des données numériques sur la question, c'est la *Tabulation of the statements made by men living in certain selected districts of London in March 1887.*

III. Autriche. — Il n'y a à signaler qu'un essai important de statistique directe, joint au Recensement général du 31 décembre 1900. L'enquête ne porta malheureusement pas sur l'ensemble de l'Empire, mais seulement sur les dix principales villes. Elle visa tous les salariés et tous les genres de chômage [2].

IV. Hongrie. — Lors du Dénombrement du 31 décembre 1900, l'Administration hongroise fit figurer sur le bulletin

[1] Voir la note de M. (maintenant Sir) Llewellyn Smith dans *Recensements industriels et Statistique du chômage*, rapport présenté par M. L. March à l'Institut international de Statistique (travaux des IX[e] et X[e] sessions).

[2] Voir *Ergebnisse der Volkszählung vom 31 Dez. 1900*, volume LXV, cahier L de la Statistique autrichienne, Vienne 1904. Nous relevons encore dans la Bibliographie de Krüger deux petites enquêtes, l'une sur le chômage à Prague, l'autre sur le chômage dans l'industrie du verre de Bohême. (*Soziale Rundschau*, II, 2. p. 855).

individuel de recensement, une série de questions concernant le personnel des établissements industriels (mines, métallurgie, industries proprement dites, commerce, crédit, transports), et parmi ces questions se trouvaient les deux suivantes : 1° *Combien de semaines avez-vous été occupé dans les douze mois précédant le recensement ?* 2° *Si vous étiez sans place à l'époque du recensement, quelle en était la cause et depuis combien de jours étiez-vous sans occupation*[1]?

Des deux séries de réponses obtenues on n'utilisa que la deuxième : les individus qui s'étaient déclarés sans place furent classés selon le groupe professionnel auquel ils appartenaient et secondairement selon la durée de leur chômage au jour du Recensement[2].

V. Belgique. — On ne signale que deux enquêtes sur le chômage *largo sensu* de tous les salariés, toutes deux faites à Bruxelles par les soins de la police, l'une en 1893, l'autre en 1895[3]. Le Recensement de 1896 a bien rassemblé des données sur le chômage, mais celles-ci rentrent dans notre catégorie E ci-dessous.

VI. Pays-Bas. — Le Recensement professionnel n'a pas posé de question relativement au chômage[4] et nous n'avons connaissance que d'une enquête faite dans l'hiver de 1901-1902[5].

---

[1] Cf. *Dénombrement de la population des pays de la Couronne hongroise en 1900*, 6e partie, préface, p. VI, Budapest 1905.

[2] Voir *Ibidem*, 6e partie, tableau III, p. 146-489.

[3] Voir *Rapport sur la question du chômage*, Paris 1896, et *Revue du Travail*, de Belgique, année 1896, p. 33.

[4] Voir note de M. Verrijn Stuart annexée au rapport de M. March, précédemment cité.

[5] Voir la *Tijdschrift van het centraal Bureau voor de Statistik*, 1903, 2e livraison.

VII. Italie. — Ici aussi la documentation directe est très maigre, mais, chose remarquable, la voie a été ouverte par l'Administration nationale. C'est, en effet, par le Recensement général du 10 février 1901 que les premières données ont été recueillies. La question posée ressembla à celles d'Allemagne et d'Autriche. On s'adressa aux *ouvriers, artisans, domestiques ou journaliers*, et on leur demanda d'indiquer, le cas échéant, leur état de chômage et sa cause.

En dehors de cette source, on ne peut citer comme autres enquêtes sur le chômage que celles dont la *Società Umanitaria* a pris l'initiative dans ces dernières années: l'une visa le chômage agricole en Basse-Émilie; l'autre constitua un véritable recensement de la population milanaise à la date du 1er juillet 1903[1].

VIII. Suisse. — Les plus importantes statistiques directes sont les deux décomptes de chômeurs, faits à Bâle, conjointement avec les Recensements fédéraux du 1er décembre 1888 et du 1er décembre 1900[2].

En dehors de ces deux Recensements, nous pouvons citer quelques décomptes secondaires, antérieurs au mouvement d'assistance municipale, à savoir :

1° Trois enquêtes à Berne : en février 1880[3]; en 1885-1886[4]; en 1892-1893, cette dernière préalable à l'organisation de la Caisse d'assurance;

---

[1] Voir *La Disoccupazione nel Basso Emiliano* et *La Condizione de la classe lavoratrice a Milano* (Publications de l'Office du travail de la *Società Umanitaria* de Milan).

[2] Voir 1° *Die Bevölkerung des Kantons Basel-Stadt am 1 Dezember 1888, bearbeitet von Dr K. Bücher*, Basel 1890; 2° *Die Bevölkerung des Kantons Basel-Stadt am 1 Dezember 1900, bearbeitet von Dr Steph. Bauer*, Bâle 1905. Un décompte analogue, fait à Zürich à l'occasion du même Recensement fédéral de 1900, mais dans lequel une notion plus étroite du chômage fut adoptée, sera mentionné plus loin.

[3] Voir *Enquête allemande*, p. 42.

[4] Voir Schanz, *Zur Frage, etc.*, p. 91.

2° Une enquête à Bienne, en février 1892[1].

Notons enfin qu'une question relative au chômage figurait dans le Recensement municipal du 1er juin 1894 à Zurich, mais les chiffres obtenus sont restés en manuscrit dans les archives de la ville. Nous ne pouvons donc en faire état.

IX. États-Unis d'Amérique. — En dehors des Recensements fédéraux ou d'États déjà mentionnés, et des statistiques syndicales que nous indiquerons plus loin, il ne semble pas y avoir beaucoup de données directes sur le chômage. Mentionnons pourtant deux enquêtes faites en Massachusetts en 1878 et en 1893[2].

X. Danemark. — Le Recensement du 1er février 1901 a demandé à tout salarié occupé dans l'industrie, le commerce ou la marine, d'indiquer le nom de son employeur. Les chiffres d'individus déclarés sans emploi sont répartis par groupes professionnels[3].

XI. Australie occidentale. — Le VIIe *Census* de cet État a relevé le nombre des « personnes sans emploi » à la date du recensement et dont le chômage avait commencé au moins une semaine avant cette date[4].

La longue énumération qui précède relative aux seuls documents rentrant dans notre catégorie B témoigne hau-

---

[1] Voir Secrétariat ouvrier suisse, *op. cit.*, p. 43.

[2] Voir le Xe et le XXIVe Rapports du *Bureau of Labor Statistics*, de Massachusetts.

[3] Voir *Folketællingen i Kongeriget Danmark den 1 feb. 1901*, Copenhague, 1903, tome II, p. 77 à 83. Les chiffres concernant Copenhague et Frederiksborg seuls sont reproduits partiellement dans la brochure préparée pour l'Exposition de Milan par le Ministère de l'Intérieur danois, sous le titre : *Efforts faits pour remédier au manque d'ouvrage en Danemark.*

Les chiffres répartis par professions figurent *in extenso* au volume II, 9e partie du *Census*, et en résumé au volume I, p. 194.

tement de l'importance attachée actuellement en tous pays à la question du chômage. Autour de ce noyau central d'observations s'en groupent d'autres, de champ plus limité, mais importantes tout au moins à titre de contrôle; c'est à elles que nous consacrerons la fin de notre paragraphe.

C. — *Enquêtes analogues, comme concept du chômage, à celles de la catégorie B, mais visant exclusivement les ouvriers syndiqués.*

En dehors des données que fournissent leurs caisses d'assurance mutuelle, les syndicats établissent parfois des statistiques directes du chômage. Ces statistiques sont généralement antérieures à l'assurance et préparent les voies pour cette dernière ; il est utile de les distinguer des statistiques portant sur l'ensemble des salariés, car il semble bien que, toutes choses égales d'ailleurs, le taux de chômage des syndiqués diffère de celui des non-syndiqués[1]. Les renseignements de ce genre les plus connus émanent d'Allemagne, de France et des États-Unis.

1. Allemagne. — Ce furent les *Gewerkvereine* qui s'appliquèrent le plus tôt et le plus consciencieusement à

[1] Les arguments avancés à l'appui de ce point de vue sont, il est vrai, contradictoires. Le *Report on distress from want of employment* disait, par exemple, que la moyenne de chômage trade-unioniste est plus élevée que la moyenne générale, d'une part, parce que certains métiers très stables ne fournissent pas de données, et, d'autre part, parce que les chiffres d'ensemble ne sont pas correctement établis. M. Hobson (*op. cit.*, p. 17) affirme, au contraire, que les non-syndiqués ont en général plus de chômage que les syndiqués, d'une part, parce que les Unions existent dans les métiers les plus prospères, et, d'autre part, parce que ce sont, dans chaque métier, les meilleurs ouvriers qui s'affilient aux Unions. Que l'un ou l'autre point de vue soit vrai, cela justifie, en tout cas, la distinction que nous proposons

évaluer le risque de chômage de leurs membres. Les résultats des enquêtes faites furent régulièrement publiés dans l'organe corporatif *der Gewerkverein*[1].

On signale de même, du côté des *Gewerkschaften*, un assez grand nombre d'enquêtes[2].

L'intérêt de toutes ces données fragmentaires est d'ailleurs actuellement éclipsé par celui, sans cesse grandissant, que présente la statistique syndicale publiée trimestriellement dans le *Reichsarbeitsblatt*, statistique qui se transforme graduellement, comme nous l'avons dit plus haut, en un décompte périodique des syndiqués chômeurs.

11. France. — Les enquêtes syndicales sont notre seule source de renseignements permanents sur le chômage. Tous les mois, l'Office du travail envoie aux organisations syndicales un questionnaire qui débute ainsi :

1° Quel est le nombre des ouvriers adhérant au syndicat, à la date du..... ?

2° Quel est le nombre de ces adhérents, sans ouvrage ou sans place, à la même date ?

Un certain nombre de syndicats retournent ce questionnaire rempli. L'Administration établit alors le pourcentage des chômeurs par rapport aux travailleurs et présente les résultats de ce calcul, d'une part en détail à la fin

---

[1] Citons entre autres :

1° Une statistique portant sur quatorze fédérations pour les années 1877, 1878, 1879 (Schanz, *Zur Frage, etc.*, annexe 21) ;

2° Des statistiques trimestrielles, puis semestrielles, régulières entre 1879 et 1888 (Schanz, *Zur Frage, etc.*, p. 23) ;

3° Des statistiques isolées en 1891 et 1895 (Schanz, *Zur Frage, etc., ibid.*) ;

4° Sept statistiques trimestrielles de novembre 1901 à mai 1903. (*Enquête allemande*, p. 441.)

[2] Voir Schanz, *Zur Frage, etc.*, annexes 22-31 ; même ouvrage, p. 89 ; *Neue Beiträge* etc., p. 103; *Enquête allemande*, p. 430 et 432.

du *Bulletin de l'Office du travail*, d'autre part méthodiquement groupés et résumés en tête de ce même bulletin [1].

III. Etats-Unis. — L'*American Federationist,* organe officiel de l'*American Federation of Labor*, publie tous les mois le pourcentage de chômage des trade-unions affiliées à la Fédération. Bien que les chiffres relativement bas rappellent ceux des caisses de chômage, l'absence complète de renseignements au sujet des secours distribués paraît bien indiquer qu'il s'agit plutôt d'une appréciation directe du chômage [2].

Pour les trade-unions de l'État de New-York, une statistique mensuelle, analogue à la statistique française, est publiée dans le *Bulletin of the New York State Department of Labor* [3].

D. — *Enquêtes portant spécialement sur le manque d'ouvrage des salariés valides.*

Il s'agit ici du phénomène qui nous intéresse spécialement. Beaucoup de documents des sections précédentes le distinguaient, plus ou moins nettement, des autres formes d'inaction ; mais nous avions pu considérer ceux-ci comme relatifs au chômage *largo sensu*, parce qu'il suffisait de négliger les sous-distinctions faites, pour retrouver la notion plus large du phénomène. Il existe, au contraire,

---

[1] Une enquête du même genre, mais entreprise en dehors de l'Administration, fut faite en 1898 par les Bourses du travail. Ses résultats sont mentionnés dans F. Pelloutier, *Histoire des Bourses du travail,* Paris, Schleicher, 1902, p. 94, et il y est fait allusion dans Ch. Gide, *Rapport sur l'Économie sociale*, t. V de l'Introduction générale aux Rapports du Jury de l'Exposition universelle de 1900, p. 236.

[2] Certains de ces chiffres sont reproduits dans les *Second Series of Memoranda*, p. 123 (années 1901-1903) et dans l'*Enquête allemande*, p. 353 (années 1900-1905).

[3] Cette statistique est résumée dans les Rapports annuels du même département.

quelques enquêtes qui tendent à limiter le plus possible l'observation faite. Ces enquêtes sont forcément moins nombreuses que celles qui acceptent la notion courante du chômage.

Nous pouvons citer parmi elles :

1° Les décomptes de la ville de Charlottenbourg[1]. Ces décomptes furent exécutés par la municipalité, avec le concours des syndicats ; les chômeurs malades furent exclus de l'observation ;

2° Le décompte fait à Munich, le 27 novembre 1904[2]. Ce décompte était destiné à apprécier les charges éventuelles de la Ville, au cas où elle subventionnerait, selon le mode gantois, des Caisses syndicales d'assurance-chômage. Il ne porta donc pas sur les malades;

3° Le décompte spécial de chômeurs fait à Zurich à l'occasion du Recensement fédéral du 1er décembre 1900[3]. Dans l'élaboration des réponses on élimina strictement non seulement les malades, mais encore les gens âgés et demi-valides, les gens ne subissant qu'un chômage partiel et ceux ayant une occupation accessoire.

E. — *Enquêtes portant sur les employés et ouvriers des établissements industriels momentanément sans place.*

Parmi les travailleurs salariés, il y a souvent lieu de distinguer ceux qui travaillent à domicile de ceux qui sont employés au siège même de l'entreprise dont ils dépendent. Cette distinction selon le mode de production, importante

---

[1] 23 février 1902 ; 23 février, 26 juillet, et 20 novembre 1904 ; 26 février 1905. Sources : *Monatsberichte des Statistischen Amts der Stadt Charlottenburg* et *Enquête allemande* p. 417 *sqq.*

[2] Cf. *Mitteilungen des Statistischen Amts der Stadt München*, tome XVIII, 5e livraison, et *Enquête allemande*, p. 424.

[3] Voir *Die Ergebnisse der eidgenössischen Volkszählung vom 1 Dez. 1900 in der Stadt Zürich, Heft 2 : Methode und Ergebnisse der Arbeitslosenzählung*, Zürich, 1902.

à beaucoup d'égards, n'est pas indifférente en matière de chômage. L'inaction des travailleurs placés est plus facilement connue que celle des ouvriers à domicile. Elle est surtout évidente, quand elle s'accompagne de la rupture du contrat de travail. Aussi cette forme particulière de chômage, l'absence de contrat de travail, chez des individus habituellement munis d'une place, a-t-elle été prise parfois comme matière spéciale d'enquête. Tel est le cas, en particulier, pour les deux Recensements français de 1896 et de 1901, et aussi pour le dénombrement B du Recensement belge de 1896 [1].

F. — *Enquêtes portant exclusivement sur le chômage partiel (ouvriers mineurs).*

Dans l'industrie des mines, le personnel reste relativement stable, et les ralentissements de la production se traduisent, non par des mises à pied, mais par des réductions de la journée de travail. L'Angleterre et la France publient régulièrement chaque mois, dans la *Labor Gazette* et dans le *Bulletin de l'Office du Travail*, des données concernant cette forme particulière de chômage chez les mineurs.

§ IV. — Coup d'œil d'ensemble.

Nous voici parvenu au terme de notre inventaire, et l'analyse faite montre que les documents statistiques

[1] Voir ci-après, annexe I, la reproduction du Bulletin individuel du Recensement français de 1901 ; le bulletin correspondant de 1896 est reproduit au tome I, page 75, du Recensement professionnel français de 1896; pour la Belgique, voir *Recensement du 31 octobre 1896*, volume XVII, cadre XVIII et volume XVIII, p. 422.

Remarquons ici que la notion *Employé sans place* (*sub litt.* E) est à la fois plus large et plus étroite que le concept *Salarié valide sans ouvrage* (*sub litt.* D). Elle s'applique en effet, d'une part, aux malades ou demi-valides dont le contrat est rompu, mais exclut, d'autre part, les salariés à domicile.

habituellement consultés en matière de chômage portent sur une vingtaine de phénomènes différents. Cette diversité est d'autant plus importante à noter qu'on ignore encore la nature exacte des rapports existant entre les phénomènes en question : on ne peut donc utiliser scientifiquement les données disponibles qu'en spécifiant toujours à quel ordre de faits elles se rapportent.

Cette distinction faite, il y a lieu de se demander quelle catégorie de données utiliser en première ligne. Pour qui étudie les remèdes au chômage, les documents relatifs à ces remèdes sont, à coup sûr, les plus importants. Pour nous, au contraire, les statistiques portant sur le chômage lui-même sont évidemment préférables. Parmi elles, un nouveau choix entre les six catégories que nous avons distinguées est nécessaire. L'idéal serait une statistique à la fois ample dans son objet, et minutieuse dans les sous-distinctions faites ; telles par exemple les *Nacherhebungen* des villes allemandes en 1895. Au contraire, des statistiques trop sommaires, comme les Recensements américains, ou trop spéciales, comme le Recensement fait à Zurich en 1900, devraient être rejetées.

Mais la valeur d'un décompte ne dépend pas seulement de la nature du phénomène observé. En ce qui concerne spécialement les statistiques du chômage, les autres caractéristiques dont il convient de tenir compte pour juger de leurs mérites respectifs peuvent être classées sous les six chefs suivants :

1° Durée de chaque observation faite ;
2° Nombre et continuité des observations ;
3° Exactitude des observations ;
4° Amplitude du champ d'observation ;
5° Extension de l'observation aux travailleurs occupés ;
6° Classification professionnelle adoptée.

Tel document satisfaisant à certains égards est défectueux à d'autres. Défauts et qualités varient d'ailleurs d'importance relative selon le but assigné à l'étude.

Tenant compte de celui que nous nous proposons, à savoir : la recherche de l'influence éventuelle de la profession sur le chômage, nous devons apprécier à ces divers points de vue la valeur des documents disponibles, et retarder notre choix définitif jusqu'après cette investigation comparative.

CHAPITRE III

Les Sources (*suite*). — Classement des documents disponibles selon leurs caractères secondaires.

§ I. — Classement selon la durée de chaque observation faite.

A. — *Le principe du classement et son intérêt.*

Parmi les caractères secondaires des statistiques relatives au chômage il en est un qui influe indirectement sur la nature même des faits observés, et que, pour cette raison, nous devons examiner ici en première ligne; c'est la durée du laps de temps sur lequel porte chaque observation faite. Cette durée de la période d'observation influe directement sur tout chiffre statistique; mais elle joue, selon le phénomène observé, un rôle plus ou moins important.

S'il s'agit d'événements se produisant d'une façon très régulière, il n'importe pas que chaque observation embrasse peu ou beaucoup de temps : le nombre des cas observés grandit régulièrement en proportion du temps écoulé. Il n'en va pas de même pour le chômage, dont l'intensité semble pouvoir varier sensiblement d'un jour à l'autre, ce qui risque de rendre trompeuse une observation portant sur un seul jour, ou même la moyenne de plusieurs observations brèves et discontinues. Lorsqu'au contraire l'observation s'étend sur plusieurs jours consécutifs,

sur un mois, un semestre, une année, etc., les influences perturbatrices prennent leur valeur vraie, et le taux de chômage calculé est un reflet exact de la réalité, au lieu de n'être qu'une approximation plus ou moins trompeuse.

A ce premier avantage des observations portant sur un long laps de temps, s'en ajoute un autre qui appelle quelques explications.

Le chômage, et avec lui les autres phénomènes énumérés dans le chapitre précédent, peuvent être mesurés à l'aide de plusieurs procédés différents ; tenons-nous en, pour plus de simplicité, au chômage lui-même et aux faits d'assistance et d'assurance : on peut, pour mesurer ces trois ordres de phénomènes, compter soit des jours chômés, soit des individus chômant, soit des cas de chômage ; on peut même utiliser pour les faits d'assistance et d'assurance seuls, un quatrième indice, celui des sommes dépensées.

Laissant de côté ce dernier indice, évidemment moins précis que les autres, nous devons reconnaître à chacun des trois premiers une signification distincte : en relevant le *nombre de jours de chômage*, on a une mesure intéressante du phénomène, comme quantum d'inactivité sociale ; le *nombre des individus atteints* nous renseigne sur le risque moyen de chômage par tête ; quant au nombre des *cas de chômage survenus*, il est indispensable de le connaître pour faire fonctionner les institutions d'assistance ou d'assurance ; en outre, la combinaison de ces trois indices deux à deux fournit des renseignements complémentaires intéressants.

Mais pour obtenir ces mesures multiples du phénomène, une condition est nécessaire, et c'est précisément que chaque observation faite embrasse un long laps de temps. Alors, en effet, mais alors seulement, les trois indices *jours*, *individus*, *cas*, peuvent être distingués et ils

prennent une physionomie d'autant plus caractéristique que le cadre de temps de l'observation est plus large. Lorsqu'au contraire les observations faites portent sur un seul jour, les valeurs des trois indices se confondent, ou plutôt un indice unique est établi : celui qui mesure le chômage comme quantum d'inactivité sociale [1]. Il y a donc, on le voit, deux raisons différentes pour préférer aux observations instantanées du chômage les observations embrassant un long laps de temps.

B. — *Réalisation du classement.*

Considérés à ce dernier point de vue, les documents énumérés précédemment présentent une physionomie assez caractéristique. Il n'y a guère de décomptes à observations prolongées que parmi les statistiques visant les phénomènes symptomatiques du chômage et aussi celles qui concernent les faits d'assistance et d'assurance. Au contraire, presque toutes les enquêtes directes que nous avons citées ne sont que des coups de sonde et ne portent que sur un seul jour [2].

---

[1] Voir, comme exemple de la différence entre le chiffre des *individus atteints* et celui des *cas de chômage*, la statistique trimestrielle régulière du *Zentralverein der Bildhauer* dans le *Reichsarbeitsblatt*. On relève, par exemple, dans le quatrième trimestre 1907, 1.848 individus chômant pour 2.376 cas de chômage. Voir également la *Denkschrift*, déjà citée, du Bureau de Statistique bâlois : pour les cinq hivers 1902 à 1906 réunis, 3.063 individus atteints pour 4.671 cas. Le Dr Mangold, auteur de cette *Denkschrift*, tire argument du grand nombre de récidivistes du chômage, pour déclarer que l'oisiveté involontaire, due surtout à des tares personnelles, ne peut faire l'objet d'une assurance obligatoire. Ce jugement, qui nous paraît trop radical, montre bien l'intérêt que présente le rapprochement des divers indices du chômage.

[2] Les seules statistiques directes qui fassent exception à cette règle sont les suivantes : 1° Recensements américains divers, portant tous sur l'année entière précédant le jour du décompte ; 2° décompte des syndiqués chômeurs à Brême, du 6 octobre 1900 au 6 octobre 1901 ; 3° *Tabulation of the Statements made by men living in certain selected districts* (ces *Statements* portèrent sur les six mois antérieurs à la date de l'enquête) ; 4° *La Disoccupazione nel Basso Emiliano* et aussi *La Condizione de la classe lavoratrice a Milano*

Laissant de côté les phénomènes simplement symptomatiques, moins intéressants à notre point de vue que les autres, on pourrait se demander pourquoi les observations prolongées sont la règle en matière d'assistance et d'assurance et l'exception en matière de chômage proprement dit. La réponse est vite trouvée : l'observation prolongée suppose un enregistrement journalier des cas de chômage avec, si possible, la date où ils prennent fin ; et l'on ne s'astreint guère à cet enregistrement minutieux que quand des intérêts pécuniaires sont en jeu, lorsqu'il est nécessaire de tenir des comptes. Il est encore possible d'avoir des observations de longue haleine dans des groupements fermés, comme le sont les syndicats. Au contraire, dès que le champ d'observation s'élargit, cet enregistrement journalier ne peut plus avoir lieu. Les Recensements américains essaient bien de tourner la difficulté, en interrogeant les souvenirs de chaque individu ; mais qui ne voit le risque d'inexactitude d'une pareille méthode?

Quoi qu'il en soit, et réserves faites pour les rares enquêtes directes que nous avons citées en note, nous voyons qu'en général les statistiques relatives aux phénomènes connexes fournissent des mesures plus exactes et plus complètes que celles relatives au chômage lui-même ; et l'on est amené à se demander s'il vaut mieux bien connaître les fluctuations des faits en relation avec le chômage que mal connaître celles du chômage lui-même.

(total des jours de chômage dans l'année); 5° les petites enquêtes faites à Berne en 1885-1886; 6° les statistiques des *Gewerkvereine* pour 1877-1879; 7° les enquêtes syndicales signalées par Schanz ou l'*Enquête allemande* (cadre annuel pour les menuisiers, les tourneurs, la fédération du bois, les maçons, les tailleurs de pierre de Dresde et Breslau, les métallurgistes, cadre d'un hiver pour la fédération des tailleurs de pierre, les charpentiers, les tonneliers; cadre de deux mois pour les employés de commerce; cadre mensuel pour les syndicats hambourgeois; cadre de deux semaines pour les lithographes); 8° la statistique officielle des *Gewerkschaften* allemandes (depuis 1906); 9° les données sur le chômage partiel des mines en Angleterre et en France.

Avant de prendre parti, il convient de voir si d'autres facteurs n'entrent pas en ligne de compte.

§ II. — Classement des documents selon le nombre et la continuité des observations.

Pour mesurer le chômage d'une façon exacte, il ne suffit pas d'une observation, même prolongée. Celle-ci, en effet, si elle s'étend trop, noie des différences d'intensité qu'il peut être intéressant de relever. Mieux valent donc plusieurs observations qu'une seule. D'autre part, pour que ces chiffres nombreux donnent une image tout à fait fidèle de la réalité, il est bon qu'ils se succèdent continûment, sans laisser aucun laps de temps inobservé. Considérés à ce point de vue, nos documents s'ordonnent d'une façon qui rappelle le classement précédent, sans pourtant se confondre avec lui.

C'est encore du côté des statistiques relatives aux faits symptomatiques ou directement connexes au chômage, qu'on trouve les séries d'observations les plus longues et les plus continues. Tel est le cas, par exemple, des statistiques relatives à la criminalité ou à l'assistance publique : elles donnent une courbe continue dans le temps. De même, en Massachusetts, la fluctuation des effectifs industriels, en Allemagne celles du placement, sont relevées d'année en année ou de mois en mois sans interruption. Et cette continuité compense dans une certaine mesure l'insuffisance de ces données à d'autres points de vue.

Parmi les statistiques des faits connexes au chômage, une distinction est à faire : les statistiques d'assistance, alors qu'elles comportent en général des observations prolongées, ont, par contre, le défaut d'être discontinues. L'assistance aux chômeurs ne fonctionne, en effet, que

lorsque la misère est intense et s'arrête soit aux saisons d'activité économique (semestre d'été), soit dans les années prospères. Les chiffres fournis ne nous font donc jamais connaître du chômage que ses *maxima* successifs.

Les statistiques d'assurance facultative présentent presque le même caractère, car les caisses dont elles retracent l'activité ne sont en général utilisées que contre le chômage d'hiver.

Au contraire, les statistiques d'assurance syndicale sont essentiellement continues, et leur permanence est une de leurs plus précieuses qualités. Non seulement elles sont continues, mais encore le nombre des observations faites est plus considérable que dans n'importe quelle autre source, ce qui augmente encore beaucoup leur intérêt[1].

Parmi les statistiques directes du chômage, on trouve encore de la continuité dans celles qui émanent des syndicats (France, États-Unis) et également dans les données sur le chômage partiel des mineurs (France, Angleterre); mais toutes les autres enquêtes directes sont discontinues Beaucoup sont seules de leur espèce. Les plus stables ne comportent guère que trois ou quatre observations successives, séparées par des intervalles plus ou moins longs.

§ III. — Classement des documents selon l'exactitude des observations.

L'enchaînement des idées nous a fait négliger jusqu'ici une considération qui paraît pourtant capitale, celle de l'exactitude des diverses statistiques. Que sert, en effet, de manier des chiffres s'ils sont faux?

---

[1] Ceci est vrai surtout des statistiques trade-unionistes anglaises (voir *Second Series of Memoranda*, p. 81) qui remontent dans certains cas jusqu'à l'année 1851.

La statistique directe du chômage a, à cet égard, une détestable réputation. Les chiffres allemands sont critiqués par les Allemands, les français par les Français et ainsi du reste. Aux États-Unis, on ne voulut même pas publier les renseignements recueillis en 1880. Quant à ceux de 1890 et de 1900, beaucoup d'experts les déclarent presque aussi défectueux.

Les seules données directes sur le chômage dont l'exactitude soit généralement reconnue, sont les quelques enquêtes municipales ayant comporté un contrôle très rigoureux[1] et, d'autre part, les renseignements fournis par les chefs d'industrie[2].

Au contraire, les enquêtes concernant les phénomènes connexes ou symptomatiques sont en général exactes. L'influence favorable qui intervient ici est celle que nous avons déjà notée au sujet de la durée des observations faites : les cas de chômage et leur durée sont exactement enregistrés, parce qu'il y a des intérêts pécuniaires en jeu. De même le placement, l'assurance-maladie, le « trimard »[3], la criminalité, etc., sont des phénomènes qui donnent lieu à une comptabilité régulière.

Faut-il donc rejeter de parti pris les documents concernant le chômage lui-même et leur préférer les autres? Ce serait à notre avis très excessif. La statistique vaut surtout en effet par ses comparaisons. Or les comparaisons de chiffres matériellement inexacts peuvent être valables et instructives, si les erreurs de ces chiffres sont des erreurs constantes. Un autre facteur susceptible d'atténuer l'importance des erreurs est l'amplitude du

---

[1] Ce sont en particulier les *Nacherhebungen* des villes allemandes et les Recensements de Bâle et de Zurich.

[2] Cas des mines françaises et anglaises.

[3] Le lecteur voudra bien excuser l'emploi de cette expression populaire, à défaut de laquelle il nous faudrait employer une longue périphrase telle que celle-ci : Circulation des ouvriers en quête de travail d'une ville à l'autre.

champ des observations. Lorsque celles-ci sont très nombreuses, les erreurs accidentelles faites en un sens peuvent être contrebalancées par les erreurs opposées, et ainsi le résultat global reste sensiblement exact. Ceci s'applique aux chiffres fournis, au sujet du chômage, par les grandes enquêtes, et en particulier par les recensements professionnels nationaux.

§ IV. — Classement des documents selon l'amplitude du champ d'observation.

L'amplitude du champ d'observation, outre l'utilité négative qu'elle a de corriger éventuellement, par le jeu des grands nombres, les erreurs individuelles contenues dans les statistiques, présente encore un autre avantage : elle donne aux chiffres recueillis leur véritable portée, et permet de distinguer ce qui est normal de ce qui est exceptionnel.

Il est possible, sinon probable, que le chômage varie d'une catégorie de travailleurs à une autre, des syndiqués aux non-syndiqués, des ouvriers à domicile à ceux qui travaillent en atelier, des *qualifiés* aux *non-qualifiés*, etc. Les décomptes qui concernent exclusivement telle ou telle de ces catégories ne nous donnent donc que des impressions fragmentaires et, par là même, trompeuses. Au contraire, les observations amples nous permettent de dégager des moyennes exactes.

Envisagés à ce point de vue, nos documents se classent encore différemment. Parmi les données simplement symptomatiques, les unes, par exemple celles qui concernent l'assistance publique, la criminalité, les assurances sociales obligatoires, bénéficient des avantages que confère l'amplitude du champ d'observation ; au contraire, les fluctuations du placement, du « trimard », des

effectifs industriels, connues seulement pour un petit nombre d'individus, ont une valeur indicielle beaucoup moindre.

Passe-t-on aux phénomènes connexes, assurance ou assistance-chômage, les données recueillies, satisfaisantes à d'autres égards, ont toutes l'inconvénient de ne comporter qu'un champ d'observation trop restreint. Il en va de même des chiffres relatifs au chômage lui-même, lorsqu'ils sont recueillis par des administrations urbaines ou syndicales. Au contraire, les décomptes de chômeurs, étendus à l'ensemble d'une nation, en particulier ceux des recensements professionnels, nous donnent sur l'intensité moyenne du chômage de précieux aperçus.

§ V. — Classement des documents selon qu'ils étendent ou non l'observation aux travailleurs occupés.

Pour juger de l'importance du chômage, il ne suffit pas, nous l'avons vu, de compter les chômeurs, il faut encore pouvoir comparer leur nombre au nombre total des travailleurs, établir des taux de chômage. Ce rapprochement est souvent difficile à faire. Il s'agit de trouver quels sont les individus exposés au même risque que les chômeurs, mais qui y ont échappé, et ce groupe d'individus est rarement bien déterminé. Vus sous cet angle, nos divers groupes de documents comportent encore un nouveau classement, coïncidant d'ailleurs en partie avec le classement indiqué au paragraphe précédent.

Parmi les données symptomatiques, celles qui portent sur un champ d'observation étendu, et, en particulier, les chiffres absolus d'indigents, de criminels, de travailleurs soumis à l'assurance obligatoire, peuvent être comparés à ceux de la population totale. Les variations des effectifs

industriels, celles du placement public ne permettent au contraire aucun rapprochement satisfaisant. Quant aux chiffres de « trimardeurs », ils ne peuvent être comparés à ceux des travailleurs sédentaires que s'il s'agit d'ouvriers syndiqués.

Parmi les chiffres relatifs aux phénomènes directement connexes au chômage, de nouvelles distinctions doivent être faites. Le rapprochement d'un chiffre de chômeurs assistés avec un chiffre total de travailleurs est en général impossible, puisque le nombre des travailleurs occupés dans le milieu considéré et celui des chômeurs ne demandant pas de secours restent inconnus.

En matière d'assurance, au contraire, on peut toujours opposer le chiffre des assurés à celui des individus atteints par le chômage, mais ce rapprochement est plus ou moins significatif. Il est à peu près sans valeur lorsqu'on considère les caisses d'assurance municipale facultative dans lesquelles la prédominance des mauvais risques donne lieu à des proportions tout à fait anormales. Dans l'assurance obligatoire, telle qu'elle fut pratiquée à Saint-Gall, on obtient, au contraire, des taux de chômage absolument corrects. Il en va de même pour les assurances syndicales dans lesquelles les chiffres de chômeurs s'opposent tout naturellement à ceux des membres des syndicats.

Considère-t-on enfin les statistiques relatives au chômage lui-même, on constate que les enquêtes urbaines ne comportent généralement pas de recherches sur les travailleurs occupés et, par suite, ne peuvent fournir de taux de chômage. Il en va autrement des enquêtes concernant les syndiqués, de celles sur le chômage partiel, et surtout des recensements professionnels, soit urbains, soit nationaux. Ces derniers documents sont, de toutes les sources disponibles, celles qui fournissent les taux de chômage les plus correctement constitués, puisqu'ils

observent au même instant, dans le même milieu et par les mêmes procédés, les travailleurs et les chômeurs.

§ VI. — Classement des documents selon la classification professionnelle qu'ils adoptent.

Les caractères que nous avons énumérés jusqu'à présent sont importants à considérer, quel que soit le problème particulier qu'on se propose de résoudre. Il nous faut maintenant serrer notre sujet de plus près et rechercher quelles sont, entre les diverses sources, celles qui peuvent le mieux nous renseigner quant à l'influence de la profession sur le chômage. Un premier tri écartera naturellement les documents dans lesquels la profession des individus observés n'est pas notée : certaines statistiques symptomatiques, telles que celles de l'assistance publique ou de la criminalité, sont généralement muettes sur ce point ; de même, certaines statistiques de travaux de secours ou certains décomptes sommaires des villes allemandes ou suisses.

Dans d'autres cas, les chômeurs sont répartis selon leur statut économique ; on oppose alors les employeurs aux employés, et l'on distingue, entre eux, les travailleurs indépendants. Des nuances secondaires de cette même classification séparent les employés *stricto sensu* des ouvriers et, parmi ceux-ci, les travailleurs qualifiés des simples manœuvres. Pas plus que les documents précédemment indiqués, ces statistiques ne nous offrent un classement véritablement « professionnel ». Elles doivent donc être *a priori* rejetées par nous.

Parmi celles qui notent la profession des chômeurs, un nouveau choix, d'après la qualité du classement qu'elles comportent, est alors nécessaire, et ce choix est d'autant plus délicat à faire qu'aucun document n'est tout à fait

satisfaisant à cet égard. Les professions, qui comportaient dans le système de l'économie urbaine des signes extérieurs certains, les ont en effet perdus ; par la spécialisation de la production, les branches industrielles se sont multipliées ; par la décomposition du travail au sein de chacune de ces industries nouvelles, les spécialités individuelles se sont accrues encore bien davantage : toute notion claire, touchant le domaine des diverses professions a ainsi disparu momentanément de la conscience collective, et cette obscurité s'est forcément étendue aux statistiques professionnelles elles-mêmes.

Ce trouble économique paraît déjà, il est vrai, en voie de décroissance : chaque jour, à l'heure actuelle, se reforment, tant dù côté patronal que du côté ouvrier, des groupements organiques nouveaux, les syndicats. Il semblerait donc indiqué d'utiliser avant tout, pour étudier les rapports entre la profession et le chômage, les renseignements fournis par les syndicats. Ce serait le cas en effet, si, de la profession au syndicat, les liens étaient certains et stables. Mais, pour le moment tout au moins, il n'en est pas ainsi. Les groupements syndicaux sont encore en période de rapide évolution; leurs frontières professionnelles respectives se déplacent sans cesse ; tantôt elles empiètent les unes sur les autres (rivalité des fédérations de métiers et des fédérations d'industries), tantôt elles se perdent dans les régions inexplorées des « parties similaires ». La communauté d'intérêts économiques, qui fait l'unité de chaque groupement, n'est donc pas équivalente aux liens professionnels. Le même groupement peut comprendre des individus appartenant à plusieurs professions différentes ; d'autres membres de ces mêmes professions peuvent s'en trouver exclus ; enfin, les fractions des diverses professions représentées dans un syndicat donné sont d'importance relative variable et

inconnue. De tout cela résulte que le taux syndical de chômage, non seulement n'est pas le taux d'une profession donnée, mais encore n'équivaut pas à la moyenne des taux d'un nombre donné de professions. Il est donc, au point de vue où nous nous plaçons ici, nettement défectueux.

Récusant les statistiques syndicales pour l'insuffisance de leurs démarcations professionnelles, nous trouvons en dehors d'elles deux autres types de classement. Le premier est celui de presque toutes les statistiques urbaines, qu'elles concernent le chômage lui-même ou les faits connexes d'assistance et d'assurance. Il est hybride et incomplet. Les travailleurs appartenant aux vieux métiers d'artisans sont classés, selon leur profession individuelle, aux rubriques *menuisier*, *serrurier*, *maçon*, etc. Quant à la masse des travailleurs qui ne peuvent plus rentrer dans ce cadre périmé, on les groupe d'autre part, tant bien que mal, en *industrie métallurgique*, *industrie textile*, *industrie chimique*, etc., et, surtout, on les laisse s'agglomérer à la rubrique *manœuvre*.

Cette classification n'est certes pas satisfaisante. Il reste heureusement une autre méthode : c'est celle des grands recensements professionnels nationaux. Les administrations publiques chargées de ces recensements ont dû chercher un plan rationnel de classification. Par des moyens ingénieux, que nous décrirons plus loin, elles ont essayé de retrouver, sous l'infini morcellement du travail moderne, les grandes lignes de son anatomie. Ces tentatives savantes, même si elles ne sont pas impeccables, ont de grands mérites, et, en particulier, celui de partir d'une vue d'ensemble de la production. Par la comparaison des techniques ou des objets de toutes les branches industrielles sans exception, la parenté des unes avec les autres se dégage. Le classement, en tout cas, ne com-

porte plus de lacunes : toute la population active d'un pays est répartie dans des cadres industriels précis. A cette classification exhaustive et rationnelle on peut assurément reprocher d'être artificielle ; mais puisqu'il n'existe, à l'heure actuelle, aucune classification organique satisfaisante, il faut s'en contenter.

§ VII. — Conclusion. — Choix des documents a étudier en première ligne : les recensements professionnels français et allemands.

Arrivé au terme de nos divers classements, il n'y a plus, pour faire notre choix définitif, qu'à rechercher quelle catégorie de documents offre, à notre point de vue, la plus grande somme d'avantages : la préférence doit être accordée, sans conteste, aux recensements professionnels nationaux, ou, plus exactement, à ceux d'entre eux qui ont comporté une question quant au chômage. Leur premier mérite est qu'ils visent bien le phénomène même qui nous intéresse, et non pas des phénomènes qui lui sont plus ou moins connexes ; ils sont, d'autre part, les seuls documents qui comportent une classification professionnelle complète et méthodique : la réunion de ces deux qualités est évidemment pour nous d'une importance primordiale. Ils permettent, en outre, de former des taux de chômage absolument corrects. Enfin, l'amplitude de l'observation fait leur juste part aux influences perturbatrices éventuelles.

Il ne reste au passif des recensements professionnels qu'un défaut sérieux : c'est celui de ne pas faire connaître les fluctuations des taux professionnels de chômage dans le temps. L'idéal serait une combinaison de leurs diverses qualités et de celle que présentent, à ce point de vue particulier, les statistiques d'assurance syndicale. Sans

doute arrivera-t-on à réaliser peu à peu cette combinaison. Le chômage syndical, mieux connu, pourra servir de baromètre de l'activité économique des diverses professions, comme il sert déjà de baromètre économique général. Le meilleur moyen de réaliser ce progrès est de commencer par établir, à l'aide des recensements, une image d'ensemble du phénomène pouvant servir de fond de tableau aux nuances que révéleraient ensuite les chiffres syndicaux. Dans le nombre très restreint des recensements professionnels comportant une question sur le chômage, une dernière sélection est nécessaire. Les Recensements américains sont, de l'avis général, dangereusement inexacts et imparfaits à beaucoup d'égards. Le Recensement italien, meilleur, a l'inconvénient de ne présenter qu'une classification professionnelle sommaire; du moment que nous voulons comparer des taux professionnels de chômage, nous avons intérêt à en avoir le plus grand nombre possible, c'est-à-dire à avoir une classification professionnelle détaillée. A cet égard, les Recensements français de 1896 et 1901 et le Recensement professionnel allemand de juin 1895 l'emportent de loin sur tous les autres. A côté d'eux, on peut citer, mais avec des réserves, le Recensement démographique allemand de décembre 1895[1].

Entre ces quatre documents, nous croyons devoir interroger d'abord le plus récent, à savoir le Recensement professionnel français de 1901.

---

[1] Lors de ce Recensement, les chômeurs furent décomptés et répartis dans le cadre professionnel du Recensement de juin. Mais cette répartition ne fut pas faite pour les travailleurs occupés. Ce document ne fournit donc pas, strictement parlant, des taux professionnels de chômage; mais on peut en établir d'approximatifs en rapportant les chiffres de chômeurs de décembre aux chiffres des travailleurs de juin.

CHAPITRE IV

Le Recensement professionnel français de 1901[1].

L'étude des renseignements fournis sur le chômage par le Recensement français de 1901 comporte deux phases successives. Il nous faut d'abord rechercher le sens exact des chiffres publiés ; savoir quelles distinctions le Recensement fait parmi les professionnels, comment il détermine leurs professions respectives, qu'il considère comme chômeur, etc. Nous devrons ensuite chercher comment mettre en œuvre les données recueillies par l'Administration pour projeter sur le problème qui nous occupe le plus de clarté possible.

§ I. — La classification professionnelle du Recensement de 1901.

La meilleure façon de saisir le sens exact des chiffres publiés est de replacer ceux-ci dans le cadre général de l'enquête faite. A la complexité apparente des notions se substitue alors une simplicité assez grande. Nous reproduisons, pour plus de clarté, à l'annexe I, le texte même du bulletin individuel employé en 1901.

A. — *Le principe de la classification.*

On sait que le Recensement de 1901 fut à la fois général et professionnel. En tant que recensement général,

---

[1] Voir *Résultats statistiques du Recensement général de la population, effectué le 24 mars 1901*, 4 vol. in-4°. Paris, Imprimerie Nationale, 1904 et suiv.

il étudiait la population totale de la France ; en tant que recensement professionnel, il divisait cette même population en deux grandes catégories : individus économiquement inactifs, individus économiquement actifs, et formait de ces derniers autant de groupes qu'il y a, dans la société française, d'activités économiques distinctes.

La première question qui se présentait était alors celle de savoir quels individus considérer comme économiquement actifs. Le Recensement de 1896, dont les principes généraux ont été appliqués à nouveau en 1901[1], répond à cette question de la façon suivante : « *En parlant d'activité économique, on entend habituellement tout ce qui concourt à réaliser des produits ou des services en vue d'un échange* »[2]. Cette notion sert de base à la classification adoptée par le Recensement de 1901, lequel distingue les diverses activités économiques selon les produits dus à ces activités[3]. L'activité économique ainsi envisagée étant ce qu'on appelle l'industrie, l'on peut dire que la classification adoptée par l'Administration est une classification par industries.

Par cette première constatation, une difficulté est sou-

---

[1] Cf. *Recensement de 1901*, t. I, p. 10. « La méthode appliquée en 1896 pour le recensement des industries et professions ne fut pas modifiée. »

[2] Cf. *Recensement de 1896*, t. I, p. 7. Cette définition un peu vague est complétée par les exemples suivants : « Le propriétaire qui fait valoir ses propriétés exclusivement pour son usage personnel..., le rentier..., le peintre amateur .., le médecin n'exerçant pas..., la femme qui se consacre exclusivement aux soins du ménage, ne doivent pas être atteints par le recensement professionnel. Mais l'artiste peintre qui vit de l'exercice de sa profession, le secrétaire qui fait la correspondance, la domestique qui aide aux travaux de ménage seront comptés, parce que, dans ces divers cas, il y a échange de services. »

[3] Cf. *Recensement de 1901*, t. I, p. 10 et suivantes : « Le principe de la méthode est de grouper tout d'abord les individus, suivant les établissements, puis de classer les établissements d'après la nature de l'industrie collective qui constitue l'objet propre de chacune de ces agglomérations... En opérant ainsi on évite les rapprochements arbitraires. Quelles que soient les transformations industrielles, on est assuré que les groupes formés aux diverses époques sont comparables, parce qu'ils ont pour caractère commun de concourir à la réalisation de produits analogues. »

levée qui appelle des explications immédiates. Nous nous étions donné, en effet, pour programme d'étudier le taux de chômage des diverses professions et non celui des industries, et l'on peut se demander si un document qui, précisément, porte sur les industries et non sur les professions est utilisable pour notre propos.

Considérées *in abstracto*, les deux notions de profession et d'industrie sont certainement distinctes l'une de l'autre : tandis que l'industrie est l'activité économique envisagée dans son produit, la profession est cette même activité envisagée dans le genre de travail accompli[1]. Il est évident que si cette différence de concept réagit sur la classification des professionnels, nous ne pouvons substituer sans inconvénient l'une des deux classifications à l'autre. Mais en est-il ainsi ou non? Les faits seuls peuvent nous le dire.

Un premier point semble acquis : c'est que la différence des deux classifications, à supposer qu'elle existe, est, en tout cas, un phénomène récent. Sous le régime de l'économie urbaine, en effet, profession et industrie se confondaient. La profession, le métier étaient l'art de produire tel ou tel objet, de rendre tel ou tel service : l'effort fait et le bien économique se correspondaient exactement[2]. Il en va encore de même actuellement dans les branches d'industrie où le morcellement du travail n'a pas fait de trop grands progrès. Considérons, par exemple, un maréchal ferrant, un avocat, un domestique : les biens qu'ils produisent ou les services qu'ils rendent, c'est-à-dire leurs

---

[1] « La notion de profession possède un caractère personnel. Professer un art, c'est l'exercer en affirmant sa volonté de l'exercer. » (*Recensement de 1896*, t. I, page 7.)

[2] « Autrefois chaque individu ayant appris un métier l'exerçait complètement. En énonçant sa profession, il désignait donc les opérations auxquelles il consacrait son activité. » (*Recensement de 1896*, *ibid.*)

« industries » respectives, sont connus par la seule énonciation de leur profession.

A côté de ces industries peu transformées par l'évolution économique moderne, il en est, il est vrai, d'autres beaucoup plus nombreuses où les choses ont pris un tout autre aspect. Très souvent, aujourd'hui, l'activité économique d'un individu donné n'aboutit plus à produire un bien échangeable; elle consiste seulement à donner une « façon » au produit collectif de tout un groupe de travailleurs. Au sein de ce groupe, qui constitue dans le vocabulaire du Recensement français « l'exploitation » industrielle, la profession, au sens ancien du mot, n'existe plus : il n'y a que des « spécialités professionnelles ». L'individu est « tourneur », « lamineur », « mouleur », « pareur », etc.; et cette dénomination, qui indique bien le travail fait, ne nous laisse plus du tout deviner quel est le produit obtenu.

Reste à savoir comment cette différenciation entre le travail fait et le produit obtenu réagit sur la classification professionnelle des travailleurs. L'on est alors amené à reconnaître que ses effets sont à peu près nuls, et cela par la nécessité où l'on est de former des groupes économiques suffisamment vastes.

Les mille spécialités professionnelles où s'éparpillent certaines industries ne donnent matière à une classification intelligible que si on les réunit selon leurs affinités. Or leur lien principal est précisément l'industrie à laquelle elles se rattachent; et ainsi, dès le premier degré de la classification, les industries forment l'unité de groupement. Ces industries elles-mêmes sont d'ailleurs trop nombreuses pour rester toutes distinctes les unes des autres. Cherche-t-on alors, pour les grouper, un critérium satisfaisant, on s'aperçoit que le plus significatif est l'analogie des procédés de fabrication : les industries

dites « similaires » par les praticiens sont, avant tout, celles dont les techniques se ressemblent, c'est-à-dire qui font appel aux mêmes professions. Par cette deuxième étape, l'identité essentielle des deux classifications s'affirme, on le voit, définitivement.

Nous pouvons donc utiliser sans scrupules, pour nos recherches, le Recensement français de 1901. Peu importe que sa classification professionnelle soit une classification par industries et non par professions : distinctes en théorie, les industries et les professions sont, en fait, et sauf certaines exceptions que nous verrons plus loin, des groupements de même nature, et que nous pouvons appeler indifféremment industriels ou professionnels.

Ce premier point éclairci, il nous reste à voir comment se réalise pratiquement la classification du Recensement de 1901.

B. — *La réalisation pratique de la classification.*

La grosse difficulté pratique de toute répartition professionnelle est de grouper par industries les spécialités individuelles. Quand on questionne, en effet, un travailleur au sujet de sa profession, sa réponse est souvent trop vague ou trop obscure pour qu'on puisse même savoir à quelle branche d'industrie il se rattache. Or, si on lui demandait d'indiquer expressément cette branche d'industrie, l'ignorance ou la vanité lui feraient souvent donner une indication inexacte.

Le Recensement français donne à cette difficulté une solution sinon parfaite, du moins la meilleure possible. Il commence par distinguer les « travailleurs isolés » de ceux qui font partie d'un groupe de producteurs. Pour les premiers, le renseignement qu'ils fournissent eux-mêmes doit être utilisé tel quel. Mais il se trouve qu'il est souvent

satisfaisant. Si, en effet, on a affaire à un individu économiquement indépendant, il y a des chances pour que son produit ait une individualité aisément reconnaissable, pour que, chez lui, il y ait correspondance entre la profession et l'industrie [1].

Pour les individus travaillant en groupe, c'est, nous l'avons vu, le produit collectif de l' « exploitation » qu'il faudrait connaître. Mais comment découvrir l'industrie à laquelle appartient tel ou tel spécialiste à la dénomination incomplète? Le lien technique qui l'unit à ses camarades n'apparaît pas dans sa réponse. Une nouvelle notion est alors substituée à celle de l'exploitation : celle de l' « établissement industriel ». On demande à chaque recensé d'indiquer, éventuellement, à quel établissement il appartient, et quelle est l'industrie collective exercée dans cet établissement. Sur le premier point, la réponse des travailleurs est presque forcément exacte. On réunit alors les bulletins individuels de toutes les personnes — employeurs ou employés — travaillant dans le même établissement, et l'on compare les indications fournies, soit quant aux professions individuelles, soit quant à l'industrie collective de l'établissement.

Ce rapprochement jette sur l'industrie collective recherchée un jour éclatant. A tel patron qui s'est déclaré négociant, on découvre une majorité d'ouvriers d'industrie, qui le fait reconnaître comme fabricant. Inversement, on s'aperçoit qu'un autre, qui se déclare fabricant, est en

[1] Ce n'est plus le cas, il est vrai, lorsque l'isolement est exclusivement matériel. L'Administration confond avec les petits producteurs indépendants dont nous venons de parler, les salariés à domicile et ceux qui vont en journée chez l'un ou chez l'autre. Pour ces deux dernières catégories de producteurs, l'indication de leur spécialité professionnelle ne nous renseigne que mal au sujet de l'industrie à laquelle ils appartiennent. L'Administration accepte cette défectuosité comme inévitable, parce qu'il lui semble impossible de traiter ces salariés autrement qu'en *isolés*. On ne peut s'empêcher de regretter qu'il en soit ainsi.

réalité marchand. Les spécialités des ouvriers s'éclairent de même par l'indication professionnelle du patron. Le « monteur » d'une cordonnerie est évidemment un monteur en chaussures. Le « ferreur » d'une serrurerie est évidemment un serrurier. L'ingéniosité de ce contrôle automatique des déclarations les unes par les autres est indéniable.

On ne saurait pourtant espérer que, grâce à lui, toutes les chances d'erreur soient écartées. Il y a d'ailleurs plus de 20 0/0 de la population active qu'il n'atteint pas[1], ce sont les 4 millions de « travailleurs isolés ». On suppose, il est vrai, que chez eux la profession individuelle et l'industrie sont confondues, et qu'ainsi en indiquant l'une ils révèlent l'autre ; mais ce n'est pas toujours le cas. Il y a, en outre, de nombreux travailleurs dont la déclaration indique bien qu'ils se rattachent à un établissement, mais sans qu'on puisse savoir duquel il s'agit, si bien que le contrôle des bulletins individuels ne joue pas[2]. Dans d'autres cas, plus nombreux, l'industrie est bien mentionnée, mais d'une façon insuffisante[3]. De là, la nécessité d'intercaler, entre les rubriques industrielles bien définies, des rubriques vagues comprenant les dénominations incomplètes, telles que *mineur, ouvrier en coton, teinturier, métallurgiste, livreur, courtier, journalier, manœuvre,* etc.

L'existence de ces rubriques imparfaites modifie forcément, en même temps que le cadre industriel du recen-

---

[1] Exactement 21,7 0/0, nous dit le *Recensement de 1901*, t. IV, p. 176.

[2] C'est ainsi qu'en 1901, 250 patrons se donnèrent comme *fabricant, industriel, manufacturier*, etc., sans indiquer leur industrie, et, de même, il y eut 3.540 bulletins d'*ouvrier, ouvrière, apprenti,* sans indications complémentaires.

[3] On trouve, par exemple, 6.715 patrons et 8.227 employés et ouvriers, qu'on peut bien rattacher au groupe *Textiles*, dont on peut même déterminer la spécialité professionnelle : tisserand, filateur, monteur de chaîne, commissionnaire en tissage, etc., sans qu'on puisse savoir à quelle industrie textile particulière : lin, laine, coton ou soie, ils se rattachent.

sement, la manière de s'en servir. Elle nous fait toucher du doigt la complexité de la production moderne et nous montre qu'entre les diverses industries il n'y a pas de cloisons étanches. Il est sans doute bon de chercher à faire, entre les diverses branches industrielles, le plus de distinctions possibles ; mais il est nécessaire, une fois ces distinctions faites, de reformer des ensembles qui, faisant ressortir les grandes lignes de l'activité économique nationale, permettent en même temps de noyer les particularités et les imperfections que nous venons de signaler.

Conformément à ce programme, l'Administration française, après avoir noté plus de 6.600 dénominations professionnelles, et les avoir rattachées à plus de 1.400 rubriques, répartit ces 1.400 rubriques en environ 250 groupements, dénommés *industries principales,* desquels sont formés environ 120 ensembles, dénommés *sous-groupes* industriels ; ces 120 sous-groupes forment alors, à leur tour, 33 *groupes* industriels, 10 *sections* et enfin 5 grandes *catégories* d'activité économique : pêche, agriculture et forêts, industrie, commerce, professions libérales et services publics, services domestiques [1].

Dès que les rubriques détaillées sont groupées par *industries principales*, la plupart des obscurités, que nous avons signalées, disparaissent, et la masse des professionnels s'ordonne déjà en des ensembles industriels cohérents. Quant aux groupements plus vastes, ils permettent de totaliser les chiffres des industries qui, par leurs procédés ou leurs objets, présentent une certaine similitude et facilitent, d'autre part, les rapprochements

[1] Rappelons ici brièvement la numérotation adoptée pour distinguer les différents degrés de cette hiérarchie. Les cinq grandes *catégories* désignées dans le texte, ne figurant pas dans le corps du dépouillement mais seulement dans quelques tableaux résumés, n'ont pas d'indices numériques qui leur soient

entre ce décompte et d'autres recensements analogues, mais moins fouillés [1].

C. — *Le décompte spécial de quelques professions individuelles.*

Si avantageux que soit le système adopté par l'Administration française, il n'est pourtant pas parfait. Il met

---

propres. Avec les *sections*, numérotées de 0 à 9, commence la classification régulière.

Ces sections sont les suivantes :

0 Profession mal déterminée ;
1 Pêche ;
2 Forêts et agriculture ;
3 Industries extractives ;
4 Industries de transformation ;
5 Manutention et transport ;
6 Commerce, banque ;
7 Professions libérales ;
8 Soins personnels, service domestique ;
9 Services de l'État, des départements ou des communes.

Les *groupes*, subdivisions de sections, sont désignés par le numéro de section suivi d'une lettre majuscule. Ex. : 2. A Forêts ; 2. B Culture, élevage.

Pour les *sous-groupes*, une minuscule est ajoutée à la suite de la majuscule. Ex. : 2. Ba Culture ; 2. Bb Élevage.

Les *industries principales* sont des groupements mal définis qui se composent d'une industrie principale proprement dite et d'un certain nombre d'industries secondaires voisines. Ainsi, dans la *Culture*, on a l'industrie principale 2.20 dite *Agriculture* qui comprend les rubriques :

2.20 Culture sans autre indication ;
2.21 Propriétaire exploitant ;
2.210 Propriétaire sans autre indication ;
2.22 Fermier, etc.

De même l'industrie principale 2.26 *Jardinage* comprend les rubriques :

2.26 Arboriculture ;
2.27 Sulfurage des vignes ;
2.28 Jardinage ;
2.281 Greffeur.

Les groupements dits *industries principales* n'ont pas, on le voit, de numéros propres, mais sont désignés par le numéro de la première rubrique qu'ils contiennent.

Quant à ces rubriques elles-mêmes, elles sont numérotées selon la méthode dite décimale, avec, comme base du classement, les dix sections industrielles déjà indiquées.

L'ensemble du système adopté est extrêmement compliqué. Son seul avantage est qu'il permet d'intercaler des rubriques nouvelles lors de recensements ultérieurs, sans détruire l'ordre de numérotation précédemment adopté.

[1] Le tableau statistique où figure le détail de cette classification industrielle porte dans la publication officielle le n° VII. Nous le désignerons dorénavant par ce numéro d'ordre.

en vedette le groupement des professionnels dans les établissements industriels. Or, un établissement n'est pas forcément une unité industrielle simple, il peut comprendre plusieurs exploitations distinctes, et chacune de ces exploitations peut relever d'une branche industrielle différente. Tel serait, par exemple, le cas des grands établissements de l'industrie textile comprenant un peignage, une filature, un tissage et, en outre, des ateliers annexes de mécanique ou de serrurerie. Si l'on poursuivait un classement industriel tout à fait exact, il faudrait, en ce qui concerne ces grands établissements, substituer, dans le groupement des travailleurs, l'unité « exploitation » à l'unité « établissement ». L'Administration, pour éviter cette complication et n'avoir qu'une industrie collective par établissement, adopte la simplification conventionnelle suivante : pour tout établissement où s'exercent plusieurs industries distinctes, elle recherche celle qui occupe le plus grand nombre de salariés, et lui attribue la totalité du personnel de l'établissement.

Par ce système, la physionomie industrielle de chaque établissement considéré isolément est, certes, tout à fait dénaturée; mais on peut admettre que, pour l'ensemble des établissements industriels, des compensations s'établissent par lesquelles finalement chaque industrie se voit attribuer, à peu près, le personnel qu'elle aurait eu, si la fiction de l'industrie principale d'établissement n'avait pas été utilisée.

Il n'y a, en réalité, qu'un petit nombre d'occupations pour lesquelles le système adopté dans le Recensement français soit réellement défectueux : ce sont celles qui figurent, soit comme services généraux, soit comme services auxiliaires, dans beaucoup d'établissements. Il y a, de par le monde, beaucoup plus de menuisiers, de serruriers, de comptables, de cochers, etc., qu'il n'y a d'employés dans les établissements exclusivement ou principalement consa-

crés à la menuiserie, à la serrurerie, à la comptabilité, aux transports par chevaux, etc. Des professions bien caractéristiques, comme celles de chauffeur, de commis voyageur, ne sont même jamais exercées d'une façon autonome. Le rattachement des travailleurs à l'industrie principale de leurs établissements respectifs masque donc complètement l'importance de ces divers travaux.

Pour remédier, dans la mesure du possible, à ce défaut du système, auquel, pour d'autres raisons, elle donnait la préférence, l'Administration organisa, à côté du recensement général, un décompte spécial des individus exerçant, dans les établissements industriels, les professions auxiliaires mentionnées en note[1]. Tout bulletin professionnel portant une de ces dénominations, et qui était rattaché une première fois à l'industrie principale de l'établissement auquel il appartenait, fut, en outre, retenu pour figurer une deuxième fois dans ce décompte spécial[2].

Celui-ci permet donc de serrer la composition industrielle des établissements d'un peu plus près que le classement par industrie collective. Cependant, nous ne savons pas si les individus dont le bulletin professionnel ne porte pas les dénominations spécialement relevées, appartiennent ou non, à l'industrie principale de leurs établisse-

---

[1] Ingénieur ou dessinateur, — employé de bureau, — voyageur ou représentant, — ajusteur ou serrurier, — charron, — chaudronnier, — chauffeur, — cocher, charretier ou livreur, — électricien, — forgeron, — maçon, — magasinier ou emballeur, — mécanicien, — menuisier, — peintre, — tourneur.

Le décompte porte encore sur une autre catégorie de travailleurs que nous omettons à dessein : celle des contremaîtres. On ne s'explique pas que ceux-ci figurent dans ce décompte selon la profession individuelle, au lieu d'être classés à leur place logique, entre les patrons et les employés des divers établissements auxquels ils se rattachent. Il y a là, semble-t-il, une confusion de notions, sans grande importance peut-être, puisque le décompte spécial lui-même indique comment les contremaîtres se répartissent, sinon entre toutes les rubriques industrielles, du moins entre les *industries principales*, mais qui n'en est pas moins regrettable au point de vue scientifique.

[2] Voir *Recensement de 1901*, tome IV, p. 776 et 794, tableaux XXVII et XXVIII.

ments respectifs. Il peut se faire, d'autre part, que des bulletins présentant des appellations synonymes de celles qu'on désire atteindre soient, par erreur, exclus du décompte spécial, et ainsi le total auquel on arrive pour chaque corporation visée doit être considéré comme inférieur à la réalité. Il ne faut donc pas voir, en somme, dans ce décompte un nouveau recensement, à la fois parallèle au premier et différent de celui-ci par la nature des données recueillies, mais seulement un ensemble de renseignements complémentaires, destinés à corriger les chiffres de certaines rubriques, de celles où l'application du critère de l'industrie collective principale donne des résultats par trop éloignés de la réalité.

§ II. — Le décompte des chomeurs dans le Recensement de 1901.

A. — *Notion adoptée par l'Administration.*

A travers les tableaux du Recensement court une classification secondaire qui recoupe la classification professionnelle et comporte cinq divisions :

1° Travailleurs de situation inconnue ;
2° Travailleurs isolés ;
3° Chefs des établissements ;
4° Employés ou ouvriers des établissements ;
5° Employés ou ouvriers sans emploi.

Cette classification a un caractère hybride qui déconcerte au premier abord. On ne voit pas très bien pourquoi des nuances concernant la forme de la production[1] y voisinent avec d'autres nuances concernant le régime de production[2] ; pourquoi, si l'on entreprend des

[1] Travailleurs isolés opposés aux travailleurs des établissements.
Patrons opposés aux salariés.

recherches sur ce dernier point, on ne les pousse pas davantage[1]; pourquoi, enfin, le relevé des chômeurs complète cette bigarrure.

En ce qui concerne particulièrement les chômeurs, on peut s'étonner, en outre, de l'étroite sélection faite parmi eux. Seuls, les individus travaillant habituellement chez autrui à poste fixe sont interrogés. Quant aux autres professionnels, patrons ou travailleurs isolés, qui peuvent être exceptionnellement sans travail, leur oisiveté n'est pas prise en considération. Chez les salariés des établissements eux-mêmes, on ne recherche pas tous les genres de chômage, mais seulement le chômage dû à l'absence d'emploi.

Pour s'expliquer d'où provient, dans le Recensement de 1901, cette conception si spéciale du chômage, pour saisir, en même temps, le principe général de cette classification seconde où figurent les chômeurs, il suffit de se reporter au système de classification industrielle exposé dans le précédent paragraphe, et l'on s'aperçoit alors que les deux classifications sont liées l'une à l'autre, comme l'envers d'une étoffe à son endroit. Si l'on distingue les travailleurs isolés des travailleurs groupés, c'est parce que, pour ces derniers, le critère de l'industrie collective détermine leur classement industriel; si l'on oppose les patrons aux employés, c'est parce que leurs réponses, quant à l'industrie collective des établissements, se contrôlent mutuellement; si, enfin, on classe à part les salariés momentanément privés d'emploi, c'est que leur occupation habituelle ne se caractérise ni comme celle des travailleurs isolés, pour qui profession et industrie sont censées se confondre, ni comme celle des membres des

[1] C'est ici que devrait logiquement apparaître le décompte des contremaîtres. On aurait pu d'autre part décomposer les travailleurs isolés en salariés, tâcherons ou producteurs autonomes.

établissements, puisqu'ils n'appartiennent actuellement à aucune industrie collective.

Outre cette raison fondamentale qu'avait l'Administration pour limiter, comme nous venons de dire, aux salariés sans emploi l'observation du chômage, elle en indique elle-même une secondaire, c'est le souci d'obtenir les données les plus exactes possibles[1]. L'absence de contrat de travail chez un salarié est une notion claire et précise. La question posée au sujet de ce type d'oisiveté s'enchaînait, en outre, logiquement aux autres questions contenues dans le bulletin individuel de recensement : les salariés munis de place devaient indiquer le nom de leur employeur; s'ils ne le pouvaient pas, c'est qu'ils étaient sans place, et alors ils étaient requis d'indiquer depuis combien de jours durait cette absence de place. En réduisant ainsi volontairement l'observation à son minimum, on était en droit de compter sur un maximum d'exactitude, et cet idéal n'est certes pas négligeable.

B. — *Imperfection des chiffres établis.*

Le décompte des chômeurs, si bien préparé qu'il ait été, n'est pourtant pas sans défauts. Le plus fâcheux, à notre point de vue, est la répartition imparfaite des chômeurs entre les diverses rubriques de la classification

[1] Cf. *Recensement de 1901*, tome IV, p. 322, et également, Arth. FONTAINE, *Rapport sur les procédés des statistiques du chômage* in *Bulletin du Conseil Supérieur de Statistique*, n° 8, Paris, Imprimerie nationale, 1903. « ... La réduction du travail rétribué » lit-on dans ce rapport « constitue bien une perte; on ne saurait cependant confondre dans une même statistique les ouvriers dont les ressources ont subi quelque diminution et ceux qui n'ont plus aucune ressource. D'autre part, le manque d'emploi est un fait aisément saisissable, il ne comporte de degrés que suivant la durée du chômage, élément de signification très précise et simple; au contraire, l'appréciation de la plus ou moins grande quantité de travail se ramène à la détermination du salaire ou de la durée du travail, c'est un autre sujet d'enquête, qui exige des observations beaucoup plus complètes... »

industrielle. Beaucoup d'entre eux n'ayant, lorsqu'ils travaillent, qu'une spécialité professionnelle fort étroite ou, au contraire, une occupation mal définie, mentionnent celles-ci sur leur bulletin d'une façon qui ne permet pas de reconnaître à quelle industrie ils se rattachent. Ils viennent alors s'entasser dans les rubriques vagues que nous avons déjà signalées, et qui, pour les travailleurs occupés, peuvent généralement être évitées, grâce à l'indication de l'établissement. Trop souvent même l'indétermination reste complète, et la rubrique *Profession inconnue* recueille une proportion de chômeurs relativement très supérieure à celle des travailleurs occupés [1].

Un autre type de mention inexacte, fréquent chez les chômeurs, est le suivant : ceux d'entre eux qui ont, comme spécialité professionnelle, une occupation détachée d'un ancien métier, celle, par exemple, de menuisier en meubles ou en voitures, mentionnent, une fois en chômage, sur leur bulletin professionnel, non pas leur spécialité, mais le métier ancien, auquel ils se rattachent indirectement, en l'espèce celui de menuisier. Les rubriques correspondant à ces anciens métiers reçoivent donc, tout comme les rubriques vagues, une proportion excessive de chômeurs.

Ainsi, l'effort fait pour rattacher étroitement le décompte des chômeurs au recensement professionnel général n'est pas couronné d'un plein succès. La répartition des travailleurs occupés et des chômeurs dans un même cadre est plus apparente que réelle. Avec ce dernier trait noté, notre description du Recensement de 1901 est suffisamment complète. Il nous reste à chercher quel parti tirer des chiffres recueillis.

---

[1] La population active totale de la rubrique *Profession non spécifiée* est de 18.820 individus, dont 10.647 chômeurs, tandis que l'ensemble de la population active comprend, pour 19 millions de travailleurs, 303.000 chômeurs seulement.

CHAPITRE V

Utilisation du Recensement de 1901 pour l'étude des rapports entre la profession et le chômage.

A l'aide des données fournies par le Recensement, nous voulons mesurer l'importance relative du chômage dans les diverses professions. Cette importance doit ressortir, nous le savons, du rapprochement effectué, au sein de chaque profession, entre les forces de travail disponibles et les forces de travail perdues. Il s'agit, les forces professionnelles étant considérées comme spécifiquement distinctes, de grouper toutes celles qui se ressemblent, qu'elles soient employées, ou au contraire temporairement inactives, et de mesurer, dans chacun des groupes ainsi formés, la proportion des forces inactives au total des forces existantes.

Autant ce programme est aisé à formuler, autant la complexité des faits économiques rend sa réalisation difficile. Nous avons vu combien de nuances existent dans la notion de profession, dans celle de professionnel, dans celle de chômeur; nous avons vu que certaines de ces nuances sont admises par le Recensement de 1901 et d'autres non. La nature des données recueillies conditionne étroitement le rapprochement à effectuer entre chômeurs et travailleurs et donne naissance à deux séries de difficultés, les unes relatives à la profession, les autres relatives aux autres caractères des travailleurs qu'il s'agit

de grouper. Il est commode d'examiner ces deux séries de difficultés en commençant par la deuxième.

§ I. — Groupement des travailleurs selon leurs caractères non professionnels.

Dans un groupe professionnel quelconque, l'Administration française distingue, nous l'avons vu, quatre catégories principales : travailleurs isolés, patrons, salariés occupés, salariés sans emploi ; au sein de chacune de ces catégories, elle sépare les travailleurs selon le sexe ; puis, dans les huit groupes ainsi formés, elle distingue des groupes nouveaux, classés selon l'âge, l'état civil, l'instruction, les professions accessoires ; enfin, aux employés et ouvriers sans emploi, elle demande la durée de leur chômage. Il s'agit de savoir dans quelle mesure il faut tenir compte de toutes ces nuances pour arriver à former des groupes dont tous les membres se ressemblent au point de vue économique, sauf en ce qui concerne le chômage.

L'une d'entre elles apparait immédiatement comme capitale : les chômeurs sont exclusivement des salariés sans place ; le groupe de travailleurs auquel ils appartiennent est donc exclusivement celui des salariés, et c'est au total de ces salariés qu'il faut rapporter le chiffre de chômeurs établi en excluant, au contraire, de la comparaison, les travailleurs non salariés[1].

Cette sélection est, à première vue, la seule nécessaire. En effet, parmi les caractères notés chez les chômeurs, l'un, la durée du chômage, est un simple attribut de l'état

[1] Ce mode de procéder est partiellement suivi par l'Administration dans l'étude qu'elle consacre au chômage. Elle compare, en effet, les chiffres des salariés sans emploi à ceux des salariés occupés. Son tort est de ne pas avoir pris, comme terme de comparaison, le total des deux chiffres.

de chômage, et tous les autres existent, en principe, chez les travailleurs occupés comme chez les chômeurs[1].

Une précaution semble pourtant utile à prendre : c'est celle qui consiste à distinguer complètement les sexes. Rien ne dit en effet que le taux du chômage féminin soit égal au taux masculin. Les chiffres concernant les femmes sont, d'autre part, moins exacts que ceux établis pour les hommes[2]. Ils sont en outre moins significatifs, parce qu'il y a relativement beaucoup moins de femmes que d'hommes travaillant en atelier. Enfin, la différence des sexes implique en général, même sous une rubrique industrielle identique, une différence profonde des occupations individuelles. Dans ces conditions, mieux vaut, jusqu'à plus ample informé, consacrer à chaque sexe une étude distincte. Celle qui suit s'occupera exclusivement des salariés hommes.

§ II. — Groupement des travailleurs selon leurs caractères professionnels.

Les difficultés de rapprochement dues aux caractères professionnels des travailleurs sont moins simples à résoudre que les précédentes. L'objectif à atteindre est de grouper les rubriques du Recensement de telle façon que tous les salariés, appartenant à une famille de professions donnée, soient inclus dans le groupement correspondant

---

[1] Si l'on veut raffiner, on peut pourtant faire la remarque suivante : parmi les individus qui se déclarent chômeurs, un certain nombre accusent un âge supérieur à soixante ans, ou une durée de chômage supérieure à un an. Or de tels individus ne sont vraisemblablement pas, ou ne sont plus des professionnels Leur maintien à l'effectif du groupe fausse donc peut-être le taux de chômage. Mais comme il est possible que cette inexactitude soit contrebalancée par d'autres erreurs en sens inverse, mieux vaut ne pas modifier à la légère le chiffre de chômeurs officiellement constaté.

[2] Cette inexactitude, constatée d'une façon générale dans les diverses statistiques du chômage, s'explique par l'imprécision fréquente du statut économique des femmes.

à cette famille. Or certaines rubriques ne peuvent être rattachées à aucun groupement. Ce sont les rubriques tout à fait vagues, telles que *Profession non spécifiée*, *Industrie mal désignée*, etc. Tous les bulletins portés à ces rubriques doivent donc être négligés, et, par là déjà, les taux de chômage des diverses familles professionnelles sont jusqu'à un certain point faussés.

Cette première tare acceptée, il reste à former avec les autres rubriques un certain nombre de groupements. Le plus simple serait d'adopter dans son entier la classification méthodique du Recensement, mais ce n'est pas possible. Les ensembles administratifs, *industries principales, sous-groupes* et *groupes,* ont été établis, en effet, *a priori* sans tenir compte de la répartition des bulletins entre eux. Or celle-ci est très différente, nous l'avons vu, selon qu'on considère les bulletins des travailleurs occupés ou ceux des chômeurs, et notre recherche ne peut avoir lieu que si les deux classements divergents sont ramenés à l'unité.

Un exemple précis nous fera mieux comprendre. L'Administration sépare complètement le sous-groupe *Pêche maritime* de l'industrie principale *Transports maritimes*, cette dernière étant rattachée au groupe des transports. Ce système, à première vue, n'a rien de choquant. Mais considérons maintenant les chiffres du Recensement; nous trouvons pour la pêche maritime 26.000 travailleurs occupés contre 800 chômeurs ; et pour les transports maritimes, en regard de 32.000 travailleurs occupés, 2.200 chômeurs. La différence de taux de chômage indiquée par ces chiffres est faite pour surprendre. Scrutant alors les choses de plus près, nous nous apercevons qu'on a placé dans l'industrie *Transports maritimes* les bulletins portant la dénomination *marin* et *matelot*. On comprend alors ce qui s'est passé : ceux d'entre les travailleurs de la mer qui étaient en chômage se sont désignés

par ces dénominations générales de *marin* et de *matelot,* et sont venus s'agglomérer dans les rubriques englobant ces dénominations au détriment de la rubrique *pêche.* L'équilibre ne peut donc être rétabli entre les travailleurs occupés et les chômeurs qu'en fondant ensemble les diverses rubriques en question. Ce qui se passe chez les travailleurs de la mer étant susceptible de se reproduire dans les autres professions, c'est rubrique à rubrique qu'il nous faut étudier les chiffres officiels, afin de n'accepter qu'à bon escient les groupements établis par l'Administration.

Ceci nous amènera à constater qu'il existe certaines rubriques auxquelles aucun groupement des chiffres du tableau VII[1] ne peut rendre leur équilibre : ce sont celles qui concernent les professions auxiliaires disséminées dans toutes les industries. Si nous considérons, par exemple, la rubrique *Menuiserie de bâtiment*, nous y trouvons une proportion de salariés occupés relativement faible par rapport au chiffre des chômeurs[2].

Cela tient au principe même du Recensement, qui répartit les travailleurs occupés selon l'industrie collective à laquelle ils collaborent. Ce système, bien qu'il s'applique indistinctement à toutes les rubriques, n'a pas pour la majorité d'entre elles l'effet que nous signalons ici. On peut en effet supposer qu'il y a, en général, équivalence entre le nombre de travailleurs occupés, détournés de la rubrique qui leur conviendrait personnellement par la convention de l'industrie collective d'établissement, et celui qui revient à cette rubrique en vertu de la même convention. Il n'en va pas de même pour les rubriques

---

[1] C'est, on le sait, le tableau du Recensement de 1901 qui répartit les professionnels selon l'industrie collective des établissements.

[2] Cf. *Recensement de 1901*,, tome IV, p. 540; rubrique 4.625 : 69.566 salariés occupés contre 6.874 chômeurs.

relatives aux professions auxiliaires, comme par exemple celle des menuisiers, lesquelles perdent infiniment plus de travailleurs occupés qu'elles n'en reçoivent. Il faudrait donc se résigner à négliger purement et simplement ces rubriques, si leur cas n'avait été prévu par le décompte des spécialités individuelles.

Celui-ci nous fournit le total des travailleurs exerçant, dans tous les domaines industriels, l'une des seize professions considérées comme les plus répandues. Si donc nous rapprochons chacun de ces seize totaux des chiffres de chômeurs agglomérés dans les rubriques correspondant auxdites professions, nous pouvons former des taux de chômage rationnels.

Ce rapprochement, hâtons-nous de le dire, ne donne pas un résultat parfait. Il s'agit, en effet, de combiner deux décomptes qui, en fait, ne se correspondent pas. Reprenons, pour nous en rendre compte, notre exemple des menuisiers. La rubrique 4.625, qui les concerne, est classée par nous, avec un certain nombre de rubriques voisines, dans un groupement nouveau auquel nous donnons le numéro d'ordre 91 [1]. Si nous ajoutions simplement le chiffre du décompte spécial aux chiffres de ces rubriques, nous aurions un nombre assez considérable de doubles emplois. Il est en effet probable que presque tous les salariés occupés de la rubrique 4.625 sont des menuisiers, et que les rubriques voisines en contiennent aussi quelques-uns. Or, tous ces menuisiers sont déjà inclus dans le décompte spécial. On ne peut donc utiliser le chiffre fourni par celui-ci qu'en le diminuant.

Cette diminution peut se faire de deux façons, toutes deux défectueuses. Une première méthode consisterait à n'introduire dans notre groupement que la différence entre

[1] Voir *infra*, chap. VI, p. 101.

le total du décompte spécial, soit 98.501, et celui des salariés occupés de la rubrique 4.625, soit 69.566. Ce système, basé implicitement sur l'hypothèse que tous les salariés de la rubrique 4.625 sont des menuisiers et qu'eux seuls le sont, est assurément grossier.

Les détails fournis par l'Administration, dans les tableaux XXVII et XXVIII [1], nous permettent de recourir à un deuxième procédé moins imparfait. Il consiste à rechercher dans ces tableaux, d'une part le total des menuisiers que nous appellerons M, et d'autre part le nombre *m* des menuisiers appartenant aux diverses rubriques de notre groupement 91, à déduire *m* de M et à ajouter la différence ainsi obtenue aux chiffres fournis par le tableau VII. Ce procédé donnerait, si l'on connaissait la valeur exacte de *m*, un résultat tout à fait correct.

Malheureusement, cette valeur n'est indiquée par les tableaux XXVII et XXVIII que pour les catégories supérieures de la classification administrative, et certains de nos groupements ne coïncident pas exactement avec ces catégories : c'est ainsi que nous introduisons dans le groupement 91 quelques-unes des rubriques ressortissant à l'industrie principale 4.647 *Meubles rustiques*. Combien de menuisiers au juste contiennent ces quelques rubriques, c'est ce que le tableau XXVIII ne nous apprend pas. Nous sommes donc, encore une fois, réduit à des approximations arbitraires. La meilleure nous paraît la suivante : nous avons 627 menuisiers inscrits à l'industrie principale *Meubles rustiques ;* nous admettrons que tous ces menuisiers se trouvent précisément dans les rubriques placées par nous au groupement 91, et nous réduirons le chiffre fourni par le décompte spécial de 627 unités.

---

[1] Tableaux relatifs au décompte spécial des professions individuelles; Cf. *Recensement de 1901*, t. IV, p. 776 et 794.

Il y a, d'ailleurs, un assez grand nombre de cas où cette inexactitude peut être évitée : ce sont ceux où les groupements à modifier correspondent exactement aux *industries principales* de la classification administrative. De toute façon, ce système, même avec son imperfection éventuelle, est encore moins grossier que le premier procédé indiqué, et, faute de mieux, nous nous en contenterons.

La marche à suivre étant ainsi déterminée, nous n'avons plus qu'une remarque à faire avant de passer à l'exécution : c'est que l'introduction dans nos groupements des chiffres tirés du décompte spécial, jointe d'ailleurs à la suppression des rubriques indéterminées, rend les totaux généraux auxquels nous aboutissons différents des totaux de la statistique officielle [1].

Notre but étant l'étude particulière des divers groupes professionnels au point de vue du taux de chômage, cette liberté prise avec les chiffres du Recensement nous paraît sans inconvénient. Notre seul effort doit être d'arriver par ce moyen à former des groupements fermés, c'est-à-dire qui n'empiètent pas, au point de vue professionnel, les uns sur les autres.

---

[1] On trouvera à l'annexe II un tableau de contrôle permettant de vérifier la concordance de nos chiffres avec les données officielles.

CHAPITRE VI

Les taux de chômage des divers groupes professionnels d'après le Recensement français de 1901.

Conformément au programme que nous venons d'indiquer, nous calculons ci-après les taux de chômage régnant en France à la date du 24 mars 1901 dans les divers groupes professionnels. La dimension du tableau statistique, au long duquel s'inscrivent ces pourcentages, surprendra peut-être le lecteur. Elle tient au fait que nous ne pouvons accepter tels quels les ensembles industriels établis par l'Administration, mais que nous sommes obligé de reprendre, rubrique à rubrique, les données officielles, afin de modifier, dans une certaine mesure, leur groupement.

Nous ne demandons pas qu'on nous suive pas à pas dans cette opération fastidieuse. Il suffira de parcourir les observations rassemblées au bas de chaque page pour voir dans quels cas, pour quelles raisons, et jusqu'à quel point nos groupements diffèrent des ensembles officiels. Pour faciliter les comparaisons, nous avons rappelé, en marge des rubriques détaillées, les grandes lignes de la classification administrative. Des signes typographiques relient entre eux les divers échelons de cette classification. Lorsque les rubriques qui composent une *industrie principale*, un *sous-groupe* ou un *groupe* se suivent dans un

ou plusieurs de nos groupements sans interruption, ces signes sont des filets tremblés ; lorsque au contraire nous devons rompre les unités établies par l'Administration, ce démembrement est indiqué par des hachures.

On peut ainsi constater que les ensembles auxquels nos groupements correspondent le plus souvent sont ceux que l'Administration dénomme *industries principales*. La règle que nous observons dans ce remaniement du cadre officiel, et qui fait que nous nous éloignons parfois de ce dernier, est double : nous voulons, d'une part, arriver à distinguer le plus grand nombre possible de groupes d'industries, et, d'autre part, nous nous efforçons que chaque groupe formé ne laisse en dehors de lui aucun individu appartenant vraisemblablement à l'une des industries du groupe. Ces deux tendances sont, remarquons-le, contradictoires : la première nous pousse à former les groupes les plus petits, les plus homogènes possible ; la deuxième se réalise, au contraire, d'autant mieux que nos groupes sont plus vastes et plus hétérogènes. Ce conflit apparent se résout par la subordination d'un principe à l'autre. Le premier est l'idéal vers lequel nous devons tendre ; le deuxième, le programme minimum que nous devons réaliser avant tout. Le lecteur qu'effrayerait la minutie du travail fait trouvera, au chapitre suivant, un tableau résumé des pourcentages calculés ci-après.

TABLEAU I

Taux de Chomage par groupes professionnels, France 1901

GROUPEMENTS NOUVEAUX	CLASSIFICATION administrative : Groupes ou sous-groupes	CLASSIFICATION administrative : Industries principales	CLASSIFICATION administrative : Rubriques	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et **Groupements nouveaux** (s. a. i. : sans autre indication)	SALARIÉS	CHOMEURS	POUR MILLE
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	1.a		1.	Pêche maritime	27.144	832	
	5.B c	5.6	5.6	Navigation maritime	30.338	1.566	
			5.60	Marin (s. a. i.)	979	633	
			5.61	Armateur de navires	2.350	»	
			5.62	Remorquage en mer	599	12	
1	.....	.....	.....	**Pêche et transports maritimes**	61.410	3.043	**49,5**
	1.b		1.1	Pêche fluviale	982	31	
			1.2	Ostréiculture, pisciculture	925	»	
			1.3	Scaphandrier	25	»	
2	.....	.....	.....	**Pêche fluviale et pisciculture**	1.932	31	**16,0**
	2.A		2.1	Bûcheron	22.341	417	
			2.12	Ecorçage de bois	2.861	1	
			2.13	Charbon de bois en forêt	2.994	98	
			2.15	Destruction d'animaux nuisibles	84	5	
3	.....	.....	.....	**Travailleurs des forêts**	28.280	521	**18,4**
			2.14	Chasseurs, gardes-chasse, gardes-marais, etc.	1.567	15	
4	.....	.....	.....	**Gardes-chasse**	1.567	15	**9,6**
	2.B a	2.20	2.20	Culture (s. a. i.)	514.611	278	
			2.21	Propriétaire exploitant	777.563	1	
			2.210	Propriétaire (s. a. i.)	1.520	»	
			2.22	Fermier	536.032	12	
			2.222	Faucheur, moissonneur, etc.	94	19	
	(a suivre)	*(à suivre)*	2.224	Battage de grains	2.922	10	
				A reporter	1.832.742	320	

Groupement 1.— Avant la rubrique 1, par laquelle nous débutons, se trouve sur le tableau officiel la rubrique 0, *Profession non spécifiée*, qu'il nous faut évidemment négliger.

La composition de notre groupement 1, rapprochant de la pêche en mer l'industrie des transports maritimes, a été signalée à l'avance et expliquée au chapitre V, page 79. Nous n'avons donc pas à y revenir. Rappelons seulement que l'Administration avait indiqué elle-même (*Recensement de 1901*, t. I, p. 97, note 1) la possibilité de ce rapprochement. Elle n'y comprenait pas, il est vrai, les rubriques 5.61 et 5.62. Mais il semble bien que les chômeurs de ces rubriques doivent être aux rubriques voisines, d'où la fusion générale.

Groupement 2. — Nous ne rapprochons pas ici, comme nous l'avons fait pour les industries de la mer, la pêche et la navigation, car les dénominations professionnelles ne prêtent pas à confusion.

Groupements 3 et 4. — Les industries de ces deux groupements forment, dans le Recensement, un seul groupe, sans sous-groupes ni industries principales, le 2.A *Forêts*. Il nous semble qu'il y a avantage à distinguer des rubriques voisines celle du 2.14, dont la physionomie est très particulière. Sur les 1.567 salariés qu'elle compte, il y en a, tout au plus, 100 dans des établissements industriels (1) : les autres apparaissent donc comme des serviteurs ; et, en effet, le titre de la rubrique indique que ce sont des gardes-chasse, sorte de serviteurs attachés aux propriétés, dont la condition n'a rien de commun avec celle des bûcherons ou charbonniers, portés aux rubriques voisines.

(1) Voir *Recensement de 1901*, t. IV, p. 515 ; chiffre déduit du classement des établissements suivant le nombre des employés et ouvriers.

GROUPEMENTS nouveaux	CLASSIFICATION administrative			RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et **Groupements nouveaux** (s. a. i. : sans autre indication	SALARIÉS	CHOMEURS	POUR MILLE
	Groupes ou sous-groupes	Industries principales	Rubriques				
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
				Report	1.832.742	320	
	2.B a	2.20	2.225	Presse à fourrages	114	»	
	(*fin*)	(*fin*)	2.23	Métayer	149.926	4	
		2.24	2.24	Maraîcher	6.189	32	
			2.25	Champignons de couche	1.591	30	
			2.251	Ramasseur (d'herbes, escargots, etc.)	83	1	
		2.26	2.26	Arboriculteur	4.749	13	
			2.27	Sulfurage des vignes	13	»	
			2.28	Jardinage	34.252	2.050	
			2.281	Greffeur	62	»	
		2.29	2.29	Journalier agricole (s. a. i.)	46.418	32.663	
	2.B b	2.30	2.30	Elevage (s. a. i.)	288	»	
			2.31	Chevaux, mulets, ânes	1.601	2	
			2.311	Herbager	1.670	»	
			2.32	Elevage de bestiaux	4.352	3	
			2.323	Berger, vacher	3.348	670	
		2.33	2.33	Aviculture	207	4	
			2.34	Apiculture	109	1	
		2.35	2.35	Sériciculture	43	»	
		2.36	2.36	Laiterie	4.943	43	
5	.....	.....	.....	**Culture, élevage**	2.092.700	35.836	**17,1**
	3.A	3.0	3.0	Mine, mineur (s. a. i.)	126	111	
			3.1	Combustibles minéraux	167.825	746	
		3.2	3.2	Fer	9.518	2	
		3.21	3.21	Pyrite	914	1	
			3.22	Plomb	2.800	4	
			3.34	Zinc	1.187	»	
			3.35	Cuivre	193	»	
			3.36	Antimoine	540	»	
			3.37	Manganèse	306	6	
			3.38	Métaux divers	779	»	
		3.4	3.4	Bitume	625	»	
			3.41	Asphalte	293	»	
			3.44	Soufre	77	»	
			3.45	Sel gemme	1.299	3	
6	.....	.....	.....	**Mines et minières**	186.482	873	**4,7**
	3.B	3.60	3.60	Carrière, carrier (s. a. i.)	3.668	683	
		3.61	3.61	Ardoisière	12.050	31	
		3.62	3.62	Extraction de pierre à bâtir	21.014	119	
			3.63	Id. granit, grès, etc	10.510	21	
			3.64	Id. marbre	1.379	3	
			3.65	Id. terre à ciment, marnière	469	6	
			3.67	Id. pierre à plâtre	984	2	
			3.68	Id. pierre à chaux	2.023	»	
			3.69	Id. craie	87	»	
			3.7	Id. terre à brique, à poterie, etc.	1.068	18	
			3.71	Id. bauxite, baryte, etc	384	»	
			3.8	Id. cailloux, sable, etc	2.960	11	
			3.81	Id. tourbe	183	6	
			3.82	Id. kaolin	637	»	
			3.83	Id talc	60	»	
			3.84	Id. phosphates	2.658	6	
		3.9	3.9	Marais salants	742	»	
				A reporter	60.876	906	

Groupement 5. — Correspond à la totalité du groupe 2.B. L'agglomération des chômeurs à la rubrique *Journalier agricole* nécessite cette vaste fusion des huit *industries principales* distinguées par l'Administration.

Groupement 6. — L'Administration distinguait ici quatre *industries principales*, mais comme les chômeurs du 3.0 se recrutent sans doute dans les quatre indistinctement, il vaut mieux opérer la fusion.

GROUPEMENTS nouveaux	CLASSIFICATION administrative			RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et **Groupements nouveaux** (s. a. i. : sans autre indication)	SALARIÉS	CHOMEURS	POUR MILLE
	Groupes ou sous-groupes	Industries principales	Rubriques				
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
				Report	60.876	906	
	4.P a	4.9	4.91	Marbrerie (s. a. i.)	3.049	245	
			4.911	Marbrerie de bâtiment	1.362	»	
			4.9111	Cheminées en marbre	497	»	
			4.9112	Monuments funèbres	5.877	16	
			4.9115	Pendules en marbre, polissage	829	»	
			4.912	Scieur de marbre	705	1	
			4.9121	Polisseur sur marbre	62	15	
			4.9123	Graveur sur marbre	52	11	
		4.913	4.913	Taille de pierres	11.823	2.279	
			4.9131	Sciage de pierres	557	73	
			4.9132	Tourneur en pierres	60	2	
			4.9134	Sculpteur sur pierre et marbre	675	59	
			4.914	Meules à moulins	818	4	
			4.9141	Rhabillage de meules	29	6	
			4.9142	Ardoises (hors carrières)	45	2	
			4.915	Piquage de granit, etc	354	23	
			4.916	Cassage de pierres	595	88	
			4.9161	Apprêt de craie	65	»	
7	.....	.....	.....	**Carrières, taille de pierres**	88.330	3.730	**42,2**
	4.A		4.02	Chauffeurs (s. a. i.) ouvriers moufletiers	1.931	1.529	
				Chauffeurs (Décompte spécial)	45.280	»	
8	.....	.....	.....	**Chauffeurs**	47.261	1.529	**32,3**
	4.B a	4.1	4.1	Meunerie	51.748	626	
			4.11	Pâtes alimentaires	2.713	40	
			4.112	Triage de grains	137	2	
			4.113	Décorticage de riz	343	»	
9	.....	.....	.....	**Minoterie, meunerie**	54.941	668	**12,2**
		4.114	4.114	Beurrerie	1.316	1	
			4.1141	Salaison de beurre	466	»	
			4.116	Fromagerie	2.766	52	
10	.....	.....	.....	**Beurrerie, fromagerie**	4.548	53	**11,6**

Groupement 7. — Les industries que nous réunissons ici appartiennent, dans le plan officiel, les unes aux industries extractives, les autres aux industries de transformation. Nous n'osons conserver ces distinctions, car il nous semble que l'unité de matière travaillée établit entre les carriers, les tailleurs de pierre et les marbriers, un lien étroit, et nous craindrions, en les séparant les uns des autres, d'aboutir à des taux de chômage inexacts.

Groupement 8. — Les chauffeurs occupés dans les établissements industriels sont rattachés par l'Administration aux diverses industries collectives de ces établissements. C'est ce qui explique la physionomie anormale de la rubrique 4.02, laquelle ne comprend que les bulletins incomplets et ceux des chômeurs. Il est pourtant possible de calculer le taux de chômage régnant réellement dans la corporation des chauffeurs à l'aide du décompte spécial des professions individuelles, ainsi que nous l'avons indiqué chapitre V, page 82.

Le tableau XXVIII, auquel nous devons nous reporter, donne un total de 45.719 chauffeurs occupés dont 439 pour le groupe 4.A. Cette subdivision ne correspond pas exactement à la nôtre, puisque nous détachons du groupe 4.A la rubrique 4.02, mais le faible écart entre ce chiffre de 439 et celui de 452 que fournit, pour les salariés occupés, la rubrique 4.02, indique qu'en réalité cette rubrique 4.02 doit contenir à peu près la totalité des chauffeurs du 4.A. Nous introduirons donc dans notre groupement un chiffre tiré du décompte spécial par le calcul suivant :

Total des chauffeurs occupés	45.719
Chauffeurs occupés du 4.02 identifié par convention avec le 4.A. Industrie mal désignée	439
Différence introduite dans le groupement	45.280

Remarquons ici qu'aucune autre rubrique du groupe 4.A n'apparait pour le moment sur notre tableau ; nous retrouverons l'une d'elles, le 4.03 *Mécanicien, conducteur (s. a. i.)*, au groupement 115 *Serrurerie, etc.* Quant aux quatre autres (1), elles sont trop indéterminées pour figurer dans un groupe industriel quelconque, et nous devons nous résigner à les supprimer.

(1) 4.0, *industrie mal désignée.* — 4.01, *surveillant, contremaître (s. a. i.).* — 4.04, *réparateur, rhabilleur (s. a. i.).* — 4.05, *travail en prison (s. a. i.).*

GROUPEMENTS nouveaux	CLASSIFICATION administrative			RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et **Groupements nouveaux** (s. a. i. : sans autre indication)	SALARIÉS	CHOMEURS	POUR MILLE
	Groupes ou sous-groupes	Industries principales	Rubriques				
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	4.B b	4.122	4.122	Sucrerie	12.124	52	
			4.1221	Râperie de betteraves	363	3	
			4.123	Raffinerie de sucre	6.391	39	
			4.124	Casserie de sucre	158	»	
11	.....	.....	.....	**Industrie du sucre**	19.836	94	**4,7**
		4.1250	4.1250	Distillerie (s. a. i.)	533	37	
			4.126	Alcool de grains	1.465	1	
			4.1261	Levure	312	»	
			4.127	Alcool de betteraves	1.732	4	
			4.1271	Raffinerie d'alcool	149	»	
			4.128	Distillerie agricole	231	1	
	4.B c	4.13	4.13	Eaux-de-vie, rhum, etc	1.294	7	
			4.131	Liqueurs, sirops	10.280	114	
			4.133	Vermout	232	»	
			4.134	Absinthe	405	»	
12	.....	.....	.....	**Industrie de l'alcool et des liqueurs**	16.633	164	**9,9**
		4.135	4.135	Vins artificiels	64	»	
			4.136	Vins mousseux	5.121	3	
			4.1360	Caviste (s. a. i.)	224	210	
13	.....	.....	.....	**Industᵗᵉ des vins mousseux ; cavistes**	5.409	213	**39,4**
	4.B d	4.14	4.14	Bière	18.553	186	
			4.142	Malt	1.020	16	
		4.144	4.144	Cidre	524	»	
14	.....	.....	.....	**Bière, cidre**	20.097	202	**10,0**
		4.146	4.146	Eaux gazeuses	2.607	8	
			4.1461	Glace à rafraîchir	907	2	
			4.148	Eaux minérales ou thermales	1.863	7	
15	.....	.....	.....	**Glace, eaux minérales**	4.777	17	**3,5**
	4.B e (*à suivre*)		4.15	Boulangerie	74.743	5.006	
			4.1512	Boulangerie mécanique	672	»	
16	.....	.....	.....	**Boulangerie**	75.415	5.006	**66,4**

Groupement 12. — Nous réunissons dans ce groupement deux *industries principales* que l'Administration avait séparées, et nous éloignons au contraire l'une de l'autre les industries de l'alcool et du sucre que l'Administration avait rapprochées dans le même sous-groupe.

Il nous semble en effet que les liens existant entre la fabrication de l'alcool et celle des liqueurs sont plutôt plus forts que ceux existant entre l'alcool et le sucre. Nous n'en voulons pour preuve que la désignation usuelle de distillateur-liquoriste. C'est cette réunion fréquente des deux genres de travaux dans les mêmes entreprises qui nous les fait réunir pour apprécier leur chômage.

Groupement 13. — La rubrique *Caviste* (*s. a. i.*), que nous rapprochons, comme le fait l'Administration, de la fabrication des vins mousseux, appelle quelques observations. Elle est évidemment imparfaite puisqu'elle ne contient guère que des chômeurs, et il peut paraître excessif d'imputer la totalité de ces chômeurs à la seule industrie des vins mousseux.

Nous nous sommes pourtant rallié au système de l'Administration, après avoir constaté que sur les 210 cavistes en chômage, 104 se trouvent dans le seul département de la Marne ; ce qui indique un lien étroit entre le métier de caviste et l'industrie des vins mousseux, concentrée, comme l'on sait, dans ce département.

Sans doute, la solution adoptée reste médiocre, puisque les chômeurs, qui ne sont pas de la Marne, relèvent peut-être d'autres industries, mais, comme ce point n'est pas vérifiable, il faut nous contenter du groupement ci-dessus.

Groupements nouveaux	Classification administrative : Groupes ou sous-groupes	Classification administrative : Industries principales	Classification administrative : Rubriques	Rubriques administratives et Groupements nouveaux (s. a. i. : sans autre indication)	Salariés	Chômeurs	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	4.B e (*fin*)		4.151	Pâtisserie	10.807	870	
			4.1511	Pâtisserie en gros	2.668	11	
			4.1513	Pain d'épices	241	6	
			4.1514	Pain azyme, etc	55	»	
17	.....	.....	.....	**Pâtisserie**	13.771	887	**64,4**
	4.B f	4.16	4.16	Confiserie en gros	3.949	199	
			4.161	Glacier confiseur	350	8	
			4.163	Réglisse, pâte de guimauve	236	»	
			4.164	Confitures	147	2	
18	.....	.....	.....	**Confiserie**	4.682	209	**44,6**
			4.162	Chocolaterie	3.676	34	
19	.....	.....	.....	**Chocolaterie**	3.676	34	**9,2**
		4.165	4.165	Conserves de légumes	3.594	2	
			4.1651	Conserves de fruits, de truffes, etc	173	»	
			4.1652	Lait pasteurisé	19	»	
			4.1655	Epluchage de légumes	5	»	
20	.....	.....	.....	**Conserves de légumes**	3.791	2	**0,5**
		4.166	4.166	Vinaigre	581	1	
			4.1661	Moutarde	184	1	
21	.....	.....	.....	**Fab. du vinaigre et de la moutarde**	765	2	**2,6**
		4.167	4.168	Chicorée	1.339	9	
			4.169	Brûlerie de café, etc	252	1	
22	.....	.....	.....	**Travail de la chicorée et du café**	1.591	10	**6,3**
	4.B g	4.17	4.17	Conserves de poissons	2.495	157	
23	.....	.....	.....	**Conserves de poissons**	2.495	157	**62,9**
		4.172	4.172	Charcuterie	14.046	870	
			4.173	Conserves de viande	571	»	
24	.....	.....	.....	**Charcuterie**	14.617	870	**59,5**
	4.B h		4.18	Abatage de viande	306	5	
			4.181	Abattoir public	1.027	5	
			4.183	Equarrissage	477	1	
			4.185	Présures, tripes, etc	399	4	
25	.....	.....	.....	**Abatage de viande, triperie**	2.209	15	**6,8**
	4.B i		4.19	Féculerie	792	2	
			4.191	Raffinerie de sel	135	3	
			4.192	Amidonnerie	823	4	
			4.193	Glucose, dextrine	300	»	
			4.197	Margarine, gélatine	661	»	
26	.....	.....	.....	**Fécule, amidon, margarine**	2.711	9	**3,3**

Groupement 21. — Ce groupe, quoique numériquement très faible, est assez dissemblable des industries voisines pour que nous croyions opportun de l'isoler.

GROUPEMENTS nouveaux	CLASSIFICATION administrative : Groupes ou sous-groupes	Industries principales	Rubriques	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et **Groupements nouveaux** (s. a. i. : sans autre indication)	SALARIÉS	CHOMEURS	POUR MILLE
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	4.C a	4.2	4.2	Produits chimiques (s. a. i.)	5.152	13	
	4.C d	4.25	4.25	Distillation du bois	716	»	
			4.251	Acides divers	1.238	1	
			4.2513	Ammoniaque	29	»	
			4.252	Acide carbonique, oxygène, etc	147	»	
		4.2521	4.2521	Soude artificielle	5.513	»	
			4.2522	Potasse, etc	267	»	
			4.253	Soufre, iode, arsenic	452	»	
			4.2535	Sulfure de carbone	207	»	
			4.2541	Bouillie bordelaise	13	»	
			4.255	Acide borique, alun, etc	683	»	
			4.2567	Tartrate de potasse, lessive	524	4	
			4.257	Eau de Javel	173	»	
			4.2575	Produits pour photographie	326	»	
			4.2576	Tannin	1.035	»	
		4.258	4.258	Produits résineux	657	»	
			4.2585	Huiles de résines, etc	665	»	
27	.....	.....	.....	**Prod. chim. (s. a. i.), acides et sels div.**	17.797	18	**1,0**
	4.C a	4.21	4.21	Produits pharmaceutiques	2.589	3	
			4.22	Manufacture de tabac (Corse seulement)	26	»	
			4.221	Encres à écrire	229	»	
			4.222	Cire, pains à cacheter	59	»	
			4.224	Colle de pâte	225	»	
			4.225	Cirage, insecticides	419	1	
28	.....	.....	.....	**Prod. pharmaceutiques et similaires.**	3.547	4	**1,1**
	4.C b	4.23	4.23	Huiles végétales	7.000	45	
			4.230	Huilerie (s. a. i.)	39	»	
29	.....	.....	.....	**Huilerie**	7.039	45	**6,4**
		4.234	4.234	Suifs	703	9	
			4.235	Stéarine, bougies	2.491	1	
			4.2351	Chandelles	282	19	
			4.2354	Cire, encaustique	178	3	
			4.2357	Cierges, bougies de cire, etc	544	6	
30	.....	.....	.....	**Stéarinerie**	4.198	38	**9,0**
		4.236	4.236	Savonnerie	3.652	84	
31	.....	.....	.....	**Savonnerie**	3.652	84	**23,0**
			4.237	Parfumerie	1.802	19	
32	.....	.....	.....	**Parfumerie**	1.802	19	**10,5**
	4.C c		4.24	Huiles animales	282	»	
			4.2423	Boyauderie	362	1	
			4.2424	Articles en boyau, etc	110	2	
			4.243	Colle-forte, graisse, etc	1.195	»	
			4.2433	Gélatine, albumine, etc	1.136	1	
			4.2436	Papier de verre et d'émeri	30	1	
	(*à suivre*)		4.244	Noir animal	111	»	
			4.2441	Engrais	5.326	2	
33	.....	.....	.....	**Ind^le des déchets animaux et engrais**	8.552	7	**0,8**

Groupement 27. — Les entreprises dites de *Produits chimiques, sans autre indication,* sont très probablement des fabriques d'acides et de sels divers. De là, leur réunion au sous-groupe 4.C d, dans lequel, d'autre part, nous ne croyons pas qu'il y ait lieu de faire de sous-distinctions, le travail fait étant toujours à peu près le même.

GROUPEMENTS nouveaux	CLASSIFICATION administrative			RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et **Groupements nouveaux** (s. a. i. : sans autre indication)	SALARIÉS	CHOMEURS	POUR MILLE
	Groupes ou sous-groupes	Industries principales	Rubriques				
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	4.C c (*fin*)		4.245	Entreprise de vidanges	2.956	27	
34	.....	.....	.....	**Vidange**	2.956	27	**9,1**
	4.C e		4.26	Gaz d'éclairage	24.891	45	
			4.261	Coke	102	»	
			4.2611	Acétylène	77	2	
35	.....	.....	.....	**Gaz, coke, acétylène**	25.070	47	**1,9**
			4.262	Asphalte ou bitume	74	»	
			4.2621	Agglomérés combustibles	1.827	»	
			4.2622	Charbon artificiel	663	1	
			4.2623	Manchons pour éclairage	33	»	
			4.263	Goudron	109	1	
			4.266	Béton, meules artificielles	342	1	
36	.....	.....	.....	**Agglomérés**	3.048	3	**0,9**
			4.264	Pétrole	3.032	3	
			4.265	Schiste	57	»	
37	.....	.....	.....	**Raffinerie et épuration de pétrole**	3.089	3	**0,9**
	4.C f	4.27	4.27	Pyrotechnie	495	13	
			4.270	Explosifs divers	272	1	
		4.276	4.276	Amadou, etc	20	1	
			4.278	Phosphore	153	»	
			4.2781	Carbure de calcium	596	2	
38	.....	.....	.....	**Matières explosibles**	1.536	17	**11,1**
	4.C g	4.28	4.28	Broyage et pulvérisation de matériaux	191	5	
			4.281	Mastics, blancs divers	286	1	
			4.284	Mouture de phosphates	789	5	
		4.29	4.29	Substances tinctoriales	1.356	1	
			4.291	Aniline	1.029	»	
			4.2917	Rouge à polir, tripoli, etc	254	»	
			4.292	Garance	10	»	
			4.293	Boules à teinture	514	»	
			4.2932	Bleu de Prusse	64	»	
			4.294	Ocres diverses	366	»	
			4.2942	Couperose, sulfate de fer	22	»	
			4.295	Noir de fumée	11	»	
			4.2951	Minium, céruse	704	»	
			4.2954	Oxyde de zinc, etc	201	»	
		4.296	4.296	Crayons, pastels	234	»	
			4.297	Broyage de couleurs	857	4	
			4.298	Encres d'imprimerie	229	»	
			4.299	Vernis	390	2	
			4.2991	Laques	60	4	
39	.....	.....	.....	**Substances tinctoriales et similaires**	7.567	22	**2,9**
	4.D a	4.31	4.31	Caoutchouc	1.720	27	
			4.312	Câbles caoutchoutés	1 663	»	
			4.313	Vêtements en caoutchouc	360	1	
	(*à suivre*)		4.314	Objets en caoutchouc, en gomme, etc	1.972	25	
40	.....	.....	.....	**Caoutchouc**	5.715	53	**9,3**

Groupement 38. — Dans les industries du groupement 38, l'Administration distinguait, on le voit, deux *industries principales* : leur étroite parenté nous engage à les réunir.

Groupement 39. — La grande similitude des travaux de toutes ces industries nous engage, de nouveau, à les réunir sans maintenir la distinction de l'Administration.

GROUPEMENTS nouveaux	CLASSIFICATION administrative — Groupes ou sous-groupes	Industries principales	Rubriques	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et **Groupements nouveaux** (s. a. i. : sans autre indication)	SALARIÉS	CHOMEURS	POUR MILLE
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	4 D a (*fin*)	4 32	4.32	Celluloïd	300	1	
			4.323	Linoléum	328	»	
41	.....	.....	.....	**Linoléum, celluloïd**	628	1	**1,6**
	4.D b	4.33	4.33	Papier	17.259	152	
			4.331	Pâte à papier	495	»	
			4.332	Papier-paille	1.547	2	
			4.334	Papier-filtre, etc	384	2	
			4.337	Papier à cigarettes	1.153	»	
			4.338	Carton	1.765	»	
		4.339	4.339	Papier goudronné et verni	304	»	
			4.344	Cartes en feuilles	304	2	
			4.345	Carton pour toitures	71	1	
			4.346	Carton laqué	235	»	
42	.....	.....	.....	**Fabrication du papier et du carton**	23.517	159	**6,8**
	4.D c		4.35	Cartonnages	3.849	168	
			4.351	Carton pâte	140	»	
			4.3521	Sacs en papier, etc	738	12	
			4.3522	Abat-jour (s. a. i.), etc	99	1	
			4.3523	Papier à lettres, enveloppes, etc	930	»	
			4.3524	Tubes en papier, etc	384	1	
			4.353	Régleur de papier, filigraniste, etc	274	14	
			4.356	Découpage de papier	83	3	
43	.....	.....	.....	**Fabrication de cartes et cartonnages**	6.497	199	**30,6**
	4.D d		4.358	Papiers peints	1.837	38	
			4.359	Cartes à jouer	270	3	
44	.....	. . .	.....	**Fabrication de papiers peints**	2.107	41	**19,5**
	4.E a	4.36	4.36	Reliure	3.058	245	
			4.361	Coloriste (s. a. i.), etc	142	25	
45	.....	.....	.....	**Reliure**	3.200	270	**84,3**
		4.363	4.363	Registres, albums, etc	1.093	»	
			4.366	Etiquettes	41	»	
			4.367	Brochure	413	25	
			4.368	Dorure sur tranches, sur cuir	134	19	
			4.369	Colleur de cartes	12	»	
			4.3691	Numéroteur	30	2	
46	.....	.....	.....	**Brochure**	1.723	46	**26,7**
	4.E b		4.37	Imprimerie typographique	25.421	1.051	
			4.370	Imprimerie (s. a. i.)	27.903	741	
			4.372	Imprimerie lithographique	4.024	420	
			4.373	Imprimerie en taille-douce	662	21	
			4.374	Chromolithographie	855	6	
			4.376	Autographie	25	4	
			4.377	Imagerie	301	»	
			4.379	Zincographie	269	4	
			4.38	Dessinateur, lithographe, etc	413	64	
			4.381	Cartes géographiques	78	»	
			4.3821	Graveur sur bois	198	5	
			4.384	Photogravure, etc	916	23	
47	.....	.....	.....	**Imprimerie et gravure**	61.065	2.339	**38,3**

Groupement 42. — L'agglomération des chômeurs à la rubrique *Papier* nous amène à fusionner les deux *industries principales* prévues par l'Administration.

Groupement 47. — De même que l'Administration, nous ne faisons pas de distinction entre

GROUPEMENTS nouveaux	CLASSIFICATION administrative			RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et **Groupements nouveaux** (s. a. i. : sans autre indication)	SALARIÉS	CHOMEURS	POUR MILLE
	Groupes ou sous-groupes	Industries principales	Rubriques				
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	4.E c		4.39	Photographie	2.147	158	
			4.391	Emaillage de photographie	6	»	
			4.392	Retoucheur de photographie	22	5	
			4.393	Restaurateur de tableaux, d'obj. d'art, etc.	20	»	
48	.....	.....	.....	**Photographie**	2.195	163	**74,2**
	4.F b	4.411	4.411	Rouissage, teillage du lin ou du chanvre	799	19	
			4.4111	Fils d'Archal, filasse de nerfs	1	»	
			4.4113	Etoupes, filasse	32	»	
			4.4114	Effilochage de chiffons, charpie	119	»	
			4.4117	Eplucheur de chanvre ou lin	4	»	
			4.4118	Peigneur de chanvre ou lin	205	107	
			4.412	Filature de chanvre	1.405	3	
			4.4121	Filature de ramie	125	»	
			4.413	Filature de lin	7.935	198	
			4.4130	Linier (s. a. i)	28	»	
			4.4131	Dévidage de lin	4	1	
			4.4132	Filateur d'étoupes	91	»	
			4.414	Filateur de jute	1.741	»	
49	.....	.....	.....	**Filature du lin et du chanvre**	12.489	328	**26,3**
		4.415	4.415	Corderie	7.262	170	
			4.416	Filets	183	1	
50	.....	.....	.....	**Corderie**	7.445	171	**23,0**
	4.F c		4.417	Toiles	25.898	305	
			4.4171	Toile à voile	176	3	
			4.4172	Batiste, linon	675	13	
			4.4173	Linge de table, mouchoirs	3.303	6	
			4.418	Tissus de crins, de poils, etc	348	5	
51	.....	.....	.....	**Toiles de lin**	30.400	332	**10,9**
	4.F d	4.420	4.421	Effilochage de coton	47	»	
			4.422	Peignerie de coton	56	1	
			4.4221	Ouates	221	5	
			4.423	Filature de coton	16.125	63	
			4.4231	Retorderie de coton	1.205	5	
			4.4232	Dévideur de coton	74	»	
52	.....	.....	.....	**Filature de coton**	17.728	74	**4,2**
		4.424	4.424	Mèches	172	»	
			4.425	Cotonnades	41.968	429	
			4.4250	Contremaître de tissage	69	»	
			4.4252	Doublures	163	»	
			4.4253	Calicot, coutils, etc	6.861	7	
			4.4254	Pilou	255	»	
			4.426	Piqué	25	»	
			4.427	Gratteur de toiles de coton	23	1	
53	.....	.....	.....	**Tissage de coton**	49.536	437	**8,8**

les diverses branches de l'imprimerie, et notamment entre la typographie et la lithographie, parce qu'elles sont souvent pratiquées concurremment dans les mêmes ateliers; les chiffres de travailleurs groupés selon l'industrie principale des établissements seraient donc trompeurs, si on ne les fusionnait pas.

Groupement 49. — Nous faisons du travail du chanvre le premier groupe de l'industrie textile, et laissons tomber le groupe 4.Fa dans lequel l'Administration a réuni tous les travailleurs des industries textiles insuffisamment désignées. Ceux-ci ne peuvent être, en effet, ni affectés à l'une de ces industries exclusivement, ni répartis entre toutes, ni formés en un groupe à part, car le nombre de chômeurs que ce groupe contiendrait serait hors de toute proportion avec celui des travailleurs occupés.

GROUPEMENTS nouveaux	CLASSIFICATION administrative			RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et **Groupements nouveaux** (s. a. i. : sans autre indication)	SALARIÉS	CHOMEURS	POUR MILLE
	Groupes ou sous-groupes	Industries principales	Rubriques				
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	4.F e	4.43	4.43	Délainage de peaux	1.076	4	
			4.431	Dégraissage, épaillage et lavage des laines	683	7	
			4.4312	Battage, effilochage de laine	304	1	
			4.4313	Affinage de laine	795	236	
			4.4314	Feutre	1.228	10	
			4.4316	Foulerie d'étoffes	199	20	
54	.....	.....	.....	**Délainage, feutrage de la laine**	4.285	278	**64,9**
		4.432	4.432	Filature de laine peignée	8.883	760	
			4.4320	Filature de laine (s. a. i.)	626	34	
			4.4323	Cardage de laine	57	16	
			4.4324	Peignage de laine	7.772	145	
			4.433	Filature de laine cardée	4.941	40	
			4.4331	Dévidage de laine	173	3	
			4.4333	Retorderie de laine	250	»	
55	.....	.....	.....	**Peignage et filature de la laine**	22.702	998	**43,9**
		4.434	4.434	Tissage de laine, mérinos, flanelle, etc	19.913	1.746	
			4.4343	Tissus élastiques	901	»	
			4.4344	Tissus d'ameublement	4.877	10	
			4.4353	Plieur d'étoffes	22	7	
		4.436	4.436	Draperie	12.523	172	
			4.4361	Drap-feutre	56	»	
			4.4366	Friseur de drap	36	28	
			4.4367	Nouveautés laines, drap	16.224	8	
		4.437	4.437	Velours de coton ou laine	1.811	2	
			4.4371	Peluches, imitation d'astrakan	171	2	
			4.4372	Coupeur de velours, peluche	68	3	
			4.4374	Cachemire, châles	92	»	
		4.438	4.438	Couvertures en laine, molleton	2.547	2	
			4.439	Tapis	3.764	32	
			4.4391	Rentrayeur de drap et tapis	55	36	
56	.....	.....	.....	**Tissage de la laine, velours, couvertures, etc**	63.060	2.048	**32,5**
	4.F f	4.44	4.44	Filature de soie	669	6	
			4.440	Ouvrier en soie (s. a. i.)	36	11	
			4.441	Peignerie de bourre de soie	454	2	
			4.442	Filature de bourre de soie, soie artificielle	3.168	12	
			4.4421	Dévidage, cannetage, pliage de la soie	212	6	
			4.443	Moulinage de soie	3.318	22	
			4.4431	Tireur, polisseur de soie	82	»	
57	.....	.....	.....	**Filature de la soie**	7.939	59	**7,4**
		4.444	4.444	Tissage de la soie	10.340	328	
			4.4442	Satin-sergé	438	»	
			4.4451	Tissus à bluter	39	»	
			4.447	Préparation pour le tissage	414	1	
			4.448	Velours de soie	916	28	
58	.....	.....	.....	**Tissage de la soie**	12.147	357	**29,4**

Groupement 56. — Le nombre énorme de chômeurs agglomérés à la rubrique *Tissage de laine, etc.* donne à penser que ces chômeurs se recrutent en réalité dans toutes les industries tissant la laine; de là, la fusion des quatre *industries principales* distinguées par l'Administration.

GROUPEMENTS nouveaux	CLASSIFICATION administrative — Groupes ou sous groupes	Industries principales	Rubriques	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et **Groupements nouveaux** (s. a. i. : sans autre indication)	SALARIÉS	CHOMEURS	POUR MILLE
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	4.F g		4.450	Teinturier (s. a. i.)	850	444	
			4.451	Teinturier de laine, soie	7.766	153	
			4.452	Teinture de tissus	11.874	197	
			4.459	Imprimeur sur étoffes	2.983	32	
	4.G g	4.494	4.494	Teinture et dégraissage	2.935	74	
5 9	.....	.....	.....	**Teinture, impression, dégraissage**	26.408	900	**34,1**
	4.F g		4.453	Apprêteur d'étoffes	11 081	399	
			4.4530	Apprêteur (s. a. i.)	146	145	
			4.4531	Apprêt de chanvre, lin, etc	64	5	
			4.4532	Apprêteur de soie	19	»	
			4.4533	Apprêteur de laine	940	»	
			4.4537	Glaceur, lustreur d'étoffes, etc	730	53	
			4.4541	Toiles cirées ou vernies	494	6	
			4.455	Colleur de chaines	14	»	
			4.456	Décatisseur d'étoffes	158	9	
			4.457	Blanchiment de fils et tissus	2.858	20	
	4.G g	4.494	4.4941	Apprêt de mouchoirs, etc	60	5	
60	.....	.....	.....	**Apprêt, blanchiment**	16.564	642	**38,7**
	4.F h		4.46	Bonneterie	10.840	152	
			4.460	Bonnetier (s. a. i.)	38	30	
			4.461	Tricots, bérets, etc	552	12	
			4.4612	Ganterie de laine	143	»	
			4.4613	Ganterie de fil ou de soie	44	»	
			4.4614	Cousage de ganterie de laine	»	»	
			4.4615	Jerseys	229	»	
			4.4616	Gilets de laine	65	»	
			4.4617	Gilets de coton	8	»	
			4.462	Bas	819	11	
			4.4621	Cousage de bas et bonneterie	47	»	
			4.4623	Bas élastiques, bandagiste	640	13	
61	.....	.....	.....	**Bonneterie**	13.425	218	**16,2**
	4.F i	4.463	4.463	Dentelles à la main, guipures d'art	197	1	
			4.4631	Facteur de dentelles, de tulles	24	»	
			4.464	Dentelles à la mécanique	47	»	
			4.4641	Apprêt de dentelles	1.028	21	
			4.465	Crêpes et tulles	9.382	307	
			4.4651	Bouillonneuse d'étoffes, etc	81	4	
			4.4652	Mousseline, étamine, etc	1.054	8	
			4.4653	Rideaux	347	»	
			4.4654	Gaze, barège, etc	51	»	
62	.....	.....	.....	**Crêpes, tulles, mousselines, dentelles**	12.211	341	**27,9**
		4.466	4.466	Broderie à la mécanique	2.124	44	
			4.4661	Apprêt de broderies	18	»	
			4.4662	Imprimeur de broderies	5	»	
	(à suivre)	*(à suiv)*	4.4664	Dessinateur pour broderies	1.517	129	
				A reporter	3.664	173	

Groupements 59 et 60. — Les industries comprises dans ces deux groupements sont réparties par l'Administration entre le sous-groupe 4.Fg *Teinture, Apprêt, Blanchiment, Impression de fils et tissus* et l'industrie principale 4.494 *Teinture et Dégraissage,* rattachée au sous-groupe 4.Gg *Blanchissage, Teinture et Nettoyage de vêtements.* La similitude de nom existant entre les teinturiers pour tissus et les teinturiers dégraisseurs nous oblige à rapprocher les uns des autres. Nous pouvons bien laisser avec eux les imprimeurs sur tissus ; mais le blanchiment et l'apprêt nous paraissent relever d'un métier différent, auquel appartient également la petite industrie *Apprêt de mouchoirs, etc.,* ce qui détermine notre second groupement.

GROUPEMENTS nouveaux	CLASSIFICATION administrative			RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et **Groupements nouveaux** (s. a. i. : sans autre indication)	SALARIÉS	CHOMEURS	POUR MILLE
	Groupes ou sous-groupes	Industries principales	Rubriques				
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
				Report	3.664	173	
	4.F i (*fin*)	4.466 (*fin*)	4.4665	Brocheur pour tissus, etc	230	2	
			4.4666	Epetissage, épincetage, etc	61	6	
			4.467	Broderies à la main, etc	1.235	34	
			4.4670	Enfilage d'aiguilles (s. a. i.)	5	1	
			4.4672	Facteur de broderie	50	1	
63				**Broderies, brochage**	5.245	217	**41,4**
	4.F j		4.468	Passementerie	4.686	595	
			4.4682	Cannetilles en tissus, franges	6	»	
			4.4683	Chenilles	60	1	
			4.4684	Lacets, cordons, tresses, etc	1.522	2	
			4.4685	Ferreur de lacets	15	»	
64				**Passementerie**	6.289	598	**95,0**
			4.469	Rubans	3.284	63	
			4.4691	Voilettes	254	»	
			4.4692	Galons	101	»	
			4.4693	Passementerie or et argent	205	»	
			4.4694	Agrémaniste, pailleteuse, etc	72	2	
			4.4695	Boutons en étoffe	7	»	
			4.4696	Echantillonnage d'étoffes	28	5	
			4.4697	Enfileuse sur rubans	»	»	
65				**Rubans**	3.951	70	**17,7**
	4.G a	4.471	4.471	Sacs en toile, etc	368	1	
			4.4714	Stores	145	»	
			4.4715	Courroies en coton, sangles	299	»	
			4.472	Bâches imperméables	948	3	
			4.4721	Voilier	758	78	
			4.4722	Réparateur de filets	2	»	
			4.4723	Raccommodage de sacs	»	»	
			4.4731	Tissus pour usages médicaux	16	»	
			4.474	Guêtres en peau, toile	38	1	
			4.4743	Aérostats	11	»	
			4.4745	Drapeaux et bannières	21	»	
			4.4746	Bourses et sacs en tissus	12	»	
			4.4747	Bourrelets	11	»	
			4.475	Equipements militaires	802	1	
			4.4751	Coiffes de chapeaux	101	»	
			4.4752	Apprêt de châles	5	»	
			4.4755	Découpage d'étoffes	84	6	
66				**Ouvrages divers en tissus**	3.621	90	**24,8**
		4.4756	4.4756	Matelas	381	1	
			4.4758	Matelassier (ière)	437	74	
			4.4759	Ouatage, duvetage	8	»	
67				**Matelasserie**	826	75	**90,8**
		4.476	4.476	Tapisserie et tenture	7.091	1.149	
			4.4761	Tapisserie à l'aiguille	58	1	
			4.4763	Peintre sur étoffes	13	1	
68				**Tapisserie et tenture**	7.162	1.151	**160,7**

GROUPEMENTS nouveaux	CLASSIFICATION administrative			RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et **Groupements nouveaux** (s. a. i. : sans autre indication)	SALARIÉS	CHOMEURS	POUR MILLE
	Groupes ou sous-groupes	Industries principales	Rubriques				
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	4.Gb	4.477	4.477	Tailleur d'habits	25.300	1.832	
		4.4771	4.4771	Confections pour dames ou enfants	1.398	4	
			4.4772	Vêtements tout faits	9.098	14	
			4.4773	Culottier (ère)	45	3	
			4.4774	Giletier (ère)	17	1	
			4.4775	Dessinateur de costumes	2	»	
			4.4778	Vêtements sacerdotaux	126	»	
			4.4779	Costumier	41	1	
		4.478	4.478	Tailleur pour dames, couturière	1.680	68	
			4.4781	Piqûre à la mécanique, etc	75	15	
			4.4782	Tailleur pompier	6	2	
			4.4783	Tailleur coupeur	109	85	
		4.4784	4.4784	Raccommodage de tissus, etc	6	»	
			4.4785	Boutonnières (fab. de)	9	2	
69	.....	.....	.....	**Confection de vêtements, tailleurs** ...	37.912	2.027	**53,5**
	4.Gc		4.482	Corsets	590	7	
			4.483	Lingerie	759	2	
			4.4831	Chemises, caleçons	1.588	53	
			4.4832	Faux-cols	169	1	
			4.4833	Cravates	255	3	
			4.4834	Gilets de flanelle, brassières	224	»	
			4.4835	Bretelles, jarretières	225	2	
			4.4836	Coiffes de femme, etc	3	»	
			4.4837	Ouvroir	196	»	
			4.4838	Objets de pansements	188	»	
			4.4839	Blouses et sarreaux	4	»	
70	.....	.....	.....	**Lingerie**	4.201	68	**16,2**
	4.Gd		4.484	Parapluies et ombrelles	1.018	23	
			4.4841	Réparation de parapluies	49	8	
			4.4842	Fourreaux de parapluies	5	»	
71	.....	.....	.....	**Parapluies**	1.072	31	**28,9**
	4.Ge	4.485	4.485	Chapeaux en feutre, soie (fab. de)	7.347	117	
			4.4850	Chapelier (s. a. i.)	468	233	
			4.4854	Apprêt de chapeaux (feutre)	60	1	
			4.4856	Képis, casquettes	943	16	
		4.486	4.486	Modistes	518	2	
			4.4861	Dessinateur en modes	»	»	
			4.4862	Garnitures pour chapeaux	18	»	
		4.4863	4.4863	Chapeaux de paille	2.032	9	
			4.4864	Apprêt de chapeaux (paille)	100	1	
72	.....	.....	.....	**Chapellerie, modistes, chap. de paille.**	11.486	379	**33,0**
		4.487	4.487	Chaussures de feutre, etc	2.821	30	
73	.....	.....	.....	**Chaussons de feutre**	2.821	30	**10,6**
			4.4872	Semelles de paille	1.465	16	
74	.....	.....	.....	**Espadrilles, semelles de paille**	1.465	16	**10,9**

Groupement 69. — L'agglomération des travailleurs inoccupés à la rubrique *Tailleur d'habits* nous oblige à réunir les quatre *industries principales* du 4.G b.

Groupement 72. — L'agglomération des travailleurs inoccupés à la rubrique *Chapelier* (*s. a. i.*) nous oblige à fusionner les trois *industries principales* relatives aux diverses branches de la chapellerie.

GROUPEMENTS nouveaux	CLASSIFICATION administrative — Groupes ou sous-groupes	Industries principales	Rubriques	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et **Groupements nouveaux** (s. a. i. : sans autre indication)	SALARIÉS	CHOMEURS	POUR MILLE
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	4.G f	4.488	4.488	Fleurs artificielles	1.402	47	
			4.4880	Fleuriste (s. a. i.)	65	41	
			4.4881	Feuillagiste	164	13	
		4.489	4.489	Fleurs, couronnes en perles, etc.	327	»	
			4.4891	Broderie en perles	82	1	
			4.4892	Couronnes en immortelles	6	»	
75	.....	.....	.....	**Fleurs, perles, immortelles**	2.046	102	**49,8**
	4.G g	4.49	4.49	Blanchissage de linge	5.277	195	
			4.491	Repassage du linge	34	1	
			4.493	Blanchissage, triage de chiffons	104	»	
76	.....	.....	.....	**Blanchissage de linge**	5.415	196	**36,2**
		4.495	4.495	Désinfection de literie, etc.	22	»	
			4.496	Lavoir	1.380	50	
77	.....	.....	.....	**Lavoirs**	1.402	50	**35,6**
	4.H a		4.511	Apprêt et fendage de paille, jonc, etc.	9	3	
			4.5111	Teinture de paille, mousse, etc.	34	»	
			4.5112	Tresses en paille, etc.	390	2	
			4.512	Vannier	6.813	203	
			4.514	Ouvrages en sparterie	657	10	
			4.5141	Paillassons	60	3	
			4.5142	Tapissier en jonc, nattier	15	»	
78	.....	.....	.....	**Vannerie, sparterie**	7.978	221	**27,7**
	4.H b	4.52	4.52	Crins pour brosserie	250	1	
			4.522	Apprêt de crin frisé, etc.	39	1	
			4.5232	Ouvrages en cheveux	44	2	
			4.5233	Filature de poils, crins, etc.	246	9	
		4.524	4.524	Epuration de plumes, etc.	104	1	
			4.525	Plumes d'oie, cure-dents	27	»	
			4.526	Plumes pour ornements	407	15	
			4.527	Teinture de plumes	147	1	
79	.....	.....	.....	**Crins et plumes**	1.264	30	**23,7**
	4.I a	4.53	4.53	Couperie de poils	664	2	
			4.5311	Soufflerie de poils	5	»	
			4.532	Apprêt de peaux	82	»	
			4.5321	Teinture des peaux	772	17	
			4.535	Pelleteries	2.469	98	
			4.5351	Lustrage de fourrures	242	1	
			4.536	Parchemin, cribles, etc.	606	14	
			4.537	Naturaliste	108	5	
80	.....	.....	.....	**Pelleterie**	4.948	137	**27,7**
		4.538	4.538	Façonneur en peaux	115	17	
			4.54	Mégisserie	8.105	324	
81	.....	.....	.....	**Mégisserie**	8.220	341	**41,5**
	(*à suivre*)	4.545 (*à suiv.*)	4.545	Tannerie	20.118	304	
82	.....	.....	.....	**Tannerie**	20.118	304	**15,1**

Groupement 75. — Le travail des hommes dans ce sous-groupe est si restreint qu'il n'y a pas lieu de maintenir pour eux la distinction en deux *industries principales* établie par l'Administration.

Groupement 77. — L'industrie de la teinturerie pour particuliers, placée par l'Administration dans le sous-groupe 4.Gg, a été déjà répartie par nous entre nos groupes 59 et 60.

Groupement 79. — Même remarque qu'au groupe 75.

GROUPEMENTS nouveaux	CLASSIFICATION administrative : Groupes ou sous-groupes	Industries principales	Rubriques	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et Groupements nouveaux (s. a. i. : sans autre indication)	SALARIÉS	CHOMEURS	POUR MILLE
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	4.I a (*fin*)	4.545 (*fin*)	4.546	Hongroyage	114	3	
			4.547	Maroquinerie	1.171	60	
			4.548	Chamoiserie	479	6	
		4.55	4.55	Corroirie	3.654	407	
			4.550	Cuirs (s. a. i.)	57	»	
			4.551	Batterie de cuirs	25	7	
		4.556	4.556	Cuir verni	2.046	9	
83	.....	.....	.....	**Corroirie et vernissage du cuir**	7.546	492	**65,2**
	4.I b	4.56	4.56	Sellerie, harnachement	16.035	1.241	
		4.561	4.561	Repoussage de cuir	22	»	
			4.5611	Dorure sur cuir	244	11	
		4.562	4.562	Objets en cuir de buffle	28	»	
			4.5621	Cuir factice	278	»	
			4.567	Courroies pour machines	456	2	
			4.568	Objets divers en cuir (s. a. i.)	1.094	3	
			4.569	Cuirs à chapeaux, etc	296	1	
			4.574	Articles de chasse (cuir)	173	»	
			4.575	Petites courroies, lacets, etc., en cuir	216	1	
			4.576	Articles de voyage en cuir	996	22	
		4.5761	4.5761	Gainerie	1.003	65	
			4.577	Objets en maroquinerie	517	6	
			4.5771	Portefeuilles	113	10	
			4.5772	Portemonnaies, etc	352	4	
84	.....	.....	.....	**Sellerie, objets divers cuir et peau**	21.823	1.366	**62,6**
	4.I c	4.58	4.58	Chaussures	60.880	2.963	
			4.581	Piqûre de bottines, tiges de bottes, etc	532	10	
			4.582	Talons en cuir	495	4	
			4.586	Réparation de chaussures	137	8	
			4.587	Cambrurier, trépointeur	349	16	
85	.....	.....	.....	**Chaussures**	62.393	3.001	**48,1**
			4.588	Galoches (cuir et bois)	3.141	133	
86	.....	.....	.....	**Galoches**	3.141	133	**42,3**
		4.59	4.59	Ganterie de peau	3.234	51	
			4.591	Couseur de gants	701	107	
87	.....	.....	.....	**Ganterie**	3.935	158	**40,1**
	4.J a	4.61	4.61	Sciage mécanique de bois	26.204	191	
			4.611	Sciage de bois à brûler	584	38	
			4.612	Parquets	755	5	
			4.613	Bois pour galoches, brosses, etc	1.792	1	
			4.614	Moulures pour bâtiment	1.041	35	
			4.615	Baguettes d'encadrement	404	»	
			4.616	Bois d'allumettes	195	»	
			4.617	Caisses d'emballage	4.062	96	
			4.618	Fibre de bois	159	»	
			4.6181	Tan, sumac	134	»	
	(*à suivre*)		4.619	Coloration du bois, etc	204	1	
88	.....	.....	.....	**Sciage mécanique, façons simples données au bois**	35.534	367	**10,3**

Groupement 83. — Il nous paraît vraisemblable que la masse des corroyeurs en chômage n'appartient pas uniquement aux établissements du 4.55, mais peut se recruter dans les industries voisines, donnant diverses façons aux cuirs. De là, la fusion établie.

Groupement 84. — Les noms de métier, sous les rubriques desquels s'assemblent les chômeurs, sont ceux de sellier et de gainier. Il est probable qu'on trouve ces artisans dans toutes les industries du 4.I b ; de là, le rapprochement de celles-ci en un seul groupement.

GROUPEMENTS nouveaux	CLASSIFICATION administrative : Groupes ou sous-groupes	Industries principales	Rubriques	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et Groupements nouveaux (s. a. i. : sans autre indication)	SALARIÉS	CHOMEURS	POUR MILLE
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	4.J a (*fin*)	4.62	4.62	Charpente en bois, etc	42.234	3.030	
			4.621	Sciage, sciage de long (s. a. i.)	8.753	850	
89	.....	.....	.....	**Scieurs de long, charpentiers**	50.987	3.880	**76,1**
		4.622	4.622	Barques et bateaux, etc	4.416	76	
			4.623	Charpente de navires, etc	715	156	
90	.....	.....	.....	**Construction de barques et bateaux**	5.131	232	**45,2**
		4.625	4.625	Menuiserie de bâtiment	76.440	6.874	
			4.626	Escaliers, rampes en bois	197	17	
			4.627	Parquetage	703	189	
			4.6271	Raboteur de parquets	115	8	
		4.628	4.628	Châssis, vasistas en bois, etc	24	1	
			4.629	Echelles	127	3	
			4.6291	Cercles, échalas, etc	1.868	32	
	4.J c	4.64	4.64	Layetier-emballeur	3.190	223	
			4.641	Articles de gymnastique, etc	165	11	
			4.6411	Jougs, attelles en bois, etc	238	1	
		4.642	4.642	Articles de ménage en bois	307	4	
			4.6421	Outils en bois	965	4	
			4.643	Boissellerie	914	23	
		4.646	4.646	Modèles pour la mécanique	976	112	
			4.6460	Modeleur (s. a. i.)	54	39	
		4.647	4.647	Meubles de cuisine	562	»	
			4.6471	Couveuses artificielles	59	»	
			4.6472	Cercueils	19	»	
			4.652	Grillageur en bois	547	23	
			4.653	Objets de jardin en bois	39	»	
		4.654	4.654	Articles de pêche	120	»	
			4.6544	Archets, arçons pour chapellerie	28	»	
			4.658	Stores en bois	120	2	
			4.659	Apprêteur de rotins	152	4	
				Menuisiers (Décompte spécial)	35.671	»	
91	.....	.....	.....	**Menuiserie et industries similaires**	123.600	7.570	**61,2**

Groupement 91. — Avec le groupement 91 *Menuiserie et industries similaires*, se pose nettement le problème de classification professionnelle qui fait l'objet du présent travail, et qui tient à la désharmonie existant, dans le Recensement français, entre le classement des travailleurs occupés et celui des chômeurs.

Le nombre d'objets divers faits par les menuisiers est considérable. De là, quand on classe les producteurs selon leur produit, une quantité de rubriques distinctes ; les chômeurs, au contraire, s'agglomèrent tous à la rubrique *Menuiserie de bâtiment* qui comprend les menuisiers (s. a. i.). Guidé par le souci d'établir des groupes fermés, contenant autant que possible tous les travailleurs d'une même profession et ne contenant qu'eux, nous réunissons en un seul groupe toutes les industries se rattachant au travail de la menuiserie, et y joignons les métiers voisins de modeleur et de layetier dont les rubriques sont évidemment remplies d'une façon défectueuse.

Il faut, d'autre part, se rappeler que de nombreux menuisiers sont occupés à titre auxiliaire dans des établissements non rattachés aux rubriques ci-dessus. Ces menuisiers sont susceptibles de fournir leur quote-part au contingent de chômeurs du 4.625, et il serait bon de ne pas les négliger. Le tableau XXVIII (1) nous en donne le moyen. Nous y relevons un total de 98.501 menuisiers, duquel doivent être déduits ceux qui figurent déjà dans les rubriques de notre groupement, à savoir :

Rubriques rattachées aux industries principales :

4.625. Menuiserie de bâtiment	61.606	*Report*	62.016
4.628. Châssis, échelles, etc	63	4.646. Modeleurs	147
4.64. Articl. indust" en bois (layetiers, etc.)	105	4.647. Meubles rustiques	environ 627 (2)
4.642. Articles de ménage et outils	242	4.654. Articles de pêche, etc	— 40 (2)
A reporter	62.016	Soit en tout à déduire	62.830

Le chiffre qu'il faut ajouter aux données du tableau administratif n° VII pour avoir un total de menuisiers approximativement exact, est donc : 98.501 — 62.830 = 35.671.

(1) Voir *Recensement de 1901*, t. IV, p. 795 et 802.

(2) Le chiffre exact ne peut être établi vu la différence existant entre notre groupement et celui de l'Administration.

GROUPEMENTS nouveaux	CLASSIFICATION administrative — Groupes ou sous-groupes	Industries principales	Rubriques	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et **Groupements nouveaux** (s. a. i. : sans autre indication)	SALARIÉS	CHOMEURS	POUR MILLE
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	4.J b		4.63	Charronnage	33.312	1.210	
			4.631	Roues de voiture	206	»	
			4.632	Carrosserie	14.430	110	
			4.634	Peintre en voitures	1.652	346	
			4.635	Brouettes	165	»	
				Charrons (Décompte spécial)	5.852	»	
92				**Charronnage, carrosserie**	55.617	1.666	**29,9**
	4.J c	4.6413	4.6413	Tonnellerie	20.970	1.753	
93				**Tonnellerie**	20.970	1.753	**83,6**
		4.644	4.644	Saboterie	16.352	354	
			4.645	Crépins en bois	364	9	
			4.6450	Formier (s. a. i.)	10	4	
94				**Saboterie et formes pour chaussures.**	16.726	367	**21,9**
		4.654	4.655	Manches de parapluies et ombrelles	317	1	
			4.656	Cravaches, fouets	301	5	
			4.657	Cannes	269	8	
95				**Manches de parapluies, cannes et fouets**	917	14	**15,3**
			4.65	Cadres, socles, etc	470	1	
			4.651	Encadreur	990	26	
96				**Cadres et encadrements**	1.460	27	**18,5**
		4.6591	4.6591	Objets en liège	3.258	36	
97				**Objets en liège**	3.258	36	**11,0**
	4.J d		4.66	Meubles	36.522	1.685	
			4.662	Chaises et fauteuils	6.995	93	
			4.6621	Mobilier scolaire	43	»	
			4.663	Canneleur pour ébénisterie	43	6	
			4.6631	Placage en bois	35	»	
			4.664	Sculpture sur bois	2.179	281	
			4.665	Cannage de sièges, etc	363	50	
			4.6662	Vernissage de meubles	90	20	
			4.6664	Dorure, argenture sur bois	1.242	142	
			4.6667	Gravure sur bois	98	11	
			4.6668	Dessinateur en meubles	23	6	
			4.6669	Marqueterie	267	8	
			4.6671	Coffrets en bois	184	5	
			4.6672	Malles en bois	557	20	
			4.6673	Appareils de photographie	795	»	
			4.668	Sommiers élastiques	27	1	
			4.669	Billards	254	2	
			4.6691	Billes de billard	16	»	
98				**Ébénisterie (meubles, sièges)**	49.733	2.330	**46,8**

Groupement 92. — Remarquons ici la proportion anormalement forte de chômeurs du 4.634 ; elle doit tenir au fait que la plupart des peintres en voiture occupés figurent dans le personnel des entreprises de carrosserie. De là, la fusion du 4.634 avec les autres industries du sous-groupe.

Le chiffre tiré du décompte spécial est calculé comme suit (1) :

Total des charrons occupés	34.180
Charrons occupés du 4.J b Charronnage, carrosserie	28.328
Différence à ajouter au groupement	5.852

(1) Voir *Recensement de 1901*, t. IV, p. 795 et 802, tableau XXVIII.

GROUPEMENTS nouveaux	CLASSIFICATION administrative : Groupes ou sous-groupes	Industries principales	Rubriques	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et **Groupements nouveaux** (s. a. i. : sans autre indication)	SALARIÉS	CHOMEURS	POUR MILLE
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	4.J e	4.674	4.674	Pianos, facteur de pianos	3.430	39	
			4.6741	Orgues, harmoniums	928	7	
			4.6744	Accessoires pour pianos	389	»	
		4.675	4.675	Lutherie	960	26	
			4.676	Accordeur de pianos, etc	55	17	
99	.....	.....	.....	**Instruments de musique en bois (pianos, lutherie)**	5.762	89	**15,4**
	4.J f	4.68	4.68	Tabletterie	878	39	
			4.681	Découpage de bois	231	26	
			4.6812	Tourneur sur bois, corne, etc	4.960	241	
			4.682	Peignes en corne, etc	2.323	23	
			4.6821	Apprêt de corne	79	»	
			4.6823	Apprêt de baleines	29	7	
			4.6826	Feuilles en corne, etc	25	5	
			4.6827	Objets en corne	461	1	
			4.6828	Polissage de tabletterie	7	3	
			4.683	Objets en celluloïd	336	2	
			4.6831	Objets en écaille	19	»	
			4.6833	Chapelets	369	»	
			4.6835	Manches de couteaux	127	»	
			4.684	Eventails	258	3	
			4.6841	Décoration d'éventails	24	4	
			4.685	Objets en os, nacre, etc	270	21	
			4.6853	Objets en jais, etc	234	»	
			4.6854	Objets en ivoire	180	4	
			4.686	Boutons en bois, corne, etc	3.039	5	
			4.6860	Boutons (s. a. i.)	50	29	
			4.6861	Articles en coquillages, etc	10	»	
			4.687	Articles de bureau en bois, etc	382	2	
			4.688	Pipes en bois	1.103	2	
			4.6882	Pipes en écume de mer	31	»	
			4.6883	Vernissage sur bois	112	73	
100	.....	.....	.....	**Tabletterie, tournage du bois et matières similaires**	15.537	490	**31,5**
		4.689	4.689	Jouets en bois ou carton	1.033	10	
			4.6891	Pièces d'anatomie	16	»	
			4.6893	Mannequins	63	»	
101	.....	.....	.....	**Jouets, mannequins, pièces d'anatomie**	1.112	10	**9,0**
		4.69	4.69	Balais	1.288	8	
			4.691	Brosserie	4.737	100	
			4.694	Pinceaux et brosses à peindre	181	»	
			4.695	Plumeaux	89	»	
102	.....	.....	.....	**Brosserie**	6.295	108	**17,1**
	4.K a		4.710	Métallurgie (s. a. i.)	24	19	
			4.711	Haut fourneau (1re fusion)	42.620	64	
			4.712	Aciérie	20.583	127	
	4.L a	4.721	4.721	Forges générales	23.954	83	
103	.....	.....	.....	**Métallurgie fer et acier**	87.181	293	**3,4**

Groupement 100. — Le décompte des spécialités individuelles comporte un relevé des *tourneurs*; mais il semble, par la répartition donnée à ces tourneurs, que ce sont uniquement des tourneurs en métaux : on n'en compte, en effet, que 19 dans le sous-groupe 4.J f. Dans ces conditions, nous n'avons pas à nous en occuper.

Groupement 103. — L'Administration, en éloignant comme elle le fait la rubrique *Forges générales* du sous-groupe 4.K a *Métallurgie, fer et acier*, a voulu marquer deux étapes dans la fabrication du fer : d'une part sa production, d'autre part la façon donnée au métal. Mais ces deux branches industrielles sont aujourd'hui constamment confondues. L'activité de l'une est

GROUPEMENTS nouveaux	CLASSIFICATION administrative — Groupes ou sous-groupes	Industries principales	Rubriques	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et **Groupements nouveaux** (s. a. i. : sans autre indication)	SALARIÉS	CHOMEURS	POUR MILLE
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	4.K b		4.714	Cuivre (laminage de)	4.533	10	
			4.715	Minerais de plomb	811	»	
			4.7151	Fonderie d'argent	173	1	
			4.716	Minerais de zinc	2.553	2	
			4.7162	Nickel, maillechort, etc	584	»	
			4.7163	Aluminium	460	»	
			4.7164	Antimoine	45	»	
			4.717	Fer-blanc	1.817	»	
			4.718	Galvanisation du fer	335	9	
			4.7190	Electro-métallurgie (s. a. i.)	87	2	
104				**Métallurgie, métaux divers**	11.398	24	**2,1**
	4.L a	4.7210	4.7210	Ressorts (s. a. i.)	117	11	
			4.7215	Essieux, bandages pour roues	1.733	»	
			4.7216	Grosse quincaillerie	5.476	1	
			4.7217	Ressorts de voitures	218	1	
			4.7219	Ressorts de montres	288	2	
			4.722	Ferronnerie	6.212	89	
			4.7221	Outils en fer ou acier	2.057	3	
			4.7222	Boulons, rivets	4.681	13	
			4.7223	Ecrous	19	»	
			4.7224	Fers à cheval, etc	168	»	
			4.7227	Espagnolettes, crémones	96	»	
			4.7228	Attelles en fer, etc	44	1	
105				**Ferronnerie, quincaillerie**	21.109	121	**5,7**
			4.7225	Maréchal ferrant	37.100	1.327	
106				**Maréchaux ferrants**	37.100	1.327	**35,8**
		4.723	4.723	Coutellerie (fabr. de),	3.781	43	
			4.7230	Coutelier (s. a. i.)	30	13	
			4.7231	Lames de couteaux, etc	1.855	37	
			4.7232	Montage de couteaux	167	5	
			4.7233	Repassage de couteaux	449	22	
			4.7235	Faux ou faucilles	913	1	
			4.7236	Sécateurs	292	»	
			4.7237	Scies	328	»	
			4.7238	Trempage d'outils, etc	4	»	
107				**Taillanderie**	7.819	121	**15,4**
		4.724	4.724	Limes	2.840	11	
			4.7241	Tailleurs de limes	562	64	
			4.7245	Meulage de limes	39	5	
108				**Limes**	3.441	80	**23,2**
		4.7246	4.7246	Chaînes en fer	1.023	29	
			4.7247	Câbles métalliques	104	»	
109				**Chaînes et câbles**	1.132	29	**25,6**

étroitement dépendante de l'activité de l'autre. Mieux vaut donc les réunir. Le mot *forges* éveille, il est vrai, l'idée de *forgeron*, et on pourrait se demander si la présence, au sein des forges, d'individus exerçant le métier de forgeron, ne donne pas à ces forges un caractère industriel différent de celui des hauts fourneaux. Mais le décompte spécial des professions individuelles nous enseigne que, sur 46.303 forgerons dénommés tels dans toute l'industrie, il n'y en a que 4.160 au 4.721 *Forges générales*. Cette constatation est un argument de plus pour la fusion proposée.

GROUPEMENTS nouveaux	CLASSIFICATION administrative — Groupes ou sous-groupes	Industries principales	Rubriques	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et **Groupements nouveaux** (s. a. i. : sans autre indication)	SALARIÉS	CHOMEURS	POUR MILLE
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	4.L a	4.725	4.725	Tréfilerie	4.732	46	
			4.7252	Fils de laiton, de guimperie	298	12	
			4.7253	Tuyaux étirés, tubes en cuivre	3.527	17	
110	.....	.....	.....	**Tréfilerie**	8.557	75	**8,8**
	4.L b	4.726	4.726	Clouterie	3.232	55	
111	.....	.....	.....	**Clouterie**	3.232	55	**17,0**
		4.7263	4.7263	Objets en fil de fer	252	4	
			4.7264	Articles en acier pour filature ou tissage	329	»	
			4.7265	Articles de toilette en acier	24	2	
			4.7267	Objets d'acier poli	782	7	
			4.7268	Mors, étriers, éperons	109	1	
			4.727	Aiguilles à coudre	318	4	
			4.7271	Navettes	200	2	
			4.7272	Hameçons	8	»	
			4.7273	Buscs en acier	201	1	
			4.7275	Plumes métalliques	410	2	
			4.7277	Epingles	216	»	
112	.....	.....	.....	**Articles de fer ou acier (plumes de métal, etc.)**	2.859	23	**8,0**
		4.728	4.728	Filières et tarauds	14	»	
			4.729	Petite quincaillerie	1.914	1	
113	.....	.....	.....	**Petite quincaillerie**	1.928	1	**0,5**
		4.7291	4.7291	Ustensiles de ménage en fer battu	3.201	»	
			4.7293	Couverts en métal	697	»	
114	.....	.....	.....	**Ustensiles de ménage en fer battu**	3.898	»	**0,0**
	4.A		4.03	Mécanicien conducteur (s. a. i.)	111	84	
	4.L b	4.7295	4.7295	Serrures, etc	3.035	36	
	4.L c	4.731	4.731	Charpente en fer	5.910	85	
			4.7313	Rampiste en fer	10	»	
			4.732	Serrurerie en bâtiment	36.878	3.952	
			4.7320	Grillageur (s. a. i.)	43	11	
			4.7321	Persiennes, châssis en fer	287	1	
			4.7322	Clôtures métalliques	95	»	
			4.7323	Grillageur en fer	1.224	26	
			4.733	Devantures en métal	645	»	
			4.7331	Pièges, cribles, etc	163	»	
		4.734	4.734	Lits et meubles en fer	1.613	6	
			4.7341	Serrurerie en voitures	111	25	
	4.L f	4.74	4.74	Navires en fer	21.985	»	
			4.741	Forgeron de marine	463	7	
		4.742	4.742	Chaudronnerie en fer	12.992	136	
			4.7421	Piquage de chaudières	26	1	
			4.7423	Appareils à distiller	1.171	»	
			4.7424	Appareils réfrigérants	11	»	
		4.751	4.751	Aimants	11	»	
			4.757	Planeur sur métaux	160	7	
			4.7571	Braseur sur métaux	29	5	
			4.758	Ventilateurs, soufflets de forge, etc	318	»	
			4.759	Meulage	60	6	
			4.76	Mécanique générale	55.348	4.009	
			4.761	Machines à vapeur, gaz, etc	4.086	»	
			4.7611	Locomotives	199	»	
			4.7612	Matériel de chemins de fer	8.175	»	
			4.7613	Machines-outils	5.070	2	
			4.7614	Matériel de filature, tissage	3.689	3	
		(à suiv)	4.7615	Machines de papeterie	372	»	
				A reporter	164.290	8.402	

GROUPEMENTS nouveaux	CLASSIFICATION administrative			RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et **Groupements nouveaux** (s. a. i. : sans autre indication)	SALARIÉS	CHOMEURS	POUR MILLE
	Groupes ou sous-groupes	Industries principales	Rubriques				
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
				Report	164.290	8.402	
	4.L f	4.751 (*fin*)	4.7617	Machines pour chaussures	125	»	
			4.7618	Broyeurs, etc	426	»	
			4.7619	Matériel d'imprimerie	1.299	»	
			4.762	Instruments aratoires	10.174	8	
			4.7622	Moulins à huile	13	»	
			4.7623	Pressoirs	347	»	
			4.7624	Presses hydrauliques	58	»	
			4.7625	Pompes	1.605	3	
			4.7626	Appareils hydrauliques	521	1	
			4.7627	Trieurs	82	»	
			4.7628	Presses à copier	57	1	
			4.7629	Outillage pour industries diverses	1.006	18	
			4.763	Forgeron pour serrurerie	15.633	1.990	
			4.7631	Appareils de levage	1.339	1	
			4.7632	Matériel de moulin	1.039	»	
			4.7634	Fou'oirs, pétrins, etc	26	»	
			4.7635	Matériel de tannerie	44	»	
			4.7636	Machines à bois	67	»	
			4.7637	Métiers pour bonneterie, broderie, etc	755	»	
			4.7638	Berlines pour mines, etc	956	»	
			4.7639	Ascenseurs, outillage de mine	325	»	
			4.764	Ajusteur-mécanicien, etc	2.651	2.384	
			4.7641	Filtres	138	»	
			4.7642	Découpoirs	134	»	
			4.7643	Moules métalliques	242	12	
			4.7644	Taille d'engrenages	110	»	
			4.7645	Forêts, vrilles, etc	56	»	
			4.765	Mécanique de précision	338	20	
			4.7652	Appareils de pesage	1.362	1	
			4.7653	Balances, balancier	816	21	
			4.7655	Raboteur, tourneur (s. a. i.)	453	281	
			4.766	Tourneur sur métaux	2.439	1.130	
			4.7661	Appareils de perforation	30	»	
			4.767	Ajusteur de métiers pour tissage	121	5	
			4.7671	Pièces détachées et accessoires	1.086	»	
			4.7672	Accessoires pour tissage	1.133	21	
			4.7673	Remetteur de brins	1	»	
			4.7674	Cardes	210	6	
			4.7681	Coffres-forts	1.047	»	
		4.7682	4.7682	Machines à coudre	773	1	
			4.7683	Vélocipèdes	6.921	13	
			4.7684	Voitures pour enfants	649	1	
			4.7685	Lits mécaniques, etc	43	»	
			4.76851	Appareils automatiques	19	»	
			4.7687	Chevaux mécaniques	15	»	
			4.7688	Automobiles	7.421	7	
	4.L h	4.77	4.77	Petite chaudronnerie	6.367	1.370	
			4.771	Repousseur en cuivre	299	19	
			4.7711	Etamage	1.143	61	
			4.7712	Appareils de sauvetage, d'arrosage	76	»	
				*Ajusteurs-serrur*iers, *chaudron*iers, *forger*ons, *mécanici*ens, *tourneurs (Décompte spécial)*	143.585	»	
115	.....	.....	.....	**Serrurerie, chaudronnerie fer et cuivre, construction mécanique**	379.865	15.777	**41,5**

Groupement 115. — La formation d'un groupe si considérable et si hétérogène peut surprendre au premier abord. Elle s'explique par l'impossibilité où l'on est de répartir de plus près, entre les différentes rubriques industrielles ici rassemblées, les chômeurs agglomérés dans les quelques grandes rubriques professionnelles qui leur correspondent.

Soit, par exemple, la rubrique 4.732 *Serrurerie en bâtiment.* Les nombreux chômeurs qui y figurent peuvent se recruter dans la fabrication des serrures, dans la serrurerie de bâtiment, dans la serrurerie en voitures, et aussi dans les industries voisines, charpentes en fer, grillageurs, lits en fer, etc. Ce n'est pas tout. L'art du serrurier et celui de l'ajusteur sont très voisins. C'est au

GROUPEMENTS nouveaux	CLASSIFICATION administrative : Groupes ou sous-groupes	Industries principales	Rubriques	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et Groupements nouveaux (s. a. i.: sans autre indication)	SALARIÉS	CHOMEURS	POUR MILLE
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	4.L d	4.735	4.735	Toiles mécaniques, tôle perforée, etc	881	14	
		4.7354	4.7354	Appareils de chauffage	5.473	3	
			4.7356	Objets en tôle vernie	2.284	217	
116	.....	.....	.....	**Tôlerie**	8.638	234	**27,1**
	4.L e		4.736	Articles pour l'escrime	130	»	
			4.738	Armurerie	2.648	178	
			4.7381	Canonnier armurier	160	»	
			4.739	Armes de guerre	716	»	
117	.....	.....	.....	**Armurerie**	3.654	178	**48,7**
	4.L f	4.75	4.75	Fonderie de fer (2e fusion)	31.143	682	
			4.750	Fonderie (s. a. i.)	119	79	
			4.7500	Ebarbage (s. a. i)	11	11	
118	.....	.....	.....	**Fonderie de 2e fusion**	31.273	772	**24,7**

point que l'Administration, dans son décompte spécial des professions individuelles, n'a qu'un total dénommé *Ajusteurs-serruriers*. Pour utiliser ce chiffre du décompte spécial, il faut que nous réunissions les industries où travaillent des ajusteurs à celles où travaillent des serruriers.

Parmi les premières se trouvent les différentes branches de la construction mécanique, dont la présence dans notre groupe se trouve ainsi expliquée. Avec la construction mécanique, doivent forcément marcher la construction maritime et la fabrication des automobiles, sans oublier les *Mécaniciens* d'affectation industrielle incertaine, classés au 4.03; mais, qui dit construction mécanique et surtout construction maritime, dit chaudronnerie, et comme il y a un décompte spécial des chaudronniers, dans lequel les chaudronniers en cuivre ne sont pas distingués des chaudronniers en fer, nous sommes obligé de joindre la petite chaudronnerie à la grosse.

A cette masse de travailleurs groupés selon leur industrie collective, il faut enfin ajouter les salariés des autres rubriques, susceptibles d'avoir fourni des chômeurs à notre groupe. Ceux sur lesquels nous renseigne le tableau XXVIII (1) sont : les ajusteurs-serruriers, les chaudronniers déjà nommés, les forgerons, les mécaniciens et les tourneurs (en métaux).

Considérons-les tous ensemble :

	Ajust.-ser.	Chaudronniers	Forgerons	Mécaniciens	Tourneurs
Ils sont au nombre total de	93.031	25.944	46.303	84.389	27.495
Parmi ces spécialistes, les suivants figurent déjà dans les rubriques du groupement 115 rattachées aux industries principales suivantes :					
4.7295. Serrures	2.183	4	19	83	58
4.731. Serrurerie de bâtiment	30.450	299	1.066	1.543	429
4.74. Navires	2.509	2.077	1.170	854	599
4.742. Chaudronnerie	1.071	5.378	483	818	612
4.751. Construction mécanique	16.019	3.699	15.321	23.386	8.978
4.7682. Machines à coudre, vélos, autos	2.914	160	283	5.406	1.416
4.77. Petite chaudronnerie, repoussage	94	3.889	38	79	190
Soit en tout à déduire	55.240	15.506	18 380	32.169	12.282
Différence à ajouter au groupement	37.791	+ 10.438	+ 27.923	+ 52.220	+ 15.213	= 143.585

Groupement 117. — Une question nouvelle se pose ici, c'est celle des industries exercées par l'Etat. On trouve des armuriers, et en grand nombre sans doute, dans les arsenaux militaires. Ces armuriers doivent-ils figurer dans notre groupe 117 ? La règle générale de notre travail suffit à nous éclairer. Il faut que les travailleurs occupés ne diffèrent des travailleurs chômant que par la présence du travail ; or il y a entre les armuriers de l'Etat et ceux de l'industrie privée une autre différence : c'est que les premiers sont à peu près indemnes du risque de chômage, tandis que les seconds y sont pleinement exposés. Les armuriers en chômage ne sont donc pas recrutés parmi les travailleurs des arsenaux, mais seulement parmi ceux de l'industrie privée, et ceux-ci seuls doivent figurer dans notre groupement.

(1) Voir *Recensement de 1901*, t. IV. p. 795, 802 et 804.

GROUPEMENTS nouveaux	CLASSIFICATION administrative : Groupes, ou sous-groupes	Industries principales	Rubriques	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et Groupements nouveaux (s. a. i.: sans autre indication)	SALARIÉS	CHOMEURS	POUR MILLE
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	4.L g		4.769	Electricien	4.312	923	
			4.7691	Machines électriques	6.633	11	
			4.7695	Piles électriques	110	»	
			4 7696	Appareils pour télégraphie	991	»	
			4.7697	Accumulateurs	854	»	
	4.Q b		4.925	Distribution d'électricité	5.256	3	
				Electriciens (Décompte spécial)	4.994	»	
119	.....	.....	.....	**Electricité (appareils et distribution)**	23.150	937	**40,4**
	4.L h	4.7715	4.7715	Objets divers en cuivre	256	»	
			4.7716	Appareils pour eaux gazeuses	349	»	
			4.7717	Cuivrerie de bâtiment, etc	788	»	
		4.7718	4.7718	Robinetterie	3.321	27	
		4 772	4.772	Fondeur, cuivre, bronze, etc	6.370	199	
			4.7720	Alliages, joints métalliques, etc	46	»	
			4.7721	Cloches et timbres	190	»	
			4.7722	Bronzes d'art	2.415	24	
		4.7724	4.7724	Appareils d'éclairage	3.696	1	
			4.7725	Lampes et suspensions en cuivre	399	»	
		4 7726	4.7726	Relaminage de cuivre	172	3	
		4.773	4.773	Bronze imitation	861	2	
			4.7730	Ciseleur (s. a. i.)	567	206	
			4.7732	Monteur en bronze, cuivre	963	218	
			4.7733	Ciselure sur métaux	1.211	59	
		4.7735	4.7735	Clous dorés	131	»	
			4.7736	Décors d'ameublement en cuivre	105	1	
			4.7739	Plaquage pour sellerie	220	7	
			4.774	Polissage sur métaux	709	111	
			4.7740	Polisseur (s. a. i.)	136	108	
			4.7741	Brunissage en cuivre	11	»	
			4.7742	Peinture sur métaux	188	9	
		4.7756	4.7757	Etalages en métal, etc	191	»	
			4.776	Porte-plumes	139	1	
			4.7762	Fermoirs	357	»	
			4.7764	Articles en métal pour fumeurs	27	»	
			4.7765	Encriers	79	»	
			4.7766	Bouclerie	512	»	
			4.7767	Feuilles d'étain à étamer	134	»	
			4.7768	Etiquettes en métal	21	»	
			4.7769	Cartouches, douilles, etc	882	1	
			4.777	Boutons en métal	660	»	
			4.7771	Ressorts pour sommiers	77	»	
			4.7772	Chaînes en laiton, etc	97	4	
			4.7773	Agrafes métalliques	318	1	
			4.7774	Perles métalliques	47	»	
			4.7775	Cannetilles pour chapeaux	53	»	
			4.7776	Articles de piété en métal	213	»	
			4.778	Découpage de métaux, etc	300	105	
			4.7781	Estampage à froid	530	31	
			4.779	Cafetières en cuivre	46	»	
		(à suiv)	4.7791	Briquets	10	»	
				A reporter	27.797	1.118	

Groupement 119. — Il est certain que de très nombreux ouvriers électriciens sont employés dans les entreprises de distribution de force électrique. De là, le rapprochement opéré ici, le sous-groupe 4.Lg contenant tous les électriciens en chômage.

Le chiffre tiré du décompte spécial est calculé comme suit (1) :

Total des électriciens occupés	11.258
Électriciens occupés du 4.L g. Appareils électriques	4.251
Electriciens occupés du 4.925, identifié par convention avec le 4.Q b, Distrib. urbaines, envir.	2.013
Soit en tout à déduire :	6.264
Différence à ajouter au groupement :	4.994

(1) Voir *Recensement de 1901*, t. IV, p. 795 et 805, tableau XXVIII.

GROUPEMENTS nouveaux	CLASSIFICATION administrative — Groupes ou sous-groupes	Industries principales	Rubriques	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et Groupements nouveaux (s. a. i.: sans autre indication)	SALARIÉS	CHOMEURS	POUR MILLE
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
				Report	27.797	1.118	
	4.L h	4.7756 (*fin*)	4.7793	Garnitures de parapluies et cannes	234	4	
			4.7794	Sertissage en cuivre, etc	283	32	
	4.L l	4.7951	4.7951	Poterie d'étain	604	45	
			4.7952	Dessoudeur	46	1	
			4.7953	Cuillers d'étain	133	»	
			4.7954	Comptoirs en étain	182	»	
			4.7955	Jouets en métal	814	»	
		4.798	4.7981	Objets en nickel	94	»	
	4.L p		4.84	Galvanoplastie	72	5	
			4.841	Clicheur-stéréotypeur	296	15	
			4.842	Bronzage sur métaux, etc	222	16	
			4.843	Nickelure	495	30	
			4.844	Argenture, dorure sur métaux	1.143	73	
			4.8440	Doreur (s. a. i.)	169	88	
120	.....	.....	.....	**Articles en métaux communs autres que le fer**	32.584	1.427	**43.8**
	4.L h	4.775	4.775	Décolletage de métaux	2.409	44	
			4.7751	Vis à bois en fer ou en cuivre	799	»	
			4.7752	Roulettes pour meubles	130	»	
			4.7753	Riveur (euse) (s. a. i.)	75	59	
			4.7754	Perçage sur métaux	38	3	
			4.7755	Rouleaux pour filature	33	»	
121	.....	.....	.....	**Décolletage (vis en fer et en cuivre)**	3.484	106	**30,4**
	4.L i		4.785	Appareils de chirurgie	790	6	
			4.7851	Fournitures pour dentiste	274	34	
			4.7854	Polisseur pour chirurgie	32	»	
	4.L j		4.786	Opticien, oculariste	1.840	51	
			4.787	Instruments de mathématiques	532	7	
			4.7871	Instruments de précision	1.288	5	
			4.788	Lunettes	1.081	11	
			4.7881	Jumelles lorgnettes	590	»	
			4.7883	Mesures linéaires	81	»	
122	.....	.....	.....	**Instruments de chirurgie et d'optique**	6.508	114	**17,5**
	4.L k		4.789	Instruments de musique	987	6	
			4.7892	Boîtes à musique	298	»	
			4.7893	Phonographes	242	3	
123	.....	.....	.....	**Instruments de musique en métal**	1.527	9	**5,9**
	4.L l	4.79	4.79	Ferblanterie	13.178	1.098	
			4.790	Zingueur (s. a. i.)	407	111	
			4.791	Lampisterie	622	14	
			4.7911	Lanternes pour voitures	649	14	
			4.7912	Appareils de chauffage en fer-blanc	144	»	
			4.7913	Ornements en zinc	339	1	
			4.7914	Moules pour confiserie	134	»	
			4.7915	Baignoires	70	»	
		(*à suiv*)	4.7917	Compteurs à gaz	1.898	»	
				A reporter	17.441	1.238	

Groupement 120. — En dépit des nombreuses distinctions établies par l'Administration entre toutes ces rubriques, celles-ci nous paraissent devoir être confondues, de façon que les chômeurs agglomérés aux rubriques *Fondeur en cuivre*, *Ciseleur*, *Monteur en cuivre*, *Polisseur*, *Découpeur*, *Doreur*, retrouvent, dans le groupe formé, les travailleurs occupés des mêmes spécialités.

GROUPEMENTS nouveaux	CLASSIFICATION administrative : Groupes ou sous-groupes	Industries principales	Rubriques	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et Groupements nouveaux (s. a. i. : sans autre indication)	SALARIÉS	CHOMEURS	POUR MILLE
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
				Report	17.441	1.238	
	4. L l	4.79 (*fin*)	4.7918	Boites métalliques	2.602	82	
			4.7919	Vannerie métallique, etc	17	»	
			4.792	Bouchage métallique	498	1	
			4.793	Fondeur en zinc	153	»	
124				**Ferblanterie, zingage**	20.711	1.321	**63,8**
		4.7951	4.7974	Caractères d'imprimerie	827	27	
125				**Fonderie de caractères d'imprimerie**	827	27	**32,6**
	4. L m		4.81	Gravure en taille-douce	76	4	
			4.810	Graveur (s. a. i.)	249	104	
			4.811	Graveur de musique	46	1	
			4.8113	Gravure en médailles, etc	87	»	
			4.812	Gravure sur métaux	1.250	70	
			4.8121	Gravure sur bijoux	190	11	
			4.813	Alphabets en métal	21	»	
			4.8131	Gravure en lettres	108	»	
			4.814	Gravure sur cylindres	358	5	
			4.816	Guillocheur	218	13	
			4.8191	Composteurs, numéroteurs	74	»	
126				**Gravure sur métaux**	2.677	208	**77,7**
	4. L n		4.82	Bimbeloterie	94	5	
			4.83	Horlogerie	2.823	8	
			4.830	Horloger-bijoutier (s. a. i.)	5.239	320	
			4.831	Fournitures d'horlogerie	3.082	38	
			4.8312	Pierriste pour horlogerie	60	2	
			4.833	Clefs, aiguilles pour montres, etc	265	2	
			4.836	Horloges en bois	137	»	
			4.837	Boites de montres	781	4	
127				**Horlogerie, Bimbeloterie**	12.481	379	**30,4**
	4. M	4.85	4.85	Fondeur en or, argent, etc	654	2	
			4.852	Essai de métaux	30	1	
			4.853	Dorures pour passementerie	464	8	
			4.854	Paillettes or, argent, etc	119	6	
			4.856	Batteur d'or, d'argent	248	13	
128				**Fabrication de fils et feuilles de métaux précieux**	1.512	30	**19,8**
		4.86	4.86	Orfèvrerie	3.679	83	
			4.861	Dessinateur pour orfèvres	15	4	
			4.865	Chaines or, argent, jaseron	154	2	
			4.87	Sertisseur or et argent	186	5	
			4.871	Polisseur en orfèvrerie	35	2	
			4.8730	Brunisseur (s. a. i.)	18	3	
			4.874	Émaillage pour bijouterie	114	2	
			4.875	Perçage des perles, etc	1	»	
			4.877	Bouclerie or, argent	18	»	
	(*à suivre*)		4.878	Tourneur en or, argent	35	»	
129				**Orfèvrerie**	4.255	101	**23,7**

Groupement 124. — Remarquons qu'il peut y avoir à la rubrique 4.928, rattachée par nous au groupement 134, un certain nombre de zingueurs dont la place serait ici. En outre les ferblantiers sont assez souvent occupés comme auxiliaires dans diverses industries, ce qui laisse supposer que tous les ferblantiers occupés ne sont pas ici. Cette double raison explique l'élévation du taux de chômage.

Groupement 125. — Cette industrie peu importante, mais bien caractérisée, peut former un groupe distinct. L'Administration l'avait confondue avec les autres industries du plomb partagées par nous entre le groupement 120 *Articles en métaux communs autres que le fer* et le groupement 134 *Plomberie, etc.*

Groupements nouveaux	Classification administrative : Groupes ou sous-groupes	Classification administrative : Industries principales	Classification administrative : Rubriques	Rubriques administratives et Groupements nouveaux (s. a. i. : sans autre indication)	Salariés	Chômeurs	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	4. M (*fin*)	4.88	4.88	Bijouterie (fab. de)	8.768	152	
			4.880	Bijoutier (s. a. i.)	514	309	
			4.881	Perles fausses	30	»	
			4.882	Décorations, ordres	50	»	
			4.884	Joaillerie fine	746	23	
130	.....	.....	.....	**Bijouterie**	10.108	484	**47,8**
	4. N		4.89	Pierres précieuses, lapidaire, etc	1.408	53	
			4.892	Filières en diamant	75	»	
131	.....	.....	.....	**Taille de pierres précieuses**	1.483	53	**35,7**
	4. P b		4.917	Ornemaniste	1.225	125	
			4.9173	Statues religieuses	651	2	
			4.918	Stucateur	418	45	
			4.9183	Statues en plâtre	605	25	
			4.9184	Praticien (s. a. i.)	3	3	
			4.919	Moulage en plâtre	207	74	
			4.9193	Moulage en cire	14	1	
			4.9194	Objets en albâtre	26	1	
132	.....	.....	.....	**Moulage en plâtre**	3.149	276	**87,6**
	4. Q a		4.921	Drainage, irrigation	410	5	
			4.922	Sondage, forage de puits	1.052	103	
			4.9221	Recherches minières	567	»	
			4.9222	Maitre cureur de puits	5	»	
			4.923	Canaux, digues	903	2	
			4.9232	Dragage	1.141	14	
133	.....	.....	.....	**Puisatiers, dragueurs**	4.078	124	**30,4**
	4. L l		4.796	Fontainier, poseur de robinets	30	3	
			4.7961	Appareils sanitaires	348	3	
			4.797	Tuyaux en plomb	113	1	
			4.7972	Plomb de chasse, etc	324	»	
	4. Q b		4.924	Distribution d'eau	1.598	»	
	4. Q c		4.927	Plomberie, canalisations	6.549	1.283	
			4.928	Couvertures en ardoises, tuiles, zinc, etc..	21.893	1.775	
			4.9281	Couvertures en paille	544	34	
			4.929	Poseur de sonnettes	10	2	
134	.....	.....	.....	**Plomberie et annexes, couverture**	31.409	3.101	**98,7**

Groupement 132.— Nous écartons de notre groupement deux rubriques qu'y place l'Administration, et qui nous paraissent trop vagues pour qu'il en soit tenu compte. Ce sont celles de :

		Salariés	Chômeurs
4.9180	Sculpteur (s. a. i.)	991	517
4.9190	Mouleur (s. a. i.)	508	391

Il serait excessif d'imputer à la sculpture et au moulage *en plâtre* le chiffre énorme des chômeurs de ces rubriques, recrutés sans doute dans de nombreuses industries différentes.

Groupement 134. — Les travailleurs de ce groupe sont placés par l'Administration dans trois sous-groupes différents. La connexité de leurs occupations respectives nous paraît justifier leur réunion.

GROUPEMENTS nouveaux	CLASSIFICATION administrative — Groupes ou sous-groupes	Industries principales	Rubriques	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et **Groupements nouveaux** (s. a. i. : sans autre indication)	SALARIÉS	CHOMEURS	POUR MILLE
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	4. Q d	4. 93	4.93	Maçonnerie	197.082	11.435	
			4.930	Entrepreneur (s. a. i.)	204	26	
			4.9300	Tâcheron (s. a. i.)	8	1	
			4.931	Terrassements	11.490	3.488	
			4.9311	Dessinateur de parcs	159	1	
			4.9312	Cribleur (s. a. i.)	6	1	
			4.932	Travaux publics	47.695	88	
			4.933	Démolisseur	838	41	
			4.934	Plâtrier, plafonneur	12.605	1.574	
			4.936	Ravaleur	190	56	
			4.937	Bitumier, asphaltier	666	25	
			4.9370	Piqueur (s. a. i.)	7	3	
			4.9371	Poseur de béton	16	»	
			4.9372	Pavage en grès	4.199	415	
			4.9373	Pavage en bois	110	6	
			4.9374	Carreleur	877	94	
			4.9376	Cylindrage des routes	191	»	
			4.938	Cimentier	3.103	413	
			4.9381	Construction d'égouts	134	»	
			4.9382	Rustiqueur, rocailleur	156	4	
				Maçons (Décompte spécial)	13.924	»	
135				**Terrassement. maçonnerie**	293.660	17.671	**60,1**
		4. 939	4.939	Fumisterie	6.516	719	
			4.9391	Fours en maçonnerie, etc	814	5	
			4.9392	Ramonage	800	39	
136				**Fumisterie**	8.130	763	**93,8**
		4. 94	4.94	Peintre en bâtiments	41.887	5.007	
			4.940	Peintre (s. a. i.)	1.639	1.320	
			4.941	Décorateur de bâtiments	2.363	350	
			4.943	Colleur de papiers peints	425	41	
			4.945	Entreprise de nettoyage d'appartements	1.118	12	
			4.949	Vitrerie	443	40	
			4.95	Enseignes en toiles et autres	371	5	
			4.951	Afficheur, colleur (s. a. i.)	238	24	
			4.952	Peintre en lettres	332	46	
			4.953	Peintre en décors de théâtre	107	1	
				Peintres en bâtiment (Décompte spécial)	13.572	»	
137				**Peinture et vitrerie**	62.495	6.846	**109,5**
	4. R a		4.96	Chaux	5.079	22	
			4.961	Plâtre	4.957	4	
			4.962	Chaux hydraulique	7.352	»	
			4.963	Ciment	5.402	13	
			4.965	Carreaux en plâtre	130	2	
			4.966	Carreaux en ciment	1.037	8	
138				**Fabrication de chaux et de plâtre**	23.957	49	**2,0**

Groupement 135. — Aux travailleurs des établissements de terrassement et de maçonnerie, on peut adjoindre les maçons employés à titre auxiliaire dans d'autres entreprises. Leur nombre fourni par le décompte spécial peut se calculer comme suit (1) :

Total des maçons occupés	138.395
Maçons occupés de l'industrie principale 4.93. Terrasse et maçonnerie	124.471
Différence à ajouter au groupement	13.924

Groupement 137. — Le nombre des peintres, employés ailleurs que dans des entreprises de peinture et sur lesquels le décompte spécial nous renseigne, est calculé comme suit :

Total des peintres en bâtiment occupés	49.387
Peintres occupés de l'industrie principale 4.94. Peinture et vitrerie (1)	35.815
Différence à ajouter au groupement	13.572

Groupement 138. — On peut se demander si certains chômeurs, qui devraient figurer à ce groupe, ne sont pas égarés sous le nom de plâtriers ou cimentiers dans le groupe 135. Mais, dans le doute, on ne peut modifier les données recueillies.

(1) Voir *Recensement de 1901*, t. IV, p. 795 et 804, tableau XXVIII.

GROUPEMENTS nouveaux	CLASSIFICATION administrative			RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et **Groupements nouveaux** (s. a. i. : sans autre indication)	SALARIÉS	CHOMEURS	POUR MILLE
	Groupes ou sous-groupes	Industries principales	Rubriques				
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	4. R b	4.97	4.97	Briqueterie	13.737	326	
			4.970	Céramiste (s. a. i.)	404	39	
			4.9700	Potier (s. a. i.)	23	4	
			4.971	Tuilerie	21.970	228	
139	.....	.....	.....	**Briqueterie, tuilerie**	36.134	597	**16,5**
		4.9711	4.9711	Tuyaux en poterie	272	»	
			4.9712	Carreaux céramiques	1.935	8	
			4.972	Poêles en faïence, etc.	220	»	
			4.973	Poteries de terre	3.969	56	
			4.9730	Fabrique de pipes (s. a. i.)	6	»	
			4.9731	Pipes en terre	432	3	
			4.9736	Cornues en terre	261	»	
140	.....	.....	.....	**Poterie**	7.095	67	**9,4**
		4.974	4.974	Objets en grès	1.495	3	
141	.....	.....	.....	**Objets en grès**	1.495	3	**2,0**
	4. R c		4.976	Faïencerie	8.258	32	
			4.9761	Bijouterie en faïence	808	4	
			4.977	Porcelaine	8.503	73	
			4.9772	Pâte à porcelaine, etc.	292	2	
			4.9774	Réparation de porcelaines	26	15	
			4.978	Décor sur faïence, peintre sur porcelaine	1.145	134	
			4.979	Mosaïste	243	8	
142	.....	.....	.....	**Faïence et porcelaine**	19.275	268	**13,9**
	4. R d		4.98	Gobeleterie	14.109	20	
			4.980	Verrerie (s. a. i.)	774	126	
			4.982	Bouteilles de verre	14.035	109	
			4.983	Verres à vitre	3.474	15	
			4.984	Souffleur de verre	84	11	
			4.9841	Thermomètres, aéromètres, etc.	85	»	
			4.9842	Bijouterie en verre	215	3	
			4.9843	Bombeur de verre	71	1	
			4.9844	Verre de montres	99	»	
			4.9845	Ballons pour lampes, etc.	721	»	
			4.985	Verres d'optique	647	1	
			4.986	Yeux artificiels	»	»	
			4.987	Glaces sans tain, etc.	4.036	»	
	4. R e	4.99	4.99	Glaces et miroirs	1.099	58	
			4.991	Taille de cristaux et verres	610	43	
			4.9912	Flacons à l'émeri	188	14	
			4.9914	Polissage de verres	16	1	
			4.9915	Etamage de glaces et miroirs	148	»	
			4.992	Décoration de cristaux	88	5	
			4.9921	Gravure sur verre, cristaux	165	17	
			4.993	Verrerie d'art	134	1	
			4.9931	Vitraux (ajustage, pose, etc.)	749	11	
143	.....	.....	.....	**Verres, cristaux, miroirs**	41.547	436	**10,5**
		4.998	4.998	Emailleur sur verre, métaux, etc.	581	28	
			4.9981	Cadrans de montres, pendules	64	1	
144	.....	.....	.....	**Emaillerie**	645	29	**45,0**

Groupements 143 et 144. — La miroiterie est rapprochée par l'Administration de l'émaillerie. Il nous semble qu'elle est plus voisine de la verrerie et que l'émaillerie peut être, au contraire, laissée isolée.

GROUPEMENTS nouveaux	CLASSIFICATION administrative — Groupes ou sous-groupes	Industries principales	Rubriques	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et **Groupements nouveaux** (s. a. i. : sans autre indication)	SALARIÉS	CHOMEURS	POUR MILLE
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	5.A b	5.13	5.13	Coltineur (s. a. i.)	49	37	
			5.2	Déchargeur de bateaux, etc	6.409	700	
			5.22	Maître de grues	14	»	
			5.23	Exploitant de péage	21	»	
145				**Déchargement de bateaux**	6.493	737	**113,5**
		5.3	5.3	Service des dépêches	553	1	
146				**Entreprises privées de dépêches**	553	1	**2,0**
	5.B a	5.4	5.4	Entreprise de roulage, messageries	31.529	965	
			5.41	Conducteur de bestiaux	293	73	
			5.410	Palefrenier (s. a. i.)	635	291	
			5.42	Transport de viande	345	4	
			5.43	Transport de gravois	250	3	
			5.430	Charretier (s. a. i.)	3.476	2.011	
			5.44	Entreprise de balayage, etc	984	3	
			5.46	Déménagements	2.374	54	
			5.460	Livreur (s. a. i.)	1.203	425	
		5.47	5.47	Voitures publiques, omnibus, etc	11.929	22	
			5.470	Cocher (s. a. i.)	2.971	2.285	
			5.471	Loueur de chevaux	177	4	
			5.472	Marchand et loueur d'ânes	101	»	
			5.473	Loueur de voitures	29.331	349	
			5.4730	Conducteur d'automobiles (s. a. i.)	451	28	
			5.476	Loueur de charrettes, etc	46	»	
			5.477	Entreprise d'inhumation, fossoyeur	2.212	4	
	8.B		8.62	Cocher particulier	21.791	76	
				Cochers, charretiers, livreurs (Décompte spécial	87.212	»	
147				**Cochers, charretiers**	197.310	6.597	**33,4**
	5.B b		5.5	Chemins de fer (personnel)	253.668	198	
			5.51	Entreprise de tramways	18.258	50	
148				**Transport par voie ferrée**	271.926	248	**0,9**
	5.B c	5.7	5.7	Navigation fluviale	8.560	392	
			5.71	Remorquage de bateaux	1.729	29	
			5.72	Bateaux-omnibus	1.111	1	
	(*à suivre*)	(*à suiv*)	5.73	Entreprise de flottage	46	4	
				A reporter	11.446	426	

Groupements 145 et 146. — Les travailleurs de ces rubriques font partie, dans la classification administrative, du groupe 5.A *Manutention* et sont, au sein de ce groupe, les seuls dont la profession soit assez bien définie pour que nous les prenions en considération.

Nous laissons tomber, par contre, pour cause d'imprécision, le sous-groupe 5. A a, où sont réunis tous les individus dénommés *manœuvre* (*s. a. i.*), et aussi la rubrique 5. 1 *Commissionnaire, portefaix*, qui comportent, tous deux, des taux de chômage extrêmement élevés, mais sans signification réelle.

La rubrique 5.12 *Emballeur,* que l'Administration place dans le sous-groupe 5. A b, est rapprochée par nous des magasiniers, c'est-à-dire du commerce, en vue de l'utilisation du décompte spécial, lequel vise les emballeurs et les magasiniers, sans distinction (voir groupement 151).

Groupement 147. — Le rapprochement effectué ici entre les cochers de maison bourgeoise et les autres se justifie par la grande probabilité que les premiers, lorsqu'ils sont en chômage, se classent à la rubrique mal définie 5.470.

Le chiffre emprunté au décompte spécial est basé sur les données suivantes :

Total des cochers, charretiers, livreurs occupés	139.029
Cochers occupés du 5. B a. Transport par terre	51.817
Différence à ajouter au groupement	87.212

Nous ne déduisons pas les cochers du 8.62 parce qu'ils ne figurent pas dans le décompte spécial (1). Il n'y a donc pas lieu de les déduire du total.

(1) Voir *Recensement de 1901*, t. IV, p. 795, tableau XXVIII.

GROUPEMENTS nouveaux	CLASSIFICATION administrative			RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et **Groupements nouveaux** (s. a. i. : sans autre indication)	SALARIÉS	CHOMEURS	POUR MILLE
	Groupes ou sous-groupes	Industries principales	Rubriques				
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
				Report	11.446	426	
	5.B c (*fin*)	5.7 (*fin*)	5.8	Loueur de bateaux, etc	70	3	
			5.82	Canaux privés	396	1	
		5.9	5.9	Aérostation	4	»	
149	.....	.....	.....	**Transports fluviaux, aérostation**	11.916	430	**36,1**
	6.A a		6.06	Comptable (s. a. i.)	5.342	3.143	
	6.C	6.9	6.9	Compagnie immobilière	717	»	
			6.91	Banque	32.903	260	
		6.92	6.92	Agent de change	2.531	4	
			6.93	Remisier	98	2	
			6.94	Coulissier	204	»	
			6.95	Changeur	263	»	
		6.96	6.96	Assurances	10.892	101	
			6.98	Concessionnaire d'octroi	89	»	
			6.99	Caisse d'épargne	1.288	»	
	7.a	7.1	7.1	Avocat	359	4	
		7.10	7.11	Agréé, avoué	6.690	133	
			7.12	Arbitre-rapporteur	38	1	
			7.14	Administration judiciaire	271	»	
			7.16	Commissaire-priseur	276	»	
			7.18	Notaire	18.470	235	
			7.19	Huissier	4.557	105	
				Employés de bureau, comptables (Décompte spécial)	75.823	»	
150	.....	.....	.....	**Employés de bureau et comptables**	160.811	3.988	**24,8**

Groupement 149. — Les industries réunies ici font partie du sous-groupe 5.B c, dont les autres rubriques, visant les transports par mer, ont été rapprochées de la pêche maritime.

Groupement 150. — Dans la section 6 *Commerce, banque*, où se recrutent les principaux éléments de notre groupe 150, l'Administration distingue vingt-deux ensembles industriels. Cette subdivision minutieuse ne répond pas à nos besoins. Elle repose, en effet, sur la diversité des objets dont il est fait commerce, et celle-ci n'implique aucune différence profonde dans les aptitudes professionnelles des salariés.

Il résulte de là que le sous-groupe 6.A a, *Commerce et administration mal désignés*, recueille près de la moitié du total des chômeurs de la section 6 (11.743 sur 25.533 en tout). Et ainsi, l'on ne peut se faire une idée exacte du chômage dans le commerce, qu'en rapprochant le sous-groupe 6.A a des autres sous-groupes mieux caractérisés (1). Sept ensembles nouveaux nous paraissent devoir être substitués à ceux de l'Administration, et forment nos groupements 150 à 156. Nous consacrons le premier aux comptables et employés de bureau, dont les chômeurs sont agglomérés au 6.06. Les rubriques à rapprocher de cette dernière sont celles des groupes 6.C *Banques, assurances*, etc. et 7.a *Professions judiciaires*, dans lesquelles la grande majorité des salariés est composée d'employés de bureau.

Mais comme cette catégorie de travailleurs se retrouve dans toutes les autres branches d'industrie, il y a lieu de faire intervenir les chiffres du décompte spécial. Celui-ci présente un total de 235.226 employés de bureau. Nous devons en déduire :

1° Les employés de bureau du 6.06. Ceux-ci ne sont pas totalisés séparément par le décompte spécial qui ne donne qu'un chiffre global pour le sous-groupe 6.A a tout entier ; comme ce chiffre (3.574) est sûrement trop fort, il vaut mieux y substituer celui des travailleurs occupés de la rubrique 6.06, soit 2.199.

2° Les employés de bureau des groupes 6.C et 7.a, pour lesquels le tableau XXVIII donne les chiffres de 37.168 et de 29.235.

3° Les employés de bureau de la section 9 *Services publics*, formant (toujours d'après le tableau XXVIII) le total de 90.801 personnes. Ces employés n'étant pas, en fait, exposés au même

(1) Cette situation n'existait pas dans la section 4 *Industrie* : sur un total de 111.658 chômeurs, 3.852 seulement appartenaient aux groupements mal déterminés 4.A et 4.Fa, et l'on pouvait les négliger sans fausser la physionomie des taux des divers groupements.

GROUPEMENTS nouveaux	CLASSIFICATION administrative — Groupes ou sous-groupes	Industries principales	Rubriques	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et **Groupements nouveaux** (s. a. i. : sans autre indication)	SALARIÉS	CHOMEURS	POUR MILLE
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	6.A a		6.0	Commerce mal désigné	21.404	8.556	
			6.05	Revendeur (s. a. i.)	64	1	
			6.07	Administrateur (s. a. i.)	2.911	»	
			6.071	Garçon de bureau (s. a. i.)	268	43	
	6.A b	6.1	6.1	Bestiaux	2.638	8	
			6.11	Chevaux	1.993	39	
			6.112	Porcs, chèvres	875	2	
			6.114	Petits animaux domestiques	28	»	
			6.115	Chiens	16	»	
		6.12	6.12	Plants, arbres et arbustes	13	»	
			6.13	Fourrage, paille, etc	1.605	1	
			6.14	Blé en gros	7.193	8	
			6.140	Produits agricoles (s. a. i.)	364	2	
			6.141	Graines de vers à soie	11	»	
			6 142	Graines de jardins	2.787	19	
			6.15	Farines, etc	456	2	
			6.16	Drèches, etc	135	»	
			6.171	Articles de brasserie, etc	57	»	
			6.172	Houblon en gros, etc	131	»	
			6.18	Pommes de terre, etc	403	»	
			6.180	Facteur aux halles	1.463	»	
			6.1801	Marchand aux halles (s. a. i.)	267	3	
			6.1802	Regrattier (s. a. i.)	15	1	
	6.A c		6.2	Liquides, vins, etc , en gros	41.817	52	
			6.20	Alimentation (s. a. i.)	538	1	
			6.21	Eaux-de-vie, etc., en gros	2.408	»	
			6.211	Eaux-de-vie, etc., au détail	321	1	
			6.212	Cidre	197	»	
			6.213	Bière en gros	1.501	»	
			6.214	Eaux gazeuses	783	»	
			6.215	Lait	4.254	76	
			6.22	Huile, vinaigre, etc	2.160	»	
	6.A d		6.23	Beurre, œufs, volailles	4.331	26	
			6.231	Crèmerie	713	9	
			6.232	Fromages	1.279	4	
			6.233	Epicerie en gros	8.872	4	
			6.234	Café, chicorée	2.901	2	
			6.236	Epicier au détail	30.693	651	
			6.237	Légumes frais en gros	2.386	6	
			6.238	Fruits, légumes au détail	2.030	32	
			6.2381	Comestibles, conserves	1.300	3	
			6.239	Marchand confiseur	212	1	
			6.2391	Chocolat	250	»	
			6.24	Quatre-saisons	385	47	
			6.241	Friture, viandes cuites, etc	69	1	
			6.242	Gâteaux, etc	130	3	
				A reporter	154.627	9.604	

risque de chômage que ceux de l'industrie privée, ne doivent pas être en effet confondus avec eux. C'est ici une situation semblable à celle que nous avons déjà indiquée pour les armuriers des arsenaux (1).

Nous devons donc, en résumé, ajouter à notre groupement 150 un chiffre calculé comme suit :

Total des employés de bureau occupés	235.226
Employés occupés du 6.06. Comptables (s. a. i.)	2.199
— — 6. C. Banques, assurances, etc	37.168
— — 7. a. Professions judiciaires	29.235
— — 9. Services publics	90.801
Soit en tout à déduire	159.403
Différence à ajouter au groupement	75.823

(1) Nous aurions dû, en toute rigueur, procéder de même chaque fois que nous avons utilisé les chiffres du décompte spécial. Dans le total concernant chacune des professions auxiliaires figuraient en effet des ouvriers appartenant au groupe 9.B *Services industriels de l'Etat ou des communes*, et qui auraient dû être laissés en dehors de nos groupements. On trouvera leur nombre au tableau XXVIII du *Recensement de 1901* (tome IV, page 808). L'on pourra constater que ce nombre est toujours assez faible. C'est ce qui nous a décidé à le négliger, de façon à ne pas compliquer, sans véritable utilité, des calculs déjà bien arides.

GROUPEMENTS nouveaux	CLASSIFICATION administrative : Groupes ou sous-groupes	Industries principales	Rubriques	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et **Groupements nouveaux** (s. a. i. : sans autre indication)	SALARIÉS	CHOMEURS	POUR MILLE
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
				Report	154.627	9.604	
	6.A d		6.243	Dépôt de pain	14	»	
			6.244	Poissons	961	5	
			6.2442	Huîtres, escargots, etc.	168	»	
			6.247	Sel	155	»	
	6.A g		6.3	Débit de tabac	182	»	
			6.31	Tabac en gros, etc	52	»	
			6.32	Dynamite, poudres, etc	58	»	
			6.33	Combustibles au détail	7.387	157	
			6.331	Charbon en gros	8.511	3	
			6.332	Sable, terre, etc.	505	»	
			6.333	Engrais, fumier, etc	1.398	»	
			6.34	Graisses industrielles, etc.	422	»	
			6.341	Résine, gommes	118	»	
			6.342	Savon en gros	57	»	
			6.343	Produits chimiques ou pharmaceut. en gros.	2.767	»	
			6.344	Bougies de cire, etc	92	1	
			6.346	Parfumerie	681	2	
			6.35	Couleurs	1.919	5	
			6.350	Droguiste (s. a. i.)	2.078	57	
			6.351	Produits pour teinture, etc	67	»	
	6.A h		6.36	Gravures, images, etc	192	1	
			6.361	Editeur de musique	375	3	
			6.362	Curiosités, antiquités	368	»	
			6.363	Objets d'art	200	»	
			6.365	Éditeur d'œuvres d'art	70	»	
			6.37	Librairie, bibliothèque de gare	1.994	29	
			6.371	Libraire-éditeur	2.461	4	
			6.372	Cabinet de lecture	14	»	
			6.373	Colporteur de journaux	41	20	
			6.374	Marchand de journaux	1.068	25	
			6.375	Editeur de journaux	1.351	1	
			6.38	Marchand papetier	1.051	75	
			6.380	Papetier (s. a. i.)	24	19	
			6.381	Portefeuilles, plumes, crayons, etc	249	»	
			6.383	Papiers en gros	2.233	»	
			6.39	Fournitures pour photographie	260	»	
	6.A i		6.4	Chiffons, bourres, etc.	5.490	140	
			6.41	Chanvre, laine, coton, etc.	2.678	1	
			6.411	Paille coupée, etc	78	»	
			6.42	Toiles cirées, éponges, etc	589	4	
			6.43	Cuirs et peaux	2.257	8	
			6.44	Articles pour tissage, etc	26	»	
			6.441	Poids, balances, etc	44	1	
			6.443	Ustensiles d'imprimerie	233	»	
			6.444	Quincaillerie en gros	1.302	2	
			6.445	Accessoires pour l'industrie	1.051	»	
			6.446	Instruments aratoires, etc	252	»	
			6.447	Armurier	81	»	
			6.45	Métaux	4.770	3	
			6.451	Vieux métaux	706	11	
			6.452	Bimbeloterie en gros	149	»	
			6.46	Matériaux pour construction	2.712	»	
			6.47	Pierres lithographiques, etc	10	»	
			6.48	Décors, ornements	139	»	
			6.49	Verres à vitre	160	»	
	6.A j		6.5	Toiles, bâches	1.465	3	
			6.51	Drap, tissus d'ameublement, etc	3.426	16	
			6.52	Soieries, velours	4.605	3	
			6.521	Couvertures	85	»	
			6.53	Mercerie	8.969	37	
			6.531	Nouveautés, etc	40.296	102	
			6.532	Coupons d'étoffes	39	1	
	(*à suivre*)		6.533	Tulles, dentelles, etc	2.074	3	
				A reporter	277.856	10.346	

GROUPEMENTS nouveaux	CLASSIFICATION administrative — Groupes ou sous-groupes	Industries principales	Rubriques	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et **Groupements nouveaux** (s. a. i. : sans autre indication)	SALARIÉS	CHÔMEURS	POUR MILLE
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
				Report	277.856	10.346	
	6.A j (*fin*)		6.534	Passementerie, etc	582	»	
			6.535	Corsets	36	»	
			6.537	Layettes d'enfants	8	»	
			6.54	Vêtements confectionnés	3.832	5	
			6.541	Lingerie	2.090	5	
			6.542	Bonneterie	1.563	4	
			6.543	Sacs de toile	215	»	
			6.544	Chapeaux, casquettes, etc	1.272	10	
			6.545	Fournitures pour chapeaux	124	»	
			6.546	Gants	129	»	
			6.547	Plumes et fleurs	1.168	2	
			6.548	Teinturier-dégraisseur	141	»	
			6.549	Vieux habits, brocanteur	646	21	
			6.55	Peaux de lièvre, lapin	82	2	
			6.551	Fourrures, pelleteries	174	2	
			6.552	Cheveux en gros	49	»	
			6.553	Plumes, duvets en gros	48	»	
			6.554	Chaussures	2.309	10	
			6.556	Sabots, galoches	26	»	
			6.557	Ecaille, ivoire, etc	124	»	
			6.5571	Bijouterie	901	»	
			6.5572	Diamants	175	»	
			6.5573	Ornements d'église	108	»	
			6.558	Ornements funéraires	62	1	
			6.559	Fleurs naturelles	302	1	
			6.5591	Fleurs artificielles	52	1	
	6.A k		6.56	Bois de construction, etc	8.878	15	
			6.561	Bois des îles	153	2	
			6.562	Marchand buffletier, etc	116	»	
			6.565	Bouchons	135	1	
			6.566	Sciure, sarron	97	»	
			6.567	Meubles	1.887	2	
			6.5671	Tapis, sparterie, etc	263	»	
			6.5672	Loueur de meubles	129	»	
			6.5673	Brosses et balais	215	1	
			6.5674	Vannerie	119	»	
			6.5675	Cannes, parapluies	315	16	
			6.5676	Papier peint	517	»	
			6.5677	Glaces et miroirs	282	»	
			6.568	Objets en caoutchouc	355	»	
			6.569	Boîtes d'emballage, etc	34	»	
			6.5691	Articles de voyage	73	1	
			6.5692	Tabletterie	217	»	
			6.5693	Objets de piété	57	»	
			6.5694	Articles pour fumeurs	205	»	
			6.5696	Peignes en gros	104	»	
			6.57	Articles de pêche, etc	83	1	
			6.574	Tonneaux	314	5	
			6.575	Articles de cave	217	9	
			6.576	Articles de marine	16	»	
			6.58	Instruments de musique	432	»	
			6.581	Appareils de chauffage, d'éclairage, etc	468	1	
			6.5811	Articles de ménage, etc	290	»	
			6.5812	Quincaillerie au détail	9.265	115	
			6.582	Voitures	39	»	
			6.5821	Vélocipèdes, automobiles	657	3	
			6.5823	Machines à coudre	1.160	2	
			6.583	Appareils électriques	53	»	
			6.5832	Marchand opticien	124	1	
			6.584	Bazar, soldeur	6.252	14	
			6.585	Aiguilles en gros	33	»	
			6.5851	Coutellerie	227	»	
			6.586	Appareils de chirurgie, etc	145	1	
	(*à suivre*)		6.588	Horlogerie en gros	406	1	
				A reporter	328.406	10.601	

GROUPEMENTS nouveaux	CLASSIFICATION administrative : Groupes ou sous-groupes	Industries principales	Rubriques	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et **Groupements nouveaux** (s. a. i. : sans autre indication)	SALARIÉS	CHOMEURS	POUR MILLE
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
				Report	328.406	10.601	
	6.A k (*fin*)		6.589	Orfèvrerie	128	»	
			6.59	Porcelaines, faïence	2.303	9	
			6.591	Poterie	53	»	
			6.592	Appareils sanitaires	107	»	
			6.593	Bouteilles	208	»	
			6.5931	Ustensiles de chimie	12	»	
			6.594	Cristaux et verres	1.121	1	
			6.595	Accessoires pour pharmacie	48	»	
	6.A l		6.60	Commissionnaire en marchandises	5.187	31	
			6.61	Objets pour les troupes	1.355	1	
			6.62	Commissionnaire pour transports	3.125	7	
			6.631	Courtier en vins	711	38	
			6.632	Courtier (alimentation)	773	2	
			6.635	Courtier en soies	796	3	
			6.638	Courtier de navires, etc	675	1	
	6.A m		6.64	Manège d'équitation	206	2	
			6.641	Loueur de vélocipèdes	55	»	
			6.642	Loueur de chaises	»	»	
			6.648	Loueur de matériel	545	»	
			6.651	Usine de force motrice	94	»	
			6.652	Loueur d'échafaudages, etc	144	»	
			6.653	Magasin général, dock	5.241	2	
			6.6531	Entrepôt de pétrole	404	»	
			6.654	Logeur de bestiaux	82	»	
			6.655	Entreprise de marchés	331	2	
			6.656	Abreuvoir de veaux	5	»	
			6.657	Installations pour fêtes	227	»	
			6.658	Eclairage à l'huile	172	»	
			6.659	Cabinets d'aisances publics	15	»	
			6.66	Locaux pour ventes à l'encan	267	1	
			6.661	Condition des soies, etc	752	»	
			6.67	Vente par abonnement	5.500	2	
	6.B a	6.7	6.7	Marchand ambulant	1.089	189	
		6.79	6.79	Agence de voyages, guide, etc	193	37	
	6.B b	6.8	6.8	Agence de publicité, etc	1.280	13	
			6.811	Crieur aux ventes, etc	8	»	
			6.82	Agent dramatique, etc	58	»	
			6.83	Bureau de placement, etc	158	»	
			6 84	Agence de funérailles	180	1	
			6.85	Agence d'affaires	1.308	15	
			6.86	Agence pour renseignements	956	2	
			6.87	Agence de location, vente d'immeubles	664	4	
		6.88	6.88	Receveur de rentes	302	1	
			6.880	Receveur (s. a. i.)	10	3	
			6.881	Gérant de propriétés	2.141	16	
	5.A b	5.1	5.12	Emballeur	352	213	
				Magasiniers, emballeurs (Décompte spécial)	13.616	»	
151	.....	.....	.....	**Commerces divers, sauf les voyageurs de commerce**	381.363	11.197	**29,3**

Groupement 151. — Nous réunissons ici tous les salariés des divers commerces sans caractéristiques spéciales, et leur adjoignons les *Emballeurs* du 5.12, augmentés d'un chiffre tiré du décompte spécial par le calcul suivant (1) :

Total des magasiniers et emballeurs occupés	27.029
Sont à déduire, comme figurant déjà dans les rubriques de notre groupement, les nombres suivants :	
Rubriques se rattachant au sous-groupe 6.A a. Commerce mal désigné	1.781
— — — 6.A b. — de produits agricoles	284
— — — 6.A c. — de liquides	942
A reporter	3.007

(1) Voir *Recensement de 1901*, tome IV pages 795 et 806, tableau XXVIII.

GROUPEMENTS nouveaux	CLASSIFICATION administrative : Groupes ou sous-groupes	CLASSIFICATION administrative : Industries principales	CLASSIFICATION administrative : Rubriques	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et **Groupements nouveaux** (s. a. i. : sans autre indication)	SALARIÉS	CHOMEURS	POUR MILLE
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	6.A l		6.601	Représentant de commerce	1.998	909	
			6.602	Courtier de commerce	539	113	
			6.603	Commis voyageur (s. a. i.)	3.250	999	
				Commis voyageurs (Décompte spécial)	25.963	»	
152	.....	.....	.....	**Commis voyageurs**	31.750	2.021	**63,6**
	6.A d		6.25	Marchand de salaisons	377	»	
			6.251	Charcutier revendeur	45	»	
			6.252	Boucherie au détail	43.876	2.158	
			6.253	Boucherie en gros	1.363	»	
			6.254	Abats, tripes	1.175	32	
			6.255	Rôtisserie	91	2	
153	.....	.....	.....	**Bouchers**	46.927	2.192	**46,7**
	6.A e		6.26	Vin au détail, cafetier	26.343	2.858	
			6.261	Café concert	406	»	
	6.A f		6.27	Restaurant, traiteur	21.864	823	
			6.272	Café tout préparé	4	»	
			6.273	Consommations dans les cercles	1.200	7	
			6.274	Cuisinier, maître d'hôtel	3.392	2.352	
			6.275	Buffet	1.607	2	
			6.28	Hôtel, auberge	36.703	606	
			6.282	Logeur	339	1	
			6.283	Maison garnie	189	»	
	8.B		8.81	Cuisinier (ière)	3.698	15	
154	.....	.....	.....	**Cabarets, cafés, restaurants, hôtels**	95.754	6.664	**69,5**

				Report		3.007
Rubriques se rattachant au sous-groupe 6.A d.				Commerce de comestibles	environ	800
—	—	—	6.A g.	— de combustibles et de produits chimiques		463
—	—	—	6.A h.	— de papiers, livres, etc		470
—	—	—	6.A i.	— de matières premières pour l'industrie		1.035
—	—	—	6.A j.	— d'objets pour l'habillement		5.217
—	—	—	6.A k.	— de matériaux et objets pour l'usage domestique		1.510
—	—	—	6.A l.	Commissionnaires et courtiers	environ	500
—	—	—	6.A m.	Location de locaux et d'objets divers		400
—	—	—	6.B a.	Jeux et spectacles, marchands forains	environ	4
—	—	—	6.B b.	Agences diverses		7
				Soit en tout à déduire		13.413
				Différence à ajouter au groupement		13.616

Groupement 152. — Cette troisième grande catégorie d'employés de commerce peut, grâce au décompte spécial qui en a été fait, être considérée séparément. Est-ce légitime, et ne devrait-on pas plutôt fondre les voyageurs de commerce dans le groupe précédent? Il nous semble que non, et qu'il y a une sorte de « métier » spécial de voyageur, distinguant les employés qui l'exercent de leurs confrères sédentaires. Le chiffre des membres de ce « métier » nous est fourni grâce au calcul suivant (1) :

Total des commis voyageurs occupés	28.858
Commis voyageurs occupés des rubriques se rattachant au 6.A l, Commissionnaires et courtiers	2.895
Différence à ajouter au groupement	25.963

Groupement 153. — Remarquons que l'Administration place le travail des bouchers dans la section *Commerce*. Admettant ce point de vue, nous devons reconnaître que ce commerce est d'un genre très particulier. De là, la constitution d'un groupement séparé.

Groupement 154. — Nous croyons utile de réunir les deux sous-groupes 6.A e et 6.A f, en raison des liens étroits existant entre le personnel des cafés et celui des restaurants. Nous adjoignons au groupement les cuisiniers de maison bourgeoise. Leur séparation d'avec les cuisiniers du 6.274 serait admissible si nous considérions les travailleurs occupés seuls ; mais comme les chômeurs s'agglomèrent à la seule rubrique 6.274, la fusion s'impose.

(1) Cf. *Recensement de 1901*, t. IV, p. 776 et 788, tableau XXVII.

GROUPEMENTS nouveaux	CLASSIFICATION administrative — Groupes ou sous-groupes	Industries principales	Rubriques	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et Groupements nouveaux (s. a. i. : sans autre indication)	SALARIÉS	CHOMEURS	POUR MILLE
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	6.Ba	6.7	6.71	Marchand, spectacle forain	2.821	43	
		6.72	6.72	Entreprise de concert	644	4	
			6.73	Maître de jeux, etc	663	1	
			6.74	Entreprise de bal public	112	»	
			6.75	Entreprise théâtrale	1.258	22	
			6.76	Cirque	547	16	
			6.761	Acrobate, etc	100	38	
155				**Spectacles divers**	6.145	124	**20,2**
			6.77	Etablissement pour courses de chevaux	2.197	8	
			6.772	Toréador, jockey, etc	56	45	
156				**Ecuries de courses**	2.253	53	**23,5**
	7.b	7.3	7.3	Société savante, etc	312	»	
			7.31	Bibliothécaire	11	»	
			7.32	Sociétés de secours, etc	2.576	»	
			7.33	Chambre de commerce, etc	1.229	4	
		7.4	7.4	Entreprise d'écriture	74	31	
			7.42	Dactylographe, sténographe	172	39	
		7.43	7.43	Traducteur	64	40	
			7.44	Généalogiste, etc	26	»	
			7.45	Expert	219	10	
157				**Professions annexes du commerce**	4.683	124	**26,5**
		7.46	7.46	Dessinateur (s. a. i.)	1.270	489	
		7.5	7.5	Arpenteur, géomètre	670	27	
			7.51	Vérificateur, métreur de bâtiments	575	101	
			7.52	Architecte	3.974	110	
		7.53	7.53	Chimiste (s. a. i.)	546	130	
			7.54	Ingénieur (s. a. i.)	1.101	252	
				Ingénieurs et dessinateurs (Décompte spécial)	18.689	»	
158				**Professions annexes de l'industrie**	26.825	1.109	**41,3**
	7.d	7.8	7.8	Docteur en médecine	132	4	
			7.811	Sage-femme	2	»	
			7.812	Maison de santé	647	»	
			7.813	Interne d'un hôpital	»	»	
			7.814	Officier de santé	»	»	
			7.82	Chirurgien-dentiste	1.094	25	
	(*à suiv.*)			*A reporter*	1.875	29	

Groupement 157. — Les occupations dénommées *Professions libérales*, auxquelles sont empruntés les éléments de ce groupe et des trois groupes suivants, ont ceci de particulier qu'elles ne comportent que peu de travailleurs dans les fonctions d'employés ou d'ouvriers. Elles en comportent pourtant un certain nombre.

Nous avons déjà tenu compte des clercs de notaire ou d'avoué, confondus avec les employés de bureau. Un autre groupe assez important de salariés est formé par les infirmiers, rattachés à la profession libérale de médecin. Il existe, enfin, un certain nombre d'occupations, classées par l'Administration aux *Professions libérales* qui s'exercent le plus fréquemment au sein d'entreprises industrielles. Ce sont, en particulier, celles d'ingénieur et de dessinateur.

Dans ces divers cas, un relevé du chômage est possible; nous l'établissons, et laissons par contre tomber les rubriques relatives aux professions enseignantes ou artistiques, dans lesquelles la proportion tout à fait anormale des chômeurs par rapport aux « employés et ouvriers » donne à penser que les chiffres publiés sont sans valeur.

Groupement 158. — Le chiffre tiré du décompte spécial est calculé comme suit (1) :

Total des ingénieurs et dessinateurs occupés	20.667
Ingénieurs et dessinateurs occupés des industries principales 7.46, 7.5, et 7.53.	1.978
Différence à ajouter au groupement	18.689

(1) Cf. *Recensement de 1901*, t. IV, p. 776 et 790, tableau XXVII.

GROUPEMENTS nouveaux	CLASSIFICATION administrative			RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et **Groupements nouveaux** (s. a. i. : sans autre indication)	SALARIÉS	CHOMEURS	POUR MILLE
	Groupes ou sous-groupes	Industries principales	Rubriques				
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
				Report	1.875	29	
	7.d (*fin*)	7.84	7.84	Vétérinaire-médecin	779	9	
		7.9	7.9	Hôpital	14.905	2	
			7.900	Garçon de salle (s. a. i.)	200	198	
			7.901	Infirmier (s. a. i.)	207	109	
		7.92	7.92	Crèche, dispensaire	37	»	
			7.93	Maison de retraite	343	1	
159				**Gardes-malades, infirmiers**	18.346	348	**18,9**
		7.84	7.85	Pharmacie	10.358	175	
			7.851	Herboriste	250	7	
160				**Garçons pharmaciens**	10.608	182	**17,1**
	8.A	8.1	8.1	Bains	1.022	23	
			8.2	Gymnastique	13	»	
			8.3	Décrotteur	28	2	
			8.4	Masseur	22	6	
			8.42	Pédicure	13	4	
		8.5	8.5	Coiffeur, perruquier	21.215	1.330	
			8.51	Fabricant de postiches	56	4	
			8.53	Tondeur de chevaux, etc	106	23	
161				**Services personnels (coiffeurs, etc.)**	22.475	1.302	**61,9**
	8.B		8.6	Domestique particulier	87.233	3.214	
			8.61	Nourrice chez elle	»	»	
			8.7	Dame de compagnie	»	»	
			8.8	Femme de ménage	»	»	
162				**Domestiques attachés à la personne**	87.233	3.214	**36,8**
			8.9	Concierge	16.437	82	
			8.91	Frotteur	2.068	37	
			8.92	Garde de propriété (s. a. i.)	40.171	85	
			8.93	Veilleur de nuit	983	21	
163				**Domestiques gardiens de propriétés**	59.659	225	**3,8**
	9.A		9.1	Clergé séculier	52.497	»	
			9.12	Clergé régulier	5.385	»	
			9.13	Culte israélite	170	»	
			9.14	Culte protestant	1.277	»	
			9.15	Cultes divers	32	»	
			9.2	Pouvoirs publics, etc	9.416	»	
			9.21	Forêts	7.731	»	
			9.211	Inspecteur du travail, etc	984	»	
			9.231	Haras de l'Etat	1.074	»	
			9.24	Service départemental	3.542	»	
			9.25	Service municipal	59.226	5	
			9.251	Police	18.353	»	
			9.26	Ambassade, consulat	912	»	
			9.27	Observatoire	173	»	
			9.3	Cours et tribunaux	13.369	1	
			9.31	Prison, colonie pénitentiaire	2.936	»	
			9.49	Ponts et chaussées	15.992	1	
			9.58	Postes et télégraphes	67.439	4	
			9.69	Mont-de-Piété	856	»	
			9.691	Conservateur (hypothèques)	1.503	»	
				A reporter	262.867	11	

GROUPEMENTS NOUVEAUX	CLASSIFICATION administrative — Groupes ou sous-groupes	Industries principales	Rubriques	RUBRIQUES ADMINISTRATIVES et **Groupements nouveaux** (s. a. i. : sans autre indication)	SALARIÉS	CHOMEURS	POUR MILLE
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
				Report	262.867	11	
	9.A		9.692	Contributions directes	12.408	»	
	(fin)		9.693	Contributions indirectes, etc.	25.837	2	
			9.6931	Entreposeur de tabacs	1.110	»	
			9.694	Douanes	22.640	1	
			9.722	Enseignement public	75.668	1	
			9.731	Archives nationales, etc.	1.367	»	
			9.732	Dépôt de mendicité	255	»	
			9.79	Assistance publique	1.461	1	
			9.792	Crèche communale	4	»	
			9.8	Service de voirie	98.364	10	
164	.....	.....	.....	**Clergé et administrations publiques.**	501.931	26	**0,1**
	9.B		9.921	Exploitation de forêts	8	»	
			9.9220	Agriculture	39	»	
			9.9228	Jardinage	39	»	
			9.9232	Bergerie nationale	24	»	
			9.9362	Carrières	249	»	
			9.941	Minoterie	2	»	
			9.9422	Manufacture de tabacs	2.385	»	
			9.9426	Usine à gaz	103	»	
			9.94270	Poudrerie nationale	3.134	»	
			9.94276	Manufacture nationale d'allumettes	618	»	
			9.94370	Imprimerie nationale	890	»	
			9.94439	Manufacture de tapis	131	»	
			9.9461	Scierie de bois	40	»	
			9.9463	Construction de voitures pour l'artillerie	65	»	
			9.94721	Forges nationales	1.077	»	
			9.94739	Arsenal de la guerre	15.716	»	
			9.9474	Arsenal de la marine	29.175	»	
			9.9476	Montage de machines pour la marine	126	»	
			9.94761	Etablissements de la marine	1.315	»	
			9.947769	Cartoucherie nationale	488	»	
			9.947781	Hôtel de la monnaie	272	»	
			9.94921	Epandage des eaux d'égouts	373	»	
			9.94922	Adduction d'eau	68	»	
			9.94923	Ateliers des ponts et chaussées	243	»	
			9.94924	Distribution municipale d'eau	1.456	»	
			9.94925	Usine électrique	71	»	
			9.949373	Fabrique de pavés	110	»	
			9.94977	Manufacture de porcelaines	198	»	
			9.959	Aérostation militaire	130	»	
			9.96	Manutention militaire	180	»	
			9.965672	Garde-meuble	52	»	
			9.96653	Magasin d'habillement	432	»	
			9.981	Bains et lavoirs municipaux	11	»	
165	.....	.....	.....	**Services industriels de l'Etat et des communes**	59.220	»	**0,0**

Groupement 164. — Nous éliminons du groupe 9.A l'armée permanente, se montant au chiffre de 596.684 hommes. Le service militaire, étant une obligation et non une industrie, ne comporte pas de chômage, du moins au sens adopté par l'Administration.

Les membres du clergé, que nous maintenons dans notre groupe, sembleraient pouvoir être traités comme l'armée. Pourtant leur risque de chômage, si minime soit-il, n'est pas entièrement nul; en outre, à côté du clergé proprement dit, il y a les gardiens, sacristains, etc, assimilables, au point de vue chômage, à des employés d'administration, et, comme la distinction des uns et des autres n'est pas faite, il faut les maintenir tous ensemble dans notre tableau.

Quant aux employés de l'Etat qui forment le reste du groupe 164 et le groupe suivant, ils sont également, dans une mesure très minime il est vrai, exposés au risque de chômage.

CHAPITRE VII

Intérêt et insuffisance des enseignements fournis par le Recensement de 1901.

Conformément au programme que nous nous étions tracé, nous avons, dans le tableau qui précède, comparé, au sein d'un certain nombre de groupes professionnels, les forces de travail perdues aux forces de travail disponibles. Nous ne prétendons pas avoir obtenu, ce faisant, une mesure absolument parfaite du chômage existant dans les diverses industries en France, le 24 mars 1901.

Nous n'avons pu atteindre, en effet, tous les genres de chômage, mais seulement celui qu'avait noté l'Administration française, c'est-à-dire l'absence de contrat de travail chez les individus habituellement munis d'une place ou d'un emploi ; nous n'avons même pas pu tenir compte de tous les chômeurs de ce type car, faute d'indications suffisantes, nous avons dû éliminer les chômeurs dont nous ignorions la profession, et ceux qui ne l'avaient indiquée que d'une façon trop vague. Notre classement professionnel est, en outre, défectueux, et ne pouvait pas ne pas l'être : nous efforçant avant tout de réunir ensemble tous les travailleurs ayant les mêmes caractères professionnels, nous avons été amené, en effet, à former, dans certains cas, des groupes très hétérogènes. Les pourcentages de chômage calculés pour ces groupes sont alors des moyennes de taux professionnels plutôt que les taux spécifiques que nous recherchions.

Des chiffres imparfaits ainsi obtenus, il se dégage pourtant au moins un enseignement certain : c'est que le taux de chômage varie d'une profession à l'autre. Les différences que nous constatons dans nos chiffres ne pourraient, en effet, être dues à des erreurs accidentelles de calcul. Il suffit, pour s'en convaincre, de répartir nos cent soixante-cinq taux selon leur valeur et de comparer cette répartition à celle qui se produit en vertu de la loi des erreurs accidentelles, lorsqu'on répète un grand nombre de fois l'observation d'un phénomène toujours identique à lui-même.

Décidons, par exemple, conventionnellement, de grouper ensemble tous les taux ayant entre eux moins de 5 °/₀₀ d'intervalle ; convenons de prendre comme valeur centrale la moyenne arithmétique des taux, soit 29,9 °/₀₀ [1] et formons une première catégorie de toutes les observations qui donnent un taux écarté de cette moyenne de moins de 2,5 °/₀₀ en plus ou en moins. Les autres groupes comprendront les taux inférieurs ou supérieurs à la moyenne : de 2,5 à 7,5 °/₀₀, de 7,5 à 12,5 °/₀₀, de 12,5 à 17,5 °/₀₀, etc. Dans les cadres ainsi établis, les taux observés se répartissent de la façon suivante :

---

[1] Cette moyenne est calculée en tenant compte des cent soixante-cinq taux figurant au tableau I. Le lecteur qui trouvera un peu plus loin (tableau III) des calculs aboutissant à la moyenne 29,7 s'étonnera peut-être de cette divergence. Elle provient de ce que, dans le tableau III, le taux du groupe 152 *Commis voyageurs* est volontairement laissé de côté.

TABLEAU II. — Répartition selon leur valeur des taux de Chômage des divers Groupes professionnels. — France 1901.

NUMÉROS d'ordre.	VALEUR ABSOLUE des taux.	ÉCART DES TAUX par rapport à leur moyenne.	NOMBRE de groupes dans chaque catégorie.
1	Entre 0,0 °/₀₀ et 2,4 °/₀₀	Entre — 20,9 °/₀₀ et — 27,5 °/₀₀	17
2	» 2,4 » » 7,4 »	» — 27,5 » » — 22,5 »	15
3	» 7,4 » » 12,4 »	» — 22,5 » » — 17,5 »	23
4	» 12,4 » » 17,4 »	» — 17,5 » » — 12,5 »	13
5	» 17,4 » » 22,4 »	» — 12,5 » » — 7,5 »	9
6	» 22,4 » » 27,4 »	» — 7,5 » » — 2,5 »	14
7	» 27,4 » » 32,4 »	» — 2,5 » » + 2,5 »	13
8	» 32,4 » » 37,4 »	» + 2,5 » » + 7,5 »	11
9	» 37,4 » » 42,4 »	» + 7,5 » » + 12,5 »	11
10	» 42,4 » » 47,4 »	» + 12,5 » » + 17,5 »	7
11	» 47,4 » » 52,4 »	» + 17,5 » » + 22,5 »	5
12	» 52,4 » » 57,4 »	» + 22,5 » » + 27,5 »	1
13	» 57,4 » et au-dessus.	» + 27,5 » et au-dessus.	26
			165

Pour avoir de cette répartition une impression nette, représentons-la graphiquement à l'aide d'une courbe statistique. Portons en abscisses les valeurs des taux et en ordonnées les nombres de taux de chaque valeur, et nous obtenons le profil suivant, qui n'a, évidemment, rien de commun avec celui de la courbe théorique des erreurs accidentelles.

GRAPHIQUE A.

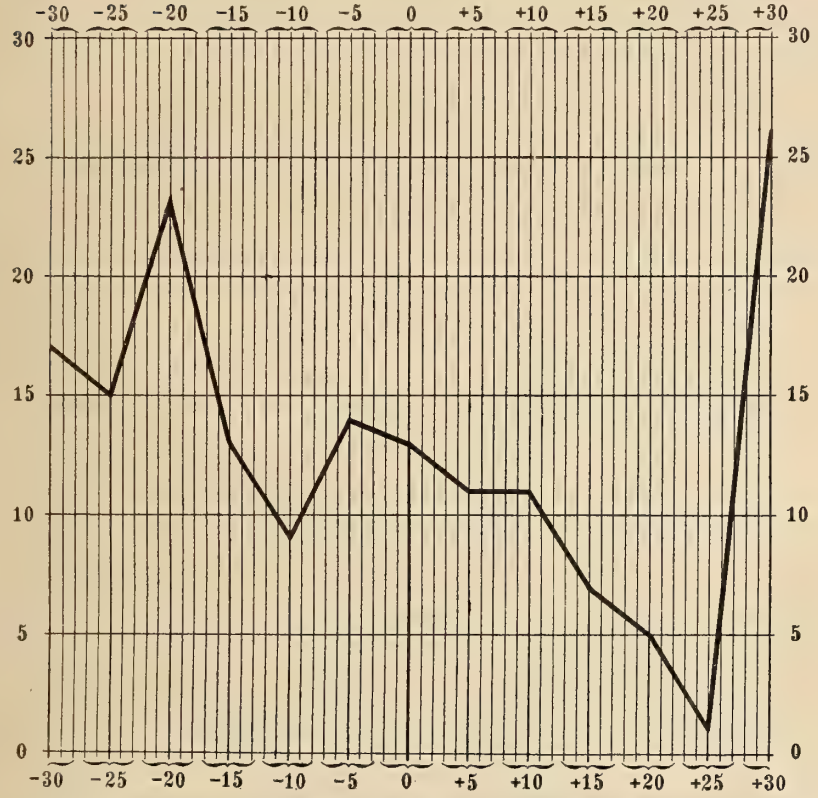

Le point 0 sur l'axe des abscisses correspond à la valeur moyenne des taux de chômage, soit 29,9 °/₀₀. Les subdivisions de part et d'autre du 0 représentent des écarts de 1, 2, 3, 4 °/₀₀, etc. en plus ou en moins de la moyenne.

Au point 0, nous groupons conventionnellement tous les taux dont la valeur est comprise entre (29,9 — 2,5) °/₀₀ et (29,9 + 2,5) °/₀₀ Au point — 5 nous groupons de même les taux dont la valeur est comprise entre (29,9 — 2,5) °/₀₀ et (29,9 — 7,5) °/₀₀. Pour toutes les valeurs inférieures ou supérieures nous formons des groupes analogues. L'importance numérique de chaque groupe de taux ainsi formé est mesuré le long de l'axe des ordonnées.

Quelles que soient les inexactitudes possibles des observations faites, il est donc certain que les taux de chômage diffèrent entre eux, et de cette première proposition découle un corollaire également certain : la profession a une influence indirecte sur le chômage. Du moment que, toutes choses égales d'ailleurs, le taux de chômage est plus élevé dans l'industrie A que dans l'industrie B, il

faut bien admettre qu'il y a certains facteurs dont l'action varie selon l'industrie, et qui font que le risque de chômage des ouvriers de l'industrie, A est plus grand que celui des ouvriers de l'industrie B.

Cette première notion acquise, si sommaire soit-elle, a déjà de la valeur. Elle montre qu'il est nécessaire, pour découvrir les causes du chômage, de se placer dans un cadre professionnel. Mais ne peut-on, des chiffres réunis, tirer un enseignement moins négatif? Si nous faisions abstraction des défauts que nous avons signalés, nous serions, semble-t-il, justifié à considérer la diversité des taux de chômage comme un reflet de la diversité des causes du chômage, et à estimer l'intensité variable de celles-ci par le niveau plus ou moins élevé des taux constatés.

La façon la plus méthodique de procéder à cette estimation serait de substituer aux taux eux-mêmes leurs rapports à un taux-étalon, fonction de la série entière. Nous éliminerions ainsi automatiquement l'action possible des causes non professionnelles, pour ne considérer que celle des causes professionnelles, ou, plus exactement, que la différence entre l'action de ces causes sur les divers taux et leur action sur le taux-étalon [1].

Sachant que le taux de chômage de l'industrie A vaut, par exemple, 2 fois le taux-étalon, tandis que celui de l'industrie B vaut 3 fois, et celui de l'industrie C une demi-fois ce même taux, nous saurions que l'intensité des causes professionnelles de chômage varie dans ces industries de la même façon.

Ce renseignement numérique faciliterait grandement la recherche des causes professionnelles du chômage. Il permettrait, en effet, de rapprocher les industries ayant

---

[1] Appelons V_1, V_2, V_3... les taux de chômage dus aux causes professionnelles seules; supposons qu'une cause non professionnelle intervienne : elle

des taux situés semblablement par rapport au taux-étalon. On chercherait alors par où ces industries se ressemblent, par où, d'autre part, elles diffèrent des industries autrement affectées par le chômage. De ces rapprochements, de ces oppositions, des inductions quant aux causes professionnelles du chômage naîtraient sûrement.

Il faudrait pour cela, avons-nous dit, que nos taux fussent tout à fait exacts. Cette condition, à voir les choses de plus près, n'est ni absolument nécessaire, ni d'autre part suffisante. Elle est insuffisante, parce que toutes les données déjà recueillies au sujet du chômage donnent à penser qu'il n'a pas une valeur constante. On peut craindre, par conséquent, que la diversité des taux constatés dans le Recensement français de 1901 soit due à un concours éphémère de circonstances, et que telles industries, semblablement affectées par le chômage à cette date-là, soient le lendemain, ou le mois d'après, aux antipodes l'une de l'autre.

---

fait nécessairement varier tous les taux dans la même proportion et ceux-ci deviennent CV_1, CV_2, CV_3.....

La moyenne arithmétique de ces valeurs est :

$$\frac{CV_1 + CV_2 + CV_3 + \ldots + CV_n}{n}$$

qui peut s'écrire :

$$C\left[\frac{V_1 + V_2 + V_3 + \ldots + V_n}{n}\right]$$

Si nous rapportons chacun des taux à cette moyenne, la valeur relative du premier taux sera :

$$\frac{CV_1}{C\left[\frac{V_1 + V_2 + \ldots + V_n}{n}\right]}$$

ou en simplifiant :

$$\frac{n V_1}{V_1 + V_2 + \ldots V_n}$$

Celle du deuxième sera de même :

$$\frac{n V_2}{V_1 + V_2 + \ldots + V_n}, \text{ etc...}$$

Ainsi, lorsqu'on rapporte les taux à leur moyenne, l'influence des facteurs qui agissent semblablement sur cette moyenne et sur les taux eux-mêmes est éliminée.

Ce doute ne pourrait être levé que si l'on disposait de plusieurs séries analogues à celle que nous venons d'établir, notant le taux du chômage à diverses époques et dans divers milieux. Alors seulement, on pourrait savoir si les taux du chômage diffèrent toujours entre eux, si ces différences sont constantes ou si, au contraire, la situation relative des industries change d'une observation à l'autre.

Ce renseignement jetterait sur la nature des facteurs professionnels du chômage une précieuse lumière. Il montrerait si ces facteurs sont des attributs fixes des diverses industries ou, au contraire, des forces qui, au sein de chaque industrie, prennent des valeurs variables. Ainsi, s'opérerait une première sélection parmi les causes possibles du chômage, qui limiterait heureusement le champ des investigations ultérieures.

La répétition de cette recherche statistique nous renseignerait en même temps sur la présence réelle et l'importance des inexactitudes possibles signalées dans les taux de 1901, et l'on comprend alors pourquoi, à titre de première épreuve, ceux-ci restent utilisables. Ces inexactitudes possibles tiennent soit à des erreurs d'observation, soit au choix défectueux du phénomène observé et du cadre professionnel. Si nous possédions plusieurs relevés statistiques portant exactement sur le même phénomène, et comportant le même classement professionnel que le Recensement de 1901, les chiffres entachés d'erreurs accidentelles se distingueraient facilement des autres par leur valeur insolite et pourraient être alors soit négligés, soit expliqués. Quant aux erreurs constantes, de beaucoup les plus probables, elles sont, de toute façon, sans importance pour nous, puisqu'elles ne faussent pas la valeur relative des taux.

D'autre part, à côté des statistiques semblables, comme

phénomène observé et comme cadre professionnel, à celle de 1901, nous en aurions sans doute d'autres plus ou moins différentes à ces deux points de vue ; nous verrions alors si cette diversité réagit, ou non, sur les taux de chômage, et la différence de ces taux nous renseignerait sur l'importance réelle des nuances existant entre les divers concepts.

Toute cette investigation serait assurément fort lente et minutieuse. Même amenée à son terme, elle ne nous révélerait rien encore des causes du chômage, et nous permettrait seulement de rechercher méthodiquement celles-ci en classant les industries selon leur plus ou moins grand coefficient de chômage. Ce sont là des procédés fort lents et, par suite, peu en honneur dans le domaine de la science économique, où les nécessités pratiques pressent et harcèlent le théoricien ; et pourtant n'est-il pas nécessaire, pour lutter efficacement contre le chômage, de connaître d'abord avec toute la précision possible sa nature exacte et les facteurs dont il dépend ?

La comparaison nécessaire des chiffres tirés du Recensement de 1901 avec d'autres données statistiques, sans qu'elle puisse être étendue à autant de sources qu'il conviendrait, n'est pas impossible. Le Recensement français de 1896, les Recensements allemands de 1895, aussi généraux, aussi détaillés que celui de 1901, peuvent être utilement rapprochés de ce dernier. C'est là, sans doute, une documentation trop insuffisante pour pouvoir appuyer sur elle, ultérieurement, des conclusions très solides. Encore faut-il, sans se décourager, tirer de cette maigre matière tout le parti possible. Le Recensement de 1896 étant, à tous égards, le plus semblable à celui de 1901, est celui que nous interrogerons d'abord.

CHAPITRE VIII

Le Recensement professionnel français de 1896 et ses taux de chômage[1]. — Comparaison avec le Recensement de 1901.

§ I. — Rapprochement critique des deux documents officiels et de leurs taux de chômage.

La comparaison du Recensement de 1896 avec celui de 1901 est relativement facile à faire. Ces deux statistiques, dressées en un court intervalle de temps par la même Administration, reposent, en effet, sur des bases scientifiques et pratiques presque identiques. Les seules différences existant entre elles proviennent de ce que le Recensement de 1901, ayant bénéficié de l'expérience acquise, se rapproche davantage de l'objectif commun aux deux décomptes. De là, un certain nombre de nuances que nous devons noter, et qui concernent soit les questions posées, soit le dépouillement des réponses, soit la présentation des résultats.

Parmi les différences dans les questions posées, la seule qui nous importe est celle qui existe dans le décompte spécial des professions individuelles. On trouvera ci-dessous la liste des professions notées en 1896[2]. Si l'on compare cette liste avec la liste correspondante

---

[1] Voir *Résultats statistiques du Recensement des industries et professions (Dénombrement général de la population du 29 mars 1896)*, 4 volumes in-4°, Paris, Imprimerie nationale, 1899 et suiv.

[2] Ingénieur, dessinateur, — employé de bureau, aux écritures, commis, caissier, comptable, teneur de livres, clerc, expéditionnaire, — surveillant, contremaître, etc., — ajusteur, ajusteur-mécanicien, serrurier, — chaudronnier,

pour 1901 [1] on s'apercevra des divergences suivantes : 1° les voyageurs de commerce, qui sont visés par le décompte en 1901, ne l'ont pas été en 1896; 2° les charpentiers, les ferblantiers, les selliers-bourreliers ont été décomptés en 1896 et ne le sont pas en 1901; 3° parmi les travailleurs des métaux, les tourneurs forment, en 1901, une catégorie à part, tandis qu'en 1896 ils ont été confondus avec les mécaniciens.

D'autres différences existent dans les questionnaires professionnels proprement dits, mais n'ont pas d'importance au point de vue où nous nous sommes placé. On ne demandait pas, par exemple, en 1896, les professions accessoires, tandis qu'on le fait en 1901. Par contre, en 1896, on demandait aux chômeurs la cause de leur chômage, tandis qu'on ne le fait pas en 1901. Mais, de ces nuances ne résulte aucune dissemblance dans la notion de chômage adoptée.

Quelques différences dans le dépouillement des deux Recensements sont signalées, d'autre part, par l'Administration elle-même [2]. La plus importante, à notre point de vue, est celle qui concerne les travailleurs séjournant dans les hôpitaux à l'époque du Recensement : ces individus, qui doivent figurer comme chômeurs dans la population active, y figurent effectivement en 1901; en 1896, au contraire, ils ont été souvent, et à tort, rattachés par les municipalités à la *Population comptée à part*. Cette erreur abaisse abusivement, mais de fort peu sans doute, le nombre des chômeurs en 1896 [3].

---

chaudronnier en fer, chaudronnier en cuivre, — chauffeur, — cocher, charretier, livreur, — charpentier, — charron, — électricien, — ferblantier, — forgeron, — maçon, — magasinier, emballeur, garçon de magasin, — mécanicien, conducteur de machines, machiniste, tourneur en métaux, — menuisier, — peintre, — sellier, bourrelier.

[1] Voir chapitre IV, p. 71.

[2] Voir *Recensement de 1901*, tome I, p. 305-306.

[3] Voir *Recensement de 1896*, tome I, p. 47.

La reconstitution du personnel des établissements industriels fut, d'une façon générale, plus défectueuse en 1896 qu'en 1901 ; entre les salariés travaillant à domicile et ceux travaillant chez leurs patrons, de nombreuses confusions eurent lieu, qui modifièrent, dans la mesure où elles ne se compensaient pas, le chiffre, seul considéré par nous, des salariés d'établissements.

Le rattachement des travailleurs à des industries bien déterminées fut, d'autre part, moins souvent possible en 1896 qu'en 1901 ; de là, l'accroissement du nombre des individus classés aux rubriques vagues, ce qui diminue sensiblement le pourcentage des chômeurs dans ces rubriques[1]. La modification, correspondante et en sens inverse, du pourcentage dans les industries bien déterminées est forcément moins sensible puisqu'elle se répartit sur un grand nombre de rubriques.

En ce qui concerne, enfin, la présentation des résultats, il convient de noter que le Recensement de 1896 ne comporte pas, dans sa classification industrielle, le groupement intermédiaire par industries principales. D'autre part, le décompte spécial des professions individuelles y est présenté sommairement et sans les détails que fournissent, en 1901, les tableaux XXVII et XXVIII.

A part ces très menues différences, les chiffres de 1896 ont exactement la même signification et la même portée que ceux de 1901. La comparaison des uns avec les autres

---

[1] Nous trouvons, par exemple, les chiffres suivants :

Numéros d'ordre	Rubriques administratives	Salariés hommes	1896	1901
0	Profession non spécifiée	Occupés	14.468	5.715
		Sans emploi	6.658	8.303
4.0	Industrie mal désignée	Occupés	1.608	531
		Sans emploi	213	960
4.9180	Sculpteur (sans autre indic.)	Occupés	881	474
		Sans emploi	336	517
4.9190	Mouleur (sans autre indication)	Occupés	301	117
		Sans emploi	316	391

est donc très légitime. Il suffit que nous formions, avec les données tirées du Recensement de 1896, des ensembles professionnels semblables à ceux que nous avons établis pour 1901, c'est-à-dire comprenant à la fois les salariés occupés et les chômeurs de chaque industrie, et groupant ensemble les mêmes rubriques industrielles.

La seule difficulté est celle qui provient de la présentation plus sommaire, faite en 1896, des chiffres du décompte spécial. Nous n'avons plus le moyen de savoir comment les travailleurs totalisés par ce décompte se répartissent entre les rubriques de la classification industrielle. Les doubles emplois entre les chiffres de ces rubriques et ceux du décompte spécial sont donc plus difficiles à éviter que précédemment, et il nous faut accepter une convention très grossière indiquée déjà au chapitre V (p. 81) : nous rapprocherons les chiffres du décompte spécial de ceux des rubriques industrielles ayant les dénominations exactement semblables à celles du décompte ; nous opposerons, par exemple, au chiffre total des menuisiers celui des salariés occupés dans les établissements de menuiserie ; nous admettrons que ces salariés sont tous des menuisiers, et que dans le groupement formé, eux seuls le sont ; nous déduirons alors leur nombre du total fourni par le décompte spécial, et la différence sera le chiffre à ajouter à ceux fournis par les rubriques.

Les effectifs à rattacher, en suivant cette méthode, aux divers groupes professionnels précédemment formés, figurent au tableau III ci-après. Nous y reproduisons, pour faciliter les comparaisons, les chiffres et pourcentages calculés pour le Recensement de 1901. Nous joignons enfin aux taux eux-mêmes des données concernant leurs valeurs relatives ; cette troisième partie du tableau sera commentée à la fin du présent chapitre ; elle n'est introduite ici que pour ne pas multiplier inutilement les pages de chiffres.

TABLEAU III. — Taux de Chomage par

NUMÉROS d'ordre (1)	GROUPES PROFESSIONNELS (2)	RECENSEMENT DE 1896 — Numéros d'ordre des rubriques administratives (3)	Salariés (4)	Chômeurs (5)	Pour mille (6)
1	Pêche et transports maritimes	1 à 1.0 — 5.6 à 5.62	43.390	2.485	**57,3**
2	Pêche fluviale et pisciculture	1.1 à 1.3	1.812	14	**7,8**
3	Travailleurs des forêts	2.1 à 2.13 — 2.15	31.033	659	**21,2**
4	Gardes-chasse	2.14	1.569	18	**11,5**
5	Culture, Élevage	2.B	2.180.242	26.192	**12,0**
6	Mines et minières	3.A	152.141	1.318	**8,6**
7	Carrières, taille de pierres	3. B — 4.91 à 4.9161	78.424	3.051	**38,9**
8	Chauffeurs	4.02 — Décompte spécial	36.428	1.245	**34,2**
9	Minoterie, meunerie	4.1 à 4.113	57.466	724	**12,6**
10	Beurrerie, fromagerie	4.114 à 4.116	2.978	35	**11,7**
11	Industrie du sucre	4.122 à 4.124	18.021	109	**6,0**
12	Industrie de l'alcool et des liqueurs	4.12 — 4.126 à 4.129 — 4.14 à 4.144	15.076	179	**11,8**
13	Industrie des vins mousseux, cavistes	4.145 à 4.1460	4.465	185	**41,4**
14	Bière, cidre	4.13 à 4.134	19.074	205	**10,7**
15	Glace, eaux minérales	4.136 à 4.139	3.243	14	**4,3**
16	Boulangerie	4.15 — 4.1512	69.400	4.808	**69,3**
17	Pâtisserie	4.151 — 4.1511 — 4.1513	11.046	782	**70,8**
18	Confiserie	4.16 à 4.161 — 4.163 — 4.164	4.029	234	**58,0**
19	Chocolaterie	4.162	2.946	40	**13,6**
20	Conserve de légumes	4.165 à 4.1655	2.188	0	**0,0**
21	Fabrication du vinaigre et de la moutarde	4.165 à 4.1661	822	4	**4,9**
22	Travail de la chicorée et du café	4.168 à 4.169	1.301	4	**3,1**
23	Conserves de poissons	4.17	2.541	4	**1,6**
24	Charcuterie	4.172 à 4.173	13.038	826	**63,3**
25	Abatage de viande, triperie	4.18 à 4.185	1.340	19	**14,2**
	A reporter		2.754.013	43.154	**588,8**

Observations concernant les chiffres de 1896

Groupe 1. — Ce groupe contient, en 1896, les scaphandriers inclus sous la rubrique *Pêche en mer* tandis qu'ils ont une rubrique distincte en 1901.

Groupes professionnels. — France 1896 et 1901

Numéros d'ordre des rubriques administratives	Salariés	Chômeurs	Pour mille	1896 (moy. : 31,0)	1901 (moy. : 29,7)	Dans chaque couple d'observations valeur la plus faible	Dans chaque couple d'observations valeur la plus forte	Numéros d'ordre
	RECENSEMENT DE 1901			VALEURS RELATIVES DES TAUX par rapport à leurs moyennes respectives				
(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
1.a — 5.6 à 5.62	61.410	3.043	**49,5**	1,85	1,67	1,67	1,85	**1**
1.b	1.932	31	**16,0**	0,25	0,54	0,25	0,54	**2**
2.1 à 2.13 — 2.15	28.280	521	**18,4**	0,68	0,62	0,62	0,68	**3**
2.14	1.567	15	**9,6**	0,37	0,32	0,32	0,37	**4**
2.B a — 2.B b	2.092.700	35.836	**17,1**	0,39	0,58	0,39	0,58	**5**
3.A	186.482	873	**4,7**	0,28	0,16	0,16	0,28	**6**
3.B — 4.P a	88.330	3.730	**42,2**	1,26	1,42	1,26	1,42	**7**
4.02 — Décompte spécial	47.261	1.529	**32,3**	1,10	1,09	1,09	1,10	**8**
4.1 à 4.113	54.941	668	**12,2**	0,40	0,41	0,40	0,41	**9**
4.114 à 4.116	4.548	53	**11,6**	0,38	0,39	0,38	0,39	**10**
4.122 à 4.124	19.836	94	**4,7**	0,19	0,16	0,16	0,19	**11**
4.1250 à 4.128 — 4.13 à 4.134	16.633	164	**9,9**	0,38	0,33	0,33	0,38	**12**
4.135 à 4.1360	5.409	213	**39,4**	1,34	1,33	1,33	1,34	**13**
4.14 à 4.144	20.097	202	**10,0**	0,35	0,33	0,33	0,35	**14**
4.146 à 4.148	4.777	17	**3,5**	0,14	0,12	0,12	0,14	**15**
4.15 — 4.1512	75.415	5.006	**66,4**	2,24	2,23	2,23	2,24	**16**
4.151 — 4.1511 — 4.1513 — 4.1514	13.771	887	**64,4**	2,28	2,17	2,17	2,28	**17**
4.16 à 4.161 — 4.163 — 4.164	4.682	209	**44,6**	1,87	1,50	1,50	1,87	**18**
4.162	3.676	34	**9,2**	0,44	0,31	0,31	0,44	**19**
4.165 à 4.1655	3.791	2	**0,5**	»	0,02	»	0,02	**20**
4.166 à 4.1661	765	2	**2,6**	0,16	0,09	0,09	0,16	**21**
4.168 à 4.169	1.591	10	**6,3**	0,10	0,21	0,10	0,21	**22**
4.17	2.495	157	**62,9**	0,05	2,12	0,05	2,12	**23**
4.172 à 4.173	14.617	870	**59,5**	2,04	2,00	2,00	2,04	**24**
4.B h	2.209	15	**6,8**	0,46	0,23	0,23	0,46	**25**
.....	2.757.215	54.181	**604,3**	19,00	20,35	17,49	21,86	

Observations concernant les chiffres de 1896

Groupe 8. — Le chiffre des salariés de ce groupe comprend, outre les salariés occupés et sans emploi des rubriques administratives, 32.959 unités tirées du décompte spécial par le calcul suivant :

Total des chauffeurs occupés.....	35.183
Salariés occupés du 4.02 *Chauffeur s. a. i.*.....	2.224
Différence introduite dans le groupe.....	32.959

NUMÉROS d'ordre (1)	GROUPES PROFESSIONNELS (2)	RECENSEMENT DE 1896 — Numéros d'ordre des rubriques administratives (3)	Salariés (4)	Chômeurs (5)	Pour mille (6)
	Report		2.754.013	43.154	**588,8**
26	Fécule, amidon, margarine	4.19 à 4.197	2.553	7	**2,7**
27	Prod. chimiq. (s. a. i.), acides et sels divers	4.2 — 4.25 à 4.2589	14.977	28	**1,9**
28	Produits pharmaceutiques et similaires	4.21 à 4.225	2.220	5	**2,2**
29	Huilerie	4.23 à 4.230	6.092	82	**13,5**
30	Stéarinerie	4.234 à 4.2357	3.262	34	**10,4**
31	Savonnerie	4.236	2.966	42	**14,2**
32	Parfumerie	4.237	1.603	15	**9,3**
33	Industrie des déchets, animaux et engrais	4.24 à 4.2441	5.327	9	**1,7**
34	Vidange	4.245	2.729	26	**9,5**
35	Gaz, coke, acétylène	4.26 à 4.2611	19.160	53	**2,8**
36	Agglomérés	4.2621 à 4.263 — 4.266	1.806	4	**2,2**
37	Raffinerie et épuration de pétrole	4.264	2.599	5	**1,9**
38	Matières explosibles	4.27 à 4.278	628	8	**12,7**
39	Substances tinctoriales et similaires	4.28 à 4.2991	5.016	15	**2,9**
40	Caoutchouc	4.31 à 4.314	3.301	29	**8,8**
41	Linoléum, celluloïd	4.32 à 4.323	482	0	**0,0**
42	Fabrication du papier et du carton	4.33 à 4.347	21.294	239	**11,2**
43	Fabrication de cartes et cartonnages	4.35 à 4.356	4.673	190	**40,6**
44	Fabrication de papiers peints	4.358 à 4.359	1.889	51	**27,0**
45	Reliure	4.36 à 4.361	3.121	242	**77,5**
46	Brochure	4.363 à 4.369	1.702	47	**27,6**
47	Imprimerie et gravure	4.37 à 4.384	50.246	2.230	**44,4**
48	Photographie	4.39 à 4.393	1.903	127	**66,7**
49	Filature du lin et du chanvre	4.411 à 4.414	11.971	135	**11,3**
50	Corderie	4.415 à 4.416	8.005	200	**25,0**
51	Toiles de lin	4.417 à 4.4173 — 4.4	31.492	79	**2,5**
52	Filature de coton	4.421 à 4.4232	17.945	136	**7,6**
53	Tissage de coton	4.424 à 4.4254	47.207	89	**1,9**
54	Délainage, feutrage de la laine	4.43 à 4.4316	2.504	94	**37,5**
55	Peignage et filature de la laine	4.432 à 4.4333	25.141	158	**6,3**
56	Tissage de la laine, velours, couvertures, etc.	4.434 à 4.4391	72.733	532	**7,3**
57	Filature de la soie	4.44 à 4.4431	7.295	41	**5,6**
58	Tissage de la soie	4.444 à 4.448	12.111	791	**65,3**
59	Teinture, impressions dégraissage	4.450 à 4.452 — 4.459 — 4.491	25.166	910	**36,2**
60	Apprêt, blanchiment	4.453 à 4.457 — 4.4762	14.831	311	**21,0**
	A reporter		3.189.963	50.118	**1.208,0**

RECENSEMENT DE 1901				VALEURS RELATIVES DES TAUX par rapport à leurs moyennes respectives				NUMÉROS d'ordre
Numéros d'ordre des rubriques administratives	Salariés.	Chômeurs	Pour mille	1896 (moy. : 31,0)	1901 (moy. : 29,7)	DANS CHAQUE couple d'observations valeur la plus faible	valeur la plus forte	
(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
.....	2.757.215	54.181	**604,3**	19,00	20,35	17,49	21,86	
4.B i	2.711	9	**3,3**	0,09	0,11	0,09	0,11	**26**
4.2 — 4.C d	17.797	18	**1,0**	0,06	0,03	0,03	0,06	**27**
4.21 à 4.225	3.547	4	**1,1**	0,07	0,03	0,03	0,07	**28**
4.23 à 4.230	7.039	45	**6,4**	0,44	0,21	0,21	0,44	**29**
4.234 à 4.2357	4.198	38	**9,0**	0,34	0,30	0,30	0,34	**30**
4.236	3.652	84	**23,0**	0,46	0,77	0,46	0,77	**31**
4.237	1.802	19	**10,5**	0,30	0,35	0,30	0,35	**32**
4.24 à 4.2441	8.552	7	**0,8**	0,05	0,03	0,03	0,05	**33**
4.245	2.956	27	**9,1**	0,31	0,30	0,30	0,31	**34**
4.26 à 4.2611	25.070	47	**1,9**	0,09	0,06	0,06	0,09	**35**
4.262 à 4.263 — 4.266	3.048	3	**0,9**	0,07	0,03	0,03	0,07	**36**
4.264 à 4.265	3.089	3	**0,9**	0,06	0,03	0,03	0,06	**37**
4.C f	1.536	17	**11,1**	0,41	0,37	0,37	0,41	**38**
4.C g	7.567	22	**2,9**	0,09	0,09	0,09	0,09	**39**
4.31 à 4.314	5.715	53	**9,3**	0,28	0,31	0,28	0,31	**40**
4.32 à 4.323	628	1	**1,6**	»	0,05	»	0,05	**41**
4.D b	23.517	159	**6,8**	0,36	0,23	0,23	0,36	**42**
4.D c	6.497	199	**30,6**	1,31	1,03	1,03	1,31	**43**
4.D d	2.107	41	**19,5**	0,87	0,65	0,65	0,87	**44**
4.36 à 4.361	3.200	270	**84,3**	2,50	2,84	2,50	2,84	**45**
4.363 à 4.3691	1.723	46	**26,7**	0,89	0,90	0,89	0,90	**46**
4.E b	61.065	2.339	**38,3**	1,43	1,29	1,29	1,43	**47**
4.E c	2.195	163	**74,2**	2,15	2,50	2,15	2,50	**48**
4.411 à 4.414	12.489	328	**26,3**	0,36	0,88	0,36	0,88	**49**
4.415 à 4.416	7.445	171	**23,0**	0,81	0,77	0,77	0,81	**50**
4.F c	30.400	332	**10,9**	0,08	0,36	0,08	0,36	**51**
4.421 à 4.4232	17.728	74	**4,2**	0,25	0,14	0,14	0,25	**52**
4.424 à 4.427	49.536	437	**8,8**	0,06	0,29	0,06	0,29	**53**
4.43 à 4.4316	4.285	278	**64,9**	1,21	2,18	1,21	2,18	**54**
4.432 à 4.4333	22.702	998	**43,9**	0,20	1,48	0,20	1,48	**55**
4.434 à 4.4391	63.060	2.048	**32,5**	0,24	1,09	0,24	1,09	**56**
4.44 à 4.4431	7.939	59	**7,4**	0,18	0,25	0,18	0,25	**57**
4.444 à 4.448	12.147	357	**29,4**	2,11	0,99	0,99	2,11	**58**
4.450 à 4.452 — 4.459 — 4.494	26.408	900	**34,1**	1,17	1,14	1,14	1,17	**59**
4.453 à 4.457 — 4.4941	16.564	642	**38,7**	0,68	1,30	0,68	1,30	**60**
.....	3.227.129	64.419	**1.301,6**	38,98	43,73	34,89	47,82	

NUMÉROS d'ordre (1)	GROUPES PROFESSIONNELS (2)	RECENSEMENT DE 1896 — Numéros d'ordre des rubriques administratives (3)	Salariés (4)	Chômeurs (5)	Pour mille (6)
	Report	.....	3.189.963	50.118	**1208,0**
61	Bonneterie	4.46 à 4.4625	14.515	279	**19,2**
62	Crêpes, tulles, mousselines, dentelles	4.463 à 4.4656	10.662	622	**58,3**
63	Broderies, brochages	4.466 à 4.4672	4.403	268	**60,9**
64	Passementerie	4.468 à 4.4684	7.155	475	**66,4**
65	Rubans	4.469 à 4.4696	3.822	35	**9,2**
66	Ouvrages divers en tissus	4.471 à 4.4755	3.755	166	**44,2**
67	Matelasserie	4.4756 à 4.4759	715	87	**121,6**
68	Tapisserie et tenture	4.476 à 4.4761	6.025	992	**164,6**
69	Confection de vêtements, tailleurs	4.477 à 4.4813	42.036	1.767	**42,0**
70	Lingerie	4.482 à 4.4838	4.508	71	**15,7**
71	Parapluies	4.484 à 4.4842	943	35	**37,1**
72	Chapellerie, modistes, chapeaux de paille	4.485 à 4.4864	11.747	651	**55,4**
73	Chaussons de feutre	4.487	2.777	259	**93,2**
74	Espadrilles, semelles de paille	4.4874	1.072	72	**67,1**
75	Fleurs, perles, immortelles	4.488 à 4.4892 — 6.5590	2.762	99	**35,8**
76	Blanchissage de linge	4.49 — 4.493 à 4.494	4.157	132	**31,7**
77	Lavoirs	4.495 à 4.496	1.261	40	**31,7**
78	Vannerie, sparterie	4.511 à 4.515	7.461	157	**21,0**
79	Crins et plumes	4.52 à 4.527	1.087	19	**17,5**
80	Pelleterie	4.53 à 4.537	4.561	161	**35,3**
81	Mégisserie	4.538 à 4.54	7.668	740	**96,5**
82	Tannerie	4.545	17.382	559	**32,1**
83	Corroirie et vernissage du cuir	4.546 à 4.556	8.011	666	**83,1**
84	Sellerie, objets divers en cuir et peau	4.56 à 4.569 — 4.574 à 4.579	20.565	1.249	**60,7**
85	Chaussures	4.57 à 4.572 — 4.58 à 4.586 — 4.589	71.363	3.243	**45,4**
86	Galoches	4.587	3.714	171	**46,0**
87	Ganterie	4.59 à 4.591	3.864	221	**57,2**
88	Sciage méc., façons simples données au bois	4.61 à 4.619 — 4.648 — 4.649 — 4.679	25.449	410	**16,1**
89	Scieurs de long, charpentiers	4.62 à 4.621	49.787	3.251	**65,3**
	A reporter	.....	3.533.190	67.015	**2738,3**

Observations concernant les chiffres de 1896

Groupe 84. — Il y eut en 1896 un décompte spécial des selliers ; mais comme ce décompte ne fut pas renouvelé en 1901, il n'y a pas à tenir compte des renseignements fournis en 1896.

RECENSEMENT DE 1901				VALEURS RELATIVES DES TAUX par rapport à leurs moyennes respectives				NUMÉROS d'ordre
Numéros d'ordre des rubriques administratives	Salariés	Chômeurs	Pour mille	1896 (moy. : 31,0)	1901 (moy. : 29,7)	DANS CHAQUE couple d'observations valeur la plus faible	DANS CHAQUE couple d'observations valeur la plus forte	
(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
.....	3.227.129	64.419	**1301,6**	38,98	43,73	34,89	47.82	
4.F h	13.425	218	**16,2**	0,62	0,54	0,54	0,62	**61**
4.463 à 4.4654	12.211	341	**27,9**	1,88	0,94	0,94	1,88	**62**
4.466 à 4.4672	5.245	217	**41,4**	1,97	1,39	1,39	1,97	**63**
4.468 à 4.4685	6.289	598	**95,0**	2,14	3,20	2,14	3,20	**64**
4.469 à 4.4697	3.951	70	**17,7**	0,30	0,59	0,30	0,59	**65**
4.471 à 4.4755	3.621	90	**24,8**	1,43	0,83	0,83	1,43	**66**
4.4756 à 4.4759	826	75	**90,8**	3,92	3,05	3,05	3,92	**67**
4.476 à 4.4763	7.162	1.151	**160,7**	5,31	5,41	5,31	5,41	**68**
4.G b	37.912	2.027	**53,5**	1,36	1,80	1,36	1,80	**69**
4.G c	4.201	68	**16,2**	0,51	0,55	0,51	0,55	**70**
4.G d	1.072	31	**28,9**	1,20	0,97	0,97	1,20	**71**
4.485 à 4.4864	11.486	379	**33,0**	1,79	1,11	1,11	1,79	**72**
4.487	2.821	30	**10.6**	3,01	0,36	0,36	3,01	**73**
4.4872	1.465	16	**10,9**	2,17	0,37	0,37	2,17	**74**
4.G f	2.046	102	**49,8**	1,16	1,68	1,16	1,68	**75**
4.49 à 4.493	5.415	196	**36.2**	1,02	1,22	1,02	1,22	**76**
4.495 à 4.496	1.402	50	**35,6**	1,02	1,20	1,02	1,20	**77**
4.H a	7.978	221	**27,7**	0,68	0,93	0,68	0,93	**78**
4.H b	1.264	30	**23,7**	0,57	0,80	0,57	0,80	**79**
4.53 à 4.537	4.948	137	**27,7**	1,14	0,93	0,93	1,14	**80**
4.538 à 4.54	8.220	341	**41,5**	3,12	1,40	1,40	3,12	**81**
4.545	20.118	304	**15,1**	1,04	0,51	0,51	1,04	**82**
4.546 à 4.556	7.546	492	**65,2**	2,68	2,19	2,19	2,68	**83**
4.I b	21.823	1.366	**62,6**	1,96	2,10	1,96	2,10	**84**
4.58 à 4.587	62.393	3.001	**48,1**	1,47	1,62	1,47	1,62	**85**
4.588	3.141	133	**42,3**	1,49	1,42	1,42	1,49	**86**
4.59 à 4.591	3.935	158	**40,1**	1,85	1,35	1,35	1,85	**87**
4.61 à 4.619	35.534	367	**10,3**	0,52	0,35	0,35	0,52	**88**
4.62 à 4.621	50.987	3.880	**76,1**	2,11	2,56	2,11	2,56	**89**
.....	3.575.566	80.508	**2531,2**	88,42	85,10	72,21	101,31	.....

OBSERVATIONS CONCERNANT LES CHIFFRES DE 1896

Groupe 89. — Même remarque qu'au groupe 84.

NUMÉROS d'ordre (1)	GROUPES PROFESSIONNELS (2)	RECENSEMENT DE 1896 — Numéros d'ordre des rubriques administratives (3)	Salariés (4)	Chômeurs (5)	Pour mille (6)
	Report.....	.....	3.533.190	67.015	**2738,3**
90	Construction de barques et bateaux.....	4.622 à 4.623	4.035	280	**69,4**
91	Menuiserie et industries similaires.....	4.625 à 4.6291 — 4.64 à 4.6411 — 4.642 à 4.643 — 4.646 à 4.6472 — 4.652 — 4.654 à 4.6546 — 4.658 — 4.659 — Décompte spécial	98.435	5.870	**59,6**
92	Charronnage, carrosserie.....	4.63 à 4.635	44.608	1.241	**27,8**
93	Tonnellerie.....	4.6413	18.605	2.131	**114,5**
94	Saboterie et formes pour chaussures.....	4.641 à 4.6450	18.975	416	**21,9**
95	Manches de parapluies, cannes et fouets.....	4 655 — 4.656 — 4 657	833	14	**16,8**
96	Cadres et encadrements.....	4.65 à 4.651	1.106	15	**13,6**
97	Objets en liège.....	4.6781	2.975	79	**26,5**
98	Ebénisterie (meubles, sièges).....	4.66 à 4.6691 — 4.671 à 4.673	41.547	1.752	**42,1**
99	Instrum. de musique en bois, pianos, lutherie.	4.674 à 4.676	5.292	98	**18,5**
100	Tabletterie, tournage du bois et mat. simil..	4.67 — 4.678 — 4.68 à 4.6883	12.518	447	**35,7**
101	Jouets, mannequins, pièces d'anatomie.....	4.689 à 4.6893	1.093	14	**12,8**
102	Brosserie.....	4.69 à 4.695	4.805	129	**26,8**
103	Métallurgie, fer et acier.....	4.710 à 4.712 — 4.721	67.875	165	**2,4**
104	Métallurgie, métaux divers.....	4.714 à 4.7190	7.273	25	**3,4**
105	Ferronnerie, quincaillerie..... ...	4.7211 à 4.7224 — 4.7226 à 4.7228 — 4.7260 à 4.7262	18.190	80	**4,4**
106	Maréchaux ferrants.....	4.7225	36.052	1.018	**28,2**
107	Taillanderie.....	4.723 à 4.7238 — 4.7244	6.983	143	**20,4**
108	Limes.....	4.724 — 4.7241 — 4.7245	2.969	62	**20,8**
109	Chaînes et câbles.....	4.7246 à 4.7247	910	9	**9,9**
	A reporter.....	.....	3.928.269	81.003	**3313,8**

OBSERVATIONS CONCERNANT LES CHIFFRES DE 1896

Groupe 91. — Le chiffre des salariés du groupe comprend, outre les salariés occupés et sans emploi des rubriques administratives, 19.387 unités tirées du décompte spécial par le calcul suivant :

Total des menuisiers occupés.....	82.307
Salariés occupés du 4.625 *Menuiserie de bâtiment*.....	62.920
Différence introduite dans le groupe	19.387

RECENSEMENT DE 1901				VALEURS RELATIVES DES TAUX par rapport à leurs moyennes respectives				NUMÉROS d'ordre
Numéros d'ordre des rubriques administratives	Salariés	Chômeurs	Pour mille	1896 (moy. : 31,0)	1901 (moy. : 29,7)	DANS CHAQUE couple d'observations valeur la plus faible	DANS CHAQUE couple d'observations valeur la plus forte	
(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
.....	3.575.566	80.508	**2531,2**	88,42	85,10	72,21	101,31	
4.622 à 4.623	5.131	232	**45,2**	2,24	1,52	1,52	2,24	**90**
4.625 à 4.6291 — 4.64 à 4.6411 — 4.642 à 4.643 — 4.646 à 4.6460 — 4.647 à 4.6472 — 4.652 à 4.6544 — 4.658 à 4.659 — Décompte spécial	123.600	7.570	**61,2**	1,92	2,06	1,92	2,06	**91**
4.J b — Décompte spécial	55.617	1.666	**29,9**	0,90	1,01	0,90	1,01	**92**
4.6413	20.970	1.753	**83,6**	3,70	2,81	2,81	3,70	**93**
4.644 à 4.6450	16.726	367	**21,9**	0,71	0,73	0,71	0,73	**94**
4.655 — 4.656 — 4.657	917	14	**15,3**	0,54	0,51	0,51	0,54	**95**
4.65 à 4.651	1.460	27	**18,5**	0,44	0,62	0,44	0,62	**96**
4.6591	3.258	36	**11,0**	0,86	0,37	0,37	0,86	**97**
4.J d	49.733	2.330	**46,8**	1,36	1,57	1,36	1,57	**98**
4.J e	5.762	89	**15,4**	0,60	0,52	0,52	0,60	**99**
4.68 à 4.6883	15.537	490	**31,5**	1,15	1,06	1,06	1,15	**100**
4.689 à 4.6893	1.112	10	**9,0**	0,41	0,30	0,30	0,41	**101**
4.69 à 4.695	6.295	108	**17,1**	0,87	0,57	0,57	0,87	**102**
4.K a — 4.721	87.181	293	**3,4**	0,08	0,11	0,08	0,11	**103**
4.K b	11.398	24	**2,1**	0,11	0,07	0,07	0,11	**104**
4.7210 à 4.7224 — 4.7227 à 4.7228	21.109	121	**5,7**	0,14	0,19	0,14	0,19	**105**
4.7225	37.100	1.327	**35,8**	0,91	1,20	0,91	1,20	**106**
4.723 à 4.7238	7.819	121	**15,4**	0,66	0,51	0,51	0,63	**107**
4.724 à 4.7245	3.441	80	**23,2**	0,67	0,78	0,67	0,78	**108**
4.7246 à 4.7247	1.132	29	**25,6**	0,32	0,86	0,32	0,86	**109**
.....	4.050.864	97.195	**3048,8**	107,01	102,47	87,90	121,58	

Observations concernant les chiffres de 1896

Groupe 82. — Il y eut en 1896, comme en 1901, un décompte spécial des charrons ; on en trouva en tout 29.858 Comme la rubrique industrielle correspondante 4.63 *Charronnage, fabr. de voitures* comprend 30.032 salariés occupés, on ne peut faire la soustraction conventionnelle, et le mieux est de négliger la donnée fournie par le décompte spécial.

NUMÉROS d'ordre (1)	GROUPES PROFESSIONNELS (2)	RECENSEMENT DE 1896 — Numéros d'ordre des rubriques administratives (3)	Salariés (4)	Chômeurs (5)	Pour mille (6)
	Report.....	.....	3.928.269	81.003	**3313,8**
110	Tréfilerie.....	4.725 à 4.7256	5.177	55	**10,6**
111	Clouterie.....	4.726	3.517	60	**17,1**
112	Articles de fer ou acier, plumes de métal, etc.	4.7263 à 4.7277	2.184	12	**5,5**
113	Petite quincaillerie.....	4.728 à 4.729	1.872	1	**0,5**
114	Ustensiles de ménage en fer battu.....	4.7291 à 4.7293	3.330	7	**2,1**
115	Serrurerie, chaudronnerie, fer et cuivre, construction mécanique.....	4.03 — 4.7229 — 4.7295 à 4.7342 — 4.7353 — 4.74 à 4.7423 — 4.757 à 4.7685 — 4.7694 — 4.77 à 4.7712 — 4.7824 — Décompte spécial	276.501	11.308	**40,8**
116	Tôlerie.....	4.7351 — 4.7355 — 4.7356	8.302	185	**22,3**
117	Armurerie.....	4.736 à 4.739	2.578	167	**64,8**
118	Fonderie de 2e fusion.....	4.75 à 4.7500	24.853	417	**16,8**
119	Electricité (appareils et distribution).....	4.769 — 4.7691 — 4.7696 à 4.7697 — 4.925	7.950	328	**41,2**
	A reporter.....	.....	4.264.533	93.543	**3535,5**

Observations concernant les chiffres de 1896

Groupe 115. — Le chiffre de salariés de ce groupe comprend, outre les salariés occupés et sans emploi des rubriques administratives, 94.059 unités tirées du décompte spécial par les calculs suivants:

a) Total des ajusteurs, ajusteurs-mécaniciens, serruriers occupés.....		70.971	
Salariés occupés du 4.764 *Ajusteur-mécanicien*.....	512		
» 4.732 *Serrurier en bâtiment, rampiste en fer*...	28.684		
		29.196	
Différence.....			41.775
b) Total des chaudronniers occupés.....		18.690	
Salariés occupés du 4.742 *Construction de chaudières, détartrage, piquage de chaudières*.....	8.574		
» 4.77 *Fabrication de petite chaudronnerie en cuivre*.....	4.643		
		13.217	
Différence.....			5.473
c) Total des forgerons occupés.....		38.671	
Salariés occupés du 4.763 *Forgeron pour la serrurerie ou la mécanique*....		13.873	
Différence.....			24.798
A reporter.....			72.046

RECENSEMENT DE 1901				VALEURS RELATIVES DES TAUX par rapport à leurs moyennes respectives				NUMÉROS d'ordre
Numéros d'ordre des rubriques administratives	Salariés	Chômeurs	Pour mille	1896 (moy. : 31,0)	1901 (moy. : 29,7)	DANS CHAQUE couple d'observations valeur la plus faible	valeur la plus forte	
(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
.....	4.050.864	97.195	**3048,8**	107,01	102,47	87,90	121,58	
4.725 à 4.7253	8.557	75	**8,8**	0,34	0,29	0,29	0,34	**110**
4.726	3.232	55	**17,0**	0,55	0,57	0,55	0,57	**111**
4.7263 à 4.7277	2.859	23	**8,0**	0,18	0,27	0,18	027	**112**
4.728 à 4.729	1.928	1	**0,5**	0,01	0,01	0,01	0,01	**113**
4.7291 à 4.7293	3.898	»	**0,0**	0,07	0,00	»	0,07	**114**
4.03 — 4.7295 — 4.L c — 4.74 à 4.7424 — 4.751 à 4.7688 — 4.77 à 4.7712 — Décompte spécial	379.865	15.777	**41,5**	1,32	1,39	1,32	1,39	**115**
4.L d	8.638	234	**27,1**	0,72	0,91	0,72	0,91	**116**
4.L e	3.654	178	**48,7**	2,09	1,64	1,64	2,09	**117**
4.75 à 4.7500	31.273	772	**24,7**	0,54	0,83	0,54	0,83	**118**
4.L g — 4.925 — Décompte spécial	23.150	937	**40,4**	1,33	1,36	1,33	1,36	**119**
.....	4.517.918	115.247	**3265,5**	114,16	109,74	94,48	129,42	

OBSERVATIONS CONCERNANT LES CHIFFRES DE 1896

		Report.....		72.046
d) Total des mécaniciens, machinistes, tourneurs occupés.....			75.386	
Salariés occupés du 4.76	*Construction mécanique, s. a. i*.....	51.793		
» 4.7655	*Machiniste, raboteur, tourneur, fraiseur, s. a. i*.....	203		
» 4.766	*Tourneur en métaux, s. a. i*.....	1.125		
» 4.03	*Mécanicien, conducteur de machines, s. a. i*.....	252		
			53.373	
		Différence.....		22.013
Différence totale introduite dans le groupe.....				94.059

Groupe 119. — Il y eut en 1896, comme en 1901, un décompte spécial des électriciens ; on en trouva en tout 4.313. Comme les rubriques industrielles correspondantes 4.769 *Fabrication d'appareils électriques* et 4.7691 *Construction et installation de machines électriques* comprennent en tout 4.626 ouvriers ou employés, on ne peut faire la soustraction conventionnelle : nous n'avons donc qu'à négliger la donnée fournie par le décompte spécial.

NUMÉROS d'ordre (1)	GROUPES PROFESSIONNELS (2)	RECENSEMENT DE 1896 — Numéros d'ordre des rubriques administratives (3)	Salariés (4)	Chômeurs (5)	Pour mille (6)
	Report.....	.....	4 264.533	93.543	**3535,5**
120	Articles en métaux communs autres que le fer.	4.7715 à 4.7742 — 4.7756 à 4.784 — 4.7951 à 4.7955 — 4.7982 — 4.799 — 4.7993 — 4.85 à 4.850	26.402	873	**33,0**
121	Décolletage (vis en fer et en cuivre).....	4.775 à 4.7755	2.409	56	**23,2**
122	Instruments de chirurgie et d'optique.....	4.785 à 4.7883	5.407	81	**15,0**
123	Instruments de musique en métal.....	4.789 à 4.7892	879	7	**8,0**
124	Ferblanterie, zingage	4.79 à 4.795	17.835	1.189	**66,6**
125	Fonderie de caractères d'imprimerie.....	4.7974	608	16	**26,3**
126	Gravure sur métaux.....	4.81 à 4.8191	2.611	188	**72,0**
127	Horlogerie, bimbeloterie.....	4.82 à 4.838	12.019	425	**35,3**
128	Fabric. de fils et feuilles de métaux précieux.	4.84 à 4.846	1.219	25	**20,5**
129	Orfèvrerie.....	4.86 à 4.877	3.012	94	**31,2**
130	Bijouterie.....	4.88 à 4.884	8.342	527	**63,2**
131	Taille de pierres précieuses.....	4.89 à 4.892	1.359	34	**25,0**
132	Moulage en plâtre.....	4.917 à 4.918 — 4.9181 à 4.919 — 4.9192 à 4.9194	2.096	129	**61,6**
133	Puisatiers, dragueurs.....	4.921 à 4.9232	2.456	86	**35,0**
134	Plomberie et annexes, couverture.....	4.796 à 4.7972 — 4.924 — 4.927 à 4.929	25.904	2.550	**98,4**
135	Terrassement, maçonnerie.....	4.93 à 4.9382	261.688	16.298	**62,3**
136	Fumisterie.....	4.939 à 4.9392	7.068	596	**84,3**
137	Peinture et vitrerie.....	4.94 à 4.953	49.037	4.336	**88,4**
138	Fabrication de chaux et de plâtre.....	4.96 à 4.966	21.513	41	**1,9**
139	Briqueterie, tuilerie.....	4.97 à 4.971	34.650	540	**15,6**
140	Poterie.....	4.9711 à 4.974 — 4.969	6.177	49	**7,9**
141	Objets en grès.....	4.967 — 4.975	1.046	0	**0,0**
142	Faïence et porcelaine.....	4.976 à 4.979	17.005	384	**22,6**
	A reporter.....	.....	4.775.275	122.067	**4432,8**

OBSERVATIONS CONCERNANT LES CHIFFRES DE 1896

Groupe 124. — Les ferblantiers ont été soumis, en 1896, à un décompte spécial ; mais comme ce décompte n'a pas été renouvelé en 1901, il n'y a pas lieu d'en faire état.

Groupe 135. — Le décompte spécial des maçons, en 1896, donne le total de 135.704. A la rubrique industrielle correspondante 4.93 *Entreprise de maçonnerie, maçon* il y a 161.135 ouvriers ou employés : il n'y a donc qu'à négliger la donnée du décompte spécial.

RECENSEMENT DE 1901				VALEURS RELATIVES DES TAUX par rapport à leurs moyennes respectives				NUMÉROS d'ordre
Numéros d'ordre des rubriques administratives	Salariés	Chômeurs	Pour mille	1896 (moy. : 31,0)	1901 (moy. : 29,7)	DANS CHAQUE couple d'observations valeur la plus faible	DANS CHAQUE couple d'observations valeur la plus forte	
(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
.....	4.517.918	115.247	**3265,5**	114,16	109,74	94,48	129,42	
4.7715 à 4.7742 — 4.7757 à 4.7794 — 4.7951 à 4.7955 — 4.7981 — 4 L p	32.584	1.427	**43,8**	1,07	1,47	1,07	1,47	**120**
4.775 à 4.7755	3.484	106	**30,4**	0,75	1,02	0,75	1,02	**121**
4.L i — 4.L j	6.508	114	**17,5**	0,49	0,59	0,49	0,59	**122**
4.L k	1.527	9	**5,9**	0,26	0,20	0,20	0,26	**123**
4.79 à 4.793	20.711	1.321	**63,8**	2,15	2,15	2,15	2,15	**124**
4.7974	827	27	**32,6**	0,85	1,09	0,85	1,09	**125**
4.L m	2.677	208	**77,7**	2,32	2,61	2,32	2,61	**126**
4.L n	12.481	379	**30,4**	1,14	1,02	1,02	1,14	**127**
4.85 à 4.856	1.512	30	**19,8**	0,66	0,66	0,66	0,66	**128**
4.86 à 4.878	4.255	101	**23,7**	1,01	0,80	0,80	1,01	**129**
488 à 4.884	10.108	484	**47,8**	2,04	1,60	1,60	2,04	**130**
4.N	1.483	53	**35,7**	0,81	1,20	0,81	1,20	**131**
4.917 à 4.918 — 4.9183 à 4.919 — 4.9193 à 4.9194	3.149	276	**87,6**	1,99	2,95	1,99	2,95	**132**
4.Q a	4.078	124	**30,4**	1,13	1,02	1,02	1,13	**133**
4.796 à 4.7972 — 4.924 — 4.Q c	31.409	3.101	**98,7**	3,18	3,31	3,18	3,31	**134**
4.93 à 4.9382 — Décompte spécial	293.660	17.671	**60,1**	2,01	2,02	2,01	2,02	**135**
4.939 à 4.9392	8.130	763	**93,8**	2,72	3,15	2,72	3,15	**136**
4.94 à 4.953 — Décompte spécial	62.495	6.846	**109,5**	2,85	3,68	2,85	3,68	**137**
4.R a	23.957	49	**2,0**	0,06	0,07	0,06	0,07	**138**
4.97 à 4.971	36.134	597	**16,5**	0,50	0,56	0,50	0,56	**139**
4.9711 à 4.9736	7.095	67	**9,4**	0,26	0,31	0,26	0,31	**140**
4.974	1.495	3	**2,0**	»	0,07	»	0,07	**141**
4.R c	19.275	268	**13,9**	0,73	0,47	0,47	0,73	**142**
.....	5.106.952	149.271	**4218,5**	143,14	141,76	122,26	162,64	

OBSERVATIONS CONCERNANT LES CHIFFRES DE 1896

Groupe 137. — Le chiffre des salariés de ce groupe comprend, outre les salariés occupés et sans emploi des rubriques administratives, 6.799 unités tirées du décompte spécial par le calcul suivant :

Total des ouvriers peintres occupés.....		41.319
Salariés occupés du 4.94 *Peintre en bâtiment*.....	33.084	
» 4.940 *Peintre, s. a. i.*.....	1.436	
		34.520
Différence introduite dans le groupe.....		6.799

NUMÉROS d'ordre	GROUPES PROFESSIONNELS	RECENSEMENT DE 1896 — Numéros d'ordre des rubriques administratives	Salariés	Chômeurs	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Report.....	.....	4.775.275	122.067	**4432,8**
143	Verres, cristaux, miroirs.....	4.98 à 4.9931	35.132	527	**15,0**
144	Émaillerie.....	4.998 à 4.9981	360	15	**42,0**
145	Déchargement de bateaux	5.13 — 5.2 — 5.24	3.221	216	**67,0**
146	Entreprises privées de dépêches.....	5.3 à 5.31	184	4	**21,7**
147	Cochers, charretiers.....	5.4 à 5.477 — Décompte spécial	115.223	5.159	**44,7**
148	Transport par voie ferrée.....	5.5 à 5.51	224.999	321	**1,4**
149	Transports fluviaux, aérostation.....	5.7 à 5.9	10.035	322	**32,1**
150	Employés de bureau, comptables.....	6.06 — 6.C — 7.a — Décompte spécial	140.248	4.364	**31,1**
151	Commerces divers, sauf les voyageurs de commerce.....	6.0 — 6.01 — 6.05 — 6.07 — 6.071 — 6.A b — 6.A c — 6.23 à 6.247 — 6.A g — 6.A h — 6.A i — 6.5 à 6.559 — 6.5591 — 6.5593 — 6.A k — 6.A l — 6.A m — 6.7 — 6.781 — 6 79 — 6.B b — 5.12 — Décompte spécial	337.887	8 955	**26,5**
152	Commis voyageurs.....	6.02 à 6.04	8.843	1.475	»
153	Bouchers.....	6.25 à 6.255	39.071	2 239	**57,3**
154	Cabarets, cafés, restaurants, hôtels.....	6.A e — 6.A f — 8.81	82.064	5.735	**69,8**
155	Spectacles divers.....	6.71 à 6.761	4.848	81	**16,7**
156	Écuries de courses.....	6.77 à 6.772	1.633	22	**13,4**
	A reporter.....	.....	5.779.023	151.502	**4871,5**

Observations concernant les chiffres de 1896

Groupe 147. — Le chiffre des salariés de ce groupe comprend, outre les salariés occupés et sans emploi des rubriques administratives, 42.160 unités tirées du décompte spécial par le calcul suivant :

Total des cochers occupés.....				104.134
Salariés occupés du	5.4	*Entreprise de roulage, messagerie.*	23.308	
»	5.430	*Charretier, s. a. i.*.....	2.537	
»	5.460	*Livreur, s. a. i.*.....	635	
»	5.47	*Entreprise de voitures publiques*...	11.613	
»	5.470	*Cocher, s. a. i.*.....	1.240	
»	5.473	» *de fiacre*.....	22.641	
				61.974
Différence introduite dans le groupe				42.160

Remarquons, en outre, que les cochers employés au service domestique sont, en 1896, confondus avec les autres domestiques, et, par conséquent, ne figurent pas ici. En 1901, au contraire, ces mêmes cochers, étant classés à part, avaient pu être détachés du service domestique, et rapprochés de la masse des cochers. Cela explique, au moins en partie, que le nombre des salariés notés dans ce groupe, pour 1896, soit si sensiblement inférieur à celui de 1901.

RECENSEMENT DE 1901				VALEURS RELATIVES DES TAUX par rapport à leurs moyennes respectives				NUMÉROS d'ordre
Numéros d'ordre des rubriques administratives	Salariés	Chômeurs	Pour mille	1896 (moy. : 31,0)	1901 (moy. : 29,7)	DANS CHAQUE couple d'observations valeur la plus faible	DANS CHAQUE couple d'observations valeur la plus forte	
(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
.....	5.106.952	149.271	**4218,5**	143,14	141,76	122,26	162,64	
4.R d — 4.99 à 4.9931	41.547	436	**10,5**	0,49	0,35	0,35	0,49	**143**
4.998 à 4.9981	645	29	**45,0**	1,36	1,51	1,36	1,51	**144**
5.13 à 5.23	6.493	737	**113,5**	2,16	3,82	2,16	3,82	**145**
5.3	553	1	**2,0**	0,70	0,07	0,07	0,70	**146**
5.4 à 5.477 — 8.62 — Décompte spécial	197.310	6.597	**33,4**	1,44	1,12	1,12	1,44	**147**
5.B b	271.926	248	**0,9**	0,05	0,03	0,03	0,05	**148**
5.7 à 5.9	11.916	430	**36,1**	1,04	1,21	1,04	1,21	**149**
6.06 — 6.C — 7.a — Décompte spécial	160.811	3.988	**24,8**	1,00	0,83	0,83	1,00	**150**
6.0 — 6.05 — 6.07 à 6.071 — 6.A b — 6.A c — 6.23 à 6.247 — 6.A g — 6.A h — 6.A i — 6.A j — 6.A k — 6.60 — 6.61 à 6.638 — 6.A m — 6.7 — 6.79 — 6.B b — 5.12 — Décompte spécial	381.363	11.197	**29,3**	0,86	0,99	0,86	0,99	**151**
6.601 à 6.603 — Décompte spécial	31.750	2.021	»	»	»	»	»	**152**
6.25 à 6.255	46.927	2.192	**46,7**	1,85	1,57	1,57	1,85	**153**
6.A e — 6.A f — 8.81	95.754	6.664	**69,5**	2,25	2,34	2,25	2,34	**154**
6.71 à 6.761	6.145	124	**20,2**	0,54	0,68	0,54	0,68	**155**
6.77 à 6.772	2.253	53	**23,5**	0,43	0,79	0,43	0,79	**156**
.....	6.362.345	183.988	**4673,9**	157,31	157,07	134,87	179,51	

Observations concernant les chiffres de 1896

Groupe 150. — Le chiffre des salariés de ce groupe comprend, outre les salariés occupés et sans emploi des rubriques administratives, 63.825 unités tirées du décompte spécial par le calcul suivant :

Total des employés de bureau occupés.....	135.884
Salariés occupés de toutes les rubriques du groupe.....	72.059
Différence introduite dans le groupe.....	63.825

Groupe 151. — Le chiffre des salariés de ce groupe comprend, outre les salariés occupés et sans emploi des rubriques administratives, 22.741 unités tirées du décompte spécial par le calcul suivant :

Total des magasiniers et emballeurs occupés.....	22.748
Salariés occupés du 5.12 *Emballeur, s. a. i*.....	7
Différence introduite dans le groupe.....	22.741

Groupe 152. — L'absence des données relatives aux taux de chômage surprendra au premier abord le lecteur. Elle se justifie par cette raison que le taux de 1896, si nous l'avions calculé, n'aurait pas été comparable avec le taux de 63,6 trouvé pour 1901. En effet, le décompte spécial fait en 1901 et dont nous avons utilisé les données n'avait pas eu lieu en 1896. De là, dans les chiffres de salariés rattachés au groupe une énorme différence qui ne peut être corrigée, et qui rend toute comparaison impossible.

NUMÉROS d'ordre (1)	GROUPES PROFESSIONNELS (2)	RECENSEMENT DE 1896 — Numéros d'ordre des rubriques administratives (3)	Salariés (4)	Chômeurs (5)	Pour mille (6)
	Report.....	.....	5.779.023	151.502	**4871,5**
157	Professions annexes du commerce.....	7.3 à 7.45	3.102	91	**29,3**
158	Professions annexes de l'industrie.....	7.46 à 7.54 — Décompte spécial	19.966	789	**39,5**
159	Gardes-malades, infirmiers.....	7.8 à 7.84 — 7.86 à 7.87	12.793	389	**30,4**
160	Garçons pharmaciens.....	7.85 à 7.851	9.305	138	**14,8**
161	Services personnels, coiffeurs, etc.....	8.1 à 8.53	18.788	1 111	**59,1**
162	Domestiques attachés à la personne.....	8.6 — 8.61 à 8.80	103.748	2.737	**26,3**
163	Domestiques, gardiens de propriété.....	8.60 — 8.9 à 8.93	64.385	222	**3,4**
164	Clergé et administrations publiques.....	9.1 à 9.8	474.657	279	**0,6**
165	Services industr. de l'État et des communes.	9.9	42.142	142	**3,4**
	Totaux.....	.....	6.527.909	157.400	**5.078,3**
	Moyenne des taux.....	.....	.....	.....	**31,0**
	Indice de ressemblance.....	.....	.....	.....	.....

OBSERVATIONS CONCERNANT LES CHIFFRES DE 1896

Groupe 158. — Le chiffre des salariés de ce groupe comprend, outre les salariés occupés et sans emploi des rubriques administratives, 13.442 unités tirées du décompte spécial par le calcul suivant :

Total des ingénieurs et dessinateurs occupés.....		14.674
Salariés occupés du 7.46 *Dessinateur, s. a. i.*.....	457	
» du 7.54 *Ingénieur, s. a. i.*.....	775	
		1.232
Différence introduite dans le groupe.....		13.442

RECENSEMENT DE 1901				VALEURS RELATIVES DES TAUX par rapport à leurs moyennes respectives				NUMÉROS d'ordre
Numéros d'ordre des rubriques administratives	Salariés	Chômeurs	Pour mille	1896 (moy. : 31,0)	1901 (moy. : 29,7)	DANS CHAQUE couple d'observations valeur la plus faible	DANS CHAQUE couple d'observations valeur la plus forte	
(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
.....	6.362.345	183.988	**4673,9**	157,31	157,07	134,87	179,51	
7.3 à 7.45	4.683	124	**26,5**	0,95	0,89	0,89	0,95	**157**
7.46 à 7.54 — Décompte spécial	26.825	1.109	**41,3**	1,28	1,39	1,28	1,39	**158**
7.8 à 7.84 — 7.9 à 7.93	18.346	348	**18,9**	0,98	0,63	0,63	0,98	**159**
7.85 à 7.851	10.608	182	**17,1**	0,48	0,57	0,48	0,57	**160**
8.A	22.475	1.392	**61,9**	1,91	2,08	1,91	2,08	**161**
8.6 — 8.61 — 8.7 — 8.8	87.233	3.214	**36,8**	0,85	1,24	0,85	1,24	**162**
8.9 à 8.93	59.659	225	**3,8**	0,11	0,13	0,11	0,13	**163**
9.A moins 9	501.931	26	**0,1**	0,02	»	»	0,02	**164**
9.B	59.220	»	**0,0**	0,11	»	»	0,11	**165**
.....	7.153.325	190.608	**4.880,3**	164,00	164,00	141,02	186,98	
.....	.....	.....	**29,7**					
.....	.....	.....	.....	.....	.....	0.75		

Observations concernant les chiffres de 1896

Groupe 164. — Le nombre des chômeurs du groupe est, en 1896, beaucoup plus élevé qu'en 1901. Il semble que cela doit tenir au dépouillement plus défectueux de 1896 : on aura, sans doute, compté comme chômeurs des employés d'administration en état de maladie, mais non dépourvus d'emploi.

Groupe 165. — Même remarque que pour le groupe 164. Les chômeurs de ce groupe sont fournis, presque tous, par la rubrique 9.94739 *Arsenaux de la guerre*, et, sans doute, cela tient-il à une mauvaise compréhension des questions posées, ou à un dépouillement défectueux.

§ II. — COMPARAISON DES DEUX SÉRIES DE TAUX DE CHOMAGE. ÉTABLISSEMENT DES COEFFICIENTS PROFESSIONNELS DE CHOMAGE. MESURE DE LEUR RESSEMBLANCE.

Pour apprécier les ressemblances ou différences existant entre les taux de chômage constatés en 1901 et ceux constatés en 1896, le mieux est de considérer le graphique B hors texte. Il montre nettement, croyons-nous, d'une part la diversité des taux dans les diverses industries et d'autre part leur similitude au sein des industries considérées isolément. Sans doute, il y a quelques cas de dissemblance, mais la physionomie générale des deux séries de taux est étonnamment semblable. En général, et sauf exceptions, aux taux élevés ou bas de 1896 correspondent, en 1901, des taux également élevés ou bas. La zone pâle qui marque l'écart entre les taux de chômage d'une même industrie est en général très étroite. Parfois même elle disparaît complètement[1].

Il est surprenant de constater qu'à cinq ans de distance, les circonstances économiques et les hommes ayant changé, ce phénomène si instable et apparemment si accidentel du chômage, ce phénomène dont l'importance varie si considérablement d'une industrie à l'autre, se trouve avoir, dans chaque industrie prise isolément, presque exactement la même valeur.

Faudrait-il, de cette coïncidence constatée une fois, conclure immédiatement que les taux de chômage des diverses industries sont, sauf exceptions, constants; qu'il

[1] Les seules industries importantes faisant exception à la règle sont la mégisserie, la tonnellerie, et certaines industries textiles. Il y a, il est vrai, quelques autres surfaces pâles assez étendues, mais elles concernent soit des industries de très minime importance économique (conservation de poissons, fabrication de chaussons, d'espadrilles), soit des industries mal déterminées (déchargement de bateaux).

y a toujours, par exemple, environ 5 0/0 de chômage chez les marins et 1,5 0/0 chez les cultivateurs? Cette induction trop rapide serait contraire à tout ce que nous savons du chômage, de ses fluctuations dans l'espace et surtout dans le temps. Comment parler d'un taux constant de chômage, quand on voit la courbe si accidentée du chômage trade-unioniste depuis cinquante ans? Nos deux Recensements se trouvent dater tous deux de mars : qui nous dit que, si l'un d'eux datait de décembre, il n'y aurait pas dissimilitude? L'intensité de l'activité industrielle s'est trouvée à peu près la même en 1896 et 1901 ; mais n'est-ce pas là un simple hasard? Si, enfin, au lieu de considérer à deux reprises le même pays, nous avions comparé deux pays différents, la différence de milieu n'aurait-elle pas déterminé la différence des taux?

Une distinction est, il est vrai, nécessaire, qui diminue un peu la portée de ces réserves : ce n'est pas la valeur absolue des taux qui nous intéresse, mais leur valeur relative au sein de chaque série; et l'on peut très bien concevoir que des changements de circonstances, modifiant les valeurs absolues des taux, diminuent leur ressemblance sans rien changer à leurs valeurs relatives. Supposons, par exemple, que l'hiver amène une élévation du taux de chômage, mais que toutes les professions soient également sensibles à cette influence : les taux observés en décembre seraient, dans cette hypothèse, différents des taux correspondants de mars, tandis que leurs valeurs relatives pourraient être identiques à celles de ces mêmes taux. En d'autres termes, les valeurs relatives ne sont sensibles qu'aux seules influences professionnelles. Leur ressemblance est donc moins fragile que celle des valeurs absolues ; elle existe nécessairement quand existe la ressemblance des valeurs absolues, mais elle peut encore subsister quand celle-ci disparaît.

Quoi qu'il en soit de cette possibilité, il reste incontestable que nous ne pouvons connaître la loi du chômage après deux séries d'observations seulement. La comparaison faite, si elle ne nous mène pas droit au but, nous en rapproche pourtant. Celui-ci serait atteint le jour où nous pourrions construire, pour chaque industrie, la courbe complète des valeurs relatives de son chômage ; et nous admettons que la forme de cette courbe nous serait connue si nous connaissions un certain nombre de ses points, ceux, par exemple, correspondant aux observations A, B, C, D, E, etc. Notre programme consiste donc à chercher comment la valeur relative des taux de l'industrie X varie de A à B, de B à C, de C à D, etc., et de même comment varient, lors de ces mêmes observations, les valeurs relatives des taux des industries Y, Z, etc. Reportons-nous, maintenant, à notre graphique, et nous verrons qu'il nous indique comment les taux de X, Y, Z, etc., et par conséquent leurs valeurs relatives, varient de l'observation A à l'observation B. Il nous permet donc de construire le premier segment des courbes de X, Y, Z, etc., et nous rapproche d'autant du moment où nous connaîtrons le profil complet de ces différentes courbes.

La précision donnée à notre programme par les commentaires qui précèdent le fait paraître, il est vrai, presque irréalisable. Nous avons distingué 165 industries; ce seraient donc 165 lois distinctes dont nous poursuivrions la recherche. Il y a là de quoi décourager l'analyste le plus patient ; mieux vaut espérer que la réalité sera moins complexe, et que nos 165 groupes professionnels, unis en fait entre eux, tant au point de vue de la production qu'à celui de la consommation, par des liens nombreux, subissent en ce qui concerne la valeur relative de leurs taux de chômage des influences semblables. La première expérience faite confirme heureusement cet espoir. Nous constatons, en

effet, que pour presque toutes les industries observées, le rapport des taux de 1901 aux taux de 1896 est un rapport de quasi-égalité. Sans doute, il y a des exceptions. Mais celles-ci sont assez rares pour que l'impression générale de stabilité des taux reste très nette. Qu'adviendrait-il lors d'autres observations? Nous ne pouvons le prévoir, mais nous pouvons espérer que les règles de leurs variations se ressembleraient encore plus ou moins d'une industrie à l'autre.

Nous sommes justifié, en tout cas, à ne chercher d'abord, dans les observations faites, qu'une impression d'ensemble, à dégager l'allure générale des segments des courbes unissant dans chaque industrie les observations A aux observations B, quitte à rechercher ensuite les variations particulières à telle ou telle industrie. Nous pouvons dire alors que les valeurs des taux de chômage notés en 1896 ressemblent beaucoup, dans l'ensemble, aux valeurs correspondantes de 1901.

Il serait intéressant et utile de donner de cette similitude d'ensemble une expression définie. Cela permettrait d'établir, entre l'ensemble des rapports notés dans ce premier rapprochement et tel autre ensemble de rapports provenant d'un autre rapprochement, des comparaisons précises. Si l'on trouvait, par exemple, à plusieurs reprises, une constance moyenne des valeurs relatives du chômage dans les diverses industries qui soit aussi grande que celle dont témoigne notre graphique, on serait fondé à affirmer que la loi générale de ces valeurs relatives est la stabilité. Si l'on constatait, au contraire, lors d'expériences ultérieures, portant de nouveau simultanément sur deux séries de taux, qu'au sein de chaque couple de taux les deux valeurs relatives notées s'éloignent beaucoup l'une de l'autre, il faudrait admettre que la ressemblance existant entre les taux de 1901 et ceux de 1896 est une

exception, et que la loi générale des taux professionnels de chômage est l'instabilité. Il resterait alors à rechercher la formule et l'explication de cette instabilité, d'abord pour l'ensemble des industries, puis éventuellement dans chaque industrie séparée.

La confection d'un indice numérique de ressemblance pour nos deux séries de taux est-elle possible? Il nous semble que oui. Mais, avant d'y procéder, il nous faut établir les séries de valeurs relatives de ces taux puisque ce sont seulement ces valeurs dont la ressemblance nous intéresse. Il s'agit donc de faire choix d'un étalon auquel comparer tous nos taux. Le plus indiqué, en l'espèce, nous paraît être la moyenne arithmétique des taux de chaque série[1]. Cette moyenne est de 31 °/₀₀ pour ceux de 1896 et de 29,7 °/₀₀ pour ceux de 1901. Calculées par rapport à ces deux étalons, les valeurs des taux de 1896 et de 1901 figurent aux colonnes 11 et 12 du tableau III ci-dessus. Pour mesurer numériquement la ressemblance existant entre les deux séries de valeurs relatives en question nous proposons le procédé suivant :

Soit d'abord un seul couple de valeurs relatives, par exemple celles de l'industrie A. La ressemblance de ces deux valeurs est d'autant plus grande que l'écart qui les sépare est plus petit. Si donc nous rapportons la plus faible à la plus forte, nous aurons une fraction qui variera comme la ressemblance des valeurs : plus elle se rapprochera de l'unité, plus la ressemblance sera grande, plus

[1] Ne pas confondre cette moyenne des taux avec le taux moyen de chômage, toutes professions réunies. Cette dernière grandeur est à celle que nous préconisons comme une moyenne barique à une moyenne simple. Puisque nos taux ne tiennent pas compte du nombre absolu des professionnels, l'étalon auquel nous les comparons ne doit pas davantage être influencé par ce nombre. Parmi les autres étalons possibles, les uns (taux le plus haut, taux le plus bas) sont moins stables, d'une série à l'autre, que la moyenne arithmétique, donc moins satisfaisants. Les autres (autres moyennes, telles que la médiane ou la moyenne géométrique) sont à peu près équivalents, mais moins usuels.

elle se rapprochera de 0, plus la ressemblance sera petite.

Pour passer de la ressemblance d'un seul couple de valeurs à la ressemblance moyenne de tous les couples, pour former par conséquent notre indice de ressemblance, il suffira de former le total des valeurs les plus petites de chaque couple, et de le comparer au total des plus fortes. La fraction obtenue sera comprise comme la précédente entre 0 et 1, et représentera une ressemblance d'autant plus grande qu'elle s'approchera davantage de la limite 1. Cette opération faite sur nos valeurs relatives, et portée aux colonnes 13 et 14 du tableau III, donne pour les valeurs les plus faibles le total 141,02, pour les plus fortes celui de 186,98 et par conséquent, comme indice de ressemblance, la fraction 0,75.

Il ne faut pas attacher à la valeur numérique de l'indice choisi plus d'importance qu'elle n'en a réellement. Il nous a paru rationnel de mesurer, par l'écart moyen existant entre les deux séries de valeurs relatives, la dissemblance des séries statistiques; mais cette mesure n'était pas la seule possible. Si nous en avions adopté une autre, la valeur de l'indice trouvé aurait pu être différente de 0,75. La ressemblance existant entre nos deux séries de taux aurait pourtant été la même. Son expression seule aurait différé. Il ne faut donc pas confondre la valeur de la ressemblance avec l'indice de ressemblance. Parce que nous ne pouvons exprimer numériquement la première, nous en donnons un équivalent conventionnel, mais celui-ci ne doit pas nous faire illusion. Dire que la ressemblance existant entre les taux de 1896 et ceux de 1901 a pour expression 0,75, ce n'est pas dire que nous avons une ressemblance aux trois quarts parfaite. Ce n'est, en réalité, rien dire du tout, tant qu'on n'a que cette seule mesure. Mais vienne une autre comparaison entre deux autres séries, comparaison faite par le même procédé : si

l'indice trouvé alors est plus fort ou plus faible que 0,75, nous pourrons dire que la ressemblance des nouvelles séries est plus grande ou plus petite que celle des premières.

C'est, répétons-le, en vue de comparaisons de cet ordre — comparaisons de comparaisons — que nous avons établi notre indice. Nous cherchons, par ce procédé, à déterminer si les influences qui agissent sur la valeur relative des taux de chômage des diverses industries sont, en général, stables ou non. La comparaison faite entre les taux des Recensements français de 1896 et de 1901 indique de la stabilité. Si d'autres expériences indiquaient une stabilité analogue, ce serait à des attributs constants des industries qu'il faudrait imputer la différenciation des taux de chômage. L'examen des Recensements allemands de 1895 nous aidera peut-être à nous former à ce sujet une opinion raisonnée. Il nous faut pourtant, avant de l'aborder, nous assurer que le procédé est légitime, par lequel nous nous proposons de comparer entre elles ces diverses statistiques.

CHAPITRE IX

De la ressemblance des séries statistiques et de la mesure de cette ressemblance.

La mesure de la ressemblance de deux séries de chiffres statistiques est une opération délicate et dont la valeur méthodique est souvent contestée. C'est pourquoi nous croyons utile d'accompagner le chapitre précédent de quelques commentaires. Les difficultés de la matière tiennent d'une part à la diversité des séries statistiques, et d'autre part à la diversité des buts qu'on peut viser lorsqu'on se propose de mesurer leur ressemblance.

§ 1. — Généralités sur les divers types de séries statistiques. Rapprochement des courbes statistiques et de la courbe des erreurs accidentelles.

A. — *Classement des séries selon la matière observée.*

Il est utile de distinguer parmi les séries statistiques les principales catégories suivantes :

1° Séries de chiffres groupant les observations d'un phénomène donné selon leur situation dans le temps. Exemples : nombre par mois, ou par année, de naissances, de morts, de chômeurs, etc.

2° Séries de chiffres groupant les observations selon leur situation dans l'espace : nombre par département, par province, etc., de naissances, de morts, de chômeurs, etc.

3° Séries de chiffres groupant les observations selon les valeurs numériques prises par un attribut quelconque du phénomène observé[1] : décédés groupés selon l'âge au décès, conscrits groupés selon le tour de poitrine[2], chômeurs groupés selon la durée du chômage, etc.

4° Séries de chiffres groupant les observations selon les modalités qualitatives d'un attribut quelconque du phénomène observé : nombre des morts selon la cause du décès, nombre des étrangers selon leur nationalité, nombre des chômeurs selon leur profession, etc.[3].

Envisagées dans leur caractère le plus général, ces quatre catégories de séries statistiques sont identiques,

---

[1] Nous appelons attribut un fait quelconque dont les valeurs variables caractérisent les groupes d'observations du phénomène visé par la statistique; nous donnons ainsi au mot *attribut* un sens large, qui risque de surprendre le lecteur, mais qui répond pourtant bien à la nature des choses, car puisque la variante varie selon les variations de la variable, c'est qu'il existe bien un lien entre elles et que l'une caractérise l'autre.

[2] Rappelons, en choisissant cet exemple, le grand nom de QUÉTELET, qui utilisa une mensuration de ce genre pour comparer, comme il est dit plus loin, les courbes statistiques avec la courbe d'erreur. (Voir QUÉTELET, *Lettres sur la théorie des probabilités*, p. 400.)

[3] Dans les quatre catégories de séries, indistinctement, les valeurs absolues pourraient être remplacées par des valeurs relatives ou des valeurs moyennes; on pourrait également former des séries composites, rapprochant en un taux les variations simultanées de deux phénomènes. Nous avons mentionné dès notre chapitre premier ces nuances dans la forme numérique des séries statistiques. Nous nous contenterons donc de les rappeler ici par le schéma suivant :

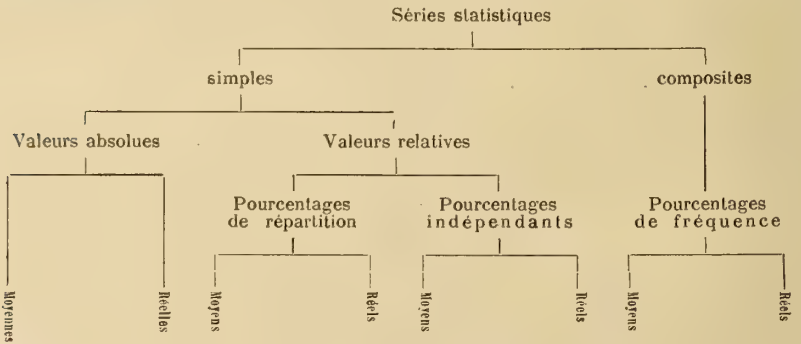

Sous toutes ces nuances numériques, on pourrait retrouver les quatre types de séries que nous indiquons dans le texte.

en ce sens qu'elles représentent toutes les variations d'importance numérique d'un certain phénomène correspondant aux variations d'un certain attribut de ce phénomène : situation dans le temps, dans l'espace, qualité mesurable ou non mesurable. Exprimant ces relations en langage mathématique, on peut dire que ce sont celles d'une variante avec sa variable [1]. Les différences de nature de l'attribut (variable), les différences d'importance numérique du phénomène (variante) donnent lieu à diverses classifications qui recoupent celle que nous venons d'indiquer.

B. — *Classifications secondaires des séries statistiques.*

On peut d'abord opposer la situation dans le temps à tous les autres attributs, et distinguer ainsi les séries de succession des séries de répartition. Cette distinction, intéressante par elle-même, est, en outre, utile à faire, lorsqu'on mesure la ressemblance des séries statistiques : nous la retrouverons à la fin du présent exposé.

On peut, d'autre part, assimiler le temps à une variable de nature numérique, l'espace à une variable de nature non numérique, et ne plus distinguer que ces deux types de séries : celles pour lesquelles les variations de l'attribut sont numériques et celles pour lesquelles elles ne le sont pas.

A ce nouveau classement correspond une différence, qu'il est utile d'observer dans les représentations graphiques des séries statistiques. Lorsque le phénomène et l'attribut varient tous deux d'une façon numérique, on peut représenter les chiffres observés par des points,

[1] Dans notre cas particulier, la variable est la profession, et la variante le taux de chômage.

géométriquement déterminés dans un plan. On se donne, à cet effet, deux axes coordonnés le long desquels sont mesurées, d'une part (axe des abscisses), les variations de valeur de l'attribut; d'autre part (axe des ordonnées), les variations dans les chiffres observés. La position des points représentant ces chiffres est alors déterminée par l'intersection de deux parallèles aux axes, menées respectivement par l'extrémité de l'abscisse et l'extrémité de l'ordonnée. Si on relie ces points par une ligne brisée, on a un profil analogue aux courbes géométriques, et qu'on désigne, pour cette raison, sous le nom de courbe statistique.

Au contraire, pour les répartitions dont le cadre est qualitatif et dont par conséquent une seule donnée est numérique, il vaut mieux renoncer à la représentation par courbes, et utiliser soit les cartogrammes, soit des images analogues aux cartogrammes moins le cadre géographique : teintes dégradées, lignes ou surfaces proportionnelles aux grandeurs du phénomène seul[1].

Une dernière et plus importante classification des séries statistiques est celle qui prend en considération les fluctuations dans le nombre des observations faites. On peut distinguer, à ce point de vue, deux grands types de séries : celles pour lesquelles l'importance numérique des groupes d'observation varie conformément à la loi des erreurs accidentelles, et celles pour lesquelles les chiffres relevés ne se conforment pas à cette loi. Ce rapprochement, surprenant au premier abord, appelle quelques

[1] Cette règle, que nous observons dans notre graphique B, n'est pas toujours suivie. Dans le *Reichsarbeitsblatt*, par exemple, les graphiques représentant, tous les trois mois, les pourcentages de chômage des différentes fédérations professionnelles sont établis sous forme de ligne brisée. Ce procédé permet de diminuer les dimensions des graphiques et de représenter les variations simultanées de plusieurs grandeurs sans trop nuire à la clarté. Il ne saurait, pourtant, en raison de son inexactitude théorique, être recommandé.

commentaires montrant comment il est possible et quel est son intérêt.

C. — *Rapprochement des séries statistiques et de la loi des erreurs accidentelles d'observation.*

1. La loi des erreurs accidentelles d'observation. — On sait que lorsqu'on observe un grand nombre de fois un même phénomène, par exemple la déclinaison d'une étoile, l'imperfection des moyens d'observation fait qu'on ne trouve pas toujours le même résultat, mais bien une série de valeurs légèrement différentes entre elles.

Si l'on recherche alors comment les valeurs observées se répartissent autour de leur moyenne, on constate que cette répartition est assez régulière; que, d'une façon générale, les valeurs proches de la moyenne sont celles qui sont observées le plus souvent, qu'au contraire plus une valeur diffère, en plus ou en moins, de la moyenne, plus rarement elle est observée. Si l'on représente cette répartition par une courbe statistique dont les abscisses mesurent les valeurs observées et les ordonnées les nombres d'observations, on constate que la valeur moyenne correspond, à très peu près, à l'ordonnée maxima, et que, de part et d'autre de celle-ci, la courbe décroît régulièrement et rapidement.

Le profil ainsi établi est, on le voit, analogue à celui qu'on obtient lorsqu'on représente les probabilités régulièrement décroissantes, autour d'une probabilité maxima, des répétitions d'un phénomène pouvant également se produire ou ne pas se produire, et l'on peut dire que la courbe des erreurs accidentelles représente un cas particulier des courbes de probabilités.

11. Comparaison des courbes statistiques avec la courbe des erreurs; son intérêt. — La courbe des erreurs étant, comme l'indique notre description, une courbe de répartition à variable numérique peut être directement comparée à toute autre courbe de ce même type. Quant aux séries statistiques qui ne peuvent être représentées par une courbe de cette nature, on peut toujours répartir leurs éléments selon l'importance numérique de chacun d'eux, et obtenir ainsi la matière d'une comparaison avec la courbe des erreurs.

Soit, par exemple, une série de succession formée par cinquante taux annuels de natalité. On peut considérer ces cinquante taux indépendamment de leur date, les répartir en catégories d'après leur valeur, et établir une série du type suivant : tant de taux entre les valeurs a et b, tant entre les valeurs b et c, etc. Le procédé consiste, on le voit, à prendre comme attribut l'importance numérique des observations primitivement faites et à considérer comme nouveau phénomène le nombre de fois que chacune de ces valeurs numériques a été observée. C'est exactement la méthode que nous avons employée précédemment pour rechercher si les valeurs des taux de chômage se répartissaient, ou non, selon la loi des erreurs.

La comparaison des courbes statistiques avec la courbe des erreurs accidentelles jette sur les observations faites une grande lumière. Elle montre si, aux variations de l'attribut, correspondent, dans les observations faites, des différences significatives ou non. Si les chiffres relevés ne diffèrent pas entre eux autrement que ne le comporterait la loi de probabilité, nous en augurons légitimement que l'influence de l'attribut sur le phénomène est insignifiante et négligeable; si, au contraire, nous constatons dans les chiffres observés des changements de valeur considérables, et si les observations ne se répartissent pas

selon la loi des erreurs accidentelles, c'est, apparemment, qu'il y a une action du fait considéré comme attribut sur le phénomène. Qu'est cette action, nous ne pouvons le dire, mais nous savons au moins qu'il y a là un rapport à étudier.

III. Autre qualification des séries soumises ou non à la loi des erreurs accidentelles : séries homogènes et hétérogènes. — On peut présenter la même idée sous une forme encore plus catégorique, en disant des séries statistiques qu'elles sont ou homogènes, ou hétérogènes. Lorsque les observations se répartissent dans le cadre établi conformément à la loi des erreurs, on peut, semble-t-il, affirmer qu'elles portent sur un seul et même phénomène et c'est pourquoi la série peut être dite homogène. Si, au contraire, les groupes d'observations diffèrent entre eux, plus et autrement que ne le comporterait la loi des erreurs, on ne peut être assuré qu'il s'agisse du même phénomène : chaque chiffre de la série peut être considéré comme relatif à un phénomène distinct, et la série peut être dite hétérogène.

Ce jugement porté sur l'homogénéité ou l'hétérogénéité des courbes est d'ailleurs entaché de subjectivisme. Dire qu'une courbe ressemble ou ne ressemble pas à la courbe théorique des erreurs, c'est constater un fait; dire qu'il y a homogénéité lorsque cette ressemblance existe ou inversement identifier dissemblance et hétérogénéité, c'est exprimer une opinion. Que vaut cette opinion, nous n'avons pas actuellement à nous le demander; nous avons seulement voulu l'indiquer, parce qu'elle est à la base de certains raisonnements mathématiques, que nous exposons plus loin, et qui ont trait à la mesure de la ressemblance des séries statistiques.

IV. Fréquence de la ressemblance des courbes statistiques et de la courbe des erreurs accidentelles. — Un des plus féconds

enseignements de la statistique moderne est d'avoir montré que les fluctuations de valeur des phénomènes sociaux tendent souvent à se répartir autour de la valeur moyenne de chacun de ces phénomènes selon la loi des erreurs accidentelles. Lorsqu'on ne fait d'un phénomène que quelques observations isolées, cette régularité n'apparaît pas; on constate un certain nombre de valeurs différentes, et il semble que le phénomène n'obéisse à aucune loi fixe; lorsque, au contraire, on répète l'observation un grand nombre de fois, on s'aperçoit que le phénomène a une valeur normale à peu près constante, dont il ne s'écarte que par exception. Cette distinction du normal et de l'accidentel est une première étape dans la découverte des lois sociologiques.

§ II. — De la mesure de la ressemblance existant entre deux courbes statistiques analogues a la courbe des erreurs.

Intéressant en lui-même, le rapprochement des séries statistiques et de la courbe des erreurs éclaire, en outre, le problème particulier que nous étudions ici, celui de la mesure de la ressemblance existant entre deux séries statistiques. C'est, en effet, la ressemblance de deux séries conformes à la loi des erreurs qui, historiquement, a été étudiée la première, et la question qui se pose est celle de savoir dans quelle mesure les conclusions auxquelles on est arrivé pour ce cas particulier de ressemblance sont applicables à d'autres séries statistiques.

A. — *Champ exact de la recherche et son intérêt.*

Avant d'aborder ce problème délicat, il est bon de le délimiter exactement. La ressemblance que nous nous proposons d'étudier n'est pas, en effet, celle de séries sta-

tistiques quelconques, mais seulement celle de séries ayant la même variable.

Dans notre cas particulier, la variable est l'occupation professionnelle ; nous y distinguons autant de modalités qualitatives qu'on peut former de familles industrielles bien déterminées, et nous recherchons d'abord comment varient d'une famille à l'autre, d'une part le chiffre total des salariés hommes, d'autre part le chiffre des salariés privés d'emploi. L'examen de cette double répartition, synthétisée dans la différence des taux de chômage d'une famille industrielle à l'autre, est destiné à nous renseigner sur les rapports existant entre le chômage et la profession. Mais, comme un seul renseignement serait insuffisant, nous faisons une seconde expérience et comparons ses résultats avec ceux de la première répartition. Cela implique donc bien que le cadre des observations doit être le même dans les deux séries statistiques ou, en d'autres termes, que les deux séries ont la même variable.

L'intérêt de la recherche ainsi conçue a déjà été indiqué précédemment. Si le même phénomène, à savoir, en l'espèce, le taux de chômage, prend plus d'une fois, dans des circonstances semblables, la même valeur, cela tend à prouver qu'il y a un lien constant entre les circonstances en question et le phénomène lui-même. La ressemblance constatée d'une série d'observations à l'autre nous met donc sur la trace de rapports de causalité[1].

Le même résultat est atteint d'une façon encore plus

[1] Remarquons, avant d'aller plus loin, que, sur les quatre types de séries statistiques antérieurement distingués, il en est un pour lequel des comparaisons comme celle dont nous parlons ne serait pas possible. C'est le type des séries de succession. La variable « temps » est en effet constamment changeante. Si l'on observe deux fois un même phénomène, ce ne peut être au même moment ; et, par conséquent, le cadre des observations n'est plus identique à lui-même. Au contraire on peut observer à deux reprises le même phénomène dans un cadre de lieu ou dans un cadre de répartition quelconque.

évidente dans une autre hypothèse, plus fréquemment envisagée par les statisticiens que celle qui nous intéresse : c'est lorsque, dans le même cadre, deux séries statistiques se rapportant à deux phénomènes différents sont comparées. On aperçoit alors, non seulement le rapport respectif des deux phénomènes observés avec le phénomène indice, mais aussi leur rapport éventuel entre eux. Supposons, par exemple, qu'on relève pour 10.000 conscrits d'une part la taille, d'autre part le tour de poitrine, et qu'on établisse les deux séries suivantes :

Série I		Série II	
Liste des conscrits	Tailles mesurées en centimètres	Liste des conscrits	Tours de poitrine mesurés en centimètres
—	—	—	—
A	m	A	m′
B	n	B	n′
C	p	C	p′

et ainsi de suite.

Ces deux séries, convenablement rapprochées, peuvent nous montrer si, en règle générale, les tailles et les tours de poitrine varient ou non simultanément; et, si c'est le cas, il est raisonnable d'admettre que ces deux caractères physiques dépendent d'un facteur commun[1]. La nature

---

[1] En opposition avec l'exemple mentionné dans le texte, on pourrait imaginer les deux séries suivantes :

Série I		Série II	
Nombres des tailles de chaque dimension	Tailles mesurées en centimètres	Nombre des tours de poitrine de chaque dimension	Tours de poitrine mesurés en centimètres
—	—	—	—
X	m	X′	m′
Y	n	Y′	n′
Z	p	Z′	p′

et ainsi de suite.

Un instant de réflexion suffit pour voir que ces deux séries rapprochées ne peuvent rien nous apprendre quant à la connexité éventuelle de la taille et du tour de poitrine. Et cela tient précisément à ce qu'il n'y a pas de variable commune.

exacte du lien qui les unit est d'ailleurs difficile à préciser et l'on peut, dans le doute, se contenter de dire qu'il existe entre eux une certaine corrélation [1]. Plus la ressemblance constatée entre les deux séries de chiffres sera grande, plus grande sera la probabilité de cette corrélation et, inversement, moins il y aura de chances pour que les phénomènes aient entre eux un rapport constant.

Cette forme spéciale de ressemblance ayant été beaucoup plus étudiée jusqu'à présent que la ressemblance de séries relatives à un seul et même phénomène, il est plus commode pour nous d'indiquer d'abord la solution à laquelle on est arrivé dans le cas où les phénomènes observés sont différents. Nous aurons ensuite à rechercher comment appliquer les procédés indiqués à notre hypothèse particulière.

Les travaux relatifs à cette question ont en général un caractère mathématique très abstrait. Nous excusant de devoir suivre leurs savants auteurs sur ce terrain, qui n'est pas de notre compétence, nous ne prétendons pas apporter ici, au point de vue mathématique, quoi que ce soit de nouveau. Notre seul désir est de présenter, dans leur enchaînement logique, et de discuter, à l'aide du simple bon sens, les résultats auxquels on a abouti. Nous nous appuierons pour cela principalement sur les travaux de l'école anglaise, qui révèlent mieux que les autres, nous semble-t-il, la genèse de la formule vers laquelle les différents auteurs convergent [2].

---

[1] Ce mot de corrélation est celui qu'emploient en général les auteurs anglais ; le psycho-physicien allemand Fechner parle de « dépendance » ; M. Lucien March (*Remarques sur la terminologie en statistique*, Journal de la Société de statistique de Paris, septembre 1908, p. 295) préfère celui, plus objectif, de « co-variation ».

[2] Citons parmi ces travaux Galton, *Family likeness in stature* (*Proceedings of the Royal Society*, 1886 et 1888) ; K. Pearson, *Contribution to the theory of evolution* (*Transactions of the Royal Society*, 1896) ; U. Yule, *The Theory*

B. — *Traitement du problème de la corrélation par l'école anglaise.*

Préoccupés d'établir une formule scientifiquement irréprochable, les auteurs anglais ne considèrent d'abord, parmi les courbes statistiques, que celles qui donnent prise au raisonnement mathématique et spécialement celles dont le profil se rapproche de celui de la courbe théorique des erreurs. Se limitant ainsi, ils peuvent utiliser, pour mesurer la ressemblance des séries, le calcul des probabilités. Cette méthode, scrupuleusement scientifique, est, il est vrai, difficile à manier. Le passage des courbes mathématiques d'abord étudiées aux courbes statistiques réelles est plein de dangers. Certaines notions théoriques importantes, comme celle de la probabilité plus ou moins grande des coïncidences, perdent toute précision dès qu'on n'envisage plus toutes les combinaisons mathématiquement possibles des événements observés. Comme, de plus, l'hypothèse originelle est très particulière, on peut se demander dans quelle mesure la solution trouvée peut être appliquée à des cas moins spéciaux. Quoi qu'il en soit de ces difficultés, voici dans quelle forme a été traité par l'école anglaise le problème qui nous occupe.

---

of correlation, in *Statistical Journal*, déc. 1897; A.-L. Bowley, *Elements of Statistics*, London, 1901.

Le précurseur de ces recherches semble avoir été le Français Bravais, dont les travaux remontent à 1837. Du côté allemand, la principale contribution est celle de Fechner dans sa *Kollektivmasslehre*, Leipzig, 1897. Citons enfin les travaux plus récents de M. Lucien March, en particulier : *Les représentations graphiques et la statistique comparative* (Communications faites à la Société de Statistique de Paris en 1904-1905), Nancy, Berger-Levrault, 1905. L'analyse des travaux de M. March ainsi que les commentaires oraux que leur auteur a bien voulu nous fournir, nous ont été, pour la rédaction du présent chapitre, de la plus grande utilité.

Nous devons également tous nos remerciements à M. M. Huber, statisticien du Ministère du Travail, qui nous a aplani les difficultés mathématiques du sujet. A l'étranger, enfin, nous avons trouvé de précieux conseils auprès de MM. A.-L. Bowley, Pareto et Boninsegni, et tenons à leur exprimer ici notre gratitude.

Soient deux séries d'épreuves, portant l'une sur un phénomène A et l'autre sur un phénomène B, et donnant toutes deux des résultats tels qu'on puisse appliquer le postulatum de Gauss, et prendre comme valeurs les plus probables des deux phénomènes les moyennes des déterminations obtenues d'une part pour A, de l'autre pour B. Supposons qu'on fasse une nouvelle épreuve qui donne pour A une détermination présentant un écart x_a par rapport à la moyenne : quelle est la probabilité d'obtenir pour la valeur de B un écart x_b ?

Si les deux phénomènes A et B sont entièrement indépendants, s'il n'y a entre eux aucune corrélation, la réponse est simple : le fait d'obtenir pour A un écart x_a ne modifie nullement la probabilité d'obtenir pour B un écart x_b, et la probabilité composée p que les deux mesures fournissent précisément ces deux écarts est égale au produit des deux probabilités d'obtenir séparément l'écart x_a sur A et l'écart x_b sur B.

Si, au contraire, les phénomènes A et B ne sont pas indépendants, s'il existe entre eux une certaine corrélation, lorsqu'on fera une épreuve nouvelle, le fait d'avoir obtenu pour A un écart x_a fait que, dans la mesure de B, certains écarts seront plus probables que d'autres. Autrement dit, la probabilité d'avoir, pour A et B, les écarts x_a et x_b n'est plus égale au produit des probabilités d'obtenir séparément l'écart x_a et l'écart x_b.

En faisant, pour soumettre la question au calcul, certaines hypothèses simplificatrices [1], on peut calculer la probabilité P que les deux mesures fournissent l'écart x_a sur A et l'écart x_b sur B.

La comparaison des expressions mathématiques de

[1] On admet que les écarts x_a et x_b sont des fonctions linéaires d'un certain nombre de variables, ou, en d'autres termes, que les phénomènes A et B dépendent linéairement d'un certain nombre de causes communes.

p et de P montre alors que l'accroissement de la probabilité est en raison directe de la valeur de l'expression :

$$r = \frac{\sum x_a \, x_b}{\sqrt{\sum x_a^2 \, \sum x_b^2}}$$

Les variations de r servant d'indice aux variations de la probabilité composée cherchée, r est dénommé coefficient de corrélation. On démontre que sa valeur absolue varie entre — 1 et + 1. Plus r approche de l'unité, plus grande est la probabilité d'obtenir un écart donné $+ x_b$ ou $- x_b$ pour B quand on a déjà obtenu pour A un écart x_a.

La valeur de r n'est d'ailleurs qu'une valeur probable et sa probabilité peut être faible. On peut alors, en calculant l'écart probable de r, déterminer les limites entre lesquelles r a une chance sur deux d'être compris.

C. — *Argument de bon sens à l'appui de la formule trouvée.*

Les mathématiciens qui ont donné la formule du coefficient de corrélation ajoutent une remarque, secondaire à leurs yeux, capitale pour nous. Ils font remarquer que le coefficient :

$$r = \frac{\sum x_a \, x_b}{\sqrt{\sum x_a^2 \, \sum x_b^2}}$$

apparaît, *a priori*, comme une bonne mesure de la ressemblance existant entre deux séries d'écarts.

En effet, disent-ils [1], l'expression :

$$\frac{\sum x_a \, x_b}{\sqrt{\sum x_a^2 \, \sum x_b^2}}$$

[1] Cf. Bowley, *Elements of Statistics*, section VI, p. 320.

peut s'écrire :

$$\frac{x_{a1}\,x_{b1} + x_{a2}\,x_{b2} + \ldots\ldots}{\sqrt{\sum x_a^2 \sum x_b^2}}$$

Lorsque les écarts x_a et x_b sont tous deux des écarts positifs ou des écarts négatifs, c'est-à-dire sont de même signe, leur produit est positif et vient grossir le numérateur du rapport. Si, au contraire, ils diffèrent dans leurs signes, leur produit est négatif et diminue le numérateur. La valeur de la fraction augmente donc quand il y a similitude de signe, et diminue quand il y a dissemblance, ce qui est logique. En même temps, le dénominateur donne aux écarts leur valeur relative, qui seule importe, et maintient la valeur du rapport entre — 1 et + 1.

Cette remarque ramène notre attention sur une vérité que le raisonnement mathématique avait voilée, à savoir que la corrélation de deux phénomènes dont les valeurs s'ordonnent selon la loi des erreurs, se ramène à la ressemblance de deux séries d'observations de ces phénomènes, observations groupées par couples, d'après les valeurs que prend une variable commune.

Le coefficient de corrélation, trouvé à l'aide du calcul des probabilités, ne faisait en somme que mesurer cette ressemblance. La formule établie indique, en effet, qu'on considère les écarts donnés par l'expérience et qu'on les groupe par couple : x_{a1} avec x_{b1}, x_{a2} avec x_{b2}, etc... Supposons qu'il y ait, au sein de chaque couple, ressemblance parfaite ; il y a alors tout lieu de penser que cette ressemblance se retrouvera dans les nouvelles expériences. D'autre part, cette ressemblance parfaite donne au coefficient la valeur 1 ; de là, l'affirmation que, quand le coefficient prend la valeur 1, la corrélation est parfaite. De même si, au lieu d'avoir la valeur 1, le coeffi-

cient prend la valeur — 1, cela indique que, dans le passé, les écarts de valeur constatés pour A et pour B ont été égaux, mais de signes contraires; il y a eu non pas ressemblance, mais antisymétrie ; et puisque cette antisymétrie a été parfaite dans le passé, on est fondé à affirmer qu'elle se retrouvera dans l'avenir.

Sous la corrélation calculée à l'aide du calcul des probabilités, nous retrouvons, en un mot, la ressemblance de deux séries de répartition ayant la même variable, et cette constatation de bon sens rend la formule trouvée plus intelligible au lecteur non mathématicien. Mais ne peut-il donc y avoir ressemblance que si les courbes de répartition se conforment à la loi théorique des erreurs ? Evidemment non. De même, nous l'avons vu, il peut être intéressant de comparer deux courbes se rapportant à un seul et même phénomène et non à deux phénomènes différents.

Peut-on légitimement, dans ces nouvelles hypothèses, mesurer numériquement la ressemblance des séries statistiques ? Peut-on utiliser pour procéder à cette mesure le coefficient :

$$\frac{\sum x_a \, x_b}{\sqrt{\sum x_a^2 \, \sum x_b^2}}$$

D'autres procédés de calcul ne sont-ils pas préférables? Telles sont les questions qui se posent, dès qu'on a fait le tour du problème particulier résolu par l'école anglaise.

§ III. — De la ressemblance des courbes statistiques non conformes a la loi des erreurs et de la mesure de cette ressemblance.

A. — *De la légitimité des mesures portant sur la ressemblance des séries statistiques peu régulières.*

Avant d'appliquer à toutes les séries statistiques ayant la même variable un procédé quelconque, destiné à mesurer leur ressemblance, on peut se demander si cette opération est, en principe, légitime. Nous avons supposé, dans tout ce qui précède, que les séries comparées se référaient chacune à un seul phénomène, mais comment être certain qu'il en est ainsi? Comment être certain que telle ou telle série de chiffres, très irrégulière, vise bien un seul phénomène? Ne doit-on pas, au contraire, dans ce cas-là, présumer l'hétérogénéité des observations faites? Nous avons précédemment indiqué ce point de vue. On peut, si on l'adopte, opposer, le cas échéant, à tout coefficient de ressemblance quel qu'il soit, une objection de principe: à savoir qu'il mesure une ressemblance globale et que cette ressemblance, si elle concerne plusieurs objets distincts, est dénuée de sens. On ne songerait pas à faire la moyenne des ressemblances existant d'une part entre deux hommes, d'autre part entre deux animaux ou deux objets. Notre coefficient de corrélation n'aboutit-il pas à une notion aussi absurde?

C'est là, on le voit, la grande querelle des moyennes qui reparaît. Il est certain que le coefficient de corrélation mesure une ressemblance moyenne. Admettons que les ressemblances ainsi rapprochées soient celles de couples hétérogènes. Cette hétérogénéité est-elle trop accentuée pour que l'opération faite ait un sens?

C'est là une question d'espèces, et la réponse dépend surtout de l'emploi qu'on fait de la moyenne. Considérée dans sa valeur absolue, une mesure de la ressemblance moyenne de deux séries comme celles que nous avons étudiées n'aurait sans doute pas grand sens. Il nous paraît au contraire légitime de l'établir pour la comparer à la fonction correspondante de deux autres séries : sa valeur relative signifie quelque chose.

Reste à savoir si le coefficient particulier

$$\frac{\sum x_a\, x_b}{\sqrt{\sum x_a^2 \sum x_b^2}}$$

que nous dénommerons dorénavant, pour être plus bref, le *coefficient classique,* et qui a été établi en se référant expressément à des courbes du type « courbe des erreurs », peut être légitimement employé pour mesurer la ressemblance de séries statistiques quelconques, — ou si d'autres formules ne doivent pas lui être préférées.

B. — *De l'extension de l'emploi du coefficient classique aux séries non conformes à la loi des erreurs accidentelles.*

Il semble, *a priori*, logique de ne pas transférer hors du calcul des probabilités une formule établie à l'aide de ce calcul. Ce point de vue est celui de MM. Pareto et Boninsegni[1]; au contraire, M. L. March, dans sa brochure déjà citée, cherche à démontrer la possibilité d'appliquer le coefficient classique à toute espèce de séries statistiques.

La vérité nous paraît se trouver entre les deux opinions extrêmes. Le coefficient classique peut être envisagé, en effet, sous deux aspects. Il est, d'une part, la mesure la

[1] Il nous a été indiqué au cours d'entretiens particuliers que ces messieurs ont bien voulu nous accorder.

plus probable de la corrélation existant entre deux séries de valeurs distribuées selon la loi des erreurs accidentelles; mais il est en même temps, nous l'avons vu, une mesure de la ressemblance de deux séries statistiques quelconques, ayant la même variable. Il serait sans doute hors de propos, lorsqu'on le considère sous ce deuxième aspect, de parler de sa « probabilité » ou de son « écart probable ». Mais on peut, sous cette importante réserve [1], rechercher quelle est, comme simple indice de ressemblance, sa valeur propre.

1. Premier inconvénient du coefficient classique : il porte sur les écarts existant entre les valeurs et leurs moyennes respectives. — Le grave défaut du coefficient classique, lorsqu'on le considère comme indice de ressemblance, est qu'il porte non pas sur la ressemblance des séries à comparer, mais sur la ressemblance de séries dérivées des premières, à savoir : les séries des écarts séparant chaque valeur observée des moyennes respectives des deux séries primitives.

Il y a là une complication très grande d'une matière déjà fort ardue. Un exemple imaginaire ne sera pas inutile pour bien faire saisir la superposition d'abstraction à laquelle on arrive ainsi.

Supposons que nous ayons, dans un cadre à cinq compartiments, les deux séries d'observations suivantes :

[1] Il nous paraît nécessaire d'insister sur cette restriction, qui n'est pas toujours faite avec assez de netteté. Si deux séries n'obéissent pas, dans la répartition de leurs valeurs respectives, à la loi des erreurs, on ne doit pas calculer l'erreur probable du coefficient de corrélation. La solution bâtarde qui consiste à calculer cette erreur probable et à mettre, en même temps, le lecteur en garde contre le caractère illusoire de ce calcul est également à rejeter. Son seul effet serait de rendre le lecteur sceptique à l'égard de toute application, même légitime, de ces procédés d'investigation statistique.

Tableau α

Valeur de la variable	Valeurs absolues des observations faites	
	Série I	Série II
—	—	—
a	640	1.310
b	800	1.290
c	770	1.270
d	520	2.040
e	490	2.110
Totaux.....	3.220	8.020

Avant de vouloir comparer les chiffres des séries I et II, il faut leur substituer leurs valeurs relatives, par rapport aux moyennes, lesquelles sont respectivement 644 et 1604[1]. Nous devons donc considérer, au lieu du tableau ci-dessus, le tableau ci-dessous :

Tableau β

Valeurs de la variable	Valeurs relatives des observations faites	
	Série I	Série II
—	—	—
a	0,99	0,82
b	1,25	0,80
c	1,20	0,79
d	0,80	1,27
e	0,76	1,32
Totaux.....	5,00	5,00

Si, maintenant, nous voulons former le coefficient classique, nous devons d'abord substituer aux chiffres relatifs ci-dessus la troisième espèce de données que voici :

[1] C'est là, on le sait, un postulat fondamental en matière de comparaisons statistiques; voir, entre autres, March, *loc. cit.*, p. 8 et 15, citant Cheysson, in *Journal de la Société de statistique de Paris*, avril 1887.

Tableau γ

Valeurs de la variable	Écarts entre les valeurs relatives et leurs moyennes respectives.	
	Série I	Série II
—	—	—
a	— 1	— 18
b	+ 25	— 20
c	+ 20	— 21
d	— 20	+ 27
e	— 24	+ 32
Totaux.....	0	0

Enfin, pour comparer ces deux nouvelles séries entre elles, la règle indiquée au sujet du tableau α doit être appliquée derechef, c'est-à-dire que nous devons substituer à chacun des écarts notés sa valeur relative par rapport aux moyennes respectives des deux séries. Celles-ci sont de 18 pour la série I et de 23,6 pour la série II ; nous sommes donc finalement amené à considérer le tableau suivant :

Tableau δ

Valeurs de la variable	Valeurs relatives des écarts par rapport à leurs moyennes respectives	
	Série I	Série II
—	—	—
a	— 1/18	— 18/23.6
b	+ 25/18	— 20/23.6
c	+ 20/18	— 21/23.6
d	— 20/18	+ 27/23.6
e	— 24/18	+ 32/23.6

La comparaison de ces deux séries, que réalise le coefficient classique, nous renseigne, cela est certain, sur la ressemblance des chiffres inscrits au tableau γ et, par suite, sur celle des chiffres des tableaux β et α. Mais il faut reconnaître que le procédé manque de

simplicité et facilité, par là même, les erreurs et les malentendus.

11. Deuxième inconvénient du coefficient classique : il définit la ressemblance d'une façon trop particulière. — Les chiffres à comparer étant ainsi déterminés, il s'agit d'effectuer la comparaison ; et ici se pose la question capitale de savoir si les variations du coefficient donnent de celles de la ressemblance elle-même une notion satisfaisante. Sur ce point, l'argument de bon sens, indiqué plus haut, a déjà répondu sommairement ; mais il est nécessaire de revoir les choses de plus près. La brochure de M. March sur *Les ressemblances graphiques et la statistique comparative* va nous y aider. Dans cette étude, M. March se place volontairement, en effet, en dehors des conditions du calcul des probabilités, et se propose de mesurer la ressemblance de deux courbes statistiques quelconques. S'il arrivait, au cours des raisonnements faits dans ce but, à retrouver comme indice de ressemblance le coefficient classique, la cause de celui-ci serait gagnée ; mais nous ne croyons pas que ce soit le cas. Deux démonstrations successives sont pourtant présentées dans ce sens. Mais, de ces deux démonstrations, la première comporte, dans l'enchaînement des formules mathématiques, une solution de continuité qui la rend partiellement inutilisable, et elle aboutit seulement au coefficient

$$\frac{\sum x_a x_b}{\frac{\sum x_a^2 + \sum x_b^2}{2}}.$$

Quant à la seconde démonstration qui, elle, aboutit bien au coefficient classique, elle repose tout entière sur les conventions suivantes :

1°) On décide de considérer comme semblables tous les écarts de même signe, et comme dissemblables tous les écarts de signes contraires ;

2°) On décide, en outre, de mesurer chaque ressemblance ou chaque dissemblance par le produit $\frac{x_a}{m_a} \times \frac{x_b}{m_b}$, symbole dans lequel m_a représente une fonction des x_a et m_b une fonction semblable des x_b[1] ; la ressemblance moyenne est alors égale à la somme algébrique des produits :

$$\frac{x_a}{m_a} \times \frac{x_b}{m_b},$$

divisée par le nombre des couples, ce qui donne au coefficient la forme

$$\frac{1}{n} \frac{\sum x_a x_b}{m_a m_b}.$$

3° On détermine enfin la valeur de m_a et de m_b par cette seule condition que, lorsque les x_a et les x_b sont deux à deux égaux et de même signe, le coefficient prend la valeur 1. Cette dernière convention étant faite, on ramène aisément le coefficient

$$\frac{1}{n} \frac{\sum x_a x_b}{m_a m_b} \text{ à la forme } \frac{\sum x_a x_b}{\sqrt{\sum x_a^2 \sum x_b^2}}.$$

Le seul exposé de cette méthode indique notre critique :

---

[1] M. March désigne ces fonctions comme étant les valeurs moyennes des variations comparées ; mais d'autre part, pour que son coefficient prenne la valeur 1 dans le cas où la ressemblance des écarts comparés est parfaite, il est amené à donner à ces mêmes fonctions les valeurs,

$$m_a = \frac{\Sigma x_a}{\sqrt{n}} \quad \text{et} \quad m_b \quad \frac{\Sigma x_b}{\sqrt{n}}.$$

Ce ne sont donc pas, à proprement parler, des moyennes, mais bien une autre fonction des séries considérées.

La dernière convention admise assure bien au coefficient la valeur 1 dans le cas de la ressemblance parfaite, mais ne nous garantit nullement qu'il soit sensible à toutes les nuances dans la ressemblance ou la dissemblance moyenne des séries. Nous n'en voulons pour preuve que le petit exemple ci-après, choisi, il est vrai, à dessein :

Valeurs de la variable	Ecarts entre les valeurs relatives et leurs moyennes respectives	
	Série I	Série II
	—	—
a	+ 1	+ 5
b	+ 1	+ 10
c	+ 1	+ 15
d	— 5	— 75
e	+ 1	+ 20
f	+ 1	+ 25
Totaux.....	0	0

Pour ces valeurs, on trouve en effectuant les calculs

$$\frac{\sum x_a x_b}{\sqrt{\sum x_a^2 \sum x_b^2}} = \frac{450}{458}$$

c'est-à-dire que le coefficient indique une ressemblance presque parfaite qui ne cadre guère avec la physionomie des écarts eux-mêmes. Tâchons de dégager de ce cas particulier l'enseignement qu'il comporte, et nous pouvons dire, croyons-nous, que, si l'on a affaire à des écarts tous concordants, ou tous discordants, une très grande différence des écarts peut ne pas empêcher le coefficient de prendre des valeurs proches de 1 ou de — 1.

La critique précédente se ramène d'ailleurs elle-même à celle-ci plus générale et visant les deux premières conventions faites : identifier la ressemblance des séries primitives avec celle des écarts que font les valeurs absolues avec leurs moyennes respectives, utiliser, d'autre part, pour

mesurer cette ressemblance, le procédé de la multiplication, c'est accorder aux signes de ces écarts une importance excessive.

III. Domaine limité du coefficient classique. — Faut-il, des diverses critiques qui précèdent, déduire que le coefficient classique est, d'une façon générale, un mauvais indice de ressemblance, et qu'on doit, par suite, limiter exclusivement son emploi aux cas pour lesquels il a été construit? Ce serait aller trop loin. Il y a, en effet, certaines séries statistiques n'obéissant pas à la loi des erreurs accidentelles et pour lesquelles, pourtant, le coefficient classique peut être utilisé avec avantage. Ce sont les séries relatives à des phénomènes dont les intensités sont susceptibles d'être reliées entre elles par un rapport inverse, comme, par exemple, *fréquentation des écoles* et *pourcentage d'illettrés, activité commerciale* et *chômage,* etc. Si, lorsque les valeurs du phénomène A se chiffrent par 101, 102, 103, etc., celles du phénomène B tendent à descendre à 99, 98, 97, etc., il y a là un antiparallélisme qu'il est important de noter, et cet antiparallélisme est mis vigoureusement en relief par le coefficient classique [1]. Mais son usage nous paraît devoir être limité aux hypothèses de ce genre.

IV. Autres coefficients possibles et parfois préférables. — Le domaine du coefficient classique étant ainsi limité, on ne manque pas d'autres coefficients possibles, qui conviennent mieux que lui à telles ou telles formes particulières de

[1] En effet, les écarts des valeurs du phénomène A, par rapport à leur moyenne sont affectés, dans l'hypothèse que nous venons de faire, d'un signe positif, ceux des valeurs du phénomène B d'un signe négatif, et cette différence de signes donne au coefficient une forme négative.

ressemblance. C'est ainsi que M. March indique un système très simple, recommandable si le signe des écarts a beaucoup d'importance, et qui consiste à ne considérer que ce signe : on compte le nombre C des concordances de signe et le nombre D des discordances, et on forme le rapport

$$\frac{C - D}{C + D}.$$

Lorsque tous les signes concordent, le coefficient prend la valeur 1 ; il prend la valeur 0 quand il y a autant de concordances que de discordances, et la valeur — 1 pour l'antiparallélisme des signes.

M. March, à la suite de Fechner, montre en outre qu'il y a signes et signes, et que le signe des écarts par rapport à la moyenne n'est pas le seul intéressant. Pour les séries de succession, les plus fréquemment considérées des séries statistiques, il y a un grand intérêt à rechercher le sens des variations successives. Si deux phénomènes, considérés dans la même série d'années, passent par des variations successives de même sens, augmentent ou diminuent de valeur ensemble, il y a là une concomitance si remarquable qu'elle peut à bon droit être considérée comme de la corrélation, et cela lors même que l'on ne prendrait pas en considération la valeur même des variations. Dans cette hypothèse, le signe des variations successives l'emporte en intérêt sur le signe des écarts par rapport à la valeur moyenne [1].

Il y a enfin des cas où les questions de signes, signe

[1] Dans toute la première partie de son étude, M. March n'étudie que ces variations successives. Il leur applique, *mutatis mutandis*, le coefficient classique, ce qui paraît élargir beaucoup le domaine de ce dernier. Il nous semble préférable de ne pas confondre ces deux types de ressemblance : ressemblance des variations successives et ressemblance des écarts par rapport à la moyenne. L'application de la formule classique aux variations successives se heurte d'ailleurs aux objections indiquées pour les écarts.

des variations successives ou signe des écarts, n'ont pas d'intérêt. Ce sont ceux où l'antiparallélisme des phénomènes est improbable ou inadmissible *a priori*. Si l'on compare deux phénomènes très semblables, ou mieux deux fois le même phénomène, il serait absurde de rechercher si, pour la même variable, les variantes prennent des directions antiparallèles. Dans cette hypothèse, le coefficient classique, ou les autres coefficients que nous venons de mentionner, seraient franchement mauvais. Il faut donc en imaginer d'autres, visant seulement la ressemblance parallèle. C'est ce que nous avons fait dans notre travail qui porte sur deux mesures du même phénomène.

A côté du système que nous avons adopté, on pourrait en imaginer d'autres. On pourrait, par exemple, décider de mesurer non pas le rapport des valeurs entre elles, mais leur différence ou le carré de leur différence. L'indice qui serait obtenu ainsi aurait le désavantage de ne pas comporter de limite supérieure fixe.

On pourrait encore, au lieu de mesurer comme nous le faisons le rapport moyen des valeurs, prendre la moyenne des rapports au sein de chaque couple [1]. Ce système donne aux divers rapports considérés isolément un peu plus d'importance qu'il ne nous paraît convenable.

On pourrait aussi définir conventionnellement et sommairement la ressemblance et la dissemblance : déclarer semblables, par exemple, tous les taux dont l'un vaut plus de 50 0/0 de l'autre, et dissemblables ceux pour lesquels ce rapport est inférieur à 50 0/0. On comparerait alors le nombre de ressemblances au nombre total d'observations, et l'on obtiendrait ainsi un coefficient très simple,

[1] Ce système, appliqué aux écarts, est mentionné par M. March. Cf. *loc. cit.*, p. 27, note 1.

semblable dans sa forme à l'indice de dépendance de Fechner.

Il serait fastidieux de chercher encore d'autres combinaisons, et le but de ce chapitre est atteint si nous avons montré qu'il était légitime de mesurer la ressemblance de nos deux séries de taux, lors même qu'elles seraient hétérogènes, et que le coefficient choisi par nous était mieux adapté au cas particulier dont il s'agissait que le coefficient classique trouvé par le calcul des probabilités.

CHAPITRE X

Les Recensements allemands de 1895. — Comparaison avec les Recensements français, méthode à suivre pour unifier les classifications professionnelles des quatre documents.

§ I. — Les deux Recensements allemands de 1895. Imperfection de celui de décembre au point de vue des taux professionnels de chômage.

Des deux Recensements allemands de 1895, celui de juin (recensement professionnel) est le seul qui ait réparti par profession, à la fois les travailleurs occupés et les chômeurs[1]. En décembre, au contraire, ce classement ne fut fait que pour les chômeurs. En toute rigueur donc, les chiffres de juin sont les seuls desquels nous puissions tirer des taux professionnels de chômage et, par là même, la matière de comparaisons nouvelles. Mais nous sommes trop pauvres en documents pour nous montrer si difficiles, et la tentation est grande de former une deuxième série de taux en rapprochant les chômeurs de décembre des professionnels de juin.

Ce procédé manque assurément d'exactitude. De juin à décembre 1895, la population totale de l'Empire augmenta d'environ 1 0/0[2]. Il est donc certain que, au sein

[1] Voir *Berufs-und Gewerbezählung vom 14 Juni 1895* (Statistique impériale allemande, nouvelle série, tomes 102 à 119), Berlin, Puttkammer et Mühlbrecht, 1897, sqq.

[2] Elle passa de 51.770.000 âmes à 52.246.000. Cf. *Die beschäftigungslosen Arbeitnehmer im Deutschen Reich*, p. 2*, première colonne.

de chaque industrie, les effectifs se modifièrent également, mais il est impossible de dire dans quelle mesure chaque groupe professionnel contribua à l'accroissement total. L'opinion des experts est que, de l'été à l'hiver, la répartition industrielle d'une population donnée se modifie assez sensiblement ; on pense, en particulier, que les industries ayant régulièrement en hiver une longue morte-saison, c'est-à-dire l'agriculture, le bâtiment et les transports par eau, voient leur effectif diminuer à ce moment-là, pour croître de nouveau en été, et que ce mouvement périodique trouve sa contre-partie dans un mouvement inverse, affectant les industries dont la morte-saison est en été. S'il en était ainsi, ces dernières industries auraient gagné, de juin à décembre, plus de 1 0/0 de leur effectif, tandis que les industries du plein air auraient eu des effectifs stationnaires, sinon en décroissance.

Quoi qu'il en soit de ces variations, elles ne sont pas connues et nous devons, ou bien renoncer à former des taux de chômage pour décembre, ou les former sciemment inexacts en utilisant les chiffres de travailleurs de juin. Cette dernière solution a été acceptée par l'Administration allemande et aussi par le professeur Schanz. La déviation qu'elle impose aux taux de chômage par rapport aux taux vrais est, somme toute, légère, puisqu'elle n'est que rarement supérieure au dixième des valeurs réelles. C'est là un écart assez peu important dans une matière où l'exactitude absolue est, en tout cas, une impossibilité. Suivant les exemples autorisés que nous venons de rappeler, nous formerons donc non pas une seule, mais bien deux séries de taux, en comparant aux chiffres de professionnels relevés en juin, d'abord les chiffres de chômeurs de juin, puis ceux de décembre.

§ II. — Comparaison des taux de chomage français et allemands. Difficultés apparentes de ce rapprochement.

Disposant de deux séries de taux, nous pouvons d'abord les comparer entre elles et voir si, au sein de l'économie allemande, il y a une stabilité du coefficient industriel de chômage analogue à celle que nous avons constatée dans l'économie française. Cette comparaison a été faite, très sommairement d'ailleurs, par l'Administration allemande et par M. Schanz. A cette recherche, qui présente déjà un grand intérêt, pouvons-nous en ajouter une autre, pouvons-nous comparer les taux de chômage constatés en Allemagne à ceux qui ont été relevés pour la France ? Les spécialistes de la question du chômage ont sans doute opiné pour la négative, car cette comparaison n'a jamais été tentée jusqu'à présent.

Qu'il y ait entre les deux groupes de statistiques de nombreuses différences, cela est indéniable. Nous avons déjà signalé que le phénomène observé n'est pas le même : l'Administration française ne note que l'absence de contrat de travail des salariés travaillant habituellement à poste fixe chez autrui, tandis que le Recensement allemand demande à tout preneur d'ouvrage (*Arbeitnehmer*) si au jour du Recensement il est sans travail [1]. A cette première différence s'en ajoute une autre, par laquelle le Recensement de juin allemand se distingue à la fois du Recensement de décembre et des Recensements français :

---

[1] Cette notion d'absence de travail, plus large que celle d'absence de contrat de travail, se présente sous la forme suivante :

Question : *Für alle Arbeitnehmer; ob gegenwärtig in Arbeit oder Stellung?* Commentaire : *Als gegenwärtig in Arbeit oder Stellung zu betrachten sind Alle in Lohn und Arbeit beschäftigten, so lange der Lohnverhältniss dauert.* Nous déduisons de ce commentaire que les individus en chômage partiel ne doivent pas se déclarer. D'autre part, tous ceux qui ne reçoivent momentanément aucun salaire devraient se déclarer, même s'ils figuraient encore à l'effectif d'un établissement.

les individus qui se disent en chômage, mais indiquent une profession accessoire, sont, au Recensement de juin, défalqués du nombre des chômeurs [1], tandis que cette nuance n'est prise en considération ni dans le Recensement de décembre, ni dans les Recensements français. On pourrait encore indiquer, comme obstacle aux comparaisons, la différence des saisons d'un Recensement à l'autre; mais ou bien cette différence s'oppose à la comparaison des deux Recensements allemands comme au rapprochement des statistiques françaises et allemandes, ou bien elle n'importe pas.

En fait, ces diverses nuances sont secondaires et, si elles peuvent nuire à la ressemblance des chiffres, elles ne font pas obstacle à leur comparaison. Elles sont même plutôt avantageuses, car elles nous permettent de voir si les modalités auxquelles elles se réfèrent ont, ou non, de l'influence sur le coefficient professionnel de chômage.

Au point de vue de l'exactitude, nos quatre documents ne présentent pas non plus de trop grandes différences. Ils ont, les uns et les autres, la physionomie de tous les Recensements nationaux, peu exacts sans doute, en ce qui concerne beaucoup de réponses individuelles, mais satisfaisants dans l'ensemble, en vertu de la loi des grands nombres. Il ne faut pas se laisser effrayer, en ce qui concerne l'Allemagne, par les corrections nombreuses auxquelles donnèrent lieu les *Nacherhebungen* des principales villes de l'Empire. Les chiffres français, s'ils avaient été contrôlés, auraient présenté sans doute à peu près la même marge d'inexactitude individuelle, compensée vraisemblablement par des inexactitudes en sens contraire qui, elles, échappent au contrôle [2].

---

[1] Cf. Schanz, *Neue Beiträge, etc.*, p. 170.

[2] Voir à ce sujet l'argumentation indiquée par Schanz (*Neue Beiträge, etc.*, p. 169) d'après G. von Mayr.

§ III. — Difficultés réelles provenant de la différence des classifications française et allemande et solution de ces difficultés.

Le grand obstacle à notre comparaison éventuelle est la différence des classifications professionnelles en Allemagne et en France, et l'on ne peut que déplorer une fois de plus, à cette occasion, les trop lents progrès de l'internationalisme scientifique.

A. — *Le système allemand.*

Ayant indiqué en détail le système adopté en France, il nous faut, pour juger des possibilités de rapprochement, décrire de même le système allemand. Celui-ci est à la fois plus complexe et plus simple que le système français. Il est plus complexe, parce que l'Allemagne, au 14 juin 1895, fit non pas un, mais bien deux et même trois recensements : il y eut simultanément une statistique professionnelle *(Berufszählung)*, une statistique industrielle *(Gewerbezählung)* et une statistique agricole *(Landwirtschaftsstatistik)*.

Le point de départ de cette énorme enquête[1] fut un formulaire, que chaque chef de famille devait remplir, et dans lequel il devait indiquer sa profession et celle des personnes habitant à son foyer. A tout individu exploitant une parcelle quelconque du sol, on fit alors remplir un deuxième formulaire relatif aux biens qu'il exploitait (surface, animaux, machines). D'autre part, à tous les chefs

---

[1] Elle comprend les tomes 102 à 119 de la Statistique impériale.

d'entreprises industrielles ou commerciales privées [1], employant au moins un aide ou un moteur inanimé, on fit remplir un troisième formulaire *(Gewerbebogen)*, comprenant quatorze questions et visant, entre autres points, la nature de l'industrie exercée et le nombre d'employés [2].

Laissant de côté la statistique agricole, qui ne porte que sur les biens et non sur les personnes, nous sommes donc en présence de deux grands décomptes : l'un général, visant tous les individus actifs de l'Empire allemand, l'autre notant, une seconde fois, une fraction de cette population, à savoir ceux qui, parmi les professionnels adonnés à l'industrie ou au commerce, travaillent d'une façon collective ou avec l'aide d'un moteur.

A ces deux décomptes correspondent en principe deux classifications professionnelles distinctes. Les individus visés par la statistique des entreprises sont groupés selon l'industrie à laquelle ils collaborent ; la désignation de cette industrie est faite par le chef d'entreprise; si, au sein d'une entreprise *(Gesammtbetrieb)* il y a plusieurs exploitations distinctes *(Betriebszweige)*, le chef de l'entreprise doit indiquer séparément chacune de ces exploitations, et aussi comment se répartissent entre elles les individus qu'il emploie. Envisagés, d'autre part, individuellement, les membres de ces entreprises, et avec eux tous les autres travailleurs, sont groupés dans la statistique professionnelle selon leur spécialité individuelle.

Ce double classement donne, certes, une impression de

---

[1] Etaient expressément exclues : 1° toutes les entreprises *étatisées* ou *municipalisées*, en particulier les chemins de fer, postes et télégraphes; 2° les entreprises musicales ou théâtrales; 3° les entreprises relatives à la médecine, au droit, aux sciences et à l'enseignement. (Cf. Tome 119 de la Statistique impériale.)

[2] Voir ces divers formulaires dans le Tome 102 de la Statistique impériale, (Tome I du Recensement), p. 3 à 12. Le formulaire relatif aux entreprises industrielles *(Gewerbebogen)* ne comprend pas moins de quatre grandes pages.

complexité plus grande que l'unique dénombrement français, mais il est plus simple à un autre point de vue : c'est en ce qui concerne la répartition des bulletins individuels dans ce double cadre. Il n'y a pas, en effet, dans l'œuvre allemande, comme dans la française, ce travail personnel de l'Administration contrôlant les réponses des membres d'un même établissement les unes par les autres, en vue de déterminer l'industrie principale de l'établissement ; chaque travailleur, chaque chômeur, est, dans le décompte général, classé d'après sa propre réponse ; de même dans la statistique industrielle, l'indication fournie par le chef de l'entreprise fait foi.

De ces deux documents, un seul d'ailleurs nous intéresse : les chômeurs qui, par définition, ne font partie d'aucun établissement, n'apparaissent pas, en effet, dans la statistique des entreprises, mais seulement dans le décompte professionnel général. C'est donc celui-ci seul qui peut nous fournir les taux de chômage désirés.

B. — *Très grande ressemblance des principes généraux de la classification industrielle en Allemagne et en France.*

Nous sommes ainsi amené à rechercher dans quelle mesure le classement individuel du décompte allemand peut s'accorder avec le classement français selon l'industrie principale des établissements. Nous pouvons, pour en juger, comparer d'abord le classement professionnel allemand au classement industriel voisin de la *Gewerbezählung*. Chose remarquable, ils sont à peu près identiques. Voici, en effet, d'après le formulaire officiel, la règle à suivre pour déterminer la profession individuelle[1] :

[1] Voir note de M. Zahn dans le rapport déjà cité de L. March. *Recensements professionnels et statistique du chômage.*

Huitième question. — Profession : ne pas se contenter des expressions telles que *fabricant, marchand, ouvrier;* il faut, au contraire, spécifier à quelle branche de l'industrie, du métier, du commerce, de la profession, se rattache l'activité exercée.

Dire par exemple : fabrique de bonneterie, filature de coton, etc... Les ouvriers et journaliers, en particulier, devront bien indiquer dans quelle branche industrielle ils sont occupés [1].

Ainsi, ce qui caractérise la spécialité professionnelle, c'est, le plus souvent, l'industrie collective à laquelle elle se rattache. Entre les 10.397 dénominations professionnelles de la *Berufszählung* et les 7.793 dénominations de la *Gewerbezählung*, il y a à peu près identité, les premières n'étant plus nombreuses que parce qu'elles sont relatives à l'économie nationale tout entière. Ces dénominations ne forment, d'ailleurs, ni dans l'une ni dans l'autre classification un échelon distinct, et la dernière subdivision admise par l'Administration allemande est celle qui correspond aux sous-groupes français. Elle comporte, d'une part, trois cent vingt *Gewerbearten*, d'autre part, cent quatre-vingt-dix-neuf *Berufsarten*[2]. Les subdivisions professionnelles sont dont ici, à l'inverse de ce qui se passait pour les simples dénominations individuelles, moins nombreuses que les subdivisions industrielles ; mais cela tient simplement au fait que la classification par industrie est un peu plus fouillée que celle par métier. On compte, par exemple, comme une seule profession toutes les branches du commerce sédentaire, tandis que dans la classification industrielle, on distingue selon les biens vendus quinze catégories de commerce. De même, tous les tisseurs ne forment qu'un sous-groupe professionnel, tandis qu'ils forment, selon la matière tissée, sept sous-groupes industriels, etc. Des ensembles professionnels aux ensembles industriels, il n'y a donc qu'une différence de complexité,

[1] Texte de la feuille de ménage. Voir Statistique impériale, tome 102, p. 3*.
[2] Plus huit sous-groupes formant la section F *Sans profession.*

et les deux classifications pourraient, sans difficulté, être fondues en une seule. Leur identité est si complète que certains métiers individuels disparaissent absolument sous les industries auxquelles ils se rattachent. Tel est le cas, en particulier, pour les teneurs de livres, les chauffeurs, les cochers, les commis voyageurs, etc. [1]. Les individus qui ont indiqué dans quelle industrie ils exerçaient ces métiers particuliers sont classés d'après cette industrie, et non d'après leur métier. D'une façon analogue et qui nous paraît critiquable, le métier de domestique attaché à la personne ne forme pas une catégorie distincte, mais ses membres sont considérés comme faisant partie de la famille de leurs employeurs et rattachés, par conséquent, à la profession de ces derniers. On reconnaît, par contre, et on respecte dans leur individualité, les vieux métiers d'artisans : peintre, menuisier, serrurier, etc.

Puisque la classification individuelle allemande vise surtout, en somme, l'industrie collective des travailleurs, il n'y a pas entre les statistiques françaises et allemandes la différence profonde qu'on aurait pu craindre. Les seules professions pour lesquelles il pourrait y avoir discordance sont les quelques professions auxiliaires d'artisans, et le personnel de celles-ci nous est connu, en France, grâce au décompte spécial. Du côté des domestiques, il pourrait y avoir une difficulté en sens inverse, ceux-ci étant isolés en France et non en Allemagne; mais heureusement le nombre total des domestiques a été établi en Allemagne, sinon dans le Recensement lui-même, du moins dans son commentaire critique [2].

---

[1] Les occupations ainsi traitées se reconnaissent, sur la liste alphabétique des professions, à la mention suivante : *voir aux diverses branches industrielles*. Cf. Statistique impériale, tome 102, p. 79* *sqq*.

[2] Cf. *Die beschäftigungslosen Arbeitnehmer*, p. 4*.

C. — *Différences dans les cadres de classification des deux pays. Insuffisance du cadre allemand; méthode à suivre pour former un cadre mixte unique.*

Malheureusement, l'identité de principe ne suffit pas pour que la comparaison soit possible; il faut encore que les groupes formés de part et d'autre correspondent aux mêmes industries; et ceci n'est pas aisé à réaliser. Il n'existe aucun critère objectif de la parenté des industries entre elles. Selon qu'on les envisage dans la matière qu'elles travaillent, dans leur but, dans les procédés employés, les rapprochements à faire varient, et aucun de ces points de vue ne s'impose à l'exclusion des autres. C'est ce qui explique que les essais de conventions internationales au sujet de la classification des industries n'aient pu encore aboutir [1]. Chaque administration nationale se trouve préférer tel ou tel cadre professionnel, et de l'un à l'autre de ces cadres les chevauchements sont inévitables. Pour réduire ces chevauchements au minimum, le meilleur système serait de multiplier les subdivisions. C'est ce qu'a compris l'Administration française, et la répartition des travailleurs entre quatorze cents rubriques distinctes n'est pas un des moindres mérites des deux derniers Recensements. L'Allemagne, au contraire, n'a au plus bas échelon de sa classification que cent quatre-vingt-dix-neuf groupements.

[1] Voir, dans le *Bulletin de l'Institut international de statistique*, aux comptes rendus des troisième et quatrième sessions de l'Institut (Vienne, 1891, et Chicago, 1893), le projet de classification présenté par M. Bertillon et rapporté par M. Körösi. Le premier obstacle à l'unification souhaitée des statistiques professionnelles est qu'on ne sait comment traduire exactement, d'une langue à l'autre, les innombrables dénominations usitées dans chaque pays. Se limitant à ce problème particulier, M. L. March doit présenter à la prochaine session de l'Institut (Paris, 1909) un projet de répertoire technologique en trois langues. L'adoption de ce projet présenterait, tant au point de vue scientifique qu'au point de vue pratique, un intérêt considérable.

Cette insuffisance de sous-distinctions fait obstacle aux comparaisons internationales; elle ne les rend pourtant pas impossibles. Nous pouvons en prendre à témoin l'auteur même des Recensements français, qui, dans le *Bulletin de l'Office du travail*[1], a tenté une comparaison des effectifs industriels d'après les Recensements français, belge et allemand, de 1895 et 1896. Pour obtenir des groupes comparables, il a dû, il est vrai, former de très vastes ensembles, et n'a pu distinguer que quarante-cinq familles d'industries. Nous restreignant à deux classifications, au lieu de trois, et poussant dans ses plus grands détails le travail de traduction des rubriques, nous devrons arriver à former un plus grand nombre de groupes comparables.

L'idéal serait assurément de faire rentrer les chiffres allemands dans le cadre français que nous avons déjà établi, de façon à introduire les pourcentages déjà connus dans de nouvelles comparaisons; mais, en raison de la rigidité du cadre allemand, cela est impossible. On pourrait alors chercher à conserver ce dernier et à y faire rentrer les chiffres français, quitte à établir pour la France de nouveaux pourcentages; mais une nouvelle difficulté se présente alors : comme la nomenclature allemande comporte près de dix mille dénominations, tandis qu'il n'y a que quatorze cents rubriques françaises, une seule de ces rubriques correspond souvent à deux ou plusieurs de ces noms allemands; et parfois ces noms, apparemment synonymes, sont pourtant placés par l'Administration allemande dans deux sous-groupes différents. Chaque fois que cette anomalie se présente, nous sommes obligé de fusionner ceux des sous-groupes allemands sur lesquels chevauche la rubrique française

[1] Numéro de juillet 1902.

considérée, et ainsi nous arrivons à ce résultat regrettable de devoir nous contenter d'une subdivision sensiblement plus sommaire que celle du Recensement allemand. De ce premier défaut, un autre non moins fâcheux découlera : les taux auxquels nous aboutirons différeront à la fois des taux officiels allemands, des taux officiels français, et enfin des taux que nous avons déjà formés pour la France. Malgré cette grave complication, la comparaison des statistiques des deux pays nous paraît intéressante à tenter. Nous ne nous attarderons donc pas à la comparaison plus facile des deux statistiques allemandes entre elles, et poursuivrons simultanément celle des quatre documents. Le cadre allemand étant, dans cette comparaison, celui duquel nous devons tâcher de nous rapprocher, c'est dans l'ordre adopté par l'Administration allemande que nous présenterons notre classification mixte.

D. — *Règles secondaires à observer dans les comparaisons projetées.*

Pour le choix des chiffres à rapprocher en un taux de chômage, nous n'aurons pas à éliminer du côté français ceux qui portent sur des rubriques vagues, car les dénominations correspondantes se retrouvent au sein des sous-groupes allemands. Il n'y a d'exception à faire que pour les ouvriers d'usine à industrie indéterminée, et les manœuvres sans autre indication, qui forment les uns et les autres, dans la classification allemande comme dans la française, des groupements distincts[1]. Nous éliminerons de même, de part et d'autre, l'armée, comme nous

[1] Sous-groupes B. 161 et D. 2 en Allemagne, groupe 4. A et rubrique 5 en France.

l'avons fait antérieurement[1]. Nous pourrons, par contre, faire état pour la France des chiffres du décompte spécial, dans la mesure où le classement allemand respecte l'individualité des professions visées en France par ce décompte[2]. Nous reproduirons dans ce but les chiffres calculés dans les chapitres VI et VIII ci-dessus[3]. Outre ces données déjà connues, nous en utiliserons d'analogues portant sur les chiffres de 1896 seuls, et concernant les charpentiers, les ferblantiers et les selliers. On sait, en effet, que ces trois métiers avaient été inclus dans le décompte spécial de 1896 et exclus de celui de 1901. Lorsque nous ne considérions que les deux Recensements français, nous devions, pour que nos chiffres fussent comparables, négliger ces renseignements unilatéraux. Maintenant, au contraire, notre but étant le rapproche-

[1] Sous-groupe E. 1 en Allemagne auquel correspondent, pour la France, les rubriques suivantes : 9 *Armée*, 9.9474 *Arsenaux de la marine*, 9.9476 *Atelier de construction des manufactures de l'État*, 9.94761 *Établissement de la marine*, 9.94784 (1896) ou 9.947769 (1901) *Cartoucherie nationale*, 9.959 *Aérostation militaire*, 9.96 (1901) *Manutention militaire*.

[2] Ceci s'applique aux treize professions suivantes : ajusteur-serrurier, chaudronnier, charpentier, charron, électricien, ferblantier, forgeron, maçon, mécanicien, menuisier, peintre, tourneur, sellier-bourrelier. Il n'y a pas à tenir compte des chiffres relatifs aux employés de bureaux, aux chauffeurs, aux cochers, aux commis voyageurs, aux magasiniers-emballeurs, parce que tous ces travailleurs sont répartis par l'Administration allemande entre les industries auxquelles ils collaborent. De même, le chiffre des ingénieurs doit être négligé, parce que ces derniers sont partagés entre les quatre sous-groupes B. 45, B. 57, B. 138 et B. 148. Il ne reste alors pour clore la liste du décompte spécial que les contremaîtres, et nous avons déjà dit pourquoi nous n'avons pas à nous en occuper.

[3] En ce qui concerne le Recensement de 1896, ce procédé est entièrement légitime. En ce qui concerne, au contraire, les chiffres tirés du décompte spécial pour 1901, il n'est pas à l'abri de la critique. En effet, ces chiffres sont calculés en tenant compte de toutes les rubriques figurant dans les groupements et, comme les groupes nouveaux que nous allons établir diffèrent des précédents, il faudrait en toute rigueur refaire de nouveaux calculs. Mais, pour ces calculs, la seule méthode possible serait celle même que nous appliquons aux chiffres de 1896, et dont nous avons signalé l'imperfection. Dans ces conditions, et puisque nous ne pouvons arriver en tout cas qu'à des approximations assez grossières, mieux vaut adopter le système le plus simple, et c'est assurément celui qui consiste à appliquer aux groupes nouveaux les chiffres calculés antérieurement.

ment des taux français et des taux allemands, nous ne devons pas hésiter à diminuer la similarité des chiffres français entre eux, si cela nous permet de mieux les comparer aux statistiques allemandes. De même que précédemment, nous n'étudierons encore maintenant que le chômage des salariés hommes et ne ferons pas d'autre sélection. Les chiffres auxquels nous aboutissons, en suivant ces diverses règles, figurent au chapitre suivant.

CHAPITRE XI

Tableau synoptique des données fournies par les deux Recensements allemands et les deux Recensements français au sujet du taux de chômage des divers groupes professionnels.

En tête de ce chapitre comme au début du chapitre VI, nous devons nous excuser de présenter au lecteur un tableau statistique de dimensions aussi considérables. On voudra bien croire que, s'il nous avait été possible de procéder autrement, et en particulier de rejeter cette masse de chiffres en annexe, nous n'y aurions pas manqué. Mais le travail qui suit est l'un des éléments essentiels de la démonstration poursuivie par nous, et non une simple pièce justificative.

Nous recherchons si, d'un pays à l'autre, les taux de chômage des diverses industries se ressemblent : l'identification préalable des industries des deux pays est le premier stade de cette recherche. Cette identification a surtout été, il est vrai, un travail de traduction. Nous avons scruté les titres, sous-titres et listes de professions du Recensement allemand, et avons recherché leurs correspondants français. Mais les groupements que nous avons formés ont leur physionomie propre. Il n'est pas mauvais qu'en parcourant la quadruple liste des taux qui leur correspondent, le lecteur puisse vérifier leur composition. On trouvera

d'ailleurs, dans le chapitre suivant, ces mêmes taux isolés de leurs éléments constitutifs, et présentés par conséquent sous une forme plus lisible. Pour la constitution matérielle de notre tableau, voici comment nous avons procédé : nous avons considéré, d'abord isolément, chaque sous-groupe du Recensement allemand et nous avons cherché à former un ensemble français qui lui corresponde. Ce premier travail fait, nous avons constaté des imperfections, des chevauchements. Nous avons alors opéré des fusions, par lesquelles les 199 groupements originaux ont été ramenés au chiffre définitif de 102. Les données numériques utilisées ont été les suivantes :

1° Allemagne, chiffre des salariés : *Tableau I* de la *Berufsstatistik,* pages 4 et suivantes. Pour chacun des 199 sous-groupes originaux nous avons soustrait du total de la population active masculine le chiffre des patrons ou travailleurs indépendants. La différence donne le chiffre global des salariés, divisé lui-même par l'Administration en plusieurs catégories que nous n'avons pas besoin de distinguer, à savoir : les travailleurs dépendants à domicile, désignés par les lettres *a. fr* [1] ; les employés de tous genres, désignés par la lettre *b*; les ouvriers de tous genres, désignés par la lettre *c*.

2° Allemagne, chiffre des chômeurs : *Tableau V* de la *Berufsstatistik*, pages 262 et suivantes. Les chômeurs sont répartis, de même que l'ensemble des salariés du tableau I, entre les catégories *a. fr*, *b*, *c*. Nous reportons pour plus de clarté ces différentes catégories sur notre tableau, mais ne considérons que leur total.

3° France, chiffre des salariés : comme précédemment, ce chiffre est formé dans chaque rubrique par le total : *employés et ouvriers occupés, plus chômeurs*, auquel s'ajoute,

[1] Voir le sens exact de cette abrévation dans la Statistique impériale allemande, t. 102, p. 27*.

le cas échéant, un chiffre tiré du décompte spécial. Une seule liste de rubriques peut suffire pour les deux Recensements, la double liste des numéros d'ordre précisant les distinctions nécessaires[1].

Les deux dernières colonnes du tableau sont consacrées au relevé des établissements français, occupant au moins un salarié, lors du Recensement de 1901, et au calcul, d'après cette donnée, de l'effectif moyen par établissement au sein de chaque groupe formé. Cette recherche, qui se rapporte à la matière de notre chapitre XVI, ne doit pas actuellement retenir notre attention.

Le lecteur qui désirerait avoir une vue d'ensemble des chiffres absolus présentés dans notre tableau, les trouvera sommairement reproduit à l'annexe V. D'autre part, l'annexe III lui permettra de vérifier la concordance de ces mêmes chiffres et des données officielles correspondantes.

---

[1] Les dénominations reproduites dans notre tableau IV sont celles du Recensement de 1896; de là, les légères différences qu'on pourra remarquer entre ces noms et ceux qui figurent ci-dessus au chapitre VI.

Tableau IV. — Tableau Synoptique des Taux de Chomage

SOUS-GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		RECENSEMENTS ALLEMANDS DE 1895						
			CHOMEURS (Juin)			CHOMEURS (Décembre)		
NUMÉROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
A. 1	Culture, élevage de bestiaux, laiterie, viticulture, cultures maraîchères, fruitières, de tabac, etc... (Administrateur, propriétaire, fermier, métayer, éleveur de volailles, colon, colon partiaire, pomologue, propriétaire de laiterie, éleveur, etc.).	3.137.447	b c	1.252 20.757		b c	1.959 90.932	
A. 2	Jardinage d'art et de commerce, horticulteurs. fleuristes, pépiniéristes..... (Éleveur de champignons, jardinier d'art, jardinier-paysagiste jardins botaniques, etc.).	69.842	a. fr b c	2 18 1.857		a. fr b c	» 33 5.237	
A. 3	Petits élevages (abeilles, vers à soie, poissons, oiseaux, chiens, etc.), non compris l'élevage des animaux de culture, mais y compris les jardins zoologiques et aquariums..... ..... (Aquariums, pisciculteur, tondeur, châtreur, etc.).	726	b c	1 8		b c	3 27	
1	**Agriculture, horticre, élevage et occupat. simil...**	3.208.015	....	23.895	**7,4**	....	98.191	**30,6**
A. 4	Forêts et Chasse..... (Fonctionnaires de l'Administration des forêts et des chasses, garde-chasse, ouvrier des forêts, bûcheron, etc.).	101.296	b c	81 992		b c	114 2.942	
2	**Travailleurs des forêts**.....	101.296	....	1.073	**10,6**	....	3.056	**30,1**

Groupement 1. — L'agglomération des chômeurs français à la rubrique *Journalier agricole*, la similitude, au point de vue métier, des diverses entreprises distinguées par l'Administration française justifient la formation d'un seul groupement, correspondant au groupe I de la classification allemande. *Culture, horticulture, élevage.*

RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	RECENSEMENTS FRANÇAIS 1896 — Numéros d'ordre	1896 — Salariés	1896 — Chômeurs	1896 — Pour mille	1901 — Numéros d'ordre	1901 — Salariés	1901 — Chômeurs	1901 — Pour mille	1901 — ÉTABLISSEMENTS avec salariés	1901 — EFFECTIF MOYEN par établissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
Agriculture	2.20	2.088.199	1.110		2.20	514.611	278		358.687	
Propriétaire (s. a. i.) à la campagne	2.210	4.669	»		2.210	1.520	»		1.852	
Entreprise de moissons, moissonneur	2.222	247	15		2.222	94	19		44	
Battage de grains	2.224	2.224	10		2.224	2.922	10		1.248	
Horticulture maraîchère	2.24	5.468	24		2.24	6.189	32		3.890	
Journalier agricole (s. a. i.)	2.29	25.332	22.440		2.29	46.418	32.663		2.515	
Elevage (s. a. i.)	2.30	259	»		2.30	288	»		100	
Elevage de chevaux, ânes, mulets	2.31	1.461	1		2.31	1.601	2		326	
Exploitation de pâturages	2.311	577	6		2.311	1.670	»		1.297	
Elevage de bestiaux	2.32	7.216	»		2.32	4.352	3		2.119	
Garde d'animaux de ferme, berger	2.323	1.366	639		2.323	3.348	670		1.757	
Elevage d'animaux de basse-cour	2.33	179	1		2.33	207	4		135	
Laiterie	2.36	4.070	37		2.36	4.943	43		2.960	
Gérant de propriété, régisseur de domaine	6.881	6.186	21		6.881	2.141	16		428	
Ferme, fermier	»	»	»		2.22	536.032	12		266.883	
Presse à fourrage	»	»	»		2.225	114	»		17	
Métairie, métayer	»	»	»		2.23	149.926	4		88.845	
Etablissement communal d'agriculture	»	»	»		9.9220	39	»		2	
Propriétaire exploitant ses terres	»	»	»		2.21	777.563	1		567.467	
Culture de champignons	2.25	1.109	18		2.25	1.591	30		284	
Ramasseur de champignons, herbes, escargots	2.251	11	»		2.251	83	1		70	
Arboriculture, traitement des vignes	2.26	4.282	6		2.26	4.749	13		1.218	
Jardinage	2.28	33.353	1.884		2.28	34.252	2.050		19.849	
Greffeur	2.281	70	»		2.281	62	»		34	
Dessinateur de parcs et jardins	4.9311	217	»		4.9311	159	1		26	
Entreprise de traitement des vignes phylloxérées	»	»	»		2.27	13	»		8	
Etablissement communal de jardinage	»	»	»		9.9228	39	»		3	
Pisciculture, ostréiculture	1.2	882	»		1.2	925	»		596	
Apiculture	2.34	92	1		2.34	109	1		73	
Sériciculture	2.35	58	»		2.35	43	»		30	
Marchand de petits animaux domestiques	6.114	49	»		6.114	28	»		27	
Tondeur de chevaux, de chiens	8.53	46	9		8.53	106	23		66	
Marchand, éleveur de chiens	»	»	»		6.115	16	»		13	
.....	.....	2.187 622	26.222	**11,9**	.....	2.096.153	35.876	**17,1**	1 322.869	1,6
Coupe de bois, bûcheron	2.1	24.368	535		2.1	22.341	417		5.821	
Chasse, garde-chasse	2.14	1.550	18		2.14	1.567	15		12	
Forêts de l'Etat ou des communes	9.21	7.501	1		9.21	7.731	»		*1	
Bergerie nationale, garde-pêche, g.-chasse, etc.	9.9232	20	»		9.9232	24	»		1	
Écorçage de bois en forêt	2.12	3.947	1		2.12	2.861	1		1.327	
Fabrication de charbon de bois en forêt	2.13	2.650	118		2.13	2.994	98		1.248	
Exploitation communale de forêts	»	»	»		9.921	8	»		1	
.....	.....	40.036	673	**16,8**	.....	37.526	531	**14,1**	8.411	4,5

Groupement 2. — Les travailleurs groupés au A. 4 sont de provenances très diverses : gardes-chasse privés, gardes forestiers, bûcherons sont confondus; cela nous oblige à réunir de même, pour la France, les chiffres de fonctionnaires à ceux des entreprises privées.

* Indique un chiffre conventionnel, voir ch. XVI, p. 332.

SOUS-GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		RECENSEMENTS ALLEMANDS DE 1895						
			CHOMEURS (Juin)			CHOMEURS (Décembre)		
NUMÉROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
A. 5	Pêche en mer et sur les côtes	2.778	c	40		c	550	
C. 16	Entreprise de navigation et d'armement....	2.359	b c	21 45		b c	12 33	
C. 17	Navigation au long cours et sur les côtes.....	14.320	b c	223 1.763		b c	624 4.088	
C. 19	Service des ports et pilotage, garde des côtes et service des phares, garde des écluses et canaux.	3.640	b c	4 38		b c	2 264	
3	**Pêche et navigation maritimes**.....	23.097	....	2.134	**92,4**	....	5.573	**241,2**
A. 6	Pêche en eau douce	5.660	c	89		c	519	
4	**Pêche en eau douce**	5.660	....	89	**15,7**	....	519	**91,6**
B. 1	Extraction et préparation de minerais..... ..... (Mines de fer, cuivre, plomb, etc.)	70.375	b c	30 894		b c	17 985	
B. 3	Mines de sel gemme et salines...	9.949	b c	1 109		b c	1 146	
B. 4	Extraction de houille, de lignite, de graphite, asphalte, pétrole, ambre, fabrication de briquettes et de coke.....	319.296	b c	67 4.630		b c	90 7.236	
B. 5	Tourbières et préparation de la tourbe.....	5.432	b c	1 47		b c	9 182	
5	**Mines, minières et fabrication de briquettes**	405.052	....	5.779	**14,2**	....	8.666	**21,3**

Groupement 3. — Le sous-groupe A.5, ainsi que le sous-groupe A.6, sont, par l'Administration allemande, rapprochés du sous-groupe A. 4 pour former le groupe III *Forêts et pêche.*

L'intention de ce groupement est de rapprocher les unes des autres les industries primitives de l'homme, celles où il s'approprie, sans les transformer, les produits du sol. Cette vue théorique établit un lien étroit entre des gens qui, dans la vie moderne, sont très dissemblables : qu'y a-t-il de commun entre un bûcheron et un pêcheur de sardines? Elle éloigne en même temps les uns et les autres d'individus qui leur sont beaucoup plus proches. Nous avons déjà rappelé, dans notre étude du Recensement de 1901, la parenté qui unit le pêcheur maritime, le marin affecté à la navigation commerciale, et, d'une façon générale, tous ceux qui vivent de la mer : c'est cette parenté dont nous tenons compte dans la formation de notre groupement.

Remarquons que, malgré la fusion, la correspondance des chiffres allemands et français n'est pas parfaite, car les

RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	RECENSEMENTS FRANÇAIS 1896 Numéros d'ordre	1896 Salariés	1896 Chômeurs	1896 Pour mille	1901 Numéros d'ordre	1901 Salariés	1901 Chômeurs	1901 Pour mille	ÉTABLISSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOYEN par établissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
Pêche en mer, scaphandrier	1.	20.854	607		»	»	»		»	
Pêche maritime	»	»	»		1.	27.144	832		9.093	
Scaphandrier	»	»	»		1.3	25	»		5	
Armateur de navires	5.61	4.792	1		5.61	2.350	»		297	
Navigation maritime	5.6	15.071	196		5.6	30.338	1.566		1.277	
Marin (s. a. i.)	5.60	2.212	1.674		5 60	979	633		89	
Remorquage en mer, pilote	5.62	461	7		5.62	599	12		100	
Courtier de navires	6.638	634	»		6.638	675	1		193	
Exploitation de canaux privés, garde-port privé	5.82	425	»		5.82	396	1		56	
.....	.....	44.449	2.485	**55,9**	.....	62.506	3.045	**48,7**	11.110	5,6
Pêche en eau douce	1.1	786	14		1.1	982	31		612	
Garde-pêche privé	1.11	144	»		»	»	»		»	
.....	.....	930	14	**15,0**	.....	982	31	**31,6**	612	1,6
Mine de fer	3.2	6.033	17		3.2	9.518	2		86	
Mine de pyrite, de cuivre	3.21	1.174	»		3.21	914	1		5	
Mine de plomb	3.22	1.280	»		3.22	2.800	4		26	
Mine de zinc	3.34	631	»		3.34	1.187	»		13	
Mine d'antimoine	3.36	187	»		3.36	540	»		16	
Mine de manganèse	3.37	370	»		3.37	306	6		8	
Mine de métaux divers	3.38	493	»		3.38	779	»		10	
Mine de cuivre	»	»	»		3.35	193	»		5	
Salines	3.45	1.458	5		3.45	1.299	3		30	
Raffinerie de sel	4.191	121	1		4.191	135	3		37	
Mine (s. a. i.). Mineur (s. a. i.)	3.0	422	233		3.0	126	111		5	
Mine de houille, anthracite ou lignite	3.1	139.285	1.063		3.1	167.825	746		179	
Extraction de bitume	3.4	508	»		3.4	625	»		7	
Extraction d'asphalte	3.41	240	»		3.41	293	»		9	
Mine de soufre	3.44	60	»		3.44	77	»		4	
Fabrique de coke	4.261	106	»		4.261	102	»		5	
Fabrique d'agglomérés combustibles, asphalte, ou bitume	4.2621	1.212	»		4.2621	1.827	»		53	
Fabrique de charbon artificiel	4.2622	264	2		4.2622	663	1		18	
Acétylène	»	»	»		4.2611	77	2		13	
Asphalte ou bitume	»	»	»		4.262	74	»		5	
Manchons pour éclairage	»	»	»		4.2623	33	»		8	
Tourbière, fabrique de tourbe	3.81	365	2		3.81	183	6		69	
.....	.....	154.209	1.323	**8,5**	.....	189.576	885	**4,7**	611	310.3

données fournies ne permettent pas de faire figurer, du côté français, les fonctionnaires des Ponts et Chaussées détachés au service des ports.

Groupement 4. — Le rapprochement des travailleurs de la pêche en eau douce avec ceux de la navigation intérieure (C.18) ne s'impose pas comme celui des travailleurs de la mer.

En effet, dans le premier cas, tous les chômeurs français étaient au mot *Marin* qui ne pouvait être exclusivement rapporté aux marins du commerce. Cette possibilité de confusion n'existe pas ici. Nous maintenons donc la distinction faite par les deux Administrations, et formons de la navigation intérieure notre groupement 82.

Groupement 5. — Si nous ajoutions au groupement formé le B.2 *Forges, affinage, laminoirs* nous aurions exac-

SOUS-GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		RECENSEMENTS ALLEMANDS DE 1895						
			CHOMEURS (Juin)			CHOMEURS (Décembre)		
NUMÉROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
B. 2	Forges, affinage, laminoirs ..... (Fonderie d'or, d'argent, de plomb, de cuivre ; travail du nickel, de l'antimoine, du bismuth, de l'arsenic ; hauts fourneaux, forges, aciéries, fabriques de roues de wagons, de tuyaux en fer, de rails, etc.).	144.393	b c	64 2.232		b c	55 2.286	
6	**Hauts fourneaux, forges et laminoirs**.....	144.393	....	2.296	**15,9**	....	2.341	**16,1**
B. 6	Tailleurs et casseurs de pierre ..... (Sculpteur de pierre non artiste, etc.).	52.790	a. fr b c	1 6 1.010		a. fr b c	» 24 4.061	
B. 7	Carrières de marbre, pierre, ardoise (sauf les carrières de pierre à chaux), articles grossiers en marbre, pierre et ardoise..... (Polisseur de marbre, scieries de marbre, pierre à aiguiser, carrières de basalte, granit, grès, schiste, diorite, etc.).	64.782	a. fr b c	1 12 838		a. fr b c	2 21 2.318	
B. 8	Articles fins en pierre..... (Articles d'agate, d'albâtre, de corail ; tailleur d'agate, de grenats, polisseur de diamants, de pierres précieuses, tourneur de marbre, de grès, monuments funéraires, pavés de mosaïque, etc.).	6.340	b c	3 132		b c	» 298	
B. 9	Exploitation de gravier, de sable, extraction ou fabrication de chaux, ciment, pierre de trass, de gypse, baryte..... (Extraction de craie, exploitation de tripoli, fours à chaux, préparation de ciment, d'émeri, de mortier, de blanc de Meudon, de terre phosphorique, de poudre et pierre à nettoyer, etc.).	34.667	b c	11 445		b c	19 1.025	
	A reporter.....	158.579		2.459			7.768	

tement le groupe III allemand *Mines, hauts fourneaux, salines, tourbières*. Mais la distinction entre la métallurgie et les industries extractives nous paraît assez nette pour être maintenue ici. La fusion des quatre autres sous-groupes s'explique, au contraire, par l'impossibilité de répartir entre eux les mineurs français du 3. 0.

Notons enfin que l'Administration allemande, au sein de chacun de ces sous-groupes, rapproche les premiers façonnages donnés à la matière de l'extraction proprement dite. Nous devons, sans l'approuver, adopter ce système que

RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	RECENSEMENTS FRANÇAIS 1896 Numéros d'ordre	1896 Salariés	1896 Chômeurs	1896 Pour mille	1901 Numéros d'ordre	1901 Salariés	1901 Chômeurs	1901 Pour mille	1901 ÉTABLISSEMENTS avec salariés	1901 EFFECTIF MOYEN par établissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
Métallurgie (s. a. i.)	4.710	459	47		4.710	24	19		1	
Hauts fourneaux, fonderie de première fusion.	4.711	27.987	6		4.711	42.620	64		61	
Aciérie	4.712	19.205	23		4.712	20.583	127		30	
Fabrique et laminage de cuivre	4.714	2.232	»		4.714	4.533	10		12	
Fonderie de minerai de plomb	4.715	760	»		4.715	811	»		5	
Lavage de cendres (s. a. i.)	4 7150	14	1		»	»	»		»	
Fonderie d'argent	4.7151	157	»		4.7151	173	1		1	
Fonderie de minerai de zinc	4.716	1.547	»		4.716	2.553	2		13	
Fabrique de nickel	4.7162	316	»		4.7162	584	»		4	
Préparation de l'antimoine	4.7164	37	»		4.7164	45	»		4	
Forges et laminoirs, fer et acier	4.721	20.224	89		4.721	23.954	83		96	
Laminage de cuivre	4.7726	261	»		4.7726	172	3		5	
Affinage de métaux précieux	4.84	466	5		4.85	651	2		40	
Forges nationales	»	»	»		9.9472[1]	1.077	»		1	
.....	.....	73.665	171	**2,3**	.....	97.780	311	**3,2**	273	358,2
Taille de pierre	4.913	10.797	2.067		4.913	11.823	2.279		3.239	
Sciage de pierre	4.9131	342	64		4.9131	557	73		40	
Tourneur en pierres	4.9132	62	1		4.9132	60	2		10	
Cassage de pierres, de cailloux	4.916	439	72		4.916	595	88		218	
Sculpteur sur pierre et marbre	4.9134	1.058	37		4.9134	675	59		181	
Carrière, carrier (s. a. i.)	3.60	4.269	449		3.60	3.668	683		1.348	
Ardoisière	3.61	9.912	41		3.61	12.050	31		242	
Carrière de pierre à bâtir	3.62	23.464	14		3.62	21.014	119		2.914	
Carrière de granit, grès, etc	3.63	6.049	»		3.63	10.510	21		699	
Carrière ou extraction de marbre	3.64	936	»		3.64	1.379	3		62	
Marbrerie (s. a. i.)	4.91	5.586	195		4.91	3.049	245		683	
Scierie de marbre	4.912	576	1		4.912	705	1		50	
Polisseur et tourneur sur marbre	4.9121	55	16		4.9121	62	15		37	
Fab. de meules à moulins, de pierres à aiguiser.	4.914	703	4		4.914	818	4		44	
Rhabillage de meules	4.9141	18	11		4.9141	29	6		8	
Fabrique d'ardoises hors carrière	4.9142	28	»		4.9142	45	2		11	
Piquage de granit	4.915	685	18		4.915	354	23		71	
Fabrique de meules à aiguiser	4.975	243	»		»	»	»		»	
Carrières com[ies] de granit, de pierre, etc	9.9363	247	»		9.9362	249	»		7	
Taillerie de pierres précieuses	4.89	1.319	34		4.89	1.408	53		519	
Fabrique de filières en diamant	4.892	40	»		4.892	75	»		9	
Marbrerie de bâtiment	4.911	152	4		4.911	1.362	»		34	
Fabrique de cheminées en marbre	4.9111	229	»		4.9111	497	»		23	
Entreprise de monuments funèbres	4.9112	3.088	2		4.9112	5.877	16		1.104	
Fabrique et polissage de pendules en marbre	4.9115	207	»		4.9115	829	»		37	
Fabrique d'objets en albâtre	4.9194	19	»		4.9194	26	1		7	
Exploitation de marnière, terre à ciment	3.66	409	»		3.65	469	6		93	
Carrière de pierre à plâtre	3.67	1.661	1		3.67	984	2		67	
Carrière de pierre à chaux	3.68	482	»		3.68	2.023	»		104	
Carrière de blanc minéral	3.69	90	»		3.69	87	»		18	
Extraction de cailloux, de sable	3.8	1.668	5		3.8	2.960	11		542	
Extraction de talc	3.83	86	»		3.83	60	»		3	
Extraction de phosphates naturels	3.84	3.168	34		3.84	2.658	6		136	
.....	.....	78.087	3.070		.....	86.957	3.749		12.560	

nous retrouverons plus d'une fois par la suite. De là, l'adjonction, du côté français, des rubriques tirées de la section 4.

Groupement 6. — Mettant à part les industries rattachées au sous-groupe B.2, nous rappelons leur parenté avec le travail du fer et de l'acier que nous retrouverons un peu plus loin.

SOUS-GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		RECENSEMENTS ALLEMANDS DE 1895						
			CHOMEURS (Juin)			CHOMEURS (Décembre)		
NUMÉROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
	Report.....	158.579		2.459			7.768	
B.10	Fabrication d'articles de ciment et de carreaux de plâtre.....	3.853	b c	4 57		b c	» 169	
	(Fabrique de béton, de tuyaux de ciment, de marbre et pierre artificielle, de stuc, etc.).							
B.11	Extraction de terre limoneuse et d'argile, de kaolin, moulins à pâte, à grès quartzeux, à glaçure.	3.612	b c	1 39		b c	» 72	
7	**Extraction et travail des pierres et terres**.....	166.044	....	2.560	**5,2**	....	8.009	**48,2**
B.12	Briqueterie, tuilerie, fabrique de tuyaux d'argile..	163.289	b c	23 1.655		b c	46 13.663	
8	**Briqueterie, tuilerie**.....	163.289	....	1.678	**10,3**	....	13.709	**83,9**
B.13	Poterie ordinaire (voir également B. 149, poêliers).	21.874	a. fr b c	2 6 611		a. fr b c	» 8 1.905	
	(Pots à fleurs, carreaux pour poêles, cheminées, cruches, pipes en argile, etc.).							
B.14	Articles fins en argile, poterie de grès, articles de terralithe et de sidérolithe.....	1.979	b c	2 20		b c	2 64	
	(Fabrique de céramique, poterie artistique, creusets, articles en argile réfractaire, etc.).							
9	**Poterie**.....	23.853	....	641	**26,8**	....	1.979	**82,9**

Groupement 7. — L'amplitude de ce groupement appelle quelques explications; nous y voyons d'abord figurer le sous-groupe allemand *Tailleurs et casseurs de pierre* désignant un métier individuel; à côté de ce sous-groupe, l'Administration allemande place les industries correspondant à ce métier, et en particulier le B. 7. Nous retrouverons plus d'une fois, au cours de notre étude, ce système du Recensement allemand. Il nous oblige à former des couples de sous-groupes, puisque métier individuel et industrie collective sont, chez nous, confondus et que le métier disparait derrière l'industrie.

Lorsque le métier et l'industrie se recouvrent exactement, les choses sont simples et le couple peut rester isolé ; mais ce n'est pas le cas ici. Les tailleurs de pierre ne travaillent pas exclusivement dans les carrières ou à la fabrication d'articles grossiers ; ils travaillent aussi dans telles industries plus raffinées, en particulier dans celle des monuments funéraires ; il faut donc faire rentrer le B. 8 dans le groupement.

Les ricochets ne sont pas finis ainsi. L'Administration allemande place les ouvriers de certaines carrières au B. 9 et au B. 11. Pour la France, au contraire, il y a une rubrique *Carrier sans autre indication* qui s'applique à tous les genres de carrières, et nous oblige à les réunir ici.

Dans le B. 9, d'autre part, sont incluses certaines fabrications, certaines transformations de la matière extraite que nous ne pouvons séparer des transformations très voisines du B. 10.

RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	RECENSEMENTS FRANÇAIS 1896 Numéros d'ordre	1896 Salariés	1896 Chômeurs	1896 Pour mille	1901 Numéros d'ordre	1901 Salariés	1901 Chômeurs	1901 Pour mille	ÉTABLISSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOYEN par établissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
.....	.....	78.087	3.070		.....	86.957	3.749		12.560	.....
Marais salants	3.9	634	2		3.9	742	»		196	
Broyage et pulvérisation de matériaux	4.28	237	3		4.28	191	5		39	
Fabrique de blanc d'Espagne, mastic	4.282	265	»		4.281	286	1		46	
Fabrique de rouge à polir, de garance	4.2917	141	»		4.2917	254	»		25	
Chaufournerie	4.96	6.271	29		4.96	5.079	22		1.052	
Fabrique de plâtre	4.961	4.700	»		4.961	4.957	4		308	
Fabrique de chaux hydraulique	4.962	4.905	»		4.962	7.352	»		238	
Fabrique de ciment	4.963	4.595	5		4.963	5.402	13		114	
Fabrique, séchage de garance	»	»	»		4.292	10	»		2	
Fabrique de béton aggloméré, de pierre factice	4.266	123	»		4.266	342	1		27	
Fabrique de carreaux en plâtre	4.965	118	5		4.965	130	2		16	
Fabrique de carreaux en ciment	4.966	924	2		4.966	1.037	8		74	
Extraction de terre à faïence	3.82	345	»		3.82	637	»		52	
Préparation de pâtes à porcelaine	4.9772	170	»		4.9772	292	2		33	
Extract. de terre à brique, à couleur, à poterie	3.7	712	5		3.7	1.068	18		139	
.....	.....	102.227	3.121	**3 5**	.....	114.736	3.825	**33,3**	14.921	7,7
Briqueterie	4.97	11.406	245		4.97	13.737	326		1.957	
Tuilerie	4.971	22.167	226		4.971	21.970	228		3.596	
Fabrique de tuyaux en poterie	4.9711	428	»		4.9711	272	»		53	
.....	.....	34.001	471	**13,8**	.....	35.979	554	**15,4**	5.606	6,4
Fabrique de carreaux céramiques	4.969	1.695	11		4.9712	1.935	8		77	
Potier (s. a. i.)	4 9700	580	49		4.9700	23	4		10	
Fabrique de poêles en faïence, terre cuite	4.972	336	»		4.972	220	»		9	
Fabrique de poterie de terre, émaillage sur poterie	4.973	2.899	33		4.973	3.969	56		740	
Fabrique de pipes (s. a. i.)	4.9730	56	»		4.9730	6	»		5	
Fabrique de pipes en terre, préparateur de terre de pipe	4.9731	343	5		4.9731	432	3		17	
Fabrique de grès vernis ou non, etc	4.967	803	»		4.974	1.495	3		81	
Céramiste (s. a. i.)	4.970	497	20		4.970	404	39		47	
Fabrique de cornues en terre	4.974	420	»		4.9736	261	»		16	
.....	.....	7.629	118	**15,4**	.....	8.745	113	**12,9**	1.002	8,7

Et c'est ainsi qu'il nous faut réunir les cinq sous-groupes pour arriver à rendre à peu près comparables les chiffres des deux pays.

En dépit de son extension, ce groupement n'est peut-être pas encore assez ample pour être « fermé ».

Il y a en effet, entre le travail de la pierre, de la chaux, du ciment d'une part, et le bâtiment d'autre part, des liens assez étroits Nous retrouverons plus loin des cimentiers, des plâtriers, dont la place pourrait être ici. De même, il y a peut-être des tailleurs de pierre dans les entreprises françaises de maçonnerie, qui devraient figurer ici en regard de leurs camarades chômeurs. Mais nous reculons devant une fusion aussi radicale, et nous contentons de signaler le doute qui reste dans notre esprit.

Groupement 8. — Une fusion s'impose ici entre les deux sous-groupes allemands, trop voisins pour que la distinction puisse être faite dans les Recensements français. L'Administration allemande indique, en outre, l'existence d'un lien entre les potiers et les poêliers, lien qui s'explique quand on songe aux poêles en terre ou en faïence, mais les deux métiers sont assez dissemblables au point de vue du chômage, pour qu'on puisse les laisser séparés.

SOUS-GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		RECENSEMENTS ALLEMANDS DE 1895						
			CHOMEURS (Juin)			CHOMEURS (Décembre)		
NUMÉROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
B.15	Fabrication et décor de faïence et de porcelaine..	31.930	a. fr b c	4 16 747		a. fr b c	1 10 686	
	(Pipes, fleurs, boutons en porcelaine, peintre sur faïence, porcelaine, majolique, etc.).							
10	**Faïence, porcelaine**	31.930	....	767	**24,0**	....	697	**21,8**
B.16	Verreries	30.940	b c	22 459		b c	9 529	
	(Fabrique de verres à vitres, à bouteilles, de verres de lampes, verres de pharmacie, bouteilles, etc.).							
B.17	Décoration du verre, soufflage à la lampe	8.357	a. fr b c	2 6 157		a. fr b c	2 5 175	
	(Souffleur de verre, peintre sur verre, articles de verrerie; imitation de pierres précieuses, yeux de verre, perles en verre, boutons de verre, verrerie artistique, verres de montres, moulins pour polissage du verre, etc.).							
B.18	Fabrication de miroirs et de glaces	4.914	b c	3 79		b c	3 38	
	(Verres biseautés, glaces à main, etc.).							
11	**Verrerie, miroiterie**	44.211	....	728	**16,4**	....	761	**17,2**
B.20	Orfèvres-joailliers	17.102	a. fr b c	3 11 566		a. fr b c	» 6 467	
	(Monteur de pierres précieuses, de bijoux, polisseur et brunisseur d'or et d'argent, bijoux en or et argent, argenterie de table, etc.).							
	A reporter	17.102	....	580	.....	....	473	.....

Groupement 11. — Les Recensements français ne permettent pas de sous-distinction dans le travail du verre. D'où la réunion faite ici, comme précédemment dans l'analyse du Recensement de 1901.

Le groupe allemand du travail des terres et pierres auquel correspondent nos groupements 7 à 11 se termine par le sous-groupe B. 19 *Jouets en pierre, terre cuite, porcelaine, etc.* Ce sous-groupe n'a pas d'équivalent dans les Recensements français, qui groupent toute la fabrication des jouets sous la seule rubrique 4.689. A cette industrie

RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	RECENSEMENTS FRANÇAIS 1896 Numéros d'ordre	1896 Salariés	1896 Chômeurs	1896 Pour mille	1901 Numéros d'ordre	1901 Salariés	1901 Chômeurs	1901 Pour mille	ÉTABLISSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOYEN par établissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
Faïencerie	4.976	7.395	70		4.976	8.258	32		102	
Fabrique de bijouterie en faïence	4.9761	767	4		4.9761	808	4		25	
Fabrique de porcelaine	4.977	7.320	141		4.977	8.503	73		89	
Décoration de faïence et de porcelaine	4.978	1.128	151		4.978	1.145	134		183	
Manufacture nationale de porcelaine	9.94977	128	»		9.94977	198	»		1	
.....	.....	16.738	366	**21,8**	.....	18.912	243	**12,8**	400	47,3
Fabrique de gobeleterie	4.98	9.763	33		4.98	14.109	20		66	
Verrerie (s. a. i.)	4.980	4.438	280		4.980	774	126		13	
Fabrique de bouteilles de verre	4.982	10.439	69		4.982	14.035	109		56	
Fabrique de verres à vitres	4.983	3.871	3		4.983	3.474	15		19	
Souffleur de verre, fileur de verre	4.984	81	18		4.984	84	11		27	
Fabrique de biberons	4.9847	16	»		»	»	»		»	
Fabrique de perles fausses, joaillerie	4.881	36	1		4.881	30	»		21	
Bijouterie en verre	4.9842	44	1		4.9842	215	3		43	
Bombeur de verre	4.9843	444	1		4.9843	71	1		12	
Fabrique de verres de montres	4.9844	92	2		4.9844	99	»		5	
Fabrique de ballons pour verres	4.9845	359	»		4.9845	721	»		17	
Fabrique d'yeux artificiels	4.986	2	»		4.986	»	»		2	
Tailleur, polisseur de cristaux et verres	4.991	340	30		4.991	610	43		89	
Bouchage et ajustage de flacons à l'émeri	4.9912	54	9		4.9912	188	14		12	
Fabrique de bobèches en verre	4.9916	17	1		»	»	»		»	
Modeleur, décorateur sur verres et cristaux	4.9921	162	16		4.9921	165	17		47	
Fabrique de verrerie d'art	4.993	82	3		4.993	134	1		1	
Polissage de verres, de cristaux	»	»	»		4.9914	16	1		7	
Décoration de cristaux, de verres	»	»	»		4.992	88	5		5	
Fabrique de glaces sans tain	4.987	2.604	»		4.987	4.036	»		9	
Fabrique de glaces et miroirs, miroitier	4.99	848	41		4.99	1.099	58		156	
Etamage, polissage de glaces à miroiterie	4.9915	272	»		4.9915	148	»		11	
.....	.....	33.964	508	**14,9**	.....	40.096	424	**10,6**	618	65,1
Essai de métaux	4.842	35	»		4.852	30	1		8	
Fabrique d'orfèvrerie, sculpteur, dessinateur, etc	4.86	2.593	75		4.86	3.679	83		220	
Sertisseur en or et argent	4.87	134	3		4.87	186	5		57	
Polissage en orfèvrerie, bijouterie	4.871	8	3		4.871	35	2		90	
Brunisseur (s. a. i.)	4.8730	27	9		4.8730	18	3		60	
Fabrique de bouclerie, reperceur or et argent, etc	4.877	23	»		4.877	18	»		2	
Fabrique de bijouterie	4.88	6.929	66		4.88	8.768	152		1.556	
Bijoutier (s. a. i.)	4.880	470	443		4.880	514	309		74	
Fabrique de décorations, ordres	4.882	42	»		4.882	50	»		8	
Fabrique de joaillerie fine	4.884	865	17		4.884	746	23		82	
Tourneur en or, argent, etc	»	»	»		4.878	35	»		18	
Perçage de perles, etc	»	»	»		4.875	1	»		3	
Dessinateur pour orfèvres	»	»	»		4.861	15	4		3	
.....	.....	11.126	616	....	.....	14.095	582	....	2.181	.....

4.689 correspond spécialement le sous-groupe allemand B. 100, qui comprend la plus grande partie de la fabrication des jouets. C'est donc en regard du sous-groupe B. 100 que nous placerons les chiffres relatifs à l'ensemble de la fabrication des jouets, chiffres comprenant pour l'Allemagne, non seulement le B. 100 et le B. 19, mais encore le B. 82 *Jouets en papier*, et le B. 124 *Poupées*.

SOUS-GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		RECENSEMENTS ALLEMANDS DE 1895						
			CHOMEURS (Juin)			CHOMEURS (Décembre)		
NUMÉROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
	Report.....	17.102	....	580	.....	....	473	.....
B. 21	Autres travaux sur métaux précieux, batteurs et tréfileurs d'or et d'argent, frappe de monnaies et de médailles.....	7.046	a. fr b c	1 13 162		a. fr b c	17 155	
	(Doreur, argenteur, filateur d'or et d'argent, passementerie d'argent, galons, articles en doublé, en faux, chaînes de montre, etc.).							
12	**Travail des métaux précieux**.....	24.148	....	756	**31,3**	....	645	**26,7**
B. 34	Cloutiers.....	2.251	a. fr c	1 64		a. fr c	» 133	
B. 35	Tréfileurs en fer.....	4.894	b c	3 81		b c	7 90	
B. 36	Pointes, clous, vis, rivets, chaînes, cordages métalliques (exception faite des articles du B. 34 et du B. 35).....	10.926	a. fr b c	5 8 147		a. fr b c	» 4 167	
B. 37	Forgerons, maréchaux ferrants.....	132.420	a. fr b c	1 3 3.081		a. fr b c	» 10 5.280	
	(Forgerons d'ancres, de bandages, d'essieux, de socs de charrue, etc.).							
B. 42	Quincaillerie en fer.....	10.505	a. fr b c	3 7 162		a. fr b c	» 1 207	
	(Ressorts, articles divers en acier, étriers, tenailles, fers à repasser, tire-bouchons, fourches, charnières, pênes, quincaillerie en acier, etc.).							
B. 43	Fabrication d'aiguilles, d'épingles en tous genres, de tissus métalliques et d'articles en fil de fer..	8.463	a. fr b c	1 3 170		a. fr b c	» 1 196	
	(Crochets, passe-lacets, en aiguilles d'emballage, œillets, agrafes, hameçons, articles pour la pêche, sommiers métalliques, passoires, porte-bouteilles, cages, souricières, ressorts pour ameublement, pour bandages herniaires, ressorts spirales, raccommodage de vaisselle, etc.).							
	A reporter.....	169.459	....	3.740	.....	....	6.096	.....

Groupement 12. — Les titres mêmes des deux sous-groupes allemands montrent l'impossibilité de distinguer exactement les rubriques françaises correspondantes.

Ces deux sous-groupes font partie, dans la classification allemande, du groupe des industries métallurgiques, lequel comprend vingt-trois autres sous-groupes. La répartition des rubriques françaises entre ces vingt-trois sous-groupes est des plus difficiles à faire, et ne peut être réalisée que d'une façon sommaire. Au groupe des industries métallur-

RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	RECENSEMENTS FRANÇAIS 1896 Numéros d'ordre	1896 Salariés	1896 Chômeurs	1896 Pour mille	1901 Numéros d'ordre	1901 Salariés	1901 Chômeurs	1901 Pour mille	ÉTABLISSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOYEN par établissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
.....	.....	11.126	616	....	.....	14.095	582	....	2.181	.....
Fabrique de dorures pour passementerie.....	4.843	324	2		4.853	464	8		55	
Fabrique de paillettes, estampeur en or et argent	4.845	149	1		4.854	119	6		10	
Batteur d'or, d'argent.....	4.846	245	17		4.856	248	13		28	
Argenteur, doreur sur métaux.....	4.85	873	52		4.844	1.143	73		257	
Doreur (s. a. i.).....	4.850	340	73		4.8440	169	88		47	
Fabrique de chaînes en jaseron or et argent.	4.865	131	4		4.865	154	2		74	
Monnaies et médailles, personnel de l'Etat....	9.94732	258	»		9.947781	272	»		1	
.....	.....	13.446	765	**56,9**	.....	16.664	772	**46,3**	2.653	6,3
Fabrique de clouterie.....	4.726	3.517	60		4.726	3.232	55		353	
Tréfilerie.....	4.725	2.687	26		4.725	4.732	46		66	
Fabrique d'écrous	4.7213	28	»		4.7223	19	»		13	
Fabrique de boulons en fer, de rivets.....	4.7226	3.243	6		4.7222	4.681	13		104	
Fabrique de chaînes en fer.....	4.7246	830	9		4.7246	1.028	29		123	
Fabrique de cordes et câbles métalliques (s. a. i.)	4.7247	80	»		4.7247	104	»		1	
Décolletage de métaux.....	4.775	1.527	11		4.775	2.409	44		97	
Fabrique de vis à bois.....	4.7751	567	»		4.7751	799	»		6	
Riveur (euse), griffeur (euse).....	4.7753	74	39		4.7753	75	59		36	
Perçage sur métaux	4.7754	40	3		4.7754	38	3		36	
Fabrique de bandages de roues d'essieux.....	4.7215	700	»		4.7215	1.733	»		29	
Fabrique de grosse quincaillerie.....	4.7216	6.109	3		4.7216	5.476	1		32	
Fabrique de fers à cheval et à bœuf.....	4.7224	158	»		4.7224	168	»		8	
Maréchal ferrant.....	4.7225	36.052	1.018		4.7225	37.100	1.327		24.221	
Forgeron pour la serrurerie ou la mécanique.	4.763	15.350	1.477		4.763	15.633	1.990		8.901	
Forgerons (Décompte spécial).....	»	24.798	»		»	27.923	»		»	
Fabrique de ressorts (s. a. i.).....	4.7211	66	2		4.7210	117	11		25	
Fabrique de ferronnerie.....	4.722	5.688	31		4.722	6.212	89		469	
Fabrique d'outils fer ou acier, etc.....	4.7221	1.477	»		4.7221	2.057	3		167	
Fabrique d'attelles en fer.....	4.7228	28	»		4.7228	44	1		24	
Fabrique d'objets divers en acier poli.....	4.7267	530	4		4.7267	782	7		83	
Fabrique de buscs en acier.....	4.7273	184	1		4.7273	201	1		30	
Fabrique de petite quincaillerie.....	4.729	1.872	1		4.729	1.914	1		85	
Fabrique de mors, d'étriers, d'éperons.....	»	»	»		4.7268	109	1		53	
Fabrique de filières et tarauds	»	»	»		4.728	14	»		6	
Fabrique d'objets en fil de fer.....	4.7263	188	1		4.7263	252	4		46	
Fabrique d'aiguilles.....	4.727	198	1		4.727	318	4		17	
Fabrique d'hameçons	4.7272	16	»		4.7272	8	»		2	
Fabrique d'épingles.....	4.7277	261	1		4.7277	216	»		18	
Grillageur (s. a. i.).....	4.7320	140	23		4.7320	43	11		15	
Fabrique de clôtures métalliques.....	4.7322	117	»		4.7322	95	»		10	
Grillageur, treillageur en fer.....	4.7323	963	11		4.7323	1.224	26		95	
Fabrique de pièges, cribles en métal, etc.....	4.7333	137	»		4.7331	163	»		26	
Fabrique de toiles métalliques perforées.....	4.7351	948	3		4.735	881	14		50	
Fabrique d'agrafes métalliques	4.7773	101	»		4.7773	318	1		17	
Fabrique d'œillets métalliques.....	4.7827	181	»		»	»	»		»	
.....	.....	108.855	2.731	....	.....	120.118	3.741	....	35.264	.....

giques succède, en outre, dans la classification allemande, celui des *Machines, outils, instruments, appareils*. Or, certains des sous-groupes de ce dernier groupe, par exemple le B. 45, relatif à la construction mécanique, ont, avec la métallurgie, la plus étroite parenté. Nous sommes donc obligé, pour former des groupements se correspondant à peu près dans les deux pays, de confondre non seulement les sous-groupes, mais encore les deux groupes en question.

SOUS-GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		RECENSEMENTS ALLEMANDS DE 1895						
			CHOMEURS (Juin)			CHOMEURS (Décembre)		
NUMÉROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
	Report.....	169.459	....	3.740	.....	....	6.096	.....
B. 44	Plumes à écrire en acier, aluminium, etc.....	231	b c	» 8		b c	» 11	
13	**Forgerons, ferronnerie, etc**.....	169.690	....	3.748	**22,0**	....	6.107	**35,9**
B. 30	Fonte de fer, émaillerie de fer..... (Mouleur en fonte, articles en fonte étamée, batterie de cuisine en fonte, etc.).	71.384	b c	37 1.582		b c	25 2.083	
14	**Fonderie de fer de 2e fusion**.....	71.384	....	1.619	**22,6**	....	2.108	**29,5**
B. 39	Taillandiers, couteliers, fabricants de faux..... (Ouvrier fabricant les ciseaux, couteaux, fourchettes, faucilles, canifs, rapières, sabres, hachoirs, tenailles, haches, scies, poinçons, etc.).	19.635	a. fr b c	11 6 235		a. fr b c	» 1 345	
B. 40	Repasseurs de couteaux, remouleurs, affileurs...	6.317	a. fr b c	3 134 »		a. fr b c	» » 195	
B. 41	Tailleurs de limes.....	6.814	a. fr b c	7 2 158		a. fr b c	» 2 203	
15	**Taillanderie**.....	32.766	....	556	**17,0**	....	746	**22,7**
B. 23	Fondeurs en cuivre (rouge et jaune).....	6.451	b c	2 194		b c	4 242	
B. 24	Fondeurs d'étain..... (Cruches, cuillers, quincaillerie en étain, etc.).	1.798	b c	2 31		b c	2 59	
	A reporter.....	8.249	....	229	.....	....	307	.....

Groupement 13. — Le centre de ce vaste groupement est constitué par le sous-groupe allemand B.37 *Forgerons, maréchaux ferrants.*

Tous les forgerons, même ceux qui travaillent dans la serrurerie ou la mécanique, étant apparemment réunis ici, nous sommes obligé de faire figurer du côté français les forgerons du 4.763. Nous devons, en outre, tenir compte des données fournies au sujet des ouvriers forgerons par les décomptes spéciaux des professions individuelles.

Procédant comme nous l'avons indiqué au chapitre X, c'est-à-dire en reprenant simplement les calculs faits précédemment (voir pages 107 et 144), nous arrivons aux chiffres suivants :

	1896	1901
Total des forgerons (Décompte spécial).....	38.671	46.303
Unités à déduire conventionnellement	13.873	18.380
Chiffre approximatif à ajouter.....	24.798	27.923

RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	RECENSEMENTS FRANÇAIS 1896 Numéros d'ordre	1896 Salariés	1896 Chômeurs	1896 Pour mille	1901 Numéros d'ordre	1901 Salariés	1901 Chômeurs	1901 Pour mille	1901 Établissements avec salariés	1901 Effectif moyen par établissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
.....	.....	108.855	2.731	....	.....	120.118	3.741	....	35.264	.....
Réparation de porcelaine	4.9774	20	8		4.9774	26	15		8	
Articles de toilette en acier	»	»	»		4.7265	34	2		9	
Fabrique de plumes métalliques	4.7275	374	»		4.7275	410	2		6	
.....	.....	109.249	2.739	**25,0**	.....	120.588	3.760	**31,2**	35.287	3,4
Fabrique d'ustensiles en fer battu ou étamé	4.7291	2.745	2		4.7291	3.201	»		38	
Fonderie de fer (2e fusion)	4.75	24.111	252		4.75	31.143	682		693	
Fonderie (s. a. i.), ébarbage (s. a. i.)	4.750	742	165		4.750	119	79		10	
Ebarbage (s. a. i.)	»	»	»		4.7500	11	11		»	
.....	.....	27.598	419	**15,1**	.....	34.474	772	**22,4**	741	46,5
Fabrique de coutellerie	4.723	3.585	55		4.723	3.781	43		1.437	
Coutelier (s. a. i.)	4.7230	146	8		4.7230	30	13		15	
Fabrique de faux ou faucilles	4.7231	876	»		4.7235	913	1		17	
Forge et apprêt de lames de couteaux	4.7232	1.526	31		4.7231	1.855	37		678	
Montage et finissage de couteaux	4.7234	42	»		4.7232	167	5		116	
Fabrique de scies	4.7236	208	»		4.7237	328	»		24	
Trempage de tranchets, outils, etc.	4.7238	4	»		4.7238	4	»		3	
Fabrique d'articles pour l'escrime	4.736	102	1		4.736	130	»		19	
Fabrique de forets, vrilles, tarières	4.7673	29	»		4.7645	56	»		10	
Fabrique de sécateurs	4.7244	222	»		4.7236	292	»		25	
Fabrique d'appareils de perforation	»	»	»		4.7661	30	»		1	
Affilage, repassage de couteaux	4.7235	374	49		4.7233	449	22		273	
Meulage de limes	4.7245	28	4		4.7245	39	5		16	
Meulage (s. a. i.)	4.759	55	4		4.759	60	6		10	
Fabrique de limes	4.724	2.568	8		4.724	2.840	11		173	
Retaillage de limes	4.7241	373	50		4.7241	562	64		200	
.....	.....	10.138	210	**20,7**	.....	11.536	207	**17,9**	3.017	3,8
Fonderie de cuivre ou bronze	4.772	5.524	68		4.772	6.370	199		333	
Poterie d'étain, fabrique d'irrigateurs	4.7951	380	15		4.7951	604	45		75	
Fabrique de cuillers d'étain	4.7953	176	»		4.7953	133	»		3	
Fabrique de comptoirs en étain	4.7954	199	»		4.7954	182	»		15	
Dessoudeur de boîtes métalliques	»	»	»		4.7952	46	1		5	
.....	.....	6.279	83	....	.....	7.335	245	....	431	.....

A côté du B. 37, il est prudent de grouper les différentes branches de la ferronnerie et de la quincaillerie ; la répartition exacte des travailleurs français dans les cadres allemands est, en effet, impossible à faire, et l'Administration allemande signale elle-même certaines parentés, par exemple entre les sous-groupes B. 34, B. 35 et B. 36.

Groupement 14. — Le sous-groupe B. 30 se distingue assez nettement des sous-groupes voisins pour être maintenu isolé.

SOUS-GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		RECENSEMENTS ALLEMANDS DE 1895						
			CHOMEURS (Juin)			CHOMEURS (Décembre)		
NUMÉROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
	Report.....	8.249	....	229	.....	....	307	.....
B. 25	Fabrication de jouets en métal.....	511	a. fr b c	1 1 6		a. fr b c	» 1 9	
B. 26	Autres articles en métaux communs autres que le fer.....	16.028	a. fr b c	1 5 498		a. fr b c	» 12 631	
	(Tréfileur de cuivre, tourneur de métaux, fondeur de métaux, vernisseur, batteur d'étain, électrométallurgie ; articles d'aluminium, plomb, étain, nickel, en feuilles; projectiles en plomb, tuyaux en plomb, douilles de cartouches, clinquant, boîtes d'étain, bijouterie ordinaire, chaînes et autres articles de nickel, éperons, articles plaqués, imitation argent, formes en métal, etc).							
B. 27	Fondeurs en bronze, fondeurs de cloches.....	548	c	9		c	22	
B. 28	Crochetiers, bronzeurs, travailleurs sur plaqué, boutonniers en métal.....	9.380	b c	6 402		b c	3 309	
	(Boutons d'uniformes, articles en argent chinois, garnitures diverses en métaux ou alliages, etc.).							
B. 29	Autres fabrications d'alliages métalliques et d'articles en alliages.....	13.115	b c	386		»	202	
	(Tourneur, batteur, forgeron de laiton, fil de laiton, articles en laiton divers, articles en métal anglais, quincaillerie en métal, roulettes de meubles, ornements de harnais, poignées pour fenêtres et portes, objets pour arbres de Noël, caractères d'imprimerie en métal, articles de cuivre poli, etc.).							
	A reporter.....	47.831	....	1.552	.....	....	1.500	.....

RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	RECENSEMENTS FRANÇAIS — 1896 — Numéros d'ordre	Salariés	Chômeurs	Pour mille	1901 — Numéros d'ordre	Salariés	Chômeurs	Pour mille	ÉTABLISSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOYEN par établissement.
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
.....	.....	6.279	83	....	.....	7.335	245	....	431	.....
Fabrique de jouets en métal	4.7955	618	»		4.7955	814	»		73	
Galvanisation du fer	4.718	357	4		4.718	335	9		12	
Etirage de métaux, fabrique de tuyaux étirés	4.7253	2.337	7		4.7253	3.527	17		32	
Etameur (s. a. i.)	4.7260	142	34		»	»	»		»	
Estampage sur métaux à chaud	4.7262	97	»		»	»	»		»	
Planeur, braseur sur métaux, etc.	4.757	90	4		4.757	160	7		19	
Electro-métallurgie (s. a. i.)	4.7190	346	»		4.7190	87	2		5	
Fabrique d'objets en cuivre, de poids	4.7715	301	»		4.7715	256	»		25	
Fabrique de cuivrerie de bâtiment	4.7717	536	»		4.7717	788	»		45	
Fab. de robinetterie, appareils de graissage	4.7718	1.493	12		4.7718	3.321	27		165	
Polissage sur métaux	4.774	535	73		4.774	709	111		194	
Polisseur (s. a. i.)	4.7740	363	62		4.7740	136	108		34	
Brunissage, lissage en cuivre	4.7741	2	1		4.7741	11	»		12	
Peinture sur métaux	4.7742	190	5		4.7742	188	9		72	
Découpage de métaux minces	4.7778	253	78		4.778	300	105		68	
Fabrique de cafetières en cuivre, de briquets	4.779	91	»		4.779	46	»		8	
Sertissage en cuivre	4.7794	361	26		4.7794	283	32		46	
Fabrique de chalumeaux en cuivre	4.7812	37	»		»	»	»		»	
Fabrique de feuilles d'étain à étamer, etc	4.7833	94	»		4.7767	134	»		7	
Fabrique de cartouches	4.784	619	3		4.7769	882	1		10	
Fabrique d'ornements en zinc	4.7913	201	»		4.7913	339	1		15	
Fabrique de capsules de bouchage en métal	4.792	561	»		4.792	498	1		28	
Fondeur en zinc	4.793	382	2		4.793	153	»		8	
Batteur d'étain	4.795	30	1		»	»	»		»	
Fabrique de plomb laminé, tuyaux en plomb	4.7971	98	»		4.797	113	1		8	
Fonderie de plomb, fab. de plombs de chasse	4.7972	83	3		4.7972	324	»		17	
Nickeleur	4.7993	463	22		4.843	495	30		72	
Fabrique de lettres et chiffres en métal	4.813	64	»		4.813	21	»		8	
Fabrique d'objets en aluminium, en nickel	4.7982	38	»		4.7981	94	»		1	
Galvanoplastie, bronzage sur métaux et plâtre	4.799	187	20		4.84	72	5		13	
Bronzage sur métaux et plâtre	»	»	»		4.842	222	16		47	
Fabrique d'aimants	»	»	»		4.751	11	»		2	
Braseur sur métaux	»	»	»		4.7571	29	5		6	
Fabrique de briquets	»	»	»		4.7791	10	»		1	
Fabrique d'étiquettes en métal	»	»	»		4.7768	21	»		6	
Fonderie de cloches et timbres	4.7721	195	»		4.7721	190	»		36	
Fabrique de couverts en métal	4.7293	585	5		4.7293	697	»		28	
Fabrique de boutons en métal	4.777	425	»		4.777	660	»		37	
Fabrique de perles métalliques	4.7774	23	»		4.7774	47	»		6	
Fabrique de fermoirs	4.7821	437	»		4.7762	357	»		14	
Fabrique de bouclerie	4.783	477	»		4.7766	512	»		43	
Fabrique d'articles de bimbeloterie	4.82	134	»		4.82	94	5		37	
Fabrique de fils de laiton, guimperie	4.7252	153	22		4.7252	298	12		117	
Fabrique d'alliages (s. a. i.)	4.7720	50	»		4.7720	46	»		4	
Fabrique de bronze d'art	4.7722	2.340	5		4.7722	2.415	24		159	
Fabrique de bronze d'art imitation	4.773	735	»		4.773	861	2		87	
Monteur en bronze, en cuivre	4.7732	654	149		4.7732	963	218		193	
Fabrique de clous dorés pour tapissserie	4.7735	118	»		4.7735	131	»		2	
Fabrique de décors en cuivre pr ameublement	4.7736	158	»		4.7736	105	1		12	
Placage pour sellerie	4.7739	208	9		4.7739	220	7		33	
Fabrique de tampons pour impressions	4.7756	20	»		»	»	»		»	
Fabrique de cannetilles pour chapeaux	4.7775	17	1		4.7775	53	»		32	
Fabrique d'articles de piété en métal	4.7776	71	»		4.7776	213	»		11	
Estampage à froid	4.7781	173	3		4.7781	530	31		64	
Fabrique de garnitures de parapluies et cannes	4.7793	208	1		4.7793	234	4		29	
Fabrique de montres et étalages en métal	4.7811	80	»		4.7757	191	»		32	
.....	.....	24.509	635	....	.....	30.531	1.036	....	2.466	.....

SOUS-GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		RECENSEMENTS ALLEMANDS DE 1895						
			CHOMEURS (Juin)			CHOMEURS (Décembre)		
NUMÉROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
	Report.....	47.831	....	1.552	.....	....	1.500	.....
B. 31	Fabrication de la tôle et du fer-blanc.....	2.868	b c	» 41		b c	2 56	
B. 32	Ferblantiers.....	46.593	a. fr b c	5 3 1.441		a. fr b c	» 5 2.042	
	(Ferblantier de bâtiment, plombier, ferblantier, etc.).							
B. 33	Articles en fer-blanc.....	10.697	b c	18 198		b c	11 186	
	(Découpeur de tôle, peintre sur tôle, articles en tôle, moules en fer-blanc, batterie de cuisine, tuyaux de poêle, cercueils en métal, etc.).							
16	**Travail des métaux communs autres que le fer...**	107.989	....	3.258	**30,2**	....	3.802	**35,2**
B. 22	Chaudronniers en cuivre.....	9.924	a. fr b c	2 1 464		a. fr b c	» » 486	
	(Batteur de cuivre, rétameur, dinandier, articles grossiers en cuivre, etc.).							
B. 38	Serrurerie (y compris la fabrication des coffres-forts).....	271.024	a. fr b c	4 26 9.697		a. fr b c	» 42 12.494	
	(Serrurerie en bâtiment, serrurerie d'art, serrurerie pour machines, tourneur en fer, ouvrier en clefs. Bascules, lits en fer, meubles en fer, stores en fer, meubles de jardin, espagnolettes, ferrures de portes et fenêtres, serrures de sûreté, verrous, etc.).							
B. 45	Fabrication de machines, outils, appareils (y compris les ateliers dépendant de l'administration des chemins de fer), sauf les occupations inscrites aux nos B. 46 à B. 57.....	134.797	a. fr b c	2 377 2.855		a. fr b c	» 392 3.585	
	A reporter.....	415.745	....	13.428	.....	....	16.999	.....

Groupement 16. — Ce vaste groupement est nécessaire, d'une part, en raison de la quasi-similitude du B. 23 et du B. 27 et, d'autre part, en raison des liens étroits existant entre les industries visées aux B. 25, 26, 29 et 33 et les métiers répertoriés aux B. 23, 24, 28, 31, 32.

Notons que les chiffres français de la rubrique ferblanterie doivent être complétés, pour 1896, à l'aide des données suivantes fournies par le décompte spécial :

RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	RECENSEMENTS FRANÇAIS 1896 Numéros d'ordre	1896 Salariés	1896 Chômeurs	1896 Pour mille	1901 Numéros d'ordre	1901 Salariés	1901 Chômeurs	1901 Pour mille	1901 ÉTABLISSEMENTS avec salariés	1901 EFFECTIF MOYEN par établissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
.....	.....	24.509	635	....	.....	30.531	1.036	....	2.466	.....
Fabrique de casques.....	4.7813	12	»		»	»	»		»	
Fabrique de porte-plumes.....	4.782	209	»		4.776	139	1		3	
Fabrique d'articles en métal pr fumeurs, etc..	4.7823	55	»		4.7764	27	»		4	
Fabrique d'encriers de toutes sortes.....	4.7825	71	»		4.7765	79	»		7	
Fabrique de roulettes en fer pour meubles....	4.7752	158	»		4.7752	130	»		7	
Fabrique d'élastiques en laiton pour meubles..	4.7771	50	»		4.7771	77	»		8	
Fabrique de chaînes en laiton.....	4.7772	88	1		4.7772	97	4		47	
Fabrique de fer-blanc.....	4.717	1.342	20		4.717	1.817	»		2	
Fabrique de ferblanterie, ferblantier.....	4.79	11.989	964		4.79	13.178	1.098		5 216	
Ferblantiers (Décompte spécial)	»	2.821	»		»	»	»		»	
Zingueur (s. a. i.).....	4.790	745	159		4.790	407	111		143	
Tôlerie, fabrication d'objets en tôle vernie.....	4.7356	2.800	181		4.7356	2.284	217		416	
Fabrique de moules pour confiserie, baignoires.	4.7914	99	1		4.7914	134	»		9	
Fabrique de boîtes de vannerie en métal.....	4.7918	1.448	39		4.7918	2.602	82		64	
Fabrique de baignoires en zinc ou en cuivre..	»	»	»		4.7915	70	»		9	
Fabr. de vannerie, de boissellerie métallique...	»	»	»		4.7919	17	»		5	
.....	.....	46.396	2.000	**43,2**	.....	51.589	2.549	**49,4**	8.406	**6,1**
Fabrique de petite chaudronnerie en cuivre...	4.77	5.741	1.098		4.77	6.367	1.370		1.633	
Marteleur, repousseur (s. a. i.).....	4.770	46	7		»	»	»		»	
Repousseur en cuivres.....	4.771	245	30		4.771	299	19		51	
Etamage.....	4.7711	1.199	71		4.7711	1.143	61		822	
Chaudronniers (Décompte spécial).....	»	5.473	»		»	10.438	»		»	
Fabrique d'espagnolettes, de crémones.....	4.7227	72	»		4.7227	96	»		4	
Ajusteur-mécanicien.....	4.764	2.202	1.690		4.764	2.651	2.384		99	
Fabrique de serrures.....	4.7295	2.453	39		4.7295	3.035	36		574	
Serrurerie de bâtiment.....	4.732	31.608	2.924		4.732	36.878	3.952		9.388	
Fabrique de châssis, persiennes en fer.....	4.7321	225	»		4.7321	287	1		20	
Fabrique de devantures en métal.....	4.733	459	1		4.733	645	»		8	
Fabrique de lits et meubles en fer.....	4.734	1.054	2		4.734	1.613	6		57	
Fabrique de coffres-forts.....	4.7681	1.094	»		4.7681	1.047	»		40	
Tourneur en métaux (s. a. i.).....	4.766	1.805	680		4.766	2.439	1.130		368	
Rampiste en fer.....	»	»	»		4.7313	10	»		5	
Ajusteurs-serruriers (Décompte spécial).....	»	41.775	»		»	37.791	»		»	
Mécaniciens (Décompte spécial).....	»	22.013	»		»	52.220	»		»	
Tourneurs (Décompte spécial).....	»	»	»		»	15.213	»		»	
Fabrique de ressorts de voiture.....	4.7217	107	»		4.7217	218	1		4	
Fabrique de moules en fer.....	4.7229	306	93		4.7643	242	12		49	
Fabr. d'articles en acier pr filature ou tissage.	4.7264	195	1		4.7264	329	»		33	
Fabrique de navettes.....	4.7271	238	3		4.7271	200	2		24	
Charpente en fer.....	4.731	3.715	34		4.731	5.910	85		78	
Fabrique d'outils de mine, d'ascenseurs, etc .	4.7342	359	1		4.7639	325	»		3	
.....	.....	122.384	6.674	....	.....	179.391	9.059	....	13.260	.....

Total des ferblantiers (Décompte spécial)	13.846
Salariés occupés du 4.79 *Fabrique de ferblanterie, etc*.....	11.025
Chiffre approximatif à ajouter.....	2.821

Le Recensement de 1901 ne comporte pas de décompte spécial des ferblantiers; les chiffres que nous lui empruntons n'ont donc pas à être modifiés.

SOUS-GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		RECENSEMENTS ALLEMANDS DE 1895						
			CHOMEURS (Juin)			CHOMEURS (Décembre)		
NUMÉROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
	Report.....	415.745	....	13.428	.....	....	16.999	.....
	(Ingénieur et mécanicien, forgeron de chaudières de navires, chaudronnier en fer, tourneur en chevilles; instruments divers à vapeur, pompes à incendie, locomobiles, locomotives et tout le matériel des chemins de fer; appareils de chauffage, à air chaud, à eau chaude, à gaz; cuisinières; compteurs à gaz, fours; machines agricoles, forges de campagne, herses; toutes machines et accessoires pour l'industrie textile; machines à coudre; appareils de canalisation, compteurs à eau; appareils de sauvetage, ascenseurs, toits en fer, tours, plaques tournantes, poulies, grues, engrenages; balances diverses; ressorts pour voitures; machines pour l'imprimerie, machines à glace, à filtrer, à fermer les bouteilles, à remplir les saucisses, à couper le suif, à travailler le bois; rouleaux pour macadam; outils pour bijouterie, presses à cigare, etc.).							
B. 46	Constructeurs de moulins.....	2.823	b c	8 129		b c	5 184	
	(Moulins à vent, etc.).							
B. 49	Construction de navires.....	21.640	b c	9 707		b c	12 1.472	
	(Chantiers de construction de bateaux en fer, en bois; réparations, etc.).							
	A reporter.....	440.208	....	14.281	.....	....	18.672	.....

RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	RECENSEMENTS FRANÇAIS — 1896 — Numéros d'ordre	1896 — Salariés	1896 — Chômeurs	1896 — Pour mille	1901 — Numéros d'ordre	1901 — Salariés	1901 — Chômeurs	1901 — Pour mille	1901 — ÉTABLISSEMENTS avec salariés	1901 — EFFECTIF MOYEN par établissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
.....	.....	122.384	6.674	....	.....	179.396	9.059	....	13.260	.....
Fabrique de forges en fer	4.7353	79	»		»	»	»		»	
Fabr. et installation d'appareils de chauffage	4.7355	4.554	1		4.7354	5.473	3		160	
Construction de chaudières	4.742	8.687	113		4.742	12.992	136		267	
Fabrique d'appareils à distiller, d'appareils réfrigérants	4.7423	369	»		4.7423	1.171	»		17	
Fabrique d'appareils de ventilation	4.758	57	»		4.758	318	»		14	
Construction mécanique (s. a. i.)	4.76	54.326	2.533		4.76	55.348	4.009		3.592	
Graisseur (s. a. i.)	4.760	22	9		»	»	»		»	
Construction de machines à vapeur, à gaz	4.761	1.661	»		4.761	4.086	»		63	
Construction de locomotives	4.7611	121	»		4.7611	199	»		1	
Construction de machines-outils	4.7613	3.836	»		4.7613	5.070	2		43	
Construction de matériel de filature, tissage	4.7614	3.010	1		4.7614	3.689	3		70	
Construction de machines pour la chaussure	4.7617	98	»		4.7617	125	»		6	
Construction de broyeurs	4.7618	12	»		4.7618	426	»		11	
Construction de matériel d'imprimerie	4.7619	954	»		4.7619	1.299	»		26	
Fabrique d'instruments aratoires	4.762	6.108	5		4.762	10.174	8		810	
Construction de machines pour laiterie	4.7621	21	»		»	»	»		»	
Fabrique de pressoirs, de moulins à huile	4.7623	130	»		4.7623	347	»		23	
Fabrique de pompes	4.7625	1.099	1		4.7625	1.605	3		99	
Construction d'appareils hydrauliques	4.7626	302	»		4.7626	521	1		27	
Fabrique de trieurs	4.7627	48	»		4.7627	82	»		3	
Fabrique d'outillages pour industries diverses	4.7629	652	4		4.7629	1.006	18		122	
Construction d'appareils de levage	4.7631	185	»		4.7631	1.339	1		31	
Construction de machines à bois	4.7636	32	»		4.7636	67	»		3	
Fabrique de métiers à broder, etc	4.7637	523	»		4.7637	755	»		18	
Taille d'engrenages	4.7639	41	»		4.7644	110	»		4	
Fabrique de filtres	4.7641	78	»		4.7641	138	»		14	
Machiniste, raboteur, tourneur, fraiseur (s. a. i.)	4.7655	495	292		4.7655	453	281		72	
Fabrique de balayeuses mécaniques	4.7662	10	»		»	»	»		»	
Montage de métiers pour le tissage	4.767	106	11		4.767	121	5		29	
Fabr. de pièces détachées et d'accessoires	4.7671	138	»		4.7671	1.086	»		22	
Fabrique d'accessoires de métiers à tisser	4.7672	1.158	11		4.7672	1.133	21		135	
Fabrique de machines à coudre	4.7682	790	»		4.7682	773	1		52	
Fabr. d'appareils d'hydrothérapie, de sauvetage	4.7712	83	»		4.7712	76	»		5	
Fabrique d'appareils pour eaux gazeuses	4.7716	350	»		4.7716	349	»		9	
Tournage de rouleaux pour filatures	4.7755	43	3		4.7755	33	»		7	
Fabrique de cardes	4.7824	229	»		4.7674	210	6		25	
Fabrique de compteurs à gaz	4.7917	1.088	2		4.7917	1.898	»		20	
Fontainier, réparateur de fontaines	4.796	28	»		4.796	30	3		15	
Fabrique d'appareils sanitaires	4.7961	172	1		4.7961	348	3		19	
Fabrique de composteurs	4.8191	37	»		4.8191	74	»		4	
Piquage de chaudières	»	»	»		4.7421	26	1		7	
Fabrique d'appareils réfrigérants	»	»	»		4.7424	11	»		1	
Fabrique d'automobiles	»	»	»		4.7688	7.421	7		201	
Fabrique de machines pour papeterie	»	»	»		4.7615	372	»		9	
Fabrique de moulins à huile	»	»	»		4.7622	13	»		2	
Fabrique de presses hydrauliques	»	»	»		4.7624	58	»		2	
Fabrique de presses à copier	»	»	»		4.7628	57	1		2	
Fabrique de matériel de tannerie	»	»	»		4.7635	44	»		2	
Fabrique de découpoirs	»	»	»		4.7642	134	»		13	
Construction de matériel de moulin	4.7632	799	»		4.7632	1.039	»		38	
Const. de fouloirs, de pétrins mécaniques, etc.	»	»	»		4.7634	26	»		3	
Constructeur de barques et bateaux	4.622	3.855	207		4.622	4.416	76		490	
Construction de navires en fer	4.74	11.519	1		4.74	21.985	»		42	
Forgeron de marine (s. a. i.)	4.741	226	10		4.741	463	7		64	
Charpente de navire, déchirage de bateaux	4.623	180	73		4.623	715	156		95	
.....	.....	233.695	9.952	....	.....	329.100	13.811	....	20.069	.....

SOUS-GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		RECENSEMENTS ALLEMANDS DE 1895						
			CHOMEURS (Juin)			CHOMEURS (Décembre)		
NUMÉROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
	Report.....	440.208	....	14.281	.....	....	18.672	.....
B. 55	Fabrication d'appareils et d'instruments de mathématique, physique, chimie, chirurgie..... (Appareils d'astronomie, lunettes, lorgnettes, balances pour chimie, dentiers, instruments d'arpentage, ustensiles pour hôpitaux, compas, manomètres, boussoles, mécanicien de précision, thermomètres, etc.).	20.931	a. fr b c	1 23 813		a. fr b c	» 24 695	
17	**Construction mécanique, chaudronnerie**.....	461.139	....	15.118	**32,7**	....	19.391	**42,4**
B. 47	Charrons, ouvriers en roues ..... (Brouettes, traîneaux, voitures d'enfant, etc.).	47.017	a. fr b c	1 5 849		a. fr b c	» 4 1.671	
	A reporter.....	47.017	....	855	.....	....	1.675	.....

Groupement 17. — Les chaudronniers, les serruriers, les mécaniciens, les tourneurs en métaux sont, nous l'avons déjà vu par l'étude du Recensement de 1901, étroitement unis dans l'industrie moderne. De là, leur réunion ici.

Les chiffres français doivent être modifiés à l'aide des données recueillies par les décomptes spéciaux. Voici les calculs faits, indiqués en détail aux chapitres VI et VIII, pages 107, 144 et 145.

1° 1896.

Total des chaudronniers (Décompte spécial).....	18.690
Unités à déduire conventionnellement.....	13.217
Chiffre approximatif à ajouter.....	5.473
Total des ajusteurs, ajusteurs-mécaniciens, serruriers (Décompte spécial).....	70.971
Unités à déduire conventionnellement.....	29.196
Chiffre approximatif à ajouter.....	41.775
Total des mécaniciens, machinistes, tourneurs en métaux (Décompte spécial).....	75.386
Unités à déduire conventionnellement.....	53.373
Chiffre approximatif à ajouter.....	22.013

RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	RECENSEMENTS FRANÇAIS 1896 Numéros d'ordre	1896 Salariés	1896 Chômeurs	1896 Pour mille	1901 Numéros d'ordre	1901 Salariés	1901 Chômeurs	1901 Pour mille	ÉTABLISSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOYEN par établissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
.....	.....	233.695	9.952	....	.....	329.100	13.811	....	20.069	.....
Fabrique de bas élastiques, bandagiste.....	4.4623	383	17		4.4623	640	13		158	
Naturaliste, objets d'histoire naturelle.....	4.537	107	16		4.537	108	5		49	
Fabrique d'appareils de photographie.....	4.673	393	»		4.6673	795	20		64	
Mécanique de précision.....	4.765	220	»		4.765	338	»		46	
Fabrique d'instruments de pesage.....	4.7652	1.052	»		4.7652	1.362	21		41	
Fabrique de balances, balancier.....	4.7653	736	18		4.7653	816	1		160	
Fabrique d'instruments de chirurgie.....	4.785	726	3		4.785	790	36		105	
Fabrique de dents et râteliers artificiels.....	4.7851	64	»		4.7851	274	54		64	
Fabrique d'instruments d'optique	4.786	1.601	62		4.786	1.840	1		236	
Fabrique d'instruments de mathématiques....	4.787	426	»		4.787	532	7		13	
Fabrique d'instruments de précision.....	4.7871	960	4		4.7871	1.288	15		82	
Fabrique de lunettes, lunetier (ière).....	4.788	856	12		4.788	1.081	1		417	
Fabrique de jumelles.....	4.7881	597	»		4.7881	590	»		28	
Fabrique de mesures linéaires.....	4.7883	177	»		4.7883	81	»		18	
Fabrique d'objets en platine.....	4.863	8	»		»	»	»		»	
Fabrique de thermomètres.....	4.9841	50	1		4.9841	85	»		14	
Fabrique de verres d'optique.....	4.985	499	1		4.985	647	1		21	
Polissage d'instr. de chirurgie ou médicaux..	»	»	»		4.7854	32	»		5	
.....	.....	242.550	10.086	**41,6**	.....	340.399	13.986	**40,9**	21.590	15,8
Charronnage, fabrique de voitures.....	4.63	30.975	943		4.63	33.312	1.210		18.466	
Fabrique de roues de voitures.....	4.631	87	»		4.631	206	»		16	
Fabrique de brouettes.....	4.635	46	»		4.635	165	»		11	
Fabrique de voitures à bras pour enfants.....	4.768	513	»		4.7684	649	1		30	
Fabrique de voitures pour l'artillerie.....	»	»	»		9.9463	65	»		1	
Charrons (Décompte spécial)	»	»	»		»	5.852	»		»	
.....	.....	31.621	943	....	.....	40.249	1.211	....	18.524	.....

2° 1901.

Total des chaudronniers (Décompte spécial).....	25.944
Unités à déduire conventionnellement.....	15.506
Chiffre approximatif à ajouter.....	10.438
Total des ajusteurs-serruriers (Décompte spécial).....	93.031
Unités à déduire conventionnellement.....	55.240
Chiffre approximatif à ajouter.....	37.791
Total des mécaniciens (Décompte spécial).....	84.389
Unités à déduire conventionnellement.....	32.169
Chiffre approximatif à ajouter.....	52.220
Total des tourneurs en métaux (Décompte spécial).....	27.495
Unités à déduire conventionnellement.....	12.282
Chiffre approximatif à ajouter.....	15.213

SOUS-GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		RECENSEMENTS ALLEMANDS DE 1905						
			CHOMEURS (Juin)			CHOMEURS (Décembre)		
NUMÉROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
	Report.....	47.017	....	855	.....	....	1.675	.....
B. 48	Carrosserie (également pour chemins de fer et diligences).....	8.995	b c	9 173		b c	19 170	
	(Tramways, omnibus, vélocipèdes, brouettes en fer, chaises roulantes pour malades, véhicules de tout genre pour l'armée, etc.).							
18	**Charronnage, carrosserie**.....	56.012	....	1.037	**18,5**	....	1.864	**33,2**
B. 50	Armuriers.....	3.189	b c	1 119		b c	3 203	
B. 51	Autres fabrications d'armes à feu.....	6.943	b c	7 159		b c	4 249	
	(Forgeur de bouches à feu, fusils, pistolets, revolvers, etc.).							
19	**Armurerie**.....	10.132	....	286	**28,2**	....	459	**45,3**
B. 52	Horlogers.....	16.799	a. fr b c	2 2 620		a. fr b c	» 5 568	
	(Ouvriers divers pour tous les articles et accessoires d'horlogerie).							
20	**Horlogerie**.....	16.799	....	624	**37,1**	....	573	**34,1**
B. 53	Fabrication de pianos, orgues, orchestrions.....	5.598	b c	3 114		b c	3 106	
	(Harmoniums, accordeur, tous articles pour construction de pianos, etc.).							
21	**Pianos**.....	5.598	....	117	**20,9**	....	109	**19,4**

Groupement 18. — Dans ces deux sous-groupes dont la réunion est nécessaire, nous constatons une fois de plus l'impossibilité où l'on est de baser un recensement uniquement sur le métier individuel.

Constamment, à côté de la rubrique portant le nom de l'ancien métier, on trouve un ou plusieurs autres sous-groupes correspondant aux industries auxquelles cet ancien métier sert de base : à côté du charron, l'ouvrier des ateliers de carrosserie, de même qu'à côté du forgeron, l'ouvrier des ateliers de quincaillerie ou de ferronnerie.

L'Administration française a soumis les charrons à un décompte spécial auquel nous empruntons à nouveau les données suivantes, déjà mentionnées aux pages 102 et 143 :

1° 1896.

Total des charrons (Décompte spécial).....	29.858
Unités à déduire conventionnellement.....	30.032
Chiffre approximatif à ajouter.....	Néant.

RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	RECENSEMENTS FRANÇAIS 1896 Numéros d'ordre	1896 Salariés	1896 Chômeurs	1896 Pour mille	1901 Numéros d'ordre	1901 Salariés	1901 Chômeurs	1901 Pour mille	ÉTABLISSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOYEN par établissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
.....	.....	31.621	943	....	.....	40.249	1.211	....	18.524	.....
Carrosserie	4.632	12.075	85		4.632	14.430	110		1.427	
Peinture et vernissage en voitures.....	4.634	1.425	213		4.634	1.652	346		510	
Serrurerie en voitures.....	4.7341	184	14		4.7341	111	25		13	
Construction de matériel de chemins de fer...	4.7612	4.410	»		4.7612	8.175	»		19	
Construction de berlines pour mines.....	4.7638	152	»		4.7638	956	»		10	
Fabrique de vélocipèdes.....	4.7683	4.326	13		4.7683	6.921	13		1.016	
Fabrique de lits et fauteuils mécaniques, etc..	4.7685	118	»		4.7685	43	»		3	
Fabr. d'app. automatiques, de distributeurs...	»	»	»		4.76851	19	»		2	
Fabrique de chevaux, de voitures mécaniques.	»	»	»		4.7687	15	»		1	
.....	.....	54.311	1.268	**23,4**	.....	72.571	1.705	**23,5**	21.525	3,4
Fab. d'armurerie, brunissage, damasquinage.	4.738	2.194	165		4.738	2.648	178		579	
Arsenaux de la guerre.....	9.94739	11.160	124		9.94739	15.716	»		14	
Canonnier-armurier.....	4.7381	127	1		4.7381	160	»		22	
Fabrique d'armes de guerre.....	4.739	155	»		4.739	716	»		2	
.....	.....	13.636	290	**21,2**	.....	19.240	178	**9,2**	617	31,2
Fabrique de ressorts de montres.....	4.7219	275	4		4.7219	288	2		32	
Fabrique de pendules portatives de voyage...	4.83	3.004	8		4.83	2.823	8		204	
Horloger-bijoutier (s. a. i.).....	4.830	4.949	364		4.830	5.239	320		3.214	
Fabrique de fournitures d'horlogerie.....	4.831	2.881	48		4.831	3.082	38		1.519	
Pierriste en horlogerie.....	4.8312	91	»		4.8312	60	2		56	
Fabrique de carrés et clefs de montres.....	4.833	168	»		4.833	265	2		40	
Fabrique d'horloges en bois.....	4.836	232	»		4.836	137	»		71	
Fabrique de boîtes de montres.....	4.837	560	5		4.837	781	4		40	
Fabrique de cadrans de montres et pendules.	4.9981	73	2		4.9981	64	1		26	
.....	.....	12.233	431	**35,2**	.....	12.739	377	**29,6**	5.202	2,4
Fabrique de pianos.....	4.674	2.843	51		4.674	3.430	39		178	
Fabrique d'orgues, d'harmoniums, accordéons.	4.6741	760	7		4.6741	928	7		54	
Fabrique d'accessoires pour pianos.....	4.6744	465	»		4.6744	389	»		13	
Réparateur, accordeur d'instrum. de musique.	4.676	79	16		4.676	55	17		26	
.....	.....	4.147	74	**17,8**	.....	4.802	63	**13,1**	271	17,7

2° 1901.

Total des charrons (Décompte spécial).....	34.180
Unités à déduire conventionnellement.....	28.328
Chiffre approximatif à ajouter.....	5.852

Groupement 19. — Pour que la comparaison de l'Allemagne et de la France, au point de vue du chômage dans l'armurerie, soit exacte, il nous faut faire pour la France ce que nous avons sciemment refusé de faire dans la comparaison des deux Recensements français, à savoir, joindre aux armuriers de l'industrie privée les armuriers des arsenaux de l'État. L'Allemagne, en effet, faisant un recensement des individus, n'a pas tenu compte des ateliers auxquels ils appartenaient. Elle a donc confondu les ouvriers de l'État avec les autres. Nous ne pouvons que faire de même, ce qui explique la différence entre les taux de chômage tels qu'ils apparaissent dans le présent tableau et ceux que nous avons indiqués au chapitre VIII, page 144.

SOUS-GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		RECENSEMENTS ALLEMANDS DE 1895						
			CHOMEURS (Juin)			CHOMEURS (Décembre)		
NUMÉROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
B. 54	Fabrication d'autres instruments de musique (à l'exception des jouets d'enfants)..... (Accordéons, violons, grosses caisses, etc.).	9.278	a fr b c	19 4 166		a. fr b c	» 4 145	
22	**Instruments de musique divers**	9.278	....	189	**20,3**	....	149	**16,1**
B. 56	Fabrication de lampes et autres appareils d'éclairage (sauf ceux du B. 57)..... (Appareils d'éclairage à benzine, à gaz, au pétrole, lanternes de voiture, lampes artistiques, lustres, etc.).	3.423	b c	6 104		b c	10 120	
B. 57	Electrotechniciens, machines, appareils et installations électriques	11.919	b c	37 245		b c	30 490	
23	**Éclairage et électricité**.....	15.342	....	392	**25,5**	....	650	**42,3**
B. 58	Fabrication de produits chimiques, pharmaceutiques et photographiques..... (Extraction et fabrication d'alun; acides divers, acide borique; chimiste; électrochimie; fabrique d'oxygène; préparations pharmaceutiques, photographiques; fabriques de tannin, de talc, de soude, d'alcali, de salpêtre, de désincrustants, d'acide carbonique, de réglisse, de pepsine, objets de pansement, ouate hydrophile, poudres insecticides, etc.).	31.687	b c	91 547		b c	98 581	
24	**Produits chimiques et pharmaceutiques**.....	31.687	....	638	**20,1**	....	679	**21,4**

Groupement 23. — La jonction du B. 56 et du B. 57 s'impose parce que, du côté français, le 4.7724 comprend à la fois des ouvriers en lampes et des électriciens.

L'Administration française a fait, lors des deux recensements, un décompte spécial des électriciens.

Voici les calculs faits à leur sujet dans les chapitres antérieurs (Voir pages 108 et 145) et que nous utilisons à nouveau ici :

1° 1896.

Total des électriciens (Décompte spécial).....	4.313
Unités à déduire conventionnellement.....	4.626
Chiffre approximatif à ajouter.....	Néant

RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	RECENSEMENTS FRANÇAIS 1896 — Numéros d'ordre	Salariés	Chômeurs	Pour mille	1901 — Numéros d'ordre	Salariés	Chômeurs	Pour mille	ÉTABLISSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOYEN par établissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
Fabrique de lutherie, de tambours	4.675	1.145	24		4 675	960	26		183	
Fabrique d'instruments de musique	4.789	573	7		4.789	987	6		33	
Fabrique de boites à musique	4.7892	306	»		4.7892	298	»		6	
Fabrique de phonographes	»	»	»		4.7893	242	3		12	
.....	.....	2.024	31	**15,3**	.....	2.487	35	**14, 1**	234	10,6
Appareillage pour le gaz et l'électricité	4.7724	2.737	12		4.7724	3.696	1		168	
Fabrique de lampes et suspensions en cuivre	4.7725	494	»		4.7725	399	»		28	
Fabrique de lampisterie	4.791	592	17		4.791	622	14		196	
Fabrique de lanternes pour voitures	4.7911	562	4		4.7911	649	14		64	
Fabrique d'appareils d'éclairage en fer-blanc	4.7912	138	»		4.7912	144	»		12	
Fabrique d'appareils électriques	4.769	3.509	323		4.769	4.312	923		588	
Construction et installation de machines élect.	4.7691	1.440	»		4.7691	6.633	11		110	
Remetteur de brins aux lisses et maillons	4.7694	»	»		4.7673	1	»		5	
Fab. d'app. pour la télégraphie, de piles électr.	4.7696	731	2		4.7696	991	»		10	
Fabrique d'accumulateurs	4.7697	206	»		4.7697	854	»		29	
Distribution d'électricité, d'air comprimé	4.925	2.064	3		4.925	5.256	3		505	
Fabrique de piles électriques	»	»	»		4.7695	110	»		10	
Distribution municipale d'électricité	»	»	»		9.94925	71	»		8	
Electriciens (Décompte spécial)	»	»	»		»	4.994	»		»	
.....	.....	12.473	361	**28,8**	.....	28.732	966	**32,5**	1.733	16,6
Fabrique de pâte de guimauve, de réglisse	4.163	117	»		4.163	236	»		17	
Fabrique de produits chimiques (s. a. i.)	4.2	6.257	22		4.2	5.152	13		159	
Fabrique de produits pharmaceutiques	4.21	1.219	1		4.21	2.589	3		179	
Fabrique d'acides divers	4.2512	476	»		4.251	1.238	1		25	
Fabrique d'ammoniaque	4.2514	46	»		4.2513	29	»		3	
Fabrique de soude artificielle	4.252	4.062	»		4.2521	5.513	»		25	
Fabrique de potasse, de produits barytiques	4.2522	424	»		4.2522	267	»		8	
Fabrique et raffinerie de soufre, d'iode	4.253	333	»		4.253	452	»		30	
Fabrique de sulfure de carbone	4.2535	180	1		4.2535	207	»		5	
Fabrique de sulfostéatite cuprique	4.2541	49	»		4.2541	13	»		3	
Fabrique d'alun, de chlorate de potasse, etc.	4.2565	486	»		4.255	683	»		20	
Fab. de tartre, de bitartrate de potasse, etc.	4.2567	159	2		4.2567	524	4		105	
Fab. d'eau de Javel, de chlorure de chaux	4.2571	99	»		4.257	173	»		28	
Fabrique de produits pour la photographie	4.2575	193	»		4.2575	326	»		30	
Fabrique de tannin	4.2576	433	»		4.2576	1.035	»		32	
Fabrique de désincrustants, désinfectants	4.2589	98	»		4.2585	665	»		127	
Fabrique d'objets de pansement	4.4838	182	»		4.4838	188	»		11	
Fabrique d'aluminium	4.7163	165	»		4.7163	460	«		7	
Extraction de terre alumineuse	3.71	91	»		3.71	384	»		25	
Chimiste	7.53	355	90		7.53	546	130		100	
Fab. d'acide carbonique liquide, d'oxygène, etc.	»	»	»		4.252	147	»		18	
.....	.....	15.424	116	**7,5**	.....	20.827	151	**7,2**	957	21,8

2° 1901.

Total des électriciens (Décompte spécial)	11.258
Unités à déduire conventionnellement	6.264
Chiffre approximatif à ajouter	4.994

Groupement 24. — Avec le sous-groupe 58, nous entrons dans le groupe des industries chimiques parmi lesquelles l'Administration allemande a placé d'une part les *pharmaciens* (B. 59), et d'autre part les *équarrisseurs* (B. 63).

Nous laisserons les pharmaciens figurer à cette place, car ils peuvent être, sans inconvénient, isolés du groupe *Professions libérales* où l'Administration française les place. Mais, pour les équarrisseurs, leur parenté avec les bouchers et garçons d'abattoirs est trop intime pour que nous puissions les séparer de ces derniers. Nous grouperons donc le B. 63 avec le B. 111 qui correspond à ces autres métiers.

SOUS-GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		RECENSEMENTS ALLEMANDS DE 1895						
			CHOMEURS (Juin)			CHOMEURS (Décembre		
NUMÉROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
B. 59	Pharmaciens	9.743	b c	58 143		b c	98 242	
25	**Pharmaciens**	9.743	....	201	**20,6**	....	340	**34,9**
B. 60	Matières tinctoriales, y compris la fabrication de fusains, de crayons, de noir animal, de filtres à charbon, et de tous produits tirés du goudron minéral (Fabrique de couleurs, d'aniline, d'ocre, de bleu de Prusse, de Paris, de blanc de zinc, d'oxyde de plomb, de céruse, de produits de désinfection, de naphtaline, d'encre, de noir animal, de pastels, de fusains, etc.).	15.781	b c	20 239		b c	17 255	
26	**Substances tinctoriales**	15.781	....	259	**16,4**	....	272	**17,2**
B. 61	Matières explosives et inflammables (Fabrique de dynamite, de nitro-glycérine, d'allumettes, cartouches, pétards, amadou, allume-feux, amorces, feux d'artifice, pyrotechnicien, etc.).	10.997	b c	6 181		b c	4 168	
27	**Matières explosives**	10.997	....	187	**17,0**	....	172	**15,7**
B. 62	Déchets animaux et engrais artificiels (vidanges, moutures d'os, fabriques d'engrais) (Chalets de nécessité; vidangeur, enlèvement des ordures, des cendres, nettoyage et désinfection des égouts; fabrique de compost, de guano, de poudrette, d'huile de pied de bœuf, mouture de phosphates, nettoyage et balayage des rues y compris les employés municipaux, etc.).	9.342	b c	5 193		b c	2 219	
28	**Engrais, huiles animales**	9.342	....	198	**21,2**	....	221	**23,6**
B. 64	Charbons de bois, résines, goudron végétal, suie, poix (Charbonnier, fabrique de résine, de térébenthine, etc.).	902	b c	1 5		b c	» 39	
B. 68	Extraction de goudron de houille; huiles minérales et éthérées, graisses, vernis, utilisation des résines (également colle et mastic) (Fabrique de goudron de houille, de bitume, d'huile pour machines, d'huile de poisson, d'essence de schiste, d'huile de térébenthine, de vaseline; cirages de toute espèce, enduits, cambouis; parfumeries, pommades; cire à cacheter, laques, encres d'imprimerie, vernis, colle de poisson, paraffine, raffinerie de pétrole, etc.)	6.834	b c	22 89		b c	11 176	
	A reporter	7.736	....	117	.....	....	226	.....

RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	RECENSEMENTS FRANÇAIS — 1896 — Numéros d'ordre	Salariés	Chômeurs	Pour mille	1901 — Numéros d'ordre	Salariés	Chômeurs	Pour mille	ÉTABLISSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOYEN par établissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
Pharmacien	7.85	9.171	135		7.85	10.358	175		5.898	
.....	.....	9.171	135	**14,7**	.....	10.358	175	**16,9**	5.898	1,8
Fabrique d'encre à écrire	4·221	229	2		4.221	229	»		27	
Fabrique de matières colorantes	4.29	1.147	»		4.29	1.356	1		37	
Fabrique d'aniline	4.291	440	»		4.291	1.029	»		10	
Fabrique de boules à teinture	4.293	186	»		4.293	514	»		15	
Fabrique de bleu de Prusse, d'azur, etc.	4.2932	169	»		4.2932	64	»		2	
Fabrique d'ocres pour la teinture	4.294	339	»		4.294	366	»		38	
Fabrique de céruse, de minium	4.2953	465	3		4.2951	704	»		21	
Fabrique de blanc de zinc, d'argent, etc.	4.2954	108	»		4.2954	201	»		22	
Fabrique de crayons, de fusains	4.296	173	»		4.296	234	»		12	
Broyage de couleurs	4.297	785	9		4.297	857	4		73	
Apprêteur de craie	4.9161	23	»		4.9161	65	»		18	
Fabrique de couperose, vert-de-gris	»	»	»		4.2942	22	»		9	
Fabrique de noir de fumée	»	»	»		4.295	11	»		3	
.....	.....	4.064	14	**3,4**	.....	5.652	5	**1,0**	287	19,7
Fabrique d'allume-feux	4.2623	123	2		»	»	»		»	
Fabrique de pièces d'artifices	4.27	336	7		4.27	495	13		53	
Fab. de matières explosibles (s. a. i.), phosphore.	4.270	58	»		4.270	272	1		7	
Fabrique de nitro-glycérine, dynamite, etc.	4.271	227	1		»	»	»		»	
Fab. d'allumettes, d'amadou, pâte à briquets.	4.276	7	»		4.276	20	1		11	
Poudrerie nationale, etc	9.94273	2.243	1		9.94270	3.134	»		14	
Manufacture nationale d'allumettes	9.94276	664	5		9.94276	618	»		7	
Fabrique de phosphore	»	»	»		4.278	153	»		1	
Fabrique de carbure de calcium	»	»	»		4.2781	596	2		25	
.....	.....	3.658	16	**4,4**	.....	5.288	17	**3,2**	118	44,8
Fabrique et épuration d'huile animale	4.24	275	»		4.24	282	»		39	
Boyauderie	4.2423	245	2		4.2423	362	1		60	
Fabrique de cordes en boyau, etc.	4.2424	96	1		4.2424	110	2		11	
Fabrique de noir animal	4.244	248	1		4.244	111	»		11	
Fabrique d'engrais	4.2441	2.835	»		4.2441	5.326	2		262	
Entreprise de vidanges	4.245	2.729	26		4.245	2.956	27		307	
Mouture de phosphates, etc.	4.254	621	2		4.284	789	5		51	
Cabinets d'aisances publics	6.659	17	»		6.659	15	»		9	
....	.....	7.066	32	**4,5**	.....	9.951	37	**3,7**	750	13.3
Distillation, carbonisation du bois	4.25	654	»		4.25	716	»		12	
Fabrique de produits résineux	4.258	407	1		4.258	657	»		97	
Fabrique de poudre de riz, de pastilles, etc.	4.211	32	2		»	»	»		»	
Fabrique de cire, de pains à cacheter	4.222	73	»		4.222	59	»		16	
Fabrique de colle de pâte, de colle végétale.	4.224	139	»		4.224	225	»		25	
Fabrique de cirage, de poudre insecticide	4.225	443	»		4.225	419	1		37	
Fabrique de parfumerie, vaseline, etc	4.237	1.603	15		4.237	1.802	19		244	
Fabrique de colle-forte, de colle de poisson.	4.2431	1.105	»		4.243	1.195	»		74	
Fabrique de gélatine, d'albumine, etc.	4.2433	429	4		4.2433	1.136	1		47	
Fabrique et raffinage de goudron	4.263	84	»		4.263	109	1		9	
Raffinerie, épur. de pétrole, huiles minérales.	4.264	2.599	5		4.264	3.032	3		32	
.....	.....	7.568	27	....	.....	9.350	25	....	59	.....

SOUS-GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		RECENSEMENTS ALLEMANDS DE 1895					
			CHOMEURS (Juin)			CHOMEURS (Décembre)	
NUMÉROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
	Report.....	7.736	....	117	.....	....	226	.....
29	**Résine, pétrole, corps gras**.....	7.736	....	117	**15,1**	....	226	**29,0**
B. 65	Usines à gaz.....	13.864	b c	6 246		b c	12 351	
30	**Usines à gaz**.....	13.864	....	252	**18,2**	....	363	**26,1**
B. 66	Fabrication de bougies et chandelles, savons..... (Fondeur, bouilleur, de suif ou de graisse; fabrique de bougies, de cierges, de stéarine, de glycérine, de savon, savonnier, etc.).	7.280	b c	21 164		b c	13 172	
31	**Stéarinerie, savonnerie**.....	7.280	....	185	**25,4**	....	185	**25,4**
B. 67	Huileries..... ... (Huile de colza, huile de palme, huile de lin; raffinerie d'huile, ouvriers divers des huileries, etc.).	5.196	b c	5 149		b c	3 116	
32	**Huiles végétales**.....	5.196	....	154	**29,6**	....	119	**22,9**
B. 69	Préparation de textiles. . . . . (Déshuilage chimique, dégraissage, séchage, nettoyage de laine, cardeur, houppeur, trieur de laine; séchage, lavage, préparation de la soie; teillage, dérouissage du chanvre, nettoyage, sérançage, coupage, broyage du lin; chiffes, chiffons, triage de chiffons, etc.).	8.315	a. fr b c	1 3 132		a. fr b c	» 2 184	
B. 70	Filature, peignage, dévidage, bobinage, retorderie, fabrication d'ouate..... (Filature d'alpaga, de coton, de déchets de coton, de jute, de chanvre, de lin, d'étoupes, de chevron, de fil de trame, de vigogne, de poils de lama, de soie, de laine cardée; fileur à la main lin, chanvre, laine; retordeur de fil de coton, de chanvre, de soie, de fil à tricoter; renvideur; fabrique de laine artificielle (shuddy), de fil pour cordonniers, de shuddy de soie, fabrique d'étoupes pour navires, de mèches de coton, etc.).	69.065	a. fr b c	10 75 972		a. fr b c	» 86 1.181	
	A reporter.....	77.380	....	1.193	.....	....	1.453	.....

Groupement 29. — Le sous-groupe B. 64, d'importance numérique très faible, est à peu près indiscernable du sous-groupe B. 68, ainsi qu'en témoigne la nomenclature allemande. Ils doivent donc être réunis.

RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	RECENSEMENTS FRANÇAIS — 1896 — Numéros d'ordre	Salariés	Chômeurs	Pour mille	1901 — Numéros d'ordre	Salariés	Chômeurs	Pour mille	ÉTABLISSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOYEN par établissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
.....	.....	7.568	27	....	.....	9.350	25	....	593	.....
Fabrique d'encre d'imprimerie	4.298	219	»		4.298	229	»		17	
Fabrique de vernis, de laques de toutes sortes.	4.299	342	»		4.299	390	2		71	
Fabrique de schiste et huile de schiste	»	»	»		4.265	57	»		1	
Fabrique de laques diverses	»	»	»		4.2991	60	4		10	
.....	.....	8.129	27	**3,3**	.....	10.086	31	**3,1**	692	14,6
Fabrique de gaz d'éclairage	4.26	19.054	53		4.26	24.891	45		773	
Usine municipale de gaz d'éclairage	9.9426	75	»		9.9426	103	»		1	
.....	.....	19.129	53	**2,7**	.....	24.994	45	**1,8**	774	32,3
Fondoir de suif	4.234	497	11		4.234	703	9		85	
Stéarinerie, fabrique de bougies	4.235	1.959	8		4.235	2.491	1		31	
Fabrique de chandelles	4.2351	277	7		4.2351	282	19		96	
Fabrique de cire, blanchisserie de cire	4.2354	165	5		4.2354	178	3		73	
Fabrique de cierges, de bougies de cire	4.2357	364	3		4.2357	544	6		133	
Savonnerie	4.236	2.966	42		4.236	3.652	84		273	
.....	.....	6.228	76	**12,2**	.....	7 850	122	**15,5**	691	11,4
Fab. ou épuration d'huiles végétales	4.23	5.912	63		4.23	7.000	45		807	
Huilerie (s. a. i.)	4.230	180	19		4.230	39	»		12	
.....	.....	6.092	82	**13,5**	.....	7.039	45	**6,4**	819	8,6
Rouissage, teillage du lin, du chanvre	4.411	1.399	10		4.411	799	19		199	
Fabrique de charpie, effilochage de chiffons	4.4114	181	»		4.4114	119	»		27	
Peigneur, éplucheur de lin, de chanvre	4.4118	189	98		4.4118	205	107		43	
Délaineur	4.43	761	1		4.43	1.076	4		49	
Dégraissage, épaillage et lavage de laine	4.431	366	15		4.431	683	7		58	
Battage, effilochage de laine	4.4312	89	2		4.4312	304	1		52	
Affinage de laine	4.4313	272	41		4.4313	795	236		41	
Cardage de laine, laineur	4.4323	76	24		4.4323	57	16		32	
Blanchissage, triage de chiffons et déchets	4.493	15	»		4.493	104	»		14	
Mesurage, titrage de soie, laine ou coton	6.661	393	»		6.661	752	»		37	
Eplucheur-affineur de chanvre et de lin	»	»	»		4.4117	4	»		1	
Filature (s. a. i.)	4.40	812	638		4.40	178	158		29	
Couvreur de cylindres pour filature	4.401	98	3		4.401	109	2		24	
Dévidage, cannetage, moulinage (s. a. i.)	4.4051	136	51		4.4051	35	19		57	
Fabrique d'étoupe et filasse	4.4113	25	6		4.4113	32	»		13	
Filature de chanvre	4.412	274	6		4.412	1.405	3		11	
Filature de ramie	4.4121	139	»		4.4121	125	»		5	
Filature de lin	4.413	8.541	11		4.413	7.935	198		139	
Linier, ouvrier en lin (s. a. i.)	4.4130	37	3		4.4130	28	»		24	
Dévideur, dévideuse de lin	4.4131	8	»		4.4131	4	1		7	
Filateur d'étoupes	4.4132	85	»		4.4132	91	»		12	
Filateur de jute	4.414	1.093	1		4.414	1.741	»		16	
Effilochage, peignage, cardage de coton	4.421	83	»		4.421	47	»		4	
Fabrique d'ouate	4.4221	231	1		4.4221	221	5		25	
.....	.....	15.303	911	....	.....	16.849	776	....	919	.....

SOUS-GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		RECENSEMENTS ALLEMANDS DE 1895						
			CHOMEURS (Juin)			CHOMEURS (Décembre)		
NUMÉROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
	Report.....	77.380	....	1.193	.....	....	1.453	.....
33	**Filature de tous textiles**.....	77.380	....	1.193	**15,4**	....	1.453	**18,7**
B. 71	Drapiers, tondeurs de drap, pareurs de drap.....	38.050	a. fr b c	11 51 895		a. fr b c	» 67 1.134	
	(Fabrique de drap en général, drap pour billards, pour uniformes, pour drapeaux; foulon, tisseur de drap grossier à longs poils, etc.,.							
B. 72	Tissage.....	232.040	a. fr b c	507 243 2.549		a. fr b c	93 172 3.867	
	(Tisseur d'alpaga, articles d'asbest; rubans de coton, de soie, de lin, de velours de soie; velours de laine, de soie, de coton; gaze à bluter, cache-nez, coutils, panne, flanelle, toiles à nettoyer, à frotter, d'emballage, doublures tous tissus, cachemires, rideaux, gobelins, cotonnades, serviettes, nappes; étoffes pour meubles, pour souliers; couvertures de laine, de chevaux, de voyage; tapis, tapis de table, canevas, lacets, soieries, soieries à fleur d'argent et d'or, shawls, shirtings, tulle, mousseline, gaze, piqué, rubans pour décorations, peluche, tuyaux en chanvre, etc.).							
	A reporter.....	270.090	....	4.256	.....	....	5.333	.....

Groupement 33. — Les rubriques françaises se répartissant très exactement, semble-t-il, entre les sous-groupes allemands B. 69 et B. 70, il paraîtrait possible, à première vue, de maintenir cette distinction dans notre dépouillement, et de former ainsi deux groupes au lieu d'un. Nous en sommes pourtant empêché par le fait suivant : Dans le sous-groupe allemand B. 69, figurent tous les travailleurs effectivement occupés à la préparation des textiles, qu'ils appartiennent à des établissements spécialisés dans cette seule branche d'industrie ou au contraire à des filatures.

RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	RECENSEMENTS FRANÇAIS 1896 Numéros d'ordre	1896 Salariés	1896 Chômeurs	1896 Pour mille	1901 Numéros d'ordre	1901 Salariés	1901 Chômeurs	1901 Pour mille	ÉTABLISSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOYEN par établissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
.....	.....	15.303	911	....	.....	16.849	776	....	919	.....
Retorderie de fil de coton	4.4231	1.023	6		4.4231	1.205	5		63	
Dévidage de coton	4.4232	6	1		4.4232	74	»		20	
Fabrique de mèches	4.424	240	»		4.424	172	»		19	
Filature de laine peignée	4.432	9.559	2		4.432	8.883	760		113	
Filature de laine	4.4320	2.679	83		4.4320	626	34		123	
Peignage de laine	4.4324	8.274	29		4.4324	7.772	145		23	
Filature de laine cardée	4.433	4.329	19		4.433	4.941	40		318	
Dévidage de laine	4.4331	100	1		4.4331	173	3		12	
Retorderie de laine	4.4333	124	»		4.4333	250	»		32	
Filature de soie	4.44	1.672	2		4.44	669	6		178	
Ouvrier en soie (s. a. i.)	4.440	67	19		4.440	36	11		126	
Peignerie ou carderie de bourre de soie	4.441	487	»		4.441	454	2		10	
Filature de déchets ou de bourre de soie	4.442	1.732	2		4.442	3.168	12		22	
Dévidage de soie, cannetage, etc	4.4421	86	2		4.4421	212	6		623	
Moulinage de soie	4.443	3.214	16		4.443	3.318	22		658	
Tireur de soie, polisseur, etc	4.4431	37	»		4.4431	82	»		18	
Filature de coton	4.423	16.602	128		4.423	16.125	63		196	
Pelotonneuse (s. a. i.)	»	»	»		4.403	7	7		»	
Retordage (s. a. i.)	»	»	»		4.4052	17	2		5	
Fabrique de fils d'archal, de filasse de nerfs	»	»	»		4.4111	1	»		2	
Peignerie ou carderie de coton	»	»	»		4.422	56	1		6	
.....	.....	65.534	1.221	18,6	.....	65.090	1.895	29,1	3.486	18,7
Foulerie d'étoffe, de bas	4.4316	188	21		4.4316	199	20		51	
Fabrique de draperie	4.436	14.323	180		4.436	12.523	172		508	
Fabrique de draps feutre	4.4361	106	»		4.4361	56	»		7	
Friseur, épluchoir, etc. de drap	4.4366	26	15		4.4366	36	28		8	
Tissage à bras (s. a. i.)	4.4062	4.419	1.743		4.4062	2.901	606		2.334	
Fabrique de tissus mélangés, etc. (s. a. i)	4.4063	2.410	32		4.4063	1.426	22		434	
Montage de chaînes, etc. (s. a. i.)	4.4067	156	79		4.4067	266	230		164	
Liseur, piqueur de dessin	4.407	767	73		4.407	599	37		78	
Tissage de toiles	4.417	25.484	66		4.417	25.898	305		1.451	
Fabrique de toile à voile	4.4171	155	»		4.4171	176	3		6	
Fabrique de toiles fines, batistes, linons	4.4172	1.824	»		4.4172	675	13		627	
Fabrique de linge de table, mouchoirs	4.4173	3.612	»		4.4173	3.303	6		727	
Fabrique de cotonnades	4.425	36.722	23		4.425	41.968	429		2.446	
Commissionnaire en tissage (s. a. i.)	4.4250	46	»		4.4250	69	»		20	
Fabrique de doublures	4.4252	85	»		4.4252	163	»		2	
Fabrique de calicot, de coutils, de piqué	4.4253	9.695	66		4.4253	6.861	7		354	
Fabrique de silésienne	4.4254	419	»		4.4254	255	»		4	
Tissage de laine, fabrique de mérinos	4.434	16.954	4		4.434	19.913	1.746		1.226	
Fabrique de tissus d'ameublement	4.4344	4.080	5		4.4344	4.877	10		78	
Fabrique de lainages	4.4345	5.200	2		»	»	»		»	
Lamier, lamier rotier, laceur de cartons	4.4351	316	21		4.4068	256	30		86	
Plieur d'étoffes	4.4353	67	7		4.4353	22	7		24	
Fabrique de nouveautés, laine, drap	4.4367	22.493	196		4.4367	16.224	8		109	
Fabrique de velours de coton ou laine	4.437	1.084	64		4.437	1.811	2		57	
.....	.....	150.631	2.597	....	.....	140.477	3.681	....	10.811	.....

Dans les Recensements français, au contraire, le personnel de tous les ateliers de préparation de textile, dépendant d'établissements de filature, figure, en vertu de la convention de l'industrie principale d'établissement, parmi les filateurs. Nous ne pouvons donc former d'ensembles professionnels exactement comparables qu'en fusionnant les deux sous-groupes.

Remarquons, en outre, qu'à la différence des Recensements français, le Recensement allemand confond en un seul sous-groupe la filature de tous les différents textiles et ne respecte pas les grandes divisions, *laine*, *coton*, *soie*, etc. Nous sommes donc obligé de le suivre.

SOUS-GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		RECENSEMENTS ALLEMANDS DE 1895						
			CHOMEURS (Juin)			CHOMEURS (Décembre)		
NUMÉROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS — (Juin	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
	Report.....	270.090	....	4.256	.....	....	5.333	.....
34	**Tissage de tous textiles**.....	270.090	....	4.256	**15,7**	....	5.333	**19,7**
B. 73	Tressage et tissage de caoutchouc et de crins.... (Rubans élastiques, tissus de crin, etc.).	969	b c	2 11		b c	1 13	
35	**Tissus de caoutchouc et de crin**.....	969	....	13	**13,4**	....	14	**14,4**
B. 74	Tricot et bonneterie..... (Guêtres, gants tricotés, bas, chaussettes, tricots, tissus à maille, tricoteuse à machine et à la main, couseuse de bas, etc.).	33.266	a. fr b c	144 53 442		a. fr b c	33 30 467	
36	**Tricot, bonneterie**.....	33.266	....	639	**19,2**	....	530	**15,9**

Groupement 34. — Nous trouvons de nouveau ici un nom de métier individuel et un nom d'industrie lui correspondant; d'où, la fusion nécessaire du B. 71 avec le B. 72.

RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	RECENSEMENTS FRANÇAIS 1896 Numéros d'ordre	1896 Salariés	1896 Chômeurs	1896 Pour mille	1901 Numéros d'ordre	1901 Salariés	1901 Chômeurs	1901 Pour mille	ÉTABLISSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOYEN par établissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
.....	.....	150.631	2.597	....	.....	140.477	3.681	....	10.801	.....
Fabrique de peluche	4.4371	406	»		4.4371	171	2		5	
Fabrique de peluche de velours	4.4372	70	20		4.4372	68	3		70	
Fabrique de cachemires, de châles	4.4374	655	»		4.4374	92	»		10	
Fabrique de couvertures en laine, de molleton	4.438	3.018	5		4.438	2.547	2		76	
Fabrique de tapis	4.439	3.254	13		4.439	3.764	32		81	
Rentrayeur de drap et tapis	4.4391	5	»		4.4391	55	36		41	
Tissage de la soie	4.444	9.896	753		4.444	10.340	328		3.877	
Fabrique de satins de sergé	4.4442	430	»		4.4442	438	»		7	
Fabrique de soie à bluter	4.4451	73	»		4.4451	39	»		6	
Atelier de préparation pour le tissage de la soie	4.447	1.004	»		4.447	414	1		136	
Fabrique de velours de soie	4.448	708	38		4.448	916	28		386	
Fabrique de mousseline, d'étamine, de blonde	4.4652	1.101	1		4.4652	1.054	8		142	
Fabrique de rideaux	4.4653	267	»		4.4653	347	»		18	
Fabrique de tissus de gaze, barège, etc	4.4654	95	»		4.4654	51	»		7	
Brocheur pour tissus	4.4665	233	»		4.4665	230	2		37	
Epincelage, débarrage de tissus	4.4666	14	4		4.4666	61	6		156	
Fabrique de rubans	4.469	3.337	10		4.469	3.284	63		813	
Echantillonnage d'étoffe	4.4696	47	14		4.4696	28	5		45	
Manufacture de tapis de l'Etat	9.94439	132	»		9.94439	131	»		2	
Metteur au point, régleur de métier	»	»	»		4.4065	13	2		6	
Metteuse en main	»	»	»		4.4066	»	»		9	
Piqueur de dessins, de cartons	»	»	»		4.4072	206	52		42	
Laceur de cartons	»	»	»		4.4073	19	3		6	
Commissionnaire en tissage (s. a. i.)	»	»	»		4.409	190	»		40	
Fabrique de piqué	»	»	»		4.426	25	»		5	
Gratteur de toiles de coton	»	»	»		4.427	23	1		1	
Garnissage de maillons	»	»	»		4.4069	6	»		1	
Enfileuse sur ruban	»	»	»		4.4697	»	»		20	
.....	.....	175.376	3.455	**19,7**	.....	164.989	4.255	**25,8**	16.846	9,8
Fabrique de tissus de crins, etc	4.4	417	13		»	»	»		»	
Fabrique de tissus élastiques	4.4343	676	»		4.4343	901	»		27	
Fabrique d'ouvrages en cheveux	4.5232	35	»		4.5232	44	2		27	
Préparation de chardons	»	»	»		4.408	70	1		20	
Fabrique de tissus de crins, d'amiante, etc	»	»	»		4.418	348	5		52	
.....	.....	1.128	13	**11,5**	.....	1.363	8	**5,9**	126	10,8
Fabrique de bonneterie	4.46	12.609	188		4.46	10.840	152		1.838	
Bonneterie (s. a. i.)	4.460	43	38		4.460	38	30		11	
Fabrique de tricots	4.461	389	25		4.461	552	12		507	
Fabrique de bérets tricotés	4.4611	224	»		»	»	»		»	
Fabrique de ganterie de laine	4.4612	123	»		4.4612	143	»		36	
Ganterie de fil ou de soie	4.4613	49	»		4.4613	44	«		18	
Cousage en ganterie de laine fil ou soie	4.4614	3	»		4.4614	»	»		23	
Fabrique de jerseys	4.4615	153	»		4.4615	229	»		10	
Fabrique de gilets de laine	4.4616	28	»		4.4616	65	»		31	
Fabrique de bas, apprêts de bas, etc	4.462	509	11		4.462	819	11		287	
Cousage de bas et bonneterie	4.4621	2	»		4.4621	47	»		382	
Fabrique de guêtres	4.474	29	»		4.474	38	1		10	
Fabrique de gilets de coton	»	»	»		4.4617	8	»		1	
.....	.....	14.161	262	**18,5**	.....	12.823	206	**16,1**	3.154	4,1

SOUS-GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		RECENSEMENTS ALLEMANDS DE 1895						
			CHOMEURS (Juin)			CHOMEURS (Décembre)		
NUMÉROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
B. 75	Crochet, broderies, dentelles.....	8.141	a. fr b c	50 18 268		a. fr b c	5 8 144	
	(Ouvrages au crochet, spécialement de lisière, de mohair; brodeur (euse) de drapeaux, de rideaux, de perles, sur tulle, sur mousseline, etc. Broderie mécanique, sur métier, au tambour, dentellier, dentellière, raccommodeur de dentelles, blondes, tulles, articles de tapisserie, etc.).							
37	**Tulle, dentelles, broderies**	8.141	....	336	**41,3**	....	157	**19,2**
B. 76	Teinturerie.....	31.459	b c	24 615		b c	21 935	
	(Teinturerie de fils de laine, de soie, de cotonnades, de jute, de drap; teinturerie en nuances, en noir, en rouge, etc.).							
B. 137	Teinturiers-dégraisseurs, cireurs de chaussures, chasseurs en chambre	142	c	2		c	33	
	(Dégraisseur de vêtements, ratier, taupier, cireur, etc.).							
38	**Teinturerie, dégraissage**	31.601	....	641	**20,3**	....	989	**31,3**
B. 77	Blanchiment, impression, apprêt d'étoffes (y compris, à titre accessoire, la teinturerie).....	24.982	a. fr b c	3 20 350		a. fr b c	» 14 353	
	(Apprêteur; nopeur de draps, décatisseur; apprêteur de rubans, de coton, de fil, de bas; pareur, blanchisseur de dentelles, cylindreur, calandreur, glaçeur, grilleur, lustreur, cuiseur de tissus, imprimeur, presseur, etc.).							
39	**Apprêt, blanchiment de tissus**	24.982	....	373	**14,9**	....	367	**14,6**
B. 78	Passementerie.....	12.072	a. fr b c	57 18 378		a. fr b c	3 23 429	
	(Passementerie, lacets, ganses, galons, cordons, chenilles, fabrique d'épaulettes, franges, sangles, courroies, boutons en fil, étoffe, soie; couseur de perles, houppes à poudre, etc.).							
40	**Passementerie**	12.072	....	453	**37,5**	....	455	**37,6**

Groupement 38. — Aux travailleurs des teintureries, il nous faut joindre, en raison de la similitude des noms en français, les *teinturiers dégraisseurs* classés par l'Allemagne avec les travailleurs du vêtement et réunis à deux groupes pro-

RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	RECENSEMENTS FRANÇAIS 1896 Numéros d'ordre	1896 Salariés	1896 Chômeurs	1896 Pour mille	1901 Numéros d'ordre	1901 Salariés	1901 Chômeurs	1901 Pour mille	ÉTABLISSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOYEN par établissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
Fabrique de dentelles à la main	4.463	187	»		4.463	197	1		2.462	
Fabrique de dentelles à la mécanique	4.464	79	»		4.464	47	»		3	
Fabrique de broderies à la mécanique	4.466	1.945	31		4.466	2.124	44		684	
Fabrique de broderies à la main	4.467	748	26		4.467	1.235	34		4.250	
Enfileuse d'aiguilles pour broderie	4.4671	4	3		»	»	»		»	
Fabrique de voilettes, application sur tulles	4.4691	135	11		4.4691	254	»		195	
Fabrique de tulles, crêpes en tulle	4.465	8.313	619		4.465	9.382	307		780	
Bouillonneuse, crêpeuse d'étoffes	4.4651	46	»		4.4651	81	4		127	
Facteur de tulles, dentelles	»	»	»		4.4631	24	»		21	
Enfileuse d'aiguilles pour broderie	»	»	»		4.4670	5	1		4	
Facteur de broderies	»	»	»		4.4672	50	1		70	
.....	.....	11.457	690	**60,2**	.....	13.399	392	**29,3**	8.596	1,6
Teinturerie (s. a. i.)	4.450	1.869	679		4.450	850	444		221	
Teinturerie de fils de laine, de soie	4.451	9.366	140		4.451	7.766	153		279	
Teinture de tissus	4.452	9.311	3		4.452	11.874	197		146	
Teinture et dégraissage	4.491	2.030	19		4.494	2.935	74		1.364	
Décrotteur	8.2	41	3		8.3	28	2		9	
Destruction d'animaux nuisibles	2.15	87	5		2.15	84	5		68	
.....	.....	22.704	849	**37,4**	.....	23.537	875	**37,2**	2.087	11,3
Apprêteur d'étoffes	4.453	10.185	84		4.453	11.081	399		200	
Apprêteur, épureur (s. a. i.)	4.4530	150	114		4.4530	146	145		1	
Apprêteur de chanvre, lin, etc	4.4531	62	3		4.4531	64	5		13	
Apprêteur de soie, glaceur de coton	4.4532	261	56		4.4532	19	»		9	
Apprêteur de laine	4.4533	1.152	»		4.4533	940	»		8	
Glaceur, lustreur d'étoffes	4.4537	406	18		4.4537	730	53		105	
Colleur, encolleur d'étoffes, de chaînes, etc	4.4551	90	11		4.455	14	»		6	
Décatisseur d'étoffes, de drap	4.456	134	2		4.456	158	9		16	
Blanchiment de fils et tissus	4.457	2.287	13		4.457	2.858	20		127	
Imprimeur sur étoffes et tissus	4.459	2.590	69		4.459	2.983	32		66	
Blanchissage de dentelles, etc	4.4641	574	2		4.4641	1.028	21		67	
Apprêteur de broderies	4.4661	26	»		4.4661	18	»		10	
Découpage, apprêt de châles	4.4752	16	»		4.4752	5	»		12	
Découpage d'étoffes	4.4755	48	8		4.4755	84	6		337	
Apprêt de mouchoirs	4.4762	104	10		4.4941	60	5		22	
Imprimeur de broderies	»	»	»		4.4662	5	»		10	
.....	.....	18.085	390	**21,6**	.....	20.193	695	**34,4**	1.009	20,1
Fabrique de passementerie	4.468	5.813	475		4.468	4.686	595		3.219	
Fabrique de mercerie	4.4681	66	»		»	»	»		»	
Fabrique de cannetilles, de franges	4.4682	8	»		4.4682	6	1		32	
Fabrique de chenilles	4.4683	76	»		4.4683	60	1		19	
Fabrique de lacets, cordons, tresses	4.4684	1.192	»		4.4684	1.522	2		108	
Fabrique de galons	4.4692	18	»		4.4692	101	»		4	
Fabrique de passementerie militaire	4.4693	186	»		4.4693	205	»		45	
Enjoliveuse, agrémaniste en passementerie	4.4694	8	»		4.4694	72	2		66	
Fabrique de boutons en étoffe	4.4695	91	»		4.4695	7	»		9	
Fabrique de sangles, de courroies en coton	4.4715	133	»		4.4715	299	»		24	
Ferreur de lacets	»	»	»		4.4685	15	»		13	
.....	.....	7.591	475	**62,5**	.....	6.973	600	**86,0**	3.539	2,0

fessionnels insignifiants, ceux des *circurs de chaussures* et des *chasseurs en chambre* qui doivent par suite figurer également ici.

SOUS-GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		RECENSEMENTS ALLEMANDS DE 1895						
			CHOMEURS (Juin)			CHOMEURS (Décembre)		
NUMÉROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
B.79	Corderie..... .... (Ficelles, câbles, cordes, objets en cordes, etc.).	7.286	a. fr b c	4 2 177		a. fr b c	» 4 308	
41	**Corderie**.....	7.286	....	183	**25,1**	....	312	**42,8**
B.80	Filets, toiles, sacs et objets similaires..... (Hamacs, bâches et tentes imperméables, voilier, fabrique de drapeaux, poches en jute, en chanvre, sacs à blé, raccommodeuse de sacs, etc.).	1.058	b c	2 44		b c	4 75	
42	**Filet et gros ouvrages en tissu**	1.058	....	46	**43,5**	....	79	**74,6**
B.81	Fabrication du papier et du carton (sauf ce qui appartient au B. 82)..... (Papetier, papier doré, papier de paille, carton pour toitures, papier tenture, papier à filtre, papier glacé; cartons pour filatures, cartons Jacquard, papier buvard, papier de luxe, fabrique de papier mâché, d'objets en papier mâché (à l'exception des jouets), satinage du papier, carton pierre, etc.).	47.199	a. fr b c	2 55 626		a. fr b c	1 55 834	
43	**Fabrication de papier et de carton**.....	47.199	....	683	**14,4**	....	890	**18,8**
B.83	Reliure et cartonnage..... (Fabrique d'albums, d'enveloppes, de fume-cigares, billets de chemins de fer, boîtes à chapeaux, cartonnages, abat-jour, registres, doreur (pour la reliure), gommeur, estampeur, travail du coquillage, linge en papier, sacs en papier, cartables, ballons en papier, lanternes vénitiennes, etc.).	33.912	a. fr b c	5 20 1.493		a. fr b c	1 18 1.321	
44	**Reliure et cartonnage**.....	33.912	....	1.518	**44,8**	....	1.340	**39,5**

Groupement 43. — Le sous-groupe B. 82 *Jouets en papier mâché* ne figure pas ici : nous croyons préférable de le réunir aux autres sous-groupes visant la fabrication des jouets.

RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication) (10)	RECENSEMENTS FRANÇAIS 1893 Numéros d'ordre (11)	1893 Salariés (12)	1893 Chômeurs (13)	1893 Pour mille (14)	1901 Numéros d'ordre (15)	1901 Salariés (16)	1901 Chômeurs (17)	1901 Pour mille (18)	ÉTABLISSEMENTS avec salariés (19)	EFFECTIF MOYEN par établissement (20)
Corderie, fabrique de cordages, ficelles	4.415	7.731	200		4.415	7.262	170		1.434	
.....	.....	7.731	200	**25,8**	.....	7.262	170	**23,4**	1.434	5,0
Fabrique de filets	4.416	274	»		4.416	183	1		67	
Fabrique de sacs, seaux à incendie, etc	4.471	491	2		4.471	368	1		78	
Fabrique de stores	4.4714	71	1		4.4714	145	»		31	
Fabrique de bâches et tentes imperméables	4.472	743	4		4.472	948	3		50	
Voilier	4.4721	609	136		4.4721	758	78		147	
Réparateur de filets	4.4722	4	1		4.4722	2	»		46	
Fabrique d'aérostats	4.4743	25	»		4.4743	11	»		2	
Fabrique de bourrelets, bourses en tissus	4.4747	23	»		4.4747	11	»		9	
Raccommodage de sacs	»	»	»		4.4723	»	»		1	
Fabrique de drapeaux et bannières	»	»	»		4.4745	21	»		8	
Fabrique de bourses et sacs en tissus	»	»	»		4.4746	12	»		24	
.....	.....	2.240	144	**64,3**	.....	2.459	83	**33,8**	463	5,3
Fabrique de papier de verre et d'émeri	4.2436	94	1		4.2436	30	1		8	
Fabrique de papier	4.33	16.256	169		4.33	17.259	152		269	
Fabrique de pâte à papier	4.331	666	»		4.331	495	»		20	
Fabrique de papier de paille	4.332	1.063	»		4.332	1.547	2		51	
Fabrique de carton	4.333	991	»		4.338	1.765	»		66	
Fabrique de papier de fantaisie	4.334	398	68		4.334	384	2		39	
Fabrique de papier à cigarettes	4.337	848	»		4.337	1.153	»		39	
Fabrique de papier goudronné et verni	4.339	79	»		4.339	304	»		22	
Fabrique de cartes en feuilles	4.344	433	1		4.344	304	2		28	
Fabrique de cartons pour toitures	4.345	72	»		4.345	71	1		10	
Fabrique de carton laqué	4.346	233	»		4.346	235	»		2	
Fabrique de carton pâte, objets en pâte	4.351	265	»		4.351	140	»		12	
Satineur et lamineur de papier	4.352	32	6		»	»	»		»	
Fabrique de carton-pierre	4.9181	15	»		»	»	»		»	
.....	.....	21.445	245	**11,4**	.....	23.687	160	**6,8**	566	41,8
Fabrique de sacs en papier	4.3521	548	10		4.3521	738	12		186	
Fabrique d'abat-jour	4.3522	123	4		4.3522	99	1		46	
Fabrique de papier à lettre, enveloppes	4.3523	348	1		4.3523	930	»		44	
Estampeur, régleur de papier	4.353	289	10		4.353	274	14		75	
Découpeur en papier	4.356	35	1		4.356	83	3		28	
Relieur	4.36	2.953	228		4.36	3.058	245		785	
Fabrique de registres, albums	4.363	1.214	2		4.363	1.093	»		107	
Fabrique d'étiquettes	4.366	41	1		4.366	41	»		22	
Brochure et assemblage	4.367	304	20		4.367	413	25		97	
Dorure sur tranches, sur cuir	4.368	111	18		4.368	134	19		42	
Numéroteur, colleur, etc	4.369	32	6		4.369	12	»		3	
Fabrique d'articles en coquillage, en corail	4.6861	12	»		4.6861	10	»		4	
Fabrique de tubes en papier pour filature	4.347	255	1		4.3524	384	1		24	
Fabrique de cartonnages, boîtes en carton	4.35	3.033	158		4.35	3.849	168		1.006	
Numéroteur, folioteur en papeterie	»	»	»		4.3691	30	2		13	
.....	.....	9.298	460	**49,5**	.....	11.148	490	**44,0**	2.482	4,5

SOUS-GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		RECENSEMENTS ALLEMANDS DE 1895						
			CHOMEURS (Juin)			CHOMEURS (Décembre)		
NUMÉROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
B.84	Préparation du tan et de l'extrait tannique.....	495	c	17		c	6	
B.85	Tannerie.....	37.572	b	10		b	12	
	(Battage, pressage du cuir, courroies, parchemin, mégissier, chamoisier, peaussier, corroyeur, etc.).		c	765		c	1.386	
B.86	Préparation de cuirs peints et vernis.....	4.105	a. fr	1		a. fr	»	
	(Maroquin, tapisseries en cuir, apprêt du cuir, etc.).		b	1		b	3	
			c	117		c	157	
45	**Tannerie et préparation du cuir**.....	42.172	....	911	**21,6**	....	1.564	**37,0**
B.87	Toiles cirées, linoléum, et aussi courroies de transmission.....	2.123	b	2		b	3	
			c	42		c	38	
B.90	Harnachement et sellerie.....	41.803	a. fr	12		a. fr	»	
			b	10		b	6	
	(Poches et bourses en cuir, fabrication de malles, bourreller, menus articles en cuir, portefeuilles, porte-monnaie, articles de voyage, articles de chasse, fabrique de fouets cuirs à rasoir, courroies, lacets de souliers, cartables en cuir, casques en cuir, etc.).		c	1.418		c	2.409	
B.91	Jouets en cuir ou recouverts de cuir.....	353	a. fr	1		a. fr	1	
			b	3		b	»	
			c	17		c	10	
46	**Sellerie, bourrellerie**	44.279	....	1.505	**34,0**	....	2.467	**55,7**

Groupement 45.— Le nombre très faible des individus employés exclusivement, tant en France qu'en Allemagne, à la fabrication du tan, nous engage à rapprocher ces travailleurs de ceux qui figurent au sous-groupe suivant *tannerie*, bien qu'en réalité leur place soit plutôt avec les travailleurs du bois.

Groupement 46. — La composition de ce groupement, assurément bizarre, s'explique par l'énoncé même du contenu des sous-groupes allemands.

Le B. 87 réunit la toile cirée au travail du cuir et, en particulier, à la fabrication des courroies de transmission. Nous sommes donc obligé de rapprocher ces deux industries différentes et de les joindre au B. 90 consacré à la sellerie, et de nouveau, aux courroies.

Le B. 90 comprend, en outre, presque tous les objets en cuir sauf les jouets portés au B. 91. Le Recensement fran-

RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	RECENSEMENTS FRANÇAIS 1896 Numéros d'ordre	1896 Salariés	1896 Chômeurs	1896 Pour mille	1901 Numéros d'ordre	1901 Salariés	1901 Chômeurs	1901 Pour mille	ÉTABLISSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOYEN par établissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
Fabrique de tan	4.679	113	»		4.6181	134	»		60	
Fabrique de parchemin, peaux pour tambours.	4.536	582	12		4.536	606	14		67	
Façonneur en peau, peaussier, etc	4.538	92	30		4.538	115	17		17	
Mégisserie	4.54	7.576	710		4.54	8.105	324		447	
Tannerie de cuir et de peau	4.545	17.382	559		4.545	20.118	304		1.496	
Hongroyage	4.546	157	11		4.546	114	3		6	
Chamoiserie	4.548	450	14		4.548	479	6		36	
Corroirie, fabrique de cuirs (s. a. i.)	4.55	4.840	582		4.55	3.654	407		414	
Fabrique de cuirs (s. a. i.)	»	»	»		4.550	57	»		3	
Batterie de cuirs	»	»	»		4.551	25	7		5	
Maroquinerie	4.547	854	50		4.547	1.171	60		72	
Fabrique de cuir verni	4.556	1.710	9		4.556	2.046	9		35	
.....	.....	33.756	1.977	**58,5**	.....	36.624	1.151	**31,4**	2.658	13,8
Fabrique de linoléum, objets en fibre	4.323	140	»		4.323	328	»		8	
Fabrique de toiles cirées ou vernies	4.473	400	4		4.4541	494	6		23	
Fabrique de courroies pour machines	4.567	419	»		4.567	456	2		39	
Fabrique de tissus pour usages médicaux	»	»	»		4.4731	16	»		3	
Sellerie, harnachement	4.56	15.775	1.169		4.56	16.035	1.241		8.795	
Repoussage de cuir	4.561	26	1		4.561	22	»		5	
Dorure sur cuir	4.5611	160	5		4.5611	244	11		44	
Fabrique de cuir factice, d'objets en buffle	4.5621	151	»		4.5621	278	»		12	
Fabrique de cuirs à chapeaux, visières	4.569	216	»		4.569	296	1		41	
Fabrique d'articles de chasse en cuir	4.574	53	»		4.574	173	»		15	
Fabrique de petites courroies, lacets en cuir	4.575	169	»		4.575	216	1		53	
Fabrique d'articles de voyage en cuir	4.576	754	5		4.576	996	22		152	
Gainerie	4.5761	912	48		4.5761	1.003	65		230	
Fabrique d'objets en maroquinerie	4.577	672	1		4.577	517	6		87	
Fabrique de portefeuilles	4.5771	152	11		4.5771	113	10		35	
Fabrique de porte-monnaie	4.5772	153	8		4.5772	352	4		67	
Fabrique de cuirs à rasoir	4.578	13	»		»	»	»		»	
Fabrique de tuyaux en cuir	4.579	20	»		»	»	»		»	
Fabrique d'objets en cuir de buffle	»	»	»		4.562	28	»		3	
Selliers (Décompte spécial)	»	2.535	»		»	»	»		»	
Fabrique d'objets divers en cuir	4.568	920	1		4.568	1.094	3		69	
.....	.....	23.640	1.253	**53,0**	.....	22.661	1.372	**60,6**	9.681	2,3

çais, n'affectant pas de rubrique spéciale aux jouets, doit sans doute les placer au n° 4.568, qui se trouve ainsi répondre à la fois au B. 90 et au B. 91. De là, la réunion du B. 91 aux autres sous-groupes, à la différence des autres jouets rencontrés jusqu'à présent sur notre route.

Notons enfin l'addition pour 1896 d'un chiffre de selliers tiré du décompte spécial en vertu du calcul suivant :

Total des selliers (Décompte spécial)	17.141
Salariés occupés du 4.56 *Sellerie, harnachement*	14.606
Chiffre approximatif à ajouter	2.535

En 1901, il n'y a pas eu de décompte spécial des selliers.

SOUS-GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		RECENSEMENTS ALLEMANDS DE 1895						
			CHOMEURS (Juin)			CHOMEURS (Décembre)		
NUMÉROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
B. 88	Objets en caoutchouc et en gutta-percha (sauf les objets tressés ou tissés et ceux notés au B. 89).	7.494	b c	13 167		b c	9 242	
	(Manteaux et vêtements en caoutchouc, linge en caoutchouc, roulettes de meubles en caoutchouc, vulcanisateur, etc.).							
B. 89	Jouets en caoutchouc	193	c	5		c	4	
	(Balles, poupées, jouets divers, etc.).							
47	**Caoutchouc**	7.687	....	185	**24,1**	....	255	**33,1**
B. 92	Tapisserie et industries annexes.....	20.748	a. fr b c	6 4 1.431		a. fr b c	» 7 2.915	
	(Décorateur, poseur de rideaux, nettoyeur de crins, fabrication de matelas et meubles rembourrés; tapissier en meubles, séchage, préparation de crin végétal, etc.).							
48	**Tapisserie, matelasserie**	20.748	....	1.441	**69,4**	....	2.922	**140,7**
B. 93	Travail et conservation du bois.....	47.344	b c	32 811		b c	28 1.792	
	(Bois à brûler, sciage de planches, scieries à vapeur, fendeur de bois, imprégnation du bois, fabrication de xylolithe, travail au rabot, etc.).							
49	**Scierie mécanique**	47.344	....	843	**17,8**	....	1.820	**38,4**
B. 94	Objets grossiers en bois, objets en bois uni, allumettes	14.435	a. fr b c	4 7 260		a. fr b c	» 4 385	
	(Fabrique de boîtes à cigare, cuillers, épingles en bois, boîtes en bois, pelles, manches à balais, billots, ancres en bois, ustensiles en bois, vaisselle en bois, fabrique d'échelles, de formes à chaussures, de caisses, de jougs, de portemanteaux, d'instruments de gymnastique, sabotier; fabrique d'allumettes, de boîtes d'allumettes, etc.).							
	A reporter.....	14.435	....	271	.....	....	389	.....

Groupement 47. — Les objets en caoutchouc, mis par l'Administration allemande, d'une façon assez curieuse, au milieu même du groupe *Cuir*, ont été de nouveau divisés pour faire place à un sous-groupe spécial *Jouets*. Ceux-ci étant confondus, par l'Administration française, avec les objets divers en caoutchouc, la fusion des deux sous-groupes B. 88 et B. 89 s'impose.

RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	RECENSEMENTS FRANÇAIS 1893 Numéros d'ordre	1893 Salariés	1893 Chômeurs	1893 Pour mille	1901 Numéros d'ordre	1901 Salariés	1901 Chômeurs	1901 Pour mille	ÉTABLISSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOYEN par établissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
Fabrique de caoutchouc	4.31	980	23		4.31	1.720	27		60	
Fabrique de câbles électriques caoutchoutés	4.312	438	»		4.312	1.663	»		15	
Fabrique de vêtements en caoutchouc	4.313	229	1		4.313	360	1		26	
Fabrique d'objets en gomme, etc.	4.314	1.654	5		4.314	1.972	25		113	
.....	.....	3.301	29	8,8	.....	5.715	53	9,3	214	26,7
Fabrique d'articles de literie, matelas	4.4757	265	2		4.4756	381	1		90	
Carderie de laine, matelas	4.4758	450	85		4.4758	437	74		523	
Tapisserie, tenture	4.476	5.888	990		4.476	7.091	1.149		2.344	
Tapisserie à l'aiguille	4.4761	137	2		»	58	1		108	
Fabrique de crin végétal	4.521	38	»		4.4761	»	»		»	
Apprêteur de crin frisé	4.522	74	2		4.522	39	1		12	
Apprêt de crin et de poils	4.5233	244	1		4.5233	246	9		19	
Épuration de plumes, duvets, laines	4.524	35	»		4.524	104	1		37	
Fabrique de plumes d'oie, de cure-dents	4.525	17	»		4.525	27	»		7	
Fabrique de sommiers élastiques	4.668	23	»		4.668	27	1		13	
Ouatage, duvetage	»	»	»		4.4759	8	»		6	
Peintre sur étoffe	»	»	»		4.4763	13	1		8	
.....	.....	7.171	1.082	150.9	.....	8.431	1.238	146.9	3.167	2,7
Sciage mécanique de bois	4.61	19.376	304		4.61	26.204	191		3.324	
Sciage et fendage de bois à brûler	4.611	519	68		4.611	584	38		238	
Fabrique de fibre de bois	4.618	121	»		4.618	159	»		12	
Coloration du bois	4.619	271	»		4.619	204	1		29	
Scierie communale	»	»	»		9.9461	40	»		21	
.....	.....	20.287	372	18,3	.....	27.191	230	8,5	3.624	7,5
Fabrique de bois pour galoches, brosses, etc.	4.613	1.396	»		4.613	1.792	1		155	
Fabrique de bois d'allumettes	4.616	122	»		4.616	195	»		6	
Fabrique de caisses d'emballage	4.617	2.285	15		4.617	4.062	96		323	
Fabrique d'échelles	4.629	101	»		4.629	127	3		27	
Layetier-emballeur	4.64	3.651	453		4.64	3.190	223		510	
Fab. d'articles de marine, de gymnastique	4.641	123	16		4.641	165	11		45	
Fabrique de jougs, attelles, pompes en bois	4.6411	75	»		4.6411	238	1		56	
Fabrique d'ustensiles de ménage en bois	4.642	813	2		4.642	307	4		49	
Fabrique d'outils en bois	4.6421	517	3		4.6421	965	4		164	
Boisselleric, fabrique de ruches à abeilles	4.643	817	14		4.643	914	23		256	
Saboterie	4.644	18.620	410		4.644	16.352	354		9.875	
Fabrique de crépins en bois	4.645	311	4		4.645	364	9		73	
Formier (s. a. i.)	4.6450	44	2		4.6450	10	4		4	
Fabrique de moulures pour le bâtiment	4.648	494	20		4.614	1.041	35		64	
Fabrique de coffrets en bois	4.671	32	11		4.6671	184	5		15	
Fabrique de malles en bois	4.672	481	42		4.6672	557	20		111	
.....	.....	29.882	992	....	.....	30.463	793	....	11.733	.....

Groupement 49. — A ce groupe du sciage, on pourrait peut-être ajouter les scieurs de long ; mais l'Administration française les rattache aux charpentiers, et, dans le doute, on peut les laisser avec ces derniers. On les retrouvera donc au groupement 81.

SOUS-GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		RECENSEMENTS ALLEMANDS DE 1895						
			CHOMEURS (Juin)			CHOMEURS (Décembre)		
NUMÉROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
	Report.....	14.435	....	271	.....	....	389	.....
B. 95	Menuiserie et fabrication de parquets.....	249.480	a. fr b c	17 32 7.995		a. fr b c	» 29 10.778	
	(Menuisier de bâtiment, fabrique de billards, installation de comptoirs, bureaux, etc.; ébéniste, jalousies, mosaïques en bois, articles de bureau en bois, meubles d'enfants, pupitres, meubles de luxe, fabricant de chaises, de cercueils, etc.).							
50	**Menuiserie, ébénisterie, saboterie**	263.915	....	8.315	**31,5**	....	11.196	**42,4**
B. 96	Tonnellerie.....	32.230	a. fr b c	3 » 987		a. fr b c	» 10 1.339	
	(Cerclier, cuves en bois, tonnelier en bois blanc, fabrique de tonneaux, de cercles de tonneaux, etc.)							
51	**Tonnellerie**	32.230	....	990	**30,7**	....	1.349	**41,8**
B. 97	Tressage et fabrication de paniers....	17.036	a. fr b c	16 12 243		a. fr b c	» 4 466	
	(Meubles en bambou, fabrique de hottes, de chaises en paille, tressage de roseaux, de rotin, chaises cannées, etc.).							
B. 98	Autres tressages et tissages de bois, paille, écorce, jonc.....	2.991	a fr b c	4 9 76		a. fr b c	» 4 129	
	(Paniers de jonc, paillassons, nattes de paille, écorce, coco, rotin, roseau, jonc; objets en sparterie, teinturier en paille, fabrication, apprêt de chapeaux de paille, pantoufles en paille, etc.)							
52	**Travail du jonc et de la paille**.....	20.027	....	360	**18,0**	....	603	**30,1**

Groupement 50. — Nous réunissons à nouveau un sous-groupe portant un nom de métier et le sous-groupe voisin portant celui des industries dépendant de ce métier.

Le métier de menuisier a donné lieu à un décompte spécial dont nous utilisons les données par les calculs suivants indiqués au détail aux pages 101 et 142:

1896

Total des menuisiers (Décompte spécial).....	82.307
Unités à déduire conventionnellement.....	62.920
Chiffre approximatif à ajouter.....	19.387

RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	RECENSEMENTS FRANÇAIS 1896 Numéros d'ordre	1896 Salariés	1896 Chômeurs	1896 Pour mille	1901 Numéros d'ordre	1901 Salariés	1901 Chômeurs	1901 Pour mille	1901 ÉTABLISSEMENTS avec salariés	1901 EFFECTIF MOYEN par établissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
.....	.....	29.882	992	....	.....	30.463	793	....	11.733	.....
Fabrique de parquets	4.612	547	1		4.612	755	5		35	
Menuiserie de bâtiment	4.625	68.059	5.139		4.625	76.440	6.874		26.774	
Parquetage	4.627	769	104		4.627	703	189		94	
Aplanissage de parquets	4.6271	109	7		4.6271	115	8		25	
Fabrique de châssis en bois	4.628	37	1		4.628	24	1		9	
Fabrique de meubles de cuisine	4.647	265	»		4.647	562	»		8	
Fabrique de couveuses artificielles	4.6471	46	»		4.6471	59	»		11	
Fabrique de cercueils	4.6472	31	»		4.6472	19	»		8	
Grillageur en bois, objets de jardin en bois	4.652	600	13		4.652	547	23		177	
Fabrique de cannes pour voitures	4.658	93	»		4.658	120	2		29	
Fab. d'ameubl., ébéniste, menuisier-antiquaire	4.66	30.646	1.212		4.66	36.522	1.685		7.333	
Fabrique de chaises et fauteuils	4.662	6.165	123		4.662	6.995	93		1.627	
Fabrique de mobilier scolaire	4.6621	54	»		4.6621	43	»		1	
Canneleur pour ébénisterie	4.663	37	3		4.663	43	6		9	
Placage en bois	4.6631	131	1		4.6631	35	»		2	
Fabrique de billards, billardier	4.669	245	6		4.669	254	2		71	
Fabrique d'articles de bureau en bois	4.687	180	»		4.687	382	2		46	
Objets en bois pour jardins	»	»	»		4.653	39	»		9	
Menuisiers (Décompte spécial)	»	19.387	»		»	35.671	»		»	
.....	.....	157.283	7.602	**48,3**	.....	189.791	9.683	**51,0**	48.001	4,0
Fabrique de cercles, lattes, échalas, etc.	4.6291	463	3		4.6291	1.868	32		669	
Tonnellerie, fabrique de bennes de vendange	4.6413	18.605	2.131		4.6413	20.970	1.753		6.489	
Fabrique de cercles et cerceaux	4.6541	1.197	25		»	»	»		»	
.....	.....	20.265	2.159	**106,8**	.....	22.838	1.785	**78,2**	7.158	3,2
Apprêt et fendage de paille, jonc	4.511	20	»		4.511	9	3		8	
Teinture de paille ou de mousse	4.5111	4	»		4.5111	34	»		5	
Fabrique de tresses, cordes en paille	4.5112	186	1		4.5112	390	2		107	
Fabrique d'ouvrages en sparterie	4.514	380	7		4.514	657	10		52	
Fabrique de paillassons	4.5141	74	»		4.5141	60	3		17	
Tapissier en jonc, nattier	4.5142	6	1		4.5142	15	»		11	
Apprêteur de rotins, préparateur d'osier	4.659	137	»		4.659	152	4		25	
Rempaillage de chaises, cannage de sièges	4.6651	208	35		4 665	363	50		480	
Fabrique de vannerie, d'objets en bambou	4.513	6.791	148		4.512	6.813	203		3.767	
Fabrique de chapeaux de paille	4.4863	1.775	8		4.4863	2.032	9		196	
Apprêt de chapeaux de paille	4.4864	61	4		4.4864	100	1		21	
Fabrique de sandales, d'espadrilles	4.4874	1.072	72		4.4872	1.465	16		608	
.....	.....	10.714	276	**25,7**	.....	12.090	301	**24,9**	5.297	2,3

1901	
Total des menuisiers (Décompte spécial)	98.501
Unités à déduire conventionnellement	62.830
Chiffre approximatif à ajouter	35.671

Groupement 52. — Encore deux sous groupes que nous sommes forcé de réunir, vu l'agglomération des chômeurs français à la rubrique *Fabrique de vannerie.*

SOUS-GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		RECENSEMENTS ALLEMANDS DE 1895						
			CHOMEURS (Juin)			CHOMEURS (Décembre)		
NUMÉROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
B. 99	Travail au tour	21.498	a. fr b c	6 1 759		a. fr b c	» 3 753	
	(Tourneur sur bois, sur ambre, sur ivoire, sur os, sur corne, sur écaille, sur nacre, tourneur de pipes, de tuyaux de pipes, etc.).							
B. 101	Divers articles tournés et sculptés, également travail du liège	12.488	a. fr b c	6 8 380		a. fr b c	2 7 382	
	(Objets en os, en ambre, billes de billard, travail de l'ivoire, de la corne, objets en nacre, en écume de mer, en écaille, pipes, tabatières, tabletterie, objets en celluloïd, fabrique d'éventails, sculpteur sur bois, découpage de bois, boutons de bois, de corne et autres matières découpables. Fabrication de bouchons, semelles en liège, travail artistique du liège, garnitures de meubles, etc.).							
B. 102	Fabricants de peignes	1.352	b c	1 36		b c	2 43	
53	**Tournage en bois et divers**	35.338	....	1.197	**33,9**	....	1.192	**33,7**
B. 103	Brosserie, fabrication de pinceaux	9.761	a. fr b c	4 8 203		a. fr b c	» 9 332	
	(Fabrique de plumeaux, de balais de crins, préparation des crins pour brosserie, monteur en brosses, pinceaux pour peinture, brosses à dents, etc.).							
54	**Brosserie**	9.761	....	215	**22,0**	....	341	**34,9**
B. 104	Cannes, ombrelles et parapluies	3.452	a. fr b c	4 3 78		a. fr b c	» 6 116	
	(Réparateur de parapluies, teinturier en cannes, etc.).							
55	**Parasolerie**	3.452	....	85	**24,6**	....	122	**35,3**

Groupement 53. — Le B. 99 vise le métier de tourneur, le B. 101 les industries alimentées par ce métier ; leur fusion s'impose. D'autre part au B. 101, sont réunies les menues industries s'exerçant sur une matière analogue au bois :

RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	RECENSEMENTS FRANÇAIS 1896 Numéros d'ordre	1896 Salariés	1896 Chômeurs	1896 Pour mille	1901 Numéros d'ordre	1901 Salariés	1901 Chômeurs	1901 Pour mille	1901 ÉTABLISSEMENTS avec salariés	1901 EFFECTIF MOYEN par établissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
Fabrique de modèles pour la mécanique	4.646	637	27		4.646	976	112		202	
Modeleur (s. a. i.)	4.6460	79	55		4.6460	54	39		5	
Tournage de bois	4.67	3.275	182		4.6812	4.960	241		1.396	
Fabrique de bobines, d'articles de chasse	4.678	675	1		»	»	»		»	
Fabrique de mannequins	4.6893	41	»		4.6893	63	»		9	
Fabrique de celluloïd	4.32	342	»		4.32	300	1		4	
Sculpture sur bois	4.664	1.695	151		4.664	2.179	281		483	
Fabrique de billes de billard	4.6691	86	1		4.6691	16	»		4	
Fabrique d'objets en liège	4.6781	2.975	79		4.6591	3.258	36		566	
Fabrique de tabletterie	4.68	755	50		4.68	878	39		282	
Découpage de bois	4.681	258	17		4.681	231	26		40	
Sciage et apprêt de corne	4.6821	114	3		4 6821	79	»		15	
Apprêt de baleines	4.6823	36	17		4.6823	29	7		7	
Fabrique de baleines, feuilles transparentes en corne	4.6827	470	1		4.6827	461	1		41	
Polissage de tabletterie	4.6828	19	1		4.6828	7	3		14	
Fabrique d'objets en celluloïd, en écaille	4.683	83	1		4.683	336	2		17	
Fabrique de chapelets	4.6833	185	»		4.6833	369	»		68	
Fabrique de manches de couteaux, etc	4.6835	141	»		4.6835	127	»		38	
Fabrique d'éventails	4.684	338	2		4.684	258	3		92	
Décoration d'éventails	4.6841	39	4		4.6841	24	4		14	
Fabrique d'objets en nacre, os, etc	4.6851	243	19		4.685	270	21		41	
Fabrique d'objets en jais	4.6853	126	2		4.6853	234	»		27	
Fabrique d'objets en ivoire	4.6854	155	1		4.6854	180	4		31	
Fabrique de boutons en bois, nacre, etc	4.686	2.403	12		4.686	3.039	5		508	
Fabrique de boutons (s. a. i.)	4 6860	360	64		4 6860	50	29		36	
Fabrique de pipes en bois	4.688	977	5		4.688	1.103	2		111	
Fabrique de pipes en écume de mer	4.6882	44	»		4 6882	31	»		6	
Fabrique de feuilles transparentes en corne	»	»	»		4.6826	25	5		9	
Fabrique d'objets en écaille	»	»	»		4.6831	19	»		8	
Fabrique de peignes en corne	4.682	1.551	17		4.682	2.323	23		496	
		18.102	712	**39,3**		21.879	884	**40,4**	4.570	4,8
Fabrique de crins pour la brosserie	4.52	146	1		4.52	250	1		37	
Fabrique de balais	4.69	1.095	3		4.69	1.288	8		316	
Fabrique de brosserie, placage, perçage de brosses	4.691	3.583	126		4.691	4.737	100		1.061	
Fabrique de pinceaux et brosses à peindre	4.694	61	»		4.694	181	»		21	
Fabrique de plumeaux	4.695	66	»		4.695	89	»		21	
		4.951	130	**26,2**		6.545	109	**16,7**	1.456	4,5
Fabrique de parapluies, ombrelles	4.484	898	29		4.484	1.018	23		368	
Réparation de parapluies	4.4841	32	6		4.4841	49	8		83	
Fabrique de fournitures pour parapluies	4.4842	13	»		4.4842	5	»		6	
Fabrique de manches de parapluies	4.655	213	»		4.655	347	1		41	
Fabrique de cravaches, fouets	4.656	299	6		4.656	301	5		77	
Fabrique de cannes	4.657	321	8		4.657	269	8		67	
Fabrique d'articles de pêche	4.654	72	2		4.654	120	»		22	
Fabrique d'archets, arçons pour chapellerie, rouets	4.6544	141	»		4.6544	28	»		11	
Fabrique d'arçons pour selliers-harnacheurs	4.6546	34	2		»	»	»		»	
		2.023	53	**26,2**		2.137	45	**21,1**	675	3,2

corne, écaille, os, etc. Le B. 102 *Fabricants de peignes* se rattache évidemment à ces industries : de là, son adjonction au groupement.

SOUS-GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		RECENSEMENTS ALLEMANDS DE 1895						
			CHOMEURS (Juin)			CHOMEURS (Décembre)		
NUMÉROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
B. 105	Décoration et dorure d'objets en bois et autres matières similaires (cadres de glaces, de tableaux, etc.) (Travailleur genre Boule, bronzeur sur bois, peintre sur ivoire, doreur sur bois, décorateur de cercueils, vernisseur, polisseur sur bois et matières similaires, fabrication de cadres, etc.).	15.307	a. fr b c	2 3 646		a. fr b c	» 3 1.066	
56	**Encadrement, dorure**	15.307	....	651	**42,5**	....	1.069	**69,8**
B. 19	Jouets en pierre, terre cuite, porcelaine, verre, etc.	959	a. fr c	3 4		a. fr c	» 4	
B. 82	Jouets en papier mâché	1.960	a. fr b c	4 3 15		a. fr b c	8 3 59	
B. 100	Jouets en bois, corne et autres matières similaires	3.515	a. fr b c	5 4 42		a fr b c	4 2 54	
B. 124	Fabrication, habillage et garnissage de poupées	946	a. fr c	» 17		a. fr c	» »	
57	**Jouets divers**	7.380	....	97	**13,1**	....	134	**18,1**
B. 106	Moulins à blé, moulins à moudre et à décortiquer, y compris le décorticage du riz	71.315	b c	50 1.835		b c	93 3.212	
58	**Meunerie**	71.315	....	1.885	**26,4**	....	3.305	**46,3**
B. 107	Boulangerie (y compris les boulangeries-pâtisseries)	122.241	b c	12 6.017		b c	29 8.042	
59	**Boulangerie**	122.241	....	6.029	**49,3**	....	8.071	**66,0**
B. 108	Pâtisserie, fabrication de pain d'épices, confiserie. (Fabrication d'hosties, de massepains, de biscottes, de bonbons, dragées, etc.)	16.877	b c	10 1.020		b c	11 860	
60	**Pâtisserie, confiserie**	16.877	....	1.030	**61,0**	....	871	**51,6**
B. 109	Fabrication et raffinerie du sucre	27.459	b c	67 439		b c	22 894	
61	**Sucrerie**	27.459	....	506	**18,4**	....	916	**33,3**

Groupement 57. — Nous pouvons placer ici ce groupement des jouets puisque ce sont les jouets en bois qui, seuls dans les Recensements français, sont compris sous une rubrique spéciale. Il y a lieu de penser que

RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	RECENSEMENTS FRANÇAIS 1896 Numéros d'ordre	1896 Salariés	1896 Chômeurs	1896 Pour mille	1901 Numéros d'ordre	1901 Salariés	1901 Chômeurs	1901 Pour mille	ÉTABLISSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOYEN par établissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
Fabrique de baguettes pour l'encadrement	4.649	205	2		4.615	404	»		13	
Fabrique de cadres	4.65	335	2		4.65	470	1		57	
Encadreur	4.651	771	13		4.651	990	26		278	
Cireur (s. a. i.)	4.6660	3	»		»	»	»		»	
Vernissage en ébénisterie	4.6662	80	14		4.6662	90	20		28	
Dorure, argenture sur bois	4.6664	1.032	130		4.6664	1.242	142		275	
Gravure sur bois, marqueterie	4.6667	42	4		4.6667	98	11		26	
Découpage en marqueterie	4.6669	158	10		4.6669	267	8		38	
Vernissage sur bois	4.6883	79	48		4.6883	112	73		48	
..	.....	2.705	223	**82,4**	.....	3.673	281	**76,5**	763	4,8
Fabrique de jouets, d'articles pour fêtes	4.689	1.021	14		4.689	1.033	10		185	
.....	.....	1.021	14	**13,7**	.....	1.033	10	**9,7**	*	*
Meunerie	4.1	55.167	682		4.1	51.748	626		21.439	
Triage des grains	4.112	75	2		4.112	137	2		26	
Décorticage du riz	4.113	224	»		4.113	343	»		17	
Moulin communal	»	»	»		9.941	2	»		2	
.....	.....	55.466	684	**12,4**	.....	52.230	628	**12,0**	21.484	2,4
Boulangerie	4.15	69.240	4.808		4.15	74.743	5.006		39.843	
Fabrique de biscuits de table	4.1511	1.464	15		4.1511	2.668	11		134	
Boulangerie mécanique	4.1512	160	»		4.1512	672	»		81	
.....	.....	70.864	4.823	**68,0**	.....	78.083	5.017	**64,3**	40.058	1,9
Pâtisserie	4.151	9.366	767		4.151	10.807	870		3.935	
Fabrique de pain d'épices	4.1513	216	»		4.1513	241	6		39	
Fabrique de confiserie	4.16	2.915	214		4.16	3.949	199		748	
Confiseur, glacier	4.161	862	20		4.161	350	8		49	
Fabrique de pain azyme	»	»	»		4.1514	55	»		13	
.....	.....	13.359	1.001	**74,8**	.....	15.402	1.083	**70,3**	4.784	3,2
Sucrerie	4.122	11.492	33		4.122	12.924	52		336	
Râperie de betteraves	4.1221	159	»		4.1221	363	3		91	
Raffinerie de sucre	4.123	6.206	75		4.123	6.391	39		30	
Casserie de sucre	4.124	164	1		4.124	158	»		8	
.....	.....	18.021	109	**6,0**	.....	19.836	94	**4,7**	465	42,7

les autres jouets sont confondus sous cette rubrique, car on ne voit pas où ils pourraient, sans cela, se trouver.

* Suppression conventionnelle, voir chap. XVI, p. 333.

SOUS-GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		RECENSEMENTS ALLEMANDS DE 1895					
			CHOMEURS (Juin)			CHOMEURS (Décembre)	
NUMÉROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
B. 110	Autres denrées alimentaires d'origine végétale (nouilles, macaronis, amidon, cacao, chocolat, cafés de substitution, légumes comprimés et conservés) (Fabrication de chicorée, café de glands, de figues, de malt, fabrication de dextrine, etc.).	10.781	b c	34 181		b c	23 247	
62	**Fabrication d'aliments à base végétale**	10.781	....	215	**19,9**	....	270	**25,0**
B. 63	Equarrisseurs (Écorcheur, etc.).	626	b c	» 15		b c	31 »	
B. 111	Boucherie (Conserves de viande, extraits de viande, saleur, fumeur de viande, charcuterie, etc.).	92.754	b c	12 5.052		b c	11 6.368	
63	**Boucherie, charcuterie**	93.380	....	5.079	**54,4**	....	6.410	**68,6**
B. 112	Préparation d'autres denrées alimentaires d'origine animale (poisson salé, fumé, lait concentré, beurre et fromage) (Fabrication de koumiss, de margarine, etc.)	10.892	b c	16 189		b c	15 267	
64	**Conserves de poissons, beurrerie, fromagerie**	10.892	....	205	**18,8**	....	282	**25,8**
B. 113	Fournitures d'eau, entreprises hydrauliques, préparation, conservation et fourniture de glace, eaux minérales artificielles	7.583	b c	9 130		b c	12 183	
65	**Eaux minérales, glace à rafraîchir**	7.583	....	139	**18,3**	....	195	**25,7**
B. 114	Malterie	3.237	b c	4 106		b c	» 65	
B. 115	Brasserie	75.190	b c	156 2.419		b c	179 3.501	
66	**Malterie, brasserie**	78.427	....	2.685	**34,2**	....	3.745	**47,7**

Groupement 66. — La réunion des deux sous-groupes B. 114 et B. 115 est nécessaire pour une raison déjà indiquée à l'occasion du groupement 34. La répartition des ouvriers de malterie et de brasserie ne se fait pas, entre les deux sous-groupes de la même façon en Allemagne et en France; en Allemagne elle a lieu d'après le critère de

RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	RECENSEMENTS FRANÇAIS 1896 Numéros d'ordre	1896 Salariés	1896 Chômeurs	1896 Pour mille	1901 Numéros d'ordre	1901 Salariés	1901 Chômeurs	1901 Pour mille	1901 Établissements avec salariés	1901 Effectif moyen par établissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
Fabrique de chocolat	4.162	2.946	40		4.162	3.676	34		158	
Fabrique de confitures	4.164	135	»		4.164	147	2		25	
Fab. de conserves de légumes	4.165	1.989	»		4.165	3.594	2		180	
Fabrique de conserves de truffes, de tomates	4.1651	107	»		4.1651	173	»		33	
Epluchage de légumes, plumage de volailles	4.1655	6	»		4.1655	5	»		6	
Fabrique de moutarde	4.1661	148	»		4.1661	184	1		51	
Fabrique de chicorée	4.168	1.146	3		4.168	1.339	9		126	
Triage, brûlerie de café, café de glands, etc	4.169	155	1		4.169	252	1		41	
Féculerie	4.19	746	2		4.19	792	2		148	
Amidonnerie	4.192	830	3		4.192	823	4		23	
Fabrique de glucose, dextrine	4.193	277	»		4.193	300	»		11	
Fabrique de pâtes alimentaires	4.11	2.000	40		4.11	2.713	40		234	
.....	.....	10.485	89	**8,5**	.....	13.998	95	**6,8**	1.036	13,5
Equarrissage, écorchage	4.183	257	4		4.183	477	1		256	
Charcuterie	4.172	12.650	826		4.172	14.046	870		8.060	
Fabrique de salaisons, de conserves, etc	4.173	388	»		4.173	571	»		54	
Abatage des viandes de boucherie	4.18	931	14		4.18	306	5		76	
Fabrique de présure	4.185	152	1		4.185	399	4		62	
Charcutier-revendeur	6.251	11	1		6.251	45	»		146	
Boucherie au détail	6.252	36.746	2.198		6.252	43.876	2.158		23.418	
Marchand boucher en gros	6.253	869	1		6.253	1.363	»		426	
Abattoir	»	»	»		4.181	1.027	5		285	
.....	.....	52.004	3.045	**58,5**	.....	62.110	3.043	**49,0**	32.783	1,9
Beurrerie	4.114	523	2		4.114	1.316	1		295	
Salaison de beurre	4.115	390	»		4.1141	466	»		8	
Fromagerie	4.116	2.065	33		4.116	2.766	52		928	
Fabrique de lait conservé	4.1652	86	»		4.1652	19	»		4	
Fabrique de conserves, fumage de poissons	4.17	2.541	4		4.17	2.495	157		226	
Fabr. de margarine, gélatine alimentaire, etc	4.197	579	1		4.197	661	»		16	
.....	.....	6.184	40	**6,5**	.....	7.723	210	**27,2**	1.477	5,2
Fabrique d'eaux gazeuses	4.136	1.407	14		4.146	2.007	8		771	
Fabrique d'eaux minérales artificielles	4.137	10	»		»	»	»		»	
Exploitation d'eaux minérales ou thermales	4.138	1.401	»		4.148	1.863	7		151	
Fabrique de glace à rafraîchir	4.139	425	»		4.1461	907	2		93	
.....	.....	3.243	14	**4,3**	.....	4.777	17	**3,6**	1.015	4,7
Malterie	4.132	922	8		4.142	1.020	16		93	
Brasserie de bière	4.13	17.845	197		4.14	18.553	186		2.720	
Fabrique de levure	4.131	14	»		4.1261	312	»		5	
.....	.....	18.781	205	**10,9**	.....	19.885	202	**10,2**	2.818	7,1

l'industrie individuelle, ou tout au plus d'après celui de l'industrie collective d'atelier, tandis qu'en France elle a lieu d'après le critère de l'industrie principale d'établissement : ce n'est donc qu'en confondant les deux sous-groupes qu'on peut les rendre comparables.

SOUS-GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		RECENSEMENTS ALLEMANDS DE 1895						
			CHOMEURS (Juin)			CHOMEURS (Décembre)		
NUMÉROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
B. 116	Distillerie d'alcool, fabrication de liqueurs et de marcs (Fabrication d'essences, brûleur de mélasses, raffinerie de spiritueux, fabrication de punch, etc.).	16.219	b c	124 341		b c	73 303	
67	**Eaux-de-vie, liqueurs**	16.219	....	465	**28,6**	....	376	**23,1**
B. 117	Fabrication de vins mousseux et de vins de fruit; soins de la cave	4.954	b c	5 161		b c	10 179	
68	**Vins mousseux, cavistes**	4.954	....	166	**33,5**	....	189	**38,1**
B. 118	Fabrication du vinaigre	1.377	b c	3 12		b c	2 22	
69	**Fabrication du vinaigre**	1.377	....	15	**10,9**	....	24	**17,4**
B. 119	Travail du tabac	66.437	a. fr b c	37 92 1.225		a. fr b c	4 59 1.546	
70	**Travail du tabac**	66.437	....	1.354	**20,4**	....	1.609	**24,2**
B. 121	Tailleurs et couturières (Tailleur pour dames, pour enfants, tailleur pour théâtre, tailleur militaire, giletier, raccommodage d'habits, tailleur d'ornements, stoppeur, etc.).	157.323	a. fr b c	231 51 3.995		a. fr b c	5 34 7.007	
B. 122	Confection de vêtements et de lingerie (Confections pour dames, vêtements tout faits, vêtements d'enfants, fabrication de chemises, vêtements de travail, fabrication de cols et manchettes, de tabliers, linge de corps, lingerie, etc.).	11.258	a. fr b c	25 112 212		a. fr b c	» 44 351	
	A reporter	168.581	....	4.626	.....	....	7.441	.....

RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	RECENSEMENTS FRANÇAIS 1896 Numéros d'ordre	1896 Salariés	1896 Chômeurs	1896 Pour mille	1901 Numéros d'ordre	1901 Salariés	1901 Chômeurs	1901 Pour mille	ÉTABLISSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOYEN par établissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
Distillerie d'alcool (s. a. i,)	4.12	1.821	112		4.1250	533	37		64	
Distillerie de grains	4.126	1.212	»		4.126	1.465	1		41	
Distillerie de mélasse de betteraves	4.127	767	»		4.127	1.732	4		95	
Distillerie agricole	4.128	1.050	»		4.128	231	1		26	
Raffinerie d'alcool	4.129	105	1		4.1271	149	»		5	
Fabrique d'eaux-de-vie, rhums, etc.	4.14	1.879	11		4.13	1.294	7		400	
Distillateur-liquoriste	4.141	7.712	55		4.131	10.280	114		1.542	
Fabrique de vermout	4.143	255	»		4.133	232	»		10	
Fabrique d'absinthe	4.144	275	»		4.134	405	»		38	
.....	.....	15.076	179	**11,8**	.....	16.321	164	**10,1**	2.221	7,3
Cidrerie	4.134	293	»		4.144	524	»		165	
Fabrique de vins mousseux	4.146	4.274	7		4.135	64	»		3	
Caviste (s. a. i.)	4.1460	191	178		4.1360	224	210		11	
Fabrique de vins mousseux	»	»	»		4.136	5.121	3		148	
.....	.....	4.758	185	**38,8**	.....	5.933	213	**35,9**	327	18,1
Fabrique de vinaigre	4.166	674	4		4.166	581	1		120	
.....	.....	674	4	**5,9**	.....	581	1	**1,7**	120	4,8
Manufacture de tabacs (Corse seulement)	4.22	85	»		4.22	26	»		12	
Entreposeur de tabacs	9.422	725	»		9.6931	1.110	»		»	
Manufacture de tabacs (Personnel de l'État)	9.9422	2.360	12		9.9122	2.385	»		19	
.....	.....	3.170	12	**3,8**	.....	3.521	»	»	*	*
Tailleur d'habits	4.477	28.625	1.583		4.477	25.300	1.832		16.776	
Culotier, culotière	4.4773	58	10		4.4773	45	3		881	
Giletier, giletière	4.4774	10	3		4.4774	17	1		1.020	
Fabrique de chasubles, vêtements sacerdotaux	4.4778	178	1		4.4778	126	»		71	
Costumier	4.4779	44	2		4.4779	41	1		46	
Tailleur pour dames, couturière	4.48	964	27		4.478	1.680	68		63.463	
Piqûre à la mécanique, appiéceur	4.481	119	30		4.4781	75	15		431	
Tailleur coupeur, tailleur pompier	4.4812	111	89		4.4782	6	2		8	
Dessinateur de costumes	»	»	»		4.4775	2	»		1	
Tailleur coupeur	»	»	»		4.4783	109	85		24	
Fabrique d'équipements militaires	4.475	1.058	10		4.475	802	1		102	
Confection de blouses et sarreaux	4.4754	37	»		4.4839	4	»		17	
Confections pour dames ou enfants	4.4771	1.129	»		4.4771	1.398	4		731	
Confection de vêtements tout faits	4.4772	10.773	21		4.4772	9.098	14		2.158	
Fabrique de lingerie	4.483	743	3		4.483	759	2		8.942	
Fabrique de chemises	4.4831	1.677	57		4.4831	1.588	53		1.132	
Fabrique de gilets de flanelle, de brassières	4.4834	144	»		4.4834	224	»		39	
Fabrique de faux-cols	4.4832	163	1		4.4832	169	1		60	
Raccommodage de tissus	4.4813	25	1		4.4784	6	»		61	
Ouvroir	4.4837	103	»		4.4837	196	»		1.139	
Fabrique de bonnets, de coiffes de femme	»	»	»		4.4836	3	»		25	
Fabrique de boutonnières	»	»	»		4.4785	9	2		23	
... .	.....	45.961	1.838	....	.....	41.657	2.084	....	97.150	.....

* Suppression conventionnelle, voir chap. XVI, p. 333.

SOUS-GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		RECENSEMENTS ALLEMANDS DE 1895						
			CHOMEURS (Juin)			CHOMEURS (Décembre		
NUMÉROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
	Report.....	168.581	....	4.626	.....	....	7.441	.....
B. 130	Fabrication de cravates et bretelles.....	577	a. fr b c	1 6 8		a. fr b c	» 4 3	
B. 131	Fabrication de corsets.....	1.069	a. fr b c	» 2 12		a. fr b c	» 2 8	
71	**Tailleurs, confection, lingerie**.....	170.227	....	4.655	**27,0**	....	7.458	**43,8**
B. 123	Modes.....	518	a. fr b c	» 3 4		a. fr b c	» 3 4	
B. 126	Chapellerie, objets en feutre.....	10.804	a. fr b c	1 12 402		a. fr b c	» 18 524	
	(Coupeur de poils, chapeaux de feutre, pantoufles de feutre préparation de poils, ouvrier en cuirs de chapeaux, chapeaux de soie, etc.).							
B. 127	Fabrication de casquettes (y compris la fabrication accessoire de chapeaux).....	1.065	a. fr b c	3 2 24		a. fr b c	» 1 48	
72	**Chapellerie, modes**.....	12.387	....	451	**36,4**	....	593	**48,2**
B. 125	Travail des fleurs et plumes artificielles.....	1.582	a. fr b c	» 6 39		a. fr b c	» 4 40	
	(Fabrication de feuilles, peintre en fleurs, tresseur de perles, couronnes en perles, teinturier en plumes, préparation de plumes, etc.).							
73	**Fleurs et plumes**.....	1.582	....	45	**28,4**	....	44	**27,8**
B. 128	Pelleterie et travail des fourrures.....	6.988	a. fr b c	14 2 357		a. fr b c	» 2 356	
	(Teinturier en peaux, apprêteur de peaux, etc.).							
74	**Pelleterie**.....	6.988	....	373	**53,4**	....	358	**51,2**
B. 129	Gantiers (y compris ceux qui ont comme occupation accessoire la fabrication des cravates).....	5.913	a. fr b c	6 5 141		a. fr b c	» 5 182	
75	**Ganterie**.....	5.913	....	152	**25,7**	....	187	**31,6**

Groupement 71. — Le travail à l'aiguille de ces quatre sous-groupes doit être confondu, le premier sous-groupe portant le nom du métier, les autres celui des industries correspondantes.

Nous laisserons forcément de côté un autre sous-groupe de la couture, le B. 120 *Lingères* qui ne comprend que des femmes.

RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	RECENSEMENTS FRANÇAIS 1896 Numéros d'ordre	1896 Salariés	1896 Chômeurs	1896 Pour mille	1901 Numéros d'ordre	1901 Salariés	1901 Chômeurs	1901 Pour mille	ÉTABLISSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOYEN par établissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
.....	.....	45.961	1.838	....	.....	41.657	2.084	....	97.150	.....
Fabrique de cravates	4.4833	323	5		4.4833	255	3		347	
Fabrique de bretelles et jarretières	4.4835	537	2		4.4835	225	2		42	
Fabrique de corsets	4.482	636	3		4.482	590	7		1.306	
.....	.....	47.457	1.848	**38,9**	.....	42.727	2.096	**49,1**	98.845	0.4
Fabrique de modes, modiste	4.486	411	3		4.486	518	2		6.302	
Dessinateur en modes	»	»	»		4.4861	»	»		»	
Garnitures pour chapeaux	»	»	»		4.4862	18	»		5	
Fabrique et vernissage de feutre	4.4314	828	14		4.4314	1.228	10		53	
Fabrique de coiffes de chapeaux	4.4751	68	»		4.4751	101	»		6	
Fabrique de chapeaux en feutre, soie	4.485	7.653	163		4.485	7.347	117		547	
Chapelier (s. a. i.)	4.4850	1.084	458		4.4850	468	233		173	
Apprêteur, teinturier de chapeaux de feutre	4.4854	78	1		4.4854	60	1		20	
Couperie de poils	4.53	554	7		4.53	664	2		52	
Soufflerie de poils pour chapellerie	4.5311	13	»		4.5311	5	»		4	
Fabrique de képis, casquettes, calottes	4.4856	685	14		4.4856	943	16		404	
.....	.....	11.374	660	**58,0**	.....	11.352	381	**33,6**	7.566	1,5
Fabrique de fleurs et plumes artificielles	4.488	2.051	72		4.488	1.402	47		1.679	
Feuillagiste, fabrique de fleurs en papier	4.4881	207	14		4.4881	164	13		114	
Dessinateur en fleurs artificielles	4.4883	3	»		»	»	»		»	
Fabrique de fleurs, couronnes en perles	4.489	404	3		4.489	327	»		618	
Fabrique de broderies en perles	4.4891	61	1		4.4891	82	1		282	
Fabrique de couronnes en immortelles	4.4892	5	»		4.4892	6	»		4	
Fabrique de plumes pour parures, ornements	4.526	374	11		4.526	407	15		424	
Teinture ou apprêt de plumes	4.527	124	4		4.527	147	1		28	
.....	.....	3.229	105	**32,5**	.....	2.535	77	**30,4**	3.149	0,9
Apprêteur de peaux	4.532	92	1		4 532	82	»		16	
Teinture de peaux	4.5321	981	27		4.5321	772	17		55	
Fabrique de pelleteries, pelletier	4.535	2.121	98		4.535	2.469	98		338	
Lustreur de fourrures	4.5351	111	»		4.5351	242	1		8	
.....	.....	3.305	126	**38,1**	.....	3.565	116	**32,5**	417	8,5
Ganterie de peau	4.59	3.414	4		4.59	3.234	51		271	
Coupeur, couseuse de gants de peau	4.591	450	217		4.591	701	107		1.066	
.....	.....	3.864	221	**57,2**	.....	3.935	158	**40,2**	1.337	2,9

Groupement 72. — L'accumulation de presque tous les chômeurs français de ces trois sous-groupes, évidemment voisins, à la rubrique *Chapelier (s. a. i.)* nous engage à faire la fusion ci-dessus.

Rappelons ici que le sous-groupe B. 124 *Poupées* a déjà été introduit dans notre groupement 57 *Jouets divers*.

SOUS-GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		RECENSEMENTS ALLEMANDS DE 1895						
			CHOMEURS (Juin)			CHOMEURS (Décembre		
NUMÉROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
B. 132	Cordonnerie (Guêtres, pantoufles, chaussures en étoffe, en drap, piqueur de tiges, savetier, fabrique de galoches, fabrique de talons, etc.).	173.486	a. fr b c	106 38 3.412		a. fr b c	8 31 5.639	
76	**Cordonnerie**	173.486	....	3.556	**20,5**	....	5.678	**32,7**
B. 133	Barbiers (y compris ceux qui sont en même temps coiffeurs)	22.076	c	720		c	1.174	
B. 134	Coiffeurs et perruquiers	8.297	b c	» 300		b c	1 482	
77	**Coiffeurs, perruquiers**	30.373	....	1.020	**33,5**	....	1.657	**54,5**
B. 135	Établissements de bains	2.461	b c	4 36		b c	23 153	
78	**Bains**	2.461	....	40	**16,2**	....	176	**71,5**
B. 136	Lavoirs, blanchisseuses, repasseuses	3.140	a. fr b c	» 1 95		a. fr b c	» 2 70	
79	**Lavoirs**	3.140	....	96	**30,6**	....	72	**22,9**
B. 138	Entreprise et entretien de constructions (de chemins de fer, ponts et chaussées, hydrauliques) à l'exception des rubriques portées aux sous-groupes B. 139 à B. 150 (Ingénieur en général, construction de canaux, de digues, de ponts, d'écluses, architecte, inspecteur de constructions, entrepreneur de terrassements, cantonnier, conducteur, constructeur de grottes, de puits, etc.).	357.221	b c	829 9.728		b c	1.354 27.783	
B. 139	Arpenteurs, géomètres, cadastre, agronomes, ingénieurs agronomes (Travaux et entreprises de drainage, etc).	8.185	b c	37 120		b c	94 723	
B. 140	Maçons (Entrepreneur de maçonnerie, etc.).	424.844	b c	143 10.426		b c	3.123 91.225	
	A reporter	790.250	....	21.283	.....	....	124.302	.....

RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	RECENSEMENTS FRANÇAIS — 1896 — Numéros d'ordre	Salariés	Chômeurs	Pour mille	1901 — Numéros d'ordre	Salariés	Chômeurs	Pour mille	Établissements avec salariés	Effectif moyen par établissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
Fabrique de chaussures de feutre	4.487	2.777	259		4.487	2.821	30		318	
Piqûre de tiges de bottines	4.57	553	14		4.581	532	10		673	
Fabrique de talons	4.572	347	4		4.582	495	4		48	
Fabrique de chaussures, cordonnerie	4.58	70.056	3.187		4.58	60.880	2.963		22.521	
Raccommodage de chaussures	4.586	195	30		4.586	137	8		95	
Fabrique de galoches	4.587	3.714	171		4.588	3.141	133		682	
Cambrure de chaussures	4.589	212	11		4.587	349	16		77	
.....	.....	77.854	3.673	**47,2**	.....	68.355	3.164	**46,3**	24.414	2,8
Coiffeur, perruquier, etc	8.5	17.606	1.070		8.5	21.215	1.330		12.575	
Perruquier, implanteur sur tissus	8.51	48	5		8.51	56	4		48	
.....	.....	17.654	1.075	**60,8**	.....	21.271	1.334	**62,7**	12.623	1,7
Etablissement de bains	8.1	1.009	17		8.1	1.022	23		615	
Etablissement communal de bains	»	»	»		9.981	11	»		4	
.....	.....	1.009	17	**16,8**	.....	1.033	23	**22,3**	619	1,7
Blanchissage de linge de ménage	4.49	4.116	130		4.49	5.277	195		14.482	
Repassage de linge	4.494	26	2		4.491	34	1		4.870	
Désinfection de la literie, du linge	4.495	31	»		4.495	22	»		11	
Lavoir	4.496	1.230	40		4.496	1.380	50		942	
.....	.....	5.403	172	**31,8**	.....	6.713	246	**36,6**	20.305	0.3
Construction de canaux, entretien de digues	4.923	649	»		4.923	903	2		14	
Entreprise de dragage	4.9232	703	26		4.9232	1.141	14		139	
Entrepreneur (s. a. i.)	4.930	746	15		4.930	204	26		519	
Tâcheron (s. a. i.)	4.9300	15	2		4.9300	8	1		2	
Entreprise de terrassements	4.931	8.779	2.574		4.931	11.490	3.488		1.399	
Entreprise de travaux publics	4.932	58.701	12		4.932	47.695	88		3.487	
Entreprise de démolitions, échafaudeur	4.933	498	24		4.933	838	41		104	
Vérificateur de bâtiments	7.51	518	99		7.51	575	101		223	
Architecte	7.52	3.319	93		7.52	3.974	110		1.837	
Service des ponts et chaussées et des mines	9.49	17.465	26		9.49	15.992	1		1*	
Service de voirie	9.8	87.873	47		9.8	98.364	10		1*	
Entretien de canaux, éclusier	9.94923	156	»		9.94923	243	»		2	
Rustiqueur, rocailleur	4.9382	108	6		4.9382	156	4		26	
Construction d'égouts	4.9381	1.703	»		4.9381	134	»		1	
Ingénieur (s. a. i.)	7.54	928	153		7.54	1.101	252		240	
Épandage des eaux d'égouts	»	»	»		9.94921	373	»		6	
Adduction d'eau	»	»	»		9.94922	68	»		1	
Entreprise de drainage, d'irrigation	4.921	241	5		4.921	410	5		115	
Arpenteur, géomètre	7.5	624	31		7.5	670	27		393	
Entreprise de maçonnerie, maçon	4.93	172.727	11.592		4.93	197.082	11.435		37.572	
Entreprise de ravalement, ravaleur	4.936	193	23		4.936	190	56		33	
Cribleur (s. a. i.)	4.9312	9	»		4.9312	6	1		4	
Maçons (Décompte spécial)	»	»	»		»	13.924	»		»	
.....	.....	355.955	14.728	....	.....	395.541	15.662	....	46.119	.....

* Chiffre conventionnel, voir chap. XVI, p. 332.

SOUS-GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		RECENSEMENTS ALLEMANDS DE 1895						
			CHOMEURS (Juin)			CHOMEURS (Décembre)		
NUMEROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
	Report	790.250	....	21.283	.....	....	124.302	.....
B. 144	Stucateurs	12.127	b	1		b	5	
			c	370		c	2.486	
	(Plâtrier, plafonneur, etc.).							
B. 146	Poseurs de pierre, paveurs et asphalteurs	17.152	b	2		b	35	
			c	572		c	4.569	
	(Cimentier, poseur de trottoirs, de carreaux de mosaïque, etc.).							
B. 147	Fontainiers	2.582	b	1		b	8	
			c	92		c	236	
	(Constructeur, foreur de puits, etc.).							
80	**Terrassement, travaux publics, maçonnerie**	822.141	....	22.321	**27,1**	....	131.641	**160,1**
B. 141	Charpentiers	163.852	b	60		b	754	
			c	4.087		c	19.216	
	(Constructeur d'escaliers, de baraquements, etc.).							
81	**Charpentiers**	163.852	....	4.147	**25,3**	....	19.970	**121,8**
B. 142	Vitriers	11.197	a. fr	2		a. fr	»	
			b	»		b	»	
			c	463		c	483	
	(Metteur sous verre, encadreur, vitrier d'art, etc.).							
B. 143	Peintres, garnisseurs, badigeonneurs, crépisseurs, cireurs de parquets	95.639	a. fr	5		a. fr	»	
			b	2		b	8	
			c	3.415		c	20.293	
	(Peintre-décorateur, peintre de noms, d'enseignes, de décors de théâtre, colleur, etc.).							
82	**Peinture, vitrerie**	106.836	....	3.887	**36,4**	....	20.784	**194,5**

Groupement 80. — Le titre même du B. 138 nous montre qu'il est impossible de respecter, dans notre propre classification, toutes les nuances du Recensement allemand. Celui-ci, en effet, oppose à l'ensemble des industries du bâtiment rassemblées au B. 138 un certain nombre de spécialités individuelles auxquelles sont consacrés les sous-groupes suivants. Le Recensement français classant, au contraire, les travailleurs, exclusivement d'après l'industrie collective, certaines fusions s'imposent. Celle par laquelle nous constituons le groupement 80 réunit à peu près les professions qui, dans la classification française, forment le groupe *Terrasse et maçonnerie* avec, en plus, les fonctionnaires des travaux publics, soit 115.000 travailleurs environ.

L'Administration française a fait un décompte spécial des maçons, dont nous utilisons les données par les calculs suivants déjà indiqués pages 112 et 146 :

	1896.	1901.
Total des maçons (Décompte spécial)	135.704	138.395
Unités à déduire conventionnellement	161.135	124.471
Chiffre approximatif à ajouter	Néant.	13.924

Groupement 81. — Les charpentiers ont fait, en 1896, l'objet d'un décompte spécial dont l'utilisation donne le résultat suivant :

RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	RECENSEMENTS FRANÇAIS 1896 Numéros d'ordre	1896 Salariés	1896 Chômeurs	1896 Pour mille	1901 Numéros d'ordre	1901 Salariés	1901 Chômeurs	1901 Pour mille	ETABLISSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOYEN par établissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
.....	.....	355.955	14.728	....	.....	395.541	15.662	....	46.119	.....
Stucateur	4.918	178	25		4.918	418	45		39	
Entreprise de plâtrerie, plâtrier	4.934	11.881	1.378		4.934	12.605	1.574		4.113	
Poseur d'asphalte, de bitume	4.937	512	26		4.937	666	25		30	
Piqueur (s. à i.)	4.9370	56	»		4.9370	7	3		1	
Entreprise de pavage, paveur en grès	4.9372	2.889	279		4.9372	4.190	415		576	
Entreprise de pavage en bois	4.9373	52	1		4.9373	110	6		4	
Poseur de carreaux en terre	4.9374	520	73		4.9374	877	94		138	
Construction de trottoirs, cylindrage	4.9376	65	»		4.9376	191	»		45	
Cimentier	4.938	2.017	293		4.938	3.103	413		524	
Poseur de béton	»	»	»		4.9371	16	»		1	
Fabrique de pavés	»	»	»		9.949373	110	»		1	
Entreprise de sondages, foreur de puits	4.922	843	55		4.922	1.052	103		260	
Entreprise de recherches minières	4.9221	20	»		4.9221	557	»		65	
Maître cureur de puits	»	»	»		4.9222	5	»		2	
.....	.....	374.988	16 858	**44,9**	.....	419.467	18.340	**43,7**	51.918	8,1
Charpente en bois	4.62	40.032	2.559		4.62	42.234	3.030		16.453	
Fabrique d'escaliers et rampes en bois	4.626	182	4		4.626	197	17		58	
Sciage de long	4.621	9.755	692		4.621	8.753	850		4.325	
Charpentiers (Décompte spécial)	»	8.448	»		»	»	»		»	
.....	.....	58.417	3.255	**55,7**	.....	51.184	3.897	**76,1**	20.836	2,5
Vitrerie	4.949	362	47		4.949	443	40		151	
Ajustage, pose, peinture de vitraux	4.9931	655	18		4.9931	749	11		86	
Peinture en bâtiment	4.94	35.834	2.750		4.94	41.887	5.007		10.203	
Peintre (s. a. i.)	4.940	2.629	1.193		4.940	1.639	1.320		106	
Décorateur de bâtiments	4.941	1.759	227		4.941	2.363	350		590	
Collage de papiers peints	4.943	428	65		4.943	425	41		89	
Fabrique d'enseignes	4.95	190	»		4.95	371	5		82	
Peintre en lettres	4.952	178	21		4.952	332	46		108	
Peintre en décors de théâtre	4.953	136	6		4.953	107	1		13	
Peintres (Décompte spécial)	»	6.799	»		»	13.572	»		»	
.....	.....	48.970	4.327	**88,3**	.....	61.888	6.821	**110,2**	11.428	5,4

Total des charpentiers (Décompte spécial)	45.921
Salariés occupés du 4.62 *Charpente en bois*	37.473
Chiffre approximatif à ajouter	8.448

Ce décompte spécial des charpentiers n'a pas été renouvelé en 1901.

Groupement 82. — L'union des deux métiers de peinture et de vitrerie dans des entreprises où la peinture est l'industrie principale nous oblige à rapprocher le B. 142 et le B. 143.

On peut d'autre part compléter les chiffres français à l'aide du décompte spécial de la façon suivante (voir le détail des calculs pages 112 et 147):

	1896.	1901.
Total des peintres (Décompte spécial)	41.319	49.387
Unités à déduire conventionnellement	34.520	35.815
Chiffre approximatif à ajouter	6.799	13.572

SOUS-GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		RECENSEMENTS ALLEMANDS DE 1895						
			CHOMEURS (Juin)			CHOMEURS (Décembre)		
NUMÉROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
B. 145	Couvreurs (en ardoises, tuiles, chaume, bardeaux)	22.084	b c	3 707		b c	7 4.669	
B. 148	Poseurs et installateurs de canalisation d'eau et de gaz (Poseur de tuyaux, installation de bains, de châlets de nécessité, etc.).	7.315	b c	18 374		b c	5 656	
83	**Plomberie, couverture**	29.399	....	1.102	**37,5**	....	5.337	**181,5**
B. 149	Poseurs de poêles (sont inclus les potiers-poseurs de poêles)	12.268	b c	4 1.051		b c	4 773	
B. 150	Ramoneurs	5.548	b c	1 286		b c	1 316	
84	**Fumisterie**	17.816	....	1.342	**75,3**	....	1.094	**61,4**
B. 151	Gravure et fonderie de caractères. Gravure sur bois (Clicheur, stéréotypeur, galvanographie, etc.).	3.785	b c	3 105		b c	3 175	
B. 152	Imprimerie (Correcteur, metteur en page, prote, etc.).	60.963	b c	46 2.651		b c	48 2.559	
B. 153	Lithographie et zincographie (Autographie, fabrique de formulaires, imprimeur en musique, etc.).	19.032	a. fr b c	2 6 713		a. fr b c	» 5 751	
B. 154	Impression sur cuivre et acier	1.064	b c	3 50		b c	1 34	
B. 155	Impression en couleur (Chromolithographe, graveur et peintre de cartes géographiques, fabrique de cartes à jouer, coloriste, peintre sur papier, etc.).	882	a fr b c	4 4 29		a. fr b c	» 1 25	
85	**Industries polygraphiques**	85.726	....	3.616	**42,2**	....	3.602	**42,0**
B. 156	Photographie (Héliograveur photolithographe, photographe sur porcelaine, retoucheur, etc.).	6.462	a. fr b c	2 3 351		a. fr b c	» 6 455	
86	**Photographie**	6.462	....	356	**55,1**	....	461	**71,3**

Groupement 85. — La réunion de ces sous-groupes est nécessaire, vu la fusion des différents métiers qu'ils visent dans des entreprises répertoriées par la France à une seule rubrique. La fonderie de caractères d'imprimerie

RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	RECENSEMENTS FRANÇAIS 1896 Numéros d'ordre	1896 Salariés	1896 Chômeurs	1896 Pour mille	1901 Numéros d'ordre	1901 Salariés	1901 Chômeurs	1901 Pour mille	ÉTABLISSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOYEN par établissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
Entreprise de couvertures en ardoises	4.928	19.356	1.577		4.928	21.893	1.775		6.462	
Couverture en paille et chaume	4.9281	561	38		4.9281	544	34		393	
Entreprise de distribution d'eau, etc	4.924	1.418	2		4.924	1.598	»		182	
Entreprise de plomberie, de canalisations	4.927	4.170	926		4.927	6.549	1.283		1.164	
Poseur de sonnettes	4.929	18	3		4.929	10	2		2	
Distribution municipale d'eau	9.94924	343	»		9.94924	1.456	»		146	
.....	.....	25.866	2.546	**98,4**	.....	32.050	3.094	**96,5**	8.349	3,8
Fumisterie, poêlier, fumiste	4.939	5.333	560		4.939	6.516	719		1.242	
Construction de fours en maçonnerie	4.9391	958	12		4.9391	814	5		81	
Entreprise de ramonage, ramoneur	4.9392	777	24		4.9392	800	39		295	
.....	.....	7.068	596	**84,3**	.....	8.130	763	**93,8**	1.618	5,0
Graveur sur bois	4.3821	240	28		4.3821	198	5		22	
Fondeur de caractères d'imprimerie	4.7974	608	16		4.7974	827	27		34	
Clicheur, stéréotypeur	4.7991	201	9		4.841	296	15		17	
Imprimerie typographique	4.37	21.380	1.123		4.37	25.421	1.051		2.225	
Imprimerie (s. a. i.)	4.370	21.601	619		4.370	27.903	741		1.097	
Imprimerie nationale	9.94370	721	»		9.94370	890	»		1	
Imprimerie-lithographique	4.372	4.360	356		4.372	4.024	420		388	
Imprimerie en taille-douce	4.373	411	32		4.373	662	21		66	
Entreprise d'autographie	4.376	36	6		4.376	25	4		13	
Zincographie	4.379	42	»		4.379	269	4		10	
Dessinateur, graveur, écrivain lithographe	4.38	423	46		4.38	413	64		122	
Gravure de musique	4.811	60	»		4.811	46	1		25	
Gravure en taille-douce	4.81	47	3		4.81	76	4		26	
Fabrique de papiers peints	4.358	1.688	45		4.358	1.837	38		46	
Fabrique de cartes à jouer	4.359	201	6		4.359	270	3		8	
Coloriste, enlumineur	4.361	168	14		4.361	142	25		52	
Imprimerie chromo-lithographique	4.374	828	»		4.374	855	6		29	
Fabrique d'images	4.377	303	2		4.377	301	»		25	
Gravure, impression de cartes géographiques	4.381	95	3		4.381	78	»		14	
.....	.....	53.413	2.308	**43,2**	.....	64.533	2.429	**37,6**	4.220	15,3
Photogravure, héliogravure	4.384	527	15		4.384	916	23		67	
Photographie, retoucheur, etc	4.39	1.836	127		4.39	2.147	158		800	
Emaillage de photographie	»	»	»		4.391	6	»		3	
Retoucheur de photographie	»	»	»		4.392	22	5		12	
.....	.....	2.363	142	**60,1**	.....	3.091	186	**60,2**	972	3,2

qui est une industrie bien distincte ne peut pas être isolée, puisque l'Allemagne la confond avec la gravure sur bois.

SOUS-GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		RECENSEMENTS ALLEMANDS DE 1895						
			CHOMEURS (Juin)			CHOMEURS (Décembre)		
NUMÉROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
B. 157	Peintres et sculpteurs (artistes).....	2.495	a. fr b c	3 1 133		a. fr b c	» 6 472	
	(Restaurateur de tableaux, décorateur de théâtre, aquarelliste, paysagiste, etc.)							
B. 158	Graveurs, graveurs sur pierre, ciseleurs, modeleurs.	9.890	a. fr b c	4 3 358		a. fr b c	» 2 302	
	(Graveur de camées, de médailles, de monnaies, sur pierres précieuses, sur ivoire, guillocheur, artiste en mosaïque, nielleur, etc.)							
B. 159	Dessinateurs de modèles, calligraphes.....	3.510	a. fr b c	2 1 89		a. fr b c	» 5 112	
	(Dessinateur d'industrie, en meubles, dessinateur d'ornements, etc.)							
B. 160	Autres professions artistiques (à l'exception de la musique, des théâtres et représentations)	1.897	a. fr b c	4 7 45		a. fr b c	» 19 93	
	(Réparateur d'antiquités, reproductions anatomiques, émailleur (sauf les émailleurs sur fer), moulage en plâtre, en cire, dessinateur (s. a. i.), artistes (s. a. i.), etc.)							
87	**Industries d'art**.....	17.792	....	650	**36,5**	....	1.011	**56,6**
C. 1	Commerce sédentaire de marchandises et produits.....	377.119	b c	3.528 10.983		b c	5.621 11.849	
	(Revendeur, fripier, marchand d'antiquités, de matériaux de construction, d'appareils d'éclairage, bazars, commerce de bière, de bonbons, fleuristes (commerce), instruments de chirurgie, chocolat, diamants, épicerie, passementerie, charbons, cercueils, commerce de papiers, de crayons, de matériel de bureau, etc.)							
	A reporter.....	377.119	....	14.511	.....	....	17.470	.....

Groupement 87. — *Note relative au sous-groupe B. 161 éliminé de notre classification.*

Le dernier sous-groupe dans la section allemande B *Industrie* est le B. 161 *Ouvriers d'industrie indéterminée* auquel correspond, du côté français, le groupe 4. A. Ces travailleurs, ne présentant aucun caractère professionnel précis, doivent forcément être éliminés de notre tableau. Mais certaines remarques intéressantes peuvent être faites à leur sujet : c'est d'abord que le B. 161 comprend tous les *chauffeurs sans autre indication* ; si le principe de la classification individuelle avait été scrupuleusement observé, il semble que cette profession de *chauffeur* aurait dû passer

RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	RECENSEMENTS FRANÇAIS 1896 Numéros d'ordre	1896 Salariés	1896 Chômeurs	1896 Pour mille	1901 Numéros d'ordre	1901 Salariés	1901 Chômeurs	1901 Pour mille	ÉTABLISSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOYEN par établissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
Restaurateur de tableaux	4.393	67	»		4.393	20	»		13	
Artiste peintre, graveur	7.73	158	49		7.73	118	62		48	
Enlumineur d'estampes	7.74	12	1		7.74	10	4		5	
Sculpteur, statuaire (artiste)	7.76	417	17		7.76	257	20		105	
Ciseleur (s. a. i.)	4.7730	704	129		4.7730	567	206		114	
Ciseleur sur métaux	4.7733	826	44		4.7733	1.211	59		320	
Graveur (s. a. i.)	4.810	564	116		4.810	249	104		77	
Gravure sur métaux, en médailles	4.812	1.058	46		4.812	1.250	70		368	
Gravure sur bijoux	4.8121	140	12		4.8121	190	11		52	
Gravure en lettres	4.8131	69	2		4.8131	108	»		23	
Gravure sur cylindres	4.814	393	4		4.814	358	5		15	
Guillocheur	4.816	179	5		4.816	218	13		37	
Gravure sur marbre et pierre	4.9123	35	6		4.9123	52	11		19	
Mosaïste	4.979	205	10		4.979	243	8		34	
Gravure en médailles, matrices, etc	»	»	»		4.8113	87	»		18	
Dessinateur pour broderies, etc	4.4664	1.433	204		4.4664	1.517	129		299	
Dessinateur en ébénisterie	4.6668	36	9		4.6668	23	6		5	
Dessinateur (s. a. i.)	7.46	780	323		7.46	1.270	489		112	
Fabrique de pièces d'anatomie	4.6891	31	»		4.6891	16	»		1	
Emaillage sur métaux précieux	4.874	88	»		4.874	114	2		31	
Ornemaniste	4.917	808	57		4.917	1.225	125		103	
Fabrique de statues religieuses	4.9173	513	»		4.9173	651	2		29	
Fabrique de statues en plâtre	4.9183	312	14		4.9183	605	25		151	
Praticien (s. a. i.)	4.9184	19	10		4.9184	3	3		»	
Moulage en plâtre	4.919	175	23		4.919	207	74		60	
Mouleur (s. a. i.)	4.9190	617	316		4.9190	508	391		26	
Fabrique de pétrifications	4.9192	48	»		»	»	»		»	
Moulage en cire	4.9193	9	»		4.9193	14	1		8	
Fabrique d'émaux, émailleur (euse)	4.998	287	13		4.998	581	28		104	
Modèles pour peintres	7.751	3	3		7.751	2	2		»	
Sculpteur (s. a. i.)	4.9180	1.217	336		4.9180	991	517		205	
.....	.....	11.203	1.749	156.1	.....	12.665	2.367	186.9	2.382	5,3
Commerce mal désigné	6.0	26.423	7.045		6.0	21.404	8.556		1.914	
Comptable (s. a. i.)	6.06	6.362	3.640		6.06	5.342	3.143		7	
Marchand de bestiaux	6.1	2.497	10		6.1	2.638	8		1.765	
Maquignon	6.11	1.859	27		6.11	1.993	39		1.027	
Marchand de porcs, de chèvres et chevreaux	6.112	765	»		6.112	875	2		666	
Marchand de fourrages, de paille	6.13	1.307	2		6.13	1.605	1		631	
Commerce de blés	6.14	6.167	3		6.14	7.193	8		3.183	
Commerce de produits agricoles (s. a. i.)	6.140	294	2		6.140	364	2		140	
Marchand de graines de jardins, etc	6.142	2.248	15		6.142	2.787	19		1.279	
Marchand de farines de toutes sortes	6.15	370	1		6.15	456	2		142	
Marchand d'articles de brasserie, etc	6.171	170	»		6.171	57	»		21	
Marchand en gros de houblon, etc	6.172	152	1		6.172	131	»		53	
.....	.....	48.614	10.746	....	.....	44.845	11.780	....	10.828	.....

pour déterminée. Cet exemple montre l'impossibilité pratique de suivre exclusivement un seul des deux grands systèmes de classification. Les *contremaitres* sont traités comme les *chauffeurs*, mais, pour eux, cela est correct, la « profession » de contremaitre étant inexistante. On trouve enfin au B. 161 les *machinistes*; mais comme ils sont distincts des *mécaniciens*, lesquels figurent au B. 45, il est probable qu'ils ne représentent qu'une fraction insignifiante de la grande profession des mécaniciens, laquelle est identifiée avec l'industrie de la construction mécanique.

SOUS-GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		RECENSEMENTS ALLEMANDS DE 1895						
			CHOMEURS (Juin)			CHOMEURS (Décembre)		
NUMÉROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
	Report.....	377.119	....	14.511	.....	....	17.470	.....
C. 2	Banque et crédit..... (Employé de banque, encaisseur, changeur, caisses d'épargne, caisses de prêt, banques hypothécaires, etc.).	27.168	b c	231 95		b c	219 69	
C. 3	Expédition et commission.....	16.421	b c	178 267		b c	124 333	
C. 4	Librairies, commerce d'objets d'art, de musique, y compris l'édition, le commerce de livres anciens, les bibliothèques de prêt..... (Marchand d'images, de peintures, d'objets pour l'enseignement, commerce de journaux, colporteur, etc.).	12.875	b c	146 304		b c	155 314	
C. 5	Edition et expédition de journaux..... (Porteur, colporteur de journaux, etc.).	2.862	b c	24 41		b c	30 45	
C. 6	Colportage..... (Chiffonnier, etc.).	1.177	b c	» 16		b c	1 64	
	A reporter.....	437.622	....	15.813	.....	....	18.824	.....

RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	RECENSEMENTS FRANÇAIS 1896 — Numéros d'ordre	Salariés	Chômeurs	Pour mille	1901 — Numéros d'ordre	Salariés	Chômeurs	Pour mille	ÉTABLISSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOYEN par établissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
.....	.....	48.614	10.746	....	.....	44.845	11.780	....	10.828	.....
Marchand de pommes de terre	6.18	277	»		6.18	403	»		198	
Commerce de liquides et de comestibles	6.1801 à 6.25	89.593	889		6.1801 à 6.25	111.487	928		58.154	
Marchand d'abats, tripier	6.254	960	36		6.254	1.175	32		789	
Rotisserie	6.255	120	3		6.255	91	2		63	
Commerce de combustibles	6.3 à 6.350	21.622	223		6.3 à 6.351	26.294	225		9.545	
Marchand de curiosités, d'antiquités	6.362	383	»		6.362	368	»		201	
Matières prem., outils, objets p. l'habillement	6.41 à 6.5671	92.430	92		6.41 à 6.5671	106.008	320		31.079	
Commerce d'objets divers	6.5673 à 6.61	22.651	87		6.5673 à 6.595	26.654	181		8.276	
Vente de tous articles par abonnement	6.67	2.369	2		6.67	5.500	2		212	
Herboriste	7.851	134	3		7.851	250	7		171	
Marchand de chiffons, bourre, filasse	6.4	4.781	83		6.4	5.490	140		2.542	
Commis voyageur	6.64	6.801	844		6.603	3.250	999		4	
Marchand de plants, arbres et arbustes	»	»	»		6.12	13	»		5	
Marchand de graines de vers à soie	»	»	»		6.141	11	»		4	
March. de drèches, de levure, de présure, etc	»	»	»		6.16	135	»		57	
Marchand d'objets divers pour les troupes	»	»	»		6.61	1.355	1		373	
Sociétés financières ou industrielles (s. a. i.)	6.67	2.181	»		6.67	2.911	»		508	
Garçons de bureau (s. a. i.)	6.671	349	65		6.671	268	43		»	
Compagnie immobilière	6.9	199	»		6.9	717	»		15	
Banque	6.91	27.251	284		6.91	32.903	260		2.834	
Agent de change	6.92	1.717	5		6.92	2.531	4		197	
Remisier d'ordres de bourse	6.93	200	2		6.93	98	2		50	
Coulissier d'ordres de bourse	6.94	417	»		6.94	204	»		59	
Changeur	6.95	195	2		6.95	263	»		111	
Caisse d'épargne	6.99	1.076	»		6.99	1.288	»		409	
Commissionnaire en transport	6.62	1.971	2		6.62	3.125	7		437	
Marchand de gravures, images	6.36	164	»		6.36	192	1		104	
Marchand, éditeur de musique	6.361	310	1		6.361	375	3		139	
Marchand d'objets d'art	6.363	147	»		6.363	200	»		141	
Editeur d'œuvres d'art	6.365	112	»		6.365	70	»		15	
Librairie	6.37	2.131	17		6.37	1.994	29		1.219	
Editeur de livres	6.371	1.803	»		6.371	2.461	4		255	
Cabinet de lecture	6.372	5	»		6.372	14	»		14	
Colporteur de journaux	6 373	18	18		6.373	41	20		12	
Marchand de journaux	6.374	844	17		6.374	1.068	25		518	
Editeur de journaux (non imprimeur)	6.375	1.228	5		6.375	1.351	1		389	
Marchand papetier	6.38	854	3		6.38	1.051	75		564	
Papetier (s. a. i.)	6.380	35	»		6.380	24	19		8	
Marchand de portefeuilles, crayons, plumes	6.381	161	»		6.381	249	»		66	
Négociant en papiers	6.383	1.792	»		6.383	2.233	»		307	
Marchand d'appareils photographiques	6.39	126	»		6.39	260	»		89	
Marchand ambulant	6.7	995	152		6.7	1.089	189		901	
.....	.....	337.106	13.581	....	.....	390.309	15.299	....	131.832	.....

SOUS-GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		RECENSEMENTS ALLEMANDS DE 1895							
			CHOMEURS (Juin)			CHOMEURS (Décembre)			
NUMÉROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
	Report.....	437.622	....	15.813	.....	....	18.824	.....
C. 7	Courtage commercial (intermédiaires, commissionnaires, agents, sauf les agents d'assurances)...	4.554	b c	93 42		b c	69 22	
	(Agent en bourse, courtier en bourse, courtier en grains, en vins, en produits agricoles, coloniaux, agences de concert, agences de voyage, marchand de biens, agent d'affaires, etc.).							
C. 8	Auxiliaires du commerce (arrimeurs, ouvriers de chantiers, taxateurs, coltineurs, mesureurs, peseurs, emballeurs, portefaix, etc.).....	27.968	b c	10 2.528		b c	20 3.064	
	(Expert comptable, expert juré, entrepôts de grains, chimiste commercial, etc.).							
C. 9	Ventes publiques, locations, entrepôts, bureaux de placement, de publicité, de renseignements..	3.511	b c	18 79		b c	39 62	
	(Loueur de lits, de baraques, d'ânes, entreprises de bals et soirées, location de machines agricoles, de grues, crieur public, etc.).							
C. 10	Assurances.....	17.717	b c	244 18		b c	225 64	
	(Agent d'assurances mutuelles, assurances en tous genres, etc.).							
C. 20	Entreprises de service domestique, serviteurs de louage, commissionnaires, porteurs de malles. guides pour étrangers et professions similaires.	7.450	c	270		c	513	
	A reporter.....	498.822	....	19.115	.....	....	22.902	.....

RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	RECENSEMENTS FRANÇAIS 1896 Numéros d'ordre	1896 Salariés	1896 Chômeurs	1896 Pour mille	1901 Numéros d'ordre	1901 Salariés	1901 Chômeurs	1901 Pour mille	1901 ÉTABLISSEMENTS avec salariés	1901 EFFECTIF MOYEN par établissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
.....	.....	337.106	13.581	....	.....	390.309	15.299	....	131.832	.....
Commissionnaire en marchandises	6.01	4.816	49		6.60	5.187	31		1.092	
Représentant de commerce (s. a. i.)	6.02	1.549	560		6.601	1.998	909		684	
Courtier de commerce (s. a. i.)	6.03	493	71		6.602	539	113		187	
Revendeur (s. a. i.)	6.05	64	»		6.05	64	1		121	
Facteur aux Halles (s. a. i.)	6.180	822	»		6.180	1.463	»		306	
Courtier en vins, courtier gourmet	6.631	532	33		6.631	711	38		401	
Courtier de produits alimentaires	6.632	488	6		6.632	773	2		234	
Courtier en soies, etc	6.635	597	1		6.635	796	3		163	
Agence d'affaires, receveur (s. a. i.)	6.85	1.152	30		6.85	1.308	15		644	
Agence de location ou vente d'immeubles	6.87	568	3		6.87	664	4		294	
Receveur de rentes	6.88	198	1		6.88	302	1		126	
Receveur (s. a. i.)	»	»	»		6.880	10	3		»	
Emballage, emballeur (s. a. i.)	5.12	7	»		5.12	352	213		26	
Coltineur	5.13	31	28		5.13	49	37		»	
Déchargement de bateaux	5.2	3.166	188		5.2	6.409	700		408	
Conducteur de bestiaux	5.41	300	58		5.41	293	73		97	
Logeur de bestiaux	6.654	54	1		6.654	82	»		52	
Expert généalogiste, numismate, etc	7.45	228	5		7.45	219	10		96	
Généalogiste, graphologiste	»	»	»		7.44	26	»		12	
Entreprise d'affichage, afficheur	4.951	151	18		4.951	238	24		64	
Concessionnaire de ponts à péage	5.24	24	»		5.23	21	»		4	
Marchand et loueur d'ânes	5.472	146	6		5.472	101	»		72	
Loueur de charrettes	5.476	57	»		5.476	46	»		38	
Loueur de meubles	6.5672	54	»		6.5672	129	»		11	
Loueur de vélocipèdes	6.641	163	6		6.641	55	»		37	
Loueur de chaises	6.642	2	»		6.642	»	»		4	
Loueur de matériel pour divers usages	6.648	228	4		6.648	545	»		111	
Usine de force motrice	6.651	104	»		6.651	94	»		30	
Loueur d'échafaudages	6.652	80	»		6.652	144	»		16	
Magasin général, dock	6.653	3.451	3		6.653	5.241	2		90	
Entreprise de marchés	6 655	258	2		6.655	331	2		89	
Entreprise d'installations pour fêtes	6.657	296	»		6.657	227	»		26	
Entreprise d'éclairage à l'huile	6.658	154	»		6.658	172	»		17	
Etablissement de vente à l'encan	6.66	199	»		6.66	267	1		20	
Agence de publicité	6.8	1.063	3		6.8	1.280	13		185	
Crieur aux ventes, crieur public	6.811	6	2		6.811	8	»		4	
Agent dramatique	6.82	57	1		6.82	58	»		26	
Bureau de placement	6.83	167	7		6.83	158	»		126	
Agence de renseignements commerciaux	6.86	514	1		6.86	956	2		89	
Maître de grues	»	»	»		5.22	14	»		6	
Entrepôt de pétrole	»	»	»		6.6531	404	»		29	
Abreuvoir de veaux	»	»	»		6.656	5	»		4	
Magasin d'habillement (dépôt militaire)	»	»	»		9.96653	432	»		15	
Compagnie d'assurances, courtier d'assurances	6.96	8.319	49		6.96	10.892	101		1.674	
Entreprise de nettoyage d'appartement	4 945	571	9		4.945	1.118	12		57	
Commissionnaire (s. a. i.)	5.0	178	16		5.0	73	39		21	
Commissionnaire, portefaix	5.1	576	313		5.1	616	313		117	
Distribution d'imprimés	5.32	13	10		»	»	»		»	
.....	.....	369.002	15.065	....	.....	435.179	17.961	....	139.757	.....

SOUS-GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		RECENSEMENTS ALLEMANDS DE 1895						
			CHOMEURS (Juin)			CHOMEURS (Décembre)		
NUMÉROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
	Report.....	498.822	....	19.115	.....	....	22.902	.....
88	**Commerce, banque, assurances**.....	498.822	....	19.115	**38,3**	....	22.902	**45,9**
C. 11	Service des postes et télégraphes	119.558	b c	38 230		b c	25 322	
89	**Postes et télégraphes**.....	119.558	....	268	**2,0**	....	347	**2,8**
C. 12	Service des voies ferrées (non compris les voies ferrées sur route).....	254.780	b c	76 858		b c	40 1.160	
90	**Chemins de fer**.....	254.780	....	934	**3,7**	....	1.200	**4,7**
C. 13	Poste aux chevaux, voitures..... (Cocher de fiacre, manèges, cocher, maître d'écuries, etc.).	27.156	b c	19 717		b c	» 826	
C. 14	Voies ferrées sur route..... (Tramways, funiculaires, etc.).	15.200	b c	9 228		b c	9 318	
C. 15	Roulage, transport sur route, messagers..... (Transports de meubles, de sable, charretier, déménagements, etc.).	41.600	b c	12 1.101		b c	4 2.764	
91	**Transport par voitures**.....	83.956	....	2.086	**24,8**	....	3.921	**46,7**

Groupement 88. — Nous sommes obligé de confondre en un seul groupement sous les sous-groupes C. 1 à C. 9 relevant en Allemagne du groupe XIX *Commerce*; nous devons y adjoindre le C. 10, *Assurances*, qui forme le groupe XX, et le C. 20, emprunté au groupe XXI *Transports*.

Cette fusion considérable dépasse en amplitude celle que nous avons dû faire précédemment pour étudier les taux de chômage français. Nous avions pu, dans les chapitres VI et VIII, former trois grandes subdivisions : employés de bureau et comptables, employés de commerce sédentaires, commis voyageurs. Cette triple distinction n'est plus possible ici. Les commis voyageurs ne sont pas, en effet, répertoriés à part dans le Recensement allemand, mais confondus avec la masse des autres employés de commerce. De même, les teneurs de livres ou comptables d'une part, et les magasiniers d'autre part sont ignorés, comme tels, par l'Administration allemande et rattachés aux diverses industries auxquelles ils collaborent. Il y a là, à nouveau, une substitution du principe de classification collective au principe de classification individuelle qu'il est curieux de noter, et qui ne permet pas d'utiliser, du côté français, les données rectificatrices fournies par le décompte spécial. Nous sommes donc réduit à opposer au bloc des chômeurs du 6.0 et du 6.06, la presque

RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a., i. : sans autre indication)	RECENSEMENTS FRANÇAIS 1896 Numéros d'ordre	1896 Salariés	1896 Chômeurs	1896 Pour mille	1901 Numéros d'ordre	1901 Salariés	1901 Chômeurs	1901 Pour mille	ÉTABLISSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOYEN par établissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
.....	.....	369.002	15.065	....	.....	435.179	17.961	....	139.757	.....
Livreur (s. a. i.).....	5.460	903	268		5.460	1.203	425		2	
Porteur d'eau, marchand de coco.....	6.781	10	»		»	»	»		»	
Agence de voyages, guide, cicerone, etc.....	6.79	140	25		6.79	193	37		26	
.....	.....	370.055	15.358	**41,5**	.....	436.575	18.423	**42,2**	139.785	3,1
Entreprise du service des dépêches.....	5.3	178	4		5.3	553	1		107	
Entreprise de signaux télégraphiques.....	5.31	6	»		»	»	»		»	
Postes et télégraphes.....	9.58	58.169	48		9.58	67.439	4		1*	
.....	.....	58.353	52	**0,9**	.....	67.992	5	»	108	629,6
Personnel des chemins de fer.....	5.5	218.344	304		5.5	253.668	198		84*	
.....	.....	218.344	304	**1,4**	.....	253.668	198	**0,8**	84	3019,9
Palefrenier (s. a. i.).....	5.410	972	98		5.410	635	291		»	
Entrepreneur de voitures publiques.....	5.47	11.647	34		5.47	11.929	22		619	
Cocher (s. a. i.),.....	5.470	3.436	2.196		5.470	2.971	2.285		8	
Loueur de chevaux.....	5.471	171	»		5.471	177	4		56	
Loueur de voitures, cocher de fiacre.....	5.473	22.783	142		5.473	29.331	349		3.172	
Manège d'équitation, écuyer.....	6.64	165	1		6.64	206	2		50	
Conducteur d'automobiles.....	»	»	»		5.4730	451	28		»	
Entreprise de tramways.....	5.51	6.655	17		5.51	18.258	50		247	
Entreprise de roulage, messageries.....	5.4	24.045	737		5.4	31.529	965		8.066	
Conducteur (s. a. i.).....	5.40	12	6		»	»	»		»	
Transport de viandes.....	5.42	110	»		5.42	345	4		35	
Transport de gravois, gravatier.....	5.43	321	4		5.43	250	3		88	
Charretier (s. a. i).....	5.430	4.105	1.568		5.430	3.476	2.011		370	
Entreprise de balayage.....	5.44	320	1		5.44	984	3		113	
Entreprise de déménagement,.....	5.46	1.853	31		5.46	2.374	54		406	
.....	.....	76.595	4.835	**63,1**	.....	102.916	6.071	**59,0**	13.230	7,8

totalité des salariés de la section 6, et nous devons y joindre, en regard du sous-groupe allemand C. 20, les commissionnaires, livreurs, etc. (rubrique 5.1), dont les chômeurs, anormalement nombreux, se recrutent, vraisemblablement, en majorité dans le personnel des entreprises commerciales.

Groupement 91. — Dans ce groupement, comme dans celui du commerce, il n'y a pas à faire jouer le décompte spécial français, bien que celui-ci ait relevé le nombre total des cochers, parce que l'Administration allemande a, pour le C. 13, le C. 14 et le C. 15, comme pour les teneurs de livres, magasiniers, chauffeurs, etc., abandonné son principe de classification habituelle : elle a classé les différents cochers selon les industries qui les emploient (1) et n'a compté dans le C. 13 et le C. 15 respectivement que les cochers ou charretiers des entreprises de transport.

(1) Cf. Statistique impériale, t. 102, p. 115, v° *Kutscher*.

* Chiffre conventionnel, voir chap. XVI, p. 332.

SOUS-GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		RECENSEMENTS ALLEMANDS DE 1895						
			CHOMEURS (Juin)			CHOMEURS (Décembre)		
NUMÉROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
C. 18	Navigation intérieure	35.513	b c	43 1.145		b c	209 4.774	
92	**Navigation intérieure**	35.513	....	1.188	**33,5**	....	4.983	**140,3**
C. 21	Pompes funèbres y compris les fossoyeurs	2.378	b c	» 32		b c	1 78	
93	**Pompes funèbres**	2.378	....	32	**13,5**	....	79	**33,2**
C. 22	Industrie hôtelière et restaurateurs (Cafés, brasseries, buffets, traiteur, hôtels garnis, salles de bals, de concerts, etc.).	102.636	b c	45 5.722		b c	115 12.061	
94	**Logeurs et restaurateurs**	102.636	....	5.767	**56,2**	....	12.176	**118,8**
D. 1	Services domestiques	74.162		2.953			5.434	
95	**Domestiques**	74.162	....	2.953	**39,8**	....	5.434	**73,2**

Groupement 92. — A côté de la navigation intérieure qui figure ici, l'Administration allemande avait placé la navigation maritime, l'armement et le service des ports (Sous-groupes C. 16, C. 17 et C. 19). On se rappelle que nous avons réuni tous ces sous-groupes à la pêche maritime; de là, leur absence ici.

Groupement 94. — Il n'y a pas à tenir compte, du côté français, des cuisiniers de maison bourgeoise parce que le Recensement allemand les a confondus avec les autres domestiques. C'est donc au groupement 95 que nous devrons placer la rubrique française 8. 81.

Groupement 95. — Le chiffre allemand que nous donnons ici n'est pas celui qui figure dans la statistique allemande au sous-groupe D. 1. Ce sous-groupe ne comprend, en effet, que les domestiques non domiciliés chez leur patron. Les autres, considérés comme faisant partie de la famille qui les emploie, sont rattachés à la profession du chef de famille. Ce procédé nous paraît en contradiction avec le principe individualiste de la classification allemande et

RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	RECENSEMENTS FRANÇAIS 1896 Numéros d'ordre	1896 Salariés	1896 Chômeurs	1896 Pour mille	1901 Numéros d'ordre	1901 Salariés	1901 Chômeurs	1901 Pour mille	1901 ÉTABLISSEMENTS avec salariés	1901 EFFECTIF MOYEN par établissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
Navigation fluviale	5.7	7.190	289		5.7	8.560	392		3.710	
Remorquage de bateaux	5.71	1.262	27		5.71	1.729	29		237	
Entreprise de bateaux à vapeur	5.72	1.020	1		5.72	1.111	1		14	
Entreprise de flottage	5.73	36	5		5.73	46	4		12	
Entreprise de barques, loueur de barques	5.8	60	»		5.8	70	3		35	
Courtier de fret pour navigation fluviale	6.637	34	1		»	»	»		»	
.....	.....	9.602	323	**33,5**	.....	11.516	429	**37,3**	4.008	2,9
Entreprise d'inhumations, fossoyeur	5.477	1.882	10		5.477	2.212	4		182	
Agence de funérailles	6.84	146	1		6.84	180	1		33	
.....	.....	2.028	11	**5,4**	.....	2.392	5	**2,1**	*	*
Marchand de vins au détail, limonadier	6.26	26.883	2.291		6.26	26.343	2.858		33.512	
Café-concert	6.261	835	5		6.261	406	»		164	
Restaurateur, traiteur	6.27	16.154	658		6.27	21.864	823		11.935	
Débitant de café tout préparé	6.272	7	»		6.272	4	»		6	
Fournisseur de consommations dans les cercles	6.273	987	6		6.273	1.209	7		279	
Cuisinier, maître d'hôtel (s. a. i.)	6.274	1.474	1.438		6.274	3.392	2.352		7	
Buffet	6.275	1.172	1		6.275	1.607	2		314	
Hôtel, auberge, etc	6.28	32.750	559		6.28	36.703	606		23.439	
Logeur	6.282	422	»		6.282	339	1		874	
Maison garnie	6.283	89	»		6.283	189	»		552	
.....	.....	80.773	4.958	**61,4**	.....	92.056	6.649	**72,2**	71.082	1,3
Domestique	8.6	103.748	2.737		8.6	87.233	3.214		87.233*	
Employé et ouvrier chez un propriétaire rentier	8.60	48.678	»		»	»	»		»	
Cocher particulier	»	»	»		8.62	21.791	76		21.791*	
Cuisinier domestique	8.81	1.291	777		8.81	3.698	15		3.698*	
Concierge (non attaché au propriétaire)	8.9	11.355	127		8.9	16.437	82		16.437*	
Cireur-frotteur	8.91	81	38		8.91	2.068	37		2.068*	
Garde particulier (s. a. i.)	8.92	4.178	51		8.92	40.171	85		40.171*	
Veilleur de nuit	8.93	93	6		8.93	983	21		983*	
.....	.....	169.424	3.736	**22,1**	.....	172.381	3.530	**20,5**	172.381	1,0

masque fâcheusement l'importance réelle du groupe *Domestiques*. Pour attribuer à celui-ci un chiffre exact, il faut dépouiller actuellement les cent quatre-vingt-dix-huit autres sous-groupes du Recensement, rechercher le nombre de domestiques rattachés à chacun d'eux et en faire la somme. L'administration a heureusement fait elle-même ce travail dans son étude spéciale sur le chômage (1) ; elle y indique le total des travailleurs à rattacher à la section D ; il suffit d'en déduire ceux qui appartiennent au D. 2 pour avoir le chiffre global des serviteurs attachés aux personnes ou aux propriétés. Quant au D. 2 lui-même, où figurent les *Manœuvres sans autre indication*, c'est un sous-groupe mal constitué, comprenant surtout des chômeurs et qui ne peut être ni laissé isolé ni rattaché à un ensemble industriel quelconque. Nous devons donc l'éliminer de notre tableau en même temps que la rubrique française 5, qui lui correspond exactement.

(1) Cf. *Die beschäftigungslosen Arbeitnehmer*, p. 4.

* Suppression conventionnelle et chiffres conventionnels, voir chap. XVI, p. 333.

SOUS-GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		RECENSEMENTS ALLEMANDS DE 1895						
			CHOMEURS (Juin)			CHOMEURS (Décembre)		
NUMÉROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
E. 2	Administration de la Cour, diplomatique, impériale, d'Etat, départementale, communale, seigneuriale, domaniale ; également professions judiciaires, y compris le personnel supérieur et subalterne, les prisons, les établissements de correction, de réforme, d'assistance et de bienfaisance. N. B. — Le personnel des forêts et chasses, des mines et salines, des ponts et chaussées, postes et télégraphes, voies ferrées, service des ports; etc., figure à ces diverses industries.....	247.819	b c	1.164 313		b c	1.306 593	
96	**Administrat. publiques et professions judiciaires.**	247.819	....	1.477	**6,0**	....	1.899	**7,6**
E. 3	Église, service religieux, mission, personnel des établissements religieux.....	46.313	c	31		c	17	
97	**Ecclésiastiques**.....	46.313	....	31	**0,7**	....	17	**0,3**
E. 4	Culture, éducation et enseignement, bibliothèques, collections scientifiques et artistiques. Professeurs dans les écoles supérieures, gym-							
	A reporter.....	.....	....	.....	.....	....	.....	.....

Groupement 96. — La section désignée en Allemagne par la lettre E comprend les services publics et les professions libérales. Ce sont là des occupations dans lesquelles le chômage, tel qu'il est défini, soit en Allemagne, soit en France, est à la fois peu important et difficilement saisissable.

Nous ne rappelons donc les chiffres établis dans les deux pays que pour mémoire et afin d'éviter des lacunes qui paraîtraient mystérieuses. Encore devons-nous éliminer le sous-groupe **E. 1**, correspondant à l'armée active, dans laquelle le chômage est évidemment inexistant. A ce sous-groupe doivent être rattachées du côté français, outre la rubrique 9 *Armée*, un certain nombre de rubriques concernant les services auxiliaires de l'armée et énumérées au chapitre X,

RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	RECENSEMENTS FRANÇAIS 1896 Numéros d'ordre	1896 Salariés	1896 Chômeurs	1896 Pour mille	1901 Numéros d'ordre	1901 Salariés	1901 Chômeurs	1901 Pour mille	ÉTABLISSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOYEN par établissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
Concessionnaire d'octroi	6.98	209	»		6.98	89	»		21	
Avocat	7.1	350	1		7.1	359	4		210	
Officier ministériel, clerc (s. a. i.)	7.10	60	37		»	»	»		»	
Agréé au tribunal de commerce, avoué	7.11	6.248	94		7.11	6.690	133		2.671	
Arbitre rapporteur près le tribunal de commerce	7.12	44	»		7.12	38	1		25	
Administrateur judiciaire, syndic de faillite	7.14	282	1		7.14	271	»		116	
Conservateur des hypothèques	7.15	1.152	2		9.691	1.503	»		1 *	
Commissaire-priseur	7.16	230	1		7.16	276	»		203	
Notaire	7.18	17.981	181		7.18	18.470	235		7.907	
Huissier (s. a. i.)	7.19	4.131	65		7.19	4.557	105		3.950	
Orphelinat agricole	7.221	1.197	»		7.221	2.607	»		472	
Société de bienfaisance, de secours	7.32	1.459	»		7.32	2.576	»		360	
Chambre de commerce, chambre syndicale	7.33	920	6		7.33	1.229	4		206	
Maison de retraite	7.87	264	»		7.93	343	1		211	
Services de l'Etat non spécialement désignés	9.2	54.656	26		9.2	9.416	»		1 *	
Haras de l'Etat	9.231	846	»		9.231	1.074	»		1 *	
Services des administrations locales	9.25	60.465	48		9.25	59.226	5		1 *	
Ambassade ou consulat	9.26	760	»		9.26	912	»		1 *	
Prison, colonie pénitentiaire	9.28	2.872	1		9.31	2.936	»		1 *	
Cours et tribunaux	9.3	12.692	2		9.3	13.369	1		1 *	
Mont-de-Piété	9.69	840	»		9.69	856	»		1 *	
Contributions directes	9.692	12.203	13		9.692	12.408	»		1 *	
Contributions indirectes, enregistrement	9.693	23.399	8		9.693	25.837	2		1 *	
Dépôt de mendicité	9.732	350	»		9.732	235	»		1 *	
Assistance publique	9.786	2.760	»		9.79	1.461	1		1 *	
Gardienne communale d'enfants	9.7862	»	»		9.792	4	»		1 *	
Garde-meuble national (personnel du)	9.96648	49	»		9.965672	52	»		1	
Commissaire de surveillance administrative, etc.	»	»	»		9.211	984	»		1 *	
Police	»	»	»		9.251	18.353	»		1 *	
Douanes	»	»	»		9.694	22.610	1		1 *	
Personnel des administrations départementales	»	»	»		9.24	3.542	»		1 *	
.....	.....	206.419	486	**2,3**	.....	212.283	493	**2,3**	16.370	13,0
Sonneur de cloches	7.62	»	»		7.62	1	1		»	
Chanteur d'église	7.63	2	2		7.63	2	2		»	
Clergé séculier, prêtres et leurs employés	9.1	54.421	11		9.1	52.497	»		»	
Clergé régulier	9.12	931	»		9.12	5.385	»		»	
Culte israélite, rabbin, etc	9.13	141	»		9.13	170	»		»	
Culte protestant, pasteur, etc	9.14	1.219	»		9.14	1.277	»		»	
Cultes divers	9.15	10	»		9.15	32	»		»	
.....	.....	56.724	13	**0,2**	.....	59.364	3	**0,1**	*	*
Professeur (s. a. i.)	7.2	57	46		7.2	45	45		»	
Instituteur (s. a. i.)	7.20	20	8		7.20	30	30		»	
Ecoles privées, économe (s. a. i.)	7.21	20.666	51		7.21	28.302	32		13.914	
.....	.....	20.743	105	....	.....	28.377	107	....	13.914	.....

page 198, note 2. Remarquons, d'autre part, que les professions judiciaires sont à peu près les seules susceptibles d'avoir fourni les chômeurs rattachés à notre groupement 96,

Groupement 97. — Pour établir en Allemagne un groupement analogue à celui qui existe en France, il faut le faire porter sur la population totale, car les prêtres, assimilés en France à des employés, sont en Allemagne considérés comme patrons. Cela fausse peut-être le taux allemand de chômage, puisqu'en principe, les *arbeitnehmer* seuls, tels que sacristains, bedeaux, etc., ont dû se déclarer en chômage. Mais cela n'a guère d'importance puisque la notion même de chômage reste, pour les ecclésiastiques proprement dits, aussi bien en France qu'en Allemagne, tout à fait obscure.

* Chiffre conventionnel et suppression conventionnelle, voir chap. XVI, p. 332 et 333.

SOUS-GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		RECENSEMENTS ALLEMANDS DE 1895						
			CHOMEURS (Juin)			CHOMEURS (Décembre)		
NUMÉROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
	Report.....	.....	....	.....	.....	....	.....	.....
	nases, écoles réales, primaires, industrielles et orphelinats. Propriétaires et professeurs d'écoles privées, instituts d'aveugles, de sourds-muets, instituteurs privés, tout le personnel des établissements d'instruction.....	159.581	a b c	229 1 12		a b c	91 2 17	
98	**Enseignement**.....	159.581	.. .	242	**1,5**	....	110	**0,6**
E. 5	Service sanitaire et soins médicaux..... ..... (Médecin, sage-femme, vétérinaire, personnel des établissements sanitaires et hospitaliers, garde-malade, sœur, etc.).	18.616	b c - d	11 209		b c - d	11 307	
99	**Médecins, infirmiers, hôpitaux**.....	18.616	....	220	**11,8**	....	318	**17,0**
E. 6	Savants, écrivains, journalistes.....	5.097		37			26	
100	**Écrivains, journalistes**.....	5.097	....	37	**7,3**	....	26	**5,1**
E. 7	Sténographes, secrétaires, comptables privés, clercs, scribes.....	15.404		961			1.468	
101	**Secrétaires particuliers**..... ...	15.404	....	961	**62,3**	....	1.468	**95,2**

Groupement 98. — Même observation qu'au groupement 97 : les professeurs sont comptés, en Allemagne, avec les patrons ; c'est donc, dans ce groupement, la totalité de la population active allemande qu'il faut opposer aux salariés français.

Groupements 100 et **101.** — Pour le E. 6 et pour le E. 7, l'Allemagne n'a fait aucune distinction entre les travailleurs occupés. Il faut donc pour que la comparaison soit valable substituer, du côté français, le chiffre de la population

RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	RECENSEMENTS FRANÇAIS 1896 Numéros d'ordre	1896 Salariés	1896 Chômeurs	1896 Pour mille	1901 Numéros d'ordre	1901 Salariés	1901 Chômeurs	1901 Pour mille	1901 ÉTABLISSEMENTS avec salariés	1901 EFFECTIF MOYEN par établissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
.....	.....	20.743	105	....	.....	28.377	107	....	13.914	.....
Instituteur dans les familles, précepteur	7.23	375	2		7.23	»	»		»	
Professeur de dessin, de peinture.....	7.24	6	1		7.24	4	2		4	
Professeur de langues, d'écriture.....	7.25	26	12		7.25	20	19		3	
Professeur de musique, de déclamation.....	7.27	86	20		7.27	39	13		14	
Professeur de gymnastique, danse, etc.....	7.29	70	9		7.29	80	9		44	
Professeur de travaux manuels.....	7.291	8	»		7.291	12	»		10	
Bibliothèque privée, bibliothécaire.....	7.31	10	»		7.31	11	»		1	
Gymnase.....	8.3	11	»		8.2	13	»		11	
Observatoire.....	9.27	385	»		9.27	173	»		1 *	
Musée.....	9.271	343	»		»	»	»		»	
Enseignement public	9.722	73.131	48		9.722	75.668	1		1 *	
Archives nationales, municipales, etc	9.731	490	»		9.731	1.367	»		1 *	
Professeur d'écriture.....	»	»	»		7.26	1	»		2	
.....	.....	95.684	197	**2,1**	.....	105.765	151	**1,4**	14.006	7,6
Docteur en médecine, chirurgien.....	7.8	»	»		7.8	132	4		75	
Médecin accoucheur.....	7.811	»	»		7.811	2	»		17	
Maison de santé.....	7.812	387	»		7.812	647	»		122	
Interne dans un hôpital.....	7.813	151	»		7.813	»	»		»	
Officier de santé.....	7.814	»	»		7.814	»	»		»	
Chirurgien-dentiste.....	7.82	854	34		7.82	1.094	25		617	
Vétérinaire-médecin	7.84	666	7		7.84	779	9		599	
Hôpital	7.86	9.935	1		7.9	14.905	2		1.808	
Fille de salle, garçon de salle (s. a. i.).....	7.860	328	268		7.900	200	198		»	
Infirmier (s. a. i.), ventouseur, doucheur.....	7.861	182	79		7.901	207	109		855	
Crèche.....	7.862	26	»		7.92	37	»		132	
Masseur.....	8.4	10	4		8.4	22	6		14	
Pédicure, manicure.....	8.42	17	3		8.42	13	4		12	
Hôpital de l'Assistance publique.....	9.9786	58	»		»	»	»		»	
.....	.....	12.614	396	**31,4**	.....	18.038	357	**19,8**	4.251	4,2
Société savante, d'études, etc.....	7.3	313	»		7.3	339	»		76	
Compositeur de musique	7.7	450	5		7.7	552	2		»	
Publiciste, homme de lettres.....	7.71	4.279	26		7.71	4.893	51		5	
Journaliste, rédacteur de journaux.....	7.72	1.764	29		7.72	1.986	29		»	
.....	.....	6.706	60	**8,9**	.....	7.770	82	**10,6**	*	**
Entreprise d'écriture, de copies, etc.....	7.4	571	37		7.4	414	31		15	
Dactylographie, sténographie.....	7.42	161	17		7.42	259	39		14	
Traduction de langues étrangères.....	7.43	328	26		7.43	466	40		10	
.....	.....	1.060	80	**75,5**	.....	1.139	110	**96,6**	*	*

active totale à celui des salariés: c'est ce que nous faisons dans notre tableau. La situation est alors inverse de celle des groupements 97 et 98, c'est-à-dire que les taux français de chômage risquent d'être faussés ; mais, pour les raisons déjà dites, cela est peu important.

* Chiffre conventionnel et suppression conventionnelle, voir chap. XVI, p. 332 et 333.

SOUS-GROUPES ALLEMANDS ET GROUPEMENTS NOUVEAUX		RECENSEMENTS ALLEMANDS DE 1895						
			CHOMEURS (Juin)			CHOMEURS (Décembre)		
NUMÉROS d'ordre	DÉNOMINATIONS	SALARIÉS — (Juin)	Catégories	Nombres absolus	Pour mille	Catégories	Nombres absolus	Pour mille
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
E. 8	Musique, théâtre, représentations de toutes sortes. (Aéronaute, acrobate, athlète, montreur d'ours, danseur, choriste, cirque, etc.).	55.196	a b c	1.424 24 93		a b c	1.659 78 606	
102	**Théâtres et spectacles**	55.196	....	1.541	**27,9**	....	2.343	**42,4**

Groupement 102. — L'Allemagne, bien qu'ayant distingué dans son décompte les catégories *a*, *b* et *c*, les réunit, pour les comparer au chiffre des chômeurs, dans son travail spécial sur les *Beschäftigungslosen Arbeitnehmer.*

RUBRIQUES FRANÇAISES (s. a. i. : sans autre indication)	RECENSEMENTS FRANÇAIS 1896 Numéros d'ordre	1896 Salariés	1896 Chômeurs	1896 Pour mille	1901 Numéros d'ordre	1901 Salariés	1901 Chômeurs	1901 Pour mille	ÉTABLISSEMENTS avec salariés	EFFECTIF MOYEN par établissement
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
Etablissement d'aérostation	5.9	77	»		5.9	31	»		1	
Marchand forain, spectacle forain	6.71	8.410	28		6.71	11.599	43		2.169	
Entreprise de concert, de casino	6.72	367	3		6.72	740	4		94	
Maître de jeux et amusements publics	6.73	1.407	1		6.73	1.247	1		341	
Entreprise de bals publics	6.74	378	»		6.74	306	»		56	
Entreprise théâtrale	6.75	1.241	16		6.75	1.386	22		118	
Cirque	6.76	794	11		6.76	725	16		92	
Acrobate, escamoteur, etc	6.761	766	22		6.761	708	38		45	
Etablissement pour courses de chevaux, entraîneur	6.77	1.761	7		6.77	2.416	8		225	
Toréador, jockey, bookmaker	6.772	269	15		6.772	427	45		3	
Artiste-musicien	7.6	5.448	141		7.6	6.102	152		»	
Artiste (s. a. i.)	7.60	945	37		7.60	1.129	61		»	
Maître de chapelle, organiste	7.61	410	8		7.61	517	9		»	
Artiste lyrique	7.64	3.476	176		7.64	3.325	171		»	
Danseur (euse)	7.65	49	1		7.65	58	3		»	
Artiste dramatique, acteur (s. a. i.)	7.66	1.491	71		7.66	1.586	85		»	
Chanteur ambulant	7.67	588	8		7.67	1.190	30		10	
.....	.....	27.877	545	**19,5**	.....	33.492	688	**20,5**	*	*

Il faut donc substituer encore ici, pour la France, le chiffre de la population active totale à celui des salariés: c'est ce que nous faisons avec la réserve indiquée pour les groupements 100 et 101.

* Suppression conventionnelle, voir chap. XVI, p. 333.

CHAPITRE XII

Enseignements statistiques à tirer du rapprochement des Recensements français et allemands.

§ I. — Imperfection et médiocre comparabilité des taux de chômage établis.

Arrivé au terme de cet ajustement des statistiques françaises et allemandes, nous sommes effrayé nous-même d'avoir si radicalement transformé les classifications officielles. Sous nos groupements nouveaux, on ne retrouve aucun des échelons de la hiérarchie allemande. Non seulement nous avons ramené à 102 subdivisions les 199 sous-groupes professionnels distingués par l'Administration allemande, mais encore, au sein de ces groupements, des professions voisinent, qui relevaient dans le cadre allemand de classes ou de groupes différents. Du côté des statistiques françaises, la transformation est encore plus complète, puisque nous avons réparti directement dans les cadres nouveaux les 1.400 rubriques officielles.

Avons-nous au moins obtenu par ce profond bouleversement des chiffres parfaitement exacts et parfaitement comparables? Nous sommes loin de le prétendre. En ce qui concerne l'exactitude, chaque série considérée isolément a ses défauts propres. Nous avons déjà signalé ceux

des séries françaises : étroitesse du phénomène observé, hétérogénéité excessive des groupes formés, risque que ces groupes ne soient pas *fermés*. Du côté des chiffres allemands, ces deux derniers défauts se retrouvent. Le phénomène observé est, il est vrai, plus conforme à la notion normale de chômage ; mais par contre, les pourcentages de décembre 1895 ont, en propre, un grave défaut, c'est la différence de date entre le relevé des chômeurs et le relevé total des professionnels. Ces différentes tares suffiraient à rendre nos quatre séries de taux médiocrement comparables. On peut craindre, en outre, que la différence originelle entre le classement selon la profession individuelle et celui selon l'industrie collective se fasse sentir ici malgré tout.

Toutes ces imperfections sont heureusement, pour le problème qui nous intéresse, de peu d'importance. Nous n'avons à considérer, en effet, que la valeur relative des taux, la situation des uns par rapport aux autres. Nous voulons savoir si, pour un même groupe professionnel, cette situation reste toujours la même. Or, il est vraisemblable que les différences signalées dans la confection des taux n'agissent pas ou n'agissent que peu sur cette situation. On peut admettre, par exemple, que la valeur relative des taux français ne serait pas très différente de ce qu'elle est, si, au lieu de noter uniquement les cas d'absence de contrat de travail, on avait observé également les autres formes de chômage. De même, on peut supposer que les taux établis à l'occasion du décompte de décembre en Allemagne sont situés, les uns par rapport aux autres, comme ils l'auraient été si le chiffre des travailleurs occupés avait été déterminé au jour même où on comptait les chômeurs, et non six mois plus tôt. Ce ne sont là, il est vrai, que des suppositions, mais elles sont vraisemblables. Quelle que soit, d'ailleurs, la gravité des

défauts signalés, ils ne s'opposent pas à ce que nous mesurions la ressemblance de nos séries, et expliquent seulement par avance que celle-ci ne puisse être parfaite.

§ II.— Comparaison numérique et graphique des valeurs relatives des taux de chômage.

A. — *Rappel de la méthode suivie.*

Dans notre recherche quant à la stabilité des causes professionnelles du chômage, nous avons adopté un système de comparaisons à deux degrés : nous avons d'abord comparé entre eux les deux Recensements français, et nous avons constaté que les valeurs relatives des taux de chômage étaient, sauf quelques exceptions, remarquablement semblables dans chaque groupe industriel formé ; cette ressemblance témoignait que les facteurs professionnels du chômage avaient eu, en général, dans les deux séries d'observations, une influence stable; nous nous sommes alors demandé si, dans d'autres rapprochements, cette même stabilité apparaîtrait, et pour permettre cette recherche, nous avons donné de la ressemblance moyenne constatée une première fois, une expression numérique dénommée *indice de ressemblance* : si, en comparant entre elles d'autres séries d'observations, cet indice formé se trouvait être égal ou peu inférieur au premier, il témoignerait par là même d'une égale stabilité dans les facteurs professionnels du chômage.

Il fallait alors trouver la matière d'une ou de plusieurs autres comparaisons. Les Recensements allemands de 1895 nous l'ont offerte, et comme nous les avons fait rentrer, ainsi que les chiffres français, dans un cadre professionnel unique, nous sommes à même de procéder maintenant à six comparaisons simultanées : 1° comparaison des deux

Recensements français entre eux; 2° comparaison des deux Recensements allemands ; 3° et 4° comparaisons du Recensement allemand de juin successivement avec les deux Recensements français ; 5° et 6° comparaisons du Recensement allemand de décembre successivement avec les deux Recensements français.

B. — *Les comparaisons numériques.*

Les éléments numériques de ces six comparaisons figurent au tableau suivant. On y remarquera, aux colonnes 4, 6, 8 et 10, les valeurs relatives des taux sur lesquelles portent les comparaisons ; puis, pour chaque couple de séries, dans les douze colonnes suivantes, les comparaisons elles-mêmes, c'est-à-dire l'opposition, dans chaque industrie, de la valeur la plus faible à la valeur la plus forte, aboutissant à la formation de six indices de ressemblance globale, analogues à celui que nous avons formé précédemment.

TABLEAU V. — Valeur relative des Taux de Chomage et Calcul

NUMÉROS D'ORDRE	GROUPES PROFESSIONNELS	TAUX DE CHOMAGE							
		RECENSEMENTS ALLEMANDS				RECENSEMENTS FRANÇAIS			
		Juin 1895		Décembre 1895		Mars 1896		Mars 1901	
		Pour mille	Valeur relative (moyenne 27.0)	Pour mille	Valeur relative (moyenne 45,5)	Pour mille	Valeur relative (moyenne 33,0)	Pour mille	Valeur relative (moyenne 32,2)
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
1	Agric^te^, Hort^re^, Élev. et occup. simil..	7,4	0.27	30,6	0.67	11,9	0.36	17,1	0.53
2	Travailleurs des Forêts.....	10,6	0.39	30,1	0.66	16,8	0.51	14,1	0.44
3	Pêche et Navigation maritimes.....	92,4	3.42	241,2	5.30	55,9	1.69	48,7	1.51
4	Pêche en eau douce.....	15,7	0.58	91,6	2.01	15,0	0.45	31,6	0.98
5	Mines, Minières et Fabr. de briquettes.	14,2	0.52	21,3	0.47	8,5	0.26	4,7	0.15
6	H^tes^ Fourneaux, Forges et Laminoirs..	15,9	0.59	16,1	0.35	2,3	0.07	3,2	0.10
7	Extraction et trav. des pierres et terres.	15,2	0.56	48,2	1.06	30,5	0.92	33,3	1.03
8	Briqueterie, Tuilerie.....	10,3	0.38	83,9	1.84	13,8	0.42	15.4	0.48
9	Poterie.....	26,8	0.99	82,9	1.82	15,4	0.47	12,9	0.40
10	Faïence, Porcelaine.....	24,0	0.89	21,8	0.48	21,8	0.66	12,8	0.40
11	Verrerie, Miroiterie.....	16,4	0.61	17,2	0.38	14,9	0.45	10,6	0.33
12	Travail des métaux précieux.....	31,3	1.16	26,7	0.59	56,9	1.72	46,3	1.44
13	Forgerons, Ferronnerie, etc.....	22,0	0.81	35,9	0.79	25,0	0.76	31,2	0.97
14	Fonderie de fer de 2^e^ fusion.....	22,6	0.84	29,5	0.65	15,1	0.46	22,4	0.70
15	Taillanderie.....	17,0	0.63	22,7	0.50	20,7	0.63	17,9	0.56
16	Trav. des mét^x^ com^ns^ autres que le fer.	30,2	1.12	35,2	0.77	43,2	1.31	49,4	1.53
17	Constr. mécanique, Chaudronnerie...	32,7	1.21	42,4	0.93	41,6	1.26	40,9	1.27
18	Charronnage, Carrosserie.....	18,5	0.68	33,2	0.73	23,4	0.71	23,5	0.73
19	Armurerie.....	28,2	1.04	45,3	1.00	21,2	0.64	9,2	0.29
20	Horlogerie.....	37,1	1.37	34,1	0.75	35,2	1.07	29,6	0.92
21	Pianos.....	20,9	0.77	19,4	0.43	17,8	0.54	13,1	0.41
22	Instruments de musique divers.....	20,3	0.75	16,1	0.35	15,3	0.46	14,1	0.44
23	Éclairage et Électricité.....	25,5	0.94	42,3	0.93	28,8	0.87	32,5	1.01
24	Produits chimiques et pharmaceutiq^es^.	20,1	0.74	21,4	0.47	7,5	0.23	7,2	0.22
25	Pharmaciens.....	20,6	0.76	34,9	0.77	14,7	0.44	16,9	0.53
26	Substances tinctoriales.....	16,4	0.61	17,2	0.38	3,4	0.10	1,0	0.03
27	Matières explosives.....	17,0	0.63	15,7	0.35	4,4	0.13	3,2	0.10
28	Engrais, Huiles animales.....	21,2	0.78	23,6	0.52	4,5	0.14	3,7	0.12
29	Résine, Pétrole, Corps gras.....	15,1	0.56	29,0	0.64	3,3	0.10	3,1	0.10
30	Usines à gaz.....	18,2	0.67	26,1	0.57	2,7	0.08	1,8	0.06
	A reporter.....	683,8	25.27	1235,6	27.16	591,5	17.91	571,4	17.78

DES INDICES DE RESSEMBLANCE POUR LES QUATRE STATISTIQUES ÉTUDIÉES

RAPPROCHEMENT DEUX A DEUX DES SÉRIES DE VALEURS RELATIVES												VALEURS relatives extrêmes pour les quatre recensements considérés simultanément		ÉCART DES VALEURS relatives extrêmes	NUMÉROS D'ORDRE
France 1896-1901 Valeur relative		Allemagne juin 1895 et décembre 1895 Valeur relative		Allemagne juin 1895 et France 1896 Valeur relative		Allemagne juin 1895 et France 1901 Valeur relative		Allemagne décembre 1895 et France 1896 Valeur relative		Allemagne décembre 1895 et France 1901 Valeur relative					
La plus faible	La plus forte	La plus faible	La plus forte	La plus faible	La plus forte	La plus faible	La plus forte	La plus faible	La plus forte	La plus faible	La plus forte	La plus faible	La plus forte		
(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)	(24)	(25)	(26)
0.36	0.53	0.27	0.67	0.27	0.36	0.27	0.53	0.36	0.67	0.53	0.67	0.27	0.67	0.40	1
0.44	0.51	0.39	0.66	0.39	0.51	0.39	0.44	0.51	0.66	0.44	0.66	0.39	0.66	0.27	2
1.51	1.69	3.42	5.30	1.69	3.42	1.51	3.42	1.69	5.30	1.51	5.30	1.51	5.30	3.79	3
0.45	0.98	0.58	2.01	0.45	0.58	0.58	0.98	0.45	2.01	0.98	2.01	0.45	2.01	1.56	4
0.15	0.26	0.47	0.52	0.26	0.52	0.15	0.52	0.26	0.47	0.15	0.47	0.15	0.52	0.37	5
0.07	0.10	0.35	0.59	0.07	0.59	0.10	0.59	0.07	0.35	0.10	0.35	0.07	0.59	0.52	6
0.92	1.03	0.56	1.06	0.56	0.92	0.56	1.03	0.92	1.06	1.03	1.06	0.56	1.06	0.50	7
0.42	0.48	0.38	1.84	0.38	0.42	0.38	0.48	0.42	1.84	0.48	1.84	0.38	1.84	1.46	8
0.40	0.47	0.99	1.82	0.47	0.99	0.40	0.99	0.47	1.82	0.40	1.82	0.40	1.82	1.42	9
0.40	0.66	0.48	0.89	0.66	0.89	0.40	0.89	0.48	0.66	0.40	0.48	0.40	0.89	0.49	10
0.33	0.45	0.38	0.61	0.45	0.61	0.33	0.61	0.38	0.45	0.33	0.38	0.33	0.61	0.28	11
1.44	1.72	0.59	1.16	1.16	1.72	1.16	1.44	0.59	1.72	0.59	1.44	0.59	1.72	1.13	12
0.76	0.97	0.79	0.81	0.76	0.81	0.81	0.97	0.76	0.79	0.79	0.97	0.76	0.97	0.21	13
0.46	0.70	0.65	0.84	0.46	0.84	0.70	0.84	0.46	0.65	0.65	0.70	0.46	0.84	0.38	14
0.56	0.63	0.50	0.63	0.63	0.63	0.56	0.63	0.50	0.63	0.50	0.56	0.50	0.63	0.13	15
1.31	1.53	0.77	1.12	1.12	1.31	1.12	1.53	0.77	1.31	0.77	1.53	0.77	1.53	0.76	16
1.26	1.27	0.93	1.21	1.21	1.26	1.21	1.27	0.93	1.26	0.93	1.27	0.93	1.27	0.34	17
0.71	0.73	0.68	0.73	0.68	0.71	0.68	0.73	0.71	0.73	0.73	0.73	0.68	0.73	0.05	18
0.29	0.64	1.00	1.04	0.64	1.04	0.29	1.04	0.64	1.00	0.29	1.00	0.29	1.04	0.75	19
0.92	1.07	0.75	1.37	1.07	1.37	0.92	1.37	0.75	1.07	0.75	0.92	0.75	1.37	0.62	20
0.41	0.54	0.43	0.77	0.54	0.77	0.41	0.77	0.43	0.54	0.41	0.43	0.41	0.77	0.36	21
0.44	0.46	0.35	0.75	0.46	0.75	0.44	0.75	0.35	0.46	0.35	0.44	0.35	0.75	0.40	22
0.87	1.01	0.93	0.94	0.87	0.94	0.94	1.01	0.87	0.93	0.93	1.01	0.87	1.01	0.14	23
0.22	0.23	0.47	0.74	0.23	0.74	0.22	0.74	0.23	0.47	0.22	0.47	0.22	0.74	0.52	24
0.44	0.53	0.76	0.77	0.44	0.76	0.53	0.76	0.44	0.77	0.53	0.77	0.44	0.77	0.33	25
0.03	0.10	0.38	0.61	0.10	0.61	0.03	0.61	0.10	0.38	0.03	0.38	0.03	0.61	0.58	26
0.10	0.13	0.35	0.63	0.13	0.63	0.10	0.63	0.13	0.35	0.10	0.35	0.10	0.63	0.53	27
0.12	0.14	0.52	0.78	0.14	0.78	0.12	0.78	0.14	0.52	0.12	0.52	0.12	0.78	0.66	28
0.10	0.10	0.56	0.64	0.10	0.56	0.10	0.56	0.10	0.64	0.10	0.64	0.10	0.64	0.54	29
0.06	0.08	0.57	0.67	0.08	0.67	0.06	0.67	0.08	0.57	0.06	0.57	0.06	0.67	0.61	30
15.95	19.74	20.25	32.18	16.47	26.71	15.47	27.58	14.99	30.08	15.20	29.74	13.34	33.44	20.10	

NUMÉROS D'ORDRE	GROUPES PROFESSIONNELS	TAUX DE CHOMAGE							
		RECENSEMENTS ALLEMANDS				RECENSEMENTS FRANÇAIS			
		Juin 1895		Décembre 1895		Mars 1896		Mars 1901	
		Pour mille	Valeur relative (moyenne 27,0)	Pour mille	Valeur relative (moyenne 45,5)	Pour mille	Valeur relative (moyenne 33,0)	Pour mille	Valeur relative (moyenne 32,2)
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
	Report.....	683,8	25.27	1235,6	27.16	591,5	17.91	571,4	17.78
31	Stéarinerie, Savonnerie.....	25,4	0.94	25,4	0.56	12,2	0.37	15,5	0.48
32	Huiles végétales	29,6	1.09	22,9	0.50	13,5	0.41	6,4	0.20
33	Filature de tous textiles.....	15,4	0.57	18,7	0.41	18,6	0.56	29,1	0.90
34	Tissage de tous textiles.....	15,7	0.58	19,7	0.43	19,7	0.60	25,8	0.80
35	Tissus de caoutchouc et de crin	13,4	0.50	14,4	0.32	11,5	0.35	5,9	0.18
36	Tricot, Bonneterie.....	19,2	0.71	15,9	0.35	18,5	0.56	16,1	0.50
37	Tulle, Dentelles, Broderies.....	41,3	1.53	19,2	0.42	60,2	1.82	29,3	0.91
3	Teinturerie, Dégraissage.....	20,3	0.75	31,3	0.69	37,4	1.13	37,2	1.16
39	Apprêt, Blanchiment de tissus.....	14,9	0.55	14,6	0.32	21,6	0.65	34,4	1.07
40	Passementerie.....	37,5	1.39	37,6	0.83	62,5	1.89	86,0	2.67
41	Corderie.....	25,1	0.93	42,8	0.94	25,8	0.78	23,4	0.73
42	Filet et gros ouvrages en tissu.....	43,5	1.61	74,6	1.64	64,3	1.95	33,8	1.05
43	Fabrication de papier et de carton...	14,4	0.53	18,8	0.41	11,4	0.34	6,8	0.21
44	Reliure et Cartonnage.....	44,8	1.66	39,5	0.87	49,5	1.50	44,0	1.37
45	Tannerie et Préparation du cuir.....	21,6	0.80	37,0	0.81	58,5	1.77	31,4	0.98
46	Sellerie, Bourrellerie...	34,0	1.26	55,7	1.22	53,0	1.61	60,6	1.89
47	Caoutchouc.....	24,1	0.89	33,1	0.73	8,8	0.27	9,3	0.29
48	Tapisserie, Matelasserie.....	69,4	2 57	140,7	3.09	150,9	4.57	146,9	4.56
49	Scierie mécanique.....	17,8	0.66	38,4	0.84	18,3	0.55	8,5	0.26
50	Menuiserie, Ébénisterie, Saboterie...	31,5	1.17	42,4	0.93	48,3	1.46	51,0	1.59
51	Tonnellerie.....	30,7	1.14	41,8	0.92	106,8	3.24	78,2	2.43
52	Travail du jonc et de la paille	18,0	0.67	30,1	0.66	25,7	0.78	24,9	0.78
53	Tournage en bois et divers.....	33,9	1.25	33,7	0.74	39,3	1.19	40,4	1.25
54	Brosserie.....	22,0	0.81	34,9	0.77	26,2	0.79	16,7	0.52
55	Parasolerie	24,6	0.91	35,3	0.78	26,2	0.79	21,1	0.66
56	Encadrement, Dorure.....	42,5	1.57	69,8	1.53	82,4	2.50	76,5	2.38
57	Jouets divers.....	13,1	0.48	18,1	0.40	13,7	0.41	9,7	0.30
58	Meunerie.....	26,4	0.98	46,3	1.02	12,4	0.38	12,0	0.37
59	Boulangerie.....	49,3	1.82	66,0	1.45	68,0	2.06	64,3	2.00
60	Pâtisserie, Confiserie.....	61,0	2.26	51,6	1.13	74,8	2.27	70,3	2.18
61	Sucrerie.....	18,4	0.68	33,3	0.73	6,0	0.18	4,7	0.15
62	Fabrication d'aliments à base végétale.	19,9	0.74	25,0	0.55	8,5	0.26	6,8	0.21
	A reporter.....	1602,5	59.27	2464,2	54.15	1846,0	55.90	1698,4	52.81

RAPPROCHEMENT DEUX A DEUX DES SÉRIES DE VALEURS RELATIVES												VALEURS relatives extrêmes pour les quatre recensements considérés simultanément		ÉCART DES VALEURS relatives extrêmes	NUMÉROS D'ORDRE
France 1896-1901 Valeur relative		Allemagne juin 1895 et décembre 1895 Valeur relative		Allemagne juin 1895 et France 1896 Valeur relative		Allemagne juin 1895 et France 1901 Valeur relative		Allemagne décembre 1895 et France 1896 Valeur relative		Allemagne décembre 1895 et France 1901 Valeur relative					
La plus faible	La plus forte	La plus faible	La plus forte	La plus faible	La plus forte	La plus faible	La plus forte	La plus faible	La plus forte	La plus faible	La plus forte	La plus faible	La plus forte		
(11)	12))	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)	(24)	(25)	(26)
15.95	19.74	20.25	32.18	16.47	26.71	15.47	27.58	14.99	30.08	15.20	29.74	13.34	33.44	20.10	
0.37	0.48	0.56	0.94	0.37	0.94	0.48	0.94	0 37	0.56	0.48	0.56	0.37	0.94	0.57	**31**
0.20	0.41	0.50	1.09	0.41	1.09	0.20	1.09	0.41	0.50	0.20	0.50	0.20	1.09	0.89	**32**
0.56	0.90	0.41	0.57	0.56	0.57	0.57	0.90	0.41	0.56	0.41	0.90	0.41	0.90	0.49	**33**
0.60	0.80	0.43	0.58	0.58	0.60	0.58	0.80	0.43	0.60	0.43	0.80	0.43	0.80	0.37	**34**
0.18	0.35	0.32	0.50	0.35	0.50	0.18	0.50	0.32	0.35	0.18	0.32	0.18	0.50	0.32	**35**
0.50	0.56	0.35	0.71	0.56	0.71	0.50	0.71	0.35	0.56	0.35	0.50	0.35	0.71	0.36	**36**
0.91	1.82	0.42	1.53	1.53	1.82	0.91	1.53	0.42	1.82	0.42	0.91	0.42	1.82	1.40	**37**
1.13	1.16	0.69	0.75	0.75	1.13	0.75	1.16	0.69	1.13	0.69	1.16	0.69	1.16	0.47	**38**
0.65	1.07	0.32	0.55	0.55	0.65	0.55	1.07	0.32	0.65	0.32	1.07	0.32	1.07	0.75	**39**
1.89	2.67	0.83	1.39	1.39	1.89	1.39	2.67	0.83	1.89	0.83	2.67	0.83	2.67	1.84	**40**
0.73	0.78	0.93	0.94	0.78	0.93	0.73	0.93	0.78	0.94	0.73	0.94	0.73	0.94	0.21	**41**
1.05	1.95	1.61	1.64	1.61	1.95	1.05	1.61	1.64	1.95	1.05	1.64	1.05	1.95	0.90	**42**
0.21	0.34	0.41	0.53	0.34	0.53	0.21	0.53	0.34	0.41	0.21	0.41	0.21	0.53	0.32	**43**
1.37	1.50	0.87	1.66	1.50	1.66	1.37	1.66	0.87	1.50	0.87	1.37	0.87	1.66	0.79	**44**
0.98	1.77	0.80	0.81	0.80	1.77	0.80	0.98	0.81	1.77	0.81	0.98	0.80	1.77	0.97	**45**
1.61	1.89	1.22	1.26	1.26	1.61	1.26	1.89	1.22	1.61	1.22	1.89	1.22	1.89	0.67	**46**
0.27	0.29	0.73	0.89	0.27	0.89	0.29	0.89	0.27	0.73	0.29	0.73	0.27	0.89	0.62	**47**
4.56	4.57	2.57	3.09	2.57	4.57	2.57	4.56	3.09	4.57	3.09	4.56	2.57	4.57	2.00	**48**
0.26	0.55	0.66	0.84	0.55	0.66	0.26	0.66	0.55	0.84	0.26	0.84	0.26	0.84	0.58	**49**
1.46	1.59	0.93	1.17	1.17	1.46	1.17	1.59	0.93	1.46	0.93	1.59	0.93	1.59	0.66	**50**
2.43	3.24	0.92	1.14	1.14	3.24	1.14	2.43	0.92	3.24	0.92	2.43	0.92	3.24	2.32	**51**
0.78	0.78	0.66	0.67	0.67	0.78	0.67	0.78	0.66	0.78	0.66	0.78	0.66	0.78	0.12	**52**
1.19	1.25	0.74	1.25	1.19	1.25	1.25	1.25	0.74	1.19	0.74	1.25	0.74	1.25	0.51	**53**
0.52	0.79	0.77	0.81	0.79	0.81	0.52	0.81	0.77	0.79	0.52	0.77	0.52	0.81	0.29	**54**
0.66	0.79	0.78	0.91	0.79	0.91	0.66	0.91	0.78	0.79	0.66	0.78	0.66	0.91	0.25	**55**
2.38	2.50	1.53	1.57	1.57	2.50	1.57	2.38	1.53	2.50	1.53	2.38	1.53	2.50	0.97	**56**
0.30	0.41	0.40	0.48	0.41	0.48	0.30	0.48	0.40	0.41	0.30	0.40	0.30	0.48	0.18	**57**
0.37	0.38	0.98	1.02	0.38	0.98	0.37	0.98	0.38	1.02	0.37	1.02	0.37	1.02	0.65	**58**
2.00	2.06	1.45	1.82	1.82	2.06	1.82	2.00	1.45	2.06	1 45	2.00	1.45	2.06	0.61	**59**
2.18	2.27	1.13	2.26	2.26	2.27	2.18	2.26	1.13	2.27	1.13	2.18	1.13	2.27	1.14	**60**
0.15	0.18	0.68	0.73	0.18	0.68	0.15	0.68	0.18	0.73	0.15	0.73	0.15	0.73	0.58	**61**
0.21	0.26	0.55	0.74	0.26	0.74	0.21	0.74	0.26	0.55	0.21	0.55	0.21	0.74	0.53	**62**
48.61	60.10	46.40	67.02	45.83	69.34	42.13	69.95	39.24	70.81	37.61	69.35	35.09	78.52	43.43	

NUMÉROS D'ORDRE	GROUPES PROFESSIONNELS	TAUX DE CHOMAGE							
		RECENSEMENTS ALLEMANDS				RECENSEMENTS FRANÇAIS			
		Juin 1895		Décembre 1895		Mars 1896		Mars 1901	
		Pour mille	Valeur relative (moyenne 27,0)	Pour mille	Valeur relative (moyenne 45,5)	Pour mille	Valeur relative (moyenne 33,0)	Pour mille	Valeur relative (moyenne 32,2)
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
	Report.....	1602,5	59.27	2464,2	54.15	1846,0	55.90	1698,4	52.81
63	Boucherie, Charcuterie.....	54,4	2.01	68,6	1.51	58,5	1.77	49,0	1.52
64	Cons. poissons, Beurrerie, Fromagerie	18,8	0.69	25,8	0.57	6,5	0.20	27,2	0.85
65	Eaux minérales, Glace à rafraîchir...	18,3	0.68	25,7	0.56	4,3	0.13	3,6	0.11
66	Malterie, Brasserie.....	34,2	1.27	47,7	1.05	10,9	0.33	10,2	0.32
67	Eaux-de-vie, Liqueurs.....	28,6	1.06	23,1	0.51	11,8	0.36	10,1	0.31
68	Vins mousseux, Cavistes.....	33,5	1.24	38,1	0.84	38,8	1.18	35,9	1.12
69	Fabrication du vinaigre.....	10,9	0.40	17,4	0.38	5,9	0.18	1,7	0.05
70	Travail du tabac.....	20,4	0.76	24,2	0.53	3,8	0.11	»	»
71	Tailleurs, Confection, Lingerie.....	27,0	1.00	43,8	0.96	38,9	1.18	49,1	1.53
72	Chapellerie, Modes.....	36,4	1.35	48,2	1.06	58,0	1.75	33,6	1.04
73	Fleurs et Plumes.....	28,4	1.05	27,8	0.61	32,5	0.99	30,4	0.95
74	Pelleterie.....	53,4	1.98	51,2	1.13	38,1	1.15	32,5	1.01
75	Ganterie.....	25,7	0.95	31,6	0.69	57,2	1.73	40,2	1.25
76	Cordonnerie.....	20,5	0.76	32,7	0.72	47,2	1.43	46,3	1.44
77	Coiffeurs, Perruquiers.....	33,5	1.24	54,5	1.20	60,8	1.84	62,7	1.95
78	Bains.....	16,2	0.60	71,5	1.57	16,8	0.51	22,3	0.70
79	Lavoirs.....	30,6	1.13	22,9	0.50	31,8	0.96	36,6	1.14
80	Terrass^{t}, Trav. publics, Maçonnerie..	27,1	1.00	160,1	3.52	44,9	1.36	43,7	1.36
81	Charpentiers.....	25,3	0.94	121,8	2.68	55,7	1.69	76,1	2.36
82	Peinture, Vitrerie.....	36,4	1.35	194,5	4.27	88,3	2.68	110,2	3.43
83	Plomberie, Couverture..... ...	37,5	1.38	181,5	3.99	98,4	2.98	96,5	3.00
84	Fumisterie.....	75,3	2.78	61,4	1.35	84,3	2.55	93,8	2.92
85	Industries polygraphiques	42,2	1.56	42,0	0.92	43,2	1.31	37,6	1.17
86	Photographie.....	55,1	2.04	71,3	1.57	60,1	1.82	60,2	1.87
87	Industries d'art.....	36,5	1.35	56,6	1.24	156,1	4.73	186,9	5.81
88	Commerce, Banque, Assurances.....	38,3	1.42	45,9	1.01	41,5	1.26	42,2	1.31
89	Postes et Télégraphes.....	2,0	0.07	2,8	0.06	0,9	0.03	»	»
90	Chemins de fer.....	3,7	0.13	4,7	0.10	1,4	0.04	0,8	0.03
91	Transport par voitures....	24,8	0.92	46,7	1.03	63,1	1.91	59,0	1.83
92	Navigation intérieure.....	33,5	1.24	140,3	3.08	33,5	1.01	37,3	1.16
93	Pompes funèbres.....	13,5	0.50	33,2	0.73	5,4	0.16	2,1	0.07
94	Logeurs et Restaurateurs	56,2	2.08	118,8	2.61	61,4	1.86	72,2	2.24
	A reporter.....	2600,7	96.20	4400,6	96.70	3206,0	97.09	3108,4	96.66

RAPPROCHEMENT DEUX A DEUX DES SÉRIES DE VALEURS RELATIVES												VALEURS relatives extrêmes pour les quatre Recensements considérés simultanément		ÉCART DES VALEURS relatives extrêmes	NUMÉROS D'ORDRE
France 1896-1901 Valeur relative		Allemagne juin 1895 et décembre 1895 Valeur relative		Allemagne juin 1895 et France 1896 Valeur relative		Allemagne juin 1895 et France 1901 Valeur relative		Allemagne décembre 1895 et France 1896 Valeur relative		Allemagne décembre 1895 et France 1901 Valeur relative					
La plus faible	La plus forte	La plus faible	La plus forte	La plus faible	La plus forte	La plus faible	La plus forte	La plus faible	La plus forte	La plus faible	La plus forte	La plus faible	La plus forte		
(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)	(24)	(25)	(26)
48.61	60.10	46.40	67.02	45.83	69.34	42.13	69.95	39.24	70.81	37.61	69.35	35.09	78.52	43.43	.....
1.52	1.77	1.51	2.01	1.77	2.01	1.52	2.01	1.51	1.77	1.51	1.52	1.51	2.01	0.50	**63**
0.20	0.85	0.57	0.69	0.20	0.69	0.69	0.85	0.20	0.57	0.57	0.85	0.20	0.85	0.65	**64**
0.11	0.13	0.56	0.68	0.13	0.68	0.11	0.68	0.13	0.56	0.11	0.56	0.11	0.68	0.57	**65**
0.32	0.33	1.05	1.27	0.33	1.27	0.32	1.27	0.33	1.05	0.32	1.05	0.32	1.27	0.95	**66**
0.31	0.36	0.51	1.06	0.36	1.06	0.31	1.06	0.36	0.51	0.31	0.51	0.31	1.06	0.75	**67**
1.12	1.18	0.84	1.24	1.18	1.24	1.12	1.24	0.84	1.18	0.84	1.12	0.84	1.24	0.40	**68**
0.05	0.18	0.38	0.40	0.18	0.40	0.05	0.40	0.18	0.38	0.05	0.38	0.05	0.40	0.35	**69**
»	0.11	0.53	0.76	0.11	0.76	»	0.76	0.11	0.53	»	0.53	»	0.76	0.76	**70**
1.18	1.53	0.96	1.00	1.00	1.18	1.00	1.53	0.96	1.18	0.96	1.53	0.96	1.53	0.57	**71**
1.04	1.75	1.06	1.35	1.35	1.75	1.04	1.35	1.06	1.75	1.04	1.06	1.04	1.75	0.71	**72**
0.95	0.99	0.61	1.05	0.99	1.05	0.95	1.05	0.61	0.99	0.61	0.95	0.61	1.05	0.44	**73**
1.01	1.15	1.13	1.98	1.15	1.98	1.01	1.98	1 13	1.15	1.01	1.13	1.01	1.98	0.97	**74**
1.25	1.73	0.69	0.95	0.95	1.73	0.95	1.25	0.69	1.73	0.69	1.25	0.69	1.73	1.04	**75**
1.43	1.44	0.72	0.76	0.76	1.43	0.76	1.44	0.72	1.43	0.72	1.44	0.72	1.44	0.72	**76**
1.84	1.95	1.20	1.24	1.24	1.84	1.24	1.95	1.20	1.84	1.20	1.95	1.20	1.95	0.75	**77**
0.51	0.70	0.60	1.57	0.51	0.60	0.60	0.70	0.51	1.57	0.70	1.57	0.51	1.57	1.06	**78**
0.96	1.14	0.50	1.13	0.96	1.13	1.13	1.14	0.50	0.96	0.50	1.14	0.50	1.14	0.64	**79**
1.36	1.36	1.00	3.52	1.00	1.36	1.00	1.36	1.36	3.52	1.36	3.52	1.00	3.52	2.52	**80**
1.69	2.36	0.94	2.68	0.94	1.69	0.94	2.36	1.69	2.68	2.36	2.68	0.94	2.68	1.74	**81**
2.68	3.43	1.35	4.27	1.35	2.68	1.35	3.43	2.68	4.27	3.43	4.27	1.35	4.27	2.92	**82**
2.98	3.00	1.38	3.99	1.38	2.98	1.38	3.00	2.98	3.99	3.00	3.99	1.38	3.99	2.61	**83**
2.55	2.92	1.35	2.78	2.55	2.78	2.73	2.92	1.35	2.55	1.35	2.92	1.35	2.92	1.57	**84**
1.17	1.31	0.92	1.56	1.31	1.56	1.17	1.56	0.92	1.31	0.92	1.17	0.92	1.56	0.64	**85**
1.82	1.87	1.57	2.04	1.82	2.04	1.87	2.04	1.57	1.82	1.57	1.87	1.57	2.04	0.47	**86**
4.73	5.81	1.24	1.35	1.35	4.73	1.35	5.81	1.24	4.73	1.24	5.81	1.24	5.81	4.57	**87**
1.26	1.31	1.01	1.42	1.26	1.42	1.31	1.42	1.01	1.26	1.01	1.31	1.01	1.42	0.41	**88**
»	0.03	0.06	0.07	0.03	0.07	»	0.07	0.03	0.06	»	0.06	»	0.07	0.07	**89**
0.03	0.04	0.10	0.13	0.04	0.13	0.03	0.13	0.04	0.10	0.03	0.10	0 03	0.13	0.10	**90**
1.83	1.91	0.92	1.03	0.92	1.91	0.92	1.83	1.03	1.91	1.03	1.83	0.92	1.91	0.99	**91**
1.01	1.16	1.24	3.08	1.01	1.24	1.16	1.24	1.01	3.08	1.16	3.08	1.01	3.08	2.07	**92**
0.07	0.16	0.50	0.73	0.16	0.50	0.07	0.50	0.16	0.73	0.07	0.73	0.07	0 73	0.66	**93**
1.86	2.24	2.08	2.61	1.86	2.08	2.08	2.24	1.86	2.61	2.24	2.61	1.86	2.61	0.75	**94**
87.45	106.30	75.48	117.42	75.98	117.31	72.34	120.52	69.21	124.58	69.52	123.84	60.32	137.67	77.35	

NUMÉROS D'ORDRE	GROUPES PROFESSIONNELS	TAUX DE CHOMAGE							
		RECENSEMENTS ALLEMANDS				RECENSEMENTS FRANÇAIS			
		Juin 1895		Décembre 1895		Mars 1896		Mars 1901	
		Pour mille	Valeur relative (moyenne 27,0)	Pour mille	Valeur relative (moyenne 45,5)	Pour mille	Valeur relative (moyenne 33,0)	Pour mille	Valeur relative (moyenne 32,2)
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
	Report.....	2600,7	96.20	4400,6	96.70	3206,0	97.09	3108,4	96.66
95	Domestiques..	39,8	1.47	73,2	1.61	22,1	0.67	20,5	0.64
96	Adm. publiques et profes. judiciaires.	6,0	0.22	7,6	0.17	2,3	0.07	2,3	0.07
97	Ecclésiastiques.....	0,7	0.02	0,3	0.01	0,2	0.01	0,1	»
98	Enseignement.....	1,5	0.05	0,6	0.01	2,1	0.06	1,4	0.04
99	Médecins, Infirmiers, Hôpitaux.....	11,8	0.44	17,0	0.37	31,4	0.95	19,8	0.62
100	Écrivains, Journalistes.....	7,3	0.27	5,1	0.11	8,9	0.27	10,6	0.33
101	Secrétaires particuliers.....	62,3	2.30	95,2	2.09	75,5	2.29	96,6	3.00
102	Théâtres et Spectacles.....	27,9	1.03	42,4	0.93	19,5	0.59	20,5	0.64
	Totaux généraux	2758,0	102.00	4642,0	102.00	3368,0	102.00	3280,2	102.00
	Moyenne des taux	27,0		45,5		33,0		32,2	
	Indices de ressemblance.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

RAPPROCHEMENT DEUX A DEUX DES SÉRIES DE VALEURS RELATIVES												VALEURS relatives extrêmes pour les quatre Recensements considérés simultanément		ÉCART DES VALEURS relatives extrêmes	NUMÉROS D'ORDRE
France 1896-1901 Valeur relative		Allemagne juin 1895 et décembre 1895 Valeur relative		Allemagne juin 1895 et France 1896 Valeur relative		Allemagne juin 1895 et France 1901 Valeur relative		Allemagne décembre 1895 et France 1896 Valeur relative		Allemagne décembre 1895 et France 1901 Valeur relative					
La plus faible	La plus forte	La plus faible	La plus forte	La plus faible	La plus forte	La plus faible	La plus forte	La plus faible	La plus forte	La plus faible	La plus forte	La plus faible	La plus forte		
(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)	(24)	(25)	(26)
87.45	106.30	75.48	117.42	75.98	117.31	72.34	120.52	69.21	124.58	69.52	123.84	60.32	137.67	77.35	
0.64	0.67	1.47	1.61	0.67	1.47	0.64	1.47	0.67	1.61	0.64	1.61	0.64	1.61	0.97	**95**
0.07	0.07	0.17	0.22	0.07	0.22	0.07	0.22	0.07	0.17	0.07	0.17	0.07	0.22	0.15	**96**
»	0.01	0.01	0.02	0.01	0.02	»	0.02	0.01	0.01	»	0.01	»	0.02	0.02	**97**
0.04	0.06	0.01	0.05	0.05	0.06	0.04	0.05	0.01	0.06	0.01	0.04	0.01	0.06	0.05	**98**
0.62	0.95	0.37	0.44	0.44	0.95	0.44	0.62	0.37	0.95	0.37	0.62	0.37	0.95	0.58	**99**
0.27	0.33	0.11	0.27	0 27	0.27	0.27	0.33	0.11	0 27	0.11	0.33	0.11	0.33	0.22	**100**
2.29	3.00	2.09	2.30	2.29	2.30	2.30	3.00	2.09	2.29	2.09	3.00	2.09	3 00	0.91	**101**
0.59	0.64	0.93	1.03	0.59	1.03	0.64	1.03	0.59	0.93	0.64	0.93	0.59	1.03	0.44	**102**
91.97	112.03	80.64	123.36	80.37	123.63	76.74	127.26	73.13	130.87	73.45	130.55	64.20	144.89	80.69	
0.82		**0.65**		**0.65**		**0.60**		**0.56**		**0.56**		**0.44**			

La simple inspection des six premiers indices de ressemblance du tableau ci-dessus nous paraît déjà fort instructive. Ils s'échelonnent de 0,82 à 0,56. Or, nous constatons que la valeur la plus élevée est celle du rapprochement dans lequel on considère à la fois le même pays et la même époque de l'année. D'autre part, le couple de séries pour lequel on a le même pays sans avoir la même saison a un indice de ressemblance sensiblement inférieur. Lorsque, enfin, on rapproche les taux allemands des taux français, on a, dans trois cas sur quatre, des indices encore plus bas, et cela est surtout accentué dans les rapprochements visant la série des taux de décembre.

Il ressort de cette constatation un enseignement général, que nous pouvons formuler comme suit : les facteurs professionnels du chômage restent à peu près constants pour un même pays et une même époque de l'année. Ils varient davantage lorsque l'on compare soit deux pays, soit deux saisons différentes, et davantage encore lorsque ces deux causes de variation coexistent.

Cette notion, intéressante puisqu'elle met en relief les degrés divers de stabilité des facteurs professionnels de chômage, n'est pas la seule dont nous ayons besoin. Nous nous sommes posé le problème général de savoir s'il y a ou non, quelles que soient les circonstances, une certaine fixité dans les valeurs relatives des taux de chômage des diverses industries. Sur cette question, nos six premiers indices, parce qu'ils ne portent que sur des séries d'observations couplées, nous renseignent mal [1].

[1] Appelons X Y Z, etc., les industries considérées; A B C D les observations, ou mieux les séries d'observations faites. Il pourrait y avoir une assez grande ressemblance moyenne, entre les valeurs A et B des industries X, Y, Z, etc. Il pourrait y avoir, de même, une assez grande ressemblance moyenne entre les valeurs A et C, A et D, B et C, B et D, C et D, de ces mêmes industries X, Y, Z, etc., alors qu'en même temps n'existerait, entre les valeurs A B C D de X, de Y, de Z, etc., considérées conjointement, qu'une très faible ressemblance.

Pour apprécier la constance, toutes observations réunies, des taux de chômage des diverses industries, un nouvel indice doit être formé, portant sur les écarts maxima des valeurs observées dans chaque industrie, sans tenir compte des couples de séries auxquelles appartiennent ces écarts. Les éléments de cette nouvelle comparaison, figurant aux colonnes 23 et 24 du tableau V, aboutissent à un rapport représenté par la fraction 0,44. On ne sera pas surpris que cet indice ait une valeur sensiblement inférieure à celle de tous les autres, puisqu'il mesure la stabilité minima des facteurs professionnels de chômage dans les quatre Recensements considérés globalement.

C. — *La comparaison graphique et les expressions accessoires de la ressemblance constatée.*

S'il est utile d'exprimer par un chiffre la plus ou moins grande stabilité des taux de chômage, il faut reconnaître que ce chiffre ne parle pas beaucoup à l'imagination : à côté de la comparaison numérique, la comparaison graphique garde donc sa raison d'être; on la trouvera réalisée hors texte dans le graphique C.

Le graphique C est constitué à peu près comme le graphique B, avec ces seules différences qu'il représente, pour chaque industrie, quatre taux de chômage au lieu de deux, et qu'il mesure ces taux en valeurs relatives et non en valeurs absolues. La première de ces nuances a l'inconvénient de charger le graphique, mais nous croyons qu'avec un peu d'attention on en saisira bien la signification. Par la deuxième modification, nous mettons le graphique en harmonie avec la matière étudiée, ce que nous n'avons pas fait dans le graphique B, parce qu'il s'insérait dans notre démonstration avant qu'il fût question de mesurer la ressemblance des deux séries de taux.

Cette figuration des valeurs relatives des taux, et non de leurs valeurs absolues donne à notre graphique, il faut le reconnaître, une physionomie plutôt déconcertante. Le lecteur non prévenu s'attend, en effet, à voir les signes représentant le chômage prendre une valeur plus haute pour les taux de décembre que pour ceux de mars et surtout de juin. Ce serait le cas, sans doute, si nous représentions les valeurs absolues des taux de chômage, mais cette prénotion n'est pas fondée du moment que nous considérons les valeurs relatives. Toute la différence de niveau à laquelle on s'attend, disparaît dans la moyenne des taux, et, par rapport à cette moyenne, les valeurs des taux des diverses professions sont ou peuvent être égales. C'est même précisément pour effacer cette influence générale des saisons, en même temps que toutes les autres influences non professionnelles, que nous étudions les valeurs relatives des taux et non leurs valeurs absolues. Il suffit donc, pour lire sans difficulté notre graphique C, de garder bien présent à l'esprit le problème étudié[1].

Cette précaution prise, il reste encore à tirer du graphique son enseignement propre, et celui-ci n'apparaîtra peut-être pas très nettement à première vue. La stabilité des valeurs relatives des taux de chômage, au sein de chaque industrie considérée isolément, n'est assurément pas aussi visible dans le cas présent que lorsque nous

[1] La première impression du lecteur est d'autant plus troublante qu'assez souvent la valeur notée pour décembre est la plus basse des quatre valeurs rapprochées. Cela tient à la configuration particulière de la série des taux de décembre. Qu'on considère ces taux dans leurs valeurs absolues, et on s'apercevra qu'à côté de nombreux pourcentages, guère plus hauts que ceux des autres décomptes, il y en a un certain nombre, en particulier ceux des industries du bâtiment, excessivement élevés. Ces quelques taux si hauts font hausser beaucoup la moyenne des taux, si bien que, par rapport à cette moyenne, les autres taux sont relativement faibles. Au point de vue où nous nous plaçons, cette physionomie particulière des valeurs relatives du chômage n'a aucune importance.

considérions les deux statistiques françaises seules. Nous ne trouvons plus maintenant, comme alors, de ces coïncidences presque parfaites entre les divers taux notés pour une industrie donnée ; dans un assez grand nombre de cas, l'écart qui sépare les valeurs extrêmes observées est considérable. Notre thèse s'effondre-t-elle donc, au moment même où nous la formulons ? Nous ne le croyons pas. Considérons, pour nous en assurer, non pas tel ou tel groupe professionnel isolé, mais l'ensemble de nos cent deux industries ; répartissons, en un certain nombre de groupes, les écarts extrêmes constatés pour chacune d'elles entre les diverses valeurs du chômage, et comptons combien d'industries rentrent dans chacune des catégories ainsi formées. Cette répartition, dont on trouvera les éléments à la colonne 25 du tableau V et la réalisation détaillée à l'annexe IV, peut se représenter par le croquis ci-après :

Graphique D.— **RÉPARTITION DES 102 GROUPES PROFESSIONNELS SELON LES ÉCARTS MAXIMA EXISTANT DANS LES VALEURS RELATIVES DES TAUX DE CHÔMAGE OBSERVÉS**

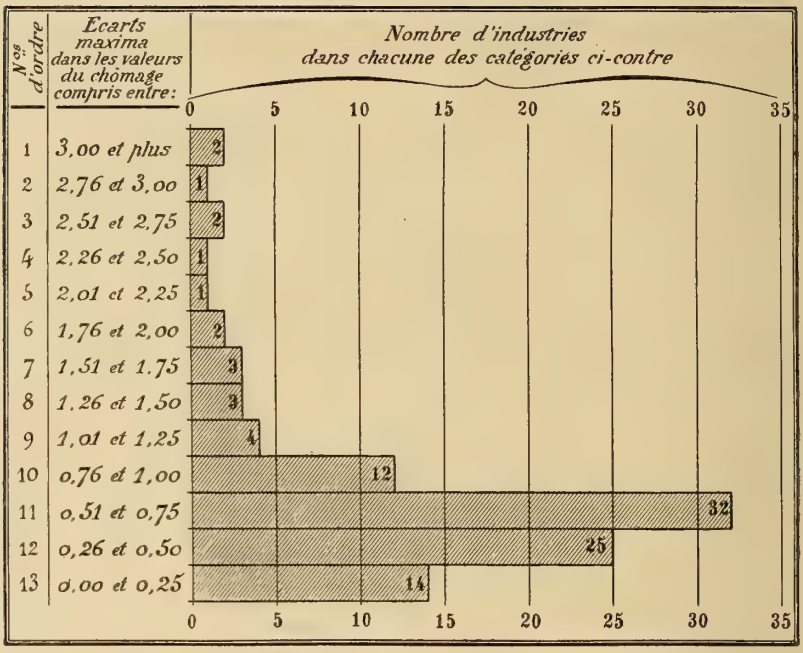

Ce graphique montre bien, croyons-nous, la prédominance numérique des industries à taux de chômage relativement stable sur celles dont le taux est plutôt instable.

On peut scruter de plus près encore cette question de la stabilité relative des taux de chômage en tenant compte, non plus seulement des industries considérées abstraitement, mais encore des fractions de la population qui appartiennent à ces industries. Nous établissons que, sauf exception, les industries ont des taux de chômage à valeur relative assez constante. Mais ces exceptions sont-elles importantes ou non? C'est ce qu'on pourrait légitimement nous demander. Les données qui permettent de répondre à cette question se trouvent à l'annexe IV, déjà mentionnée, et sont représentées dans le graphique E.

Graphique E. — **RÉPARTITION DE L'ENSEMBLE DES SALARIÉS FRANÇAIS ET ALLEMANDS SELON LES ÉCARTS MAXIMA EXISTANT DANS LES VALEURS RELATIVES DU CHÔMAGE DES DIVERS GROUPES PROFESSIONNELS**

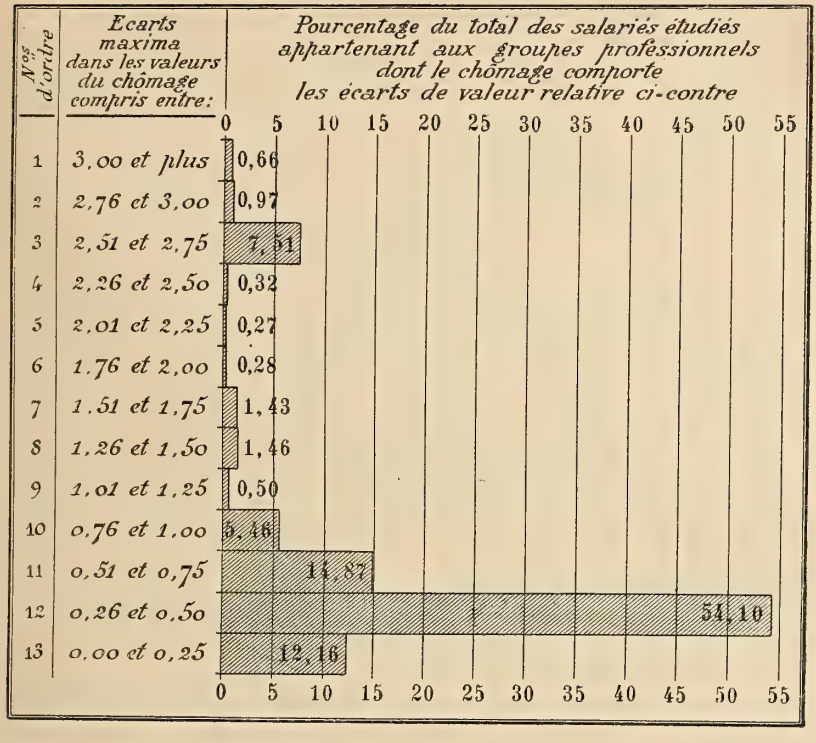

Ce graphique confirme, on le voit, l'impression donnée par les graphiques C et D : non seulement il y a plus d'industries à chômage stable qu'il n'y en a à chômage instable, mais encore les industries à chômage instable sont des industries numériquement et économiquement peu importantes.

CHAPITRE XIII

Coup d'œil en arrière et horizons nouveaux.

§ I. — Valeur méthodique du résultat acquis.

La conclusion à laquelle aboutit notre étude d'ensemble des Recensements allemands et français paraîtra peut-être, à plus d'un lecteur, d'un bien mince intérêt ; sans doute, nous reprochera-t-on également d'avoir, pour l'atteindre, entassé abstractions sur abstractions. En ce qui concerne ce dernier reproche, nous reconnaissons volontiers que nos tableaux ou graphiques sont d'une lecture aride ; et si nous avions pu nous diriger vers le but visé par des chemins moins malaisés, notre devoir eût été de le faire. Mais la méthode que nous avons suivie était la seule possible.

Les notions : *taux de chômage, influence de la profession sur le taux de chômage, constance ou inconstance de cette influence, prépondérance pour la majorité des industries de telle ou telle tendance*, sont des notions suffisamment claires, croyons-nous, pour qu'on soit en droit de raisonner à leur sujet. Mais ce sont des notions abstraites, et lorsqu'on veut leur donner une précision arithmétique, on est obligé de recourir à des expressions quantitatives également abstraites : *pourcentages, valeurs relatives des pourcentages par rapport à leur moyenne, rapport individuel ou rapport moyen de ces valeurs relatives entre*

elles, mesure des écarts existant entre ces mêmes valeurs relatives.

Cet échafaudage d'abstractions, nécessité par la nature même des faits étudiés, n'est donc pas, croyons-nous, condamnable en soi. Il le deviendrait, il est vrai, si l'étude faite était elle-même sans portée scientifique. Sur ce deuxième point, nos ambitions, nous l'avons déjà dit, sont modestes. Nous ne nous targuons pas d'apporter ici une solution au problème du chômage. Nous avons seulement prétendu parcourir, sur la route qui doit mener à la connaissance scientifique du phénomène, une première étape. Ayant pris pour but de nos recherches les rapports qui existent entre la profession et le chômage, nous devions, tout d'abord, orienter ces recherches d'une façon rationnelle; c'est là le but propre de nos tableaux. Ils nous montrent que les valeurs du chômage, variant d'une industrie à l'autre, tendent à être stables au sein de chaque industrie considérée isolément, et qu'ainsi les facteurs professionnels agissant sur le chômage sont des facteurs assez constants.

Ce premier point acquis nous ouvre des horizons nouveaux, horizons d'autant plus séduisants qu'ils ne paraissent pas inaccessibles. Si, en effet, d'une façon générale, les facteurs professionnels du chômage avaient été instables, la difficulté de les découvrir eût été extrême. Comment discerner, par les méthodes rudimentaires dont nous devons nous contenter, des circonstances fugitives, faisant tantôt hausser, tantôt baisser la valeur relative du chômage? Si, au contraire, dans la plupart des cas, la profession impose au taux de chômage une valeur relative à peu près constante; si nous avons affaire, par conséquent à des caractères professionnels fixes, la découverte de ces derniers paraît possible. Nos calculs sont donc le gage de progrès scientifiques ultérieurs. D'autre part, ils

nous donnent déjà par eux-mêmes une ébauche de résultat, puisqu'ils nous fournissent, sur la nature des influences à découvrir, un premier enseignement. Tout cela justifie, espérons-nous, et leur minutie et leur caractère abstrait.

§ II. — La nouvelle étape a parcourir. Problème connexe de la répartition des forces professionnelles au sein des économies nationales.

Du palier où nous sommes parvenu, il faudrait maintenant partir pour une nouvelle étape. Celle-ci devrait avoir pour caractère essentiel de réintroduire graduellement dans notre analyse la diversité propre aux phénomènes observés. Puisque nous recherchons quels sont les facteurs professionnels du chômage, c'est chaque profession, chaque industrie, qu'il faudrait considérer séparément. Si, dans chacune de ces industries, les quatre observations faites donnaient exactement le même résultat, on pourrait les considérer comme suffisamment probantes, admettre, comme un fait certain, la stabilité des facteurs professionnels du chômage, et chercher immédiatement, dans le rapprochement des valeurs observées, des indications quant à la nature de ces facteurs. Nous avons vu que ce n'était pas le cas, et qu'il n'y avait qu'une tendance à la stabilité, nettement marquée dans la majorité des industries, mais nulle, au contraire, ou remplacée même par la tendance opposée dans d'autres groupements. Dans ces conditions, quatre observations sont insuffisantes pour déterminer le profil des courbes du chômage dans les diverses industries.

On pourrait pourtant, en attendant de nouvelles expériences, s'efforcer de tirer des renseignements recueillis, le plus de lumière possible. Leur étude comporterait logiquement deux parties :

1° Comparaison des valeurs notées au sein d'une même industrie ;

2° Comparaison des valeurs des diverses industries entre elles.

Dans la première partie, on tâcherait de déterminer les causes d'instabilité des valeurs : c'est ici que la notion acquise, touchant la prédominance de la stabilité, jouerait un rôle utile. On partirait de ce point de vue qu'en principe les valeurs des taux doivent être stables, et l'on s'efforcerait d'abord de voir si, parmi les divergences constatées, il n'y en a pas tenant à des erreurs d'observation ou à des circonstances exceptionnelles. Cette première recherche serait basée sur la critique des chiffres absolus de nos séries statistiques : si un pourcentage diffère considérablement des autres, c'est évidemment qu'il est formé de chiffres de travailleurs et de chômeurs très différents.

Il s'agirait de voir si cette différence est conforme à la réalité, ou n'est pas due, simplement, à des erreurs faites par nous dans le rapprochement des divers documents étudiés. Pour découvrir ces erreurs éventuelles, on peut, croyons-nous, partir de ce postulat, qu'en règle générale, la répartition des deux populations, allemande et française, entre les diverses branches industrielles, doit être à peu près semblable. Les besoins des deux peuples étant les mêmes et devant avoir, sauf exception, la même intensité, les procédés techniques étant, d'autre part, presque identiques, il devrait y avoir, dans les deux pays, à peu près les mêmes proportions de maçons, de cordonniers, de bouchers, etc. Ce raisonnement est surtout plausible, il est vrai, lorsque l'on considère la population active totale, et nos chiffres ne portent que sur les hommes, et, parmi eux, sur les salariés. En outre, les seuls salariés observés en France sont, on le sait, les individus travail-

lant habituellement à poste fixe chez autrui, et cette sélection n'a pas été faite en Allemagne : dans ces conditions, notre postulat devient, il faut le reconnaître, singulièrement hardi. Il implique, en effet, non seulement que les forces productives nationales se répartissent semblablement entre les diverses branches d'industrie, mais encore que cette répartition semblable se retrouve dans la division des travaux entre les deux sexes, entre les travailleurs indépendants et les salariés et, enfin, entre les deux grandes catégories de salariés. Il y a là, certes, beaucoup de raisons accumulées pour que, si nous transformons nos séries de chiffres absolus en séries de pourcentages de répartition, nous n'aboutissions pas à des pourcentages semblables ; l'on verra pourtant, en consultant l'annexe V, qu'il subsiste entre les données recueillies, ce rapport une fois calculé, un assez grand parallélisme.

Constatant ainsi que les groupements industriels similaires sont, le plus souvent, d'importance relative à peu près égale, notre attention est mise en éveil par les exceptions à cette règle. Il s'agit alors de juger si ces exceptions sont dues, ou non, à des erreurs de notre part. Dans cette recherche, nous pouvons mettre, dès l'abord, hors de cause les chiffres allemands que nous avons transcrits sans modifications dans notre tableau. Les chiffres de chômeurs français sont aussi très vraisemblablement corrects, car, comme les chômeurs étaient agglomérés aux rubriques générales ou aux noms d'artisans, leur mise en regard des chiffres allemands ne présentait pas de difficultés. L'erreur possible se limite donc, en somme, aux chiffres de travailleurs français. Pour ceux-ci enfin, une dernière restriction s'impose : si ces chiffres, tout en ayant une valeur relative différente de celle des chiffres correspondants allemands, ont, par rapport à ceux-ci, une situation analogue à celle qu'a, dans la même

industrie, le chiffre des chômeurs français par rapport au chiffre des chômeurs allemands, l'exactitude, admise *a priori,* du chiffre des chômeurs, implique l'exactitude vraisemblable du chiffre des travailleurs. La présomption d'erreur ne serait donc finalement légitime que dans les cas où les chiffres de travailleurs français présenteraient une physionomie différente de celle des chiffres allemands, et ne seraient pas non plus en rapport avec les chiffres de chômeurs français.

Ce premier examen des chiffres absolus étant fait, et les pourcentages vraisemblablement inexacts éliminés, il en resterait certainement encore d'autres qui, pour une même industrie, présenteraient des écarts notables. Il faudrait alors chercher la cause de ces écarts. Nous avons indiqué antérieurement les causes susceptibles d'agir indistinctement sur tous nos pourcentages : différences de lieu, d'époque, de phénomène observé. Peut-être pourrait-on trouver des cas dans lesquels telle de ces influences agit d'une façon spéciale et très évidente. Ainsi, la hauteur du taux de chômage en hiver, dans les industries du bâtiment, est un phénomène qui ne surprend personne. De même, si l'on constate que, dans le travail du tabac, il y a plus de chômage en Allemagne qu'en France, on est porté à rechercher si cela ne tient pas à l'*étatisation* de cette industrie en France ; mais, à côté de ces explications assez plausibles, sinon probables, des divergences des taux de chômage, il y aurait, sans doute, bien des cas où, à première vue, ces divergences ne s'expliqueraient pas et où des recherches ultérieures s'imposeraient.

Ces recherches faites, il resterait à remplir le deuxième article du programme, c'est-à-dire à étudier pourquoi, d'une industrie à l'autre, l'intensité du chômage varie, quelle est, en un mot, la nature des facteurs profes-

sionnels du chômage. Cette deuxième étape, si la première avait été franchie, serait aisément parcourue.

Ce vaste champ d'investigations qui s'ouvre devant nous, nous n'avons ni la prétention ni la possibilité de le parcourir dans le présent travail. C'est, en réalité, toute une nouvelle et considérable étude qui serait nécessaire, étude historique et critique des industries aux quatre époques et dans les quatre milieux considérés, étude qui se heurterait d'ailleurs, dès qu'on voudrait la serrer de près, à une profonde lacune de la science économique : la connaissance insuffisante du domaine propre à chaque industrie. Nous ne résistons pourtant pas au désir d'indiquer déjà ici les quelques remarques que peut suggérer, en dehors de toute étude nouvelle, le simple rapprochement des taux observés.

CHAPITRE XIV

Remarques sur les différences de valeur du taux de chômage au sein de certains groupes professionnels.

Pour apprécier l'instabilité plus ou moins grande des valeurs du chômage dans les diverses industries, le plus simple est d'examiner celles-ci dans l'ordre ou les classe notre annexe IV, c'est-à-dire en commençant par les industries aux valeurs les plus instables pour terminer par celles dont les taux sont les plus constants. Nous reportant alors au graphique C et accessoirement au graphique B, nous pouvons faire les quelques remarques suivantes :

§ I. — États spécialement instables.

1° *Industries d'art* (groupe 87). Ce qui frappe ici, c'est que les taux français sont tous deux beaucoup plus hauts que les taux allemands. Ceci nous induit tout d'abord à penser que les chiffres absolus français sont peut-être mal constitués ; mais leur examen ne confirme guère cette hypothèse. En effet, la proportion d'ouvriers d'art, en France et en Allemagne, est à peu près identique (voir annexe V); donc les chiffres français ne doivent pas être inexacts. Tout l'écart des pourcentages tient à la différence des chiffres de chômeurs, et nous avons admis en

principe que ces différences, lorsqu'elles existent, doivent bien répondre à la réalité. Il y a pourtant, en l'espèce, place pour une réserve ; nous avons dû faire figurer ici deux rubriques françaises particulièrement vagues : les *mouleurs sans autre indication* et les *sculpteurs sans autre indication*. Ces rubriques fournissent un chiffre considérable de chômeurs. Il est possible que, parmi ceux-ci, se trouvent des mouleurs en fer, des sculpteurs sur pierre ou bois, dont les correspondants allemands seraient répertoriés ailleurs.

Mais, réserve faite pour cette marge possible d'inexactitude, l'élévation très grande du chiffre des chômeurs français semble bien indiquer que les industries d'art souffrent plus du chômage en France qu'en Allemagne. Nous en trouvons une preuve complémentaire dans la comparaison des deux Recensements français faite antérieurement (voir graphique B). Nous avions formé un groupe 132, *moulage en plâtre*, duquel nous avions écarté les *mouleurs s. a. i.* et les *sculpteurs s. a. i.*, et, néanmoins, nous arrivions aux taux de 87 et de 61 °/₀₀. L'écart entre les taux allemands et français, sans doute exagéré, doit donc répondre dans une certaine mesure à la réalité.

2° *Pêche et navigation maritimes* (groupe 3). Ici, ce sont les deux taux allemands qui dépassent de beaucoup les français. L'examen préliminaire des chiffres absolus montrant que les nombres de salariés français sont relativement beaucoup plus forts que le nombre allemand correspondant, éveille tout d'abord quelque suspicion ; mais cette suspicion tombe si l'on songe au développement considérable de nos côtes. Il faut donc admettre que l'écart des taux est réel. Il s'explique d'ailleurs aisément, tout au moins en ce qui concerne le taux de décembre, par les influences climatériques ; quant au taux de juin, son élévation tient peut-être au moindre

développement de la pêche. La population maritime allemande, plus exclusivement affectée que la nôtre à la navigation commerciale, serait par là même, et faute d'une occupation accessoire, plus exposée au risque du chômage.

3° *Navigation intérieure* (groupe 92). Cette industrie nous fournit une contre-épreuve intéressante du raisonnement concernant la pêche et la navigation maritimes. Nous y trouvons, pour l'hiver, un taux de chômage élevé, dû aux conditions climatériques. Les trois autres taux sont, au contraire, tout voisins en valeur relative, et même à peu près identiques en valeur absolue, et l'on peut penser que cette similitude tient au fait que les occupations de ces travailleurs sont plus semblables, d'un pays à l'autre, que celles de la population maritime.

4° De la navigation intérieure, nous pouvons rapprocher la *pêche en eau douce* (groupe 4), aux fluctuations analogues, mais moins accentuées. Ici aussi, l'écart des taux extrêmes n'est notable qu'à cause du chômage d'hiver. Des chiffres français relevés au mois de mars 1896 aux chiffres allemands notés pour juin, il y a, au contraire, une similitude presque complète. Le Recensement de 1901 présente, il est vrai, un taux sensiblement supérieur à celui de 1896; mais il s'agit de chiffres absolus si faibles que la moindre variation, même accidentelle, est perturbatrice.

5° Dans toutes les *industries du bâtiment*, les taux, présentant des fluctuations accentuées, sont entre eux d'une similitude intéressante. C'est ainsi que les groupes 80 *terrassement, travaux publics, maçonnerie,* 81 *charpentiers*, 82 *peinture*, *vitrerie*, 83 *plomberie*, *couverture*, ont tous leur plus bas taux en juin, leur plus haut en décembre, tandis que les valeurs de mars sont intermédiaires; cela répond exactement à ce que nous attendions de ces industries, au caractère nettement saisonnier.

Chez les *fumistes* (groupe 84), les deux taux de mars et celui de juin sont peu distants. Le taux de décembre leur est notablement inférieur et cette disposition contraste logiquement avec celle des autres industries du bâtiment.

6° Pour trois autres industries encore, 8 *briqueterie*, *tuilerie*, 9 *poterie*, 78 *bains*, l'écart important constaté tient uniquement au taux de décembre, et semble explicable, sans autre enquête, par les influences climatériques qui amènent le ralentissement du travail en hiver. Les autres valeurs sont, au contraire, très voisines les unes des autres dans la briqueterie et les bains, et assez voisines dans la poterie.

7° Chez les *pâtissiers-confiseurs* (groupe 60), la valeur relative du taux de décembre est encore une fois la seule divergente. Comme pour les fumistes, elle est inférieure à celle des autres taux, et, sans doute, pourrait-on vérifier que cette industrie a bien son plein en hiver, saison de luxe urbain.

8° Le groupe 37 *tulle, dentelles, broderies* et le groupe 40 *passementerie* présentent des physionomies plus complexes. A ne considérer que les chiffres français, il semble qu'on aurait ici affaire à deux industries complémentaires, dont les taux de chômage varient en sens inverse selon les oscillations de la mode [1]. Mais nous ne retrouvons pas cette tendance en Allemagne, où les taux des deux industries sont situés, l'un par rapport à l'autre, d'une façon semblable. Il nous faut donc simplement noter, dans ces industries, des fluctuations assez considérables, attribuables peut-être à la mode, mais dont la cause précise nous échappe.

[1] La même impression se dégage des chiffres présentés au chapitre VIII, p. 140, et relatifs aux groupes 62 *crêpes, tulles, mousselines, dentelles*, 63 *broderies, brochage* et 64 *passementerie ;* cf. également graphique B.

9° Pour terminer notre revue des écarts dépassant 100 % de la moyenne des taux, nous n'avons plus à citer que les groupes : 12 *travail des métaux précieux,* 48 *tapisserie, matelasserie,* 51 *tonnellerie,* 75 *ganterie.*

Nous retrouverons la ganterie avec les autres industries du cuir.

Dans le travail des métaux précieux, le principal écart est dû à la valeur relativement basse du chômage en décembre, saison d'activité des industries de luxe. La hauteur des taux français par rapport aux taux allemands est due au fait que nous avons, pour un chiffre relativement égal de travailleurs, des nombres plus élevés de chômeurs[1]. On ne peut pourtant pas supposer que des bijoutiers ou orfèvres soient, en France, dissimulés dans des industries autres que celles mêmes des métaux et pierres précieuses. Il y aurait donc là une différence réelle de l'intensité du chômage dont nous ne connaissons pas l'explication.

Dans la tapisserie, les deux taux français sont de nouveau sensiblement supérieurs aux deux taux allemands. Cet écart tient à la différence dans les chiffres de travailleurs qui sont, pour la France, deux fois moins nombreux que pour l'Allemagne[1]. Mais, comme il est peu admissible que les tapissiers français soient dissimulés à d'autres rubriques que celle de la tapisserie, l'écart des taux reste inexplicable à première vue.

Dans la tonnellerie enfin, l'écart considérable des taux est dû encore une fois à l'élévation des taux français. Cette élévation ne peut s'expliquer par un choix défectueux des rubriques françaises introduites dans notre groupe. En effet, les chiffres totaux des travailleurs français paraissent normaux et les chiffres des chômeurs

---

[1] Cf. Annexe V.

seuls, très supérieurs aux chiffres allemands correspondants, sont responsables de l'élévation des taux français[1]. Il faut donc admettre que la tonnellerie a souffert en France d'une crise qui l'a épargnée en Allemagne. Sans avoir à ce sujet de renseignements certains, nous croyons pouvoir rattacher ce taux anormal du chômage des tonneliers à la crise viticole française[2].

§ II. — États spécialement stables.

Si, des industries spécialement instables, nous passons à celles dont les taux sont les plus constants, nous en trouvons de nouveau un certain nombre pour lesquelles cette constance s'explique d'elle-même. Tel est le cas des groupes 89 *postes et télégraphes,* 90 *chemins de fer,* 96 *administrations publiques et professions judiciaires*, 98 *enseignement.*

Il nous serait, au contraire, difficile de dire actuellement pourquoi les groupes 18 *charronnage, etc.*, 13 *forgerons, etc.*, 15 *taillanderie*, 23 *éclairage et électricité,* 41 *corderie*, 52 *travail du jonc, etc.,* 55 *parasolerie*, 57 *jouets divers,* conservent, dans les quatre observations faites, une physionomie de chômage très constante.

Quant aux taux de chômage dans les groupes 97 *ecclésiastiques* et 100 *écrivains, journalistes*, également très semblables, ils n'ont pas une signification assez claire pour que nous devions nous en préoccuper.

§ III. — Régularité des divergences constatées

Sous la complexité des faits encore non éclaircis, on aperçoit d'ailleurs plus d'un indice de régularité, plus

[1] Cf. Annexe V.

[2] Cf. sur l'état de la viticulture en France dans les deux années étudiées, le *Bulletin de l'Office du travail*, années 1896 et 1901, *passim.*

d'une question précise à résoudre, plus d'une remarque intéressante à faire. La régularité des divergences de taux dans les industries similaires est particulièrement curieuse.

1° Dans les *industries chimiques*, par exemple, en particulier dans les groupes 24 *produits chimiques et pharmaceutiques*, 26 *substances tinctoriales*, 27 *matières explosives*, 28 *engrais et huiles animales*, 30 *usines à gaz*, 32 *huiles végétales*, nous trouvons les valeurs des quatre taux situées les unes par rapport aux autres exactement de la même façon. Les plus basses sont, dans les six groupes, celles qui correspondent au Recensement de 1896; au-dessus d'elles viennent celles de 1901; puis celles que fournit le Recensement allemand de décembre; enfin les plus élevées proviennent du Recensement allemand de juin. Les taux français sont extrêmement proches les uns des autres et tous très bas; les taux allemands sont plus distants entre eux, mais moins éloignés les uns des autres qu'ils ne le sont des taux français; autrement dit, le groupement par couple est très net.

Si nous ne considérons plus que ce groupement par couple, nous pouvons compléter la liste des industries chimiques avec les numéros : 25 *pharmaciens*, 29 *résine*, *pétrole*, *corps gras*, 31 *stéarinerie*, *savonnerie*, où le couple français est situé, comme précédemment, au-dessous du couple allemand, mais avec une interversion des chiffres dans les couples. Cette régularité des taux de chômage est d'autant plus notable qu'il y a, entre l'Allemagne et la France, des différences sensibles entre les chiffres absolus, tenant, soit à la différence des classifications, soit à une différence réelle dans le développement des diverses industries : c'est ainsi qu'il y a en France plus d'ouvriers classés aux usines à gaz et aux raffineries de pétrole et sensiblement moins aux substances tinctoriales.

2° Dans les *industries du cuir :* 45 *tannerie*, 46 *sellerie, bourrellerie*, 75 *ganterie*, 76 *cordonnerie*, les taux allemands sont sensiblement plus bas que les taux français. Le groupe 74 *pelleterie* fait seul exception à cette règle : le maximum de chômage y est fourni par le Recensement allemand de juin, et l'on conçoit facilement qu'il y ait, pour ces travailleurs, une morte saison d'été dont ne souffrent pas les autres travailleurs du cuir.

3° Nous pouvons de même noter, sans chercher à l'expliquer, l'échelonnement semblable des taux dans la majorité des industries textiles et de leurs annexes : 33 *filature*, 34 *tissage*, 38 *teinturerie-dégraissage*, 39 *apprêt-blanchiment*, 40 *passementerie*, 71 *tailleurs :* pour ces quatre groupes, le taux allemand de décembre a la valeur relative la plus basse ; la valeur immédiatement supérieure est celle du taux de juin ; puis viennent au haut de l'échelle les taux français de 1896 et de 1901.

4° De même encore, pour les groupes 10 *faïence*, *porcelaine* et 11 *verrerie*, les valeurs sont situées semblablement les unes par rapport aux autres : les plus faibles sont celles du Recensement français de 1901, puis viennent celles du Recensement allemand de décembre, ensuite celles du Recensement français de 1896, enfin celles du Recensement allemand de juin.

5° Dans presque toutes les industries de l'alimentation, le couple des taux français est nettement au-dessous du couple allemand ; tel est le cas des groupes suivants : 58 *meunerie*, 61 *sucrerie*, 62 *fabrication d'aliments à base végétale*, 65 *eaux minérales, glace à rafraîchir*, 66 *malterie, brasserie,* 67 *eaux-de-vie, liqueurs*, 69 *fabrication du vinaigre.*

6° Dans les deux grandes industries voisines : 5 *mines*, 6 *hauts fourneaux, forges et laminoirs*, le couple français est nettement au-dessous du couple allemand.

7° Dans les deux industries solidaires : 85 *industries polygraphiques* et 44 *reliure et cartonnage*, nous trouvons de même un échelonnement semblable des taux : le plus bas est celui d'hiver, le plus haut celui d'été, ce qui répond bien à l'allure connue du travail dans cette industrie, et les deux taux français, placés à un niveau intermédiaire, sont eux-mêmes semblablement situés dans les deux industries. La *photographie* (groupe 86), industrie assez proche des précédentes, a aussi sa plus grande activité en hiver et son plus grand chômage en été.

8° Dans le groupe 70 *travail du tabac* et dans le groupe 93 *pompes funèbres*, deux industries, l'une étatisée, l'autre étroitement réglementée en France, tandis qu'elles relèvent de l'industrie privée en Allemagne, les taux français sont notablement inférieurs aux taux allemands.

CHAPITRE XV

Remarques sur les différences de valeur du taux de chômage d'un groupe professionnel à l'autre. — Formation de vingt-trois familles d'industries.

L'étude des différences existant dans la valeur du chômage, d'une industrie à l'autre, ne pourrait être poussée à fond que si les causes des variations de cette même valeur, au sein de chaque industrie, étaient d'abord connues. Alors, en effet, on saurait quel taux considérer comme particulièrement typique et, sur cette donnée précise, des raisonnements solides pourraient s'édifier.

La recherche esquissée dans le chapitre précédent ne nous renseignant pas suffisamment à ce sujet, nous sommes obligé, si nous voulons néanmoins comparer les industries entre elles, au point de vue du chômage, de considérer pour chacune d'elles la moyenne des taux notés. Le procédé est, assurément, rudimentaire. Nous avons enregistré, pour certaines industries tout au moins, des taux si divergents qu'il semble, à première vue, abusif de les confondre en une moyenne unique. Une remarque peut pourtant nous rassurer : c'est que, d'une façon générale, lorsqu'il y a de fortes divergences dans les valeurs du chômage observé, la valeur minima est élevée. Autrement dit, quand certaines valeurs sont très hautes, il n'y en a pas de très basses et inversement, quand une valeur est très basse, la valeur maxima du groupe n'est pas très haute. Il y a donc un lien entre l'importance des diver-

gences et le niveau minimum du chômage. Des divergences très accentuées peuvent sans doute nous donner des moyennes un peu trop hautes, mais, même en faisant abstraction des taux divergents, la valeur moyenne du chômage, dans les industries où ces taux ont été observés, resterait encore élevée Il est donc, somme toute, légitime de chercher dans la moyenne des quatre observations faites une image globale des valeurs du chômage. Sans doute, cette image est grossière, mais elle n'est pas trop inexacte et peut nous fournir des suggestions intéressantes.

Pour provoquer ces suggestions, nous pouvons, après avoir calculé, pour chaque groupe industriel, la moyenne des quatre valeurs de chômage observées, ranger ces moyennes par ordre décroissant. Nous obtenons le tableau VI qui, à première vue, ne donne qu'une impression confuse[1]. Sans nous laisser décourager par celle-ci, nous pouvons essayer de dégager de ces données trop détaillées une image plus simple et par cela même plus claire. Les cent deux groupes que nous avons formés peuvent rentrer dans des ensembles plus importants. Nous avons vu qu'en Allemagne comme en France, on a prévu un échelon de classification dit des *groupes industriels*, par lequel l'ensemble de la population active est subdivisé en trente catégories environ. Nos groupes, ne correspondant pas à la classification officielle, ne peuvent être exactement répartis entre ces catégories administratives ; on peut, néanmoins, essayer de former des ensembles analogues à ces dernières, et rechercher alors si les industries semblables par leurs caractères généraux ne le sont pas également au point de vue de la valeur du chômage.

Nous chercherons naturellement à reproduire dans

[1] Voir ce tableau hors texte, même planche que le graphique F.

cette répartition nouvelle les traits heureux de l'une ou de l'autre des classifications officielles ; mais nous ne devrons pas hésiter à nous éloigner de celles-ci pour faire ressortir les parentés nouvelles que nous croirions apercevoir. Celles-ci sont figurées sur notre graphique F, auquel nous renvoyons le lecteur pour la représentation tangible de ce qui suit.

I et II. — Reprenant un à un nos groupes dans l'ordre du tableau VI, nous trouvons les valeurs de chômage les plus élevées dans les groupes 48 *tapisserie*, *matelasserie* et 87 *industries d'art*. Il est difficile de rattacher ces groupes à des familles industrielles plus vastes. En ce qui concerne la tapisserie, l'Allemagne la range avec les travaux du cuir, et la France avec ceux de la couture. Quant aux industries d'art, elles jouent leur rôle dans des productions fort variées. Dans ces conditions, et aussi parce que ces groupes diffèrent tellement des autres par leurs cotes de chômage, il nous semble qu'il faut les laisser isolés.

III. — A la cote 2,99, nous trouvons le groupe 3 *pêche et navigation maritimes*, dont les liens avec les mêmes travaux en eau douce sont assez étroits pour que nous formions de ce groupe, du groupe 4 *pêche en eau douce* et du groupe 92 *navigation intérieure*, une troisième famille industrielle. Les valeurs du chômage s'y échelonnent de 2,99 à 1,01.

IV. — Le groupe 82 *peinture, vitrerie*, à la cote 2,94, appartient évidemment à la famille des industries du bâtiment. Celle-ci portant le numéro IV comprendra, outre la peinture et la vitrerie, les groupes 83 *plomberie*, *couverture*, 84 *fumisterie*, 81 *charpentiers*, 80 *terrassement*, *travaux publics*, *maçonnerie*. La limite inférieure du chômage dans cette famille se trouve ainsi abaissée à la valeur 1,81.

— Le groupe 101 *secrétaires particuliers,* qui vient ensuite sur le tableau VI, est un groupe pour lequel la comparaison des chiffres allemands et français n'est guère valable. L'Allemagne n'a pas fait, pour ces travailleurs, de distinction entre employeurs et employés, tandis que cette distinction a été faite en France. Les pourcentages établis sont donc fort douteux. Comme d'ailleurs, dans un travail de ce genre, la notion de chômage est particulièrement difficile à fixer, il paraît préférable de négliger le groupe en question.

V. — Les salariés du groupe 94 *logeurs et restaurateurs,* sont des domestiques (domestiques de cafés ou d'hôtels), de profession à peu près semblable à celle des domestiques attachés à la personne. Nous les rapprocherons donc du groupe 95 *domestiques,* et ferons entrer dans la même famille le groupe 77 *coiffeurs, perruquiers,* de recrutement et de fonction assez semblables. Les valeurs du chômage dans cette famille sont comprises entre 2,20 et 1,10.

VI. — Le groupe 56 *encadrement, dorure* appartient, dans les deux classifications, au *travail du bois.* Cette catégorie de travaux est très vaste et ses limites varient d'un pays à l'autre. L'Allemagne y inclut la vannerie et la parasolerie, que la France met ailleurs, et la France, par contre, y fait figurer la construction des voitures et des pianos, que l'Allemagne range parmi les industries constructives. Le plus simple nous paraît être de donner à la famille sa plus grande extension, c'est-à-dire d'y inclure tout ce qui y figure soit en France, soit en Allemagne.

Cela nous ferait donc réunir ensemble nos groupes : 18 *charronnage, carrosserie,* 21 *pianos,* 22 *instruments de*

musique divers, 49-56 *industries diverses du bois*. Cette famille est, certes, très vaste, et on préférerait des subdivisions plus nombreuses, mais nous ne voyons pas d'après quel critère établir celles-ci.

Notre système, fondant les facteurs de pianos et les charrons avec les industries du bois, a l'avantage de les enlever au groupe des industries constructives, et de ne laisser dans celui-ci que des travaux portant sur les métaux. Il a l'inconvénient de nous donner des valeurs extrêmes de chômage très espacées, puisque de la cote 1,99 pour l'encadrement, on arrive à la cote 0,50 pour les instruments de musique. Dans ces limites, on distingue trois groupes de valeurs. Entre 0,50 et 0,79 figurent : les *instruments de musique divers*, les *pianos*, la *scierie mécanique*, le *charronnage*, la *vannerie*, la *brosserie*, la *parasolerie*. Aux cotes 1,11 et 1,29 figurent les *tourneurs* et les *menuisiers*; et, enfin, aux cotes 1,93 et 1,99, les *tonneliers* et les *encadreurs*. Il y aurait à rechercher plus tard si cet échelonnement a des causes profondes. Contentons-nous, pour le moment, de le noter et de réunir dans notre sixième famille tout ce qui est travail du bois.

VII. — Le groupe 60 *pâtisserie, confiserie* appartient aux industries de l'alimentation, ensemble vaste et hétérogène comme celui du bois, mais où, à la différence de celui-ci, nous apercevons au moins une distinction possible : c'est celle qui oppose le travail du pain et de la viande aux autres branches de l'alimentation. La boulangerie et la boucherie touchent, en effet, au commerce de détail de beaucoup plus près que les autres industries alimentaires. En France, les bouchers figurent même au commerce.

Il paraît donc légitime de former de nos trois groupes 59 *boulangerie*, 60 *patisserie, confiserie*, 63 *boucherie, charcuterie*, une famille industrielle distincte. L'on remarquera

que les valeurs du chômage dans ces trois groupes sont comprises entre 1,96 et 1,71, et aussi qu'elles sont très éloignées de celles des autres industries alimentaires.

VIII. — Les groupes 86 *photographie*, 85 *industries polygraphiques*, 44 *reliure et cartonnage*, unis entre eux par des liens nombreux, présentent des valeurs de chômage assez proches l'une de l'autre.

Nous en formerons donc notre huitième famille : *industries polygraphiques et reliure*, aux valeurs échelonnées de 1,83 à 1,24.

IX. — L'industrie de la *passementerie*, à la cote 1,69, appartient, dans les deux classifications, au groupe des textiles. Des industries de ce groupe, il nous semble qu'on peut faire trois parts : une première famille comprendrait nos groupements 40 *passementerie*, 37 *tulle, dentelles*, *broderies* et 42 *filet et gros ouvrages en tissu*. Une deuxième famille serait composée des autres industries textiles : *filature*, *tissage, teinture* et *apprêt*. Enfin, on isolerait des industries textiles le tissage du caoutchouc et du crin, et on le rapprocherait du travail du *caoutchouc*. Nous placerons ici la première de ces familles que nous dénommerons *ouvrages en fil* et pour laquelle les valeurs du chômage varient de 1,69 à 1,17.

X. — A la cote 1,49, le groupe 46 *sellerie, bourrellerie* présente la valeur la plus élevée des industries du cuir. La classification allemande divise ces industries d'une façon peu satisfaisante, en affectant la pelleterie, la ganterie et la cordonnerie au groupe du vêtement. Le système français, qui réunit ensemble tout le travail du cuir, nous paraît préférable. Nous formerons donc une dixième famille dite du *cuir*, qui comprendra les groupes 46 *sellerie, bour-*

rellerie, 45 *tannerie et préparation du cuir*, 74 *pelleterie*, 75 *ganterie*, 76 *cordonnerie*, aux valeurs échelonnées entre 1,49 et 1,09.

XI. — Le groupe 91 *transport par voitures* est rapproché, dans les deux classifications, des transports par voie ferrée et par eau. Ce rapprochement nous paraît critiquable, vu la grande différence technique et économique existant entre ces divers modes de locomotion. Nous avons déjà adjoint les transports par eau à la pêche. Nous retrouverons les transports par voie ferrée aux industries nationalement organisées. Quant aux transports sur route, nous ne savons guère de quelles autres entreprises les rapprocher; une grande partie de leur personnel est constituée par les cochers qu'on trouve un peu partout. Pour éviter de les laisser isolés, nous les rapprocherons du *commerce* et formerons, avec les groupes 91 et 88, une onzième famille dans laquelle les valeurs du chômage sont 1,25 et 1,42.

XII. — Le groupe 72 *chapellerie, etc.* fait partie, en France et en Allemagne, d'un ensemble assez hétérogène, dénommé en France *travail des étoffes, vêtements*, en Allemagne *habillement*, *nettoyage*. A ces ensembles appartiennent, dans les deux pays, l'industrie des tailleurs et couturières, la confection, la lingerie, les modes, la chapellerie, les fleurs et plumes et le blanchissage.

L'Allemagne ajoute à cette liste les articles d'habillement en cuir : pelleterie, ganterie, cordonnerie et les sous-groupes B. 124 *poupées*, B. 133 *coiffeurs,* B. 134 *perruquiers*, B. 135 *bains*, B. 137 *dégraisseurs;* la France n'accepte pas ces additions, mais introduit aux *vêtements* la *tapisserie* et la *parasolerie*. Nous avons déjà classé ces deux industries et aussi les articles en cuir et les coiffeurs ; le dégraissage est, dans nos groupements, confondu avec la teinture et, par

suite, avec les industries textiles; les poupées vont avec les jouets; des bains et du blanchissage, nous croyons qu'on pourrait faire une famille distincte.

Les autres industries réparties dans nos groupes 72 *chapellerie*, *modes*, 71 *tailleurs, confection*, *lingerie*, 73 *fleurs et plumes*, formeront notre douzième famille aux valeurs échelonnées de 1,31 à 0,90.

XIII. — Les *ouvriers sur métaux précieux* forment en France un groupe indépendant. En Allemagne, ils sont réunis aux métallurgistes. Ce deuxième système nous paraît préférable. Mais nous ne pouvons suivre jusqu'au bout le classement allemand. L'Allemagne distingue, en effet, du travail des métaux proprement dit, les industries constructives. Or, nous avons déjà emprunté à ce groupe des industries constructives les charrons et les facteurs de pianos, pour les rapprocher des travailleurs du bois; il ne nous reste donc plus à classer dans nos familles que les constructeurs utilisant principalement le cuivre et les métaux autres que le fer. Il est alors indiqué de grouper ensemble les travaux ayant ces métaux divers comme matière, et l'on peut d'autre part faire une famille indépendante des travaux portant exclusivement sur le fer.

Notre treizième famille sera donc formée des groupes 12 *travail des métaux précieux,* 16 *travail des métaux communs autres que le fer*, 17 *construction mécanique*, *chaudronnerie*, 20 *horlogerie*, 23 *éclairage et électricité*, aux valeurs comprises entre 1,23 et 0,94.

XIV. — Notre groupe 8 *briqueterie*, *tuilerie* fait partie de l'ensemble allemand dit *industrie des pierres et terres*, où l'extraction et toutes les façons données à ces matières sont confondues. Du côté français, on a distingué l'*extraction* (3.B), la *céramique* et la *verrerie* (4.R), la *taille*

des pierres précieuses (4.N) et enfin celle des *pierres ordinaires* (4.A). Ayant dû négliger dans nos groupements les nuances indiquées dans les statistiques françaises, nous suivrons le système allemand et formerons une quatorzième famille : *travail des pierres et terres*, comprenant nos groupes 7 à 11 et dont les valeurs varient de 1,18 à 0,44.

XV. — Avec le groupe 68 *vins mousseux*, *cavistes*, reparaît, à la cote 1,09, la famille des denrées alimentaires, dont nous avons classé à part le rameau boulangerie-boucherie. Il n'y a pas d'autre sous-distinction qui s'impose; nous réunissons donc en une quinzième famille toutes ces industries formant nos groupes : 58 *meunerie*, 61 *sucrerie*, 62 *fabrication d'aliments à base végétale*, 64 *conserves de poissons, beurrerie*, *fromagerie*, 65 *eaux minérales*, *glace à rafraîchir*, 66 *malterie*, *brasserie*, 67 *eaux-de-vie*, *liqueurs*, 68 *vins mousseux*, *cavistes*, 69 *fabrication du vinaigre*, dont les valeurs s'échelonnent de 1,09 à 0,25.

XVI. — Les garçons de *lavoirs* et les garçons de *bains*, éloignés par nous des groupes où les classent les statistiques officielles, sont certainement apparentés entre eux; ne voyant pas de quels autres groupes on pourrait les rapprocher, nous les laisserons isolés avec les cotes 0,94 et 0,85.

XVII. — L'industrie de la *teinturerie* et du *dégraissage* appartient, pour la majeure partie de ses travailleurs, au groupe des textiles et présente, dans ce groupe (les ouvrages en fil mis de côté), la valeur de chômage la plus élevée (0,92); elle formera donc la tête de notre dix-septième famille : *industries textiles et annexes, moins les ouvrages en fil,* qui comprendra en outre les groupes : 33 *filature de*

tous textiles, 34 *tissage de tous textiles* (moins caoutchouc et crin), 36 *tricot, bonneterie*, 39 *apprêt, blanchiment de tissus*, 41 *corderie*, dont les valeurs s'échelonnent de 0,92 à 0,53.

XVIII. — A la cote 0,84 apparaît, avec le groupe 13 *forgerons, ferronnerie, etc.*, le travail du fer comprenant en outre les groupes : 14 *fonderie de fer de 2e fusion*, 15 *taillanderie*, 19 *armurerie*, dont les valeurs sont comprises entre 0,84 et 0,58.

— Le groupe 102 *théâtres et spectacles*, avec la cote 0,80, présente les défauts de constitution signalés pour le groupe 101 et que nous retrouverons aux groupes 97 et 100 : recrutement différent des travailleurs et des chômeurs, imprécision de la notion de chômage dans ces industries. Mieux vaut donc laisser de côté ces différents groupes.

XIX. — Le groupe 25 *pharmaciens* avec la cote 0,62 est tout à fait voisin du groupe 99 *médecins, infirmiers, hôpitaux* (cote 0,59) ; on les réunira donc en une dix-neuvième famille : *pharmaciens, infirmiers,* correspondant à peu près au sous-groupe 7. D de la classification française.

XX. — Le soixante-septième rang, au tableau VI, est occupé par le groupe 31 *stéarinerie, savonnerie*. Ce groupe appartient, dans les deux classifications, aux ensembles dits des *industries chimiques,* ensembles assez diversement composés, car on y a inclus en Allemagne le travail des pharmaciens et celui des équarrisseurs ; on a formé, d'autre part, avec des industries très voisines, telles que la fabrication du gaz d'éclairage et des huiles, un autre groupe dit des *sous-produits forestiers, produits pour l'éclairage, corps gras, huiles et résines*. Du côté français, au

contraire, toutes ces industries forment autant de sous-groupes distincts et, par contre, les pharmaciens figurent au groupe 7 *professions libérales*.

Le système français nous paraît préférable, et nous croyons même pouvoir rapprocher des industries chimiques *largo sensu* la plupart de celles qui figurent en France dans le groupe 4.D *caoutchouc, papier, carton, etc.* Le petit groupe *tissus de caoutchouc et de crin*, que nous avons éloigné des textiles et qui ressemble aux industries précédentes, à la fois par la matière travaillée et par la valeur du chômage, pourra être adjoint à ces dernières. Nous formerons ainsi une vaste famille industrielle, comprenant les groupes 24, 26 à 32, 35, 43 et 47, famille que nous nommerons : *industries chimiques*, *papier*, *caoutchouc*, et pour laquelle toutes les valeurs du chômage sont comprises entre 0,59 et 0,28.

XXI. — A la cote 0,50, nous trouvons le *travail des forêts*, et, tout à côté, l'*agriculture ;* ces industries, semblables au point de vue du taux de chômage comme par le genre de travail, formeront notre vingt et unième famille : *culture*, *élevage*, *forêts*.

— Les *jouets*, que nous trouvons ensuite au tableau VI (cote 0,40), sont encore un groupe à écarter. Mal construit, puisqu'il comprend, du côté allemand, quatre sous-groupes distincts tandis que, pour la France, on n'a qu'une seule rubrique, difficile à rapprocher d'autres groupes, trop peu important pour constituer une famille industrielle à lui seul, nous préférons le négliger.

— Les *pompes funèbres*, qui viennent ensuite (cote 0,36), sont classées par les deux Administrations dans les transports par terre. Ce rapprochement nous paraît hasardeux ; nous constatons, d'ailleurs, qu'au point de vue du

chômage, ce transport particulier effectué par les fossoyeurs est infiniment plus favorisé que les autres industries de ce groupe. Devant cet isolement des pompes funèbres et leur peu d'importance numérique, nous croyons aussi ne pas devoir les faire figurer dans notre tableau d'ensemble.

XXII. — L'industrie des *mines et minières*, rapprochée en France des autres industries extractives, l'est en Allemagne de celle des hauts fourneaux. Cette dernière assimilation est-elle préférable? Nous n'en sommes pas certain, mais, en raison du voisinage des valeurs de chômage, nous adopterons le système allemand et formerons la famille *mines et minières, hauts fourneaux*, *forges et laminoirs*, comportant les deux taux 0,36 et 0,28.

— A la cote 0,35 nous trouvons le *travail du tabac,* pour lequel la différence de régime économique entre la France et l'Allemagne rend la moyenne calculée de valeur douteuse. Nous le négligerons donc.

Nous traiterons de même les groupes 100 *écrivains*, *journalistes*, et 97 *ecclésiastiques* pour les causes énumérées plus haut.

XXIII. — Il ne reste donc plus, pour clore notre liste, que les quatre groupes 96 *administrations publiques et professions judiciaires,* 90 *chemins de fer,* 98 *enseignement,* 89 *postes et télégraphes.*

Ces quatre groupes sont, dans la classification française, répartis entre les services généraux publics, les transports et les professions libérales. Du côté allemand, les sous-groupes ici visés ressortissent à deux groupes seulement : les professions libérales sont en effet confondues avec les services publics ; d'autre part, les postes

et télégraphes sont classés aux moyens de communication.

Ces deux systèmes masquent une parenté que nous devons faire ressortir, et qui est basée sur le caractère de *services publics* de ces diverses industries. Sans doute il y a, dans les groupes 96 et 98, des salariés d'entreprises privées : les clercs de notaire ou les professeurs libres ne remplissent pas de fonctions publiques; mais ces travailleurs ne forment, dans leurs groupes respectifs, qu'une infime minorité. Considère-t-on, au contraire, les travailleurs des chemins de fer, rattachés eux aussi, en France du moins, à l'industrie privée, on est forcé de reconnaître que la nature de leurs fonctions, et l'importance nationale des administrations dont ils dépendent, les rapprochent des employés de l'État beaucoup plus que des salariés d'entreprises privées : il n'existe pas entre eux et les employés des postes la grande différence que semble établir la classification française.

Nous pouvons donc former, des groupes en question, une vingt-troisième et dernière famille que nous nommerons *services publics et nationaux*, et dans laquelle les valeurs du chômage restent comprises entre 0,13 et 0,04.

CHAPITRE XVI

Essai d'hypothèses explicatives. — Esquisse d'une recherche des influences agissant sur le coefficient professionnel de chômage.

Vue dans ses grandes lignes, la physionomie du chômage industriel cesse d'être aussi incohérente qu'elle le paraissait d'abord. Notre graphique F montre clairement que les industries apparemment voisines par leurs caractères généraux le sont aussi par leur taux de chômage. Sans doute, il y a des exceptions, mais ces exceptions sont peu nombreuses. Il n'y a, sur les vingt et une familles de plus d'un groupe, que huit familles comportant un écart de plus de 0,50 et, parmi elles, il y en a au moins quatre, celles du *bois*, des *denrées alimentaires*, de la *pêche et navigation maritimes* et des *pierres et terres*, pour lesquelles l'écart des pourcentages semble à première vue explicable, soit par la grande ampleur des familles, soit par des influences climatériques spéciales à tel ou tel groupe des familles en question.

Cette constatation n'est évidemment pas suffisante. Il faudrait savoir, non seulement pourquoi au sein d'une même famille se présentent parfois des écarts considérables, mais encore quelle est la cause qui, d'une famille à l'autre, fait varier le niveau du chômage. Il apparaît, à la réflexion, que cette cause ne peut être *une*. Si les familles

de la *culture*, des *mines et hauts fourneaux*, des *services publics* sont toutes trois au bas de l'échelle, il est peu vraisemblable que ce soit pour une seule et même raison. Plusieurs facteurs doivent agir conjointement pour faire que telle industrie ait plus de chômage que telle autre. Diverses hypothèses étant possibles à ce sujet, il convient en bonne méthode d'examiner les plus simples d'abord.

§ I. — Rapports hypothétiques divers.

Il est possible que l'importance relative du chômage tienne à des causes variant de *nature* d'une industrie à l'autre, mais il est possible aussi que ces causes soient des caractères présents dans toutes les industries et variant seulement d'*intensité* de l'une à l'autre. C'est vers cette hypothèse que devraient s'orienter nos premières recherches.

Le nombre de caractères susceptibles d'être présents dans toutes les industries, tout en variant d'intensité de l'une à l'autre, n'est pas illimité. Les conditions de temps n'interviennent pas, puisqu'elles sont identiques pour toutes les industries. Celles de lieu pourraient, semble-t-il, jouer un certain rôle ; les industries ne sont pas également répandues sur le territoire national ; telle industrie est plus importante en tel lieu, telle autre fleurit surtout à tel autre endroit ; on pourrait rechercher si toutes les industries ayant leur centre d'importance dans telle région sont plus ou moins atteintes par le chômage que les industries autrement localisées ; mais cette recherche, qui se concevrait si l'on avait exclusivement affaire aux chiffres d'une seule nation, n'a plus de raison d'être du moment que nous considérons les moyennes notées dans deux territoires différents.

En dehors du cadre de temps et de lieu, on peut encore

citer, comme caractère commun à toutes les industries, le nombre proportionnel d'individus qu'elles emploient, et l'on pourrait faire l'hypothèse qu'un rapport existe entre ce nombre et l'intensité du chômage. Mais on voit qu'à côté de la *culture*, qui occupe un tiers des travailleurs et a un taux bas, une autre industrie parmi les plus importantes, le *bâtiment*, a un taux élevé. Inversement, deux petites familles industrielles, *pharmaciens* et *industries d'art*, ont elles aussi des taux très distants. L'influence, si elle existe, doit donc être peu accentuée.

Un autre caractère, commun à toutes les industries et variant de valeur de l'une à l'autre, est le rang qu'elles occupent dans la série des façons données à la matière première. En général cette matière, d'abord extraite du sol, subit une ou plusieurs transformations, elle est ensuite transportée vers le lieu de la consommation et figure enfin dans une entreprise commerciale, sinon dans plusieurs successivement : on pourrait se demander s'il n'y a pas un lien entre l'intensité du chômage et le degré d'achèvement de la matière travaillée.

Nous constatons, par exemple, que les *mines*, la *métallurgie*, la *culture*, les *industries chimiques*, sont moins frappées par le chômage que les industries du *vêtement*, les *commerces divers*, les *services domestiques*, ce qui donne l'impression que plus l'industrie est éloignée de la consommation finale, plus elle est épargnée par le chômage. Ce rapport hypothétique a un défaut, c'est qu'il est difficile à vérifier. En outre, on le voit souvent contredit : ainsi la *faïencerie* et la *verrerie* ont moins de chômage que l'*extraction des pierres et terres*, le *transport par voitures* a plus de chômage que le *commerce*, etc.

Bien d'autres influences peuvent encore se concevoir : on pourrait, par exemple, rechercher s'il y a un lien entre le chômage et l'âge moyen des travailleurs employés, ou

la durée moyenne de la journée de travail, ou le taux moyen du salaire journalier, etc.

La grande difficulté de ces recherches éventuelles est l'absence de statistiques satisfaisantes, portant sur ces divers phénomènes et comparables avec le chômage dans un même cadre professionnel. En ce qui concerne, en particulier, les Recensements que nous avons étudiés, ils ne fournissent pas sur ces différents points les données dont nous aurions besoin. Ils en fournissent, par contre, sur une autre matière fort importante au point de vue économique, à savoir la dimension ou l'effectif des établissements industriels ; et c'est encore là un phénomène qu'on peut concevoir comme étant en rapport avec le chômage. Bien que nous ne puissions pousser à fond l'étude de ce dernier rapport, il est intéressant de lui consacrer quelques développements.

§ II. — Rapport du taux de chômage et de l'effectif des établissements.

A) *Calcul de l'effectif moyen des établissements.*

L'effectif des établissements a été directement établi en Allemagne par la statistique industrielle (*Gewerbezählung*). Mais, comme cette statistique n'est pas celle qui nous renseigne sur le chômage, il y a, pour rapprocher les deux catégories de renseignements, de grandes difficultés. En France, d'autre part, l'effectif des établissements ne peut être connu qu'indirectement et en valeur moyenne, par un calcul rapprochant le décompte des individus occupés de celui des établissements ; mais les données obtenues ont l'avantage de se présenter dans le même cadre professionnel que celles concernant le chô-

mage. Ce dernier avantage étant décisif, c'est sur les chiffres français seuls que nous baserons notre comparaison.

Le procédé à suivre est, en principe, de relever pour chaque rubrique industrielle le nombre d'établissements qu'elle comporte, de totaliser, séparément pour chaque groupe, les chiffres ainsi obtenus, puis de rapporter le chiffre des salariés au chiffre des établissements du groupe. Nous nous heurtons, dans cette opération, à un certain nombre de difficultés pour lesquelles aucune solution tout à fait satisfaisante n'est possible.

a) Le principal objectif à viser est d'avoir, sur l'effectif des établissements, des données exactement comparables à celles concernant le chômage. Puisque nous avons limité notre étude aux salariés du sexe masculin, nous devrions exclure de nos calculs les établissements n'occupant que des femmes. Malheureusement, les données fournies par les Recensements français ne nous permettent pas de faire cette sélection. L'effectif moyen que nous pourrons calculer sera par conséquent, dans certains cas, plus faible qu'il ne faudrait. Les industries où la main-d'œuvre féminine est prépondérante pourront même nous présenter un effectif moyen inférieur à l'unité. Cette anomalie ne devra pas nous surprendre.

b) Il y a certaines rubriques qui figurent dans nos groupes et qui, en regard d'un chiffre plus ou moins important de salariés hommes, ne comportent, dans les statistiques officielles, aucun chiffre d'établissement. Parmi ces rubriques, on peut faire la quadruple distinction suivante :

1° Rubriques de spécialités individuelles telles que *palefrenier, receveur, garçon de bureau,* etc. : ces rubriques concernent des salariés ayant fourni des indications insuffisantes au sujet des établissements qui les emploient ;

mais ces établissements sont vraisemblablement répertoriés à des rubriques voisines, et nos groupements ont eu précisément pour but de rapprocher les unes des autres. Dans la mesure où nous y avons réussi, le calcul de l'effectif moyen donne donc, malgré tout, un résultat correct.

2° Rubriques relatives aux services généraux de l'État : l'Administration a jugé préférable de ne pas distinguer d'établissements dans les services publics. Ce système présente, en raison du cadre industriel adopté par nous, certains inconvénients. Nous avons, par exemple, dans le groupe 96 *administrations publiques et professions judiciaires* et dans le groupe 98 *enseignement*, à la fois des salariés de l'industrie privée et des salariés des services publics : nous ne pouvons équitablement rapprocher ce total de salariés du seul total des établissements de l'industrie privée. Pour tourner cette difficulté, le mieux est, croyons-nous, de considérer chaque service public ayant fait l'objet d'une rubrique particulière comme un établissement. Nous grossirons donc conventionnellement le chiffre d'établissements des groupes en question, d'autant d'unités que ces groupes comportent de rubriques empruntées au au groupe 9.A *services généraux de l'État*.

3° Rubrique 5.5 *chemins de fer* : cette rubrique forme à elle seule un de nos groupes. Or, l'Administration française n'a pas distingué d'établissements au sein des compagnies de chemins de fer. Si nous adoptions le système officiel, nous devrions donc exclure le groupe *chemins de fer* de la comparaison projetée. Comme ce serait regrettable, nous croyons pouvoir remplacer le chiffre absent d'établissements par le chiffre des compagnies de chemins de fer existant en France. Ce chiffre peut être extrait, non sans difficultés, il est vrai, de la statistique des chemins de fer. Il est, pour l'année 1901, de 84

compagnies. Nous prendrons donc ce chiffre de 84 comme chiffre d'établissements de la rubrique 5.5[1].

4° Rubriques relatives au service domestique : ici, encore, l'Administration a cru devoir laisser vide la colonne des établissements; et, en effet, les familles où travaillent les domestiques ne sont pas des établissements industriels. Elles jouent pourtant bien, au regard des salariés de ce métier particulier, le rôle des établissements dans les autres branches de l'activité économique. Admettant qu'il n'y a, en moyenne, qu'un domestique homme par famille employant des domestiques, nous égalerons conventionnellement le chiffre d'établissements de notre groupe 95 au chiffre même des salariés recensés, ce qui nous donnera pour ce groupe l'effectif moyen 1.

Suivant les diverses règles que nous venons d'énoncer, nous avons porté en marge du tableau IV[2] les chiffres d'établissements occupant au moins un salarié, tels qu'ils ressortent du Recensement de 1901. Nous nous sommes borné à cette seule série de données, car la comparaison faite par l'Administration française, entre les effectifs de 1901 et ceux de 1896, a prouvé que la différence des uns aux autres était insignifiante. Nous avons laissé, d'autre part, en dehors de ce relevé, les sept groupes qui n'ont pu rentrer dans nos familles industrielles, et n'avons par suite calculé que quatre-vingt-quinze effectifs moyens[3].

---

[1] Pour trouver ce chiffre de 84 compagnies, il faut recourir à la *Statistique des Chemins de fer français au 31 décembre 1901*, Melun 1907, et en combiner les tableaux suivants : tableau II du tome I, p. 7 à 96 et tableau II du tome II, p. 8 et suivantes. Il y a tout un travail à faire pour éviter de compter plusieurs fois la même compagnie.

[2] Cf. chapitre XI, p. 204 et suivantes.

[3] On trouvera à l'annexe VI les données administratives permettant de contrôler en bloc les chiffres auxquels aboutit notre dépouillement.

B) *Rapprochement des effectifs moyens et des taux de chômage.*

Les quatre-vingt-quinze effectifs moyens, déterminés comme il vient d'être dit, comportant entre eux d'importantes différences, l'idée d'un lien éventuel entre ces différences et celles qui existent, d'autre part, entre les taux de chômage se présente naturellement à l'esprit. Pour vérifier la valeur de cette hypothèse, il est indispensable de comparer entre eux les chiffres concernant les deux phénomènes. Nous pourrions rapprocher les effectifs moyens de 1901 des taux de 1901, mais il paraît plus rationnel de les opposer aux moyennes des quatre taux, telles qu'elles figurent sur notre tableau VI. Il semble en effet certain que le degré de concentration varie beaucoup moins, au sein d'une même industrie, que l'intensité du chômage. Si donc il existe un rapport entre ces deux phénomènes, ce rapport apparaîtra d'autant mieux que l'on aura mieux éliminé, par la formation d'une moyenne, les influences exceptionnelles susceptibles de donner aux taux de chômage une valeur anormale.

Pour que la comparaison projetée donne un résultat correct, il faut, d'autre part, la faire porter sur des chiffres relatifs, et non sur les chiffres absolus qu'on désire comparer. Cette transformation des données recueillies a déjà été effectuée pour les taux de chômage; une opération analogue doit être faite sur les effectifs industriels, mais il serait mauvais de rapporter ceux-ci à leur moyenne arithmétique, car cela donnerait une influence excessive à quelques effectifs très considérables. Pour éviter cet inconvénient, nous prendrons, comme étalon de notre deuxième série, l'effectif moyen médian. Celui-ci se trouve être de 5,3. Nous avons donc pour nos quatre-vingt-quinze effectifs moyens les valeurs suivantes :

TABLEAU VII. — Effectifs masculins moyens des établissements occupant au moins un salarié et valeur relative de ces effectifs rapportés a l'effectif médian 5,3.

NUMÉROS d'ordre des groupes professionnels	EFFECTIF MOYEN	VALEUR RELATIVE de l'effectif moyen	NUMÉROS d'ordre des groupes professionnels	EFFECTIF MOYEN	VALEUR RELATIVE de l'effectif moyen	NUMÉROS d'ordre des groupes professionnels	EFFECTIF MOYEN	VALEUR RELATIVE de l'effectif moyen	NUMÉROS d'ordre des groupes professionnels	EFFECTIF MOYEN	VALEUR RELATIVE de l'effectif moyen
1	1,6	*0,30*	27	44,8	*8,45*	53	4,8	*0,91*	79	0,3	*0,06*
2	4,5	*0,85*	28	13,3	*2,50*	54	4,5	*0,85*	80	8,1	*1,53*
3	5,6	*1,06*	29	14,6	*2,75*	55	3,2	*0,60*	81	2,5	*0,47*
4	1,6	*0,30*	30	32,3	*6,09*	56	4,8	*0,91*	82	5,4	*0,10*
5	310,3	*58,55*	31	11,4	*2,15*	57	»	»	83	3,8	*0,72*
6	358,2	*67,58*	32	8,6	*1,62*	58	2,4	*0,45*	84	5,0	*0,94*
7	7,7	*1,45*	33	18,7	*3,53*	59	1,9	*0,36*	85	15,3	*2,89*
8	6,4	*1,20*	34	9,8	*1,75*	60	3,2	*0,60*	86	3,2	*0,60*
9	8,7	*1,64*	35	10,8	*2,04*	61	42,7	*8,06*	87	5,3	*1,00*
10	47,3	*8,92*	36	4,1	*0,77*	62	13,5	*2,55*	88	3,1	*0,58*
11	65,1	*12,28*	37	1,6	*0,30*	63	1,9	*0,36*	89	629,6	*118,79*
12	6,3	*1,19*	38	11,3	*2,13*	64	5,2	*0,98*	90	3.019,8	*569,77*
13	3,4	*0,65*	39	20,1	*3,79*	65	4,7	*0,89*	91	7,8	*1,47*
14	46,5	*8,77*	40	2,0	*0,38*	66	7,1	*1,34*	92	2,9	*0,55*
15	3,8	*0,72*	41	5,0	*0,94*	67	7,3	*1,38*	93	»	»
16	6,1	*1,15*	42	5,3	*1,00*	68	18,1	*3,42*	94	1,3	*0,24*
17	15,8	*2,98*	43	41,8	*7,89*	69	4,8	*0,91*	95	1,0	*0,19*
18	3,4	*0,65*	44	4,5	*0,85*	70	»	»	96	13,0	*2,45*
19	31,2	*5,89*	45	13,8	*2,60*	71	0,4	*0,08*	97	»	»
20	2,4	*0,45*	46	2,3	*0,43*	72	1,5	*0,28*	98	7,6	*1,43*
21	17,7	*3,34*	47	26,7	*5,04*	73	0,9	*0,17*	99	4,2	*0,79*
22	10,6	*2,00*	48	2,7	*0,51*	74	8,5	*1,60*	100	»	»
23	16,6	*3,13*	49	7,5	*1,42*	75	2,9	*0,55*	101	»	»
24	21,8	*4,11*	50	4,0	*0,75*	76	2,8	*0,53*	102	»	»
25	1,8	*0,34*	51	3,2	*0,60*	77	1,7	*0,32*			
26	19,7	*3,72*	52	2,3	*0,43*	78	1.7	*0,32*			

Formons, avec les valeurs ainsi établies et celles du tableau VI, le graphique G (hors texte) : nous y discernons assez nettement, entre les unes et les autres, l'existence d'un rapport inverse. Les effectifs relativement élevés coïncident plutôt avec les valeurs de chômage relativement basses, et *vice versa*. Sans doute, il y a à cette tendance de nombreuses exceptions, mais l'allure générale de la courbe des effectifs reste clairement inverse de celle des valeurs du chômage. Le fait est surtout frappant, en ce qui concerne les industries à fort chômage : aucune n'a, pour l'effectif moyen des établissements, une valeur relative élevée.

On pourrait donner, en somme, des enseignements de notre graphique G la formule suivante : jamais on ne trouve de forts chômages dans les industries centralisées; le plus souvent, les industries non centralisées ont de forts chômages.

§ III. — Essai d'explication du rapport aperçu.

La constatation du rapport inverse existant entre le taux de chômage et l'importance des effectifs industriels ne peut encore passer pour une explication de la diversité des taux de chômage, car on ne voit pas, entre ces deux phénomènes, de lien logiquement nécessaire. Il faut donc admettre que le rapport existant entre eux est indirect, et qu'un troisième phénomène sert en quelque sorte de trait d'union aux deux premiers. Ce trait d'union nous paraît être l'*extension des débouchés commerciaux*.

La connexité entre ce dernier phénomène et l'importance du personnel est évidente : il n'y a de gros effectifs que là où le marché à desservir est considérable. Or, qui dit marché important dit marché relativement stable, dans lequel les diminutions de consommation des uns

ont chance d'être compensées par l'accroissement de consommation des autres; et cette stabilité, impliquant la stabilité de la production, implique en même temps l'absence, ou, tout au moins, la diminution du chômage.

A ce premier avantage, propre aux grandes entreprises, du fait de leur organisation commerciale, il s'en ajoute d'autres, résultant du mécanisme de la production. Lorsque la direction de l'industrie est concentrée dans un petit nombre de mains, les chefs d'entreprises connaissent le marché qu'ils fournissent mieux que ne font, dans leurs sphères respectives, les petits ou moyens entrepreneurs des autres branches industrielles. Sachant sur quelle consommation ils peuvent compter, ils règlent leur production en conséquence. Enfin, de plus en plus, ils échappent à l'un des grands inconvénients de notre régime économique actuel : l'excès de concurrence; leurs cartels ou comptoirs, s'ils ont les inconvénients du monopole, en ont aussi les bons côtés. Au contraire, dans les branches industrielles à production non concentrée, le nombre des entreprises croît indéfiniment, et ne connaît d'autres limites que celles que lui assigne le nombre également croissant des faillites. Ainsi, au sein des petites entreprises, plusieurs forces tendraient à augmenter l'importance du chômage, et rendraient compte du rapport statistique constaté.

Entre la théorie explicative du chômage que nous venons d'esquisser et certaines des hypothèses que nous avions mentionnées tout d'abord, on peut noter, croyons-nous, de partielles identités. Si, par exemple, le chômage semble croître à mesure que l'on s'élève sur l'échelle des transformations industrielles, on se l'explique par ce fait que les industries placées au haut de cette échelle, étant plus spécialisées, ont des débouchés plus étroits. Au contraire, les industries donnant les premières façons à la matière brute alimentent une quantité d'autres industries

et jouissent ainsi des avantages que confère l'amplitude des débouchés.

Notre hypothèse demanderait d'ailleurs à être vérifiée, car plus d'une industrie fait apparemment exception à la règle indiquée; on remarque, par exemple, que l'agriculture, l'industrie humaine par excellence, est assez épargnée par le chômage, bien que l'effectif moyen des établissements y soit très réduit. Il semble que l'on puisse attribuer cet état de choses au fait que les débouchés sont plus stables dans l'agriculture que dans l'industrie proprement dite; en outre, le nombre des entreprises agricoles est naturellement limité par l'inextensibilité de la surface cultivée.

Pour chaque industrie, comportant un rapport anormal entre l'effectif moyen des établissements et le taux de chômage, une recherche analogue devrait être effectuée, et l'on apercevrait peut-être qu'il faut distinguer deux catégories d'industries à petits effectifs : d'une part, celles qui desservent des marchés locaux vraiment autonomes, et relèvent encore actuellement de l'économie urbaine; d'autre part, celles qui ont été bouleversées par la révolution économique du XIX^e^ siècle et sont entrées dans le champ de l'économie nationale, mais qui ne tirent pas de l'extension des débouchés les avantages qu'elle comporte, parce que leur mécanisme de production ne s'est pas encore adapté aux nouveaux besoins. Ces dernières branches industrielles seules seraient anormalement exposées aux risques de chômage; avec elles devraient être classées, d'ailleurs, les industries en période de transformation, celles où l'apparition du machinisme est une cause additionnelle, mais temporaire, de perturbation.

Cette conception, même vérifiée et acceptée, ouvre d'ailleurs la porte à de nouveaux problèmes, et en particulier à celui-ci : pourquoi y a-t-il toujours, même dans

les industries où la production semble le mieux adaptée à la consommation, un certain quantum de chômage? Ici, nos données statistiques ne nous fournissent plus de point d'appui, et les hypothèses que nous pourrions faire seraient, par suite, beaucoup plus arbitraires. C'est ce défaut que nous semble avoir la théorie de J.-A. Hobson, sur l'*overcapitalisation* des riches et c'est pourquoi nous pensons qu'il serait préférable de ne pas attaquer l'étude de ce problème avant que celui des coefficients professionnels de chômage soit tout à fait éclairci. Nous ne prétendons nullement avoir, dès maintenant, atteint cet objectif, mais nous croyons qu'il serait utile de poursuivre les recherches dans la direction suggérée par notre graphique G.

CHAPITRE XVII

Fruits de l'étude faite. — Conclusions et perspectives d'avenir.

§ I. — Résultat positif de l'étude : importance du coefficient professionnel de chômage.

Si sommaire qu'elle soit, l'étude critique des chiffres de nos quatre séries d'observations leur donne déjà quelque signification. Ventilés, rapprochés, expliqués les uns par les autres, ils commencent à être intelligibles. Sans doute, nous n'avons pu établir définitivement les coefficients professionnels de chômage, mais nous apercevons comment ils s'échelonnent, et quelques-unes des raisons pour lesquelles telle industrie est régulièrement plus atteinte que telle autre par le fléau de l'oisiveté involontaire. Ces premiers résultats acquis jalonnent la route à parcourir : nous ne leur attribuons pourtant pas une valeur certaine et reconnaissons que nos raisonnements, faute d'une base historique et critique suffisante, restent fragiles. Nous avons seulement voulu montrer, en les présentant, combien le seul rapprochement de nos chiffres fournissait d'hypothèses utiles pour la solution du problème étudié.

Sans même tenir compte de cette esquisse d'élaboration, il se dégage, des comparaisons statistiques que nous avons établies entre les taux de chômage, des enseignements qui ne sont pas négligeables. Elles montrent d'abord, de façon irréfutable, que, d'une industrie à l'autre, les taux de chômage diffèrent, qu'il existe, par conséquent, une influence de la profession sur le chômage. Cette notion, il est vrai, n'est pas entièrement nouvelle. Mais nos comparaisons, vérifiant sa justesse dans le détail des diverses professions, lui donnent une certitude qu'elle était loin d'avoir. Elles nous renseignent, en outre, sur un point capital, à savoir sur la nature de cette influence. On avait bien déjà l'impression que celle-ci était constante, et d'autres travaux, antérieurs au nôtre, avaient signalé le fait; mais, parce qu'ils portaient sur des champs d'observation beaucoup plus restreints, ils étaient moins significatifs que nos tableaux. Citons, parmi les documents les plus intéressants à cet égard :

1° L'étude, déjà mentionnée, du secrétaire ouvrier suisse H. Greulich, sur *le Chômage et les Bourses du travail*[1] ;

2° Les rapprochements variés visant le chômage en Allemagne et reproduits ou établis pour la première fois dans la grande enquête officielle de 1906[2] ;

---

[1] Comparaisons portant sur diverses séries de taux de chômage : à Zurich, à Bâle, dans les caisses d'assurance syndicales de Gand, et enfin dans les usines du Massachusetts.

[2] Sont particulèrement significatifs, en ce qui concerne la permanence des coefficients industriels de chômage :

a) Les chiffres provenant des enquêtes fiscales annuelles de Dresde ;

b) Ceux provenant du décompte fait à Munich le 27 novembre 1904 et rapprochés des chiffres du Recensement de 1895;

c) Ceux provenant des premiers exercices des caisses syndicales d'assurance-chômage en Allemagne.

Dans l'ensemble, le rapporteur de l'enquête officielle allemande croit pouvoir conclure qu'il y a, à tous égards (et implicitement, par conséquent, dans le coefficient professionnel de chômage), une grande régularité dans les phénomènes observés.

3° Le rapprochement, établi par l'auteur du Recensement professionnel autrichien de 1900, entre les pourcentages de chômage des diverses industries réparties en quatre classes, à Vienne, et les mêmes pourcentages à Berlin, en 1895, rapprochement révélant, dit l'auteur, une ressemblance surprenante ;

4° Citons enfin et surtout les rapprochements portant sur les statistiques mêmes que nous avons étudiées, à savoir les deux Recensements allemands et les deux Recensements français[1].

La simple énumération de ces travaux suffit à montrer par où ils se différencient de notre recherche. La seule comparaison qui soit internationale, celle qui rapproche les chiffres de Berlin et de Vienne, ne comporte qu'une division professionnelle extrêmement sommaire. Les comparaisons détaillées basées sur les Recensements français et allemands restent isolées. Quant aux autres, elles sont à la fois trop sommaires comme classement professionnel, et trop restreintes comme champ d'observation, pour être considérées comme probantes : on ne peut parler d'une influence de la profession sur le chômage que si l'on peut prouver l'existence, dans le taux de chômage, de nuances aussi diversifiées que celles de l'organisation industrielle elle-même, et l'on ne peut considérer comme probable la constance de cette influence que si l'on a procédé à plusieurs comparaisons. C'est ce double desideratum qui est, croyons-nous, réalisé pour la première fois dans nos tableaux.

---

[1] En ce qui concerne l'Allemagne, le rapprochement des taux observés fut commenté par M. G. Schanz, dans ses *Neue Beiträge, etc.*, p. 177 et suivantes.

Pour la France, c'est le document officiel lui-même qui fait ressortir l'étonnante similitude des taux professionnels dans les deux Recensements. (Voir *Recensement de 1901*, tome IV, p. 124).

§ II. — Résultat négatif de l'étude : faible importance des facteurs non professionnels du chômage.

Les notions acquises quant aux rapports entre la profession et l'oisiveté temporaire des travailleurs éclairent, dans une certaine mesure, le problème entier du chômage; et ainsi notre étude, malgré son apparence strictement monographique, aboutit à des conclusions générales.

A. — *Vues courantes quant aux causes du chômage.*

L'obscurité qui enveloppe encore actuellement la question des causes du chômage présente ce caractère paradoxal de tenir moins à une pénurie d'hypothèses qu'à une excessive abondance de ces hypothèses mêmes. L'Office du travail français, dressant en 1895 la liste de ces causes, n'en trouvait pas moins d'une quarantaine[1]. Il va de soi qu'on confond ici, sous le nom de causes, tous les facteurs possibles du chômage même les plus lointains et les plus indirects.

On porte, par exemple, sur la liste certaines circonstances susceptibles de motiver la cessation de travail de tel ou tel ouvrier : querelle avec son patron, faute dans son service, désir d'améliorer sa position, etc.; ces circonstances, qui expliquent peut-être le congé donné ou reçu, ne peuvent aucunement passer pour la cause du chômage qui a suivi le congé, et qui seul nous intéresse.

En dehors de ces faits, sans doute importants au point de vue pratique, mais dont le rôle comme cause du chômage est proprement nul, on en indique d'autres dont nous avons déjà discuté la signification au début de notre étude. Ce sont les divers états affectifs ou physiques des

[1] Cf. *Rapport sur la question du chômage*, Paris, 1895, p. 262 et 320.

travailleurs : absence de volonté ou absence de capacité de travailler.

Enfin, l'on énumère d'autres causes dites collectives, ou plus exactement collectives involontaires, telles que les arrêts de machines, les mortes-saisons, les crises partielles ou générales, etc.

Quelles seraient, au juste, les relations de ces phénomènes si divers avec le chômage, on ne le dit pas clairement, mais il semble bien qu'on attribue à chacun d'eux un certain nombre de cas de chômage. Correspondant à ces diverses causes, il y aurait donc plusieurs types de chômage, les uns individuels, les autres sociaux.

B. — *Insignifiance des facteurs dits « personnels » du chômage.*

Ce morcellement de la notion de chômage qu'*a priori* nous n'avions pas voulu admettre, notre analyse en démontre *a posteriori* l'inexactitude. Elle montre, en particulier, que les facteurs dits personnels du chômage, ou bien n'ont qu'une action infime, ou bien n'ont pas le caractère individuel qu'on leur attribue.

1. La grève. — Prenons, par exemple, les grèves, qu'on attribue souvent à l'action individuelle des *meneurs*. Si ce point de vue était exact, si la grève était le résultat d'une ou de plusieurs volontés individuelles, ce phénomène individuel devrait, en vertu de la loi des grands nombres, déterminer dans tout groupe de travailleurs un taux de chômage à peu près égal. Un décompte du chômage par industries où figureraient, à côté d'autres chômeurs, les grévistes, devrait donc présenter des taux moins divers qu'un décompte ne visant pas les grévistes : la répartition égale des grévistes entre les divers groupes profession-

nels tendrait à stabiliser les taux observés. Or les Recensements français ne tiennent pas compte des grévistes, tandis que les Recensements allemands les notent[1]; et pourtant les taux allemands ne sont nullement plus uniformes d'une industrie à l'autre que les taux français. Ils diffèrent au contraire tout autant et, qui plus est, d'une manière assez semblable. Sans vouloir tirer, de cette constatation encore trop sommaire, des conclusions définitives, il est permis de penser que les grèves ne jouent pas, comme causes premières et individuelles du chômage, le rôle qu'on leur attribue souvent.

11. La maladie. — Plus encore que la grève, la maladie apparaît comme une cause non collective de chômage. Et l'on s'attendrait à trouver dans tout groupement de travailleurs à peu près la même proportion de chômeurs par maladie[2]. La présence de ces malades dans un décompte de chômeurs classés par industrie devrait donc atténuer la diversité des taux de chômage constatés. Or les chômeurs par maladie sont tous comptés dans les Recensements allemands, tandis qu'ils ne figurent dans les chiffres français que lorsque la maladie a amené une rupture du contrat de travail. Les taux allemands devraient donc, si la maladie *jouait* comme cause première de chômage, être moins divers que les taux français. Puisqu'ils ne le sont pas, il faut admettre que la maladie ou bien

---

[1] Cf. *Die beschäftigungslosen Arbeitnehmer*, p. 10.

[2] On reconnaît bien, il est vrai, qu'il existe des maladies professionnelles, c'est-à-dire que la profession est, dans certains cas, la cause prépondérante de la maladie; mais ce n'est pas là ce que nous voulons dire et notre position pourrait plutôt être définie ainsi : non seulement certains chômages-maladie ont des causes professionnelles, mais encore ces causes sont identiques à celles qui agissent sur les autres genres de chômage. Si paradoxale que paraisse cette proposition, c'est celle que suggère l'étude des statistiques, et, sans affirmer actuellement sa vérité, nous croyons qu'elle vaut tout au moins comme hypothèse à contrôler par de nouvelles recherches.

n'est qu'une cause apparente de chômage, ou bien n'est qu'une cause seconde, subordonnée elle-même aux causes industrielles du chômage.

Cette induction tirée de nos tableaux est confirmée de façon éclatante par d'autres groupements des mêmes chiffres officiels. Nous avons vu que l'Administration allemande a distingué les chômeurs selon la cause du chômage et a ainsi formé deux groupes : chômeurs par maladie, chômeurs pour autres causes. Si l'on combine ce classement avec le classement industriel, on s'aperçoit que d'une façon générale, lorsque le nombre de chômeurs pour causes diverses augmente, celui des chômeurs par maladie augmente aussi et *vice versa*[1].

Ce remarquable parallélisme est mis en lumière par M. Schanz de la façon suivante[2] : il dresse la liste des industries dans lesquelles le chômage *pour autres causes que la maladie* est, en décembre, particulièrement élevé, puis fait le même travail pour le *chômage-maladie*. Et ces deux listes sont aux deux tiers semblables, c'est-à-dire que sur trente-deux et trente-quatre rubriques qu'elles contiennent respectivement, vingt et une se retrouvent dans les deux tableaux : *ressemblance surprenante*, déclare le professeur Schanz ; ressemblance, dirons-nous, qui montre clairement l'insignifiance de la maladie comme cause individuelle et première du chômage[3].

---

[1] Cf. *Die beschäftigungslosen Arbeitnehmer*, p. 11 et 12.

[2] Cf. G. Schanz, *Neue Beiträge, etc.*, p. 175 et 213.

[3] Le même fait apparut encore dans le Recensement français de 1896. Celui-ci, qui comportait une question quant aux causes du chômage, répartissait les cas notés en trois catégories : chômage-maladie, chômage-morte-saison, chômage pour autres causes. On constata que, quelle que fût l'industrie considérée, la proportion du chômage-maladie aux autres restait à peu près constante, ce qui prouvait que les cas de chômage-maladie augmentaient quand les autres augmentaient et *vice versa*. Ce parallélisme n'est mis d'ailleurs en lumière que d'une façon sommaire, en un tableau où l'ensemble des travailleurs est divisé en cinq sections industrielles seulement. C'est pourquoi nous n'insistons pas davantage sur cet exemple. Cf. *Recensement de 1896*, tome IV, p. 120.

III. La paresse, la demi-validité, le manque de qualification professionnelle. — A côté de la grève et de la maladie, d'autres causes dites personnelles du chômage sont aussi souvent mises en avant comme causes premières du phénomène. Telles sont, en particulier, la demi-validité ou l'âge, la paresse et le manque de qualification professionnelle. A l'une ou l'autre de ces trois tares, beaucoup d'experts attribuent à peu près tout ce qui reste du chômage, une fois la maladie et la grève déduites. Et l'on sait combien le problème des *unemployable* ou celui des *unskilled* font couler d'encre en Angleterre. On sait, de même, quelles mesures de rigueur on prend de plus en plus, en tous pays, contre les vagabonds et autres *arbeitsscheue*.

L'examen de nos tableaux nous donne, de l'importance de ces causes personnelles de chômage, une impression toute différente de celle qu'en ont les praticiens, et analogue à celle que nous avons indiquée pour la grève et la maladie.

Si la paresse ou la demi-validité, pour commencer par elles, étaient vraiment des causes premières du chômage, elles devraient se manifester également dans toutes les fractions de la population et tendraient à égaliser le niveau du chômage dans les diverses industries : il semble prouvé par nos séries de taux, si différents les uns des autres, que tel n'est pas le cas ; la paresse ou la demi-validité n'auraient donc, elles aussi, sur le chômage qu'une action ou bien insignifiante, ou bien secondaire. Le premier qualificatif conviendrait, pensons-nous, à la paresse, le deuxième à la demi-validité. Ce dernier état est moins, en effet, malgré l'apparence, une tare physique qu'une infériorité économique. Le demi-valide est l'individu qui ne peut atteindre un certain niveau de productivité et cette incapacité coïncide, selon la profession du travailleur, avec des états physiques ou des âges très divers.

Un employé de bureau qui a une jambe coupée est encore économiquement valide, tandis que la même infirmité chez un manœuvre est de l'invalidité. Il n'y a pas, en d'autres termes, de demi-validité absolue : l'infériorité physique accroît le taux de chômage de telle industrie plus que celui de telle autre; dans certaines industries, la demi-validité ne joue aucun rôle parce que les demi-valides sont, dès la diminution de leur capacité spéciale, complètement éliminés et obligés de changer d'occupations. Sans prétendre nier qu'il y ait un problème de la demi-validité, comme du reste un problème du chômage-maladie ou du chômage-grève, nous croyons que ces problèmes ne pourront être résolus qu'après celui que posent les rapports entre la profession et le chômage, et nous prétendons que nos statistiques nous justifient à penser ainsi.

Il en va de même du problème des rapports entre le chômage et l'absence de qualification professionnelle chez le travailleur. La distinction du travail qualifié et du travail non qualifié, sans correspondre à celle des industries, a pourtant certains points communs avec elle. On sait, d'une façon plus ou moins vague, que certaines industries emploient plutôt du travail non qualifié, et d'autres du travail qualifié. Nous pourrions citer parmi les premières, les industries chimiques, les usines à gaz, les fabriques de conserves, le travail du papier, du caoutchouc, etc. ; parmi les secondes, la boucherie, la boulangerie, le travail des coiffeurs, celui des encadreurs, doreurs, etc. Or, si l'on se reporte à nos tableaux, on voit que toutes les industries que nous avons citées dans le premier groupe ont un coefficient de chômage relativement bas, et toutes celles qui figurent dans le deuxième un coefficient relativement élevé : cela suffit à prouver qu'il n'y a pas, entre la non-qualification des travailleurs et le chômage, les rap-

ports simples qu'on croit souvent, et peut-être s'apercevrait-on même, en poussant plus loin l'étude, que l'*unskillness*, n'a, comme facteur du chômage, qu'un rôle insignifiant.

C. — *Insignifiance de certaines causes naturelles ou sociales du chômage.*

Des statistiques présentées par nous, d'autres enseignements se dégagent encore. Semblables au point de vue du groupement professionnel, elles diffèrent à d'autres égards, et, d'abord, au point de vue du lieu et de l'époque de leur confection. On attribue généralement à ces circonstances une influence prépondérante sur le taux du chômage; nos indices de ressemblance prouvent que cette conception est erronée. Si nous considérons, par exemple, les industries du bâtiment avec leur taux élevé de chômage en hiver, nous constatons que, dans les autres saisons, le coefficient de ces mêmes industries reste élevé, et ainsi l'influence saisonnière, supposée si importante, semble plutôt masquer les influences professionnelles fixes.

Dans les phénomènes observés, d'autres nuances apparaissent encore comme secondaires. Telle est, par exemple, celle qui sépare les salariés travaillant à poste fixe chez autrui des autres salariés : les Recensements français ne portent que sur la première catégorie de travailleurs; les Recensements allemands embrassent dans leurs observations tous les salariés; la ressemblance des taux montre qu'au point de vue du chômage, cette nuance est sans importance.

Il en va de même des diverses nuances dans l'absence du travail : les Recensements français ne notent que les chômages accompagnés d'une rupture du contrat de travail; les Recensements allemands portent sur toute espèce de chômage. Les Recensements français notent

comme chômeurs ceux-là mêmes qui déclarent exercer une profession accessoire; dans les Recensements allemands, ces chômeurs-là ne sont pas comptés. Toutes ces différences, qui ne nuisent pas à la ressemblance des taux de chômage d'une série d'observations à l'autre, sont démontrées, par là même, insignifiantes.

§ III. — Valeur théorique des résultats acquis.

Dans l'ensemble, tant par leur résultat négatif que par leur résultat positif, nos manipulations statistiques fournissent, croyons-nous, pour des recherches ultérieures une orientation utile. Elles nous montrent que le chômage est, avant tout, fonction de l'organisation professionnelle et, en particulier, de caractères variant soit qualitativement, soit seulement en intensité, d'une industrie à l'autre. Cette notion l'emporte, en précision et en fécondité, sur celle que fournit la simple intuition des phénomènes économiques.

Henry George rattachait le chômage au monopole abusif des propriétaires fonciers. Marx y voyait le résultat d'une loi économique compliquée : développement plus rapide du capital circulant que du capital fixe; accroissement du nombre des ouvriers proportionnel à l'accroissement du capital circulant; d'où finalement insuffisance du capital fixe pour donner du travail aux ouvriers. J.-A. Hobson, serrant le problème de plus près, dénonce comme cause du chômage la *surcapitalisation*, l'épargne excessive des gens riches. Chacun de ces aperçus contient, nous semble-t-il, quelque vérité; mais ils échappent, par leur généralité même et par leur caractère intuitif, à toute vérification. En même temps, au point de vue des remèdes au chômage, on reste désarmé, puisqu'en dehors de la socialisation des capitaux, ou, ce qui

revient presque au même, d'une confiscation rigoureuse de l'*unearned increment*, on n'aperçoit pas de salut.

Notre recherche statistique, nous amenant à morceler le problème, a pour premier avantage d'ouvrir la porte aux vérifications méthodiques. Puisque l'on sait comment le chômage varie d'une industrie à l'autre, on peut vérifier si sa cause varie de même. Sur la nature de cette cause, nous n'avons pas voulu exprimer d'opinion catégorique. Nous nous sommes contenté de montrer l'existence probable d'un rapport entre le chômage et l'effectif des établissements industriels. L'étude plus approfondie du problème pourrait suggérer d'autres rapprochements, mais on est en tout cas ici sur un terrain solide, puisque l'on peut utiliser, pour juger de la constance des rapports allégués, le mécanisme des séries statistiques et, par là même, la méthode des variations concomitantes.

Quelle que soit la cause probable du chômage, il est en outre heureux, au point de vue des remèdes à y apporter, que cette cause varie d'intensité d'une industrie à l'autre. On se trouve alors, en effet, dans le domaine de l'activité consciente des hommes, et l'on ne voit pas pourquoi il serait impossible d'introduire, dans telle branche de la production, les procédés ou l'organisation technique qui déterminent dans telle autre l'abaissement du taux de chômage.

§ IV. — Orientation des recherches ultérieures.

Tant au point de vue scientifique qu'au point de vue pratique, l'objectif à poursuivre actuellement est d'acquérir une connaissance plus exacte des besoins économiques de la société et des moyens mis en œuvre pour les satisfaire.

Nous en savons assez pour affirmer que le chômage doit être étudié et combattu dans un cadre professionnel,

mais les lignes de ce cadre sont encore peu précises. Cela tient à la complexité de la production moderne, mais aussi, et surtout, à l'état encore peu avancé des études économiques. Les recensements professionnels détaillés, point de départ nécessaire de ces recherches, ne datent que d'hier et sont loin d'être encore cultivés comme ils le mériteraient par les administrations publiques. Ceux qui ont eu lieu sont forcément imparfaits. Nous n'en voulons pour preuve que la dissemblance de leurs procédés d'un pays à l'autre.

On devrait arriver à déterminer d'une façon certaine les différences existant entre les industries. Les différences de matière, celles de destination qui nous sont les plus familières sont, sans doute, secondaires. Il doit y avoir entre les industries des parentés plus profondes, dues, soit aux procédés employés, soit surtout à la similitude des débouchés. Ces parentés sont mal connues. A côté des classifications officielles que nous avons étudiées, il est une classification spontanée, et par suite vivante, qui *a priori* doit répondre à des nécessités économiques réelles, c'est la classification syndicale. Cette classification n'a pas encore été étudiée, et, d'ailleurs, son état peu avancé explique qu'elle ait été négligée. Il y aurait lieu de la confronter avec les classifications administratives.

Le jour où l'on connaîtrait, d'une façon certaine et détaillée, l'anatomie du corps économique, ce jour-là, les classifications des divers pays s'unifieraient d'elles-mêmes. Ce jour là aussi, la science économique aurait fait un grand pas. On s'apercevrait en effet que, d'une société à l'autre, la vie économique moderne reste semblable à elle-même. Les liaisons de phénomènes constatées dans un pays seraient reconnues exister dans un autre. La possibilité de formuler des lois économiques positives apparaîtrait.

Est-il besoin de démontrer que, ces lois étant connues, le phénomène pathologique du chômage disparaîtrait de lui-même?

Il y a actuellement désharmonie entre les besoins et la production destinée à satisfaire ces besoins. Cette désharmonie n'existait pas dans les sociétés où régnait l'économie domestique, où chaque groupe, produisant pour lui-même, savait exactement de quoi il avait besoin. Avec l'économie nationale naissante, cette claire conscience économique a été momentanément obscurcie. La dissociation du groupe producteur et du groupe consommateur a amené des erreurs de production. Ces erreurs sont évitables. Le jour où la collectivité saura exactement quels sont ses besoins et comment elle les satisfait, le jour où la production ne sera plus abandonnée au jeu aveugle et brutal des concurrences entre entrepreneurs privés, ce jour-là le fléau irrationnel du chômage involontaire ne sera plus qu'un souvenir.

ANNEXE I

Fac-similé du Bulletin individuel de recensement (France 1901).

DÉPARTEMENT DE LA SEINE

VILLE DE PARIS

DÉNOMBREMENT DE 1901

BULLETIN INDIVIDUEL

° ARRONDISSEMENT

QUARTIER

Il doit être établi un bulletin séparé pour chaque personne de tout âge et de tout sexe qui a passé dans la maison la nuit du 23 au 24 mars 1901. Il en devra être établi un même pour les **ENFANTS EN BAS AGE.** (Voir au verso les notes explicatives.)

Adresse. Quelle est votre adresse ? Rue ..... N° .....

1 — Nom, sexe. Nom de famille. ..... Prénoms ..... Sexe ..... (Masculin ou féminin.)

2. — Age et lieu de naissance. Né en l'année 1..... le ..... dans la commune d ..... Indiquer le département ou la colonie ou le pays étranger. .....

3. — Nationalité. Êtes-vous..... né Français ? ..... ou naturalisé Français ? ..... étranger ? de quel pays ?.....

4. — Situation de famille. Êtes-vous : célibataire ?..... marié ?..... veuf ?..... divorcé ? .....

5. — Résidence. Habitez-vous dans la commune ? ..... ou y êtes-vous de passage ?.....

6. — Instruction. Savez-vous lire et écrire ?.....

7. — Profession. Quelle est votre profession ?.. ....

(Indiquer la profession, l'industrie, le commerce, sous une forme précise et détaillée; si vous exercez plusieurs professions **rémunérées**, inscrire en tête la principale si vous n'exercez aucune profession, répondre **néant** et ne pas répondre aux questions suivantes).

8. — Renseignements sur la profession ou l'industrie principale à la date du recensement :

Si vous êtes **patron chef d'établissement**, *dans une profession agricole, industrielle, commerciale, libérale ou* **ouvrier à façon travaillant chez vous**, répondre aux questions suivantes. (Voir la note au dos) :

a) Raison sociale, nom, adresse de l'établissement ou de l'entreprise que vous dirigez : .....

Rue ....., n° .....

Commune d .....

Arrondissement d .....

b) Combien de personnes occupez-vous actuellement, au total, dans cet établissement ? .....

(Ne pas comprendre les patrons, ni les ouvriers à domicile, ni les domestiques exclusivement attachés à la personne.)

c) *Si vous êtes* **ouvrier à façon** *travaillant chez vous, combien, parmi les auxiliaires indiqués à l'article b) sont des membres de votre famille ?* .....

Si vous travaillez sous la direction ou au service d'autrui, comme **ingénieur, employé, ouvrier, journalier, garçon, apprenti, domestique,** *etc.* (Voir la note au dos):

(Les ouvriers à façon à domicile doivent s'inscrire dans la partie gauche).

a) Nom et adresse du patron, de l'entreprise, l'administration qui vous emploie ; .....

Rue ....., n° .....

Commune d .....

Arrondissement d .....

b) Nature de la profession, de l'industrie, du commerce de votre patron ou de l'administration qui vous emploie ? .....

c) Si vous êtes sans place ou sans emploi : depuis combien de jours êtes-vous sans emploi ? .....

Recueilli, contrôlé et complété par l'agent recenseur soussigné :

PARIS — IMP. F. SCHILLER

NOTES EXPLICATIVES

Un bulletin spécial doit être établi au nom de tout individu, homme, femme ou enfant, sans aucune distinction, qui a passé la nuit du 23 au 24 mars dans la maison

Le bulletin sera rempli par le recensé lui-même, s'il ne sait ou ne peut écrire, il le fera remplir par une autre personne.

Nationalité. — La femme française qui a épousé un étranger doit répondre : *oui* à la question *Êtes-vous Français*, et indiquer sur la ligne suivante le nom du pays étranger auquel appartient son mari.

La femme étrangère qui a épousé un Français doit répondre : *oui* à la question *Êtes-vous naturalisé Français*.

Situation de famille. — On devra, suivant le cas, écrire : *oui* en regard de l'un des mots : *célibataire, marié, veuf, divorcé*.

Les conjoints séparés doivent répondre : *marié*

Instruction. — Répondre *oui* ou *non* suivant le cas.

Profession, position ou occupation.

Les questions posées ont pour objet de rattacher les personnes exerçant une profession à l'entreprise qui leur fournit *actuellement* les moyens d'existence. Les personnes qui exercent plusieurs professions indiqueront en tête leur profession *principale*, c'est-à-dire celle qui leur prend la majeure partie de leur temps.

Un agriculteur dira s'il est **propriétaire exploitant, fermier, métayer, journalier agricole, domestique de ferme ;** un industriel qui fabrique dans ses ateliers (on ne doit se désigner comme fabricant que dans ce cas) dira **fabricant** de (tel produit) ou raffineur de **sucre**, entrepreneur de **maçonnerie**, réparateur de **parapluies**, etc. Pour désigner un commerce, on dira **négociant** en....., **marchand** de ....., **loueur** de..... De même pour les professions libérales, on répondra : instituteur **public**, instituteur **privé**, artiste **peintre**, artiste **lyrique**, etc. Un employé, un ouvrier devra indiquer exactement quelle est sa spécialité, quel est son métier : dessinateur **sur étoffes, comptable**, tourneur en **bois**, tourneur en **cuivre**, tailleur de **pierres**, etc. Pour les personnes sans profession, les propriétaires ou rentiers vivant exclusivement de leurs revenus, les femmes faisant exclusivement leur propre ménage, les enfants ne gagnant pas encore et n'étant pas en apprentissage chez un patron, répondre : *Néant*.

Patrons, chefs d'établissement.

On entend par établissement la réunion de plusieurs personnes travaillant ensemble d'une manière permanente, en un lieu déterminé, sous la direction d'un ou plusieurs représentants d'une même raison sociale. Le ou les chefs d'établissement, ceux qui dirigent le groupe, devront, sur leur bulletin, indiquer :

1° La raison sociale de la maison ou de l'entreprise à laquelle ils appartiennent ;

2° Le nom et l'adresse *complète* de l'établissement qu'ils dirigent ;

3° Le nombre de personnes occupées au total comme employés, ouvriers, voyageurs, etc, sous leur direction, et rattachées à l'établissement. Si plusieurs établissements distincts appartiennent à une même compagnie, sont réunis sous une même raison sociale, ce n'est point le directeur général qui doit répondre à cette question, mais, pour chaque établissement, l'agent local qui dirige le personnel (chef de dépôt, chef de gare, ingénieur d'une fosse, gérant de succursale, etc.)

Travailleurs à domicile ou indépendants.

Ceux qui exercent un métier à domicile, ceux qui ne travaillent sous la direction de personne, doivent se considérer comme chefs d'établissement et reproduire leur nom et leur adresse à gauche du bulletin. S'ils emploient des aides, *même de leur famille*, ils doivent en indiquer le nombre. Ces membres de leur famille doivent alors, bien entendu, indiquer, sur leur bulletin individuel, la profession qu'ils exercent auprès du chef de famille.

Employés et ouvriers.

Toute personne travaillant sous la direction d'autrui devra indiquer le nom de la maison ou de l'entreprise qui l'occupe, l'adresse *complète* de l'établissement où elle travaille. Les personnes dont la profession exige un déplacement continuel, voyageurs, rouliers, mariniers, etc., indiqueront l'adresse exacte de l'établissement, du chantier, du dépôt, etc., auquel elles se rattachent, où elles reçoivent leur traitement ou leur salaire.

Les personnes qui, bien que vivant habituellement de l'exercice d'une profession comme employés ou ouvriers, sont actuellement sans place ou sans emploi, ne peuvent naturellement fournir ni nom, ni adresse d'une maison les occupant. Elles répondront : *néant* aux questions correspondantes et elles indiqueront depuis combien de jours elles sont sans place ou sans emploi.

EXEMPLES :

CHEFS D'ÉTABLISSEMENT.	EMPLOYÉS ET OUVRIERS.
1er EXEMPLE. — *Profession :* Propriétaire cultivant. *a*) Dorsaing et Pruvot, à Darville, arrondissement de Caudais. *b*) Personnes occupées : 8.	*Profession :* Ouvrier agricole. *a*) Dorsaing et Pravot, à Carville, arrondissement de Candeir *b*) Cultivateur.
2e EXEMPLE. — *Profession :* Ingénieur principal de la fosse Borel *a*) Compagnie des mines de houille de Dars, fosse Borel, rue Maillard, n° 5, à Baracourt, arrondissement de Lere *b*) Personnes occupées : 240.	*Profession :* Piqueur de houille. *a*) Compagnie des mines de Dars, fosse Borel, rue Maillard, n° 5, à Baracourt, arrondissement de Lere. *b*) Extraction de la houille.
3e EXEMPLE. — *Profession :* Doreur sur cuir *a*) Perret, rue de la Quinerie, n° 7, à Poure, arrondissement de Reunois. *b*) Personnes occupées : 3. *c*) 2.	*Profession :* Apprêteur en chapellerie. *a*) Néant. *b*) Néant. *c*) Depuis 12 jours.
4e EXEMPLE. — *Profession :* Loueur de voitures. *a*) Sorél et Cie, rue Barez, n° 10, à Pondiry, arrondissement de Rangez. *b*) Personnes occupées : 15.	*Profession :* Cocher. *a*) Sorél et Cie, rue Barez, n° 10, à Pondiry, arrondissement de Rangez. *b*) Loueur de voitures.

ANNEXE II

Contrôle des chiffres présentés aux chapitres VI et VIII au sujet des salariés et chômeurs recensés en France en 1896 et 1901.

Pour l'ensemble des 165 groupes professionnels distingués, nous arrivons aux chiffres suivants :

	1896	1901
Total des salariés (sexe masculin).....	**6.527.909**	**7.153.325**
Total des chômeurs (sexe masculin).....	**157.400**	**190.608**

Les données officielles que nous avons utilisées pour arriver à ces chiffres sont les suivantes [1] :

			Recensement de 1896		Recensement de 1901	
			Salariés	Chômeurs	Salariés	Chômeurs
1° Total des employés et ouvriers occupés (sexe masculin).....			6.301.948	»	7.219.565	»
2° Total des chômeurs (sexe masculin)...			»	189.777	»	227.557
A déduire :						
3° Rubriques officielles éliminées de nos tableaux.						
Dénominations	Numéros d'ordre 1896	Numéros d'ordre 1901				
Profession non spécifiée....	0	0	14.408	6.658	5.715	8.303
Industrie mal désignée.....	4.0	4.0	1.608	213	531	960
Surveillant sans autre ind.	4.01	4.01	337	85	16	105
Réparateur sans autre ind.	4.04	4.04	2	2	9	3
Travail en prison (s. a. i.)...	»	4.05	»	»	37	»
Indust. textiles mal définies.	4.40 à 4.407	4.Fa	6.179	2.619	5.127	1.171
Sculpteur sans autre indic.	4.9180	4.9180	861	336	474	517
Mouleur sans autre indicat.	4.9190	4.9190	301	316	117	391
Journalier, manœuvre (s a.i.)	5		112.402	21.073		
Commissionnaire (s. a i.)..	5.0	5.Aa	162	16	100.716	24.352
Distribution d'imprimés....	5.32		3	10		
Commissionnaire-portefaix.	5.1	5.1	263	313	303	313
Enseignement privé.....	7.2 à 7.291	7.2 à 7.291	22.362	149	30.990	150
Artistes.....	7.6 à 7.76	7.6 à 7.76	521	574	310	684
Armée [2].....	9	9	67.322	13	596.684	»
Total à déduire.....			226.811	32.377	741.029	36.949
Reste.....			6.075.137	157.400	6.478.536	190.608
A reporter.....			6.075.137	157.400	6.478.536	190.608

[1] Cf. *Recensement de 1896*, t. IV, p. 198 et *Recensement de 1901*, t. IV, p. 500.

[2] En 1896, la masse de l'armée figurait dans la population comptée à part.

	Recensement de 1896		Recensement de 1901	
	Salariés	Chômeurs	Salariés	Chômeurs
Report	6.075.137	157.400	6.478.536	190.608
A ajouter :				
4° Emprunts faits au décompte spécial.				
Chauffeurs	32.959	»	45.280	»
Menuisiers	19.387	»	35.671	»
Charrons	»	»	5.852	»
Ajusteurs-serruriers	41.775	»	37.791	»
Chaudronniers	5.473	»	10.438	»
Forgerons	24.798	»	27.923	»
Mécaniciens	22.013	»	52.220	»
Tourneurs			15.213	»
Electriciens	»	»	4.994	»
Maçons	»	»	13.924	»
Peintres	6.799	»	13.572	»
Cochers	42.160	»	87.212	»
Employés de bureau	63.825	»	75.823	»
Magasiniers	22.741	»	13.616	»
Commis voyageurs	»	»	25.963	»
Ingénieurs et dessinateurs	13.442	»	18.689	»
5° Total des chômeurs	157.400	»	190.608	»
Total égal	**6.527.909**	**157.400**	**7.153.325**	**190.608**

ANNEXE III

Contrôle des chiffres présentés au chapitre XI au sujet des salariés et chômeurs recensés en Allemagne (Juin et Décembre 1895) et en France (1896 et 1901).

Pour l'ensemble des 102 groupes professionnels distingués, nous arrivons aux chiffres suivants :

	Allemagne (Juin)	Allemagne (Décembre)	France 1896	France 1901
Total des salariés (sexe masculin).	**10.410.663**	»	**6.402.381**	**6.926.629**
Total des chômeurs (sexe masculin)	**203.094**	**503.248**	**160.405**	**192.260**

Les données officielles que nous avons utilisées pour arriver à ces chiffres sont les suivantes :

I. — Données allemandes.

			Salariés	Chômeurs (Juin)	Chômeurs (Décembre)
1° Total des sections A-D (sexe masculin) (*Die beschaftigungslosen Arbeitnehmer im Deutschen Reich am 14 Juni und 2 Dezember 1895*, p. 2*).			10.034.528		
2° Section E, en partie. (*Statistique impériale*, tome 102, p. 127 à 129) :					
Catégories	Numéros d'ordre	Dénominations			
b et c.	E.2	Administration publique et professions judiciaires	247.819		
a et c	E.3	Ecclésiastiques	46.313		
a, b et c	E.4	Enseignement	159.581		
b, c et d	E.5	Médecins, infirmiers, hôpitaux	18.616		
.....	E.6	Ecrivains, journalistes	5.097		
.....	E.7	Secrétaires particuliers	15.404		
a, b et c	E.8	Théâtres et spectacles	55.196		
		Ensemble	10.582.554		
3° Total des sections A-E (sexe masculin) (*Die beschaftigungslosen Arbeitnehmer im Deutschen Reich am 14 Juni und 2 Dezember 1895*, p. 40 et 41).				218.603	553.578
A déduire :					
4° Sous-groupes éliminés. (*Statistique impériale*, t. 102, p. 118 et 127, et *Die beschäftigungslosen Arbeitnehmer etc.*, p. 32 et 38) :					
B. 161. — Industries indéterminées			22.068	1.107	7.464
D. 2. — Journaliers (sans autre indication)			149.823	14.402	42.866
		Total à déduire	171.891	15.509	50.330
		Total égal	**10.410.663**	**203.094**	**503.248**

II. — Données françaises

			Recensement de 1896		Recensement de 1901	
			Salariés	Chômeurs	Salariés	Chômeurs
1° Total des employés et ouvriers occupés (sexe masculin)			6.301.948	»	7.219.565	»
(*Recensement de 1896*, t. IV, p. 198.) (*Recensement de 1901*, t. IV, p. 500.)						
2° Total des chômeurs (sexe masculin) .. (Mêmes sources, mêmes pages.)			»	189.777	»	227.557
A déduire :						
3° Rubriques officielles éliminées de nos tableaux :						
Correspondant aux sous-groupes allemands	Numéros d'industrie	Dénominations				
B. 161	4.0	Industrie mal désignée.....	1.608	213	531	960
	4.01	Surveillant, contremaître (sans autre indication)....	337	85	16	105
	4.02	Chauffeur (sans autre ind.).	2.224	1.245	452	1.529
	4.03	Mécanicien conducteur de mach. (sans autre indic.).	252	83	27	84
	4.04	Réparateur, rhabilleur (sans autre indication).....	2	2	9	3
	4.05	Travail en prison (sans autre indication).....	»	»	37	»
D. 2	5	Journalier, manœuvre (sans autre indication).....	112.402	21.073	100.682	24.313
E. 1	9	Armée de terre et de mer (partie non compt. à part).	67.322	13	596.684	»
	9.9474	Arsenaux de la marine.....	22.002	»	29.175	»
	9.9476	Ateliers de construction des manufactures de l'Etat....	161	»	126	»
	9.94761	Etablissement de la marine.	969	»	1.315	»
	9.94784	Cartoucherie nationale.....	342	»	488	»
	9.959	Parc d'aérostation militaire.	64	»	130	»
	9.96	Manutention militaire.....	»	»	180	»
F. 8	0	Profession non spécifiée...	14.468	6.658	5.715	8.303
		A déduire.....	222.153	29.372	735.567	35.297
		Reste.....	6.079.795	160.405	6.483.998	192.260
A ajouter :						
4° Emprunts faits au décompte spécial :						
Forgerons.....			24.798	»	27.923	»
Chaudronniers.....			5.473	»	10.438	»
Ajusteurs-serruriers.....			41.775	»	37.791	»
Mécaniciens.....			22.013	»	52.220	»
Tourneurs.....			»	»	15.213	»
Charrons.....			»	»	5.852	»
Electriciens.....			»	»	4.994	»
Menuisiers.....			19.387	»	35.671	»
Maçons.....			»	»	13.924	»
Peintres.....			6.799	»	13.572	»
Ferblantiers.....			2.821	»	»	»
Selliers.....			2.535	»	»	»
Charpentiers.....			8.448	»	»	»
5° Total des chômeurs.....			160.405	»	192.260	
Total à reporter.....			6.374.249	160.405	6.893.856	192.260

	Recensement de 1896		Recensement de 1901	
	Salariés	Chômeurs	Salariés	Chômeurs
Report.....	6.374.249	160.405	6.893.856	192.260

6° Pour les rubriques incluses dans les groupes 100, 101, 102, substitution du chiffre de la population active totale du sexe masculin au total des salariés hommes :

Numéros d'ordre des groupes	1896 Population active	1896 Salariés figurant déjà au contrôle	1901 Population active	1901 Salariés figurant déjà au contrôle				
100.....	6.706	357	7.770	396				
101.....	1.060	189	1.139	310				
102.....	27.877	6.965	33.492	8.922				
Totaux.....	35.643	7.511	42.401	9.628				
A déduire.....	7.511	»	9.628	»				
Différence à ajouter.....	28.132	»	32.773	»	28.132	»	32.773	»
Total égal.....					**6.402.381**	**160.405**	**6.926.629**	**192.260**

ANNEXE IV

Répartition de l'ensemble des salariés français et allemands selon les écarts maxima existant dans les valeurs relatives du chômage des divers groupes professionnels.

L'objet de cette annexe est de rechercher si les industries à taux de chômage relativement stable sont, ou non, les plus nombreuses, et aussi quelle fraction de la population ouvrière totale elles englobent. Nous avons relevé, dans ce but, et inscrit au tableau V, colonne 25, les écarts maxima existant entre les valeurs de chômage notées pour chacun des cent deux groupes professionnels. Nous répartissons ci-après ces écarts maxima en treize catégories, et recherchons combien chacune d'entre elles comprend d'industries. Pour savoir en outre quelle fraction de la population ouvrière étudiée appartient à ces industries, nous formons le total général des salariés allemands et français, nous totalisons de même dans chaque groupe professionnel les chiffres des deux pays, nous rapportons alors ces totaux partiels au total général, et formons ainsi une série de pourcentages de répartition. Dans ce calcul de pourcentages, nous pourrions faire état des deux décomptes français; mais pour ne pas compliquer inutilement les choses, nous additionnons seulement aux chiffres allemands les chiffres français de 1901. Nous obtenons ainsi le tableau suivant :

NUMÉROS D'ORDRE	ÉCARTS maxima dans les valeurs du chômage : variant de	ÉCARTS maxima dans les valeurs du chômage : de chaque groupe professionnel	NOMS DES GROUPES PROFESSIONNELS rentrant dans la catégorie indiquée	TOTAUX des salariés allemands et français	POURCENTAGES de répartition	TOTAUX des fractions groupées	NOMBRES DE GROUPES rentrant dans chaque catégorie
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
1	3 à plus	4,57 3,79	**87** Industries d'art **3** Pêche et navigation maritimes...	30.457 85.603	*0,17* *0,49*	*0,66*	2
2	2,76 à 3,00	2,92	**82** Peinture, vitrerie	168.724	*0,97*	*0,97*	1
3	2,51 à 2,75	2,61 2,52	**83** Plomberie, couverture **80** Terrass[t], trav. publics, maçon[ie]...	61.449 1.241.578	*0,35* *7,16*	*7,51*	2
4	2,26 à 2,50	2,32	**51** Tonnellerie	55.068	*0,32*	*0,32*	1
			A reporter	1.642.879	*9,46*	*9,46*	6

NUMÉROS D'ORDRE	ÉCARTS maxima dans les valeurs du chômage : variant de	ÉCARTS maxima dans les valeurs du chômage : de chaque groupe professionnel	NOMS DES GROUPES PROFESSIONNELS rentrant dans la catégorie indiquée	TOTAUX des salariés allemands et français	POURCENTAGES de répartition	TOTAUX des fractions groupées	NOMBRES DE GROUPES rentrant dans chaque catégorie
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
			A reporter.....	1.642.879	*9,46*	*9,46*	6
5	2,01 à 2,25	2,07	**92** Navigation intérieure.....	47.029	*0,27*	*0,27*	1
6	1,76 à 2,00	2,00	**48** Tapisserie, matelasserie.....	29.179	*0,17*	*0,28*	2
		1,84	**40** Passementerie.....	19.045	*0,11*		
7	1,51 à 1,75	1,74	**81** Charpentiers.....	215.036	*1,24*	*1,43*	3
		1,57	**84** Fumisterie.....	25.946	*0,15*		
		1,56	**4** Pêche en eau douce.....	6.642	*0,04*		
8	1,26 à 1,50	1,46	**8** Briqueterie, tuilerie.....	199.268	*1,15*	*1,46*	3
		1,42	**9** Poterie.....	32.598	*0,19*		
		1,40	**37** Tulle, dentelles, broderies.....	21.540	*0,12*		
9	1,01 à 1,25	1,14	**60** Pâtisserie, confiserie.....	32.279	*0,19*	*0,51*	4
		1,13	**12** Travail des métaux précieux.....	40.812	*0,24*		
		1,06	**78** Bains.....	3.494	*0,02*		
		1,04	**75** Ganterie.....	9.848	*0,06*		
		0,99	**91** Transport par voitures.....	186.872	*1,08*		
		0,97	**45** Tannerie et préparation du cuir..	78.796	*0,45*		
		0,97	**56** Encadrement, dorure.....	18.980	*0,11*		
		0,97	**74** Pelleterie.....	10.553	*0,06*		
		0,97	**95** Domestiques.....	246.543	*1,42*		
10	0,76 à 1,00	0,95	**66** Malterie, brasserie.....	98.312	*0,57*	*5,46*	12
		0,91	**101** Secrétaires particuliers.....	16.543	*0,09*		
		0,90	**42** Filet et gros ouvrages en tissu...	3.517	*0,02*		
		0,89	**32** Huiles végétales.....	12.235	*0,07*		
		0,79	**44** Reliure et cartonnage.....	45.060	*0,26*		
		0,76	**16** Travaildes métaux communs sauf fer	159.578	*0,93*		
		0,76	**70** Travail du tabac.....	69.958	*0,40*		
		0,75	**19** Armurerie.....	29.372	*0,17*		
		0,75	**39** Apprêt, blanchiment de tissus...	45.175	*0,26*		
		0,75	**67** Eaux-de-vie, liqueurs.....	32.540	*0,19*		
		0,75	**77** Coiffeurs, perruquiers.....	51.644	*0,30*		
		0,75	**94** Logeurs et restaurateurs.....	194.692	*1,12*		
		0,72	**76** Cordonnerie.....	241.841	*1,39*		
		0,71	**72** Chapellerie, modes.....	23.739	*0,14*		
		0,67	**46** Sellerie, bourrellerie.....	66.940	*0,39*		
		0,66	**28** Engrais, huiles animales.....	19.293	*0,11*		
		0,66	**93** Pompes funèbres.....	4.770	*0,03*		
		0,66	**50** Menuiserie, ébénisterie, sabot[ie]...	453.706	*2,62*		
		0,65	**58** Meunerie.....	123.545	*0,71*		
		0,65	**64** Conserves de pois[s], beur[ie], from[ie]..	18.615	*0,11*		
		0,64	**79** Lavoirs.....	9.853	*0,06*		
		0,64	**85** Industries polygraphiques.....	150.259	*0,87*		
11	0,51 à 0,75	0,62	**20** Horlogerie.....	29.538	*0,17*	*14,87*	32
		0,62	**47** Caoutchouc.....	13.402	*0,08*		
		0,61	**30** Usines à gaz.....	38.858	*0,22*		
		0,61	**59** Boulangerie.....	200.324	*1,15*		
		0,58	**26** Substances tinctoriales.....	21.433	*0,12*		
		0,58	**49** Scierie mécanique.....	74.535	*0,43*		
		0,58	**61** Sucrerie.....	47.295	*0,27*		
		0,58	**99** Médecins, infirmiers, hôpitaux...	36.654	*0,21*		
		0,57	**31** Stéarinerie, savonnerie.....	15.130	*0,09*		
		0,57	**65** Eaux minér[les], glace à rafraîchir..	12.360	*0,07*		
		0,57	**71** Tailleurs, confection, lingerie....	212.954	*1,23*		
		0,54	**29** Résine, pétrole, corps gras.....	17.822	*0,10*		
		0,53	**27** Matières explosives.....	16.285	*0,09*		
		0,53	**62** Fab. d'aliments à base végétale..	24.779	*0,14*		
		0,52	**6** H[ts] fourneaux, forges et laminoirs	242.173	*1,40*		
		0,52	**24** Produits chim. et pharmaceut....	52.514	*0,30*		
		0,51	**53** Tournage en bois et divers.....	57.217	*0,33*		
			Report.....	5.851.799	*33,74*	*33,71*	63

NUMÉROS D'ORDRE	ÉCARTS maxima dans les valeurs du chômage : variant de	ÉCARTS maxima dans les valeurs du chômage : de chaque groupe professionnel	NOMS DES GROUPES PROFESSIONNELS rentrant dans la catégorie indiquée	TOTAUX des salariés allemands et français	POURCENTAGES de répartition	TOTAUX des fractions groupées	NOMBRES DE GROUPES rentrant dans chaque catégorie
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
			Report.....	5.851.799	*33,74*	*33,74*	63
		0,50	**7** Extr^on et trav^l des pierres et t^res..	280.780	*1,62*		
		0,50	**63** Boucherie, charcuterie.....	155.490	*0,90*		
		0,49	**10** Faïence, porcelaine.....	50.842	*0,29*		
		0,49	**33** Filature de tous textiles.....	142.470	*0,83*		
		0,47	**38** Teinturerie, dégraissage.....	55.138	*0,32*		
		0,47	**86** Photographie.....	9.553	*0,06*		
		0,44	**73** Fleurs et plumes.....	4.117	*0,02*		
		0,44	**102** Théâtres et spectacles.....	88.688	*0,51*		
		0,41	**88** Commerce, banque, assurances..	935.397	*5,40*		
		0,40	**1** Agric^re, hortic^re, élev. et occup. sim.	5.304.168	*30,59*		
		0,40	**22** Instruments de musique divers..	11.765	*0,07*		
		0,40	**68** Vins mousseux, cavistes.....	10.887	*0,06*		
12	0,26 à 0,50	0,38	**14** Fonderie de fer de 2^e fusion.....	105.858	*0,61*	*51,10*	25
		0,37	**5** Mines, min^res et fab^on de briq^tes..	594.628	*3,43*		
		0,37	**34** Tissage de tous textiles.....	435.079	*2,51*		
		0,36	**21** Pianos.....	10.400	*0,06*		
		0,36	**36** Tricot, bonneterie.....	46.089	*0,27*		
		0,35	**69** Fabrication du vinaigre.....	1.958	*0,01*		
		0,34	**17** Constr^on mécanique, chaudronn^rie..	801.538	*4,63*		
		0,33	**25** Pharmaciens.....	20.101	*0,11*		
		0,32	**35** Tissus de caoutchouc et de crin..	2.332	*0,01*		
		0,32	**43** Fabric^on de papier et de carton...	70.886	*0,41*		
		0,29	**54** Brosserie.....	16.306	*0,09*		
		0,28	**11** Verrerie, miroiterie.....	84.307	*0,49*		
		0,27	**2** Travailleurs des forêts.....	138.822	*0,80*		
		0,25	**55** Parasolerie.....	5.589	*0,03*		
		0,22	**100** Ecrivains, journalistes.....	12.867	*0,07*		
		0,21	**13** Forgerons, ferronnerie, etc.....	290.278	*1,67*		
		0,21	**41** Corderie.....	14.548	*0,09*		
		0,18	**57** Jouets divers.....	8.413	*0,05*		
		0,15	**96** Admin^ons publ. et prof^ons judic^res..	460.102	*2,66*		
13	0,00 à 0,25	0,14	**23** Eclairage et électricité.....	44.074	*0,26*	*12,16*	14
		0,13	**15** Taillanderie.....	44.302	*0,25*		
		0,12	**52** Travail du jonc et de la paille...	32.117	*0,18*		
		0,10	**90** Chemins de fer.....	508.448	*2,93*		
		0,07	**89** Postes et télégraphes.....	187.550	*1,08*		
		0,05	**98** Enseignement.....	265.346	*1,54*		
		0,05	**18** Charronnage, carrosserie.....	128.583	*0,74*		
		0,02	**97** Ecclésiastiques.....	105.677	*0,61*		
			Totaux.....	17.337.292	*100,00*	*100,00*	102

ANNEXE V. — Tableau de Répartition proportionnelle des Travailleurs et Chômeurs Allemands et Français dans les 102 Groupes professionnels étudiés

NUMÉROS d'ordre.	GROUPES PROFESSIONNELS	SALARIÉS						CHOMEURS							
		ALLEMAGNE (Juin)		FRANCE (1896)		FRANCE (1901)		ALLEMAGNE (Juin)		ALLEMAGNE (Décembre)		FRANCE (1896)		FRANCE (1901)	
		Nombres absolus	Valeur relative	Nombres absolus	Valeur relative	Nombres absolus	Valeur relative	Nombres absolus	Valeur relative	Nombres absolus	Valeur relative	Nombres absolus	Valeur relative	Nombres absolus	Valeur relative
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)
1	Agr^re^, hort^re^, élev. et occ. sim..	3.208.015	*30,83*	2.187.622	*34,17*	2.096.153	*30,26*	23.895	*11,77*	98.191	*19,51*	26.222	*16,35*	35.876	*18,66*
2	Travailleurs des forêts	101.296	*0,97*	40.036	*0,63*	37.526	*0,54*	1.073	*0,53*	3.056	*0,61*	673	*0,42*	531	*0,27*
3	Pêche et navigat. maritimes.	23.097	*0,22*	44.449	*0,69*	62.506	*0,90*	2.134	*1,05*	5.573	*1,11*	2.485	*1,55*	3.045	*1,58*
4	Pêche en eau douce.....	5.660	*0,05*	930	*0,01*	982	*0,01*	89	*0,04*	519	*0,10*	14	*0,01*	31	*0,01*
5	Mines, min^res^ et fabr. de briq.	405.052	*3,89*	154.209	*2,41*	189.576	*2,74*	5.779	*2,85*	8.666	*1,72*	1.323	*0,82*	885	*0,46*
6	Hauts fourn., forges et lamin.	144.393	*1,39*	73.665	*1,15*	97.780	*1,41*	2.296	*1,13*	2.341	*0,47*	171	*0,10*	311	*0,16*
7	Extr. et tr. des pier. et terres.	166.044	*1,59*	102.227	*1,60*	114.736	*1,66*	2.560	*1,26*	8.009	*1,59*	3.121	*1,95*	3.825	*1,99*
8	Briqueterie, tuilerie.....	163.289	*1,57*	34.001	*0,53*	35.979	*0,52*	1.678	*0,83*	13.709	*2,72*	471	*0,29*	554	*0,28*
9	Poterie	23.853	*0,23*	7.629	*0,12*	8.745	*0,12*	641	*0,32*	1.979	*0,39*	118	*0,07*	113	*0,06*
10	Faïence, porcelaine	31.930	*0,31*	16.738	*0,26*	18.912	*0,27*	767	*0,38*	697	*0,14*	366	*0,23*	243	*0,13*
11	Verrerie, miroiterie.....	44.211	*0,42*	33.964	*0,53*	40.096	*0,58*	728	*0,36*	761	*0,15*	508	*0,32*	424	*0,22*
12	Travail des métaux précieux.	24.148	*0,23*	13.446	*0,21*	16.664	*0,24*	756	*0,37*	645	*0,13*	765	*0,48*	772	*0,40*
13	Forgerons, ferronnerie, etc..	169.690	*1,63*	109.249	*1,71*	120.588	*1,74*	3.748	*1,85*	6.107	*1,21*	2.739	*1,71*	3.760	*1,96*
14	Fonderie de fer de 2^e^ fusion.	71.384	*0,68*	27.598	*0,43*	34.474	*0,49*	1.619	*0,79*	2.108	*0,43*	419	*0,26*	772	*0,40*
15	Taillanderie.....	32.766	*0,31*	10.138	*0,16*	11.536	*0,17*	556	*0,27*	746	*0,15*	210	*0,13*	207	*0,11*
16	Trav. des mét^x^ com^us^ sauf fer.	107.989	*1,04*	46.396	*0,72*	51.589	*0,74*	3.258	*1,60*	3.802	*0,75*	2.000	*1,25*	2.549	*1,33*
17	Constr. mécan., chaudron^ie^.	461.139	*4,43*	242.550	*3,79*	340.399	*4,93*	15.118	*7,44*	19.391	*3,85*	10.086	*6,28*	13.986	*7,28*
18	Charronnage, carrosserie...	56.012	*0,54*	54.311	*0,85*	72.571	*1,05*	1.037	*0,51*	1.864	*0,37*	1.268	*0,79*	1.705	*0,89*
19	Armurerie	10.132	*0,10*	13.636	*0,21*	19.240	*0,28*	286	*0,14*	459	*0,09*	290	*0,18*	178	*0,09*
20	Horlogerie.....	16.799	*0,17*	12.233	*0,19*	12.739	*0,18*	624	*0,31*	573	*0,11*	431	*0,27*	377	*0,20*
	A reporter.....	5.266.899	*50,60*	3.225.027	*50,37*	3.382.791	*48,83*	68.642	*33,80*	179.196	*35,60*	53.680	*33,46*	70.144	*36,48*

NUMÉROS d'ordre.	GROUPES PROFESSIONNELS	SALARIÉS						CHOMEURS							
		ALLEMAGNE (Juin)		FRANCE (1896)		FRANCE (1901)		ALLEMAGNE (Juin)		ALLEMAGNE (Décembre)		FRANCE (1896)		FRANCE (1901)	
		Nombres absolus	Valeur relative	Nombres absolus	Valeur relative	Nombres absolus	Valeur relative	Nombres absolus	Valeur relative	Nombres absolus	Valeur relative	Nombres absolus	Valeur relative	Nombres absolus	Valeur relative
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)
	Report.....	5.266.899	*50,60*	3.225.027	*50,37*	3.382.791	*48,83*	68.642	*33,80*	179.196	*35,60*	53.680	*33,46*	70.144	*36,48*
21	Pianos.....	5.598	*0,05*	4.147	*0,06*	4.802	*0,07*	117	*0,06*	109	*0,02*	74	*0,05*	63	*0,03*
22	Instrum. de musique divers..	9.278	*0,09*	2.024	*0,03*	2.487	*0,04*	189	*0,10*	149	*0,03*	31	*0,02*	35	*0,02*
23	Éclairage et électricité	15.342	*0,15*	12.473	*0,20*	28.732	*0,43*	392	*0,19*	650	*0,13*	361	*0,22*	966	*0,50*
24	Produits chimiques et pharm.	31.687	*0,30*	15.424	*0,24*	20.827	*0,30*	638	*0,31*	679	*0,14*	116	*0,07*	151	*0,08*
25	Pharmaciens..... ..	9.743	*0,09*	9.171	*0,14*	10.358	*0,15*	201	*0,10*	340	*0,07*	135	*0,08*	175	*0,09*
26	Substances tinctoriales.... .	15.781	*0,15*	4.064	*0,06*	5.652	*0,08*	259	*0,13*	272	*0,05*	14	*0,01*	5	*0,00*
27	Matières explosives	10.997	*0,10*	3.658	*0,06*	5.288	*0,08*	187	*0,09*	172	*0,03*	16	*0,01*	17	*0,01*
28	Engrais, huiles animales....	9.342	*0,09*	7.066	*0,11*	9.951	*0,14*	198	*0,10*	221	*0,04*	32	*0,02*	37	*0,02*
29	Résine, pétrole, corps gras..	7.736	*0,07*	8.129	*0,13*	10.086	*0,14*	117	*0,06*	226	*0,06*	27	*0,02*	31	*0,02*
30	Usines à gaz.....	13.864	*0,13*	19.129	*0,30*	24.994	*0,36*	252	*0,12*	363	*0,07*	53	*0,03*	45	*0,02*
31	Stéarinerie, savonnerie.....	7.280	*0,07*	6 228	*0,10*	7.850	*0,11*	185	*0,10*	185	*0,04*	76	*0,05*	122	*0,06*
32	Huiles végétales	5.196	*0,05*	6.092	*0,09*	7.039	*0,10*	154	*0,07*	119	*0,02*	82	*0,05*	45	*0,02*
33	Filature de tous textiles.....	77.380	*0,75*	65.534	*1,02*	65.090	*0,95*	1.193	*0,60*	1.453	*0,28*	1.221	*0,76*	1 895	*0,99*
34	Tissage de tous textiles.....	270.090	*2,60*	175.376	*2,74*	164.989	*2,39*	4.256	*2,09*	5.333	*1,06*	3 455	*2,16*	4.255	*2,22*
35	Tissus de caoutch. et de crin.	969	*0,01*	1.128	*0,02*	1.363	*0,02*	13	*0,00*	14	*0,00*	13	*0,01*	8	*0,00*
36	Tricot, bonneterie.....	33.266	*0,32*	14.161	*0,22*	12.823	*0,18*	639	*0,31*	530	*0,11*	262	*0,16*	206	*0,11*
37	Tulle, dentelles, broderies..	8.141	*0,08*	11.457	*0,18*	13.399	*0,19*	336	*0,16*	157	*0,03*	690	*0,43*	392	*0,20*
38	Teinturerie, dégraissage	31.601	*0,30*	22.704	*0,36*	23.537	*0,34*	641	*0,31*	989	*0,20*	849	*0,53*	875	*0,46*
39	Apprêt, blanchiment de tissus	24.982	*0,24*	18.085	*0,28*	20.193	*0,29*	373	*0,18*	367	*0,07*	390	*0,24*	695	*0,36*
40	Passementerie	12.072	*0,11*	7.591	*0,12*	6.973	*0,10*	453	*0,22*	455	*0,09*	475	*0,30*	600	*0,31*
41	Corderie.....	7.286	*0,07*	7.731	*0,12*	7.262	*0,10*	183	*0,10*	312	*0,06*	200	*0,13*	170	*0,09*
42	Filet et gros ouvr. en tissu...	1.058	*0,01*	2.240	*0,03*	2.459	*0,04*	46	*0,02*	79	*0,02*	144	*0,09*	83	*0,04*
	A reporter.....	5.875.588	*56,43*	3.648.639	*56,98*	3.838.945	*55,43*	79.664	*39,22*	192.370	*38,22*	62.396	*38,90*	81.015	*42,13*

NUMÉROS d'ordre.	GROUPES PROFESSIONNELS	SALARIÉS						CHOMEURS							
		ALLEMAGNE (Juin)		FRANCE (1896)		FRANCE (1901)		ALLEMAGNE (Juin)		ALLEMAGNE (Décembre)		FRANCE (1896)		FRANCE (1901)	
		Nombres absolus	Valeur relative	Nombres absolus	Valeur relative	Nombres absolus	Valeur relative	Nombres absolus	Valeur relative	Nombres absolus	Valeur relative	Nombres absolus	Valeur relative	Nombres absolus	Valeur relative
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)
	Report.....	5.875.588	*56,43*	3.648.639	*56,98*	3.838.945	*55,43*	79.664	*39,22*	192.370	*38,22*	62.396	*38,90*	81.015	*42,13*
43	Fabr. de papier et de carton.	47.199	*0,46*	21.445	*0,34*	23.687	*0,34*	683	*0,34*	890	*0,18*	245	*0,15*	160	*0,08*
44	Reliure et cartonnage	33.912	*0,33*	9.298	*0,14*	11.148	*0,16*	1.518	*0,75*	1.340	*0,27*	460	*0,29*	490	*0,26*
45	Tannerie et prépar. du cuir..	42.472	*0,40*	33.756	*0,54*	36.624	*0,54*	911	*0,45*	1.564	*0,31*	1.977	*1,23*	1.151	*0,60*
46	Sellerie, bourrellerie	44.279	*0,42*	23.640	*0,35*	22.661	*0,33*	1.505	*0,74*	2.467	*0,49*	1.253	*0,78*	1.372	*0,71*
47	Caoutchouc.....	7.687	*0,07*	3.301	*0,05*	5.715	*0,08*	185	*0,09*	255	*0,05*	29	*0,02*	53	*0,03*
48	Tapisserie, matelasserie.....	20.748	*0,20*	7.171	*0,11*	8.431	*0,12*	1.441	*0,71*	2.922	*0,58*	1.082	*0,67*	1.238	*0,64*
49	Scierie mécanique.....	47.344	*0,46*	20.287	*0,32*	27.191	*0,39*	843	*0,41*	1.820	*0,36*	372	*0,23*	230	*0,12*
50	Menuiserie, ébénistie, sabotie.	263.915	*2,53*	157.283	*2,46*	189.791	*2,74*	8.315	*4,09*	11.196	*2,23*	7.602	*4,74*	9.683	*5,04*
51	Tonnellerie	32.230	*0,31*	20.265	*0,32*	22.838	*0,33*	990	*0,49*	1.349	*0,27*	2.159	*1,35*	1.785	*0,93*
52	Travail du jonc et de la paille.	20.027	*0,19*	10.714	*0,17*	12.090	*0,18*	360	*0,18*	603	*0,12*	276	*0,17*	301	*0,16*
53	Tournage en bois et divers ..	35.338	*0,35*	18.102	*0,28*	21.879	*0,32*	1.197	*0,59*	1.192	*0,24*	712	*0,44*	884	*0,46*
54	Brosserie.....	9.761	*0,09*	4.951	*0,08*	6.545	*0,09*	215	*0,10*	341	*0,07*	130	*0,08*	109	*0,06*
55	Parasolerie	3.452	*0,03*	2.023	*0,03*	2.137	*0,03*	85	*0,04*	122	*0,02*	53	*0,03*	45	*0,02*
56	Encadrement, dorure.....	15.307	*0,15*	2.705	*0,04*	3.673	*0,05*	651	*0,32*	1.069	*0,21*	223	*0,14*	281	*0,14*
57	Jouets divers.....	7.380	*0,07*	1.021	*0,02*	1.033	*0,01*	97	*0,05*	134	*0,02*	14	*0,01*	10	*0,01*
58	Meunerie	71.315	*0,68*	55.466	*0,87*	52.230	*0,75*	1.885	*0,93*	3.305	*0,66*	684	*0,43*	628	*0,33*
59	Boulangerie.....	122.241	*1,18*	70.864	*1,12*	78.083	*1,13*	6.029	*2,98*	8.071	*1,61*	4.823	*3,02*	5.017	*2,61*
60	Pâtisserie, confiserie.....	16.877	*0,16*	13.359	*0,21*	15.402	*0,22*	1.030	*0,51*	871	*0,17*	1.001	*0,62*	1.083	*0,56*
61	Sucrerie	27.459	*0,26*	18.021	*0,28*	19.836	*0,29*	506	*0,25*	916	*0,18*	109	*0,07*	94	*0,05*
62	Fabr. d'alim. à base végétale.	10.781	*0,10*	10.485	*0,16*	13.998	*0,20*	215	*0,10*	270	*0,05*	89	*0,05*	95	*0,05*
63	Boucherie, charcuterie.....	93.380	*0,90*	52.004	*0,81*	62.110	*0,90*	5.079	*2,50*	6.410	*1,27*	3.045	*1,90*	3.043	*1,58*
64	Consves poiss. beurie, fromagie.	10.892	*0,10*	6.184	*0,10*	7.723	*0,11*	205	*0,10*	282	*0,05*	40	*0,02*	210	*0,11*
	A reporter.....	6.859.284	*65,87*	4.210.984	*65,78*	4.483.770	*64,74*	113.609	*55,94*	239.759	*47,63*	88.774	*55,34*	108.977	*56,68*

NUMÉROS d'ordre.	GROUPES PROFESSIONNELS	SALARIÉS						CHOMEURS							
		ALLEMAGNE (Juin)		FRANCE (1896)		FRANCE (1901)		ALLEMAGNE (Juin)		ALLEMAGNE (Décembre)		FRANCE (1896)		FRANCE (1901)	
		Nombres absolus	Valeur relative	Nombres absolus	Valeur relative	Nombres absolus	Valeur relative	Nombres absolus	Valeur relative	Nombres absolus	Valeur relative	Nombres absolus	Valeur relative	Nombres absolus	Valeur relative
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)
	Report.....	6.859.284	*65,87*	4.210.984	*65,78*	4.483.770	*64,74*	113.609	*55,94*	239.759	*47,63*	88.774	*55,34*	108.977	*56,68*
65	Eaux min., glace à rafraichir.	7.583	*0,07*	3.243	*0,05*	4.777	*0,07*	139	*0,07*	195	*0,04*	14	*0,01*	17	*0,01*
66	Malterie, brasserie...	78.427	*0,75*	18.781	*0,29*	19.885	*0,29*	2.685	*1,32*	3.745	*0,74*	205	*0,13*	202	*0,10*
67	Eaux-de-vie, liqueurs.....	16.219	*0,16*	15.076	*0,23*	16.321	*0,24*	465	*0,23*	376	*0,07*	179	*0,11*	164	*0,08*
68	Vins mousseux, cavistes	4.954	*0,05*	4.758	*0,07*	5.933	*0,08*	166	*0,08*	189	*0,04*	185	*0,12*	213	*0,11*
69	Fabrication du vinaigre.....	1.377	*0,01*	674	*0,01*	581	*0,01*	15	*0,01*	24	»	4	»	1	»
70	Travail du tabac	66.437	*0,64*	3.170	*0,05*	3.521	*0,05*	1.354	*0,67*	1.609	*0,32*	12	*0,01*	»	»
71	Tailleurs, confection, lingerie.	170.227	*1,64*	47.457	*0,74*	42.727	*0,62*	4.655	*2,30*	7.458	*1,49*	1.848	*1,15*	2.096	*1,09*
72	Chapellerie, modes	12.387	*0,12*	11.374	*0,18*	11.352	*0,16*	451	*0,22*	598	*0,12*	660	*0,41*	381	*0,20*
73	Fleurs et plumes	1.582	*0,01*	3.229	*0,05*	2.535	*0,04*	45	*0,02*	44	*0,01*	105	*0,06*	77	*0,04*
74	Pelleterie.....	6.988	*0,07*	3.305	*0,05*	3.565	*0,05*	373	*0,18*	358	*0,07*	126	*0,08*	116	*0,06*
75	Ganterie.....	5.913	*0,06*	3.864	*0,06*	3.935	*0,05*	152	*0,07*	187	*0,04*	221	*0,14*	158	*0,08*
76	Cordonnerie	173.486	*1,67*	77.854	*1,22*	68.355	*0,99*	3.556	*1,75*	5.678	*1,13*	3.673	*2,29*	3.164	*1,65*
77	Coiffeurs, perruquiers.....	30.373	*0,29*	17.654	*0,28*	21.271	*0,31*	1.020	*0,50*	1.657	*0,33*	1.075	*0,67*	1.334	*0,69*
78	Bains..... ...	2.461	*0,02*	1.009	*0,02*	1.033	*0,01*	50	*0,02*	176	*0,03*	17	*0,01*	23	*0,01*
79	Lavoirs....	3.140	*0,03*	5.403	*0,08*	6.713	*0,10*	96	*0,05*	72	*0,01*	172	*0,11*	246	*0,13*
80	Terrast, trav. publ., maçonie.	822.111	*7,90*	374.988	*5,86*	419.467	*6,05*	22.321	*10,99*	131.641	*26,17*	16.858	*10,51*	18.340	*9,54*
81	Charpentiers.....	163.852	*1,57*	58.417	*0,91*	51.184	*0,74*	4.147	*2,04*	19.970	*3,97*	3.255	*2,03*	3.897	*2,03*
82	Peinture, vitrerie....	106.836	*1,03*	48.970	*0,76*	61.888	*0,89*	3.887	*1,92*	20.784	*4,13*	4.327	*2,70*	6.821	*3,55*
83	Plomberie, couverture.....	29.399	*0,28*	25.866	*0,40*	32.050	*0,46*	1.102	*0,54*	5.337	*1,06*	2.546	*1,59*	3.094	*1,61*
84	Fumisterie.....	17.816	*0,17*	7.068	*0,11*	8.130	*0,12*	1.342	*0,66*	1.094	*0,22*	596	*0,37*	763	*0,40*
85	Industries polygraphiques ..	85.726	*0,82*	53.413	*0,83*	64.533	*0,93*	3.616	*1,78*	3.602	*0,72*	2.308	*1,44*	2.429	*1,26*
86	Photographie.....	6.462	*0,06*	2.363	*0,04*	3.091	*0,05*	356	*0,18*	461	*0,09*	142	*0,08*	186	*0,10*
	A reporter.....	8.673.040	*83,29*	4.998.920	*78,07*	5.336.617	*77,05*	165.592	*81,54*	445.014	*88,43*	127.302	*79,36*	152.699	*79,42*

NUMEROS d'ordre.	GROUPES PROFESSIONNELS	SALARIÉS						CHOMEURS							
		ALLEMAGNE (Juin)		FRANCE (1896)		FRANCE (1901)		ALLEMAGNE (Juin)		ALLEMAGNE (Décembre)		FRANCE (1896)		FRANCE (1901)	
		Nombres absolus	Valeur relative	Nombres absolus	Valeur relative	Nombres absolus	Valeur relative	Nombres absolus	Valeur relative	Nombres absolus	Valeur relative	Nombres absolus	Valeur relative	Nombres absolus	Valeur relative
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)
	Report	8.673.040	*83,29*	4.998.920	*78,07*	5.336.617	*77,05*	165.592	*81,54*	445.014	*88,43*	127.302	*79,36*	152.699	*79,42*
87	Industries d'art	17.792	*0,17*	11.203	*0,17*	12.665	*0,18*	650	*0,32*	1.011	*0,20*	1.749	*1,09*	2.367	*1,23*
88	Commerce, banque, assurces.	498.822	*4,79*	370.055	*5,78*	436.575	*6,30*	19.115	*9,40*	22.902	*4,55*	15.358	*9,57*	18.423	*9,59*
89	Postes et télégraphes	119.558	*1,15*	58.353	*0,91*	67.992	*0,98*	268	*0,13*	347	*0,07*	52	*0,03*	5	*0,00*
90	Chemins de fer	254.780	*2,46*	218.344	*3,42*	253.668	*3,66*	934	*0,46*	1.200	*0,24*	304	*0,19*	198	*0,10*
91	Transport par voitures	83.956	*0,81*	76.595	*1,20*	102.916	*1,49*	2.086	*1,03*	3.921	*0,78*	4.835	*3,02*	6.071	*3,16*
92	Navigation intérieure	35.513	*0,34*	9.602	*0,15*	11.516	*0,17*	1.188	*0,58*	4.983	*0,99*	323	*0,20*	429	*0,21*
93	Pompes funèbres	2.378	*0,02*	2.028	*0,03*	2.392	*0,03*	32	*0,01*	79	*0,01*	11	*0,01*	5	*0,00*
94	Logeurs et restaurateurs	102.636	*0,98*	80.773	*1,26*	92.056	*1,33*	5.767	*2,85*	12.176	*2,42*	4.958	*3,09*	6.649	*3,46*
95	Domestiques	74.162	*0,72*	169.424	*2,65*	172.381	*2,49*	2.953	*1,45*	5.434	*1,08*	3.736	*2,33*	3.530	*1,85*
96	Admons pub., profess. judicres.	247.819	*2,38*	206.419	*3,23*	212.283	*3,06*	1.477	*0,73*	1.899	*0,38*	486	*0,30*	493	*0,26*
97	Ecclésiastiques	46 313	*0,45*	56.724	*0,89*	59.364	*0,86*	31	*0,02*	17	*0,00*	13	*0,01*	3	*0,00*
98	Enseignement	159.581	*1,53*	95.684	*1,49*	105.765	*1,53*	242	*0,12*	110	*0,02*	197	*0,12*	151	*0,08*
99	Médecins, infirmiers, hôpil.	18.616	*0,18*	12.614	*0,20*	18.038	*0,26*	220	*0,11*	318	*0,06*	396	*0,25*	357	*0,19*
100	Écrivains, journalistes	5.097	*0,05*	6.706	*0,10*	7.770	*0,11*	37	*0,02*	26	*0,01*	60	*0,04*	82	*0,04*
101	Secrétaires particuliers	15.404	*0,15*	1.060	*0,02*	1.139	*0,02*	961	*0,47*	1.468	*0,29*	80	*0,05*	110	*0,05*
102	Théâtres et spectacles	55.196	*0,53*	27.877	*0,43*	33.492	*0,48*	1.541	*0,76*	2.343	*0,47*	545	*0,34*	688	*0,36*
	Totaux	10.410.663	*100,00*	6.402.381	*100,00*	6.926.629	*100,00*	203.094	*100,00*	503.248	*100,00*	160.405	*100,00*	192.260	*100,00*

ANNEXE VI

Contrôle des chiffres présentés au chapitre XI, au sujet des établissements occupant au moins un salarié, recensés en France en 1901.

Pour l'ensemble des 95 groupes professionnels retenus par nous, nous arrivons au total de :

2.424.638 établissements.

Les données officielles desquelles ce chiffre provient sont les suivantes :

Chiffre total des établissements recensés en France le 24 mars 1901 : 3.184.409
(*Recensement de 1901*, tome IV, page 501).

A déduire :

1° Établissements n'occupant aucun salarié (même source, même page)..... 928.393

2° Établissements occupant au moins un salarié, rattachés à des rubriques qui ne figurent pas au chapitre XI :

Numéros d'ordre	Rubriques des groupes	Nombres d'établissements	
0	Profession non spécifiée	2	
4.0	Industrie mal désignée	87	
4.04	Réparateur, rhabilleur (s. a i.)	7	
4.05	Travail en prison (s. a i.)	27	
9.9474	Arsenal de la marine	5	
9.9476	Montage de machines pour la marine	3	
9.94761	Etablissements de la marine	1	
9.947769	Cartoucherie nationale	2	
9.959	Aérostation militaire	1	
9.96	Manutention militaire	27	
	Total	162	162

3° Établissements occupant au moins un salarié rattachés aux rubriques des groupes pour lesquels la comparaison entre l'effectif moyen et le taux de chômage est impossible :

Numéros d'ordre	Rubriques des groupes	Nombres d'établissements		
57	Jouets divers	185		
70	Travail du tabac	31		
93	Pompes funèbres	215		
97	Ecclésiastiques	»		
100	Ecrivains, journalistes	81		
101	Secrétaires particuliers	39		
102	Théâtres et spectacles	3.154		
	Total	3.705	3.705	
	Total à déduire		932.260	932.260
	A reporter			2.252.149

Report			2.252.149
A ajouter :			
Chiffres conventionnels d'établissements attribués par nous à des rubriques pour lesquelles l'Administration n'a pas distingué d'établissements :			
	NOMBRES d'établissements		
1° Rubriques du groupe **95** Domestiques (un établissement par domestique)	172.381		
2° Rubriques du groupe **90** Chemins de fer (un établissement par compagnie indépendante)	84		
3° Rubriques appartenant au 9. A Services généraux de l'Etat, et réparties entre divers groupes (un établissement par rubrique)...	24		
	172.489	172.489	172.489
Total égal			**2.424.638**

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

AVANT-PROPOS 1

CHAPITRE I. — DÉFINITION DU CHOMAGE ET OBJET DE LA PRÉSENTE ÉTUDE 3

§ I. — Définition provisoire du chômage 3

§ II. — Nature de la recherche suggérée par la définition précédente 6

§ III. — Portée scientifique de la recherche proposée : elle vise à déterminer des coefficients professionnels de chômage 9

A. — Valeur scientifique de la définition provisoirement adoptée. 9

B. — Portée scientifique de la recherche projetée 10

C. — Nature des rapports étudiés 12

§ IV. — Intérêt pratique de la recherche. Délimitation précise du problème étudié 12

CHAPITRE II. — LES SOURCES. — INVENTAIRE MÉTHODIQUE DES STATISTIQUES RELATIVES AU CHOMAGE, CLASSÉES SELON LE PHÉNOMÈNE OBSERVÉ 17

§ I. — Statistiques visant des phénomènes symptomatiques du chômage 19

§ II. — Statistiques visant les phénomènes directement connexes au chômage 22

A. — Statistiques d'assistance 23

B. — Statistiques d'assurance-chômage 25

I. Epargne 25

II. Institutions municipales ou privées d'assurance facultative 26

III. Institution municipale d'assurance obligatoire 26

IV. Caisses syndicales d'assurance-chômage 26

Pages.

§ III. — Statistiques concernant le chômage lui-même..... 28

A. — Enquêtes portant sur tous les genres d'inaction et sur l'ensemble de la population active..... 29

B. — Enquêtes portant sur tous les genres d'inaction à l'exception des vacances, ne tenant pas compte en général du chômage partiel, et s'étendant à tous les salariés des classes sociales inférieures..... 30

I. Allemagne..... 31
II. Angleterre..... 35
III. Autriche..... 35
IV. Hongrie..... 35
V. Belgique..... 36
VI. Pays-Bas..... 36
VII. Italie..... 37
VIII. Suisse..... 37
IX. Etats-Unis d'Amérique..... 38
X. Danemark..... 38
XI. Australie occidentale..... 38

C. — Enquêtes analogues, comme concept du chômage, à celles de la catégorie B, mais visant exclusivement les ouvriers syndiqués..... 39

I. Allemagne..... 39
II. France..... 40
III. États-Unis..... 41

D. — Enquêtes portant spécialement sur le manque d'ouvrage des salariés valides..... 41

E. — Enquêtes portant sur les employés et ouvriers des établissements industriels momentanément sans place..... 42

F. — Enquêtes portant exclusivement sur le chômage partiel (ouvriers mineurs)..... 43

§ IV. — Coup d'œil d'ensemble..... 43

CHAPITRE III. — Les sources (*suite*). — Classement des documents disponibles selon leurs caractères secondaires..... 46

§ I. — Classement selon la durée de chaque observation faite. 46

A. — Le principe du classement et son intérêt..... 46
B. — Réalisation du classement..... 48

§ II. — Classement des documents selon le nombre et la continuité des observations..... 50

Pages.

§ III. — Classement des documents selon l'exactitude des observations 51

§ IV. — Classement des documents selon l'amplitude du champ d'observation 53

§ V. — Classement des documents selon qu'ils étendent ou non l'observation aux travailleurs occupés 54

§ VI. — Classement des documents selon la classification professionnelle qu'ils adoptent 56

§ VII. — Conclusion. — Choix des documents à étudier en première ligne : les Recensements professionnels français et allemands 59

CHAPITRE IV. — Le Recensement professionnel français de 1901 61

§ I. — La classification professionnelle du Recensement de 1901 61

A. — Le principe de la classification 61

B. — La réalisation pratique de la classification 65

C. — Le décompte spécial de quelques professions individuelles. 69

§ II. — Le décompte des chômeurs dans le Recensement de 1901 72

A. — Notion adoptée par l'Administration 72

B. — Imperfection des chiffres établis 74

CHAPITRE V. — Utilisation du Recensement de 1901 pour l'étude des rapports entre la profession et le chomage ... 76

§ I. — Groupement des travailleurs selon leurs caractères non professionnels 77

§ II. — Groupement des travailleurs selon leurs caractères professionnels 78

CHAPITRE VI. — Les taux de chomage des divers groupes professionnels d'après le Recensement français de 1901 ... 84

CHAPITRE VII. — Intérêt et insuffisance des enseignements fournis par le Recensement de 1901 124

Pages.

CHAPITRE VIII. — Le Recensement professionnel français de 1896 et ses taux de chomage. — Comparaison avec le Recensement de 1901 132

§ I. — Rapprochement critique des deux documents officiels et de leurs taux de chômage..... 132

§ II. — Comparaison des deux séries de taux de chômage. Établissement des coefficients professionnels de chômage. Mesure de leur ressemblance..... 152

CHAPITRE IX. — De la ressemblance des séries statistiques et de la mesure de cette ressemblance 159

§ I. — Généralités sur les divers types de séries statistiques. Rapprochement des courbes statistiques et de la courbe des erreurs accidentelles..... 159

A. — Classement des séries selon la matière observée..... 159

B. — Classifications secondaires des séries statistiques..... 161

C. — Rapprochement des séries statistiques et de la loi des erreurs accidentelles d'observation..... 163

I. La loi des erreurs accidentelles d'observation..... 163

II. Comparaison des courbes statistiques avec la courbe des erreurs ; son intérêt..... 164

III. Autre qualification des séries soumises ou non à la loi des erreurs accidentelles : séries homogènes ou hétérogènes..... 165

IV. Fréquence de la ressemblance des courbes statistiques et de la courbe des erreurs accidentelles..... 165

§ II. — De la mesure de la ressemblance existant entre deux courbes statistiques analogues à la courbe des erreurs. 166

A. — Champ exact de la recherche et son intérêt..... 166

B. — Traitement du problème de la corrélation par l'école anglaise..... 170

C. — Argument de bon sens à l'appui de la formule trouvée..... 172

§ III. — De la ressemblance des courbes statistiques non conformes à la loi des erreurs et de la mesure de cette ressemblance..... 175

A. — De la légitimité des mesures portant sur la ressemblance des séries statistiques peu régulières..... 175

Pages.

B. — De l'extension de l'emploi du coefficient classique aux séries non conformes à la loi des erreurs accidentelles..... 176

I. Premier inconvénient du coefficient classique : il porte sur les écarts existant entre les valeurs et leurs moyennes respectives..... 177

II. Deuxième inconvénient du coefficient classique : il définit la ressemblance d'une façon trop particulière. 180

III. Domaine limité du coefficient classique..... 183

IV. Autres coefficients possibles, et parfois préférables... 183

CHAPITRE X. — Les Recensements allemands de 1895. — Comparaison avec les Recensements français; méthode a suivre pour unifier les classifications professionnelles des quatre documents..... 187

§ I. — Les deux Recensements allemands de 1895. Imperfection de celui de décembre au point de vue des taux professionnels de chômage..... 187

§ II. — Comparaison des taux de chômage français et allemands. Difficultés apparentes de ce rapprochement.. 189

§ III. — Difficultés réelles provenant de la différence des classifications française et allemande et solution de ces difficultés..... 191

A. — Le système allemand..... 191

B. — Très grande ressemblance des principes généraux de la classification industrielle en Allemagne et en France... 193

C. — Différences dans les cadres de classification des deux pays. Insuffisance du cadre allemand ; méthode à suivre pour former un cadre mixte unique..... 196

D. — Règles secondaires à observer dans les comparaisons projetées..... 198

CHAPITRE XI. — Tableau synoptique des données fournies par les deux Recensements allemands et les deux Recensements français au sujet du taux de chomage des divers groupes professionnels..... 201

CHAPITRE XII. — Enseignements statistiques a tirer du rapprochement des Recensements français et allemands..... 280

§ I. — Imperfection et médiocre comparabilité des taux de chômage établis..... 280

Pages.

§ II. — Comparaison numérique et graphique des valeurs relatives des taux de chômage 282

A. — Rappel de la méthode suivie 282

B. — Les comparaisons numériques 283

C. — La comparaison graphique et les expressions accessoires de la ressemblance constatée 293

CHAPITRE XIII. — Coup d'œil en arrière et horizons nouveaux 298

§ I. — Valeur méthodique du résultat acquis 298

§ II. — La nouvelle étape à parcourir. Problème connexe de la répartition des forces professionnelles au sein des économies nationales 300

CHAPITRE XIV. — Remarques sur les différences de valeur du taux de chomage au sein de certains groupes professionnels 305

§ I. — États spécialement instables 305

§ II. — États spécialement stables 310

§ III. — Régularité des divergences constatées 310

CHAPITRE XV. — Remarques sur les différences de valeur du taux de chomage d'un groupe professionnel a l'autre. — Formation de vingt-trois familles d'industries 314

CHAPITRE XVI. — Essai d'hypothèses explicatives. — Esquisse d'une recherche des influences agissant sur le coefficient professionnel de chomage 327

§ I. — Rapports hypothétiques divers 328

§ II. — Rapport du taux de chômage et de l'effectif des établissements 330

A. — Calcul de l'effectif moyen des établissements 330

B. — Rapprochement des effectifs moyens et des taux de chômage 334

§ III. — Essai d'explication du rapport aperçu 336

CHAPITRE XVII. — Fruits de l'étude faite. — Conclusions et perspectives d'avenir 340

Pages.

§ I. — Résultat positif de l'étude : importance du coefficient professionnel de chômage 340

§ II. — Résultat négatif de l'étude : faible importance des facteurs non professionnels du chômage 343

A. — Vues courantes quant aux causes du chômage 343

B. — Insignifiance des facteurs dits « personnels » du chômage. 344

I. La grève 344

II. La maladie 345

III. La paresse, la demi-validité, le manque de qualification professionnelle 347

C. — Insignifiance de certaines causes naturelles ou sociales du chômage 349

§ III. — Valeur théorique des résultats acquis 350

§ IV. — Orientation des recherches ultérieures 351

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Pages.

TABLEAU I. — Taux de chômage par groupes professionnels, France 1901 86-123

TABLEAU II. — Répartition selon leur valeur des taux de chômage des divers groupes professionnels, France 1901 126

GRAPHIQUE A. — Courbe statistique correspondant au tableau II 127

TABLEAU III. — Taux de chômage par groupes professionnels, France 1896 et 1901 136-151

GRAPHIQUE B. — Proportion pour mille des salariés hommes momentanément sans emploi en France, les 29 mars 1896 et 24 mars 1901 ..... Fin du vol.

TABLEAU IV. — Tableau synoptique des taux de chômage dans les Recensements allemands et français 204-279

TABLEAU V. — Valeur relative des taux de chômage et calcul des indices de ressemblance pour les quatre statistiques étudiées 284-291

Pages.

GRAPHIQUE C. — Valeurs relatives des taux de chômage observés en Allemagne (juin et décembre 1895) et en France (1896 et 1901)..... Fin du vol.

GRAPHIQUE D. — Répartition des cent deux groupes professionnels selon les écarts maxima existant dans les valeurs relatives des taux de chômage observés..... 296

GRAPHIQUE E. — Répartition de l'ensemble des salariés français et allemands selon les écarts maxima existant dans les valeurs relatives du chômage des divers groupes professionnels. 297

TABLEAU VI. — Groupes professionnels classés d'après la valeur moyenne de leurs taux de chômage. Fin du vol.

GRAPHIQUE F. — Répartition méthodique des groupes professionnels en vingt-trois familles d'industries. Fin du vol.

TABLEAU VII. — Effectifs masculins moyens des établissements occupant au moins un salarié et valeur relative de ces effectifs rapportés à l'effectif médian 5,3..... 335

GRAPHIQUE G. — Comparaison, au sein de chaque groupe professionnel, de la valeur relative du chômage avec celle de l'effectif moyen par établissement..... Fin du vol.

ANNEXES

I. — Fac-similé du Bulletin individuel du Recensement français de 1901..... 354

II. — Contrôle des chiffres présentés aux chapitres VI et VIII au sujet des salariés et chômeurs recensés en France en 1896 et 1901..... 356

III. — Contrôle des chiffres présentés au chapitre XI au sujet des salariés et chômeurs recensés en Allemagne (juin et décembre 1895) et en France (1896 et 1901)..... 358

IV. — Répartition de l'ensemble des salariés français et allemands selon les écarts maxima existant dans les valeurs relatives du chômage des divers groupes professionnels.... 361

Pages.

V. — Tableau de répartition proportionnelle des travailleurs et chômeurs allemands et français dans les cent deux groupes professionnels étudiés..... 364

VI. — Contrôle des chiffres présentés au chapitre XI au sujet des établissements occupant au moins un salarié, recensés en France en 1901..... 369

Paris. — Imp. Motteroz et Martinet, 7, rue St-Benoît. — 10671

Ce volume a été composé et tiré par des ouvriers syndiqués.

Addenda et Errata

P. 21, note 1, *au lieu de : Naturalverpflegungestationen, lire : Naturalverpflegungsstationen.*

P. 21, note 5, *au lieu de :* Bruxelles, 1900, 599, *lire :* Bruxelles, 1900, *sqq.*

P. 28, dernière ligne des notes, *ajouter :* Le siège de ce secrétariat doit être incessamment transféré à Stuttgart, Heusteigstrasse, 54.

P. 34, après l'alinéa *g*), *ajouter :* 6° En raison de la recrudescence de chômage qui marque la période actuelle (hiver 1908-1909) de nouvelles enquêtes ont été récemment entreprises en diverses villes allemandes, mais leurs résultats ne sont pas encore connus au moment où nous mettons sous presse. Voir pourtant, au sujet du décompte fait à Berlin le 17 novembre 1908, un premier compte rendu sommaire, d'après le *Vorwärts*, dans le *Bulletin de l'Office du Travail* français de décembre 1908, p. 1220.

P. 38, avant-dernière ligne des notes, *rétablir le numéro de renvoi :* [4].

P. 41, note 2, *au lieu de :* les *Second series, lire :* la *Second series.*

P. 61, ligne 6, *au lieu de :* qu'il considère, *lire :* qui il considère.

P. 72, deuxième ligne des notes, *rétablir le numéro de renvoi :* [2].

P. 75, ligne 10, *au lieu de : Profession inconnue, lire : Profession non spécifiée.*

P. 138, groupe **33**, *supprimer la virgule entre les mots :* déchets *et* animaux.

P. 180, ligne 1, *au lieu de :* facilité, *lire :* facilite.

P. 181, note 1, *au lieu de :* $m_b \quad \frac{\Sigma x_b}{\sqrt{n}}$, *lire :* $m_b = \frac{\Sigma x_b}{\sqrt{n}}$.

P. 210, tableau, colonne 6, première ligne, *au lieu de :* **5,2**, *lire :* **15,2.**

P. 211, tableau, colonne 14, première ligne, *au lieu de :* **3 5**, *lire :* **30,5.**

P. 211, annotations, *au lieu de :* **Groupement 8**, *lire :* **Groupement 9**.

P. 218, tableau, colonnes 4, 5, 7 et 8 en regard du sous-groupe B. 29, *rétablir comme suit :*

(4)	(5)		(7)	(8)
b	8		b	4
c	386		c	202

P. 231, tableau, colonne 19, dernière ligne, *au lieu de :* 59, *lire :* 593.

P. 246, annotations, ligne 4, *au lieu de :* au détail, *lire :* en détail.

P. 252, annotations, ligne 2, *au lieu de :* groupement 34, *lire :* groupement 33.

P. 270, annotations, ligne 1, *au lieu de :* sous les sous-groupes, *lire :* tous les sous-groupes.

P. 271, tableau, colonne 20, ligne 3, *au lieu de :* 3019,9, *lire :* 3019,8.

P. 273, note 1, *au lieu de :* p. 4, *lire* : p. 4*.

P. 275, annotations, ligne 1, *au lieu de :* page 198, note 2, *lire :* page 199, note 1.

P. 322, ligne 2, *au lieu de :* (4.A), *lire :* (4.Pa).

P. 323, ligne 21, *au lieu de :* 7. D, *lire :* 7 d.

P. 327, ligne 5, *au lieu de :* leur taux, *lire :* leurs taux.

P. 332, fin du deuxième alinéa, *au lieu de :* groupe 9. A, *lire :* groupe administratif 9. A.

P. 345, note 1, *au lieu de :* p. 10, *lire :* p. 10*.

P. 346, note 1, *au lieu de :* p. 11 et 12, *lire :* p. 11* et 12*.

Graphique B.— Proportion pour mille des salariés hommes momentanément sans emploi en France, les 29 mars 1896 et 24 mars 1901

N° d'ordre	Groupes professionnels	Taux de chômage pour mille — Recensement de 1896	Recensement de 1901
1	Pêche et transport maritimes	57,1	49,0
2	Pêche fluviale et pisciculture	7,8	16,0
3	Travailleurs des forêts	21,2	18,4
4	Gardes-chasse	11,5	9,1
5	Culture, élevage	12,0	17,1
6	Mines et minières	8,6	3,7
7	Carrières, taille de pierres	38,9	42,—
8	Chauffeurs	34,2	12,3
9	Minoterie, meunerie	12,6	1,—
10	Beurrerie, fromagerie	11,7	11,6
11	Industrie du sucre	6,0	1,7
12	— de l'alcool et des liqueurs	11,8	9,0
13	— des vins mousseux — Caviste	41,4	19,1
14	Bière, cidre	10,7	10,0
15	Glace — Eaux minérales	4,1	3,—
16	Boulangerie	69,3	66,1
17	Pâtisserie	70,8	67,1
18	Confiserie	58,0	44,6
19	Chocolaterie	13,6	9,2
20	Conserves de légumes	0,0	1,5
21	Fab. du vinaigre et de la moutarde	4,9	2,6
22	Travail de la chicorée et du café	3,1	0,1
23	Conserves de poissons	1,6	62,9
24	Charcuterie	63,1	59,1
25	Abatage de viande — Triperie	14,2	6,8
26	Fécule — Amidon — Margarine	2,7	1,1
27	Produits chimiques (3 a 1) — Acides sels divers	1,9	1,—
28	— pharmaceutiques et similaires	2,2	1,1
29	Huilerie	11,1	6,7
30	Stéarinerie	11,—	9,0
31	Savonnerie	14,—	23,1
32	Parfumerie	1,5	10,5
33	Industrie des déchets animaux et engrais	1,7	0,8
34	Vidange	3,6	9,1
35	Gaz — Coke — Acétylène	2,9	1,9
36	Agglomérés	2,5	0,3
37	Raffinerie, épuration de pétrole	1,9	0,1
38	Matières explosibles	12,7	11,1
39	Substances linoléiques et similaires	2,9	2,9
40	Caoutchouc	8,8	9,3
41	Linoléum — Celluloïd	0,0	1,6
42	Fab. de papier et de carton	11,2	6,8
43	— de cartes et cartonnages	40,6	30,6
44	— de papiers peints	27,5	19,8
45	Reliure	77,8	84,1
46	Brochure	27,1	26,7
47	Imprimerie et gravure	44,1	18,1
48	Photographie	66,7	34,7
49	Filature du lin et du chanvre	11,3	26,3
50	Corderie	25,0	23,0
51	Toiles de lin	2,3	10,9
52	Filature de coton	7,1	4,2
53	Tissage de coton	1,2	8,8
54	Bonnage — Foulage de la laine	37,5	64,3
55	Peignage et filature de la laine	0,1	43,0
56	Tissage de la laine — Velours couvertures etc	7,1	12,8
57	Filature de la soie	3,6	7,4
58	Tissage de la soie	60,1	29,9
59	Teinture — Impression — Dégraissage	16,2	34,1
60	Apprêt — Blanchiment	21,0	38,7
61	Passementerie	19,2	16,3
62	Crêpes, tulles, mouchoirs, dentelles	58,1	27,9
63	Broderies, brochage	60,9	41,4
64	Passementerie	66,4	95,6
65	Rubans	9,2	17,7
66	Ouvrages divers en tissus	54,2	24,8
67	Maillasserie	121,6	90,8
68	Lingerie et teinture	164,6	160,7
69	Confection de vêtements — Tailleurs	42,8	53,3
70	Lingerie	13,7	16,2
71	Parapluies	37,1	28,9
72	Chapellerie, Modistes, Chapeaux de paille	55,4	53,6
73	Chaussons de feutre	93,2	10,6
74	Espadrilles, Semelles de paille	67,1	10,9
75	Draps — Perles — Immobilités	35,8	49,8
76	Blanchissage du linge	31,7	36,2
77	Lavoirs	31,7	35,6
78	Vannerie — Sparterie	21,0	27,7
79	Crins et plumes	17,3	23,7
80	Pelleterie	35,3	27,7
81	Mégisserie	96,5	41,3
82	Tannerie	32,1	15,1
83	Corroierie et Vernissage du cuir	83,1	65,2
84	Sellerie — Objets divers en cuir et en peau	80,7	62,6
85	Chaussures	45,4	48,1
86	Galoches	46,0	42,3
87	Gantierie	57,2	40,1
88	Sciage mécanique — Façons simples données au bois	16,1	10,3
89	Scieurs de long — Charpentiers	65,3	76,1
90	Construction de barques et bateaux	69,4	45,—
91	Menuiserie et industries similaires	59,6	61,2
92	Charronnage — Carrosserie	27,8	29,9
93	Tonnellerie	116,5	83,6
94	Sabotterie et formes pour chaussures	21,9	21,1
95	Manches de parapluies — Cannes et fouets	16,8	13,3
96	Cadres et encadrements	13,6	18,5
97	Objets en liège	26,5	11,—
98	Ébénisterie — Meubles — Sièges	42,1	46,8
99	Instrts de musique en bois — Pianos — Lutherie	18,5	15,4
100	Tabletterie — Tournage du bois et matières simes	35,7	31,—
101	Jouets — Mannequins — Pièces d'anatomie	12,8	9,0
102	Brosserie	26,8	17,1
103	Métallurgie fer et acier	2,4	1,4
104	— métaux divers	3,4	2,1
105	Ferronnerie — Quincaillerie	4,4	3,1
106	Maréchaux-ferrants	28,2	35,8
107	Taillanderie	20,4	15,4
108	Limes	20,8	23,2
109	Chaînes et câbles	9,9	25,—
110	Treillerie	10,6	8,8
111	Coutellerie	17,1	17,0
112	Articles de fer et acier — Plumes de métal	3,5	8,0
113	Petite quincaillerie	0,3	0,8
114	Ustensiles de ménage en fer battu	2,1	0,0
115	Serrurerie — Chaudronnerie fer et cuivre — Constr. mec.[ques]	40,8	41,—
116	Tôlerie	22,3	27,1
117	Armurerie	64,8	48,7
118	Fonderie de 2[de] fusion	16,8	24,1
119	Électricité appareils et distribution	41,2	40,7
120	Articles en métaux communs autres que le fer	33,0	41,8
121	Décolletage — Vis en fer et en cuivre	23,2	30,4
122	Instruments de chirurgie et d'optique	15,0	17,5
123	— de musique en métal	8,0	5,9
124	Ferblanterie — Zinguerie	66,0	65,6
125	Fondeurs en caractères d'imprimerie	26,3	32,0
126	Gravure sur métaux	72,0	77,7
127	Horlogerie — Bimbeloterie	35,3	30,4
128	Fab. de fils et feuilles de métaux précieux	20,5	19,8
129	Orfèvrerie	31,2	23,7
130	Bijouterie	63,2	47,8
131	Taille de pierres précieuses	25,0	35,7
132	Moulage en plâtre	61,6	87,6
133	Fumistes — Dragueurs	35,0	30,4
134	Plomberie et annexes — Couverture	98,4	98,7
135	Ferrassement — Maçonnerie	62,3	60,1
136	Fumisterie	84,3	93,8
137	Peinture et vitrerie	88,4	109,5
138	Fab. de chaux et de plâtre	1,9	2,0
139	Briqueterie — Tuilerie	15,6	16,5
140	Poterie	7,9	9,4
141	Objets en grès	0,0	2,0
142	Faïence et porcelaine	22,6	13,9
143	Verres cristaux miroirs	15,0	10,8
144	Émaillerie	42,0	45,0
145	Déchargement de bateaux	67,0	165,8
146	Entreprise privée de dépêches	21,7	2,0
147	Cochers, charretiers	44,7	53,4
148	Transport par voie ferrée	1,4	3,9
149	Transports fluviaux — Aérostation	35,1	36,1
150	Employés de bureau comptables	31,1	24,8
151	Commerces divers sauf voyageurs de commerce	26,5	29,5
152	Commis-voyageurs	*	63,6
153	Bouchers	57,3	46,7
154	Cabarets cafés restaurants hôtels	69,8	69,5
155	Spectacles divers	16,7	20,2
156	Écuries de courses	13,4	23,5
157	Professions annexes du commerce	29,3	26,5
158	— — de l'industrie	39,5	41,3
159	Gardes malades — Infirmiers	30,4	18,9
160	Garçons pharmaciens	14,8	17,1
161	Service personnel — Coiffeurs etc	59,1	61,9
162	Domestiques attachés à la personne	26,8	36,8
163	— Gard de propriété	3,4	3,8
164	Clergé et Administrations publiques	0,6	0,1
165	Services industriels de l'État et des Communes	3,4	0,0

NOTA

Pour chaque groupe professionnel les deux taux de chômage notés sont représentés par des rectangles superposés l'un à l'autre ayant comme origine commune la marge de gauche et terminés comme suit

taux notés pour 1896 ——◀

taux notés pour 1901

La longueur de ce rectangle mesure la grandeur des taux

Dans les limites où les rectangles coïncident ils sont recouverts de hachures foncées l'écart existant entre les deux taux de chômage est mis en relief par une teinte plus pâle

* *Au groupement 152 "Commis voyageurs" un seul taux celui de 1901 est figuré Il est en effet impossible de comparer avec ce taux celui qui découle des données recueillies en 1896 On trouvera dans le texte page 149 l'explication de cette anomalie*

Graphique C.— *Valeurs relatives des taux de chômage observés en Allemagne (Juin et Décembre 1895) et en France (1896 et 1901)*

N.os d'ordre	Groupes professionnels	Valeurs relatives des taux de chômage — Allemagne Juin 1895 1=27 ‰	Allemagne Déc.bre 1895 1=45,5 ‰	France 1896 1=35 ‰	France 1901 1=32,2 ‰
1	Agriculture Horticulture, Elevage et Mes occupes similres	,,27	,,67	,,50	,,53
2	Travailleurs des forts	,,39	,,66	,,81	,,44
3	Pêche et Navigation maritimes	3,42	5,30	1,09	1,51
4	Pêche en eau douce	,,58	2,01	,,53	,,98
5	Mines minieres et fab de briquettes	,,52	,,47	,,30	,,15
6	Hauts fourneaux forges et laminoirs	,,59	,,55	,,47	1,10
7	Extraction et travail des pierres et terres	,,56	1,06	,,92	1,05
8	Briqueterie, tuilerie	,,38	1,84	,,42	,,48
9	Poterie	,,39	1,82	,,47	,,40
10	Faience, porcelaine	,,89	,,48	,,66	,,40
11	Verrerie, miroiterie	,,67	,,38	,,45	,,33
12	Travail des metaux precieux	1,16	,,59	1,72	1,44
13	Forgerons.— Ferronnerie, etc	,,81	,,79	,,76	,,97
14	Fonderie de fer de 2.me fusion	,,84	,,65	,,46	,,70
15	Taillanderie	,,65	,,50	,,65	,,56
16	Travail des metaux communs autres que le fer	1,12	,,77	1,31	1,53
17	Construction mecanique.— Chaudronnerie	1,22	,,93	1,26	1,27
18	Charronnage, Carrosserie	,,68	,,73	,,71	,,73
19	Armurerie	1,04	1,00	,,64	,,29
20	Horlogerie	1,37	,,75	1,07	,,92
21	Pianos	,,77	,,43	,,51	,,41
22	Instruments de musique divers	,,73	,,35	,,46	,,44
23	Eclairage et electricite	,,94	,,93	,,87	1,01
24	Produits chimiques et pharmaceutiques	,,74	,,47	,,28	,,22
25	Pharmaciens	,,76	,,77	,,44	,,53
26	Substances textorales	,,61	,,38	,,10	,,03
27	Matieres explosives	,,63	,,35	,,43	,,10
28	Engrais, huiles animales	,,78	,,52	,,14	,,12
29	Resine, petrole corps gras	,,56	,,64	,,40	,,10
30	Usines a gaz	,,67	,,57	,,08	,,06
31	Stearinerie — Savonnerie	,,94	,,56	,,37	,,48
32	Huiles vegetales	1,09	,,80	,,41	,,20
33	Filature de tous textiles	,,57	,,41	,,56	,,90
34	Tissage de tous textiles	,,88	,,43	,,60	,,80
35	Tissus de caoutchouc et de crin	,,50	,,32	,,35	,,18
36	Tricot.— Bonneterie	,,77	,,35	,,56	,,50
37	Tulle, dentelles, broderies	1,53	,,42	1,02	,,91
38	Teinturerie, degraissage	,,75	,,69	1,13	1,16
39	Apprêt, blanchiment de tissus	,,55	,,32	,,65	1,07
40	Passementerie	1,39	,,83	1,89	2,67
41	Corderie	,,93	,,94	,,78	,,73
42	Filet et gros ouvrages en tissu	1,61	1,64	1,45	1,05
43	Fab. de papier et de carton	,,53	,,41	,,34	,,21
44	Reliure et cartonnage	1,66	,,87	1,30	1,37
45	Tannerie et preparation du cuir	,,80	,,81	1,17	,,98
46	Sellerie, bourrellerie	1,26	1,22	1,01	1,89
47	Caoutchouc	,,89	,,73	,,27	,,29
48	Tapisserie, matelasserie	2,57	3,09	4,37	4,56
49	Scierie mecanique	,,66	,,84	,,55	,,26
50	Menuiserie, ebenisterie, saboterie	1,17	,,93	1,16	1,59
51	Tonnellerie	1,14	,,92	3,24	2,43
52	Travail du jone et de la paille	,,67	,,66	,,78	,,78
53	Tournage en bois et divers	1,25	,,74	1,19	1,25
54	Brosserie	,,81	,,77	,,79	,,52
55	Parasolerie	,,91	,,78	,,79	,,66
56	Encadrement, dorure	1,57	1,53	2,03	2,38
57	Jouets divers	,,48	,,40	,,41	,,30
58	Meunerie	,,98	1,02	,,38	,,37
59	Boulangerie	1,82	1,45	2,06	2,00
60	Patisserie, Confiserie	2,26	1,13	2,27	2,18
61	Sucrerie	,,68	,,73	,,18	,,15
62	Fab d'aliments a base vegetale	,,74	,,55	,,26	,,21
63	Boucherie, charcuterie	2,01	1,51	1,77	1,52
64	Conserves de poissons.— Beurrerie, fromagerie	,,69	,,57	,,70	,,85
65	Eaux minerales — Glace a rafraichir	,,68	,,56	,,43	,,11
66	Malterie, brasserie	1,27	1,05	,,33	,,32
67	Eaux-de-vie, liqueurs	1,06	,,51	,,36	,,31
68	Vins mousseux.— Caviste	1,24	,,84	1,18	1,12
69	Fab du vinaigre	,,40	,,38	,,18	,,05
70	Travail du tabac	,,76	,,53	,,41	,,00
71	Tailleurs, confection, lingerie	1,00	,,96	1,18	1,53
72	Chapellerie, modes	1,35	1,06	1,75	1,04
73	Fleurs et plumes	1,05	,,61	,,99	,,95
74	Pelleterie	1,98	1,43	1,15	1,01
75	Ganterie	,,95	,,69	1,73	1,25
76	Cordonnerie	,,76	,,72	1,43	1,44
77	Coiffeurs, perruquiers	1,24	1,20	1,84	1,95
78	Bains	,,60	1,57	,,51	,,70
79	Lavoirs	1,13	,,50	,,96	1,14
80	Terrassement, travaux publics, maçonnerie	1,00	3,52	1,36	1,36
81	Charpentiers	,,94	2,68	1,69	2,36
82	Peinture, vitrerie	1,35	4,27	2,68	3,43
83	Plomberie, couverture	1,38	3,99	2,98	3,00
84	Fumisterie	2,78	1,35	2,55	2,92
85	Industries polygraphiques	1,56	,,92	1,31	1,17
86	Photographie	2,04	1,57	1,82	1,87
87	Industries d'art	1,35	1,24	4,73	5,51
88	Commerce, banque, assurances	1,42	1,01	1,26	1,31
89	Postes et telegraphes	,,07	,,06	,,03	,,00
90	Chemins de fer	,,13	,,10	,,04	,,03
91	Transport par voitures	,,92	1,03	1,91	1,83
92	Navigation interieure	1,24	3,08	1,01	1,16
93	Pompes funebres	,,50	,,73	,,16	,,07
94	Logeurs et restaurateurs	2,08	2,61	1,86	2,24
95	Domestiques	1,47	1,61	,,67	,,64
96	Administrations publiques et professions judic.res	,,22	,,17	,,07	,,07
97	Ecclesiastiques	,,02	,,01	,,01	,,00
98	Enseignement	,,05	,,01	,,01	,,04
99	Médecins.— Infirmiers.— Hôpitaux	,,44	,,37	,,95	,,62
100	Ecrivains, Journalistes	,,27	,,11	,,27	,,33
101	Secretaires particuliers	2,30	2,09	2,29	3,00
102	Théatres et spectacles	1,03	,,93	,,59	,,64

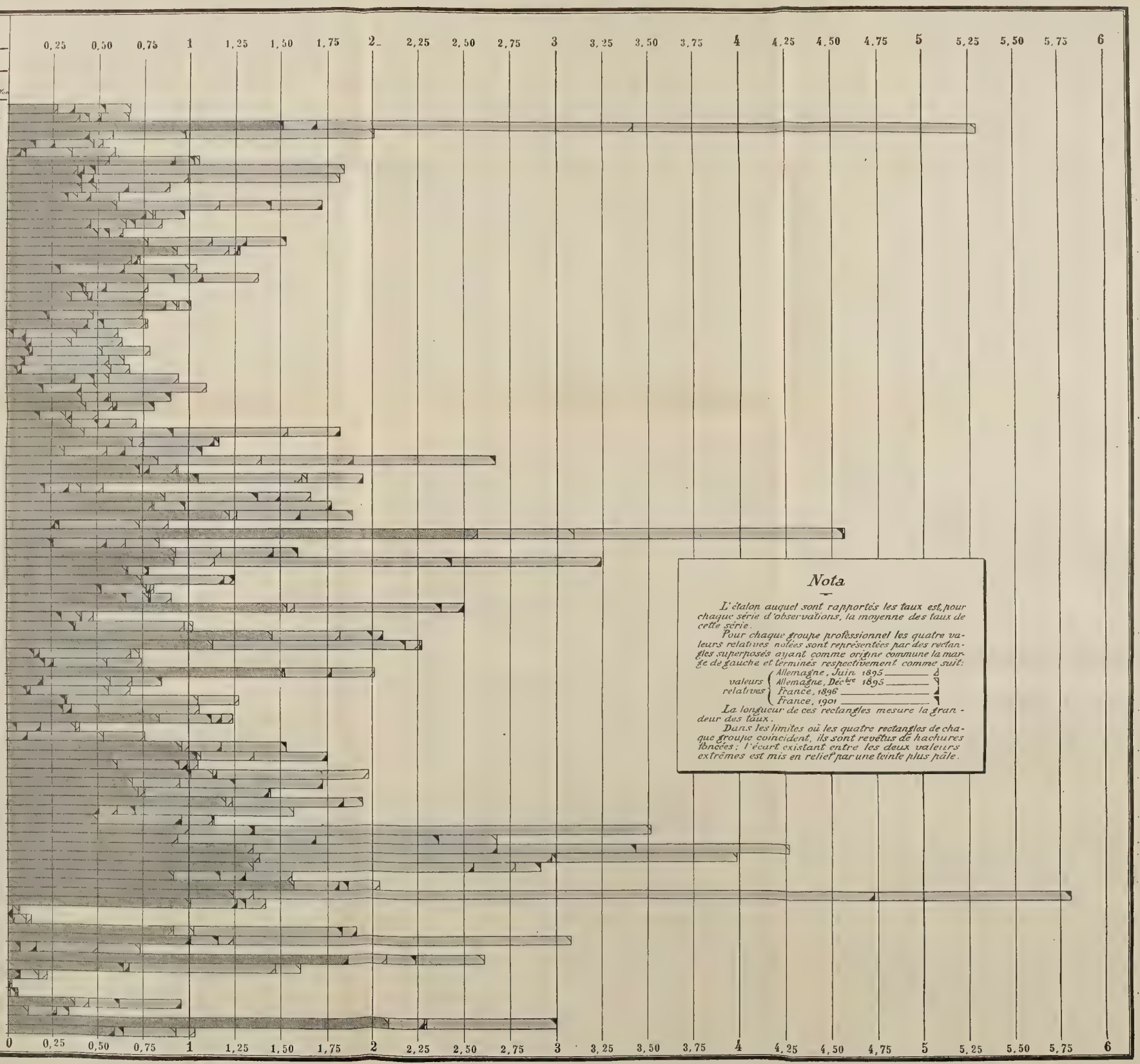

Nota

L'étalon auquel sont rapportés les taux est, pour chaque série d'observations, la moyenne des taux de cette série.

Pour chaque groupe professionnel les quatre valeurs relatives notées sont représentées par des rectangles superposés ayant comme origine commune la marge de gauche et terminés respectivement comme suit:

valeurs relatives { *Allemagne, Juin 1895* / *Allemagne, Déc.bre 1895* / *France, 1896* / *France, 1901* }

La longueur de ces rectangles mesure la grandeur des taux.

Dans les limites où les quatre rectangles de chaque groupe coincident, ils sont revetus de hachures fonces; l'écart existant entre les deux valeurs extrêmes est mis en relief par une teinte plus pâle.

— Tableau VI —

Groupes professionnels classés d'après la valeur moyenne de leurs taux de chômage

Classement nouveau	Nos d'ordre	Dénominations	Valeurs relatives moyennes des quatre taux de chômage notés
1	48	Tapisserie – Matelasserie	3,71
2	87	Industries d'art	3,29
3	3	Pêche et navigation maritimes	2,99
4	82	Peinture, vitrerie	2,94
5	83	Plomberie couverture	2,85
6	101	Secrétaires particuliers	2,42
7	84	Fumisterie	2,40
8	94	Logeurs et restaurateurs	2,20
9	56	Encadrement dorure	1,99
10	60	Pâtisserie, confiserie	1,96
11	51	Tonnellerie	1,93
12	81	Charpentiers	1,92
13	59	Boulangerie	1,84
14	86	Photographie	1,83
15	80	Terrass[t] travaux publics, maçonnerie	1,81
16	63	Boucherie charcuterie	1,71
17	40	Passementerie	1,69
18	92	Navigation intérieure	1,63
19	77	Coiffeurs, perruquiers	1,56
20	42	Filet et gros ouvrages en tissu	1,56
21	46	Sellerie bourrellerie	1,49
22	91	Transport par voitures	1,42
23	44	Reliure et cartonnage	1,35
24	74	Pelleterie	1,32
25	72	Chapellerie, modes	1,31
26	50	Menuiserie ébénisterie, saboterie	1,29
27	88	Commerce, banque, assurances	1,25
28	85	Industries polygraphiques	1,24
29	12	Travail des métaux précieux	1,23
30	16	Trav des métaux communs autres que le fer	1,18
31	8	Briqueterie, tuilerie	1,18
32	71	Tailleurs, confection, lingerie	1,17
33	17	Construction mécanique, chaudronn[e]	1,17
34	37	Tulle, dentelles broderies	1,17
35	75	Ganterie	1,16
36	53	Tournage en bois et divers	1,11
37	95	Domestiques	1,10
38	68	Vins mousseux – Cuvistes	1,09
39	76	Cordonnerie	1,09
40	45	Tannerie et préparation du cuir	1,09
41	20	Horlogerie	1,03
42	4	Pêche en eau douce	1,01
43	79	Lavoirs	..94
44	23	Eclairage et électricité	..94
45	38	Teinturerie, dégraissage	..92
46	9	Poterie	..92
47	73	Fleurs et plumes	..90
48	7	Extraction et trav des pierres et terres	..89
49	78	Bains	..85
50	41	Corderie	..85
51	13	Forgerons, ferronnerie etc	..84
52	102	Théâtres, spectacles	..80
53	55	Parasolerie	..79
54	66	Mallerie, brasserie	..74
55	19	Armurerie	..74
56	54	Brosserie	..72
57	52	Travail du jone et de la paille	..72
58	18	Charronnage, carrosserie	..71
59	14	Fonderie de fer de 2[e] fusion	..66
60	39	Apprêt, blanchiment de tissus	..65
61	25	Pharmaciens	..62
62	58	Meunerie	..61
63	33	Filature de tous textiles	..61
64	10	Faïence et porcelaine	..61
65	34	Tissage de tous textiles	..60
66	99	Médecins, infirmiers, hôpitaux	..59
67	31	Stéarinerie savonnerie	..59
68	64	Cons[ves] de poissons Beurrerie fromagerie	..58
69	49	Scierie mécanique	..58
70	15	Tailleanderie	..58
71	67	Eau-de-vie, liqueurs	..56
72	32	Huiles végétales	..55
73	47	Caoutchouc	..54
74	36	Tricot, bonneterie	..53
75	21	Pianos	..53
76	22	Instruments de musique divers	..50
77	2	Travailleurs des forêts	..50
78	1	Agric. Horticult. Elevage et t[res] occup[ons] sim[res]	..46
79	11	Verrerie, miroiterie	..44
80	62	Fab. d'aliments à base végétale	..44
81	61	Sucrerie	..43
82	24	Prod. chimiques et pharmaceutiques	..41
83	57	Jouets divers	..40
84	28	Engrais, huiles animales	..39
85	43	Fab. de papier et de carton	..38
86	65	Eaux minérales – Glace à rafraîchir	..37
87	93	Pompes funèbres	..36
88	5	Mines, minières et fab de briquettes	..36
89	70	Travail du tabac	..35
90	30	Usines à gaz	..35
91	29	Résine, pétrole, corps gras	..35
92	35	Tissus de caoutchouc et de crin	..34
93	27	Matières explosives	..30
94	26	Substances tinctoriales	..28
95	6	Hauts fourneaux, forges et laminoirs	..28
96	69	Fab. du vinaigre	..25
97	100	Ecrivains, journalistes	..24
98	96	Adm[ons] publiques et professions judic[res]	..13
99	90	Chemins de fer	..08
100	98	Enseignement	..04
101	89	Postes et télégraphes	..04
102	97	Ecclésiastiques	..01

Graphique F. – Répartition méthodique des groupes professionnels en vingt-trois familles d'industries

Classement au tableau VI	Nos d'ordre	Groupes professionnels — Dénominations	Valeurs relatives moyennes des taux de chômage	Familles d'industries — Nos d'ordre	Familles d'industries — Dénominations	Limites des valeurs relatives moyennes des taux de chômage
1	48	Tapisserie – Matelasserie	3,71	1	Tapisserie – Matelasserie	3,71
2	87	Industries d'art	3,29	2	Industries d'art	3,29
3	3	Pêche et navigation maritimes	2,99	3	Pêche et navigation	1,01 - 2,99
18	92	Navigation intérieure	1,63			
42	4	Pêche en eau douce	1,01			
4	82	Peinture, vitrerie	2,94	4	Bâtiment et terrassement	1,81 - 2,94
5	83	Plomberie couverture	2,85			
7	84	Fumisterie	2,40			
12	81	Charpentiers	1,92			
15	80	Terrass[t] travaux publics, maçonnerie	1,81			
8	94	Logeurs, restaurateurs	2,20	5	Domestiques privés, Personnel des Cafés et Hôtels, Coiffeurs	1,10 - 2,20
19	77	Coiffeurs perruquiers	1,56			
37	95	Domestiques	1,10			
9	56	Encadrement, dorure	1,99	6	Travail du bois	0,50 - 1,99
11	51	Tonnellerie	1,93			
26	50	Menuiserie, ébénisterie, saboterie	1,29			
36	53	Tournage en bois et divers	1,11			
53	55	Parasolerie	..79			
56	54	Brosserie	..72			
57	52	Travail du jone et de la paille	..72			
58	18	Charronnage, carrosserie	..71			
69	49	Scierie mécanique	..58			
75	21	Pianos	..53			
76	22	Instruments de musique divers	..50			
10	60	Pâtisserie, confiserie	1,96	7	Boucherie, charcuterie, Boulangerie, pâtisserie	1,71 - 1,96
13	59	Boulangerie	1,84			
16	63	Boucherie, charcuterie	1,71			
14	86	Photographie	1,83	8	Industries polygraphiques – Reliure	1,24 - 1,83
23	44	Reliure et cartonnage	1,35			
28	85	Industries polygraphiques	1,24			
17	40	Passementerie	1,69	9	Ouvrages en fil	1,17 - 1,69
20	42	Filet et gros ouvrages en tissu	1,56			
34	37	Tulle, dentelles, broderies	1,17			
21	46	Sellerie, bourrellerie	1,49	10	Cuir	1,09 - 1,49
24	74	Pelleterie	1,32			
35	75	Ganterie	1,16			
39	76	Cordonnerie	1,09			
40	45	Tannerie et préparation du cuir	1,09			
22	91	Transport par voitures	1,42	11	Commerces divers et transport par voitures	1,25 - 1,42
27	88	Commerce, banque, assurances	1,25			
25	72	Chapellerie, modes	1,31	12	Vêtements, chapellerie, fleurs et plumes	0,90 - 1,31
32	71	Tailleurs, confection, lingerie	1,17			
47	73	Fleurs et plumes	..90			
29	12	Travail des metaux précieux	1,23	13	Métaux autres que le fer, Construction mécanique, électricité	0,94 - 1,23
30	16	Trav des métaux communs autres que le fer	1,18			
33	17	Construction mécanique, chaudronnerie	1,17			
41	20	Horlogerie	1,03			
44	23	Eclairage et électricité	..94			
31	8	Briqueterie, tuilerie	1,18	14	Travail des pierres et terres	0,44 - 1,18
46	9	Poterie	..92			
48	7	Extraction et trav. des pierres et terres	..89			
64	10	Faïence et porcelaine	..61			
79	11	Verrerie, miroiterie	..44			
38	68	Vins mousseux – Cuvistes	1,09	15	Denrées alimentaires moins pain et viande	0,25 - 1,09
54	66	Mallerie, brasserie	..74			
62	58	Meunerie	..61			
68	64	Cons[ves] de poissons, Beurrerie, fromagerie	..58			
71	67	Eau-de-vie, liqueurs	..56			
80	62	Fab. d'aliments à base végétale	..44			
81	61	Sucrerie	..43			
86	65	Eaux minérales – Glace à rafraîchir	..37			
96	69	Fab. du vinaigre	..25			
43	79	Lavoirs	..94	16	Bains et lavoirs	0,85 - 0,94
49	78	Bains	..85			
45	38	Teinturerie, dégraissage	..92	17	Industries textiles et annexes moins ouvrages en fil	0,53 - 0,92
50	41	Corderie	..85			
60	39	Apprêt, blanchiment de tissus	..65			
63	33	Filature de tous textiles	..61			
65	34	Tissage de tous textiles	..60			
74	36	Tricot, bonneterie	..53			
51	13	Forgerons, ferronnerie, etc.	..84	18	Travail du fer	0,58 - 0,84
55	19	Armurerie	..74			
59	14	Fonderie de fer de 2[e] fusion	..66			
70	15	Tailleanderie	..58			
61	25	Pharmaciens	..62	19	Pharmaciens et infirmiers	0,59 - 0,62
66	99	Médecins, infirmiers, hôpitaux	..59			
67	31	Stéarinerie, savonnerie	..59	20	Industries chimiques, papier, caoutchouc	0,28 - 0,59
72	32	Huiles végétales	..55			
73	47	Caoutchouc	..54			
82	24	Produits chimiques et pharmaceut.	..41			
84	28	Engrais, huiles animales	..39			
85	43	Fab. de papier et de carton	..38			
90	30	Usines à gaz	..35			
91	29	Résine, pétrole, corps gras	..35			
92	35	Tissus de caoutchouc et de crin	..34			
93	27	Matières explosives	..30			
94	26	Substances tinctoriales	..28			
77	2	Travailleurs des forêts	..50	21	Culture, élevage, forêts	0,46 - 0,50
78	1	Agric. Horticult. Elevage et t[res] occup[ons] sim[res]	..46			
88	5	Mines, minières et fab de briquettes	..36	22	Mines et minières, Hauts fourneaux, forges et laminoirs	0,28 - 0,36
95	6	Hauts fourneaux, forges et laminoirs	..28			
98	96	Adm[ons] publiques et professions judic[res]	..13	23	Services publics et nationaux	0,04 - 0,13
99	90	Chemins de fer	..08			
100	98	Enseignement	..04			
101	89	Postes et télégraphes	..04			

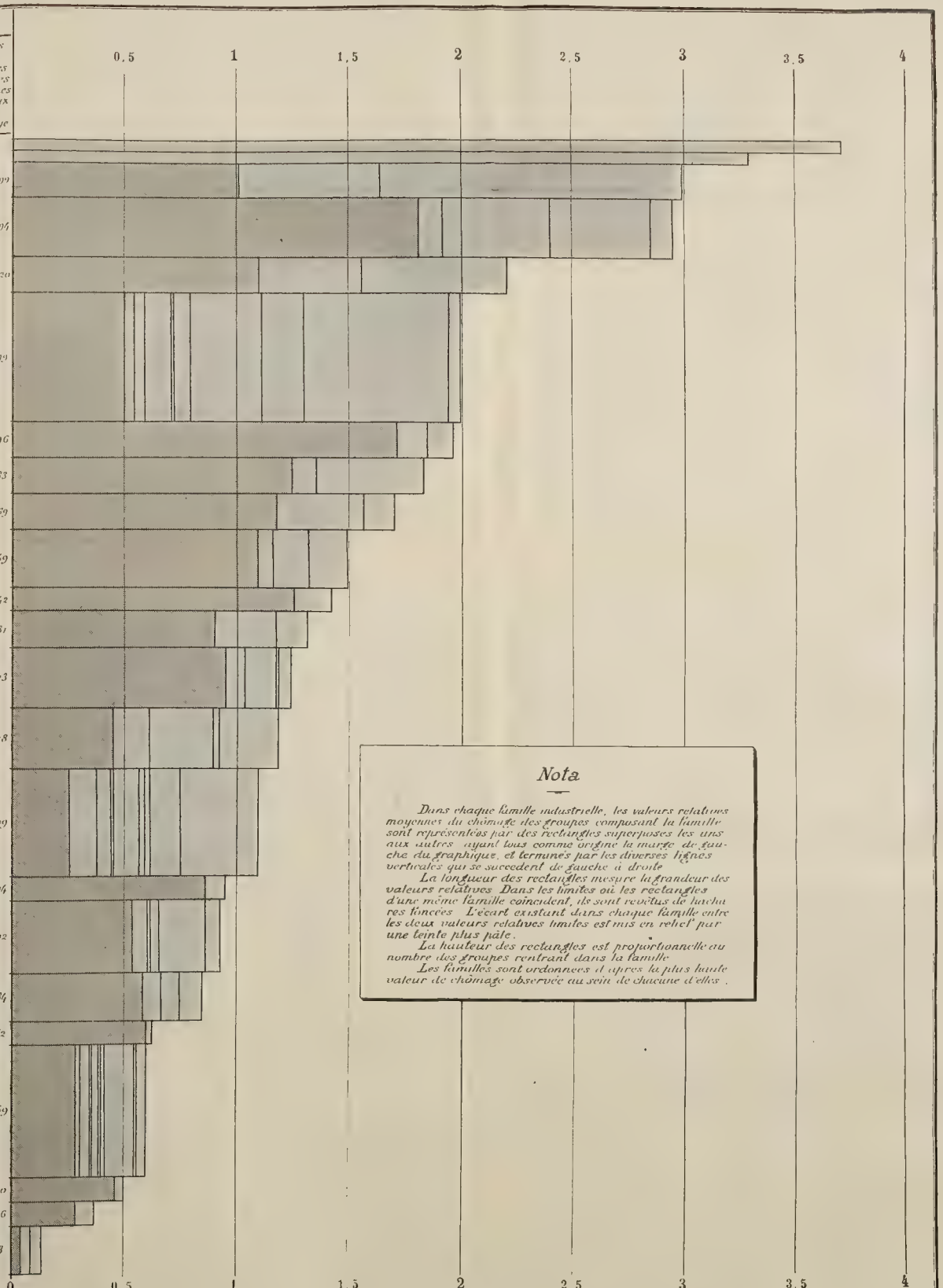

Nota

Dans chaque famille industrielle, les valeurs relatives moyennes du chômage des groupes composant la famille sont représentées par des rectangles superposés les uns aux autres ayant tous comme origine la marge de gauche du graphique, et terminés par les diverses lignes verticales qui se succèdent de gauche à droite.

La longueur des rectangles mesure la grandeur des valeurs relatives. Dans les limites où les rectangles d'une même famille coïncident, ils sont revêtus de hachures foncées. L'écart existant dans chaque famille entre les deux valeurs relatives limites est mis en relief par une teinte plus pâle.

La hauteur des rectangles est proportionnelle au nombre des groupes rentrant dans la famille.

Les familles sont ordonnées d'après la plus haute valeur de chômage observée au sein de chacune d'elles.

Graphique G.— Comparaison, au sein de chaque groupe professionnel, de la valeur relative du chômage avec celle de l'effectif moyen par établissement

Classement au tableau V	Nos d'ordre	Groupes professionnels — Dénominations	Valeurs relatives du chômage	Valeurs relatives de l'effectif moyen
1	48	Tapisserie.— Matelasserie	3,71	,,51
2	87	Industries d'art	3,29	1,00
3	3	Pêche et navigation maritimes	2,99	1,06
4	82	Peinture, vitrerie	2,94	,,10
5	83	Plomberie, couverture	2,85	,,72
7	84	Fumisterie	2,40	,,96
8	94	Logeurs et restaurateurs	2,20	,,24
9	36	Encadrement, dorure	1,99	,,91
10	60	Pâtisserie, confiserie	1,96	,,60
11	51	Tonnellerie	1,93	,,60
12	81	Charpentiers	1,92	,,47
13	59	Boulangerie	1,84	,,36
14	86	Photographie	1,83	,,60
15	80	Terrassi. travaux publics, maçonnerie	1,81	1,53
16	63	Boucherie, charcuterie	1,71	,,36
17	40	Passementerie	1,69	,,38
18	92	Navigation intérieure	1,63	,,55
19	77	Coiffeurs, perruquiers	1,56	,,32
20	42	Filet et gros ouvrages en tissu	1,56	1,00
21	46	Sellerie, bourrellerie	1,49	,,43
22	91	Transport par voitures	1,42	1,47
23	44	Reliure et cartonnage	1,35	,,85
24	76	Pelleterie	1,32	1,60
25	72	Chapellerie, modes	1,31	,,28
26	50	Menuiserie, ébénisterie, saboterie	1,29	,,75
27	88	Commerce, banque, assurances	1,25	,,58
28	85	Industries polygraphiques	1,24	2,89
29	12	Travail des métaux précieux	1,23	1,19
30	16	Trav des métaux communs autres que le fer	1,18	1,15
31	8	Briqueterie, tuilerie	1,18	1,20
32	71	Tailleurs, confection, lingerie	1,17	,,08
33	17	Construction mécanique.— Chaudronnerie	1,17	2,98
34	37	Tulle, dentelles brodeuses	1,17	,,30
35	75	Ganterie	1,16	,,55
36	53	Tournage en bois et divers	1,11	,,91
37	98	Domestiques	1,10	,,19
38	68	Vins mousseux.— Cavistes	1,09	3,42
39	76	Cordonnerie	1,09	,,53
40	45	Tannerie et préparation du cuir	1,09	2,60
41	20	Horlogerie	1,03	,,45
42	4	Pêche en eau douce	1,01	,,30
43	79	Lavoirs	,,94	,,06
44	23	Éclairage et électricité	,,94	3,13
45	38	Teinturerie, dégraissage	,,92	2,13
46	9	Poterie	,,92	1,64
47	73	Fleurs et plumes	,,90	,,17
48	7	Extraction et trav. des pierres et terres	,,89	1,45
49	78	Bains	,,85	,,32
50	41	Corderie	,,85	,,94
51	13	Forgerons Ferronnerie, etc	,,84	,,65
53	55	Parasolerie	,,79	,,60
54	66	Malterie, brasserie	,,74	1,34
55	19	Armurerie	,,74	5,89
56	64	Brasserie	,,72	,,85
57	52	Travail du jonc et de la paille	,,72	,,43
58	18	Charronnage, carrosserie	,,71	,,65
59	14	Fonderie de fer de 2e fusion	,,66	8,77
60	39	Apprêt, blanchiment de tissus	,,65	3,79
61	25	Pharmaciens	,,62	1,34
62	58	Meunerie	,,61	,,45
63	33	Filature de tous textiles	,,61	3,53
64	10	Faïence et porcelaine	,,61	8,92
65	34	Tissage de tous textiles	,,60	1,75
66	99	Médecins.— Infirmiers.— Hôpitaux	,,59	,,79
67	31	Stéarinerie, savonnerie	,,59	2,15
68	61	Cons^{ves} de poissons.— Beurrerie, fromagerie	,,58	,,98
69	49	Scierie mécanique	,,58	1,42
70	15	Taillanderie	,,58	,,72
71	67	Eau-de-vie, liqueurs	,,56	1,38
72	32	Huiles végétales	,,55	1,62
73	47	Caoutchouc	,,54	5,04
74	36	Tricot, bonneterie	,,53	,,77
75	21	Pianos	,,53	3,36
76	22	Instruments de musique divers	,,50	2,00
77	2	Travailleurs des forêts	,,50	,,85
78	1	Agric^{re} Horticre Élevage et tres occupns simres	,,46	,,30
79	11	Verrerie, miroiterie	,,44	12,28
80	62	Fab d'aliments à base végétale	,,44	2,55
81	61	Sucrerie	,,43	8,06
82	24	Produits chimiques et pharmaceutiques	,,41	4,11
84	28	Engrais, huiles animales	,,39	2,50
85	43	Fab. de papier et de carton	,,38	7,89
86	65	Eaux minérales.— Glace à rafraîchir	,,37	,,89
88	5	Mines, minières et Fab. de briquettes	,,36	58,55
90	30	Usines à gaz	,,35	6,09
91	29	Résine, pétrole, corps gras	,,35	2,75
92	35	Tissus de caoutchouc et de crin	,,34	2,04
93	27	Matières explosives	,,30	8,45
94	26	Substances tinctoriales	,,28	3,72
95	6	Hauts-fourneaux, forges et laminoirs	,,28	67,58
96	69	Fab. du vinaigre	,,25	,,91
98	96	Admins publiques et professions judics	,,13	2,45
99	90	Chemins de fer	,,08	569,77
100	98	Enseignement	,,04	1,43
101	89	Postes et télégraphes	,,04	118,79

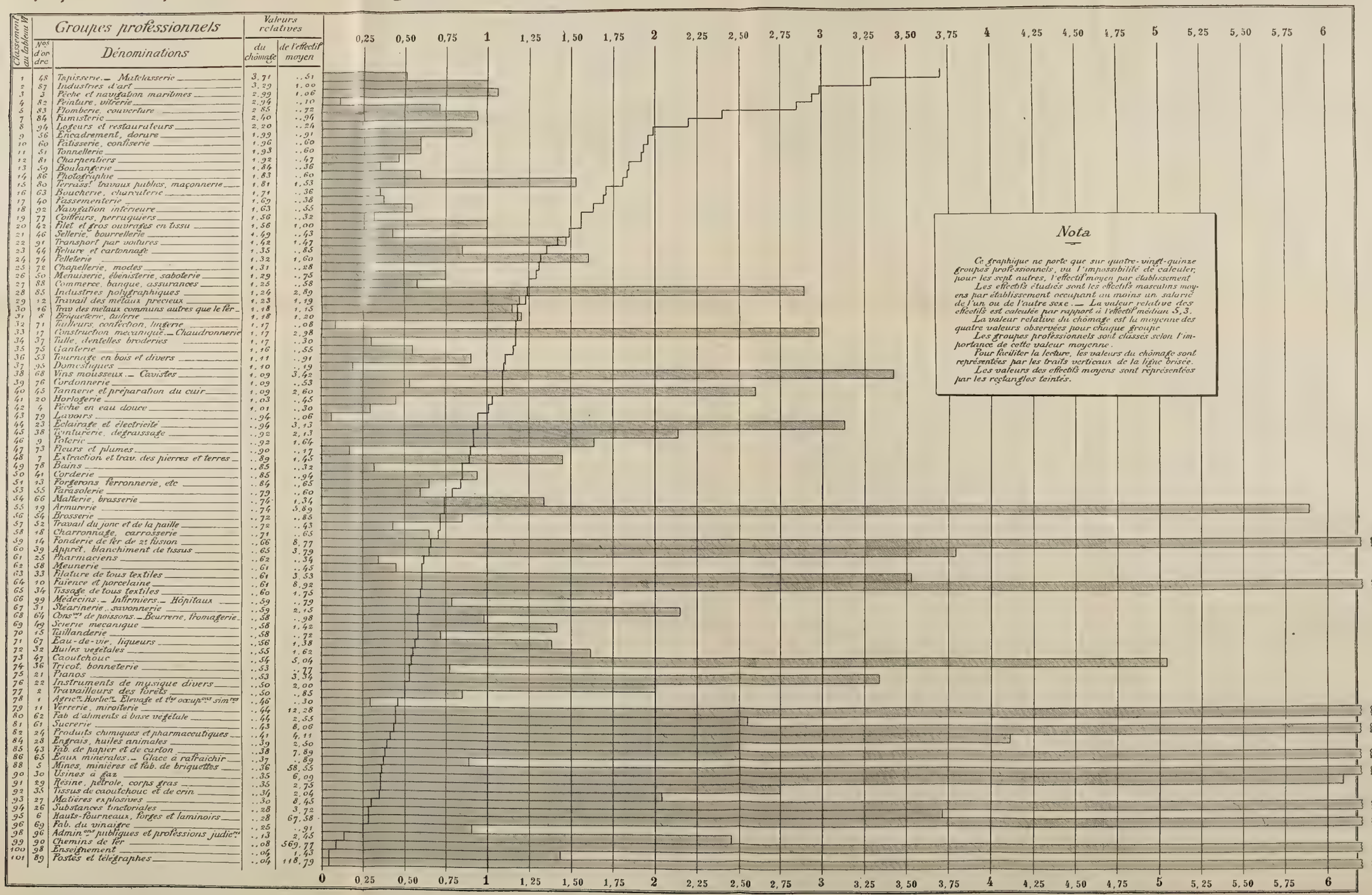

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

BAUDRILLART (H.), de l'Institut. **La liberté du travail, l'association et la démocratie.** 1 vol. in-16..... 3 fr. 50

BUREAU (P.), professeur à la Faculté libre de droit de Paris. **Le contrat de travail.** *Le rôle des syndicats professionnels.* 1 vol. in-8, cart..... 6 fr. »

CHALLAYE (F.). **Syndicalisme révolutionnaire et syndicalisme réformiste.** 1 vol. in-16..... 2 fr. 50

COLSON (C.), ingénieur en chef des Ponts et Chaussées. **Le travail et les questions ouvrières.** 3e tirage. 1 vol. gr. in-8..... 6 fr »

Droit de grève (Le), par MM. Ch. Gide, H. Berthélemy, P. Bureau, A. Keufer, C. Perreau, Ch. Picquenard, A.-E. Sayous, F. Fagnot, E. Vandervelde (*Conférences de l'École des Hautes Études sociales, 1906-1907*). 1 vol. in-8, cart..... 6 fr. »

EICHTHAL (E. d'), de l'Institut. **La liberté individuelle du travail et les menaces du législateur.** 1 vol. in-16..... 2 fr. 50

GOBIN (Mce), docteur en droit. **L'idée d'obligation au groupement.** *Applications aux groupements professionnels et mutualistes.* 1 vol. gr. in-8..... 5 fr. »

HAUSER (H.), professeur à l'Université de Dijon. **Ouvriers du temps passé** (xve et xvie siècles), 3e édit. 1 vol. in-8, cart..... 6 fr. »

HAYEM (J.). **La loi et le contrat de travail.** Préface de M. A. Schatz, professeur à la Faculté de droit de Dijon. 1 vol. gr. in-8..... 5 fr. »

HERBERT SPENCER. **Les institutions professionnelles et industrielles.** Traduit par Henri de Varigny. 1 vol. in-8..... 7 fr. 50

HOWELL. **Le passé et l'avenir des trades unions.** 1 vol. in-8..... 5 fr. 50

HUBERT-VALLEROUX, avocat à la Cour d'appel. **Les Associations coopératives en France et à l'étranger.** 1 vol. in-8..... 8 fr. »

— **Les corporations d'arts et métiers et les syndicats professionnels en France et à l'étranger.** 1 vol. in-8..... 7 fr. 50

LEYMARIE (A.). **Tout par le travail.** 2e édit. 1 vol. in-16..... 3 fr. »

LIESSE (A.), professeur au Conservatoire national des arts et métiers. **Le travail** *aux points de vue scientifique, industriel et social.* 1 vol. in-8..... 7 fr. 50

MARTIN-SAINT-LÉON (E.), conservateur de la bibliothèque du Musée social. **Histoire des corporations de métiers**, depuis leurs origines jusqu'à leur suppression en 1791. Suivie d'une étude sur *L'évolution de l'idée corporative de 1791 à nos jours et sur le mouvement syndical contemporain.* 2e édition, revue et mise au courant. 1 fort vol. in-8 (*Couronné par l'Académie française*)..... 10 fr. »

MERLIN (R.), bibliothécaire-archiviste du Musée social. **Le contrat de travail.** *Les salaires, la participation aux bénéfices.* 1 vol. in-16..... 2 fr. 50

MICHEL (G.) et RENOUARD (Alfr.). **Histoire d'un centre ouvrier, les concessions d'Anzin.** 1 vol. in-16..... 3 fr. 50

MILHAUD (Mlle C.). **L'ouvrière en France.** *Sa condition présente, les réformes nécessaires.* 1 vol. in-16..... 2 fr. 50

PAUL-LOUIS. **L'ouvrier devant l'État.** Étude de la législation ouvrière dans les deux Mondes. 1 vol. in-8..... 7 fr. »

— **Histoire du mouvement syndical en France (1789-1906).** 1 vol. in-16..... 3 fr. 50

— **Les lois ouvrières.** 1 vol. in-32..... 0 fr. 60

RAFFALOVICH (A.). **Trusts, cartels et syndicats.** 2e édit., 1 vol. in-16..... 5 fr. »

REINAUD (É.). **Les syndicats professionnels**, leur rôle historique et économique. La loi du 21 mars 1884. 1 vol. in-16..... 3 fr. 50

RICHARD (A.). **L'organisation collective du travail**, essai sur la coopération de main-d'œuvre, le contrat collectif et la sous-entreprise ouvrière, préface par Yves Guyot, 1 vol. gr. in-8..... 6 fr. »

Envoi franco contre mandat-poste

Paris. — Imp. Motteroz et Martinet, 7, rue St-Benoît. — 10671.

FÉDÉRATION DU LIVRE MARQUE SYNDICALE PARIS-IIe SECTION